RÉPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Annexe à la loi de finances 2021

DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES ET PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

~ DPPD-PAP 2021-2023 ~

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Janvier 2021

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS		1 - 8
INTRODUCTION		9 - 11
SECTION 120	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	12 - 19
SECTION 130	PRIMATURE	20 - 31
SECTION 131	DELEGATION GENERALE AUX ELECTIONS	32 - 34
SECTION 140	COUR CONSTITUTIONNELLE	35 - 39
SECTION 150	COUR SUPREME	40 - 46
SECTION 155	HAUTE COUR DE JUSTICE	47 - 49
SECTION 160	CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL	50 - 54
SECTION 170	HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	55 - 58
SECTION 180	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	59 - 71
SECTION 185	MINISTERE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE	72 - 81
SECTION 190	BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL	82 - 86
SECTION 192	MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	87 - 91
SECTION 195	COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT	92 - 95
SECTION 210	MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	96 - 107
SECTION 220	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROIT DE L'HOMME	108 - 122
SECTION 223	OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE	123 - 128
SECTION 226	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME	129 - 132
SECTION 230	MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE	133 - 143
SECTION 310	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	144 - 190
SECTION 311	CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES	191 - 195
SECTION 312	AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS/DELEGATIONS SERVICES PUBLICS (ARMDS)	196 - 199
SECTION 320	MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE	200 - 211
SECTION 323	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	212 - 227
SECTION 328	MINISTERE DE LA REFONDATION DE L'ETAT CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	228 - 233
SECTION 330	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION	234 - 257
SECTION 334	AUTORITE PROTECTION DONNEES A CARACTERE PERSONNEL	258 - 263
SECTION 340	MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE	264 - 270
SECTION 341	MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE	271 - 277
SECTION 380	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	278 - 301
SECTION 410	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	302 - 321
SECTION 412	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	322 - 336
SECTION 510	MINISTERE DE LA CULTURE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME	337 - 361
SECTION 520	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	362 - 378
SECTION 610	MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL	379 - 407
SECTION 614	HAUT CONSEIL NAT. LUTTE CONTRE LE SIDA	408 - 412
SECTION 640	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE	413 - 429
SECTION 700	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES	430 - 449
SECTION 714	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	450 - 475
SECTION 720	MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU	476 - 499
SECTION 730	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	500 - 510
SECTION 732	HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION	511 - 515
SECTION 740	MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT	516 - 530
SECTION 820	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PËCHE	531 - 564
SECTION 850	COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	565 - 568

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABFN : Agence du Bassin du Fleuve Niger

ABS : Appui Budgétaire Sectoriel

ACCT : Agence Centrale Comptable du Trésor

ACEFOR : Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation

ACMAD : Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement

ACTE : Appui aux Collectivités Territoriales en matière d'Education

ADM : Aéroport Du Mali

ADR : Agences de Développement Régional

ADRS : Agence de Développement Rural de la Vallée du Fleuve Sénégal

AE-CP : Autorisations d'Engagement : Crédits de Paiement

AEP : Adduction d'Eau Potable

AER : Agence de l'Energie Renouvelable

AES : Adduction d'Eau Sommaire

AFD : Agence Française pour le Développement

AGCC2 : Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase 2

AGEFAU : Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel

AGETIC : Agence des Technologies de l'Information et de la Communication

AGETIER : Agence d'exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Équipements Ruraux

AGR : Activités Génératrices de Revenus

AGRA : Alliance pour une Révolution verte en Afrique

AICE2 : Application Intégrée de la Comptabilité de l'Etat

AMADER : Agence Malienne de Développement de l'Energie Rurale

AMAM : Agence Malienne de Métrologie

AMALAN : Académie Malienne des Langues

AMANORM : Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité

AMAP : Agence Malienne de Presse

AMARAP : Agence Malienne de Radio Protection

AMCOMET : Conférence Ministérielle Africaine de la Météorologie

AMC : Ateliers Militaires Centraux

ANAC : Agence Nationale de l'Aviation Civile

ANADEB : Agence Nationale de Développement des Biocarburants

ANCD : Agence Nationale de Communication du Développement

ANE : Acteurs Non Étatiques

ANGESEM : Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali

ANICT : Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales

ANPE : Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi

AN-RM : Assemblée Nationale de la République du Mali

APC : Approche Par les Compétences

APCM : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

APCMM : Assemblée Permanente des Chambres de Métier du Mali

API : Agence de Promotion des Investissements

APEJ : Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

APEX : Agence pour la Promotion des Exportation

APRM : Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali

ASACE : Association Signataire d'Accord Cadre avec l'Etat

ASACO : Association des Santé Communautaire

ATI : Agence d'Aménagement des Terres et de fourniture de l'eau d'Irrigation

AUREP : Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière

BCS : Bureau Central de la Solde

BEEC : Bureau d'Expertise d'Évaluation et de Certification des diamants bruts

BID : Banque Islamique pour la Développement

BMCESP : Bureau du Modérateur de Concertation État /Secteur Privé

BOP : Budget Opérationnel de Programme

BRMN : Bureau de restructuration et mise à niveau des entreprises industrielles du Mali

BSI : Budget Spécial d'Investissement

BT : Brevet de Technicien

BUMDA : Bureau Malien du Droit d'Auteur

BVG : Bureau du Vérificateur Général

CAA : Centres d'Apprentissage Agricole

CAAGM : Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés

CADA : Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du secteur de l'Agriculture

CADD : Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration

CADDEE : Cellule d'Appui à la Déconcentration et à la Décentralisation du Secteur Énergie-Eau

CAF : Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle

CAFé : Centres d'Apprentissage Féminin

CAISFF : Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Financiers et Fiscaux

CAMM-BFK : Conservatoire des Arts et Métiers multimédia Balla Fasséké Kouyaté

CAP : Centres d'Animation Pédagogique

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnel

CARFIP : Cellule d'Appui à la Reforme des Finances Publiques ;

CBMT : Cadre Budgétaire à Moyen Terme

CC : Conseils de Cercles

CCLMT : Cellule de Lutte Contre les Mouches Tsé-tsé

CCMD : BRE : Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa

CCS/SFD : Cellule de Contrôle et de Surveillance des Système Financiers Décentralisés

CDA : Centre de développement du secteur agroalimentaire

CDAT : Centre de Développement de l'Artisanat Textile

CDI : Commissariat au Développement Institutionnel

CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CDN : Comité Directeur National

CDPE : Centres de Développement de la Petite Enfance

CED : Centres d'Education pour le Développement

CEDEAO : Communauté Economique de Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEI : Centres d'Education pour l'Intégration

CEMAPI : Centre Malien de promotion de la Propriété Industrielle

CENTIF : Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière

CENOU : Centre National des Œuvres Universitaires

CERCAP : Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer

CESC : Conseil Economique Social et Culturel

CETRU : Cellule des Travaux d'Urgence Routiers

CFCT : Centre de Formation des Collectivités

CFD : Centre de Formation pour le Développement

CFP : Centre de Formation Professionnelle

CFP-SAT : Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique

CFPF-T : Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro

CGS : Comité de Gestion Scolaire

CICB : Centre International des Conférences de Bamako

CIGEM : Centre d'Information et de Gestion des Migrations

CIGMA : Centre d'Information Gouvernementale du Mali

CILSS : Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

CMC : Conseil Malien des Chargeurs

CIGEM : Centre d'Information et de Gestion des Migrations

CMDT : Compagnie Malienne de Développement du Textile

CM/UEMOA : Conseil de Ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

CMTR : Conseil Malien des Transporteurs Routier

CNAOM : Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali

CNASA : Centre national d'Appui à la Santé Animale

CNCM : Centre National de la Cinématographie du Mali

CNCS : Centre National de Cantines Scolaires

CNECE : Centre National des Examens et Concours de l'Éducation

CNLCP : Centre de Lutte conte Criquet Pèlerin

CNLP : Centre National de la Lecture Publique

CNLTE : Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants

CNMU : Commission Nationale Malienne pour l'UNESCO

CNIA : Centre National d'Insémination Artificiel Animale

CNODER : Cadre National d'Orientation du Développement Economique Régional

CNOU : Centre National des Opérations d'Urgence

CNRA : Comité National de la Recherche Agricole

CNR-ENF : Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle

CNREX/BTP : Centre National de Recherche et d'Expérimentation pour le Bâtiment et les Travaux

COLLOC : Logiciel de gestion budgétaire et Comptable des Collectivités Territoriales

COMANAV : Compagnie Malienne de Navigation

COVACC : Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crises

CPA : Centre de Promotion d'Appui

CPA/SFD : Centre de Promotion et d'Appui aux Systèmes Financiers Décentralisés

CPER : Contrats Plans Etat-Régions ou District

CPM : Comité de Prévision et de Modélisation

CPS/CI : Cellule de Planification et de Statistique / Coopération Internationale

CPS/SDR : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural

CPS/SICAEPIP : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé

CPS-SEEUDE : Cellule de Planification et de Statistique du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l'Etat

CPS/SME : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mine-Energie

CREDD : Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable

CROCEP : Comité Régional d'Orientation, de Coordination et d'Evaluation du Prodess

CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

CSCOM : Centre de Santé Communautaire

CSCRP : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

CSLP : Cellule Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

CSPP : Cellule de suivi des projets et programmes financés par les PTF

CSREF : Centre de Santé de Référence

CT : Collectivités Territoriales

CVJR : Commission Vérité, Justice et Réconciliation

DAE : Directions d'Académie d'Enseignement

DCPNAT : Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire

DCSSA : Direction centrale des Services de Santé des Armées

DEF : Diplôme d'Etudes Fondamentales

DFM : Direction des Finances et du Matériels

DGAT : Direction Générale de l'Administration du Territoire

DGB : Direction Générale du Budget

DGD : Direction Générale des Douanes

DGDP : Direction Générale de la Dette Publique

DGESRS : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

DGI : Direction Générale des Impôts

DGME : Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur

DGMP DSP : Direction Générale des Marchés Publics et Délégation des Services Publics

DNCC : Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence

DNCF : Direction Nationale du Contrôle Financier

DNEC : Direction Nationale de l'Etat Civile

DNEF : Direction Nationale de l'enseignement Fondamental

DNEN : Direction Nationale de l'Enseignement Normal

DNENF-LN : Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales

DNEPS : Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale

DNESG : Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général

DNFP : Direction Nationale de la Formation Professionnelle

DNFPP : Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel

DNP : Direction Nationale de la Pédagogie

DNT : Direction Nationale du Travail

DNTCP : Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique

DPBEP : Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle

DPPD PAP : Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et projets Annuels de Performance

DRH : Direction des Ressources humaines

DRPPV : douane

DRT : Direction Régionale du Travail

DSAF : Direction des Services Administratifs et Financiers

EBES : Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux

EFEP : Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires

EMAA : Etat-major de l'Armée de l'Air

EMIA : Ecole Militaire Inter Arme

EMOP : Enquête Modulaire et Permanente

ENSup : Ecole Normale Supérieure

EPS : Education Physique et Sportive

ESJSC : Ecole Supérieure de Journalisme et des sciences de la Communication

ESO : Ecole des Sous Officiers

ETP : Enseignement Technique et Professionnel

FAFPA : Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage

FDE : Fonds de Développement Economique

FIER : Formation, Insertion et appui à l'Entreprenariat des jeunes Ruraux

FMI : Fonds Monétaire International

GAR : Gestion Axée sur les Résultats

GFP : Gestion des Finances Publiques

GRH : Gestion des Ressources Humaines

GRI-GAR Mali : Groupe de Réflexion sur l'Institutionnalisation de la GAR au Mali

HCC : Haut Conseil des Collectivités

HCME : Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur

HIMO : Haute Intensité de Mains d'Œuvre

IES : Institutions d'Education Spéciale

IFM : Instituts de Formation des Maîtres

IFP : Institut de Formation Professionnelle

IGEN : Inspection Générale de l'Education Nationale

INFTS : institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

INIFORP : Institut National d'Ingénierie et de Formation Professionnelle

INSTAT : Institut National de Statistique

IPRES : Inspections Pédagogiques Régionales de l'Enseignement Secondaire

LC : Langue et Communication

LOPM : Loi d'Orientation et de Programmation Militaire

LT : Lycée Technique

MAEP : Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs

MDC : Missions Diplomatiques et Consulaires

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

MEN : Ministère de l'Education Nationale

OCS : Office Central des Stupéfiants

ODD : Objectifs du Développement Durable

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONEF : Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

ONEF : Office National de l'Emploi et de la Formation

ORSEC : Ordre et Sécurité

PACD : Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants

PACEN : Projet d'Appui à la Consolidation de l'Education au Nord

PADE : Programme d'Appui à la décentralisation de l'Education

PADES : Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur

PAFIP : Programme d'Appui à la formation et à l'Insertion Professionnelle

PAG : Programme d'Action du Gouvernement

PAGAM/GFP : Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la

PAGE : Projet d'Appui à la Gouvernance Economique

PANETEM : Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali

PAP : Projets Annuels de Performance

PAQAMA : Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Accès à l'Education au Mali

PDI : Programme de Développement Institutionnel

PEJ : Programme Emplois Jeunes

PGT : Paierie Générale du Trésor

PIB : Tableau des Opérations Financières de l'Etat

PIEV : Projet d'Insertion des Enfants Vulnérables

PISE : Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education

PIT : Programme d'Initiatives Transfrontalières

PMAJ : Projet de formation en Mécanique Auto et d'insertion socioprofessionnelle des Jeunes

PME/PMI : Petite et Moyenne Entreprise/ Petite et Moyenne Industrie

PMK : Prytanée Militaire de Kati

PNE : Politique Nationale de l'Emploi

PNFP : Politique Nationale de Formation Professionnelle

PNPS : Politique Nationale de Protection Sociale

PNR : Politique Nationale en matière de Religion

PNT : Politique Nationale du Travail

PONAM : Politique Nationale de Migration

PPM : Plan de Passation des Marchés

PPTD : Programme Pays de Promotion du Travail Décent

PPTE : Pays Pauvre Très Endetté

PROCEJ : Projet Développement des Compétences et Emploi des Jeunes

PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Education

PRODEFPE : Programme Décennal pour le Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi

PRRE : Projet de Reconstruction et de Relance Economique

PST : Potentiel Scientifique et Technique

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PTG : Programme de Travail Gouvernemental

PTI : Programme Triennal d'Investissement

PUEPT : Projet d'Urgence Education Pour Tous

RAP : Rapport Annuel de Performance

RAVEC : Recensement Administratif à vocation d'Etat Civil

RGD : Recettes Générales du District

RH : Ressources Humaines

SHA : Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide ;

SMT : Sciences, Mathématiques et Technologie

SNACR : Schéma National d'Analyse et de Couverture de Risques

SSA/P : Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TED : Tableau d'Effectifs et de Dotation

TRE : Techniques de Recherche d'Emploi

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africain

UMOCI : Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré

UNDAF : Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali

UOP : Unité Opérationnelle de Programme

VA : Valeur Actualisée

VN : Valeur Nominale

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de modernisation de la gestion des finances publiques au Mali, le budget d'Etat est désormais présenté par politiques publiques depuis l'exercice budgétaire 2018.

Le présent Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP) qui porte sur la période 2021-2023 est élaboré conformément à la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois des Finances, qui stipule en son article 45 que la loi de Finances de l'année est accompagnée **«des documents de programmation pluriannuelle des dépenses, tels que prévus à l'article 52 de la présente loi, ayant servi de base à la préparation des budgets des ministères».**

Le DPPD-PAP 2021-2023 est la traduction de la politique budgétaire dont la référence est le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 et de la mise en œuvre des grandes lignes de la feuille de route de la transition se déclinant en cinq (05) Axes comme suit : (i) renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national; (ii) promotion de la bonne gouvernance; (iii) réforme du système éducatif; (iv) réformes politiques et institutionnelles et (v) adoption d'un pacte de stabilité sociale.

Dans ce contexte, le DPPD-PAP 2021-2023 prend en charge :

- la prise en compte de la feuille de route de la transition ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;
- la consolidation des acquis de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) 2015 -2019 ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure (LPSI) 2017-2021 ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation du Secteur de la Justice (LOPJ) 2020-2024 ;
- la consolidation des acquis dans les secteurs sociaux et le renforcement du capital humain ;
- le financement des investissements structurants dans les secteurs productifs dont l'agriculture et le renforcement de la décentralisation budgétaire.

Le DPPD-PAP est présenté par ministère, par institution et par programme. Son contenu observe deux mesures essentielles : (i) la rationalisation des charges récurrentes au profit des dépenses d'investissement et (ii) la justification au premier francs des propositions de crédits sur la base des déterminants des dépenses.

Au titre de l'aspect pluri-annualité budgétaire, le document est structuré par ministère/ institution comme suit :

- mission ministère/ Institution ;

- contraintes et défis ;
- évolution d'indicateurs socio-économiques finaux non imputables à un programme particulier ;
- programmation des dépenses sur la période t + 1 à t + 3 par catégorie économique en ressources et en dépenses par programme ;
- commentaires sur les liens entre l'évolution de l'allocation intra-ministérielle des ressources et la stratégie du secteur ou du ministère.

S'agissant de l'aspect annualité budgétaire, les informations relatives aux programmes du Ministère/Institution font ressortir par programme :

- la présentation stratégique du programme ;
- la description du programme, ses actions et projets ;
- la présentation détaillée des objectifs et indicateurs avec les valeurs cibles chiffrées ;
- les prévisions financières par action et par nature économique ;
- les prévisions d'effectif ;
- les autorisations d'engagement.

Outre la prise en charge des Institutions et organismes assimilés, la cartographie des programmes du DPPD-PAP 2021-2023, est structurée conformément à la répartition des services entre la Primature et les départements ministériels suivant le Décret n°2020-0096/PM-RM du 16 octobre 2020, portant répartition des services publics entre la Primature et les départements ministériels. Ainsi, la cartographie des programmes pour 2021 enregistre, **d'une part, au niveau du budget général la suppression de dix (10) programmes d'administration générale, et d'autre part, au niveau des Comptes Spéciaux du Trésor (CST) la création d'un programme et la suppression d'un autre**. Les dix (10) programmes d'administration générale supprimés au niveau du budget général concernent les ex-Ministères ci-après :

- ex-Ministère de l'Intégration Africaine ;
- ex-Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté ;
- ex-Ministère des Mines et du Pétrole ;
- ex-Ministère de l'Economie Numérique et de la Prospective ;
- ex-Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social ;
- ex-Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population ;
- ex-Ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine ;
- ex-Ministère de la Promotion de l'Investissement Privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entreprenariat National ;
- ex-Ministère de l'Elevage et de la Pêche ;
- ex-Ministère de l'Artisanat et du Tourisme.

La création et la suppression au niveau des CST concernent respectivement le « Fonds d'Etude d'Impact Environnemental et Social » et le « Fonds d'Appui pour la Promotion de la Recherche pétrolière ».

A l'issue de ces modifications, le DPPD-PAP 2021 - 2023 s'articulera autour de :

- 138 programmes dont 29 programmes de pilotage, 97 programmes opérationnels, 1 programme des budgets annexes et 11 programmes de Comptes spéciaux du Trésor (CST) ;
- 323 actions dont 118 dans les programmes de pilotage, 187 dans les programmes opérationnels, 7 dans le programme des budgets annexes et 11 dans les programmes des Comptes Spéciaux du Trésor ;
- 449 objectifs dont 110 dans les programmes de pilotage, 316 dans les programmes opérationnels, 2 dans le programme des budgets annexes et 21 dans les programmes des Comptes Spéciaux du Trésor ;
- 1 112 indicateurs dont 249 dans les programmes de pilotage, 801 dans les programmes opérationnels, 14 dans le programme des budgets annexes et 48 dans les programmes des Comptes Spéciaux du Trésor.

En 2021, les Autorisations d'Engagement de dépenses pour les programmes de pilotage s'élèveront à 128,349 milliards de FCFA contre 145,750 milliards de FCFA dans la loi de Finances rectifiée 2020, soit une diminution de 17,401 milliards de FCFA et leurs crédits de paiement sont évalués à 582,555 milliards de FCFA en 2021 contre 722,243 milliards de FCFA dans la loi de Finances rectifiée 2020, soit une diminution de 139,688 milliards de FCFA.

S'agissant des Programmes opérationnels, les Autorisations d'Engagement de dépenses s'élèveront à 555,044 milliards de FCFA contre 547,327 milliards de FCFA dans la loi de Finances rectifiée 2020, correspondant à une augmentation de 7,717 milliards de FCFA. Quant à leurs crédits de paiement, ils sont évalués à 1 433,926 milliards de FCFA contre 1 217,899 milliards de FCFA dans la loi de Finances rectifiée 2020, soit une augmentation de 216,026 milliards de FCFA.

Pour le Programme des Budgets annexes, les Autorisations d'Engagement de dépenses s'élèveront en 2021 à 2,151 milliards de FCFA contre 2,648 milliards de FCFA en 2020, soit une diminution de 0,497 milliard de FCFA et leurs crédits de paiement sont évalués à 8,113 milliards de FCFA en 2021 contre 9,105 milliards de FCFA en 2020, soit une diminution de 0,992 milliard de FCFA.

Enfin les Autorisations d'Engagement de dépenses pour les programmes des Comptes Spéciaux du Trésor s'élèveront à 72,604 milliards de FCFA contre 74,194 milliards de FCFA en 2020, soit une diminution de 1,590 milliard de FCFA et les crédits de paiement sont évalués à 170,134 milliards de FCFA en 2021 contre 202,386 milliards de FCFA en 2020, soit une diminution de 32,252 milliards de FCFA.

Afin de tirer les leçons de l'exécution du budget 2021, un Rapport Annuel de Performance (RAP) sera élaboré en fin de gestion. Il permettra d'exposer les résultats de l'évaluation du présent Projet Annuel de Performance (PAP).

SECTION :120 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Les missions de la Présidence de la République sont énumérées dans les articles 29, 38 et 52 de la Constitution du 25 février 1992 aux termes desquels le Président de la République veille au respect scrupuleux de la Constitution et au fonctionnement régulier des institutions et des pouvoirs publics.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis majeurs de la Présidence de la République sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

D'une manière générale, la mise en oeuvre des différents programmes de la Présidence de la République rencontre beaucoup de contraintes liées aux spécificités de la superstructure. Il s'agit entre autres de :

- la multiplicité des intervenants pouvant conduire à de potentiels conflits de compétence ;
- la faible disponibilité de statistiques fiables pour de bonnes prévisions et la prise de décision ;
- la faible prévisibilité des phénomènes socio-politiques ;
- l'inadéquation des ressources par rapport aux besoins.

I.2.2 Défis

D'énormes défis se posent à notre superstructure.

Il s'agit essentiellement :

- de fixer clairement et faire respecter les domaines de compétences ;
- d'améliorer rapidement le système statistique national ;
- d'assurer sans cesse une gestion efficiente des ressources.

I.3 La politique sectorielle

Les missions de la Présidence s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des objectifs spécifiques des axes préalables 1 et 2 du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	IDE entrant	$ US	-	562	366	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Formulation et coordination de l'action présidentielle	6 928 781	7 428 601	6 704 523	7 599 542
Administration générale	6 074 267	6 666 187	8 238 703	9 219 113
Sécurité et défense	1 127 463	1 904 717	2 079 053	2 351 099
Total :	**14 130 511**	**15 999 505**	**17 022 279**	**19 169 754**

<u>Tableau 2</u> : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 524 061	1 897 088	1 589 790	1 734 244
Biens et services	11 343 323	11 222 900	12 979 643	14 791 740
Transferts et subventions	608 000	2 279 517	2 076 171	2 398 932
Investissement	655 127	600 000	376 675	244 838
Total :	**14 130 511**	**15 999 505**	**17 022 279**	**19 169 754**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.001 Formulation et coordination de l'action présidentielle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général de la Présidence de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.001 s'occupe de l'analyse :

i) stratégique et le suivi de la conjoncture socio-économique, culturelle et religieuse au plan national, sous régional et international ;

ii) de la situation politique nationale et internationale ainsi que le suivi des activités diplomatiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.001 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) au développement économique, social et culturel du pays (ii) au contrôle et la supervision de l'activité gouvernementale, (iii) au développement des initiatives d'intégration sous régionale, régionale et internationale.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Impulser le développement économique, social et culturel du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités de développement économique	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Comptes rendus des rencontres (conseil supérieur de l'agriculture, conseil présidentiel de l'investissement, conseil supérieur de la magistrature, cellule affaire économique emploi formation professionnelle)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités organisées / Nombre d'activités prévues) x100.					
1.2 Taux de réalisation des actions sociales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : comptes rendus des rencontres (session du haut conseil national de lutte contre le sida, distinctions honorifiques, organisation de la société civile)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'actions sociales organisées / Nombre d'actions sociales prévues) x100.					
1.3 Taux de réalisation des actions culturelles	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100.					

Objectif 2: Assurer le contrôle et la supervision de l'action gouvernementale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage des rapports de contrôle analysés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Bulletin de synthèse des rapports					
Précision Méthodologique : (Nombre de rapports analysés / Nombre total de rapports soumis à l'analyse) x 100.					
2.2 Taux de décernement des distinctions honorifiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (Nombre de distinctions honorifiques décernées / Nombre de distinctions honorifiques prévues) x 100.					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 083 776	1 274 856	1 135 984	1 238 235
Biens et services	4 877 005	4 526 484	4 921 084	5 791 312
Transferts et subventions	318 000	1 027 261	270 780	325 157
Investissement	650 000	600 000	376 675	244 838
Total :	**6 928 781**	**7 428 601**	**6 704 523**	**7 599 542**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Pilotage de la stratégie présidentielle.	6 124 209	6 665 903	6 163 581	7 164 131
Coordination et surveillance de l'action présidentielle	804 572	762 698	540 942	435 411
Total :	**6 928 781**	**7 428 601**	**6 704 523**	**7 599 542**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	21	23	25	29
CATEGORIE B1	2	2	4	8
CATEGORIE B2	6	6	8	12
CATEGORIE C	2	2	3	5
AUTRES	119	112	119	130
Total :	**150**	**145**	**159**	**184**

Action 01 Pilotage de la stratégie présidentielle.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 080 651	1 253 169	1 113 718	1 213 966
Biens et services	4 725 558	4 385 473	4 779 083	5 625 008
Transferts et subventions	318 000	1 027 261	270 780	325 157
Total	**6 124 209**	**6 665 903**	**6 163 581**	**7 164 131**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Mise en oeuvre des activités de développement économique	2 406 920
1.1.2	Prise en charge du fonctionnement des services (entretiens matériels)	2 360 600
1.1.3	Appui au fonctionnement (Vice Président)	1 650 000
1.3.1	Mise en oeuvre des activités de promotion culturelle	143 583
2.2.1	Prise en charge du fonctionnement (dont salaires, déplacements, communication, distinctions honorifiques)	404 800
Total		**6 965 903**

Action 02 Coordination et surveillance de l'action présidentielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	3 125	21 687	22 266	24 269
Biens et services	151 447	141 011	142 001	166 304
Investissement	650 000	600 000	376 675	244 838
Total	**804 572**	**762 698**	**540 942**	**435 411**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1	Mise en oeuvre des activités de développement social	156 438
2.1.1	Productions de rapports de synthèse (contrôle) et de bulletins	6 260
2.1.2	Réhabilitations bureaux et villas à Koulouba	300 000
2.1.3	Construction du mur de la Plateforme à Koulouba	300 000
Total		**762 698**

Le Programme : 1.002 Administration générale

Responsable du programme : le Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles, financières et des infrastructures de la Présidence de la République. Il renferme, la gestion des activités des palais et résidences ainsi que celles du courrier, des archives et de la documentation.

Pour sa mise en oeuvre, il dispose d'une seule action : "coordination administrative et financière".

Les structures, services et projets qui composent cette action sont les suivants :

- Intendance des palais ;
- Direction Administrative et Financière ;
- Parc présidentiel ;
- Bureau du courrier.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 1.002 vise à atteindre spécifiquement quatre (4) objectifs.

i) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;

ii) améliorer le fonctionnement des services ;

iii) améliorer le suivi des politiques et stratégies de l'action gouvernementale ;

iv) assurer une meilleure visibilité des actions menées par la Présidence de la République.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	99	99
Moyen de Vérification : comptes administratifs					
Formule : (montant exécuté / dotation budgétaire) X 100.					
1.2 Taux de satisfaction des cadres organiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : actes administratifs					
Précision Méthodologique : (nombre de postes pourvus /nombre de postes prévus dans le cadre organique) x 100.					
1.3 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport de formation					
Précision Méthodologique : (nombre d'agents formés / nombre d'agents à former) x 100.					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	440 285	622 232	453 806	496 009
Biens et services	5 403 982	5 658 447	6 942 791	7 737 841
Transferts et subventions	230 000	385 508	842 106	985 263
Total :	**6 074 267**	**6 666 187**	**8 238 703**	**9 219 113**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination administrative et financière	6 074 267	6 666 187	8 238 703	9 219 113
Total :	**6 074 267**	**6 666 187**	**8 238 703**	**9 219 113**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	19	20	24	32
CATEGORIE B1	8	7	10	16
CATEGORIE B2	9	10	13	19
CATEGORIE C	3	3	5	9
AUTRES	186	186	193	202
Total :	**225**	**226**	**245**	**278**

Action 01 Coordination administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	440 285	622 232	453 806	496 009
Biens et services	5 403 982	5 658 447	6 942 791	7 737 841
Transferts et subventions	230 000	385 508	842 106	985 263
Total	**6 074 267**	**6 666 187**	**8 238 703**	**9 219 113**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Approvisionnement en biens et services (fonctionnement, entretiens, fournitures)	5 739 184
1.2.1	Traitement des salaires et accessoires de salaire	622 232
1.3.1	Renforcement des capacités	4 771
Total		**6 366 187**

Le Programme : 2.001 Sécurité et défense

Responsable de Programme : le Chef d'Etat Major Particulier du Président de la République.

a) Présentation stratégique du programme:

Ce programme vise entre autres, la sécurité du Président de la République et de sa famille, des palais de Koulouba, des résidences du Président de la République, des déplacements et le service des honneurs à rendre au Président de la République.

En outre, le programme assure l'organisation des réunions du conseil supérieur de défense, la tenue des archives, le suivi des décisions issues dudit conseil et de la mise en oeuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM).

La préparation des décisions du Président de la République en matière de défense, le suivi des opérations militaires en cours au Mali : MINUSMA, BARKANE, DAMBE, la consolidation des partenariats bilatéraux et multilatéraux avec ECAP SAHEL EUTM, SGI et G5 Sahel s'inscrivent également dans le cadre de ce programme.

Pour sa mise en oeuvre, le programme dispose d'une action unique : «sécurisation de l'institution Président de la République ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

La mise en oeuvre du programme « Sécurité et Défense» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs:

i) veiller à la sécurité du Président de la République et sa famille;

ii) veiller à la sécurité des Palais et Résidences et assurer le service des honneurs à rendre au Président de la République.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Veiller à la sécurité du Président de la République, de sa famille, des palais et résidences

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des missions réalisées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité.					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100.					
1.2 Taux d'exécution des activités de renforcement de capacités	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées / Nombre de formations programmées) x100.					

Objectif 2: Assurer la prospective en matière de défense et de sécurité d'une part et coordonner la gestion des crises au niveau national d'autre part					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Pourcentage des missions réalisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de mission
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	1 062 336	1 037 969	1 115 768	1 262 587
Transferts et subventions	60 000	866 748	963 285	1 088 512
Investissement	5 127			
Total :	**1 127 463**	**1 904 717**	**2 079 053**	**2 351 099**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Sécurisation de l'institution Président de la République	1 127 463	1 904 717	2 079 053	2 351 099
Total :	**1 127 463**	**1 904 717**	**2 079 053**	**2 351 099**

Action 01 Sécurisation de l'institution Président de la République

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	1 062 336	1 037 969	1 115 768	1 262 587
Transferts et subventions	60 000	866 748	963 285	1 088 512
Investissement	5 127			
Total	**1 127 463**	**1 904 717**	**2 079 053**	**2 351 099**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Mise en oeuvre des activités de sécurité du Président de la République	1 466 717
1.2.1	Renforcement des capacités	38 000
2.1.1	Mise en oeuvre des missions prospectives	400 000
Total		**1 904 717**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.001	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
REHABILITATION /AMENAGEMENT BUREAUX & VILLAS KOULO		300 000	650 000	300 000	376 675	244 838
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUR DE CLOTURE DE LA PLA		300 000	0	300 000	0	0
Total :		**600 000**	**650 000**	**600 000**	**376 675**	**244 838**

SECTION :130 PRIMATURE

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Primature est chargée de la coordination, de l'impulsion et du contrôle de l'action gouvernementale. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- élaborer la politique générale du Gouvernement ;
- déterminer et conduire la politique de la nation ;
- diriger et coordonner l'action gouvernementale ;
- contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'Etat ;
- élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'archives et assurer la coordination, le contrôle et la mise en oeuvre de cette politique ;
- développer les ressources humaines au sein de l'administration publique ;
- défendre les intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes personnalisés ;
- contribuer à la préservation de la paix et au développement des Régions du Nord du Mali.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans l'accomplissement de sa mission, la Primature fait face à certaines contraintes et se propose de relever les défis qui en découlent.

I.2.1 Contraintes

- Baisse graduelle des ressources budgétaires destinées à la prise en charge des besoins de plus en plus croissants dans le cadre de la réalisation des activités des programmes ;
- Acuité de la crise sécuritaire et sanitaire sur toute l'étendue du territoire ;
- Insuffisance des effectifs dans certains services de la Primature ;
- Faible appropriation du contrôle interne par les gestionnaires comme outil de gestion ;
- Faible capacité en audit de performance ;
- Inadéquation entre la régulation budgétaire et la mise en oeuvre du plan de passation des marchés ;
- Difficultés de recouvrement des ressources des décisions de justice favorables à l'Etat ;
- Récurrence des crises politiques ;
- Difficultés de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- Faible capacité en planification ;
- Mauvaise conservation des archives historiques.

I.2.2 Défis

- Ajustement des besoins aux ressources budgétaires ;
- Instauration de la paix et de la sécurité sur toute l'étendue du territoire ;
- Renforcement des effectifs des services de la Primature ;
- Passage d'une logique de vérification centrée sur la régularité à une logique de vérification centrée sur la performance ;
- Mise en place de services d'audit interne dans les services de l'administration publique ;
- Renforcement des capacités en audit de performance et en audit interne ;
- Recouvrement des recettes issues des décisions de justice favorables à l'Etat ;
- Mise en place d'un mécanisme de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- Renforcement des capacités en planification ;
- Préservation des archives historiques à travers la numérisation ;
- Mise en place d'un dispositif de veille aux crises politiques.

I.3 La politique sectorielle

Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) est le socle de la politique gouvernementale dont découle la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPG) et le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG). Le CREDD 2019-2023 servira de cadre de référence à la politique budgétaire de 2021.

La politique budgétaire 2021 sera prudente compte tenu des engagements économique et financier avec le Fonds Monétaire International

Tableau 1 : **Quelques indicateurs - 2019**

(FMI) et les programmes de convergence, de surveillance multilatérale, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

2016

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Taux d'exécution du Programme de Travail Gouvernemental (PTG)	%	68,65	65,36	61,05	45,67
2	Taux d'adoption des textes législatifs et réglementaires	%	98	99	99	99
3	Nombre de textes législatifs et règlementaires numérisés et publiés dans la Base Documentaire Structurée	Nombre	500	1509	1107	1135
4	Taux de Propreté des bâtiments et espaces communs	%	-	100	100	100
5	Fiabilité et fonctionnalité des équipements	%	-	90	100	900
6	Taux d'exécution du programme annuel de missions de vérification	%	90	94	90	80
7	Taux de réussite aux évaluations de fin de formation initiale	%	100	-	-	-
8	Taux de traitement des archives collectées	%	70	80	90	90
9	Nombre d'articles communiqués aux usagers	Nombre	645	893	4692	5216
10	Pourcentage de procès gagnés	%	53,20	58,70	54,40	56,48
11	Pourcentage des recouvrements issus des décisions de justice favorables à l'Etat	%	0	0	0	0

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale	5 931 321	7 000 140	5 933 719	6 885 293
Administration générale et contrôle	5 457 383	4 735 383	5 294 132	5 851 935
Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés	455 750	607 157	433 166	488 564
Total :	**11 844 454**	**12 342 680**	**11 661 017**	**13 225 792**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 754 694	2 086 314	1 808 612	1 977 415
Biens et services	6 072 536	6 891 356	6 871 488	7 870 142
Transferts et subventions	3 070 349	2 415 010	2 152 804	2 487 785
Investissement	946 875	950 000	828 113	890 450
Total :	**11 844 454**	**12 342 680**	**11 661 017**	**13 225 792**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.003 Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale

Responsable de programme : Le Directeur de Cabinet Adjoint du Premier ministre.

a) Présentation stratégique :

Le programme vise :

i) l'élaboration du programme d'action du gouvernement (PAG) ;

ii) la coordination, le suivi et l'évaluation du programme de travail gouvernemental ;

iii) l'information du citoyen sur l'action gouvernementale ;

iv) le suivi et l'évaluation de la situation sécuritaire du pays ;

v) l'amélioration du cadre de vie et de travail de la Cité Administrative ;

vi) l'impulsion du développement des régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka.

Il est découpé en trois (03) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre :

- Action1 : Pilotage de l'action gouvernementale
- Action2 : Coordination administrative
- Action3 : Renforcement des actions de développement dans les régions du Nord.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs:

Le programme «Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale» vise l'atteinte de trois (03) objectifs. Les objectifs et les indicateurs y afférents figurent dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Conduire et coordonner la mise en oeuvre de l'action gouvernementale					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux d'exécution du Plan d'actions du Gouvernement (PAG)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités et rapport d'évaluation					
Précision Méthodologique : (Nombre d'actions réalisées / Nombre d'actions prévues dans le PAG) x 100					
1.2 Taux d'exécution du Programme de Travail Gouvernemental (PTG)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'évaluation du PTG					
Précision Méthodologique : (nombre de dossiers réalisés/nombre de dossiers inscrits au PTG) x100					
1.3 Taux d'adoption des textes législatifs et réglementaires	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'activité et rapport d'évaluation					
Précision Méthodologique : (nombre de projets de textes législatifs et règlementaires adoptés en Conseil des Ministres/nombre prévu dans le PTG) x100					
1.4 Nombre de textes législatifs et règlementaires numérisés et publiés dans la Base Documentaire Structurée	Nombre	1000	1000	1000	1000
Moyen de Vérification : rapport d'activité et base de données					
Précision Méthodologique : décompte du nombre de textes législatifs et règlementaires publiés dans la Base documentaire structurée					
1.5 Nombre de rapports émanant des services de défense et de sécurité analysés	Nombre	443	443	452	452
Moyen de Vérification : rapport d'activité du Cabinet de Défense					
Précision Méthodologique : décompte du nombre de rapports analysés					
1.6 Taux de mise en oeuvre des consignes de sécurité élaborées avec les Hauts Fonctionnaires de Défense	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'activité du Cabinet de Défense					
Précision Méthodologique : (nombre de consignes exécutées/ nombre de consignes élaborées) x100					

Objectif 2: Améliorer le cadre de travail au sein de la Cité Administrative					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de satisfaction des structures de la Cité Administrative	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du SGCA, Rapport de sondage					
Précision Méthodologique : (Nombre de structures satisfaites / Nombres total de structures) x100					
2.2 Taux de satisfaction de la fiabilité et de la fonctionnalité des équipements	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du SGCA, Rapport de sondage					
Précision Méthodologique : (Nombre de structures satisfaites / Nombres total de structures) x100					
2.3 Taux de satisfaction de la fiabilité et de la fonctionnalité du RMS	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité du SGCA, Rapport de sondage					
Précision Méthodologique : (Nombre de structures satisfaites / Nombres total de structures) x100					

Objectif 3: Impulser le développement dans les régions du Nord du Mali : Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Nombre de concertations régionales et interrégionales sur les thématiques de la paix et du développement organisées et/ou appuyées	Nombre	2	2	2	2
Moyen de Vérification : procès-verbaux et comptes rendus					
Précision Méthodologique : dénombrement					
3.2 Nombre de jeunes réinsérés	Nombre	300	300	300	300
Moyen de Vérification : conventions de financement et procès-verbaux					
Précision Méthodologique : dénombrement					
3.3 Nombre d'infrastructures socio-économiques réalisées et/ou réhabilitées	Nombre	3	3	3	3
Moyen de Vérification : rapport de passation des marchés, marchés/contrats, procès-verbaux de réception					
Précision Méthodologique : dénombrement					
3.4 Nombre de rapports de suivi des Projets et Programmes	Nombre	4	4	4	4
Moyen de Vérification : rapport de suivi, missions de terrain					
Précision Méthodologique : dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	1 010 994	1 362 204	1 041 933	1 135 833
Biens et services	3 681 292	4 248 901	3 826 709	4 487 924
Transferts et subventions	1 239 035	1 239 035	1 065 077	1 261 536
Investissement		150 000	0	0
Total :	**5 931 321**	**7 000 140**	**5 933 719**	**6 885 293**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Pilotage de l'action gouvernementale	2 899 286	3 193 268	2 790 223	3 182 462
Coordination Administrative	2 333 000	3 107 837	2 461 649	2 889 674
Renforcement des actions de développement dans les régions du nord	699 035	699 035	681 847	813 157
Total :	**5 931 321**	**7 000 140**	**5 933 719**	**6 885 293**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	58	55	59	66
CATEGORIE B1	29	32	35	41
CATEGORIE B2	26	29	32	38
CATEGORIE C	8	8	10	14
AUTRES	198	192	198	205
Total :	**319**	**316**	**334**	**364**

Action 01 Pilotage de l'action gouvernementale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	994 975	1 353 512	1 025 420	1 117 707
Biens et services	1 364 311	1 439 756	1 381 573	1 616 376
Transferts et subventions	540 000	400 000	383 230	448 379
Total	**2 899 286**	**3 193 268**	**2 790 223**	**3 182 462**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Elaboration et mise en oeuvre du Plan d'actions du Gouvernement (PAG) 2019-2023	40 000
1.1.2	Suivi et évaluation de la mise en oeuvre du plan d'actions du Gouvernement (PAG) 2019-2023	60 000
1.1.3	Prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'Unité PPP	400 000
1.1.4	Prise en charge des dépenses de souveraineté	554 204
1.2.1	Evaluation du Programme de Travail du Gouvernement au titre du 2ème semestre 2020	2 500
1.2.2	Elaboration et mise en oeuvre du Programme de Travail du Gouvernement au titre de l'année 2021	6 850
1.2.3	Evaluation du Programme de Travail du Gouvernement au titre du 1er semestre 2021	1 500
1.2.4	Organisation des réunions de coordination du Premier ministre (Conseil de Cabinet)	3 200
1.2.5	Organisation de séminaires sur le Programme de Travail Gouvernemental	6 260
1.2.6	Rémunération du Personnel pour le pilotage de l'action gouvernementale	1 353 512
1.2.7	Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité du Premier ministre	22 082
1.3.1	Tenue des sessions du Conseil des Ministres	1 350
1.3.2	Tenue de réunions du Comité de Coordination des Secrétaires Généraux des départements ministériels	1 650
1.3.3	Tenue de réunions interministérielles	3 000
1.3.4	Publication et diffusion des numéros du Journal officiel	4 200
1.3.5	Diffusion régulière des communiqués du Conseil des Ministres	3 700
1.3.6	Suivi de la procédure législative	3 500
1.3.7	Organisation de la consultation des institutions	2 130
1.3.8	Accueil et réception des hôtes et invités de marque du Cabinet du Premier ministre	25 000
1.3.9	Acquisition de biens et services	619 104
1.3.10	Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité de la Cité administrative	30 840
1.4.1	Constitution d'une base de données documentaires, numérisées et classées de textes législatifs et des numéros du Journal officiel	2 200
1.4.2	Numérisation et classement des archives du Secrétariat Général du Gouvernement	1 800
1.4.3	Suivi et coordination des activités des services rattachés au Secrétariat Général du Gouvernement	2 600
1.4.4	Mise à jour et exploitation du logiciel de gestion électronique interconnecté et sécurisé du courrier	1 850
1.4.5	Etude et formulation d'avis juridiques sur l'élaboration des textes législatifs et règlementaires	1 407
1.4.6	Numérisation et classement des archives des services rattachés au Secrétariat Général du Gouvernement	3 020
1.4.7	Mise en place d'un portail documentaire intergouvernemental	1 400
1.5.1	Analyse de rapports et émission d'avis	1 320
1.6.1	Elaboration et supervision de la mise en oeuvre des consignes de sécurité	2 000
1.6.2	Organisation de séminaires avec les Hauts Fonctionnaires de Défense ou d'autres cadres des Forces de Défense, de Sécurité et Civils	2 400
1.6.3	Amélioration des conditions de rentabilité du Cabinet de Défense sur le lieu de travail	28 689
Total		**3 193 268**

Action 02 Coordination Administrative

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	16 019	8 692	16 513	18 126
Biens et services	2 316 981	2 809 145	2 445 136	2 871 548
Transferts et subventions		140 000	0	0
Investissement		150 000	0	0
Total	**2 333 000**	**3 107 837**	**2 461 649**	**2 889 674**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.11	Modernisation SGG	60 000
2.1.1	Rémunération du personnel pour la Coordination administrative	8 692
2.1.2	Entretien des bâtiments (nettoyage, travaux d'électricité, de plomberie, de balayage de ramassage, d'évacuation des ordures, d'entretien des espaces verts, de gardiennage de génie civil et de la peinture)	643 638
2.1.3	Tenue des réunions du comité de gestion pour l'adaptation de la fiche d'appréciation du prestataire, distribution auprès des points focaux de ladite fiche pour renseignement sur les prestations effectuées	2 000
2.1.4	Collecte et traitement des données de la fiche d'appréciation du prestataire pour la délivrance d'attestation de service fait par le SGCA	2 600
2.1.5	Participation au fonctionnement du CNAP	140 000
2.2.1	Réparation et maintenance des climatiseurs, réalisation des travaux d'étanchéité et maintenance des onduleurs, des groupes électrogènes et autres équipements prise en charge des groupes en carburants	123 638
2.2.2	Organisation des sondages en relation avec les points focaux	6 308
2.2.3	Acquisition de biens et services	1 812 821
2.2.4	Prise en charge des dépenses d'alimentation de l'Intendance des Palais	22 140
2.3.1	Maintenance du réseau multiservices (RMS)	286 000
Total		**3 107 837**

Action 03 Renforcement des actions de développement dans les régions du nord

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	699 035	699 035	681 847	813 157
Total	**699 035**	**699 035**	**681 847**	**813 157**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Rémunération du personnel EPA	234 668
3.1.2	Participation au fonctionnement normal du service	163 777
3.1.3	Organisation des cadres de concertation et/ou appuis aux autorités régionales et collectivités territoriales dans le cadre des initiatives d'amélioration de la gouvernance locale	60 000
3.2.1	Appui au financement de projets de réinsertion socio-économique de jeunes non combattants dans les régions affectées par la crise	200 590
3.3.1	Exécution des travaux de réalisation et/ou réhabilitation d'infrastructures socio-économiques de base dans les régions du Nord	30 000
3.4.1	Elaboration de rapports de suivi de l'exécution des projets/programmes dans les régions du Nord	10 000
Total		**699 035**

Le Programme : 1.004 Administration générale et contrôle

Responsable de programme : Le Directeur Administratif et Financier

a) Présentation stratégique :

Le programme « Administration générale et contrôle » vise :

- le contrôle et l'inspection des services, organismes publics et Collectivités territoriales ;

- le renforcement des capacités des ressources humaines de l'Etat et des Collectivités territoriales ;

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la collecte, la centralisation, la conservation et la communication des documents d'archives du Mali.

Ce programme est mis en oeuvre à travers les actions ci-après :

- Renforcement de la gouvernance;
- Coordination administrative et financière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

La mise en oeuvre du programme vise, de façon spécifique, l'atteinte des cinq objectifs suivants :

- Améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales ;
- Assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA ;
- Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles ;
- Assurer une bonne gestion des documents d'archives du Mali.

A ces objectifs, sont associés douze (12) indicateurs de mesure de performance.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et Collectivités territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme annuel des missions de vérification	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CGSP					
Précision Méthodologique : (nombre de missions de vérification effectuées/ nombre de missions programmées) x 100					
1.2 Pourcentage de manuels de procédures administrative, financière et comptable validés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CGSP					
Précision Méthodologique : (nombre de manuels validés / nombre de manuels programmés au cours d'une année) x100					
1.3 Nombre de contrôleurs et inspecteurs formés	Nombre	150	150	180	120
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CGSP					
Précision Méthodologique : dénombrement					

Objectif 2: Assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réussite aux évaluations de fin de formation initiale	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation et rapport d'activités de l'ENA					
Précision Méthodologique : (nombre d'élèves fonctionnaires admis/ nombre total d'élèves fonctionnaires) X 100					
2.2 Taux de réalisation des programmes de formation continue	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation des programmes de formation continue et rapport d'activités de l'ENA					
Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formation réalisées/ nombre de sessions de formation prévues) X 100					

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux d'exécution du Budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif ; situation d'exécution du budget					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits alloués) x 100					
3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus) x 100					
3.3 Taux de satisfaction des cadres organiques des structures de la Primature	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Fichier du personnel ; rapport d'évaluation du budget-programmes					
Précision Méthodologique : (nombre de postes pourvus/nombre de postes à pouvoir) x100					

Objectif 4: Assurer une bonne gestion des documents d'archives du Mali					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Nombre d'articles collectés et transférés	Nombre	5000	5000	5000	6000
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : dénombrement des articles collectés et transférés					
4.2 Taux de traitement des archives collectées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Répertoire par fonds classé					
Précision Méthodologique : (nombre de fonds d'archives traités/nombre de fonds d'archives versés) x100					
4.3 Nombre d'articles communiqués aux usagers	Nombre	600	600	700	1700
Moyen de Vérification : Rapport en fin d'année					
Précision Méthodologique : dénombrement des articles communiqués aux usagers de l'administration					
4.4 Nombre d'activités de promotion des archives	Nombre	3	3	3	4
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : dénombrement des activités de promotion des archives					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	624 700	551 953	644 002	706 920
Biens et services	2 184 494	2 387 455	2 840 590	3 155 876
Transferts et subventions	1 801 314	1 145 975	1 057 427	1 189 889
Investissement	846 875	650 000	752 113	799 250
Total :	**5 457 383**	**4 735 383**	**5 294 132**	**5 851 935**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Régulation et renforcement de la gouvernance	1 474 846	1 606 575	1 490 038	1 655 726
Coordination Administrative et financière	2 976 557	3 128 808	3 804 094	4 196 209
Promotion des investissements privés	1 005 980			
Total :	**5 457 383**	**4 735 383**	**5 294 132**	**5 851 935**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	49	163	170	179
CATEGORIE B1	14	12	16	24
CATEGORIE B2	26	26	29	35
CATEGORIE C	2	2	3	5
AUTRES	59	44	48	56
Total :	**150**	**247**	**266**	**299**

Action 01 Régulation et renforcement de la gouvernance

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	299 045	281 590	308 285	338 404
Biens et services	349 810	376 610	354 805	397 092
Transferts et subventions	825 991	898 375	826 948	920 230
Investissement		50 000	0	0
Total	**1 474 846**	**1 606 575**	**1 490 038**	**1 655 726**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Réalisation de missions de contrôle des services publics, organismes et collectivités territoriales	156 620
1.1.2	Production des rapports finaux des missions de contrôle	14 860
1.1.3	Rémunération du Personnel du CGSP	281 590
1.1.4	Entretien courant des bâtiments	48 086
1.1.5	Acquisition de biens et services	99 944
1.2.1	Formation des gestionnaires sur le guide d'élaboration des manuels de procédures	2 500
1.2.2	Validation des manuels de procédures des services et organismes publics	7 100
1.3.1	Formation continue des Contrôleurs et Inspecteurs aux techniques de vérification	47 500
1.3.2	Prise en charge de l'appui PAGAM/PREM	150 000
2.1.1	Rémunération personnel EPA	420 384
2.2.1	Réalisation de formations continues et évaluation de fin de formation initiale	271 305
2.2.2	Prise en charge des redevances d'électricité, d'eau et de téléphone EPA	32 686
2.2.3	Entretien des bâtiments (Rénovation)	50 000
2.2.4	Entretien courant des bâtiments	24 000
Total		**1 606 575**

Action 02 Coordination Administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	325 655	270 363	335 717	368 516
Biens et services	1 834 684	2 010 845	2 485 785	2 758 784
Transferts et subventions	231 218	247 600	230 479	269 659
Investissement	585 000	600 000	752 113	799 250
Total	**2 976 557**	**3 128 808**	**3 804 094**	**4 196 209**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Exécution du Budget 2021	4 633
3.1.2	Elaboration de l'avant-projet de budget 2022	4 000
3.1.3	Production de situations périodiques 2021 et du compte Administratif 2020	1 320
3.1.4	Tenue de l'atelier de revue du calendrier harmonisé des projets/programmes de la Primature	8 750
3.1.5	Rémunération du Personnel	270 363
3.1.6	Construction / Aménagement DAF Primature	200 000
3.2.1	Location de bâtiments pour le compte de certains services de la Primature	192 000
3.2.2	Exécution du plan de passation des marchés 2021	1 400
3.2.3	Acquisition de biens et services	1 864 594
3.2.4	Elaboration de plan de passation des marchés publics 2022	2 500
3.3.1	Mise à jour du fichier du personnel	3 430
3.3.2	Mise à disposition du personnel	1 620
3.3.3	Formation du personnel	69 537
3.3.4	Appui (Com. Reform. Sect. Sécurité)	177 600
3.3.5	Subvention (C.L.C.C.D.F)	70 000
4.1.1	Identification des fonds d'archives historiques	15 684
4.1.2	Transfert des fonds d'archives historiques	9 208
4.2.1	Numérisation des fonds d'archives	1 200
4.3.1	Communication de documents d'archives	7 933
4.4.1	Formation en pré-archivage des archivistes des Ministères, Régions, Cercles et Communes	7 076
4.4.2	Célébration de la journée internationale des archives le 9 juin	5 730
4.4.3	Mise en oeuvre de la politique nationale des archives du Mali	3 400
4.4.4	Participation du Mali aux Conférences Internationales du Conseil International des archives	6 830
4.4.5	Réhabilitation de la Direction nationale des archives	200 000
Total		**3 128 808**

Action 03 Promotion des investissements privés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	744 105			
Investissement	261 875			
Total	**1 005 980**			

Le Programme : 2.002 Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés

Responsable de Programme : Le Directeur Général du Contentieux de l'Etat

a) Présentation stratégique:

Le programme 2.002 est relatif à l'élaboration et à la mise en oeuvre des éléments de la politique nationale en matière de prévention, de gestion des affaires contentieuses intéressant l'Etat et ses démembrements. Cette mission se traduit par la représentation, la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions et le recouvrement des montants dus à l'Etat.

Le programme comprend une action qui est la « Protection de l'intérêt public ».

b) Présentation détaillée de l'objectif et des indicateurs:

La mise en oeuvre de ce programme vise à « assurer la défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant ».

L'objectif ci-dessus est assorti de deux indicateurs de performance.

Objectif 1: Assurer la défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et Organismes Personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux de procès gagnés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la Direction Générale du Contentieux de l'Etat (DGCE)					
Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements) x 100.					
1.2 Taux de recouvrement des ressources issues des décisions de justice favorables à l'Etat	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGCE					
Précision Méthodologique : (montant recouvré / montant à recouvrer) x 100					
1.3 Pourcentage de procès gagnés par la Délégation Régionale du Contentieux de l'Etat de Kayes	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel d'activité de la Délégation Régionale du Contentieux de l'Etat de Kayes					
Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements dans la région de Kayes) x100					
1.4 Pourcentage de procès gagnés par la Délégation Régionale du Contentieux de l'Etat de Mopti	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel d'activité de la Délégation Régionale du Contentieux de l'Etat de Mopti					
Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements dans la région de Mopti) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	119 000	172 157	122 677	134 662
Biens et services	206 750	255 000	204 189	226 342
Transferts et subventions	30 000	30 000	30 300	36 360
Investissement	100 000	150 000	76 000	91 200
Total :	**455 750**	**607 157**	**433 166**	**488 564**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Protection de l'intérêt public	455 750	607 157	433 166	488 564
Total :	**455 750**	**607 157**	**433 166**	**488 564**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	**Effectif au 31 décembre**			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	12	12	13	15
CATEGORIE B1	2	2	3	5
CATEGORIE C	3	3	4	6
AUTRES	7	7	8	10
Total :	**24**	**24**	**28**	**36**

Action 01 Protection de l'intérêt public

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	119 000	172 157	122 677	134 662
Biens et services	206 750	255 000	204 189	226 342
Transferts et subventions	30 000	30 000	30 300	36 360
Investissement	100 000	150 000	76 000	91 200
Total	**455 750**	**607 157**	**433 166**	**488 564**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Réalisation des missions de défense des intérêts de l'Etat et de ses démembrements	81 210
1.1.2	Rémunération personnel	172 157
1.1.3	Acquisition de biens et services	122 220
1.1.4	Construction équip. Direction Gle Contentieux Etat	150 000
1.2.1	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat	8 270
1.2.2	Exécution des décisions de justices favorables à l'Etat	13 300
1.2.3	Prise en charge de l'appui PAGAM/PREM	30 000
1.3.1	Missions de défense des intérêts de l'Etat au niveau de la région de Kayes	10 000
1.3.2	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat dans la région de Kayes	5 000
1.4.1	Missions de défense des intérêts de l'Etat au niveau de la région de Mopti	10 000
1.4.2	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat dans la région de Mopti	5 000
Total		**607 157**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2021	2020	2021	2022	2023
1.003	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
MODERNISATION SGG		150 000	0	150 000	0	0
Total :		**150 000**	**0**	**150 000**	**0**	**0**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2021	2020	2021	2022	2023
1.004	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION / AMENAGEMENT DAF PRIMATURE		200 000	0	200 000	0	0
PROJET DE REHABILITATION DE LA DIRECTION NATIONALE DES		200 000	300 000	200 000	52 700	36 890
Total :		**400 000**	**300 000**	**400 000**	**52 700**	**36 890**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2021	2020	2021	2022	2023
2.002	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION EQUIP. DIRECTION GLE CONTENTIEUX ETAT		150 000	100 000	150 000	76 000	91 200
Total :		**150 000**	**100 000**	**150 000**	**76 000**	**91 200**

SECTION :131 DELEGATION GENERALE AUX ELECTIONS

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Créée par la loi n° 00-058 du 30 Août 2000 portant loi électorale, remplacée par la loi n° 02-007 du 12 février 2002 modifiée par la loi n° 2018-014 du 23 AVRIL 2018, la DGE est chargée de l'élaboration et la gestion du fichier électoral biométrique et de la gestion du financement public des partis politiques.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis majeurs de la DGE sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeures auxquelles la DGE fait face sont :

- le retard constaté dans la mise en place des crédits électoraux ;
- le vieillissement du parc informatique servant à la saisie et à l'impression des documents électoraux ;
- le parc auto vieillissant rendant difficile les missions des agents et des techniciens d'appui dans les Régions et Communes.
- le manque d'infrastructures adéquates pour la saisie et l' impression des documents électoraux .

I.2.2 Défis

Quant aux principaux défis à relever, ils concernent :

- la mise à disposition d'un fichier électoral actualisé et fiable ;
- l'exécution des tâches assignées à la DGE dans les délais légaux impartis.

I.3 La politique sectorielle

La politique de la Délégation Générale aux Elections est orientée vers les objectifs spécifiques suivants :

- actualiser le fichier électoral biométrique de manière à disposer d'un fichier fiable accepté par tous les acteurs ;
- assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques ;
- renforcer les capacités de la DGE en ressources humaines, financières et matérielles.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Participation à la gestion des élections	534 263	534 263	534 482	592 054
Total :	**534 263**	**534 263**	**534 482**	**592 054**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	80 816	80 816	83 313	91 452
Biens et services	439 084	443 084	441 618	490 192
Investissement	14 363	10 363	9 551	10 410
Total :	**534 263**	**534 263**	**534 482**	**592 054**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.003 Participation à la gestion des élections

Responsable de programme : le Délégué Général aux Elections.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme vise à assurer (i) la disponibilité permanente du fichier électoral aux fins de la tenue régulière d'élections crédibles, transparentes et apaisées et, (ii) la gestion du financement public des partis politiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) actualiser le fichier électoral ; (ii) assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques ; (iii) renforcer les capacités de la DGE en ressources humaines, financières et matérielles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Actualiser le fichier électoral biométrique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Disponibilité des listes électorales actualisées	-	disponible	disponible	disponible	disponible
Moyen de Vérification : Fiches de remise des listes électorales au MATD					
Précision Méthodologique : Dénombrement fichiers actualisés					
1.2 Taux de traitement des tableaux rectificatifs	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Fichiers des tableaux rectificatifs					
Précision Méthodologique : Dénombrement des fichiers rectificatifs					

Objectif 2: Assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de traitement des dossiers des partis politiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de demandes de financement traité / Nombre de demandes reçues) x 100					
2.2 Pourcentage des partis politiques éligibles au financement public	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité, décret de répartition de l'aide financière.					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers éligibles / nombre de dossiers déposés) x 100.					

Objectif 3: Renforcer les capacités de la Délégation générale aux élections

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation du plan de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités.					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées / Nombre de formations prévues) x 100.					
3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités ,PV de réception des marchés					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus)*100					
3.3 Taux d'exécution du Budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités , comptes administratifs					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	80 816	80 816	83 313	91 452
Biens et services	439 084	443 084	441 618	490 192
Investissement	14 363	10 363	9 551	10 410
Total :	**534 263**	**534 263**	**534 482**	**592 054**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Délégation générale aux élections	534 263	534 263	534 482	592 054
Total :	**534 263**	**534 263**	**534 482**	**592 054**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	7	7	8	10
CATEGORIE B2	1	1	2	4
CATEGORIE C	5	5	6	8
AUTRES	7	7	8	10
Total :	**20**	**20**	**24**	**32**

Action 01 Délégation générale aux élections

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	80 816	80 816	83 313	91 452
Biens et services	439 084	443 084	441 618	490 192
Investissement	14 363	10 363	9 551	10 410
Total	**534 263**	**534 263**	**534 482**	**592 054**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Révision des listes électorales	228 000
1.1.2	Traitement des salaires et accessoires de salaires	80 816
3.1.1	Renforcement des capacités des ressources humaines par la formation	28 500
3.3.1	Approvisionnement de la DGE en biens et services (fonctionnement et entretiens)	196 947
Total		**534 263**

SECTION :140 COUR CONSTITUTIONNELLE

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Aux termes de la Constitution, la Cour Constitutionnelle a pour mission de :

- contrôler la conformité à la Constitution des lois et des règlements intérieurs de certaines institutions ;
- contrôler tous les actes de l'élection du Président de la République et des élections législatives ;
- donner son avis sur la question à poser à l'occasion d'un référendum ;
- donner son avis sur la mise en oeuvre des pouvoirs exceptionnels du Président de la République ;
- garantir les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques ;
- réguler le fonctionnement des institutions et l'activité des pouvoirs publics ;
- constater l'empêchement définitif du Président de la République et déclarer la vacance de la Présidence de la République.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes que rencontre l'Institution et les défis qu'elle se propose de relever sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeurs rencontrées par la Cour dans l'exercice de sa mission sont :

- la faible autonomie de gestion : l'autonomie de gestion de la Cour Constitutionnelle est consacrée par les dispositions de l'article 15 de la loi n°97-010 du 11 février 1997 modifiée par la loi n°02-011 du 5 mars 2002 portant loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle aux termes desquelles « la Cour Constitutionnelle jouit de l'autonomie de gestion. Le Président de la Cour est l'ordonnateur de son budget, lequel est inscrit au Budget Général d'Etat » ;
- le caractère non opérationnel du contrôle de conventionalité : la compétence de la Cour Constitutionnelle en matière de contrôle de conventionalité ressort à l'article 90 de la Constitution ;
- l'insuffisance des moyens financiers : la Cour Constitutionnelle manque de moyens pour l'organisation ou la participation à des colloques internationaux.

I.2.2 Défis

Les principaux défis que la Cour Constitutionnelle se doit de relever sont :

- parvenir à un traitement électronique, par les membres de l'Institution, des résultats issus des élections ;
- administrer la matière constitutionnelle afin de veiller à la suprématie de la Constitution.

I.3 La politique sectorielle

La mission de la Cour Constitutionnelle ne s'inscrit pas dans une politique sectorielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme** En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Compétences réunies de la Cour constitutionnelle	942 350	1 195 994	969 734	1 113 646
Total :	**942 350**	**1 195 994**	**969 734**	**1 113 646**

<u>Tableau 2</u> : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	230 149	383 793	237 191	258 538
Biens et services	632 748	632 748	638 953	750 123
Transferts et subventions	49 453	49 453	42 469	49 264
Investissement	30 000	130 000	51 121	55 721
Total :	**942 350**	**1 195 994**	**969 734**	**1 113 646**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.004 Compétences réunies de la Cour constitutionnelle

Responsable de programme : Le Président de la Cour Constitutionnelle.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- veiller à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux, des règlements intérieurs des institutions de l'État ;
- assurer la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum dont la Cour proclame les résultats.

Sa mise en oeuvre est assurée à travers l'action «Protection du droit constitutionnel ».

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux et règlements intérieurs des institutions (ii) à la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum, (iii) au respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques, (iv) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Contrôler la constitutionnalité des lois, engagements internationaux et règlements intérieurs de certaines institutions

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Décisions de conformité et de non-conformité rendues	Nombre	-	1	1	1
Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.					
Précision Méthodologique : Dénombrement des décisions rendues.					
1.2 Décisions publiées	Nombre	-	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapports d'activités.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					

Objectif 2: Assurer la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations référendaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Arrêts rendus en matière électorale et référendaire	Nombre	-	1	1	1
Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					
2.2 Avis donnés	Nombre	-	1	1	1
Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					

Objectif 3: Garantir le respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Requêtes examinées sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	-	1	1	1
Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.					
Précision Méthodologique : dénombrement.					
3.2 Arrêts rendus sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	-	1	1	1
Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					

Objectif 4: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux d'exécution des activités de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités.					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées / nombre de formations prévues) x 100					
4.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels	%	90	90	90	90
Moyen de Vérification : Fiches d'expression des besoins.					
Précision Méthodologique : (Nombre de matériels acquis / nombre de matériels prévus) x 100.					
4.3 Taux d'exécution du budget	%	99	99	99	99
Moyen de Vérification : Compte administratif.					
Précision Méthodologique : (Montant liquidé / montant notifié) x 100.					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	230 149	383 793	237 191	258 538
Biens et services	632 748	632 748	638 953	750 123
Transferts et subventions	49 453	49 453	42 469	49 264
Investissement	30 000	130 000	51 121	55 721
Total :	**942 350**	**1 195 994**	**969 734**	**1 113 646**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Protection du droit constitutionnel	942 350	1 195 994	969 734	1 113 646
Total :	**942 350**	**1 195 994**	**969 734**	**1 113 646**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	7	7	8	10
CATEGORIE B1	2	2	3	5
CATEGORIE B2	4	4	5	7
CATEGORIE C	4	5	6	8
AUTRES	31	20	21	23
Total :	**48**	**38**	**43**	**53**

Action 01 Protection du droit constitutionnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	230 149	383 793	237 191	258 538
Biens et services	632 748	632 748	638 953	750 123
Transferts et subventions	49 453	49 453	42 469	49 264
Investissement	30 000	130 000	51 121	55 721
Total	**942 350**	**1 195 994**	**969 734**	**1 113 646**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Tenue des audiences (lois, règlements)	2 000
1.1.2	Participations aux rencontres internationales	36 600
2.1.1	Tenue des audiences de régularité (élections)	2 000
3.1.1	Tenue des audiences diverses	2 000
4.1.1	Renforcement de capacités des membres de la Cour	30 913
4.2.1	Equipement des services de la Cour	30 000
4.3.1	Traitement des salaires et accessoires de salaire	383 793
4.3.2	Prise en charge du fonctionnement des services de la Cour	608 688
4.3.3	Réhabilitation des locaux de la COUR CONSTITUTIONNELLE	100 000
Total		**1 195 994**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2021	2020	2021	2022	2023
2.004	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
REHABILITATION/RENOVATION BUREAUX COUR CONSTITUTIO		100 000	0	100 000	0	0
Total :		**100 000**	**0**	**100 000**	**0**	**0**

SECTION :150 COUR SUPREME

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Cour Suprême a pour mission d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette rubrique fait l'analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Elle porte aussi sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie de la Cour Suprême. Cette rubrique fait l'analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Elle porte aussi sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie de la Cour Suprême.

I.2.1 Contraintes

La Cour Suprême, la plus haute juridiction en matière judiciaire, administrative et des Comptes de notre pays assure l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. Elle est au centre de l'exercice du pouvoir judiciaire et participe à l'ancrage de la démocratie.

De sa création à nos jours, elle a connu de nombreuses contraintes qui sont d'ordre humain, matériel et financier.

Au plan structurel, si l'ancrage institutionnel a été pris en compte par les différentes constitutions, il n'en demeure pas moins que l'exercice du pouvoir judiciaire tant prôné par les textes se heurte à de nombreuses contraintes ne permettant pas la plénitude de l'exercice de ce pouvoir.

Au plan des Ressources Humaines, les effectifs souhaités ont été en dessous des prévisions

Le déficit concerne aussi bien le personnel magistrat que le personnel d'appui:

- le personnel magistrat présente deux caractéristiques : l'une liée aux compétences requises pour exercer à la Cour Suprême ; l'autre est liée à l'inexistence de grille indiciaire réservée aux magistrats devant occuper les fonctions de Conseillers référendaires ou d'auditeurs;
- pour le personnel d'appui, notamment, les greffiers et secrétaires des greffes et parquets, la contrainte réside dans leur très faible niveau à exercer à la Cour Suprême ;
- pour les autres catégories de personnel (fonctionnaires et contractuels), la principale contrainte réside dans l'insuffisance de personnel en informatique.

La Cour Suprême, c'est à la fois une juridiction, une institution et une administration. L'Administration de la Cour, en plus des questions juridictionnelles, gère les questions institutionnelles, administratives et financières. Elle est aidée dans cette tâche par le personnel non magistrat qui gère, en outre les questions techniques, notamment informatiques et de maintenance.

Les contraintes matérielles sont essentiellement dues à :

- l'insuffisance des moyens roulants ou de locomotion ;
- l'insuffisance du nombre de matériel informatique ;
- l'insuffisance d'ouvrages et de codes.

La principale contrainte financière résulte de la faiblesse des allocations budgétaires pour l'ensemble des services de la Cour et la multiplication des charges dues à l'aménagement dans les nouveaux locaux. La nomination de nouveaux membres à la Cour et les coûts liés au fonctionnement courant des nouveaux locaux de la Cour a entrainé depuis 2017 une augmentation des charges d'électricité et d'eau, et de d'entretien courant des locaux.

I.2.2 Défis

Au plan des Ressources Humaines :

- renforcer les effectifs des membres et du personnel de la Cour Suprême par la nomination d'auditeurs, de Conseillers, de conseillers référendaires et de personnel en informatique en application de la nouvelle loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle;

- renforcer les capacités des membres et du personnel à travers l'organisation des ateliers de formation par trimestre avec l'appui des membres de la Cour de cassation française, du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes de France et de l'Institut National de Formation judiciaire.
- participation des membres de la Cour à des séminaires ou des colloques sous régionaux et internationaux.

Au plan matériel :
- doter chaque Magistrat, Greffier, Secrétaire de Greffe et Parquet, chaque Agent Comptable, chaque Secrétaire d'administration ou Attaché d'Administration, bref chaque bureau d'un ou plusieurs ordinateurs (portables et de bureaux);
- connecter chaque ordinateur au réseau intranet et internet ;
- connecter les bâtiments de la Cour au réseau de fibre optique ;
- doter tous les membres du Bureau de la Cour, tous les Présidents de chambre, le Gestionnaire et le Gestionnaire Adjoint, le régisseur, le chargé de Protocole, l'Attaché du Président et le Chef de Cabinet de Véhicules de fonction, de mission ou de liaison ;
- doter tous les chauffeurs et plantons d'engins à deux roues ;
- doter la Cour d'un budget pour s'équiper en ouvrages, Codes;

Au plan financier
- augmenter les allocations budgétaires de tous les services et chapitres fonctionnels.

Les défis au plan des performances s'articulent autour des axes ci-après:
- réduire le délai de traitement des dossiers au niveau des chambres ;
- élaborer obligatoirement les sommaires des arrêts ;
- publier mensuellement une trentaine d'arrêts ;
- améliorer la qualité des arrêts ;
- publier le bulletin d'information de la Cour Suprême ;
- réaliser le programme annuel de vérification des Comptes en veillant à atteindre les objectifs à cent pour cent ;
- élaborer à terme échu tous les rapports prévus par la loi.

I.3 La politique sectorielle

La Cour suprême participe à l'ancrage de la démocratie dans notre pays et assure une mission d'harmonisation et de cohérence de la jurisprudence des cours et tribunaux de la République du Mali. Elle veille à l'indépendance des juges, à la garantie des droits et libertés des citoyens ou des justiciables et contribue à l'épanouissement économique du pays.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme** En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Cour Suprême	2 483 474	2 783 474	2 714 683	2 980 646
Total :	**2 483 474**	**2 783 474**	**2 714 683**	**2 980 646**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 331 786	1 331 786	1 372 936	1 507 070
Biens et services	1 032 188	1 032 188	1 227 323	1 337 746
Transferts et subventions	100 000	150 000	101 000	121 200
Investissement	19 500	269 500	13 424	14 630
Total :	**2 483 474**	**2 783 474**	**2 714 683**	**2 980 646**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.005 Cour Suprême

Responsable du programme : Président de la Cour Suprême.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'articule autour de l'exercice du pouvoir judiciaire et de la nécessitéd'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. La Cour Suprême garantit les libertés fondamentales définies par la constitution, veille à la régularité des actes administratifs et à la bonne gestion des deniers publics

Le programme est découpé en trois (3) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre ;

Il s'agit :

- Action1 : Coordination Administrative et financière :
- Action 2: Jugement des comptes :
- Action 3 : Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle :

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme de la Cour Suprême est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état (ii) à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques, (iii) à l'amélioration des performances de la Cour.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer des progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont fournis dans l'ordre qui suit :

Objectif 1: Rendre des décisions dans des délais raisonnables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état.	Jour	< = 30	< = 30	< = 30	< = 30

Moyen de Vérification : Rapport annuel - Greffe

Précision Méthodologique : Durée totale de traitement des dossiers (date de réception du dossier à la chambre à la date de jugement).

Objectif 2: Veiller à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Délai de production du rapport sur l'exécution des Lois de Finances et sa déclaration générale de conformité	Date	Rapp2018 31/01/2019	Rapp2019 31/12/2021	Rapp2020 31/12/2020	Rapp2021 31/12/2022

Moyen de Vérification : Rapport (Section des Comptes).

Précision Méthodologique : Date de transmission du rapport à l'Assemblée nationale.

2.2 Taux d'exécution des missions de vérification	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport (Section des Comptes)

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérification réalisées sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques / nombre de missions de vérification sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques reçus) x 100

Objectif 3: Améliorer les performances de la Cour					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Pourcentage de magistrats et personnel d'appui formés	%	90	85	85	85
Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat général					
Précision Méthodologique : (Nombre de magistrats et de personnel d'appui formés/ nombre total de magistrats et de personnel d'appui) x 100					
3.2 Pourcentage de dossiers traités	%	90	90	90	90
Moyen de Vérification : Rapport du Greffe					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / nombre de dossiers reçus) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 331 786	1 331 786	1 372 936	1 507 070
Biens et services	1 032 188	1 032 188	1 227 323	1 337 746
Transferts et subventions	100 000	150 000	101 000	121 200
Investissement	19 500	269 500	13 424	14 630
Total :	**2 483 474**	**2 783 474**	**2 714 683**	**2 980 646**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination Administrative et financière	926 183	921 183	889 770	971 156
Jugement des comptes	397 535	702 535	657 766	729 540
Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle	1 159 756	1 159 756	1 167 147	1 279 950
Total :	**2 483 474**	**2 783 474**	**2 714 683**	**2 980 646**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	13	14	18	26
CATEGORIE B1	12	12	17	27
CATEGORIE B2	20	15	20	30
CATEGORIE C	1	1	2	4
AUTRES	79	36	41	51
Total :	**125**	**78**	**98**	**138**

Action 01 Coordination Administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	165 828	160 828	170 952	187 654
Biens et services	743 155	743 155	707 040	770 665
Investissement	17 200	17 200	11 778	12 837
Total	**926 183**	**921 183**	**889 770**	**971 156**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaire	160 828
3.1.2	Organisation des sessions de formation	70 000
3.1.3	Préparation et exécution du budget	347 379
3.1.4	Equipement des services	191 000
3.1.5	Organisation de la rentrée judiciaire	70 000
3.1.6	Prise en charge du fonctionnement du cabinet (eau, électricité, divers)	81 976
Total		**921 183**

Action 02 Jugement des comptes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	185 455	190 455	191 185	209 863
Biens et services	111 280	111 280	365 009	397 854
Transferts et subventions	100 000	150 000	101 000	121 200
Investissement	800	250 800	572	623
Total	**397 535**	**702 535**	**657 766**	**729 540**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	190 455
2.1.2	Instruction des dossiers et tenue des audiences	16 000
2.1.3	Réalisation des missions de vérification	114 800
2.1.4	Assistance au contrôle parlementaire (exécution de la loi de finances)	1 000
2.1.5	Prise en charge du fonctionnement de la Section des Comptes	130 280
2.1.6	Etude et Construction du siège de la Cour des Comptes	250 000
Total		**702 535**

Action 03 Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	980 503	980 503	1 010 799	1 109 553
Biens et services	177 753	177 753	155 274	169 227
Investissement	1 500	1 500	1 074	1 170
Total	**1 159 756**	**1 159 756**	**1 167 147**	**1 279 950**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaire	980 503
1.1.2	Mise en état, instruction et jugement des dossiers	80 405
1.1.3	Participations aux réunions statutaires, séminaires et colloques	2 500
1.1.4	Mise en oeuvre de la stratégie juridictionnelle et des études	96 348
Total		**1 159 756**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.005	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION EQUIP. SIEGE SECTION COMPTES (COUR COMPT		250 000	0	250 000	0	0
Total :		**250 000**	**0**	**250 000**	**0**	**0**

SECTION :155 HAUTE COUR DE JUSTICE

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Au terme des articles 95 et 96 de la constitution de février 1992, la Haute Cour de Justice est compétente pour juger le Président de la République et les ministres mis en accusation devant elle par l'Assemblée Nationale pour haute trahison ou pour des faits qualifiés de crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que leurs complices en cas de complots contre la sûreté de l'Etat.

I.2 Les contraintes et les défis

La Haute Cour de Justice rencontre deux contraintes majeures auxquelles elle fera face en relevant trois principaux défis.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- la lourdeur et la complexité de la procédure de mise en accusation du Président et des membres du Gouvernement (trois Institutions interviennent dans la procédure : l'Assemblée Nationale pour la mise en accusation, la Cour Suprême pour l'instruction et la Haute Cour de Justice pour le jugement) ;
- le caractère incomplet du cadre juridique régissant le fonctionnement de la Haute Cour de Justice et la procédure de jugement (la loi n'a pas donné de contenu à la haute trahison).

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- la lutte contre l'impunité à travers l'acceptation par tous "que nul n'est au dessus de la loi" et que la haute trahison de la part d'un Président de la République, la délinquance ou malversation financière dans l'exercice de leurs fonctions des ministres sont réprimées au Mali ;
- la relecture des textes ;
- le renforcement des capacités des juges parlementaires et du personnel.

I.3 La politique sectorielle

Les activités de la Haute Cour de Justice ne relèvent pas d'une politique sectorielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Jugement du président de la république, des ministres et de leurs complices	905 167	905 167	842 213	972 224
Total :	**905 167**	**905 167**	**842 213**	**972 224**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	242 497	242 497	249 990	274 414
Biens et services	108 250	108 250	116 873	127 390
Transferts et subventions	554 420	554 420	475 350	570 420
Total :	**905 167**	**905 167**	**842 213**	**972 224**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.056 Jugement du président de la république, des ministres et de leurs complices

Responsable du Programme : Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à assurer l'Etat de droit, la lutte contre la corruption et l'impunité au sommet de l'Etat, la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Pour ce faire il dispose d'une seule action : Haute Cour de Justice.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le programme unique de la Haute Cour de Justice est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques :

- l'instruction et la tenue des procès du Président de la République, des ministres et de leurs complices mis en accusation ;
- l'amélioration de la fonctionnalité de la Haute Cour de Justice.

Objectif 1: L'instruction et la tenue des procès du Président de la République, des ministres et de leurs complices mis en accusation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Nombre de dossiers instruits		1	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					
1.2 Nombre d'arrêts rendus		1	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					

Objectif 2: L'amélioration de la fonctionnalité de la Haute Cour de Justice.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités opérationnelles de l'Institution	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité.					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutées / Nombre d'activités programmées) X 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	242 497	242 497	249 990	274 414
Biens et services	108 250	108 250	116 873	127 390
Transferts et subventions	554 420	554 420	475 350	570 420
Total :	**905 167**	**905 167**	**842 213**	**972 224**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Haute Cour de Justice	905 167	905 167	842 213	972 224
Total :	**905 167**	**905 167**	**842 213**	**972 224**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	1	1	2	4
AUTRES	39	39	40	41
Total :	**40**	**40**	**42**	**45**

Action 01 Haute Cour de Justice

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	242 497	242 497	249 990	274 414
Biens et services	108 250	108 250	116 873	127 390
Transferts et subventions	554 420	554 420	475 350	570 420
Total	**905 167**	**905 167**	**842 213**	**972 224**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaire	242 497
2.1.1	Prise en charge du fonctionnement et des équipements de la HCJ (acquisition de biens et services)	342 670
2.1.2	Renforcement des capacités des acteurs	80 000
2.1.3	Rencontres d'échanges avec les pairs	200 000
2.1.4	Mise en oeuvre des activités de communication	40 000
Total		**905 167**

SECTION :160 CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Conseil Economique Social et Culturel (CESC) a pour missions :

- de participer à toute commission d'intérêt national à caractère économique, social et culturel ;
- de collecter les attentes, besoins et problèmes de la société civile et rédiger, à l'attention des pouvoirs publics, un recueil annuel avec des orientations et des propositions ;
- d'étudier et donner son avis sur tout projet de loi de finances, de plan ou de programme économique, social et culturel ainsi que toute disposition législative à caractère fiscal, économique, social et culturel ;
- de suivre l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle.

I.2 Les contraintes et les défis

Le projet de budget 2021 du Conseil Economique Social et Culturel a été élaboré dans l'esprit de la lettre circulaire N° 01194/MEF-SG du 17 mars 2020 relative aux directives pour la préparation du projet de loi des finances 2021 et ses annexes.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes auxquelles le CESC fait face sont d'ordre institutionnel, financier et humain.

a. Contraintes d'ordre institutionnel

Les principales contraintes institutionnelles sont :

- la désuétude des textes du CESC ;
- la faible saisine du CESC pour avis ;
- la faible prise en compte des avis et recommandations du CESC (peu de suites données) ;
- la faible représentativité dans les commissions d'intérêt national ;
- la courte durée des sessions du CESC (ordinaire 15 jours, extraordinaire 5 jours).

b. Contraintes d'ordre financier et humain

Les principales contraintes financières et humaines sont :

- la faiblesse notoire du budget du CESC ;
- le faible taux d'indemnité de sessions ;
- la non prise en compte dans le budget des membres du CESC non résidents à Bamako ;
- la non prise en compte dans le budget des programmes d'activités des commissions ;
- l'exigüité des locaux du CESC ;
- l'insuffisance des moyens logistiques ;
- l'insuffisance dans le renforcement des capacités des agents.

I.2.2 Défis

Les défis du Conseil Economique, Social et Culturel demeurent la recherche de solutions aux attentes, aux besoins et aux problèmes de la société civile à travers la publication du recueil annuel. La recherche de voies et moyens d'une part pour l'élaboration d'un recueil beaucoup plus exploitable lisible et d'autre part d'en assurer le suivi constitue un autre défi pour le Conseil.

I.3 La politique sectorielle

Le CESC est l'une des huit (08) Institutions prévues par la constitution du 25 février 1992 en son article 25. Il ambitionne de faire connaitre parfaitement au Président de la République, au Gouvernement et l'Assemblée Nationale les problèmes prioritaires de la société civile afin d'y apporter des solutions idoines.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Niveau d'information des autorités sur les attentes, les besoins et les problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	100	100	100	100
2	Degré d'opérationnalité du mécanisme de suivi de la mise en oeuvre du recueil	%	20	20	50	60

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques	1 194 895	1 318 172	1 099 787	1 255 352
Total :	**1 194 895**	**1 318 172**	**1 099 787**	**1 255 352**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	311 383	311 383	320 911	349 792
Biens et services	695 948	713 598	650 973	764 236
Transferts et subventions	31 801	32 755	27 309	31 678
Investissement	155 763	260 436	100 594	109 646
Total :	**1 194 895**	**1 318 172**	**1 099 787**	**1 255 352**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.006 Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques

Responsable de programme : Le Secrétaire Général du Conseil Economique, Social et Culturel.

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- renforcer les capacités d'action et d'analyse des représentants de la société civile en ce qui concerne leurs attentes, leurs besoins et leurs problèmes, d'une part et ;
- garantir la participation de ladite société civile à la réalisation des missions de conseil, d'orientation et de suivi des pouvoirs publics dans l'élaboration des lois, plans et programmes dans les domaines économique, social et culturel et dans l'exécution des programmes gouvernementaux dans ces domaines, d'autre part.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la prise en compte des préoccupations de la société civile dans les politiques publiques (ii) au suivi de l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle, (iii) à la visibilité du CESC, (iv) au renforcement des capacités du CESC.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la prise en compte des préoccupations de la société civile et des avis du CESC sur les propositions et projets de lois, les plans ou les programmes économiques, sociaux et culturels ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Niveau d'information des autorités sur les attentes, les besoins et les problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Bordereaux d'envoi, comptes rendus d'audiences de remise du recueil.					
Précision Méthodologique : (Nombre d'Institution ayant reçu le recueil / nombre d'Institution devant le recevoir) x 100					
1.2 Degré d'opérationnalité du mécanisme de suivi de la mise en oeuvre du recueil	%	65	65	65	70
Moyen de Vérification : Compte rendu des réunions, rapport de mission de suivi du recueil, ordres de missions.					
Précision Méthodologique : (Nombre de séances de rencontre de suivi du recueil effectuées / Nombre de séances de rencontres de suivi du recueil prévues) x 100.					

Objectif 2: Assurer le suivi de l'exécution des décisions du gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Niveau de suivi des décisions prises par le Gouvernement	%	60	60	65	70
Moyen de Vérification : Recueil annuel, rapports de mission, comptes rendus de séances de suivi.					
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions suivies / nombre de décisions prises) x 100.					

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité du CESC					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de participation aux rencontres de concertation avec les institutions similaires	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapports de mission.
Précision Méthodologique : (Nombre de participation aux rencontres avec les institutions similaires / nombre de rencontres prévues) x 100

3.3 Taux de mise en oeuvre du plan / programme de communication du CESC	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, supports de communication
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités de communication prévues) x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités du CESC					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux d'agents formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapports de formation et de stage.
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés / nombre d'agents prévus pour la formation) x 100

4.2 Taux de satisfaction de divers besoins (matériels, équipements, recherches)	%	70	70	75	80

Moyen de Vérification : Rapport annuel, document de comptabilité matière, document d'inventaire du matériel.
Précision Méthodologique : (Nombre de matériel acquis / Nombre de matériel requis) x 100

4.3 Production des documents financiers dans les délais	dates	dates requises	dates requises	dates requises	dates requises

Moyen de Vérification : Rapport annuel, compte administratif.
Précision Méthodologique : Date de dépôt effective par rapport à la date de dépôt indiquée.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	311 383	311 383	320 911	349 792
Biens et services	695 948	713 598	650 973	764 236
Transferts et subventions	31 801	32 755	27 309	31 678
Investissement	155 763	260 436	100 594	109 646
Total :	**1 194 895**	**1 318 172**	**1 099 787**	**1 255 352**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Analyse des questions économiques, sociales et culturelles	1 194 895	1 318 172	1 099 787	1 255 352
Total :	**1 194 895**	**1 318 172**	**1 099 787**	**1 255 352**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	11	9	10	12
CATEGORIE B1	3	3	4	6
CATEGORIE C	1	1	2	4
AUTRES	103	28	29	30
Total :	**118**	**41**	**45**	**52**

Action 01 Analyse des questions économiques, sociales et culturelles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	311 383	311 383	320 911	349 792
Biens et services	695 948	713 598	650 973	764 236
Transferts et subventions	31 801	32 755	27 309	31 678
Investissement	155 763	260 436	100 594	109 646
Total	**1 194 895**	**1 318 172**	**1 099 787**	**1 255 352**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Organisation de missions de terrains pour suivre la mise en ouvre des recommandations du recueil.	133 949
1.2.1	Tenues des réunions de coordination	690
1.2.2	Organisation des sessions (ordinaires et extraordinaire)	86 882
2.1.1	Appui aux organisations de la société civile (OSC)	1 090
2.1.2	Traitement des salaires et accessoires	311 383
3.1.1	Participation aux rencontres internationales	69 735
3.3.1	Elaboration et mise en oeuvre du plan de communication	10 582
4.1.1	Mise en oeuvre du plan de formation du personnel	9 785
4.2.1	Acquisition d'équipement pour les commissions	40 314
4.2.2	Réalisation d'études/recherches	208 721
4.2.3	Réhabilitation et équipement du Conseil Economique, Social et Culturel	100 000
4.2.4	Prise en charge du fonctionnement du CESC	345 041
Total		**1 318 172**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.006	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
REHABILITATION/ EQUIPEMENT CESC		100 000	0	100 000	0	0
Total :		**100 000**	**0**	**100 000**	**0**	**0**

SECTION :170 HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément à l'article 99 de la Constitution du 25 février 1992, le Haut Conseil des Collectivités a pour mission d'étudier et de donner un avis motivé sur toute politique de développement local et régional. Il peut faire des propositions au gouvernement sur toute question concernant la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

Conformément à l'Article 102 de la Constitution, les Conseillers Nationaux assurent la représentation des collectivités territoriales de la République. Les maliens de l'extérieur y sont représentés.

Conformément à la Loi N°04-006 du 24 avril 2001 modifiée portant loi organique fixant le nombre des conseillers nationaux, leurs indemnités, les conditions d'éligibilités et des incompatibilités, ainsi que les conditions de leur remplacement et de son règlement intérieur du 12 mai 2008, le Haut Conseil des Collectivités se réunit en deux (2) sessions ordinaires de trente (30) jours chacune par an. Il peut se réunir en session commune avec l'Assemblée Nationale. Il peut siéger en comité restreint avec l'Assemblée Nationale à la demande du Premier Ministre.

Le Président de l'Assemblée Nationale et le Président du Haut Conseil des Collectivités peuvent provoquer une session commune des Députés et des Conseillers Nationaux. L'ordre du jour de cette session doit porter sur un problème local et régional d'intérêt national. La durée de cette session ne peut excéder quinze (15) jours.

I.2 Les contraintes et les défis

L'analyse des principales contraintes et défis qui se posent au Haut Conseil des Collectivités dans la mise en oeuvre de son programme se résume comme ci-après.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes se résument entre autres:

- Au statut de l'institution quant à son manque d'autonomie financière;
- A l'insuffisance des ressources humaines pour l'exécution diligente et efficiente des missions assignées à l'institution;
- A la libre circulation des personnes sur tout le territoire.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont :

- l'érection du Haut Conseil des Collectivités en 2ème Chambre;
- le renforcement de l'institution en ressources humaines qualifiées.

I.3 La politique sectorielle

Les attributions de l'Institution s'inscrivent dans le renforcement de la politique de décentralisation qui oeuvre singulièrement en faveur d'une gouvernance inclusive du territoire pour conforter la légitimité des collectivités territoriales et une meilleure prise en compte de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Représentation et Promotion des Collectivités	1 613 568	1 613 568	1 561 146	1 761 984
Total :	**1 613 568**	**1 613 568**	**1 561 146**	**1 761 984**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	757 101	757 101	780 268	850 492
Biens et services	698 413	701 412	661 037	776 049
Transferts et subventions	80 155	79 156	68 834	79 847
Investissement	77 899	75 899	51 007	55 596
Total :	**1 613 568**	**1 613 568**	**1 561 146**	**1 761 984**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.007 Représentation et Promotion des Collectivités

Responsable du Programme : Mamadou Satigui DIAKITE, Président de l'institution

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à réunir les conditions pour le fonctionnement correct du Haut Conseil des Collectivités et à assurer la représentation et la promotion des collectivités. Il est découpé en une seule action intitulée « Représentation et promotion des collectivités territoriales », en vue d'assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme1 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la représentation des collectivités territoriales ; (ii) améliorer la visibilité de l'Institution ; (iii) améliorer la performance du Haut Conseil des Collectivités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer la représentation des collectivités territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux des Collectivités couvertes par les missions de restitution du HCC	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Documents administratifs (ordre mission et rapport de mission)					
Précision Méthodologique : (Nombre de collectivités Cercle couvertes par les missions/ Collectivités Cercles totales) x 100					
1.2 Taux de réalisations des avis faits au Gouvernement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : documents administratifs (projets de textes).					
Précision Méthodologique : (Nombre d'avis faits au Gouvernement/ nombre de projets reçus) x 100					

Objectif 2: Améliorer la visibilité de l'institution

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du programme de voyages d'études et de réunions statutaires à l'extérieur	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Documents administratifs (ordres de mission et rapports)					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées à l'extérieur / Nombre total des missions programmées) x100					

Objectif 3: Améliorer la performance du haut conseil des collectivités

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : documents budgétaires et financiers					
Précision Méthodologique : (Crédit liquidé/ Dotation budgétaire) x100					
3.3 Taux de formation de conseillers nationaux et du personnel	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation.					
Précision Méthodologique : (Nombre de conseillers nationaux et du personnel formés/ nombre total prévu) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	757 101	757 101	780 268	850 492
Biens et services	698 413	701 412	661 037	776 049
Transferts et subventions	80 155	79 156	68 834	79 847
Investissement	77 899	75 899	51 007	55 596
Total :	**1 613 568**	**1 613 568**	**1 561 146**	**1 761 984**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Représentation et promotion des collectivités territoriales	1 613 568	1 613 568	1 561 146	1 761 984
Total :	**1 613 568**	**1 613 568**	**1 561 146**	**1 761 984**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	9	9	10	12
CATEGORIE B1	4	5	6	8
CATEGORIE B2	4	4	5	7
CATEGORIE C	3	4	5	7
AUTRES	87	28	29	30
Total :	**107**	**50**	**55**	**64**

Action 01 Représentation et promotion des collectivités territoriales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	757 101	757 101	780 268	850 492
Biens et services	698 413	701 412	661 037	776 049
Transferts et subventions	80 155	79 156	68 834	79 847
Investissement	77 899	75 899	51 007	55 596
Total	**1 613 568**	**1 613 568**	**1 561 146**	**1 761 984**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Organisation des missions à l'intérieur et à l'extérieur	97 718
1.2.1	Tenir des sessions ordinaires (Indemnités des deux sessions ordinaires, une session commune réunissant le HCC et l'Assemblée Nationale, du personnel administratif et un comité restreint).	85 760
3.1.1	Prise en Charge du Personnel.	757 101
3.1.2	Approvisionnement en biens et services du Haut Conseil des Collectivités	551 083
3.1.3	Participation au fonctionnement du HCC (Appui aux Collectivités, Contributions aux AIRF).	79 156
3.3.1	Organisation de sessions de formation	42 750
Total		**1 613 568**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale prépare et met en oeuvre l'Action diplomatique et la politique de Coopération internationale du Mali.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'établissement et la consolidation des relations entre le Mali et les autres Etats et entre le Mali et les organisations internationales ;
- la coordination des actions diplomatiques de l'Etat ;
- le suivi des relations entre les membres du Gouvernement et les représentants de pays et d'organismes étrangers ;
- l'organisation de la représentation diplomatique du Mali;
- l'organisation des consulats du Mali, en concertation avec le ministre chargé des Maliens établis à l'extérieur ;
- la négociation, la conclusion, la conservation, l'interprétation et le suivi des traités et accords internationaux ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les représentants des Etats étrangers et des organisations internationales accrédités au Mali ;
- la gestion des privilèges et immunités diplomatiques et consulaires ;
- l'information régulière du Gouvernement sur l'évolution de la situation internationale et ses répercussions sur les positions et les politiques publiques du Mali ;
- l'information des missions diplomatiques et des organisations internationales sur les positions et les politiques publiques du Mali ;
- la gestion du protocole de l'Etat ;
- le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- les questions de paix et de sécurité internationale ;
- la coordination des actions de coopération économique, technique et culturelle de l'Etat avec les pays étrangers et les organisations internationales ;
- la mise en oeuvre de la politique de coopération internationale, notamment le suivi des politiques, programmes ou stratégies de développement au niveau de l'Union africaine et des organisations sous régionales ;
- le développement des rapports de coopération économique, sociale, culturelle, technique ou scientifique avec les Etats et les organismes étrangers ;
- la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec le ministre chargé des Finances ;
- le suivi de l'évaluation de l'exécution des programmes et projets de développement bénéficiant du concours financier de partenaires au développement, en liaison avec le ministre chargé des Finances ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques et culturels du Mali dans le monde.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale prépare et met en oeuvre l'action diplomatique et la politique de coopération internationale du Mali.

I.2.1 Contraintes

- la faiblesse des capacités de l'outil diplomatique ;
- le non-respect des engagements internationaux par certains pays ;
- la faible représentation du Mali dans les Organisations Internationales ;
- l'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles (les structures ne sont pas dotées en ressources humaines conformément aux cadres organiques) ;
- l'insuffisance des plans de formation et de carrière pour les cadres du département ;
- la faible maitrise des outils de planification au sein du secteur ;
- la faible coordination au niveau du secteur ;
- l'insuffisance de politiques et de stratégies sectorielles ;

- l'insuffisance dans le suivi des projets/programmes.

I.2.2 Défis

- adapter l'outil diplomatique au nouveau contexte géopolitique, notamment la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le changement climatique entre autres ;
- doter les structures en ressources humaines conformément aux cadres organiques en tenant compte de la dimension genre et de la diversification des profils ;
- renforcer les capacités des ressources humaines des structures du ministère ;
- relire le plan de carrière du ministère sur la durée ;
- adapter les formations aux objectifs stratégiques des structures ;
- élaborer un plan de formation globale ;
- élaborer les manuels de procédures pour le département central et les missions diplomatiques et consulaires ;
- relire la carte diplomatique et les cadres organiques des structures du département ;
- dynamiser le comité de coordination du secteur ;
- élaborer et mettre en oeuvre une cartographie des risques pour le département ;
- élaborer et mettre en oeuvre les politiques et stratégies sectorielles ;
- renforcer le mécanisme de suivi-évaluation des projets/programmes.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale est structurée autour de quinze (15) objectifs spécifiques :

1. le suivi régulier des relations avec les Missions Diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
2. la coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs ;
3. l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
4. la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département ;
5. la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi-évaluation;
6. le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
7. l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de la politique de coopération ;
8. le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
9. le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales.
10. l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions, auxquelles le Mali est partie prenante ;
11. la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi des contentieux y afférents ;
12. l'analyse des grandes questions de Droit International ;
13. le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalière organisée ;
14. la participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique, en liaison avec les autres départements concernés ;
15. le suivi de l'efficacité et de l'utilisation de l'aide.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Nombre d'accords de financement conclus avec les partenaires bilatéraux	Nbre	-	26	23	18
2	Nombre d'accords de financement conclus avec les institutions financières	Nbre	-	10	13	-
3	Nombres d'accords de coopération signés	Nbre	-	21	30	9
4	Nombre de nationaux placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement	Nbre	-	4	4	33
5	Pourcentage de contentieux traités impliquant le Mali	%	67	100	100	100
6	Pourcentage de traités internationaux ratifiés	%	47	68,42	98	98

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	42 109 086	43 309 746	43 373 353	48 338 236
Politique Exterieure et Coopération Internationale	1 889 151	641 883	642 724	715 882
Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux	114 657	133 535	134 172	150 009
Total :	**44 112 894**	**44 085 164**	**44 150 249**	**49 204 127**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	15 354 320	15 354 320	15 824 134	17 248 308
Biens et services	15 122 014	15 105 857	16 250 501	19 077 818
Transferts et subventions	4 684 260	4 745 687	4 866 416	5 612 744
Investissement	8 952 300	8 879 300	7 209 198	7 265 257
Total :	**44 112 894**	**44 085 164**	**44 150 249**	**49 204 127**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.006 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme 1.006

Le programme 1.006 s'occupe de :

i) suivi régulier des relations avec les missions diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;

ii) la Coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs;

iii) l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du Département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;

iv) la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département;

v) l'organisation des visites, conférences et cérémonies publiques ;

vi) la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi et évaluation.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

Le cadre de performance du programme1.006 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

(i) contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de planification ; (ii) mettre les programmes du département dans les conditions efficientes ; (iii) s'assurer de la bonne gestion de ressources humaines, financières et matérielles du département ; (iv) oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger, ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

A ces objectifs spécifiques sont associés onze (11) indicateurs, dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures,de défense,de sécurité et de programmation, mise en oeuvre, suivi-évaluation des programmes et projets.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de propositions formulées par le département au Gouvernement ayant été suivi d'effets.	%	93	93	94,5	94
Moyen de Vérification : Rapport d'activités; Programme de Travail Gouvernemental (PGT)					
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions prises par le Gouvernement sur la base des propositions formulées par le département/Nombre de propositions formulées par le département) X 100					
1.2 Taux d'exécution des projets et programmes	%	75	75	75	75
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Total des dépenses effectuées/Total des montants prévus) X 100					

Objectif 2: Mettre les programmes du département dans les conditions efficientes.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	98	98	98	98
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DFM					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés /crédits ouverts) X 100					
2.2 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents à former)X 100					

Objectif 3: S'assurer du bon fonctionnement des services et veiller à l'application et au respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion financière,administrative et matérielle du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux d'exécution du programme des missions de contrôle.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : Nombre de missions exécutées/Nombre de missions prévues X 100

3.2 Taux de realisation des missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CPS/CI
Précision Méthodologique : Nombre de missions exécutées /Nombre de mission prévues X 100

3.3 Nombre de rapports d'activités annuels transmis par les MDC	Nbre	40	40	40	40

Moyen de Vérification : Rapports d'activités
Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger,ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Nombres de hautes personnalités accueillies	Nbre	2700	2700	2700	2800

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombres de dossiers d'immunités et privilèges traités	Nbre	8000	8000	8100	8200

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de missions d'assistances apportées aux hautes personnalités maliennes en déplacement à l'extérieur	Nbre	610	610	630	650

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : Dénombrement

4.4 Nombre de conférences et cérémonies officielles organisées	Nbre	180	180	190	200

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	13 595 100	14 835 266	15 289 201	16 665 234
Biens et services	14 968 626	14 936 133	16 096 042	18 896 505
Transferts et subventions	4 593 060	4 659 047	4 778 912	5 511 240
Investissement	8 952 300	8 879 300	7 209 198	7 265 257
Total :	**42 109 086**	**43 309 746**	**43 373 353**	**48 338 236**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination administrative et financière	17 161 216	16 269 301	15 564 396	16 957 075
Représentation du Mali à l'extérieur	24 813 604	26 871 179	27 724 523	31 316 558
Planification, programmation et suivi évaluation	134 266	169 266	84 434	64 603
Total :	**42 109 086**	**43 309 746**	**43 373 353**	**48 338 236**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	322	336	392	502
CATEGORIE B1	54	60	91	153
CATEGORIE B2	55	53	74	116
CATEGORIE C	16	20	29	47
AUTRES	1 201	1 059	1 158	1 348
Total :	**1 648**	**1 528**	**1 744**	**2 166**

Action 01 Coordination administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 970 213	1 125 069	1 159 493	1 263 876
Biens et services	5 102 094	4 925 534	5 688 794	6 679 686
Transferts et subventions	1 256 609	1 489 398	1 577 591	1 797 732
Investissement	8 832 300	8 729 300	7 138 518	7 215 781
Total	**17 161 216**	**16 269 301**	**15 564 396**	**16 957 075**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Renforcement des capacités des services en vue de mettre à la disposition des supports d'information de qualité	154 376
1.1.2	Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur	47 803
1.1.3	Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du CREDD	43 803
1.1.4	Réalisation d'études stratégiques ; formation et documentation	100 500
2.1.1	Gestion rationnelle du personnel	33 590
2.1.2	Préparation du budget	15 000
2.1.3	Gestion efficiente des ressources financières et matérielles	5 324 449
2.1.4	Prise en charge des contributions du Mali aux budgets de fonctionnement des organisations internationales	4 000 000
2.1.5	Prise en charge de la valise diplomatique	71 575
2.1.6	Gestion de la presse et de la communication	16 135
2.1.7	Prise en charge du transport des retraités	175 478
2.1.8	Traitement des salaires du personnel	1 125 069
2.1.9	Diverses activités liées au fonctionnement et appuis aux services du Département	1 996 185
2.1.10	Projet 1: Prog. Construction. Résiden. Loge. Diplom. Chancell	2 300 000
2.1.11	Projet 2: Construct. Equip. DFM/DRH/CPS	280 000
2.1.12	Projet 3: Construct. Complexe diplom. Caire	400 000
2.2.1	Formation du personnel	80 000
3.1.1	Renforcement des missions de contrôle au sein du département et dans les MDC (ISDC)	49 043
4.1.1	Gestion des questions d'accueil et de Cérémonial (Accueil)	6 862
4.2.1	Traitement avec diligence les dossiers couverts par les régimes dérogatoires	35 709
4.3.1	Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (départ personnalités)	6 862
4.4.1	Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (cérémonial)	6 862
Total		**16 269 301**

Action 02 Représentation du Mali à l'extérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	11 624 887	13 710 197	14 129 708	15 401 358
Biens et services	9 852 266	9 991 333	10 393 494	12 201 692
Transferts et subventions	3 336 451	3 169 649	3 201 321	3 713 508
Total	**24 813 604**	**26 871 179**	**27 724 523**	**31 316 558**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.13	Traitement salariale des diplomates	13 710 197
2.1.14	Fonctionnement des MDC	9 991 333
2.1.15	Diverses activités liées au fonctionnement (MDC)	3 169 649
Total		**26 871 179**

Action 03 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	14 266	19 266	13 754	15 127
Investissement	120 000	150 000	70 680	49 476
Total	**134 266**	**169 266**	**84 434**	**64 603**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5	Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur (planif.)	9 633
1.1.6	Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du CREDD (CPS).	9 633
1.2.1	Appui CPS	80 000
3.2.1	Réalisation de missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	70 000
Total		**169 266**

Le Programme : 2.008 Politique Exterieure et Coopération Internationale

Responsable du programme : le Directeur de la Coopération Multilatérale

a) Présentation stratégique du programme 2.008

Le programme 2.008 a pour objet :

i) le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;

ii)l'élaboration de la politique de coopération et sa mise en oeuvre ;

iii) le renforcement et la coordination des relations de coopération ;

iv)le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales.

b)Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.008

Le cadre de performance du programme 2.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques : (i) accroître le volume de l'Aide Publique au Développement en faveur de l'économie nationale ; (ii) suivre l'efficacité de l'utilisation de l'Aide ; (iii) affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

A ces objectifs sont associés neuf (09) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Accroitre le volume de l'aide publique au développement en faveur de l'économie nationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Nombre de conventions de financement signées	Nbre	35	35	40	45
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Montant des conventions de financement signées	millions	-	-	902718	1000
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Volume de l'aide mobilisée par nature (dons)	millions	708000	708000	722174	600
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.4 Volume de l'aide mobilisée par nature (Prêts)	millions	180540	180540	187834	400
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Suivre l'efficacté de l'utilisation de l'aide

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de l'aide en exécution nationale	%	45	45	50	60
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Volume d'aide en exécution nationale/volume total d'aide) x 100					
2.2 Taux de l'APD investi dans les secteurs productifs (Agricultures,Industries,Infrastructures et Mines)	%	20	20	25	30
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (L'APD investie dans les secteurs productifs/total d'APD) x 100					
2.3 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Dons)	%	90	90	90	95
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (L'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l 'année sous revue) x 100					
2.4 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Prêts)	%	25	25	30	40
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (L'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100					

Objectif 3: Affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (SNU)	nbre	5	5	6	8
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.2 Taux de participation aux réunions statutaires et commissions mixtes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombres de participations effectives aux réunions statutaires / Nombres de participations prévues pour les réunions statutaires) x 100					
3.3 Taux d'organisation des réunions statutaires et commissions mixtes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions effectivement organisées / Nombre de réunions prévues) x100					
3.4 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (ORI)	Nbre	3	3	5	5
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.5 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (Autres Organisations)	Nbre	2	2	2	2
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 694 943	436 777	450 139	490 649
Biens et services	131 508	145 541	132 426	155 449
Transferts et subventions	62 700	59 565	60 159	69 784
Total :	**1 889 151**	**641 883**	**642 724**	**715 882**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coopération bilatérale	1 319 244	390 700	390 477	434 753
Coopération multilatérale	569 907	251 183	252 247	281 129
Total :	**1 889 151**	**641 883**	**642 724**	**715 882**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	43	31	37	49
CATEGORIE B1	6	5	9	17
CATEGORIE B2	5	5	9	17
CATEGORIE C	4	4	7	13
AUTRES	16	15	21	33
Total :	**74**	**60**	**83**	**129**

Action 01 Coopération bilatérale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 206 394	269 674	277 924	302 936
Biens et services	90 050	99 366	90 677	106 441
Transferts et subventions	22 800	21 660	21 876	25 376
Total	**1 319 244**	**390 700**	**390 477**	**434 753**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Négociation des accords de financement et/ou de partenariat	6 811
1.2.1	Diversification des axes de coopération entre le Mali et ses partenaires	6 811
1.3.1	Coordination et suivi de l'aide publique au développement	6 811
2.1.1	Traitement des salaires du personnel	269 674
2.1.2	Suivi et mise en oeuvre des conventions	6 811
3.1.2	Suivi et promotion des cadres et des candidatures du Mali dans les Organisations internationales	6 811
3.2.2	Renforcement des relations politiques avec les pays	6 811
3.2.3	Participation aux réunions statutaires	6 811
3.2.4	Participation aux négociations multilatérales stratégiques des mécanismes bilatéraux de coopération	6 811
3.3.1	Organisation des commissions mixtes	6 811
3.3.2	Diverses activités liées au fonctionnement (Coop. bilatérale)	52 909
3.3.3	Organisation des revues des Comités de pilotage des programmes bilatéraux avec les PTF	6 818
Total		**390 700**

Action 02 Coopération multilatérale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	488 549	167 103	172 215	187 713
Biens et services	41 458	46 175	41 749	49 008
Transferts et subventions	39 900	37 905	38 283	44 408
Total	**569 907**	**251 183**	**252 247**	**281 129**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.3	Diversification des domaines de coopération avec les fonds internationaux et les Agences du Système des Nations Unies	4 277
2.1.4	Organisation des réunions du comité de pilotage du cadre intégré des Nations Unies pour l'assistance au Développement (UNDAF+) et des groupes de résultat de l'UNDAF+	2 075
2.1.5	Organisation des revues de portefeuille et les réunions des comités de pilotage des Agences du Système des Nations Unies et des Programmes financés par les PTF	2 075
2.1.6	Coordination des travaux du groupe thématique n°5 (Partenariat et mobilisation des ressources)	2 075
2.1.7	Conduite des études et recherches concourant à l'élaboration des éléments de la Politique nationale concernant les Organisations internationales	2 202
2.1.8	Suivi et mise en oeuvre des conventions internationales et autres accords sur les biens publics internationaux	4 277
2.2.1	Traitement de salaire du personnel (Coop. multilatérale)	167 103
2.2.2	Collecte et traitement des données de coopération pour l'élaboration du Rapport de Coopération au	2 075
3.1.3	Suivi et promotion des cadres et des candidatures du Mali dans les Organisations internationales	4 277
3.2.1	Diverses activités liées au fonctionnement (coop.Multi)	45 587
3.2.5	Participation aux négociations multilatérales dans les enceintes des Nations Unies	4 277
3.2.6	Participation du Mali aux réunions statutaires des Organisations internationales et des Agences et programmes des Nations Unies	4 277
3.2.7	Participation aux réunions du Conseil de Sécurité des Nations unies consacrées à l'examen du rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali	2 202
3.3.4	Organisation des réunions du Comité interministériel pour le suivi de la mise en oeuvre du SOFA	2 202
3.3.5	Organisation des réunions des Comités du PBF et du Fonds fiduciaire pour la paix et la sécurité	2 202
Total		**251 183**

Le Programme : 2.009 Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux

Responsable de Programme 2.009: le Directeur des Affaires Juridiques

a).Présentation stratégique du programme 2.009

Le programme 2.009 a pour objet :

i) l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions auxquelles le Mali fait partie ;

ii) la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi du contentieux y afférent ;

iii) l'analyse des grandes questions de Droit International ;

iv) le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;

v) la gestion des relations avec les Consulats étrangers établis au Mali et des affaires consulaires et des contentieux y afférents.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.009

Le cadre de performance du programme 2.009 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques : (i) assurer le processus de conclusion des traités internationaux ainsi que le suivi des engagements y afférents; (ii) contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international ; (iii) contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali ; (iv) contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires ; (v) sécuriser les archives diplomatiques.

A ces objectifs sont associés onze (11) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le processus de conclusion des traités ainsi que le suivi des engagements y afférent.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de traités internationaux ratifiés	%	95	95	98	98
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de traités internationaux ratifiés/Nombre de traités internationaux soumis à la ratification) x 100					
1.2 Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur	Nbre	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports de présentation					
Précision Méthodologique : (Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur / Nombre de traités ne nécessitant pas ratification pour leur entrée en vigueur soumis à la signature) x 100.					
1.3 Pourcentage d'instruments juridiques internationaux mis en oeuvre	%	85	85	90	90
Moyen de Vérification : Rapports d'activités / Rapports périodiques					
Précision Méthodologique : (Nombre de rapports initiaux et périodiques produits / Nombre de rapports initiaux et périodiques prévus) x 100					

Objectif 2: Contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de dossiers de contentieux traités impliquant le Mali	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et transmis à Direction Générale du Contentieux / Nombre de plaintes devant les juridictions nationales et internationales impliquant le Mali) x 100					
2.2 Pourcentage de contentieux traités opposant des nationaux aux missions diplomatiques et consulaires ou organisations internationales accréditées au Mali.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de contentieux traités/Nombre de dossiers reçues) x 100					
2.3 Pourcentage de participations aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale internationale	%	55	55	55	60
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x100					

Objectif 3: Contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de participation aux réunions sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports de mission					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x 100					

Objectif 4: Contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Pourcentage de Consuls honoraires du Mali nommés.	%	85	85	90	90
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de Consuls nommés/Nombre de dossiers de candidatures de consuls) x 100					
4.2 Pourcentage des dossiers consulaires traités.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers consulaires traités/Nombre de dossiers consulaires de consulaires reçus) x 100					

Objectif 5: Sécuriser les archives diplomatiques.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Pourcentage d'accords numérisés.	%	45	45	45	45
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'accords numérisées/Nombre d'accords à numériser) x100					
5.2 Pourcentage des documents diplomatiques archivés.	%	45	45	45	45
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de documents diplomatiques archivés / Nombre de documents diplomatiques à archiver) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	64 277	82 277	84 794	92 425
Biens et services	21 880	24 183	22 033	25 864
Transferts et subventions	28 500	27 075	27 345	31 720
Total :	**114 657**	**133 535**	**134 172**	**150 009**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Conclusion, suivi des accords et traités internationaux et gestion des affaires consulaires et contentieuses	114 657	133 535	134 172	150 009
Total :	**114 657**	**133 535**	**134 172**	**150 009**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	7	8	9	11
CATEGORIE B1	1	1	2	4
CATEGORIE B2	4	3	4	6
CATEGORIE C	2	2	3	5
AUTRES	2	2	3	5
Total :	**16**	**16**	**21**	**31**

Action 01 Conclusion, suivi des accords et traités internationaux et gestion des affaires consulaires et contentieuses

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	64 277	82 277	84 794	92 425
Biens et services	21 880	24 183	22 033	25 864
Transferts et subventions	28 500	27 075	27 345	31 720
Total	**114 657**	**133 535**	**134 172**	**150 009**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Négociation, conclusion, ratification et mise en oeuvre des accords internationaux	6 981
1.1.2	Diverses activités liées au fonctionnement	6 025
1.2.1	Négociation, conclusion et exécution d'accords internationaux (Nbre traités signés)	933
1.3.1	Suivi des engagements internationaux auxquels le Mali a souscrit	933
1.3.2	Elaboration des rapports découlant de la mise en oeuvre des Conventions Internationales	6 981
2.1.1	Gestion efficiente des litiges impliquant le Mali	2 421
2.1.2	Gestion efficiente des litiges impliquant les ressortissants maliens à l'Etranger	933
2.2.1	Gestion efficiente des litiges entre les missions diplomatiques et consulaires accréditées au Mali et leurs employés	5 493
2.3.1	Participation aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale internationale	4 560
3.1.1	Traitement de salaires du personnel	82 277
3.1.2	Suivi des dossiers relatifs à la lutte contre le terrorisme	6 981
4.1.1	Autres activités (Nomination Consuls)	7 147
5.1.1	Réhabilitation et numérisation des accords	935
5.2.1	Réhabilitation et numérisation des documents diplomatiques	935
Total		**133 535**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.006	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CPS SECTEUR COOPERATION ET INTEGRATION		150 000	120 000	150 000	70 680	49 476
PROG. ACQUISITION / CONSTR./ REHAB./ RESIDENCE/LOGE DIPL		2 300 000	2 000 000	2 300 000	689 300	448 045
PROJET CONSTRUCT/EQUIPEMENT DFM/ DRH/ CPS. SECT. COOP.		280 000	500 000	280 000	289 750	188 337
ACQUISITION CHANCELLERIE DU MALI AU CAIRE		400 000	600 000	400 000	347 700	226 005
Total :		**3 130 000**	**3 220 000**	**3 130 000**	**1 397 430**	**911 863**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine prépare et met en oeuvre la politique nationale concernant les Maliens établis à l'extérieur du Mali, la politique nationale migratoire et de l'Intégration africaine.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la protection des Maliens établis à l'étranger ;
- la mise en oeuvre des actions relatives au retour et à la réinsertion des Maliens de l'extérieur, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères ;
- le suivi des questions de migration, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères ;
- l'assistance aux Maliens établis à l'Extérieur en situation difficile, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères, le ministre chargé de la Justice et le ministre chargé des Finances ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures destinées à assurer une pleine implication des Maliens établis à l'extérieur dans la réalisation des actions de développement ;
- la mise en oeuvre de la politique de coopération régionale précisément le suivi des politiques, programmes ou stratégies de développement au niveau de l'Union Africaine et des organisations régionales;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'intégration africaine ;
- la coordination et la promotion des politiques sectorielles en matière d'intégration africaine en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales en liaison avec les ministres intéressés ;
- la définition, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes communautaires en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres ;
- le suivi de la politique d'intégration des communautés africaines vivant au Mali, de la politique d'immigration et d'émigration africaine en liaison avec les ministres intéressés ;
- la participation à la gestion des questions relatives à la prévention et règlement des conflits en Afrique.

I.2 Les contraintes et les défis

L'environnement international de la migration et de l'intégration africaine a été particulièrement difficile pour les Maliens de l'extérieur , en raison de la pandémie de la maladie à Coronavirus ou COVID-19.

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, à travers le programme "Administration Générale", joue un rôle d'impulsion dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique sectorielle et des projets/programmes du département.

Les contraintes qui entravent la bonne exécution des missions assignées au département sont entre autre d'ordre institutionnel, financier et humain.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, dans l'exécution des missions qui lui sont assignées, est confronté à des difficultés d'ordre institutionnel, humain, financier et matériel, notamment :

- la concentration territoriale des structures;
- les conflits de compétence entre les départements en charge des Affaires Etrangères, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle;
- l'insuffisance de ressources humaines au plan quantitatif et qualitatif au niveau de la Délégation Générale à l'Intégration Africaine (DGIA) et du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP);
- l'absence de plan de carrière pour les agents ;
- l'insuffisance des offres de formation et de perfectionnement des agents ;
- l'insuffisance des ressources financières et matérielles (véhicules) au niveau du Cabinet, de la Direction des Finances et du Matériel (DFM), de la DGIA, du MAEP et de la DGME ;
- la difficulté d'accès au fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- l'inexistence de manuel de procédure pour la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) ;
- le faible niveau de transfert de fonds des migrants orienté vers les investissements productifs.

I.2.2 Défis

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine a plusieurs défis à relever entre-autres:

- continuer l'opérationnalisation des antennes d'accueil, d'information et d'orientation des Maliens de l'Extérieur ;
- développer une synergie d'actions entre les différents départements impliqués dans la gestion des Maliens de l'Extérieur ;
- renforcer les capacités des structures en ressources humaines, financières et matérielles ;
- élaborer et adopter un plan de carrière pour les agents du département ;
- élaborer un manuel de procédures pour la DGME ;
- inscrire sur le budget du département le Fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- accroître la participation des Maliens de l'Extérieur au processus de développement économique, social et culturel du pays ;
- valoriser l'image du Mali à l'échelle régionale et internationale ;
- faire de la migration une opportunité pour tous et non une menace ;
- inciter à la réorientation d'une part substantielle des transferts de fonds des migrants vers les investissements productifs ;
- réduire les risques et les dangers liés à la migration irrégulière;
- veiller à la mise en oeuvre du Plan d'actions de la PNIAM;
- assurer le suivi régulier des politiques, programmes et stratégies de développement au niveau des organisations sous régionales et régionales.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine est concerné par la mise en oeuvre du nouveau CREDD 2019-2023 à travers son objectif global 5.5."Mieux gérer la croissance démographique et la migration afin qu'elles contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement pour la capture du dividende démographique", avec les objectifs spécifiques suivants:

- Objectif spécifique 5.5.2: Mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement.
- Objectif spécifique 5.5.3: Mettre en place un système de gestion approprié des questions migratoires .

Ces objectifs spécifiques cadrent bien avec le plan d'actions de la Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM).

La vision du Mali est de faire de la migration, un véritable "atout pour le développement du pays, un facteur de croissance économique et de promotion sociale pour réduire durablement la pauvreté".

A cet effet, notre pays dispose d'un document de Politique Nationale de Migration (PONAM), adopté le 03 septembre 2014 par le Gouvernement, dont l'objectif global consiste à mieux gérer la migration afin qu'elle contribue à la réduction de la pauvreté.

Cet objectif est décliné en quatre (04) objectifs spécifiques qui sont: (i) Assurer la protection et la sécurité des migrants et les membres de leurs familles en veillant aux respects de leurs droits et devoirs en favorisant leur accès à un travail décent et à une bonne couverture sociale, (ii) Mettre en place des mécanismes et des dispositifs de gestion appropriés (en matière de connaissance, de réglementation, d'accueil et de réinsertion, de valorisation des capacités) pour mieux organiser la migration,(iii) Mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement national, (iv) Faire du Mali, un carrefour Ouest-Africain de dialogue et de concertation sur les migrations.

Les axes stratégiques adossés à ces objectifs sont:

- la protection et la sécurisation des migrants et les membres de leur famille;
- la mise en place de mécanismes et de dispositifs de gestion appropriés pour mieux organiser la migration:
- l'appui à une meilleure réinsertion des migrants de retour;
- la valorisation du capital humain (social, culturel, technique), économique et financier des migrants;
- le renforcement des capacités des organisations des migrants et de la société civile;
- le positionnement stratégique du Mali comme carrefour ouest-africain de dialogue et de concertation sur les migrations;
- l'amélioration des connaissances sur les migrations;
- la réadaptation des conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali.

Aussi, le Gouvernement du Mali pour traduire sa volonté en faveur de l'Intégration Africaine, a adopté le 02 novembre 2018, la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM) et son Plan d'Actions 2018-2022.

L'objectif global de la PNIAM est de contribuer à la création d'un ensemble sous régional homogène et cohérent en vue de la réalisation

de l'unité africaine.

Pour l'atteinte de l'objectif global de la PNIAM, les objectifs spécifiques suivants ont été retenus:

- oeuvrer à la conception des politiques sectorielles nationales conformes aux directives des politiques communautaires;
- renforcer les capacités des ressources humaines nationales pour les rendre aptes à la concurrence par l'harmonisation;
- améliorer la perception populaire des organisations communautaires, de leurs principes, de leurs compétences et de leurs missions;
- coordonner et suivre toutes les actions en matière d'intégration africaine.

Ces différents objectifs ont toujours guidé l'action des pouvoirs publics maliens.

La PNIAM est mise en oeuvre suivant quatre (04) axes stratégiques qui sont:

- les politiques publiques;
- l'intégration économique et l'environnement des affaires;
- les politiques socioculturelles;
- la communication autour des objectifs et programmes de l'intégration africaine.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Volume de transfert des fonds des migrants	Milliards	471	485,6	486,7	587
2	Nombre de ressortissants maliens placés dans les organismes sous régionaux et internationaux par an	Nombre	-	4	4	2

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	919 001	1 073 217	856 752	950 092
Intégration Africaine		413 008	369 694	424 212
Gestion des Maliens de l'Extérieur	859 279	1 248 293	628 165	687 647
Total :	**1 778 280**	**2 734 518**	**1 854 611**	**2 061 951**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	266 872	471 874	368 875	403 352
Biens et services	916 012	1 071 981	931 948	1 053 685
Transferts et subventions	125 396	440 663	248 026	287 708
Investissement	470 000	750 000	305 762	317 206
Total :	**1 778 280**	**2 734 518**	**1 854 611**	**2 061 951**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.007 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Ministère.

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de : (i) la coordination, l'évaluation, l'animation, le contrôle et la supervision des activités des services techniques et rattachés, (ii) la gestion des ressources financières et matérielles mises à la disposition du département.

La mise en oeuvre du programme est assurée, à travers les actions ci-après :

- Action 1 : conduite de la politique migratoire ;
- Action 2 : coordination financière et matérielle.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.007 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'amélioration, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département (ii) à la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs se présente ainsi qu'il suit :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de mise en oeuvre des recommandations des réunions de coordination	%	100	90	95	98
Moyen de Vérification : Rapports d'Activités et Comptes Rendus produits					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / Nombre de recommandations formulées)x100					
1.2 Taux d'exécution des activités du département	%	100	90	95	98
Moyen de Vérification : Rapports d'Activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutées / nombre d'activités programmées)x100					
1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	100	90	95	98
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi-évaluation exécutées / nombre de missions de suivi-évaluation programmées)x100					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	95	98	98
Moyen de Vérification : Rapports d'Activités					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés /Dotations budgétaires)x100					
2.2 Taux d'équipement des structures	%	75	75	90	90
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DFM					
Précision Méthodologique : (nombre de structures équipées / nombre de structures à équiper)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	161 382	251 363	166 368	182 621
Biens et services	687 619	751 854	644 847	716 634
Transferts et subventions	20 000	20 000	17 175	19 923
Investissement	50 000	50 000	28 362	30 914
Total :	**919 001**	**1 073 217**	**856 752**	**950 092**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	326 151	421 250	306 045	339 361
Coordination Administrative et Financière	592 850	651 967	550 707	610 731
Total :	**919 001**	**1 073 217**	**856 752**	**950 092**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	16	20	21	23
CATEGORIE B1	11	17	20	24
CATEGORIE B2	9	9	11	15
CATEGORIE C	2	2	4	8
AUTRES	23	7	9	13
Total :	**61**	**55**	**65**	**83**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	94 808	179 907	97 737	107 285
Biens et services	211 343	221 343	191 133	212 153
Transferts et subventions	20 000	20 000	17 175	19 923
Total	**326 151**	**421 250**	**306 045**	**339 361**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Rémunération du personnel	179 907
1.1.2	Coordination des activités du département	195 099
1.3.1	Suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la PONAM	20 000
1.3.2	Coordination des activités de la CTC	26 244
Total		**421 250**

Action 02 Coordination Administrative et Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	66 574	71 456	68 631	75 336
Biens et services	476 276	530 511	453 714	504 481
Investissement	50 000	50 000	28 362	30 914
Total	**592 850**	**651 967**	**550 707**	**610 731**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Rémunération du personnel	71 456
2.1.2	Renforcement de capacités des structures	50 000
2.2.1	Approvisionnement en Biens et Services	480 511
2.2.2	Appui Journée Internationale des Migrants	50 000
Total		**651 967**

Le Programme : 2.010 Intégration Africaine

Le Responsable du programme est le Délégué Général à l'Intégration Africaine.

a. Présentation stratégique du programme:

Le programme 2.010 a pour objet : (i) la promotion d'une culture de l'unité africaine par des actions d'informations, de sensibilisation et de formation; (ii) la mise en oeuvre d'actions qui préparent le pays à l'Intégration Africaine; (iii) l'organisation de concertation et de manifestation avec les communautés africaines résidant au Mali.

La mise en oeuvre du programme sera assurée à travers l'action:" Conduite de la politique d'intégration".

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

Le cadre de performance du programme 2.010 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques: (i) préparer le pays à l'intégration Africaine; (ii) respecter les engagements du Mali au MAEP; (iii) assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine (PNIAM).

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui y sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Préparer le pays à l'Intégration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des recommandations issues des réunions statutaires des institutions sous régionales et régionales	%	100	95	96	98
Moyen de Vérification : Rapports d'Activités: Rapports de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total des recommandations)x100					
1.2 Nombre d'actions menées en faveur de l'Intégration	nombre	70	70	90	95
Moyen de Vérification : Rapports d'Activités, Rapports d'ateliers et de Séminaires d'information et de sensibilisation des acteurs, Rapports d'incidents et de situation au profit du Système de l'Alerte Précoce (ECOWARN) de la CEDEAO, Communications écrites et les Avis de vacances de postes et de manifestation d'intérêt publiés.					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Placement des Nationaux dans les Organismes sous-régionaux et régionaux d'Intégration	nombre	10	10	15	20
Moyen de Vérification : Actes de nomination des Cadres Maliens au sein des Institutions sous régionales et régionales					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Respecter les engagements du Mali au MAEP					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des acteurs participant au MAEP	%	100	85	90	95

Moyen de Vérification : Rapports d'Activités de la CNG / SEPAN / MAEP
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues)x100

2.2 Taux de réalisation des activités de suivi du Plan d'actions	%	100	85	90	98

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP
Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues)x100

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine (PNIAM)					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux d'exécution des réunions de suivi de la PNIAM	%	100	90	95	95

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Comptes rendus de réunions
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/ Nombre total de réunions prévues) x100

3.2 Taux de réalisation des activités du Plan d'actions de la PNIAM	%	100	90	95	95

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de suivi
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre total d'activités prévues dans le Plan d'actions) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel		66 007	93 791	102 232
Biens et services		186 734	138 273	162 330
Transferts et subventions		160 267	137 630	159 650
Total :		**413 008**	**369 694**	**424 212**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Conduite et pilotage de la politique d'intégration.		413 008	369 694	424 212
Total :		**413 008**	**369 694**	**424 212**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A		2	3	5
CATEGORIE B1		1	2	4
CATEGORIE B2		2	3	5
CATEGORIE C		1	2	4
AUTRES		3	4	6
Total :		**9**	**14**	**24**

Action 01 Conduite et pilotage de la politique d'intégration.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		66 007	93 791	102 232
Biens et services		186 734	138 273	162 330
Transferts et subventions		160 267	137 630	159 650
Total		**413 008**	**369 694**	**424 212**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Rémunération du personnel	66 007
1.1.2	Suivi et mise en oeuvre des missions de la DGIA	126 734
2.1.1	Participation au fonctionnement du MAEP	100 000
2.2.1	Participation au fonctionnement du NEPAD	60 267
3.1.1	Suivi de la mise en oeuvre du Plan d'Actions de la PNIAM	60 000
Total		**413 008**

Le Programme : 2.011 Gestion des Maliens de l'Extérieur

Responsable du programme : Le Délégué Général des Maliens de l'Extérieur

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme « Gestion des maliens de l'extérieur » a pour objectifs de : (i) veiller à la protection des intérêts des ressortissants maliens établis provisoirement ou de façon permanente à l'étranger, (ii) initier, coordonner et suivre les différentes actions d'aide au retour des Maliens de l'Extérieur, (iii) veiller à la création de conditions permettant la participation des Maliens de l'Extérieur au processus de développement économique et social du pays, (iv) impulser et coordonner l'action consulaire du Mali et (v) veiller à l'application des accords et traités relatifs à l'établissement et à la circulation des personnes et des biens.

La mise en oeuvre du programme sera assurée à travers l'action du même nom « Gestion des maliens de l'extérieur ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

la mise en oeuvre du programme « Gestion des maliens de l'extérieur » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la protection des Maliens de l'Extérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Délai de traitement des demandes de passeports et de Cartes d'Identité Consulaires reçues	semaine	2	2	2	2
Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME					
Précision Méthodologique : Durée moyenne de traitement					
1.2 Taux de satisfaction des demandes administratives des Maliens de l'Extérieur	%	100	80	85	90
Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME					
Précision Méthodologique : (Nombre de demandes traitées / total des demandes reçues à la DGME) x100					

Objectif 2: Promouvoir la participation de la diaspora au processus du développement du pays					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de projets d'investissement appuyés	%	30	30	30	40
Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule Technique du Co-développement et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets appuyés/Nombre de demandes reçues) x 100					
2.2 Taux de réalisation des missions TOKTEN	%	100	85	85	90
Moyen de Vérification : Rapports du programme TOKTEN					
Précision Méthodologique : (Missions réalisées/ Missions programmées) x 100					
2.3 Taux d'insertion/réinsertion des Maliens de l'Extérieur	%	20	20	70	70
Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule du Co-développement, du BSI, de l'OIM et de l'OFII					
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes insérées/ réinsérées / Nombre de demandes d'insertion/réinsertion) x 100					
2.4 Taux de réalisation des travaux de construction du projet du siège DGME/CTC/CIGEM	%	-	75	80	-
Moyen de Vérification : Rapport de suivi de l'état d'avancement des travaux					
Précision Méthodologique : (travaux effectués / travaux à effectuer)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	105 490	154 504	108 716	118 499
Biens et services	228 393	133 393	148 828	174 721
Transferts et subventions	105 396	260 396	93 221	108 135
Investissement	420 000	700 000	277 400	286 292
Total :	**859 279**	**1 248 293**	**628 165**	**687 647**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Soutien aux maliens de l'extérieur	859 279	1 248 293	628 165	687 647
Total :	**859 279**	**1 248 293**	**628 165**	**687 647**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	16	15	16	18
CATEGORIE B1	3	3	4	6
CATEGORIE B2	2	1	2	4
CATEGORIE C	2	3	4	6
AUTRES	7	6	7	9
Total :	**30**	**28**	**33**	**43**

Action 01 Soutien aux maliens de l'extérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	105 490	154 504	108 716	118 499
Biens et services	228 393	133 393	148 828	174 721
Transferts et subventions	105 396	260 396	93 221	108 135
Investissement	420 000	700 000	277 400	286 292
Total	**859 279**	**1 248 293**	**628 165**	**687 647**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Rémunération du personnel DGME	154 504
1.1.2	Suivi de la mise en oeuvre et coordination des activités de la DGME	133 393
1.2.1	Approvisionnement en Biens et Services du CIGEM	85 000
1.2.2	Participation au fonctionnement des Antennes	100 000
1.2.3	Appui au fonctionnement du HCME	45 396
1.2.4	Prise en charge du personnel EPA (CIGEM)	30 000
2.2.1	Renforcement des capacités du TOKTEN	150 000
2.3.1	Appui Insertion/réinsertion des Migrants Maliens	200 000
2.4.1	Renforcement de capacités des structures	350 000
Total		**1 248 293**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2021	2020	2021	2022	2023
2.011	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI PROGRAMME TOKTEN		150 000	170 000	150 000	129 200	129 200
APPUI INSERTION REINSERTION MIGRANTS MALIENS		200 000	200 000	200 000	148 200	157 092
PROJET CONSTRUCTION SIEGE DGME/ CT-CODEV / PROG TOKTE		350 000	0	350 000	0	0
Total :		**700 000**	**370 000**	**700 000**	**277 400**	**286 292**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Vérificateur Général a pour missions :

- d'effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, et des programmes et projets de développement ;
- de contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les Institutions de la République, les Administrations civiles et militaires de l'Etat, les Collectivités territoriales, les Etablissements publics ;
- de procéder à la vérification d'opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l'Etat ou une autre personne publique détient une participation financière ;
- de vérifier la conformité et l'effectivité des biens et services pour l'acquisition desquels une société privée a bénéficié d'une exonération de droits douaniers ou fiscaux ;
- de vérifier les concours financiers accordés par l'Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l'objet de ces concours ;
- d'évaluer, à la demande du Président de la République, du Gouvernement ou du Parlement, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Dans l'exercice de ses missions, le Vérificateur Général est confronté à un certain nombre de contraintes. Il s'agit notamment :

- Des difficultés d'accès aux documents dans le cadre des missions de vérification. En effet, les travaux de vérification requièrent toujours des éléments probants qui permettent aux équipes de vérification de fonder leurs constatations et de formuler des recommandations d'amélioration de la gestion publique. Or, la collecte de ces documents est souvent délicate en raison de la faiblesse de l'archivage au sein des entités vérifiées ;
- Des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de vérification. Chaque mission de vérification conduit à la formulation d'un certain nombre de recommandations administratives visant à corriger les dysfonctionnements et à respecter la légalité. Ces recommandations sont adressées aux responsables des entités vérifiées et au besoin à leurs supérieurs hiérarchiques, y compris les plus hautes autorités. Néanmoins, la mise en oeuvre de certaines de ces recommandations devient difficile en raison, notamment, de l'instabilité des gestionnaires à leur poste, phénomène qui caractérise de plus en plus les services publics.

I.2.2 Défis

Pour faire face aux contraintes ci-dessus évoquées, le Bureau du Vérificateur Général a entrepris l'organisation d'ateliers d'échanges avec les entités vérifiées qui visaient, entre autres, à sensibiliser les responsables sur la valeur ajoutée des vérifications et la mise en oeuvre des recommandations qui en sont issues. Cette approche a été inscrite comme axe majeur de la vision du nouveau Vérificateur Général qui entend étendre les concertations avec les entités publiques au niveau régional. En outre, l'accent a été mis, d'une part, sur la vérification de la mise en oeuvre des recommandations des vérifications précédentes et, d'autre part, sur la promotion des relations avec les acteurs de la société civile pour servir de relai, notamment, au niveau déconcentré.

I.3 La politique sectorielle

Le Bureau du Vérificateur Général dispose d'un nouveau Plan stratégique 2018-2025 qui indique sa mission, ses valeurs, ses défis et ses axes et objectifs stratégiques.

Valeurs :

Les valeurs qui fondent et soutiennent l'action du Vérificateur Général sont : l'intégrité, l'objectivité, le professionnalisme et le respect afin de rendre le BVG crédible et exemplaire.

Axes :

Le plan stratégique 2018-2025 du Bureau du Vérificateur Général s'articule autour de deux (2) axes :

Axe 1 : vérification et évaluation ;

Axe 2 : partenariat et synergies.

Objectif stratégique :

A l'horizon 2025, le Bureau du Vérificateur Général se fixe comme objectif stratégique d'être un pôle d'excellence dans les domaines du contrôle et de la vérification au service de l'intérêt public pour une gouvernance de qualité.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Bureau du Vérificateur Général	3 776 843	3 836 843	3 782 459	4 166 840
Total :	**3 776 843**	**3 836 843**	**3 782 459**	**4 166 840**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	2 611 288	2 611 288	2 691 976	2 954 982
Biens et services	945 555	1 025 555	960 258	1 065 879
Transferts et subventions	50 000	50 000	50 425	58 997
Investissement	170 000	150 000	79 800	86 982
Total :	**3 776 843**	**3 836 843**	**3 782 459**	**4 166 840**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.012 Bureau du Vérificateur Général

Responsable du Programme : le Vérificateur Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'articule autour des missions suivantes :

i) La vérification financière et de performance des services, organismes publics et des programmes et projets de développement ainsi que l'évaluation des politiques publiques ;

ii) La vérification du suivi des recommandations formulées par les missions de vérification financière et de performance ainsi que d'évaluation des politiques publiques ;

iii) Le partenariat et les synergies.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action "Vérification et évaluation des politiques publiques".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour des deux (2) objectifs spécifiques suivants :

- Assurer les vérifications financières, de performance et le suivi des recommandations des structures publiques ainsi que l'évaluation des politiques publiques ;
- Utiliser de façon optimale, les ressources financières allouées au BVG pour assurer une vérification de qualité.

Ces deux objectifs spécifiques permettent au BVG de contribuer à l'amélioration de la transparence et de la performance des services publics pour une gouvernance de qualité.

Le détail des objectifs et les indicateurs qui leur sont associés figurent dans les tableaux suivants.

Objectif 1: Assurer les vérifications financières, de performance et le suivi des recommandations des structures publiques, ainsi que l'évaluation des politiques publiques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme annuel de vérification (y compris les missions sur saisine prévues) et d'évaluation des politiques publiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de vérification					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérifications et d'évaluation des politiques publiques effectué au cours de l'année / Nombre de missions prévues) x 100					
1.2 Taux de réalisation des missions sur saisine non prévues dans le programme annuel de vérification	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de vérification					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérification sur saisine non prévues effectuées au cours de l'année / Nombre de saisines non prévues) x 100					

Objectif 2: Utiliser de façon optimale les ressources financières allouées au Bureau du Vérificateur Général pour assurer une vérification de qualité.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du plan de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées / Nombre de formations prévues) x 100					
2.2 Taux d'exécution du plan de développement informatique	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du plan de développement informatique					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues dans le plan de développement) x 100					
2.3 Taux d'exécution des activités PREM	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'exécution des activités du PREM					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100					
2.4 Taux d'exécution du budget de fonctionnement du BVG	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Comptes administratifs et de gestion.					
Précision Méthodologique : (Montant des crédits de fonctionnement exécutés / Montant des crédits alloués au fonctionnement) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	2 611 288	2 611 288	2 691 976	2 954 982
Biens et services	945 555	1 025 555	960 258	1 065 879
Transferts et subventions	50 000	50 000	50 425	58 997
Investissement	170 000	150 000	79 800	86 982
Total :	**3 776 843**	**3 836 843**	**3 782 459**	**4 166 840**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Vérification et évaluation de politiques publiques	3 776 843	3 836 843	3 782 459	4 166 840
Total :	**3 776 843**	**3 836 843**	**3 782 459**	**4 166 840**

Action 01 Vérification et évaluation de politiques publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	2 611 288	2 611 288	2 691 976	2 954 982
Biens et services	945 555	1 025 555	960 258	1 065 879
Transferts et subventions	50 000	50 000	50 425	58 997
Investissement	170 000	150 000	79 800	86 982
Total	**3 776 843**	**3 836 843**	**3 782 459**	**4 166 840**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Réalisation des missions de vérification et d'évaluation des politiques publiques	180 822
1.1.2	Acquisition de matériels roulants	90 000
1.2.1	Réalisation de missions de vérification et d'évaluation des politiques (non prévues)	20 090
2.1.1	Renforcement des capacités	103 464
2.2.1	Acquisition de logiciels, de matériel informatique et d'équipement technique	30 000
2.3.1	Mise en oeuvre des activités du PREM	50 000
2.4.1	Paiement des salaires et accessoires de salaire	2 611 288
2.4.2	Acquisitions de biens et services (dont rénovation)	751 179
Total		**3 836 843**

SECTION :192 MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Aux termes de la Loi 97-022 du 14 mars 1997 modifiée et du Décret N°2012-117/P-RM du 24 février 2012, le Médiateur de la République reçoit les réclamations concernant le fonctionnement des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et de tout organisme investi d'une mission de services public dans leurs relations avec les administrés.

Le Médiateur de la République peut en outre être chargé par le Président de la République, le Gouvernement ou le Parlement de toutes autres missions particulières dans le cadre de l'amélioration de l'état de droit, de la gouvernance et des droits humains ou en matière de règlement de conflits.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

La perspective d'atteindre les résultats escomptés est soumise aux contraintes majeures suivantes:

- la couverture du territoire national par les services du Médiateur de la République pour offrir aux citoyens un service de proximité ;
- la réalisation d'activités de restitution du rapport annuel et d'activités d'information et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national et au bénéfice des maliens de l'Extérieur.

I.2.2 Défis

La mise en oeuvre du programme du Médiateur de la République offre aux citoyens et à l'Administration de réelles opportunités pour améliorer la gouvernance démocratique et l'Etat de droit au Mali, mais aussi d'assurer une meilleure prise en charge des difficultés nées du fonctionnement des administrations dans leurs relations avec les citoyens.

Pour y parvenir les Services du Médiateur de la République doivent relever le défi du rétablissement de la confiance entre l'Administration et le citoyen à travers :

- une présence forte sur l'ensemble du territoire de la République du Mali (construction de sièges, leur équipement et dotation en personnel et moyens logistiques) ;
- une visibilité des Services du Médiateur de la République par l'élargissement de la couche de citoyens et de cadres informés sur la connaissance des missions, de la procédure de saisine par une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens et par la culture d'une bonne pratique administrative chez les cadres.

I.3 La politique sectorielle

Les missions du Médiateur de la République s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de protection et de promotion des droits, de libertés des citoyens et une participation active au renforcement de l'Etat de droit, et de la consolidation de la paix sociale.

La distinction majeure du Médiateur de la République et les autres acteurs des droits de l'Homme est celle que lui confère la Loi N°010 du 08 février 2012 en son article 1er (nouveau) qui dispose que le Médiateur de la République peut être saisi par le Président de la République, le Gouvernement ou le Parlement dans le cadre de l'amélioration de l'Etat de droit, de la gouvernance et des droit humains ou en matière de règlement des conflits.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration	1 048 868	1 198 868	984 083	1 123 696
Total :	**1 048 868**	**1 198 868**	**984 083**	**1 123 696**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	409 799	413 524	422 461	463 734
Biens et services	104 576	104 576	107 712	117 404
Transferts et subventions	505 993	502 268	434 524	521 428
Investissement	28 500	178 500	19 386	21 130
Total :	**1 048 868**	**1 198 868**	**984 083**	**1 123 696**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.013 Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration

Responsable du Programme : Le Médiateur de la République

a) Présentation stratégique du programme

Le programme "Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration" vise à:

- protéger et promouvoir les droits et libertés des citoyens ;
- participer au renforcement de l'Etat de droit
- assurer la gestion administrative et financière de ses services.

Il se décline en une seule action pour mieux assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme 'Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration" est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

- régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers;
- participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale ;
- améliorer le fonctionnement de l'Institution;
- assurer la redevabilité de l'institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens.

A ces objectifs sont associés des indicateurs de résultats soumis à l'atteinte des performances du Médiateur de la République à court et moyen termes.

Objectif 1: Régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de traitement des dossiers de réclamation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports statistiques mensuels

Précision Méthodologique : (Nbre de dossiers traités/Nbre de dossiers reçus) x 100

1.2 Taux de clôture des dossiers de réclamation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, statistiques

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de réclamations clos/ Nombre de dossiers de réclamations reçus) x 100

Objectif 2: Participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des activités de suivi des interpellations et des recommandations de l'EID	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation à mi-parcours, compte rendus de réunion, acte de l'EID

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de suivi réalisées/Nbre d'activités de suivi programmées) x 100

2.2 taux de réalisation des Missions particulières	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de conciliation; rapport d'activité; rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions confiées) x 100

Objectif 3: Améliorer le fonctionnement de l'Institution					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de réalisation du plan d'effectif	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Plan d'effectifs, décision de recrutement et de mise à disposition					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre d'agents prévus au plan) x 100					
3.2 taux de réalisation du plan de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents prévus)x100					
3.3 Taux de satisfaction des demandes d'expression de besoins	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Comptabilité matière, rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (besoins satisfaits/besoins provisionnés)x 100					

Objectif 4: Assurer la redevabilité de l'Institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de réalisation du rapport annuel et des actes de l'EID	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel aux autorités					
Précision Méthodologique : (Nombre de productions réalisées/Nombre de productions prévues) x100					
4.2 Taux de restitution du rapport annuel	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : ventilation					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de redevabilité effectuées/Nombre d'activités de redevabilité prévues)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	409 799	413 524	422 461	463 734
Biens et services	104 576	104 576	107 712	117 404
Transferts et subventions	505 993	502 268	434 524	521 428
Investissement	28 500	178 500	19 386	21 130
Total :	**1 048 868**	**1 198 868**	**984 083**	**1 123 696**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Résolution de litiges et contribution à la promotion de la bonne gouvernance	1 048 868	1 198 868	984 083	1 123 696
Total :	**1 048 868**	**1 198 868**	**984 083**	**1 123 696**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	25	22	23	25
CATEGORIE B1	2	1	2	4
CATEGORIE B2	1	2	3	5
CATEGORIE C	1	1	2	4
AUTRES	8	7	8	10
Total :	**37**	**33**	**38**	**48**

Action 01 Résolution de litiges et contribution à la promotion de la bonne gouvernance

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	409 799	413 524	422 461	463 734
Biens et services	104 576	104 576	107 712	117 404
Transferts et subventions	505 993	502 268	434 524	521 428
Investissement	28 500	178 500	19 386	21 130
Total	**1 048 868**	**1 198 868**	**984 083**	**1 123 696**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Gestion des dossiers de Réclamations	10 000
1.2.1	Elaboration de rapports trimestriels	5 263
2.1.1	Suivi et Evaluation de l'EID	10 000
2.1.2	Organisation de l'EID	95 500
2.2.1	Réalisation de missions particulières	5 000
3.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	413 524
3.2.1	Renforcement des capacités du personnel	17 000
3.3.1	Prise en charge des besoins de fonctionnement	229 505
3.3.2	Equipement des services du Médiateurs	30 000
3.3.3	Autres activités de fonctionnement	104 576
3.3.4	Autres activités d'investissement	28 500
3.3.5	Construction délégation Territoriale (BSI)	150 000
4.1.1	Production et diffusion de rapport annuel et des actes de l'EID	30 000
4.2.1	Organisation des missions de restitution, d'information et de sensibilisation	40 000
4.2.2	Organisation des conférences, séminaires et ateliers	30 000
Total		**1 198 868**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.013	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION DELEGATIONS MEDIATEUR DE LA REPUBLIQU		150 000	0	150 000	0	0
Total :		**150 000**	**0**	**150 000**	**0**	**0**

SECTION :195 COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Comité National de l'Egal Accès aux Medias d'Etat (CNEAME) est une autorité indépendante créée par la loi n°93-001 du 06 janvier 1992. Conformément à cette loi, il a pour missions d'assurer l'égal accès de tous aux médias d'Etat dans les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur. A ce titre, il veille à :

- l'équilibre et au pluralisme de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays ;
- une gestion équitable du temps d'antenne et de l'espace rédactionnel consacrés aux candidats et aux formations politiques pendant les campagnes électorales.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de la mission ci-dessus présentée, le Comité National de l'Egal Accès aux Medias d'Etat fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par le CNEAME se résument essentiellement:

- à l'insuffisance de moyens techniques et financiers pour faire face à ses missions ;
- au retard constaté dans la mise à disposition (décaissement) des crédits électoraux ;
- à la fermeture de certaines stations régionales de l'ORTM et l'insuffisante couverture de nombreux points du territoire par la radio et la télévision nationales;
- à la prise en compte des nouvelles entités administratives créées (régions).

I.2.2 Défis

Le principal défi que le CNEAME se propose de relever est d'assurer le maintien et l'équilibre de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays, à travers :

- la mise en place d'un système de monitoring de l'ensemble des médias d'Etat ;
- l'élaboration proactive des documents financiers pour permettre la mise à disposition des budgets électoraux dans des délais raisonnables ;
- la jugulation de l'absence de stations régionales ou l'insuffisante couverture du territoire par la location de temps d'antennes dans les médias privés;
- la couverture de l'ensemble des régions.

I.3 La politique sectorielle

Les actions du Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat ne s'inscrivent pas dans la cadre d'une politique sectorielle spécifique.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Egal accès aux medias d'Etat	143 657	145 983	133 386	170 688
Total :	**143 657**	**145 983**	**133 386**	**170 688**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	12 980	17 280	13 381	14 688
Biens et services	115 677	123 073	108 605	141 180
Investissement	15 000	5 630	11 400	14 820
Total :	**143 657**	**145 983**	**133 386**	**170 688**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.014 Egal accès aux medias d'Etat

Responsable de programme : M. Cheickné D KAMISSOKO, membre du CNEAME.

a) Présentation stratégique du programme

En participant à la gestion des élections, le programme vise à assurer l'accès égal de tous les citoyens aux médias d'Etat en phase électorale et non électorale.

Il intervient dans la mise en oeuvre d'une seule action : "Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs de la CNEAME dans le cadre de la mise en oeuvre de son programme unique sont :

- faire respecter le droit de l'égal accès aux médias d'Etat des formations politiques et de la société civile ;
- assurer la visibilité du CNEAME ;
- assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du CNEAME.

Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: faire respecter le droit de l'égal accès aux média d'Etat des formations politiques et de la société civile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'acteurs (formations politiques, organisations de la société civile, médias d'Etat) concerté formé, informé et sensibilisé	%	90	90	95	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs concertés, formés, informés et sensibilisés/Nombre total d'acteurs) x 100					
1.2 Taux de traitement des plaines	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées/Nombre de plaintes reçues) x 100					

Objectif 2: assurer la visibilité du CNEAME

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du programme de communication	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communications réalisées/Nombre d'activités de communications programmées) x 100					

Objectif 3: assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines	²	100	95	95	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents en fonction/Nombre prévu sur le cadre organique) x 100					
3.2 Taux de satisfaction des besoins en ressources matérielles et services	%	95	95	95	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'équipements et de services acquis / Nombre total programmé) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	12 980	17 280	13 381	14 688
Biens et services	115 677	123 073	108 605	141 180
Investissement	15 000	5 630	11 400	14 820
Total :	**143 657**	**145 983**	**133 386**	**170 688**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat	143 657	145 983	133 386	170 688
Total :	**143 657**	**145 983**	**133 386**	**170 688**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	1	1	2	4
CATEGORIE C	1	1	2	4
AUTRES	4	3	4	6
Total :	**6**	**5**	**8**	**14**

Action 01 Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	12 980	17 280	13 381	14 688
Biens et services	115 677	123 073	108 605	141 180
Investissement	15 000	5 630	11 400	14 820
Total	**143 657**	**145 983**	**133 386**	**170 688**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Information, sensibilisation et formation des acteurs	22 566
1.1.2	Voyage d'étude et d'échange	6 105
1.2.1	Tenue des sessions statutaires	16 140
3.1.1	Traitement de salaires et accessoires de salaire	17 280
3.2.1	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement régulier du service	83 892
Total		**145 983**

SECTION :210 MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Défense et des anciens Combattants est chargé de l'exécution de la politique nationale de la défense et en particulier, de l'organisation, de la gestion, de la mise en condition d'emploi et de la mobilisation de l'ensemble des Forces Armées du Mali ainsi que des infrastructures nécessaires.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la mise en oeuvre et le suivi de la politique de défense ;
- l'organisation des Forces Armées nationales ;
- la formation et l'emploi de l'ensemble des Forces Armées terrestres ou aériennes ;
- la gestion des personnels des Armées et l'exercice des pouvoirs hiérarchique et disciplinaire y afférents ;
- la défense de l'intégrité du territoire national ;
- l'évaluation, la programmation et la réalisation des besoins des Forces Armées, en personnels, matériels et équipements;
- l'acquisition et la gestion des infrastructures, matériels et équipements militaires ;
- l'exercice des poursuites judiciaires prévues par le Code de Justice militaire et le contrôle de l'application des peines prononcées par les juridictions militaires ;
- la participation, en relation avec le ministre chargé des Affaires étrangères, aux négociations internationales concernant les questions de défense nationale, de paix et de sécurité internationales
- l'organisation et le suivi de la participation des Forces Armées aux missions de prévention des conflits, de maintien ou de rétablissement de la paix à l'extérieur du Mali ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures de protection sociale des anciens combattants et victimes de guerre ;
- l'information régulière du Gouvernement sur les menaces d'atteinte à l'intégrité territoriale, sur l'état de mise en condition d'emploi et de mobilisation des Forces Armées et de la loi d'orientation et de programmation militaire ainsi que sur l'état de la coopération militaire du Mali avec les pays étrangers et les organisations internationales, en rapport avec le ministre chargé des Affaires étrangères.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes rencontrées et les défis à relever dans la mise en oeuvre de la politique de la défense et de promotion des anciens combattants se résument comme suit :

I.2.1 Contraintes

-insuffisance d'effectifs et d'équipements pour la couverture intégrale du territoire national ;

-difficultés d'assurer le contrôle régulier des structures relevant du département ;

-insuffisance des moyens humains et matériels pour la couverture des réseaux de transmissions ;

-manque d'infrastructures et de moyens pédagogiques adéquats pour les formations militaires ;

-difficulté de satisfaire aux sollicitations pour les missions de maintien de paix.

I.2.2 Défis

-renforcer les capacités opérationnelles et favoriser le développement socioéconomique ;

-défendre l'intégrité territoriale, avec l'occupation de toutes les régions nord du pays ;

-renforcer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix.

I.3 La politique sectorielle

-le Département, à travers la LOPM (2015-2019), doit doter le pays d'un outil de défense et de sécurité capable de préserver les intérêts fondamentaux ; c'est une volonté des plus hautes autorités politiques et militaires du Mali ;

-La LOPM (2015-2019) sera poursuivie et renforcée à travers une nouvelle génération (2020-2024) qui prendra en compte les insuffisances constatées.

-la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) qui est la traduction financière de la politique de défense permet d'amorcer une réforme des Forces Armées et de Sécurité, cohérente avec l'évolution de l'environnement aussi bien national qu'international, qui se traduit en particulier par l'acquisition des capacités indispensables par rapport à nos objectifs et au niveau contrat opérationnel ;

-l'amélioration du cadre de vie des militaires et des anciens combattants, la réhabilitation et la rénovation des infrastructures représentent aussi des actions prioritaires.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	252 272 647	265 332 648	291 281 065	321 833 681
Gestion des Opérations Militaires	37 189 229	44 189 229	14 785 803	16 613 917
Inspection des Armées	324 407	294 406	0	0
Formation	770 677	770 677	813 054	920 285
Gestion des Transmissions	366 276	336 276	366 772	414 924
Total :	**290 923 236**	**310 923 236**	**307 246 694**	**339 782 807**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	114 508 006	136 670 000	128 355 301	140 857 105
Biens et services	69 661 421	89 741 650	85 020 613	96 965 538
Transferts et subventions	886 982	836 982	923 596	1 059 407
Investissement	105 866 827	83 674 604	92 947 184	100 900 757
Total :	**290 923 236**	**310 923 236**	**307 246 694**	**339 782 807**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.008 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Département.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration et la coordination des éléments de la politique du département dans les domaines du personnel, du matériel et des moyens financiers ;
- la gestion et le suivi de l'utilisation efficiente et efficace des ressources matérielles et financières mises à la disposition du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la gestion efficace des ressources du département (ii) la coordination et au suivi des différents programmes en vigueur dans le département, (iii) la participation à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres départements et de prestations au profit d'autres pays.

A ces objectifs sont associés les indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés et de se projeter sur les efforts encore à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du Budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Situation d'Exécution et ou Compte Administratif					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits alloués)*100					
1.2 Taux de satisfaction du programme d'investissement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'exécution de la LOPM					
Précision Méthodologique : (Investissements réalisés/ investissements prévus)*100					
1.3 Taux d'exécution du recrutement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de fin de formation et de décision d'incorporation					
Précision Méthodologique : (Effectifs réalisés/Effectifs prévus)*100					

Objectif 2: Coordonner et assurer le suivi des différents programmes en vigueur dans le Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation du programme de suivi	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du programme					
Précision Méthodologique : (Activités de suivi réalisées/Activités de suivi prévues)*100					

Objectif 3: Participer à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres structures et de prestations au profit d'autres pays.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation des prestations des Ateliers Militaires Centraux de Markala (AMC)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Réalisation/Prévision)*100					
3.2 Taux réalisation des prestations de l'Ecole de Maintien de la Paix (EMP)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre d'éléments formés/Nombre d'éléments prévus)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	114 508 006	136 670 000	128 355 301	140 857 105
Biens et services	60 317 713	51 739 720	75 277 414	85 816 960
Transferts et subventions	799 185	749 185	830 971	938 996
Investissement	76 647 743	76 173 743	86 817 379	94 220 620
Total :	**252 272 647**	**265 332 648**	**291 281 065**	**321 833 681**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	144 070 139	170 969 884	159 345 840	176 053 924
Gestion des ressources humaines	68 217 248	62 157 504	62 469 156	68 887 267
Gestion des ressources financières et matérielles	39 985 260	32 205 260	69 466 069	76 892 490
Total :	**252 272 647**	**265 332 648**	**291 281 065**	**321 833 681**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	114 508 006	136 670 000	128 355 301	140 857 105
Biens et services	27 146 511	29 393 262	29 047 085	33 113 642
Transferts et subventions	48 520	48 520	49 005	55 375
Investissement	2 367 102	4 858 102	1 894 449	2 027 802
Total	**144 070 139**	**170 969 884**	**159 345 840**	**176 053 924**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires	136 670 000
1.1.3	Prise en charge de la prime globale d'alimentation (PGA)	17 497 710
1.2.2	Sécurisation des sites stratégiques	4 804 000
2.1.3	Approvisionnement en services	11 802 910
3.2.1	Participation au fonctionnement des services	195 264
Total		**170 969 884**

Action 02 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	21 699 826	16 140 082	23 255 419	26 511 172
Transferts et subventions	155 784	105 784	157 341	177 795
Investissement	46 361 638	45 911 638	39 056 396	42 198 300
Total	**68 217 248**	**62 157 504**	**62 469 156**	**68 887 267**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2	La mise en oeuvre da la LOPM	61 575 501
1.3.1	Organisation et déploiement du personnel civil et militaire	582 003
Total		**62 157 504**

Action 03 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	11 471 376	6 206 376	22 974 910	26 192 146
Transferts et subventions	594 881	594 881	624 625	705 826
Investissement	27 919 003	25 404 003	45 866 534	49 994 518
Total	**39 985 260**	**32 205 260**	**69 466 069**	**76 892 490**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1	Equipement des services	25 098 814
2.1.1	Organisation des séminaires de formation	36 029
2.1.2	Assistance aux militaires	6 786 862
3.1.1	Production d'équipements	283 555
Total		**32 205 260**

Le Programme : 2.015 Gestion des Opérations Militaires

Responsable du programme : le Chef d'État-Major Général des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « Gestion des opérations militaires » poursuit quatre (04) objectifs stratégiques. Il s'agit de :

1. Commandement de l'ensemble des opérations militaires ;
2. Préparations opérationnelles des Forces ;
3. Soutiens opérationnels des Forces
4. Contrôles et évaluations des capacités opérationnelles et la surveillance administrative des corps de troupes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Gestion des opérations militaires » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Mettre en condition opérationnelle les Forces Armées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de satisfaction du Document Unique d'Organisation (DUO)	%	40	61.64	67.06	72.49
Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Données réalisées / Données prévues) *100					
1.2 Taux d'exécution des programmes de préparations opérationnelles	%	100	70	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de préparations réalisées / Nbre d'activités de préparations prévues)*100					
1.3 Taux de réalisation du programme de soutien logistique	%	35	72.5	77.5	80
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Activités de soutien logistique réalisées / Activités de soutien logistique prévues)*100					

Objectif 2: Assurer la présence de l'Armée sur l'ensemble du territoire national					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux d'implantation des unités	%	71	61	67.5	82.5

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'unités déployées / Nombre d'unités prévues)*100

2.2 Taux d'exécution des contrats opérationnels	%	75	75	77,5	80

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, DIPPO, DIAPO
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités et de missions réalisées / Nombre d'activités et de missions prévues (prévisions)*100

Objectif 3: Assurer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix dans le monde					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de présence malienne	%	25	25	65	66

Moyen de Vérification : Rapports d'activités
Précision Méthodologique : (Présence effective / Nbre de places offertes)*100

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre des actions de développement					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux d'exécution des actions de développement socio-économique	%	75	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de prestations réalisées / Nombre de prestations demandées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Biens et services	8 029 100	36 710 986	8 643 705	9 900 504
Transferts et subventions	87 797	87 797	92 625	120 411
Investissement	29 072 332	7 390 446	6 049 473	6 593 002
Total :	**37 189 229**	**44 189 229**	**14 785 803**	**16 613 917**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Préparation des emplois des forces armées	31 622 357	39 512 357	8 910 966	9 867 196
Soutien logistique	4 634 433	3 784 433	4 935 540	5 692 111
Génie militaire	623 768	583 768	620 420	693 020
Activités socio-culturelles et sportives	308 671	308 671	318 877	361 590
Total :	**37 189 229**	**44 189 229**	**14 785 803**	**16 613 917**

Action 01 Préparation des emplois des forces armées

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	2 845 165	32 353 837	3 100 075	3 534 027
Investissement	28 777 192	7 158 520	5 810 891	6 333 169
Total	**31 622 357**	**39 512 357**	**8 910 966**	**9 867 196**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Fournitures des biens et services	30 187 640
1.1.2	Equipement des services	7 087 537
1.2.1	Approvisionnement des services	690 591
2.1.1	Déploiement et implantation des structures sur tout le territoire	940 292
2.1.2	Organisation des séminaires de formation	400 000
2.2.1	Participation au fonctionnement des services	206 297
Total		**39 512 357**

Action 02 Soutien logistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	4 472 174	3 625 388	4 784 354	5 506 900
Transferts et subventions	87 797	87 797	92 625	120 411
Investissement	74 462	71 248	58 561	64 800
Total	**4 634 433**	**3 784 433**	**4 935 540**	**5 692 111**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Acquisition et ravitaillement de matériel	2 971 437
4.1.3	Acquisition de matériel et consommables médicaux	812 996
Total		**3 784 433**

Action 03 Génie militaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	449 682	469 682	478 826	539 871
Investissement	174 086	114 086	141 594	153 149
Total	**623 768**	**583 768**	**620 420**	**693 020**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.2	Construction et réalisation des chantiers du Génie Militaire	583 768
Total		**583 768**

Action 04 Activités socio-culturelles et sportives

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	262 079	262 079	280 450	319 706
Investissement	46 592	46 592	38 427	41 884
Total	**308 671**	**308 671**	**318 877**	**361 590**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Assistance aux militaires	154 085
4.1.1	Participation aux compétitions sportives et culturelles	154 586
Total		**308 671**

Le Programme : 2.016 Inspection des Armées

Responsable de Programme : l'Inspecteur Général des Armées et Services.

a).Présentation stratégique du programme

Le programme 2.016 assure le contrôle opérationnel et l'administration des Services, Unités et Formations des Forces Armées implantées sur le Territoire National;

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.016 vise à atteindre spécifiquement l'objectif suivant : Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien. Cet objectif assorti d'indicateurs de performance se présente comme suit :

Objectif 1: Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme d'inspection	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre d'inspections réalisées/Nbre d'inspections prévues)*100					
1.2 Taux d'exécution des enquêtes et des investigations	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Réalisations/Prévisions)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	303 407	274 406	0	0
Investissement	21 000	20 000	0	0
Total :	**324 407**	**294 406**	**0**	**0**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Conseil et certification de la condition et de l'état opérationnel des armées	324 407	294 406	0	0
Total :	**324 407**	**294 406**	**0**	**0**

Action 01 Conseil et certification de la condition et de l'état opérationnel des armées

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	303 407	274 406	0	0
Investissement	21 000	20 000	0	0
Total	**324 407**	**294 406**	**0**	**0**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Organisation des missions d'inspection	15 000
1.2.1	Participation au fonctionnement	279 406
Total		**294 406**

Le Programme : 2.017 Formation

Responsable de Programme : le Directeur des Écoles Militaires

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.017 vise à :

- mettre en oeuvre et coordonner la politique de formation dans les Ecoles Militaires au Mali ;
- promouvoir l'intégration sous régionale dans le cadre de la formation militaire.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.017 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants:(i) assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays ; (ii) assurer la formation des agents d'autres départements. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/ Activités prévues)*100					
1.2 Taux de réussite aux examens de sortie	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre réussi/ Nombre présenté)*100					
1.3 Nbre d'Elèves et de stagiaires en formation	NBRE	2000	2000	2000	2000
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Assurer la formation des agents d'autres départements

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Agents extérieurs en formation	NBRE	350	300	350	300
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	725 327	740 664	788 320	893 357
Investissement	45 350	30 013	24 734	26 928
Total :	**770 677**	**770 677**	**813 054**	**920 285**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Instructions militaires	480 038	480 038	506 025	572 223
Spécialisation des militaires	290 639	290 639	307 029	348 062
Total :	**770 677**	**770 677**	**813 054**	**920 285**

Action 01 Instructions militaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	453 264	453 264	483 927	548 141
Investissement	26 774	26 774	22 098	24 082
Total	**480 038**	**480 038**	**506 025**	**572 223**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Organisation des séminaires de formation	250 069
1.1.2	Participation au fonctionnement des services	49 358
1.3.1	Fourniture des biens et services	98 654
2.1.1	Approvisionnement des services	81 957
Total		**480 038**

Action 02 Spécialisation des militaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	272 063	287 400	304 393	345 216
Investissement	18 576	3 239	2 636	2 846
Total	**290 639**	**290 639**	**307 029**	**348 062**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1	Organisation des examens de sortie	290 639
Total		**290 639**

Le Programme : 2.018 Gestion des Transmissions

Responsable de Programme : le Directeur des Transmissions et des Télécommunications des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.018 vise à :

1.Assurer la formation du personnel des transmissions

2.Approvisionner les Armées en matériel de transmission tout en assurant son entretien et sa réparation

3.Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel de transmission des Armées.

Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de transmission des Armées.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.018 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants : (i) assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité ; (ii) approvisionner les unités des forces de Défense et Sécurité en moyens de communications et maintenir les équipements ; (iii) assurer et maintenir les liaisons fiables et sécurisées ; (iv) élaborer des documents de sécurité pour l'exploitation des réseaux.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de formation à l'intérieur du Mali en Transmissions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports et résultats de fin de formation

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100

Objectif 2: Approvisionner les Armées en matériel des Transmissions tout en assurant son entretien et sa réparation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'équipement des unités	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Notes de délivrances

Précision Méthodologique : (Réalisations/Prévisions) * 100

2.2 Taux de réparation des matériels de transmissions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Registres

Précision Méthodologique : (Nbre de réparations/Nbre de pannes)* 100

Objectif 3: Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel des Transmissions des Armées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation des réseaux	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents techniques

Précision Méthodologique : (Nbre réalisé /Nbre prévu) * 100

3.2 Fréquence de travail des réseaux	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de maintenances/Nbre de pannes) * 100

Objectif 4: Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de Transmissions des Armées.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux d'élaboration de documents	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Productions/Prévisions) * 100

4.2 Taux de répartition des documents	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Répartitions/Prévisions)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	285 874	275 874	311 174	354 717
Investissement	80 402	60 402	55 598	60 207
Total :	**366 276**	**336 276**	**366 772**	**414 924**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Conduite et gestion des Télécommunications militaires	366 276	336 276	366 772	414 924
Total :	**366 276**	**336 276**	**366 772**	**414 924**

Action 01 Conduite et gestion des Télécommunications militaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	285 874	275 874	311 174	354 717
Investissement	80 402	60 402	55 598	60 207
Total	**366 276**	**336 276**	**366 772**	**414 924**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Appui au fonctionnement des services	244 836
2.1.1	Acquisition de matériels techniques	30 000
2.2.1	Approvisionnement des services (Kayes, Kati)	15 360
3.1.1	Fourniture des biens et services (Sikasso, Ségou)	15 360
3.2.1	Fonctionnement des services (Mopti, Tombouctou)	15 360
4.1.1	Fonctionnement courant (Gao)	7 680
4.2.1	Fourniture des biens et services (Kidal)	7 680
Total		**336 276**

SECTION :220 MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de Justice, de Sceaux de l'Etat et des Droits de l'Homme.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'administration de la justice en matière civile, commerciale, pénale et sociale ;
- l'application des lois et règlements ;
- la politique criminelle ;
- l'authentification et la protection des Sceaux de l'Etat ;
- le bon fonctionnement des juridictions ;
- la surveillance de l'état civil et des auxiliaires de justice ;
- la bonne marche de la police judiciaire ;
- la préparation et la mise en oeuvre des décisions de grâce et d'amnistie ;
- l'administration des services judiciaires et pénitentiaires;
- l'élaboration et l'application des textes relatifs à la nationalité ;
- l'élaboration et l'application du statut de la Magistrature et des statuts des autres professions juridiques et judiciaires;
- la participation à la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale, la corruption et les autres formes de délinquance économique et financière, la traite des personnes et les pratiques assimilées ;
- les mesures et actions de promotion et de protection des Droits de l'Homme ;
- le suivi des questions des droits de l'Homme au niveau des organisations régionales et internationales.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Le Ministère de la Justice est confronté à un certain nombre de contraintes notamment :

- Le sous-financement du secteur de la justice (le budget du secteur représente seulement 1% du Budget d'Etat) ;
- La sous-administration de la justice ;
- La mauvaise perception qu'ont les citoyens de la justice : un sondage réalisé en 2014 donne un niveau de satisfaction de 26,8% des maliens ;
- L'inadéquation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires;
- L'insuffisance des moyens logistiques ;
- L'insuffisance et le faible niveau des personnels du secteur de la justice.

I.2.2 Défis

Pour faire face à toutes ces contraintes dont la liste n'est pas exhaustive, le ministère de la justice entend mettre en oeuvre une politique de renforcement institutionnel et logistique à travers :

- le financement conséquent du secteur à travers la mobilisation des ressources supplémentaires ;
- le renforcement du suivi et du contrôle des services judiciaires et pénitentiaires ainsi que le déploiement des systèmes d'information et de gestion (SIG) ;
- l'amélioration de l'image de la justice ;
- la réalisation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires ;
- l'acquisition des moyens logistiques ;
- le développement de la communication au sein du secteur ;
- le recrutement et le renforcement des capacités des personnels du secteur.

I.3 La politique sectorielle

La Loi d'Orientation et de Programmation du secteur de la justice constitue le cadre de mise en oeuvre des actions du Minsitère de la

Justice et des Droits de l'Homme. Les principaux objectifs visés par cette loi sont les suivantes:

1. Améliorer la gouvernance des services judiciaires
2. Renforcer la lutte contre la corruption, la drogue, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée,
3. Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre le VBG ;
4. Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale ;
5. Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;
6. Moderniser la gestion de la justice ;
7. Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;
8. Améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ;
9. Améliorer les conditions de détention et de travail du personnel ;
10. Assurer la réinsertion sociale des détenus ;
11. Renforcer le dispositif sécuritaire des établissements pénitentiaires et de l'éducation surveillée.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Taux de réalisation des infrastructures de la nouvelle carte judiciaire	%	4,5	4,5	4,5	5
2	Ratio Nombre d'habitants/Juge	%	41828	30000	30000	30000
3	Indice Transparency International	Rang	-	115/174	-	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale, Coordination et Contrôle	6 976 638	6 865 088	6 516 704	7 181 743
Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation	15 200 654	19 448 399	11 746 202	12 785 116
Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée	7 822 708	6 268 513	5 934 041	6 484 333
Total :	**30 000 000**	**32 582 000**	**24 196 947**	**26 451 192**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	13 035 360	19 575 949	13 783 559	15 130 192
Biens et services	7 897 821	8 386 989	7 718 169	8 442 931
Transferts et subventions	1 032 322	1 137 020	1 048 138	1 201 650
Investissement	8 034 497	3 482 042	1 647 081	1 676 419
Total :	**30 000 000**	**32 582 000**	**24 196 947**	**26 451 192**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.009 Administration Générale, Coordination et Contrôle

Responsable du Programme : Monsieur Sombé THERA, Secrétaire Général du Ministère de la Justice

a) Présentation stratégique du programme:

Le programme vise à coordonner la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice et de Sceaux de l'Etat. A cet effet le programme veillera à ce que les activités des autres programmes concourent à atteindre les objectifs en matière de justice et à assurer le contrôle, la planification et la gestion administrative et financière.

Les grands chantiers du programme sont entre autres :

- L'opérationnalisation des actions du programme d'urgence pour la mise en oeuvre de l'Accord d'Alger ;
- L'amélioration des prestations du cabinet du ministre, aux services et aux directions du ministère dans le domaine de la gestion des ressources humaines, de la fonction financière, de l'immobilier, des achats, des projets informatiques, de la statistique ;
- La modernisation de l'organisation et du fonctionnement du ministère pour créer les conditions d'une gestion efficiente, notamment au travers du pilotage des mesures de modernisation.

Les activités du programme 1.009 sont mises en oeuvre par les services centraux et services rattachés dont le contrôle et le suivi sont assurés par le Cabinet du ministre. La Direction des Finances et du Matériel et la CPS appuient le ministre et les responsables des programmes dans la planification stratégique et opérationnelle.

Le programme s'occupe de :

- L'impulsion, la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur .

Ce programme vise à coordonner la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice et de Sceaux de l'Etat. A cet effet le programme veillera à ce que les activités des autres programmes concourent à atteindre les objectifs en matière de justice et à assurer le contrôle, la planification et la gestion administrative et financière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

Le cadre de performance du programme 1.009 est bâti autour de (4) objectifs spécifiques : (i) améliorer la gouvernance des services judiciaires, (ii) renforcer la lutte contre la corruption, la drogue, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, (iii) contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre le VIH/SIDA, (iv) améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. L'atteinte de ces objectifs contribue à la résolution des problèmes relatifs à :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère

Les détails des objectifs et les indicateurs associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Améliorer la gouvernance des services judiciaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du département/CPS./:
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x100

1.2 Pourcentage de services contrôlés.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de l'ISJ
Précision Méthodologique : (Nombre de services contrôlés / Nombre total de services à contrôler) x 100

1.3 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif/ DFM
Précision Méthodologique : (Total crédits liquidés /Total crédits initiaux) x 100

Objectif 2: Renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de dossiers de corruption ayant reçu de suites judiciaires	%	98	98	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des pôles économiques et financiers
Précision Méthodologique : (nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ nombre de dossiers reçus)100

2.2 Pourcentage de dossiers de terrorisme, de drogue et de criminalité transnationale ayant reçu de suites judiciaires	%	98	98	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ Nombre de dossiers reçus) x 100

2.3 Pourcentage des acteurs de la justice formés dans les domaines de lutte contre la corruption, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.	%	98	98	98	100

Moyen de Vérification : rapports d'activités, du comité national de coordination de la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées et du PNI
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés/ Nombre d'acteurs à former) x 100

Objectif 3: Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatridie.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Pourcentage de sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur le genre.	%	76.67	76.67	83.33	100

Moyen de Vérification : rapports d'activités de la cellule genre
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibilisés et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) x100

3.2 Pourcentage de sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur le VIH/SIDA.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapports d'activités de la cellule VIH/SIDA
Précision Méthodologique : (nombre d'acteurs sensibiliser et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) x100

3.3 Pourcentage des acteurs de la justice sensibilisés et formés sur les droits de l'Homme	%	100%	100%	100%	100%

Moyen de Vérification : rapports d'activités du point focal
Précision Méthodologique : (nombre d'acteurs sensibiliser et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) 100

Objectif 4: Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Pourcentage de textes élaborés et /ou relus	%	90	90	95	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ
Précision Méthodologique : (nombre de textes élaborés et /ou relus / nombre de textes à élaborer et /ou à relire) 100

4.2 Pourcentage de dossiers de coopération judiciaire traités	%	90	90	95	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de coopération judiciaire traités / Nombre de dossiers de coopération judiciaire à traiter) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	3 207 652	2 945 048	3 306 766	3 629 834
Biens et services	2 127 225	1 942 404	1 924 288	2 115 061
Transferts et subventions	482 221	556 096	487 038	584 442
Investissement	1 159 540	1 421 540	798 612	852 406
Total :	**6 976 638**	**6 865 088**	**6 516 704**	**7 181 743**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	3 491 738	3 265 394	3 319 703	3 692 278
Gestion des ressources financières et matérielles	2 798 279	2 890 654	2 649 827	2 905 647
Planification, programmation et suivi évaluation	686 621	709 040	547 174	583 818
Total :	**6 976 638**	**6 865 088**	**6 516 704**	**7 181 743**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	66	61	65	72
CATEGORIE B1	27	27	30	36
CATEGORIE B2	26	24	28	36
CATEGORIE C	29	16	20	28
AUTRES	77	73	77	85
Total :	**225**	**201**	**220**	**257**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	2 071 683	1 982 973	2 135 696	2 344 351
Biens et services	962 886	755 249	724 587	796 793
Transferts et subventions	453 369	523 372	457 900	549 478
Investissement	3 800	3 800	1 520	1 656
Total	**3 491 738**	**3 265 394**	**3 319 703**	**3 692 278**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel	1 982 973
1.1.2	Tenue des réunions de coordination	12 000
1.1.3	Participation au fonctionnement du cabinet	161 027
1.1.4	Participation aux missions à l'extérieur	25 474
1.1.5	Participation aux missions à l'intérieur et l'extérieur	71 596
1.2.1	Réalisation de diverses activités de coordination et de contrôle (contrôle et suivi des actions).	30 000
1.2.2	Réalisation des missions d'inspection des structures judicaires	118 122
2.1.1	Prise en charge des missions des pôles économiques et financiers à l'intérieur et à l'extérieur	19 000
2.1.2	Participation au fonctionnement des pôles économiques et financiers	142 289
2.1.3	Réalisation de diverses activités des pôles économiques et financiers.	3 800
2.2.1	Participation au fonctionnement du pôle judiciaire spécialisé.	93 197
2.2.2	Participation au fonctionnement des antennes du pôle judiciaire spécialisé	170 736
2.3.1	Projet de poursuite de l'opérationnalisation du programme national intégré de lutte contre le trafic de drogue, le blanchissement des capitaux et la criminalité transnationale.	53 100
2.3.2	Sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur la traite des personnes et les pratiques assimilées	226 000
3.1.1	Sensibilisation du personnel judiciaire et de l'administration publique sur les questions de droits humains et de genre.	16 080
3.3.1	Réalisation de diverses activités de la promotion et de protection de Droits de l'Homme	50 000
4.1.1	Participation au fonctionnement de la DNAJS	25 437
4.1.2	Prise en charge des missions de la DNAJS à l'intérieur et à l'extérieur	26 963
4.1.3	Réalisation de diverses activités de la DNAJS (activité normative, coopération judiciaire internationale, exécution des décisions de justice, traitement des dossiers de naturalisation et de changement de noms, médiation pénale, travail d'intérêt général et traitement des dossiers de grâce)	30 000
4.2.1	Coordination de la relecture et de l'harmonisation des textes	7 600
Total		**3 265 394**

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 135 969	962 075	1 171 070	1 285 483
Biens et services	1 140 958	1 141 355	1 175 619	1 292 020
Transferts et subventions	28 852	32 724	29 138	34 964
Investissement	492 500	754 500	274 000	293 180
Total	**2 798 279**	**2 890 654**	**2 649 827**	**2 905 647**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Prise en charge des dépenses de personnel	962 075
1.3.2	Préparation du budget	11 000
1.3.3	Exécution du budget	1 107 714
1.3.4	Diverses activités de gestion des ressources financières et matérielles	122 724
1.3.5	Prise en charge des missions à l'intérieur et à l'extérieur	21 150
1.3.6	Etude et recherches des nouveaux projets	82 500
1.3.7	Travaux, constructions et équipement des bâtiments administratifs	132 000
1.3.8	Acquisitions de matériels roulants	450 000
3.2.1	Sensibilisation des acteurs de la justice sur le VIH/SIDA	1 491
Total		**2 890 654**

Action 03 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	23 381	45 800	24 082	26 248
Investissement	663 240	663 240	523 092	557 570
Total	**686 621**	**709 040**	**547 174**	**583 818**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.6	Participation au fonctionnement de la CPS	45 800
1.1.7	Travaux de construction de la Direction de la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) Justice.	588 240
1.1.8	Projet Appui au fonctionnement de la CPS (coordination des projets et programmes, suivi et évaluation des projets et programmes, production et diffusion des documents statistiques, de planifications, renforcement des capacités opérationnelles, élaboration du document de politiques sectorielles.	75 000
Total		**709 040**

Le Programme : 2.019 Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Administration de la Justice.

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de la justice et son accessibilité, élaborer les éléments de la politique de l'État dans le domaine de l'administration de la justice et en assurer la coordination et le contrôle pour un meilleur fonctionnement des services et des professions judiciaires et juridiques; participer à la gestion des carrières des magistrats et gérer la carrière du personnel non magistrat. Il vise également la formation des acteurs de justice et la diffusion du droit.

Le programme est composé de 7 actions :

1 jugements des affaires civiles et pénales ;
2 jugements des conflits de travail ;
3 exécutions des décisions de justice ;
4 jugements des affaires administratives ;
5 jugements des affaires juvéniles ;
6 jugements des affaires commerciales ;
7 conduite et pilotage des actions du corps de la justice.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme "Politique juridique et judiciaire, gestion de la carrière et formation" est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques :

(i) améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;
(ii) assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;
(iii) améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes. Les détails des objectifs ainsi les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Délai moyen de traitement des procédures (pénales, civiles, hors procédures sommaires)	mois	17	17	15	14
Moyen de Vérification : Rapports Annuels des juridictions					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Pourcentage des juridictions disposant de structure fonctionnelle d'accès au droit et à la justice.	%	75	75	80	85

Objectif 2: Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de réussite aux examens de sortie des auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
Précision Méthodologique : (Nombre d'auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires ayant réussi à l'examen de sortie / Nombre total formé) x 100.					
2.2 Pourcentage des auxiliaires de justice ayant bénéficié de formation continue.	%	40	40	45	50
Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
Précision Méthodologique : (Nombre réel d'auxiliaires de justice ayant bénéficié d'une formation continue / Nombre total prévu) x 100.					

Objectif 3: Améliorer les capacités opérationnelles de l'INJFJ					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de réalisation des infrastructures programmées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées / Nombre total d'infrastructures programmées) x 100.

3.2 Taux de réalisation des études et recherches programmées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : : Rapport d'activités INFJ
Précision Méthodologique : (Nombre d'études et recherches conduites / Nombre total d'études et recherches prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	7 778 617	14 452 405	8 364 388	9 181 573
Biens et services	2 327 455	3 153 959	2 247 482	2 462 327
Transferts et subventions	550 101	580 924	561 100	617 208
Investissement	4 544 481	1 261 111	573 232	524 008
Total :	**15 200 654**	**19 448 399**	**11 746 202**	**12 785 116**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Jugement des affaires civiles et pénales	6 095 983	9 307 870	6 375 674	6 996 015
Jugement des conflits de travail	211 792	291 518	200 518	219 368
Exécution des décisions de justice	48 877	100 549	48 394	52 847
Jugement des affaires administratives	337 975	453 124	383 823	421 036
Jugement des affaires juvéniles	154 263	240 230	143 852	157 503
Jugement des affaires commerciales	88 463	163 744	109 589	120 018
Conduite et pilotage des actions du corps de la justice	8 263 301	8 891 364	4 484 352	4 818 329
Total :	**15 200 654**	**19 448 399**	**11 746 202**	**12 785 116**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	581	581	617	674
CATEGORIE B	124	128	136	151
CATEGORIE B1	168	163	184	224
CATEGORIE B2	238	235	258	300
CATEGORIE C	271	337	356	386
AUTRES	305	275	299	341
Total :	**1 687**	**1 719**	**1 850**	**2 076**

Action 01 Jugement des affaires civiles et pénales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	5 557 202	7 837 710	6 049 388	6 640 403
Biens et services	451 110	1 382 489	303 445	330 725
Investissement	87 671	87 671	22 841	24 887
Total	**6 095 983**	**9 307 870**	**6 375 674**	**6 996 015**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	7 837 710
1.1.2	Tenue des audiences	779 405
1.1.3	Réalisation diverses activités des juridictions.	87 671
1.1.4	Participation au fonctionnement des tribunaux.	603 084
Total		**9 307 870**

Action 02 Jugement des conflits de travail

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	118 093	154 714	106 638	117 056
Biens et services	80 399	123 504	84 760	92 373
Investissement	13 300	13 300	9 120	9 939
Total	**211 792**	**291 518**	**200 518**	**219 368**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1	Prise en charge des dépenses de personnel	154 714
1.2.2	Réalisation de diverses activités des tribunaux du travail	13 300
1.2.3	Participation au fonctionnement des tribunaux du travail	123 504
Total		**291 518**

Action 03 Exécution des décisions de justice

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	12 501	31 164	12 887	14 146
Biens et services	34 476	67 485	35 507	38 701
Investissement	1 900	1 900	0	0
Total	**48 877**	**100 549**	**48 394**	**52 847**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5	Prise en charge des dépenses de personnel	31 164
1.1.6	Application de la loi pénale et exécution des décisions de justice	23 777
1.1.7	Participation au fonctionnement du Parquet général	9 718
1.1.8	Surveillance de la police judiciaire et contrôle des professions juridiques et judiciaires.	17 790
1.1.9	Diverses activités du Parquet	18 100
Total		**100 549**

Action 04 Jugement des affaires administratives

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	302 605	367 160	347 394	381 333
Biens et services	32 995	83 588	36 429	39 703
Investissement	2 375	2 376	0	0
Total	**337 975**	**453 124**	**383 823**	**421 036**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4	Prise en charge des dépenses de personnel	367 160
1.2.5	Tenue des audiences du ressort des affaires administratives	24 049
1.2.6	Participation au fonctionnement des tribunaux administratifs	32 026
1.2.7	Diverses activités des tribunaux administratifs	29 889
Total		**453 124**

Action 05 Jugement des affaires juvéniles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	103 592	90 192	92 978	102 061
Biens et services	43 071	142 438	46 314	50 474
Investissement	7 600	7 600	4 560	4 968
Total	**154 263**	**240 230**	**143 852**	**157 503**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.10	Prise en charge des dépenses de personnel	90 192
1.1.11	Participation au fonctionnement des tribunaux pour enfants	71 035
1.1.12	Diverses activités des tribunaux pour enfants	79 003
Total		**240 230**

Action 06 Jugement des affaires commerciales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	54 157	112 008	74 256	81 509
Biens et services	31 931	49 361	35 333	38 509
Investissement	2 375	2 375	0	0
Total	**88 463**	**163 744**	**109 589**	**120 018**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.8	Prise en charge des dépenses de personnel	112 008
1.2.9	Tenue des audiences	13 431
1.2.10	Participation au fonctionnement des tribunaux de commerce	17 930
1.2.11	Diverses activités du Tribunal de commerce	20 375
Total		**163 744**

Action 07 Conduite et pilotage des actions du corps de la justice

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 630 467	5 859 457	1 680 847	1 845 065
Biens et services	1 653 473	1 305 094	1 705 694	1 871 842
Transferts et subventions	550 101	580 924	561 100	617 208
Investissement	4 429 260	1 145 889	536 711	484 214
Total	**8 263 301**	**8 891 364**	**4 484 352**	**4 818 329**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.12	Prise en charge des dépenses de personnel de la DNAJ	5 859 457
1.2.13	Participations au fonctionnement de la DNAJ	717 990
1.2.14	Diverses activités de la DNAJ (suivi, contrôle, appui, mission, études)	646 647
1.2.15	Tenue des sessions du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM)	4 425
1.2.16	Participation au fonctionnement des services (CSM)	3 261
1.2.17	Diverses activités du Conseil Supérieur de la Magistrature (missions, visites)	8 587
1.2.18	Organisation de concours de recrutement	100 000
1.2.19	Formation des personnels du corps de la Justices	70 073
1.2.20	Travaux, constructions et équipements bâtiments administratifs	700 000
2.1.1	Prise en charge du solde et accessoires des nouveaux recrutés	160 470
3.1.1	Participation au fonctionnement (heures supplémentaires des cours à l'INFJ)	28 355
3.1.2	Participation au fonctionnement de l'INFJ	66 988
3.1.3	Formation du personnel de l'INFJ	78 710
3.1.4	Prise en charge des dépenses de personnel de l'INFJ	156 401
3.1.5	Projet construct/Equipement. Réhab Infrastructure INFJ	200 000
3.2.1	Diverses activités de l'INFJ (recherche, étude et diffusion du droit)	90 000
Total		**8 891 364**

Le Programme : 2.020 Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée

Responsable du Programme : le Directeur National Adjoint de l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée

a).Présentation stratégique du programme :

Il s'agit, au niveau de ce programme, d'élaborer la politique nationale dans le domaine pénitentiaire et de l'éducation surveillée et d'assurer la coordination et le contrôle des services qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique.

Le programme est composé de deux (02) actions :

- gestion pénitentiaire ;
- préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.020 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques :

(i) améliorer les conditions de détention de la population carcérale ;

(ii) favoriser la réinsertion sociale des détenus ;

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long terme. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-

dessous.

Objectif 1: Améliorer les conditions de détention et de travail du personnel.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Pourcentage de centres de détention disposant de quartiers séparés (homme, femme, mineur)	%	50	50	55	70

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES
Précision Méthodologique : (Nombre de centres de détention disposant de quartiers séparés/ Nombre total de centres de détention du pays) x 100.

1.2 Taux d'établissements pénitentiaires labellisés dans le processus de "prise en charge et d'accompagnement des personnes détenues"	%	50	50	55	70

Moyen de Vérification : rapport d'activités de la DNAPES
Précision Méthodologique : (Nombre centres de détention respectant les normes/ Nombre total des centres de détentions) x100.

Objectif 2: Favoriser la réinsertion sociale des détenus					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Pourcentage des détenus bénéficiant d'une formation professionnelle.	%	8	8	13	18

Moyen de Vérification : rapport d'activités de la DNAPES
Précision Méthodologique : (nombre de détenus bénéficiant d'une formation professionnelle / nombre total de détenus) x100

Objectif 3: Renforcer le dispositif sécuritaire des établissements pénitentiaires et de l'éducation surveillée					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Pourcentage de Maisons d'arrêts disposant de mur de clôture surmontés de concertinas/de mirador		30	30	35	50

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES
Précision Méthodologique : (Nombre de maisons d'arrêt disposant de clôtures surmontées de concertinas mur ou et de miradors/ Nombre total) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	2 049 091	2 178 496	2 112 405	2 318 785
Biens et services	3 443 141	3 290 626	3 546 399	3 865 543
Investissement	2 330 476	799 391	275 237	300 005
Total :	**7 822 708**	**6 268 513**	**5 934 041**	**6 484 333**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Gestion pénitentiaire	7 646 435	6 077 241	5 756 985	6 291 352
Préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus	176 273	191 272	177 056	192 981
Total :	**7 822 708**	**6 268 513**	**5 934 041**	**6 484 333**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	64	66	70	78
CATEGORIE B	67	69	73	80
CATEGORIE B1	16	16	19	25
CATEGORIE B2	19	19	22	28
CATEGORIE C	262	182	189	197
AUTRES	33	32	36	44
Total :	**461**	**384**	**409**	**452**

Action 01 Gestion pénitentiaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	2 049 091	2 178 496	2 112 405	2 318 785
Biens et services	3 291 868	3 124 354	3 390 593	3 695 724
Investissement	2 305 476	774 391	253 987	276 843
Total	**7 646 435**	**6 077 241**	**5 756 985**	**6 291 352**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	2 178 496
1.1.2	Participation au fonctionnement de l'administration et des services pénitentiaires (services centraux)	1 194 080
1.1.3	Participation au fonctionnement des services pénitentiaires régionaux	240 274
1.1.4	Réalisations de diverses activités des services pénitentiaires régionaux	25 476
1.2.1	Prise en charge des dotations alimentaires des établissements pénitentiaires.	1 690 000
1.2.2	Travaux, constructions et équipements bâtiments administratifs	548 915
3.1.1	Construction des murs de clôture surmontés de concertinas et de miradors.	200 000
Total		**6 077 241**

Action 02 Préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	151 273	166 272	155 806	169 819
Investissement	25 000	25 000	21 250	23 162
Total	**176 273**	**191 272**	**177 056**	**192 981**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Participation au fonctionnement des Centres Spécialisés de Détention	79 999
2.1.2	Participation au fonctionnement de la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako	86 273
2.1.3	Réalisations de diverses activités de la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako	25 000
Total		**191 272**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.009	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CPS JUSTICE		75 000	75 000	75 000	52 500	44 625
Total :		**75 000**	**75 000**	**75 000**	**52 500**	**44 625**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.019	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCT/ EQUIPEMENT. REHAB INFRASTRUCTURES INFJ		200 000	600 000	200 000	420 000	357 000
Total :		**200 000**	**600 000**	**200 000**	**420 000**	**357 000**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant l'ordonnance N°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de luttes envisagées au plan national, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre la communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accompagnement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes reformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes reformes, législative, règlementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissement illicite ;

L'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut, sur la base d'informations graves, concordantes en sa posséssion, saisir le Procureur du Pôle Economique et Financier compétent.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite peut faire face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes relevées sont :

- l'insuffisance en ressources humaines et matériels ;
- l'absence d'un cadre organique ;
- les pesanteurs socio culturelles qui ne favorisent pas la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;
- la faiblesse du système de contrôle interne au sein des administrations publiques ;
- le déficit d'information des usagers du service public sur les procédures et les tarifs des actes administratifs ;
- les difficultés liées à l'opérationnalisation de la déclaration des biens ;
- l'inadaptation du cadre juridique à l'effectivité des suites à réserver aux investigations de l'OCLEI, notamment l'absence de la qualité d'Officier de Police judiciaire ;
- l'insuffisance de synergie d'actions entre les structures et les administrations impliquées dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont les suivants :

- l'adhésion des citoyens à la mise en oeuvre de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;
- l'adoption et la mise en oeuvre d'un cadre organique ;
- le renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- le renforcement de capacités des acteurs ;
- le renforcement du contrôle interne dans les administrations publiques ;
- renforcement des moyens matériels et financiers de l'OCLEI.

I.3 La politique sectorielle

Les actions de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite rentrent dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Transparence.

La Politique Nationale de Transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert ».

Cette politique nationale de la transparence vise à promouvoir :

- la culture d'ouverture dans l'administration ;
- la dénonciation d'actes irréguliers ;
- la culture de divulgation active des documents officiels ;
- la culture de reddition des comptes et de recevabilité ;
- la culture du résultat et de la performance ;
- les comportements vertueux (dignité, probité, intégrité) et une administration de « service » et au service du citoyen..

La transparence et la lutte contre la corruption sont primordiales pour restaurer la confiance entre la population et les élites. Le Gouvernement prévoit de mettre en place un système de transparence de la gestion des affaires publiques et d'accès à l'information.

Pour ce faire, la création de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite constitue une opportunité pour laquelle l'Etat s'est engagé à déployer les moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Nombre de rapports thématiques produits par le CNSC sur les finances publiques et le contrôle citoyen	NB	0	0	0	5

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	1 901 682	2 323 300	1 795 687	2 006 464
Total :	**1 901 682**	**2 323 300**	**1 795 687**	**2 006 464**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 064 300	1 464 300	1 096 867	1 195 585
Biens et services	637 382	669 000	585 371	687 220
Investissement	200 000	190 000	113 449	123 659
Total :	**1 901 682**	**2 323 300**	**1 795 687**	**2 006 464**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.094 Lutte contre l'Enrichissement Illicite

Responsable du Programme : le Secrétaire général de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme concours à la réalisation de l'objectif spécifique 1.2.3 : Gérer efficacement les finances publiques et lutter plus efficacement contre la corruption et la délinquance financière de l'Axe 1 dénommé « Améliorer la transparence et lutter efficacement contre la corruption » du Cadre Stratégique de Relance Economique et de Développement Durable (CREDD), étant donné que la transparence et la lutte contre la corruption sont primordiales pour restaurer la confiance entre Gouvernants et gouvernés.

Le programme servira de cadre de mise en oeuvre de la politique nationale de la transparence qui vise à promouvoir notamment : la culture d'ouverture dans l'administration, la dénonciation d'actes irréguliers, la culture de divulgation active des documents officiels, la culture de reddition des comptes et de redevabilité, la culture du résultat et de la performance, les comportements vertueux (dignité, probité, intégrité) et une administration de « service » et au service du citoyen.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme « Coordination de Lutte contre l'Enrichissement illicite » comporte cinq (5) objectifs spécifiques du programme qui sont entre autres :

(i) Renforcer les capacités de l'OCLEI et sa visibilité ;

(ii) Assurer la prévention de l'enrichissement illicite ;

(iii) Contribuer à la répression de l'enrichissement illicite ;

(iv) Améliorer la coopération, la collaboration et la concertation des acteurs de la lutte contre l'enrichissement illicite ;

(v) Renforcer le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Objectif 1: Renforcer les capacités de l'OCLEI et sa visibilité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Disponibilité des outils de gestion de l'OCLEI (MPAFC, MO, RI)	Nombre	1	1	1	1
Moyen de Vérification : Outils de gestion, PV de validation					
Précision Méthodologique : Dénombrement des outils produits					
1.2 Taux d'exécution du budget de l'OCLEI	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits initiaux) x 100					
1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériel, Ressources humaines et équipement	%	90	90	100	100
Moyen de Vérification : PV de réception, Bordereaux de livraison, Décret, Arrêtés, Décision, Contrat de travail, Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100					
1.4 Disponibilité et transmission du rapport annuel aux Autorités nationales	Nombre	1	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.5 Accessibilité du rapport aux citoyens	Nombre	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Liste de distribution et coupures de presse					
Précision Méthodologique : (Nombre de rapports distribués et mis sur le site / Nombre de rapports produits) x 100					

Objectif 2: Assurer la prévention de l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'assujettis ayant procédé à la déclaration de leurs biens	%	100	90	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de synthèse, fiches de décompte
Précision Méthodologique : (Nombre d'assujettis ayant déclaré leurs biens / Nombre total d'assujettis) x 100

2.2 Taux de conformité de la législation nationale à la Convention des Nations Unies contre la corruption	%	50	60	80	90

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations intégrées dans la législation / Nombre de recommandations formulées) x 100

2.3 Nombre de cadres de collaboration mis en place	Nombre	100	2	3	4

Moyen de Vérification : Charte, RI et plan d'action
Précision Méthodologique : Dénombrement

2.4 Taux de citoyens informés et sensibilisés sur l'enrichissement illicite	%	80	80	90	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation et d'information, rapport d'activités, PV et CR des rencontres
Précision Méthodologique : (Nombre de citoyens informés / Population ciblée) x 100

2.5 Taux d'agents publics dont l'intégrité a été renforcée	%	-	30	40	50

Moyen de Vérification : Rapport de formation et d'information, rapport d'activité
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées et informées / Nombre total d'agents publics) x 100

Objectif 3: Contribuer à la répression de l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de déclaration de biens ayant fait l'objet d'analyse et ou d'investigation au niveau de l'OCLEI	%	05	70	80	90

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport d'analyse, rapport d'investigations, dossiers transmis aux autorités judiciaires
Précision Méthodologique : (Nombre de déclarations reçues et traitées / Nombre total de déclarations attendues) x 100

3.2 Taux d'espaces de concertation et d'échanges organisés avec les autres organismes nationaux chargés de la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et les infractions connexes	%	100	95	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de tables rondes effectuées / Nombre total de tables rondes prévues) x100

3.3 Taux de traitement de dossiers de déclaration	%	100	50	60	80

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / Nombre total de dossiers) x 100

3.4 Taux d'exploitation de dossiers d'investigation issus des rapports des structures de contrôle	%	-	80	90	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers d'investigation exploités / Nombre total de dossiers) x 100

3.5 Taux de traitement de dossiers d'investigation selon la procédure établie	%	-	70	80	90

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers d'investigation traités Nnombre total de dossiers d'investigation) x100

3.6 Nombre de suspects identifiés	Nombre	-	1	-	-

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Améliorer la coopération, la collaboration et la concertation des acteurs de la lutte contre l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux de participation aux espaces d'échanges et de concertation au niveau régional et international	%	1	100	100	100

Moyen de Vérification : Ordre de mission, rapport de mission
Précision Méthodologique : (Nombre de participation / Nombre total d'espaces organisés) x 100

Objectif 5: Renforcer le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Nombres de textes relus	Nombre	1	3	3	3
Moyen de Vérification : Rapport d'étude, rapport d'activité					
Précision Méthodologique : Etude d'état des lieux, sondages périodiques, etc.					
5.2 Taux de mise en oeuvre des activités de suivi des recommandations formulées	%	100	70	80	90
Moyen de Vérification : Rapport d'étude, rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mise en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x100					
5.3 Nombre de recommandations formulées	Nombre	1	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapport de transmission, listes de recommandations transmises					
Précision Méthodologique : Production de documents périodiques					
5.4 Nombre de rapport d'évaluation du Mali	Nombre	1	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation, listes de recommandations transmises					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	1 064 300	1 464 300	1 096 867	1 195 585
Biens et services	637 382	669 000	585 371	687 220
Investissement	200 000	190 000	113 449	123 659
Total :	**1 901 682**	**2 323 300**	**1 795 687**	**2 006 464**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	1 901 682	2 323 300	1 795 687	2 006 464
Total :	**1 901 682**	**2 323 300**	**1 795 687**	**2 006 464**

Action 01 Lutte contre l'Enrichissement Illicite

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 064 300	1 464 300	1 096 867	1 195 585
Biens et services	637 382	669 000	585 371	687 220
Investissement	200 000	190 000	113 449	123 659
Total	**1 901 682**	**2 323 300**	**1 795 687**	**2 006 464**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Elaborer et adopter les outils de gestion de l'OCLEI	10 085
1.2.1	Elaborer et exécuter les budgets 2021, 2022, 2023	3 000
1.3.2	Payer les salaires et accessoires du personnel de l'OCLEI	1 464 300
1.3.3	Organiser des séances de formation à l'endroit du personnel de l'OCLEI	40 000
1.3.4	Acquérir des fournitures de bureau, mobiliers et du matériel roulant	247 500
1.3.5	Payer les factures d'eau, d'électricité, de téléphone et d'internet de l'OCLEI	50 000
1.3.6	Payer le loyer	45 000
1.4.1	Elaborer et transmettre le rapport annuel aux Autorités nationales	20 000
1.5.1	Diffuser le rapport annuel auprès des citoyens	20 000
2.1.1	Informer et sensibiliser les assujetties à déposer leurs déclarations des biens	27 000
2.2.1	Organiser l'atelier visite pays	17 500
2.2.2	Organiser l'approbation du rapport d'évaluation	6 000
2.3.1	Mettre en place des cadres formels de collaboration avec la société civile assortis de plans d'action	5 000
2.4.1	Organiser des sessions de vulgarisations sur les enjeux et les instruments juridiques sur la lutte contre l'enrichissement illicite	23 981
2.5.1	Organiser un atelier national avec les Pôles économiques et financiers sur les aspects procéduraux de la lutte contre l'enrichissement illicite	12 000
2.5.2	Organiser trois sessions de vulgarisation des codes de déontologie des magistrats	26 500
2.5.3	Organiser un atelier avec les responsables des collectivités territoriales sur la prévention des pratiques de corruption dans les marchés publics	17 000
2.5.4	Organiser un atelier avec les responsables des services financiers sur l'approche déontologique de la lutte contre l'enrichissement illicite	13 000
2.5.5	Organiser des voyages d'étude sur le contrôle interne	22 000
2.5.6	Organiser une conférence de haut niveau sur la lutte contre la corruption	32 237
3.1.1	Mener des investigations sur les manquements à l'obligation de déclaration des biens	25 697
3.1.2	Analyser les déclarations de biens reçues	20 000
3.1.3	Mener des investigations sur les présomptions d'enrichissement illicite	25 000
3.2.1	Organiser une mission de benchmarking avec les autres structures et les Pôles Economiques et Financiers	5 000
3.6.1	Elaborer un guide d'investigation	14 500
4.1.1	Représenter le Mali dans les organismes communautaires, régionaux et internationaux de lutte contre l'enrichissement illicite	38 000
4.1.2	Organiser des missions d'échanges et de renforcement de capacités	32 000
4.1.3	Mettre en place des cadres formels de concertation avec les structures nationales impliquées dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite	15 000
5.1.1	Elaborer une étude sur le code d'éthique et de déontologie de l'OCLEI	18 000
5.2.1	Mener des études périodiques sur l'évolution des techniques et pratiques en matière d'enrichissement illicite	28 000
Total		**2 323 300**

SECTION :226 COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Aux termes de l'article 3 de la loi N° 2016 -036 du 7 juillet 2016 portant création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), cette autorité administrative indépendante a pour missions la protection et la promotion des droits de l'Homme ainsi que la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pour l'accomplissement de ces missions, la loi a conféré de nombreuses prérogatives à la CNDH. Ainsi, elle évalue annuellement la situation des droits de l'Homme et émet des avis et recommandations.

Plus spécifiquement, la CNDH est chargée :

- de recevoir des plaintes individuelles ou collectives à propos de toutes allégations de violation des droits de l'Homme sur le territoire national, de constater les atteintes qui pourraient être portées et d'entreprendre toutes mesures en vue d'y mettre fin ;
- d'orienter les plaignants et leur offrir une assistance juridique ;
- de veiller au respect des droits des groupes ou personnes vulnérables notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes privées de leur liberté, les réfugiés, les déplacés internes ;
- d'entreprendre des enquêtes, notamment sur des questions de violations des droits de l'homme et d'adresser aux autorités concernées des recommandations sur des mesures visant à renforcer la protection et la culture des droits de l'Homme ;
- de recommander aux pouvoirs publics toutes mesures tendant à renforcer le respect et l'effectivité des droits de l'Homme ;
- de mener toute action de sensibilisation, d'information et de communication en vue d'instaurer une culture des droits de l'Homme ;
- de promouvoir la recherche, l'éducation et l'enseignement des droits de l'Homme dans tous les cycles de formation et dans les milieux socioprofessionnels ;
- de faire le plaidoyer auprès du Gouvernement et du Parlement pour la ratification et la publication de tous les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ;
- d'examiner et de formuler des avis sur la législation nationale dans le domaine des droits de l'homme en vue de son amélioration ;
- de développer la coopération dans le domaine des droits de l'Homme avec les Institutions de la République, les organes des Nations Unies, les institutions non gouvernementales nationales et internationales ;
- de contribuer dans le respect de son indépendance, à l'élaboration des rapports que l'Etat doit présenter aux organes et comités des Nations Unies et aux institutions régionales en application de ses obligations conventionnelles et de veiller à la mise en oeuvre des recommandations qui en résultent ;
- d'émettre des avis ou de formuler des recommandations à l'attention du Gouvernement ou de toute autorité compétente sur toutes les questions relatives aux droits de l'homme ;
- de renforcer la capacité d'intervention des associations de défense des droits de l'Homme ;
- de faire des visites régulières ou inopinées dans tous les lieux de privation de liberté et tous autres lieux où des personnes seraient détenues ;
- d'examiner régulièrement la situation des personnes privées de liberté, en vue de renforcer, le cas échéant leur protection contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- de formuler des recommandations à l'attention des autorités compétentes afin d'améliorer le traitement et la situation des personnes privées de liberté et de prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- de présenter des propositions, faire des observations au sujet de la législation en vigueur ou des projets de loi en matière de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- de faire le suivi de la mise en oeuvre des recommandations formulées à l'issue de chaque visite et celles formulées par le Sous-comité de Prévention de la Torture des Nations Unies.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, la Commission des Droits de l'Homme fait face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes relevées sont :

- les pesanteurs socio culturelles qui ne favorisent pas la dénonciation ;
- la faiblesse du système d'information et de captations des données relatives aux droits de l'Homme ;
- la faiblesse du système de contrôle et de suivi des administrations publiques ;
- le risque d'interférence avec les missions d'autres structures, impliquées dans la défense des droits de l'Homme ;
- le contexte de crise sécuritaire exposant l'Institution à de sérieuses menaces.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont les suivants :

- organiser le système d'information pour mieux défendre les droits de l'Homme ;
- mettre en place un système de captation des données relatives au domaine des droits de l'Homme;
- former les commissaires et renforcer la législation des droits de l'Homme ;
- assurer une coopération et une coordination efficace avec toutes les entités intervenant dans la défense des droits de l'Homme ;
- combattre l'impunité sous toutes ses formes ;
- prévenir la torture dans les lieux de privatisation de liberté ;
- obtenir l'accréditation au statut "A"

I.3 La politique sectorielle

Les actions de la Commission Nationale des Droits de l'Homme rentrent dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection des Droits de l'Homme

La Politique Nationale de Protection des Droits de l'Homme vise entre autres à poser les fondements d'une justice équitable en vue de parvenir à terme à un « Etat de Droit ».

Ladite politique vise spécifiquement à garantir :

- la protection et la promotion des droits de l'Homme ;
- la culture des droits de l'Homme ;
- la dénonciation d'actes et de faits portant atteinte aux droits de l'Homme ;
- la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

Pour ce faire, la création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme résulte d'un engagement international de l'Etat du Mali à se conformer aux « Principes de Paris » exigeant la mise à disposition des moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de protection, de promotion et de contrôle aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée pour la défense des droits de l'Homme.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	721 550	786 550	677 026	747 760
Total :	**721 550**	**786 550**	**677 026**	**747 760**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	250 000	266 800	257 724	282 903
Biens et services	424 050	472 250	391 032	434 043
Investissement	47 500	47 500	28 270	30 814
Total :	**721 550**	**786 550**	**677 026**	**747 760**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.097 Protection et Promotion des Droits de l'Homme

Responsable du Programme: Fousseynou SIBY, Chef Service Administratif et Financier.

Le programme concourt à la réalisation de l'appui à la protection et la promotion des droits de l'homme et à la prévention de la torture au Mali. Le programme servira à accompagner l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la défense des Droits de l'Homme au Mali, en Afrique et dans le Monde.

Objectif 1: Renforcer les capacités humaines, techniques et financières de la CNDH

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme de formation du personnel	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées/Nombre de formations programmées)*100					
1.2 Taux d'exécution du budget de la CNDH	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés)*100					
1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériel et équipement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits/nombre de besoins exprimés)*100					

Objectif 2: Contribuer à la sensibilisation et à la consolidation des droits de l'homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de participation aux rencontres statutaires et aux concertations	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de participations/Nombre total de rencontres)*100					
2.2 Taux de mise en oeuvre du programme de communication de la CNDH	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées/Nombre d'activités de communication prévues)					

Objectif 3: Promouvoir et faire le plaidoyer de l'harmonisation des textes et de la mise en oeuvre des droits de l'Homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 pourcentage de lois nationales et de pratiques aux instruments internationaux harmonisés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de lois harmonisées/Nombre total de lois nationales et de pratiques aux instruments internationaux prévus)*100					
3.2 Pourcentage d'opinions émises sur les rapports de l'Etat aux organismes de traités	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'opinions émises sur les rapports de l'Etat/Nombre total de rapports)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	250 000	266 800	257 724	282 903
Biens et services	424 050	472 250	391 032	434 043
Investissement	47 500	47 500	28 270	30 814
Total :	**721 550**	**786 550**	**677 026**	**747 760**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	721 550	786 550	677 026	747 760
Total :	**721 550**	**786 550**	**677 026**	**747 760**

Action 01 Protection et Promotion des Droits de l'Homme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	250 000	266 800	257 724	282 903
Biens et services	424 050	472 250	391 032	434 043
Investissement	47 500	47 500	28 270	30 814
Total	**721 550**	**786 550**	**677 026**	**747 760**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Renforcer les capacités	17 500
1.2.1	Approvisionnement en biens et services (prise en charge du fonctionnement)	337 412
1.2.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	266 800
1.3.1	Equipement de la CNDH	21 300
2.1.1	Participations aux rencontres statutaires	37 450
2.2.1	Publications des bulletins et des rapports	20 000
2.2.2	Organisation des sessions	25 000
2.2.3	Sensibilisations sur les questions de droits de l'Homme	31 088
3.1.1	Etudes/enquêtes sur les questions de droits de l'Homme	30 000
Total		**786 550**

SECTION :230 MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Sécurité intérieure et de la Protection civile.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et l'application des règles dans les domaines de la Sécurité intérieure et de la Protection civile ;
- la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- la protection des institutions de la République, des autorités publiques, des espaces, ouvrages et bâtiments publics ;
- la prévention des troubles à l'ordre public, le rétablissement et le maintien de l'ordre public ;
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et de surveillance et la surveillance de l'exercice de leurs activités;
- la préparation, l'équipement et l'emploi des Forces de Sécurité ;
- l'élaboration et l'application des règles d'utilisation de la voie publique et des espaces ouverts au public ;
- l'organisation des secours en cas de sinistres et de calamités naturelles ;
- la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ;
- le contrôle de l'installation des équipements de surveillance dans les espaces ouverts au public et dans le domaine public ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation sécuritaire et sur les risques et menaces d'atteinte à la Sécurité intérieure.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile est chargé de la mise en oeuvre de la politique sectorielle du Gouvernement dans le domaine de la sécurisation des personnes et de leurs biens sur le territoire nationale. Pour l'atteinte de cet objectif, il a est repartit en trois (03) programmes:

- Administration Générale;
- Ordre et Sécurité;
- Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes sont les suivantes :

- insuffisance de ressources humaines et financières ;
- manque d'expertise dans la conception de certains projets ;
- inadéquation des textes législatifs et règlementaires en matière de prévention et de gestion des catastrophes ;
- insuffisance de synergie des collectivités territoriales en terme d'appui aux services déconcentrés de la protection civile ;
- absence et ou insuffisance d'infrastructures adaptées aux centres de formation.

I.2.2 Défis

Les défis à relever pour l'atteinte des objectifs sont :

- mettre en oeuvre la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure ;
- reformer le secteur de la sécurité ;
- former, sensibiliser et éduquer la population dans le cadre des missions des services de sécurité et de la protection civile ;
- renforcer la capacité opérationnelle des Forces de sécurité et de protection civile ;
- poursuivre la couverture du territoire en unités de sécurité et de protection civile ;
- relancer la coopération technique avec les partenaires ;
- construire et équiper les Ecoles et les Centres de Formation ;
- construire et équiper le Centre Opérationnel de Veille et le Centre National des Opérations d'Urgence (CNOU) ;
- construire et équiper le laboratoire d'analyse et de recherche (LAR) ;
- mettre en oeuvre le Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques ;
- élaborer et adopter le plan d'Organisation des secours (ORSEC) national régional, local et communal ;
- mettre en oeuvre le plan d'action de la stratégie.

I.3 La politique sectorielle

Les politiques et stratégies du secteur sont :

- Politique nationale de la sécurité et de la protection civile ;
- Stratégie de la gestion des catastrophes ;
- Plan de sécurisation intégrée des régions du centre ;
- Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure(LPSI) 2017-2021.

1.3.1 Politique nationale de sécurité et de la protection civile

La politique nationale de sécurité est une politique publique de sécurité. Elle s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale, présidé par le Président de la République. Elle tient compte, dans sa conception, des politiques publiques ayant une incidence sur la Sécurité : politique nationale d'action environnementale, stratégie nationale de sécurité alimentaire, stratégie nationale de réduction de la pauvreté, politique nationale d'égalité entre sexes, politique nationale de l'emploi, etc.

Neuf priorités essentielles constituent les axes stratégiques de la politique nationale de sécurité et de protection civile :

- la priorisation de la prévention ;
- le renforcement des capacités des unités ;
- le renforcement des capacités nationales en prévention et gestion des catastrophes ;
- la réduction de l'insécurité routière et l'insécurité fluviale ;
- la mise en place d'une Police de proximité au profit des communautés urbaines ;
- le renforcement de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes ;
- la mise en place d'une gouvernance partagée de sécurité ;
- la consolidation et le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- l'adoption d'une stratégie de communication conséquente.

L'objectif global visé par la politique nationale de la sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et la promotion de la paix sociale.

Trois (03) objectifs spécifiques concourent à la réalisation de l'objectif global :

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ;
- répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique ;
- créer un climat de paix et stabilité propice au développement économique et social.

1.3.2 Stratégie de la gestion des catastrophes :

Le Mali est régulièrement confronté à des catastrophes telles que celles résultant des aléas naturels et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, à l'invasion acridienne, aux épidémies et épizooties. Cette vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au coeur de l'Afrique de l'Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger) et à son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant les périodes sèches et fortes précipitations.

Elle est aussi liée, en période de pluie, aux crues des deux (02) grands fleuves, le Niger et le Sénégal et de leurs affluents qui constituent d'importants réseaux hydrographiques inscrits dans d'immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

1.3.3 Plan de sécurisation Intégré des régions du centre

Cette politique est bâtie autour de huit (08) axes stratégiques :

- assurer la présence et l'opérationnalisation de l'Administration publique à tous les niveaux ;
- encadrer, protéger et assister les populations des zones sensibles ;
- désenclaver, assurer la libre circulation des personnes et de leurs biens, intensifier les contrôles sur les axes routiers ;
- connaître le phénomène, dissuader et intervenir ;
- coopérer internationalement pour mieux agir localement ;
- lutter contre la prolifération des armes légères ;
- lutter contre le trafic illicite de drogue et de la criminalité organisée
- coordonner, suivre et évaluer la stratégie de lutte contre l'insécurité.

1.3.4 Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure(LPSI) 2017-2021.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	15 068 437	15 030 810	16 076 129	17 600 204
Ordre et Sécurité	66 532 195	73 065 344	66 944 892	73 323 348
Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours	19 247 651	19 080 568	18 366 523	19 834 889
Total :	**100 848 283**	**107 176 722**	**101 387 544**	**110 758 441**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	51 228 289	63 680 504	55 908 063	61 370 277
Biens et services	14 489 470	15 083 853	14 945 167	16 372 505
Transferts et subventions	1 507 759	1 679 169	1 413 693	1 683 383
Investissement	33 622 765	26 733 196	29 120 621	31 332 276
Total :	**100 848 283**	**107 176 722**	**101 387 544**	**110 758 441**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.010 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du Programme1.010

Pour la mise en oeuvre de ce programme, il est reparti en trois (3) actions ainsi énumérées :

- Conduite et pilotage de la politique de sécurité ;
- Gestion des ressources financières ;
- Gestion des ressources humaines.

Le programme 1.010 a pour objet l'application de la politique du gouvernement en matière de sécurité intérieure et de la protection civile, la coordination, la supervision administrative et technique des forces de sécurité et de la protection civile. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 1.010 :

Le cadre de performance du programme 1.010 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département ; (ii) assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département ; (iii) assurer la gestion et le développement des ressources humaines.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux de réalisation des activités de coordination et de suivi	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat Général					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activItés réalisées/Nombre d'activités prévues) x 100					
1.2 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'ISSPC					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100					

Objectif 2: Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux d'exécution du budget annuel	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif MSPC					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits initiaux) x 100					
2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels spécifiques et opérationnels	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DFM					
Précision Méthodologique : (Besoins en matériels satisfaits/Besoins en matériels exprimés) x 100					
2.3 Taux de réalisation et de réhabilitation des infrastructures	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DFM					
Précision Méthodologique : (Infrastructures réalisées et réhabilitées/Infrastructures prévues) x 100					

Objectif 3: Assurer la gestion et le développement des ressources humaines					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de réalisation du programme de recrutement	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DRH
Précision Méthodologique : (Effectifs recrutés/Effectifs à recruter) x 100

3.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DRH
Précision Méthodologique : (Nombre de formations effectuées/Nombre de formations prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	300 711	300 786	310 001	340 287
Biens et services	7 302 361	7 463 814	7 583 225	8 326 358
Transferts et subventions	1 132 773	1 343 710	1 144 100	1 372 919
Investissement	6 332 592	5 922 500	7 038 803	7 560 640
Total :	**15 068 437**	**15 030 810**	**16 076 129**	**17 600 204**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	7 254 483	6 937 714	8 347 308	9 046 414
Gestion des ressources financières et matérielles	7 634 782	7 883 097	7 559 313	8 367 514
Gestion des ressources humaines	179 172	209 999	169 508	186 276
Total :	**15 068 437**	**15 030 810**	**16 076 129**	**17 600 204**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	3	3	4	6
CATEGORIE C	1	1	2	4
AUTRES	7	6	8	12
Total :	**11**	**10**	**14**	**22**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	294 592	293 850	303 693	333 363
Biens et services	1 420 642	1 459 864	1 525 056	1 674 501
Transferts et subventions	273 063	374 000	275 793	330 951
Investissement	5 266 186	4 810 000	6 242 766	6 707 599
Total	**7 254 483**	**6 937 714**	**8 347 308**	**9 046 414**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Traitement de salaires et accessoires de salaires	293 850
1.1.2	Organisation des réunions de coordination du département	365 000
1.1.3	Prise en charge du fonctionnement services de Sécurité	984 865
1.1.4	Dotation en équipements et en infrastructures, rénovation des services de sécurité	4 470 000
1.1.5	Recherche de renseignement et appui aux Unités	374 000
1.2.1	Réalisation des missions d'inspection	71 046
1.2.2	Prise en charge du fonctionnement des services d'Inspection	38 953
1.2.3	Dotation en équipements et en infrastructures des services de l'Inspection	340 000
Total		**6 937 714**

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	6 119	6 936	6 308	6 924
Biens et services	5 756 018	5 863 951	5 928 698	6 509 702
Transferts et subventions	859 710	969 710	868 307	1 041 968
Investissement	1 012 935	1 042 500	756 000	808 920
Total	**7 634 782**	**7 883 097**	**7 559 313**	**8 367 514**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Traitement de salaires et accessoires de salaires	6 936
2.1.2	Prise en charge du fonctionnement de la DFM et autres services du MSPC	4 620 951
2.1.3	Gestion des évacuations sanitaires et traitement médicaux des Agents	169 710
2.1.4	Gestion des dépenses de communication, eau et énergie des structures du MSPC	1 243 000
2.2.1	Participation aux opérations spéciales des Forces de sécurité	800 000
2.3.1	Participation à la dotation en équipements, infrastructures et rénovation des services du MSPC	1 042 500
Total		**7 883 097**

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	125 701	139 999	129 471	142 155
Investissement	53 471	70 000	40 037	44 121
Total	**179 172**	**209 999**	**169 508**	**186 276**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Participation au fonctionnement de la DRH	111 457
3.1.2	Mise en oeuvre du programme de formation du personnel des services du MSPC	28 542
3.2.1	Acquisition d'équipement au compte de la DRH/MSPC	70 000
Total		**209 999**

Le Programme : 2.021 Ordre et Sécurité

Responsable du programme : Le Directeur Général de la Police Nationale

a) Présentation stratégique du programme 2.021

Les activités de programme "Ordre et Sécurité" sont accomplies par les services suivants :

- Direction Générale de la Police Nationale ;
- Direction Générale de la Gendarmerie Nationale ;
- Etat-major de la Garde Nationale ;
- Office Central des Stupéfiants ;
- Ecole Nationale de Police ;
- Ecole Nationale de la Gendarmerie Nationale

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.021

Le cadre de performance du programme 2.021 est bâti autour de deux objectifs spécifiques : (i) assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ; (ii) lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés sont consignés dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des infractions	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X 100					
1.2 Taux de réalisation des activités de Police judiciaire	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)					
Précision Méthodologique : (Nombre de cas traités/ nombre de saisines) X 100					

Objectif 2: Lutter contre le commerce et la consommation illicite des stupéfiants					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes de la drogue	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupéfiants
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) X 100

2.2 Taux de narco-trafiquants identifiés arrêtés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupéfiants
Précision Méthodologique : (Nombre de cas élucidés / nombre de cas identifiés) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	41 736 257	52 022 920	46 122 730	50 628 919
Biens et services	5 544 740	5 887 306	5 668 818	6 200 681
Transferts et subventions	301 902	295 459	195 779	227 055
Investissement	18 949 296	14 859 659	14 957 565	16 266 693
Total :	**66 532 195**	**73 065 344**	**66 944 892**	**73 323 348**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Protection des personnes et de leurs biens	64 419 836	71 526 436	65 154 374	71 388 631
Lutte contre les stupéfiants	2 066 581	1 478 908	1 744 740	1 883 451
Spécialisation des agents de la sécurité	45 778	60 000	45 778	51 266
Total :	**66 532 195**	**73 065 344**	**66 944 892**	**73 323 348**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	388	383	394	406
CATEGORIE B1	1	7 793	8 027	8 261
CATEGORIE B2	402	387	399	410
AUTRES	1	1	2	4
Total :	**792**	**8 564**	**8 822**	**9 081**

Action 01 Protection des personnes et de leurs biens

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	41 736 257	52 022 920	46 122 730	50 628 919
Biens et services	5 098 265	5 400 923	5 208 142	5 693 756
Transferts et subventions	264 877	258 434	158 384	182 181
Investissement	17 320 437	13 844 159	13 665 118	14 883 775
Total	**64 419 836**	**71 526 436**	**65 154 374**	**71 388 631**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	52 022 920
1.1.2	Organisation des patrouilles sur le territoire national (services de sécurité)	1 222 250
1.1.3	Approvisionnement en biens et services des Services Centraux	2 699 988
1.2.1	Réalisation d'équipements, d'infrastructures rénovation et entretiens des bâtiments	13 844 159
1.2.2	Prise en charge du fonctionnement des services déconcentrés(Police, Gendarmerie, Garde)	1 478 685
1.2.3	Appui aux Unités relevant des services centraux	258 434
Total		**71 526 436**

Action 02 Lutte contre les stupéfiants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	400 697	426 383	414 898	455 659
Transferts et subventions	37 025	37 025	37 395	44 874
Investissement	1 628 859	1 015 500	1 292 447	1 382 918
Total	**2 066 581**	**1 478 908**	**1 744 740**	**1 883 451**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Organisation des patrouilles sur le territoire national (services OCS)	123 000
2.1.2	Sensibilisation sur les effets des stupéfiants	83 000
2.1.3	Acquisition d'équipements, d'infrastructures et rénovation de bâtiments	1 013 000
2.2.1	Prise en charge du fonctionnement des Services déconcentrés	222 883
2.2.2	Appui aux Unités relevant de l'OCS	37 025
Total		**1 478 908**

Action 03 Spécialisation des agents de la sécurité

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	45 778	60 000	45 778	51 266
Total	**45 778**	**60 000**	**45 778**	**51 266**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4	Participation aux formations spécifiques des agents de sécurité	60 000
Total		**60 000**

Le Programme : 2.022 Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours

Responsable de Programme : Le Directeur Général de la Protection Civile

a) Présentation stratégique du programme 2.022

Ce programme est mis en oeuvre par la Direction Générale de la Protection Civile. Il a pour objet la prévention des risques et calamités, l'organisation des secours en cas d'incendies, de noyades et de catastrophes naturelles sur toute l'étendue du territoire national.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.022

Le cadre de performance du programme 2.022 est bâti autour de deux objectifs spécifiques : (i) prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population ; (ii) secourir les victimes.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes des catastrophes naturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile
Précision Méthodologique : (Activités réalisés / Activités prévues) X 100

Objectif 2: Secourir les victimes					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de secours sollicités réalisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile					
Précision Méthodologique : (Nombre d'assistances réalisées/ Nombre d'assistances sollicitées) x 100					
2.2 Délai théorique moyen d'intervention	Minutes	20	20	20	20

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile
Précision Méthodologique : Chronométrage

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	9 191 321	11 356 798	9 475 332	10 401 071
Biens et services	1 642 369	1 732 733	1 693 124	1 845 466
Transferts et subventions	73 084	40 000	73 814	83 409
Investissement	8 340 877	5 951 037	7 124 253	7 504 943
Total :	**19 247 651**	**19 080 568**	**18 366 523**	**19 834 889**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Prévention et secours aux victimes	19 247 651	19 058 593	18 343 892	19 810 222
Spécialisation des agents de la protection civile		21 975	22 631	24 667
Total :	**19 247 651**	**19 080 568**	**18 366 523**	**19 834 889**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	105	103	106	109
CATEGORIE B	222	259	267	275
CATEGORIE B1	2	3	4	6
CATEGORIE B2	3	4	5	7
CATEGORIE C	1 620	2 079	2 141	2 204
AUTRES	3	3	4	6
Total :	**1 955**	**2 451**	**2 527**	**2 607**

Action 01 Prévention et secours aux victimes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	9 191 321	11 356 798	9 475 332	10 401 071
Biens et services	1 642 369	1 710 758	1 670 493	1 820 799
Transferts et subventions	73 084	40 000	73 814	83 409
Investissement	8 340 877	5 951 037	7 124 253	7 504 943
Total	**19 247 651**	**19 058 593**	**18 343 892**	**19 810 222**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	11 356 798
1.1.2	Organisation des secours et transports des blessés	392 000
2.1.1	Prise en charge du fonctionnement de la DGPC	932 554
2.1.2	Réalisation d'équipements, d'infrastructures, rénovations et réhabilitations	5 051 037
2.2.1	Prise en charge du fonctionnement des Services déconcentrés de la DGPC	386 204
2.2.2	Appui aux unités de la DGPC	40 000
2.2.3	Mise en oeuvre du projet HYDROMET	900 000
Total		**19 058 593**

Action 02 Spécialisation des agents de la protection civile

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		21 975	22 631	24 667
Total		**21 975**	**22 631**	**24 667**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.3	Prise en charge du fonctionnement de l'ENPC (Ecole Nationale de Protection Civile)	21 975
Total		**21 975**

SECTION :310 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Economie et des Finances est chargé de préparer et mettre en oeuvre la politique économique, financière et monétaire de l'Etat.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la coordination de la politique du Gouvernement en matière économique, financière et monétaire ;
- l'élaboration du cadre macro-économique de référence pour les politiques économiques à moyen et long termes ;
- l'élaboration de mesures visant à accroître les ressources de l'Etat et à améliorer l'efficacité de la dépense publique ;
- la prévision économique et le suivi de la conjoncture économique ;
- l'élaboration des statistiques économiques et financières et la réalisation d'études ;
- la préparation et l'exécution des lois de finances, du Budget d'Etat et des plans de trésorerie ;
- l'élaboration et l'application de la fiscalité et de la réglementation douanière ;
- l'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers ;
- la tutelle financière des Collectivités locales et des organismes publics bénéficiant d'un concours de l'Etat ;
- le contrôle financier des services et organismes publics ;
- le renforcement de l'intermédiation financière et la promotion de l'inclusion financière ;
- le suivi et le contrôle des banques, des établissements financiers et de crédit, des systèmes financiers décentralisés et des compagnies d'assurances ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application de la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- la tenue de la comptabilité publique ;
- la gestion de la dette publique ;
- la gestion du portefeuille et des participations financières de l'Etat ;
- la centralisation, l'étude et la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec les ministres concernés et le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- la participation à l'évaluation des programmes et projets inscrits dans le programme d'investissement de l'Etat et bénéficiant du concours de fonds d'origine extérieure ;
- le développement de la statistique et la mise en cohérence des statistiques sectorielles relatives à la situation économique et sociale du pays ;
- le suivi de l'évaluation, de la sélection et du pilotage des projets de partenariat public- privé ;
- la participation à la lutte contre la délinquance financière et le blanchiment d'argent ;
- la mobilisation de financements en faveur du développement de la recherche scientifique ;
- la préparation et l'exécution du budget d'Etat ;
- la préparation et l'exécution des plans de trésorerie de l'Etat ;
- le contrôle financier de l'Etat sur les services publics et régies ;
- la tutelle financière sur les organismes personnalisés et les collectivités territoriales ;
- la conception et la mise en oeuvre de la politique et de la législation des marchés publics ;
- la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques dans le cadre de la mise en oeuvre du suivi évaluation du schéma directeur (SDS) ;
- l'initiation et l'appui à la réalisation d'études et recherches en matière de population et de développement en vue de réaliser des projections démographiques et de suivre les indicateurs de mouvement de la population ;
- la collecte, le traitement et la diffusion des données de population nécessaires à la formulation des politiques publiques et la constitution de bases de données démographiques ;

- le suivi de la prise en compte des questions de population dans les politiques nationales.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la faible maîtrise de la planification des dépenses par les acteurs (programmes d'utilisation des crédits et plan de passation des marchés) ;
- l'absence de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières ;
- les difficultés d'adaptation en cours d'exercice de la politique budgétaire aux dépenses publiques ;
- la non-maîtrise de la chaîne des dépenses ;
- la faiblesse dans la coordination des modes de contrôle ;
- le faible niveau de la pratique du contrôle interne ;
- la tension de la trésorerie en cours d'exercice ;
- l'absence de plan d'engagement des dépenses afin de mieux gérer la trésorerie de l'Etat ;
- les difficultés liées à la centralisation des données de l'administration budgétaire centrale ;
- la non-tenue de la revue annuelle du document post CREDD dans les délais (mois de juin) suivant le calendrier harmonisé des revues du ministère de l'Economie et des Finances ;
- la faible implication de certains acteurs dans la conception, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques ;
- l'imprévisibilité du financement extérieur dans le cadre de la gestion des investissements publics ;
- l'incohérence des ressources disponibles en cours d'exercice budgétaire en lien avec les dépenses d'investissements publics ;
- l'insuffisance de crédits nécessaires à la prise en charge de la stratégie d'inclusion financière du Mali.

I.2.2 Défis

- le renforcement de la capacité des acteurs en matière d'élaboration des programmes d'utilisation des crédits et des plans de passation des marchés ;
- la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières prenant en compte la motivation du personnel ;
- la poursuite de la mise en place d'une politique budgétaire en cohérence avec les objectifs du développement ;
- l'interconnexion des établissements publics à la chaîne de dépenses ;
- une meilleure coordination des modes de contrôle ;
- l'opérationnalisation du système de contrôle interne ;
- la poursuite de la mise en place du Compte Unique du Trésor ;
- la tenue de la comptabilité patrimoniale de l'Etat ;
- l'interconnexion des structures intervenant dans la gestion des finances publiques ;
- le respect du calendrier harmonisé dans le cadre de la mise en oeuvre de la revue annuelle ;
- la participation effective de l'ensemble des acteurs notamment les bénéficiaires et les groupes cibles dans le processus de conception, de mise en oeuvre et de suivi évaluation des politiques publiques en termes de rôle et responsabilité ;
- l'opérationnalisation effective de la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA) au Mali ;
- l'amélioration de la stratégie de programmation budgétaire en cohérence avec les dépenses d'investissements publics ;
- la mise à disposition des ressources nécessaire pour mettre en oeuvre la stratégie nationale d'inclusion financière.

I.3 La politique sectorielle

Le ministère dispose de quatre (4) politiques sectorielles à savoir :

-le CREDD

Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) constitue la nouvelle stratégie nationale de développement du Mali. Le CREDD 2019-2023 est articulé autour de cinq (05) axes : Axe stratégique 1. Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance; Axe stratégique 2 : Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble ; Axe stratégique 3 : Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie ; Axe stratégique 4 : Protection de l'environnement

et renforcement de la résilience au changement climatique et Axe stratégique 5 : Développement du capital humain.

-le PREM 2017-2021

Adopté par le Gouvernement en septembre 2016, le Plan de Réforme de la gestion des finances publiques du Mali (PREM) 2017-2021, représente la troisième génération de programme de réformes en matière de gestion des finances publiques. Il est né des leçons tirées de l'évaluation externe du PAGAM/GFPII et de l'exercice PEFA 2016. Il confirme la volonté politique du Gouvernement du Mali en matière de réformes des finances publiques. Pour parvenir à l'effet ultime à l'horizon 2021, le PREM a été conçu autour de cinq (5) effets stratégiques :

-Effet stratégique 1 : «Un cadre pérenne de mobilisation des recettes sécurise le financement national du développement en respectant les différentes normes de qualité des systèmes fiscaux et le critère de convergence régionale sur la pression fiscale (CEDEAO/ UEMOA) »,

-Effet stratégique 2 : « Le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique conformément aux normes internationales »,

-Effet stratégique 3 : « Un système de contrôle interne et externe cohérent et performant garantit l'efficacité de la gestion des finances publiques et la participation des citoyens au contrôle de l'action publique »,

-Effet stratégique 4 : « Les collectivités territoriales s'appuient sur une gouvernance ouverte, transparente, des ressources propres suffisantes et des capacités et soutiens techniques adaptés » ;

-Effet stratégique 5 : « La gestion des finances publiques repose sur une stratégie claire, articulée avec les principaux cadres stratégiques, et des mécanismes efficaces de pilotage, de suivi-évaluation, de gestion des ressources humaines et de communication ».

-Adoptée par le Gouvernement le 20 juin 2019, la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA) a pour but de contribuer à la création des conditions d'un financement du développement basé principalement sur la mobilisation des ressources internes. A l'horizon de 2021, elle poursuit les objectifs opérationnels suivants: 1.Optimiser le dispositif institutionnel de gestion de l'aide en précisant notamment les rôles et les responsabilités spécifiques de chaque structure impliquée dans la gestion de l'aide, 2. Améliorer les modalités de délivrance de l'aide,

3. Améliorer la gestion de l'information sur l'aide.

- La Politique Nationale de la Population (PNP) du Mali adoptée le 08 mai 1991 a fait l'objet d'une première évaluation en 2001 et actualisée en 2003 et en 2015. Cette Politique de Population et son Plan d'Actions 2017-2021 est dans le circuit d'adoption en Conseil de Ministres. Ces objectifs spécifiques sont :

a) accélérer la transition démographique pour une meilleure exploitation du potentiel du dividende démographique ;

b) renforcer la qualité du capital humain en mettant le focus sur les femmes et les filles ;

c) soutenir l'amélioration de la gouvernance des politiques éducative, économique et sociale ;

d) renforcer les stratégies de Communication pour de Changement Social et Comportemental ;

e) élaborer un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Recettes budgétaires	En milliards de FC	1133,7	1284,7	1479,6	1571,0
2	Dépenses budgétaires	En milliards de FC	1488,0	2113,2	1839,3	2540,9
3	Dépenses en capital	En milliards de FC	566,0	739,9	784,4	825,8
4	Encours total de la dette publique	En milliards de FC	2375,9	2986,4	35,4	3801,1
5	Taux d'inflation annuel moyen	%	14	-1,8	1,8	-0,5
6	Taux de pression fiscale	%	14,0	14,9	15,2	14,6

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 12 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	44 237 937	42 795 575	33 209 293	34 554 974
Conception et Coordination de la Politique Budgétaire	10 247 877	12 280 580	8 883 496	9 329 145
Recouvrement des Recettes Fiscales	15 224 645	15 853 622	15 115 970	15 447 457
Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics	6 838 391	7 771 504	6 619 800	7 204 496
Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier	6 553 393	6 234 208	6 164 065	6 269 637
Gestion de la Dette Publique	895 474	1 012 062	702 787	680 261
Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels	6 209 189	7 239 192	2 989 979	2 765 883
Gestion des Biens de l'Etat	4 489 110			
Population		1 035 545	395 029	389 419
Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National		4 035 302	2 574 303	2 355 879
Remboursement des Crédits TVA	69 900 000	95 300 000	74 300 000	81 300 000
Appui au développement de la statistique		3 000 000	3 875 820	4 011 473
Fonds pour le Développement Durable	40 000 000	61 626 713	75 797 279	74 341 971
Total :	**204 596 016**	**258 184 303**	**230 627 821**	**238 650 595**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	17 425 986	21 926 965	18 582 337	20 263 455
Biens et services	82 830 242	109 602 108	87 302 328	96 462 535
Transferts et subventions	9 386 397	13 292 611	12 956 201	15 230 743
Investissement	94 953 391	113 362 619	111 786 955	106 693 862
Total :	**204 596 016**	**258 184 303**	**230 627 821**	**238 650 595**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.011 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;

ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

iii) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère ;

iv) la négociation de convention relative aux échanges commerciaux dans le sous-secteur des hydrocarbures avec le Sénégal, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Niger.

Perspectives :

Elles porteront sur :

- la poursuite de la mise en oeuvre des quatre (04) politiques sectorielles.
- l'adoption des textes législatifs et réglementaires relatifs au suivi de la politique de mise en place d'un stock national de sécurité en produits pétroliers liquides et gazeux ;
- l'accroissement des capacités de stockage dans le cadre du Partenariat Public Privé.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de six (6) objectifs spécifiques et treize (13) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à: (i) améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département, (ii) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières, (iii) assurer une gestion efficace des ressources humaines, (iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère, (V) animer et coordonner l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers, (VI) satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du département					
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100					
1.2 Niveau de mise en ouvre du programme économique avec le FMI	-	satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Aide-mémoire des missions FMI					
Précision Méthodologique : Appréciation du Conseil d'Administration du FMI					
1.3 Taux de mise en oeuvre des reformes communautaires au Mali	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Aide-mémoire de la revue annuelle					
Précision Méthodologique : (Nombre de réformes mises en oeuvre /nombre de réformes prévues)*100					
1.4 Niveau de mise en oeuvre du programme de réforme des finances publiques	-	satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la mise en ouvre du Programme de réformes de la gestion des finances publiques					
Précision Méthodologique : Appréciation du comité technique du Programme de réformes de la gestion des finances publiques					
1.5 Niveau de mise en oeuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière au niveau du Mali	-	1	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport du Comité National de Suivi de la mise en oeuvre « CNSMO » de la stratégie d'inclusion financière					
Précision Méthodologique : Appréciation du CNSMO-SNIF					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du Budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre ou situation d'exécution Base PRED
Précision Méthodologique : (crédits liquidés /crédits ouverts) *100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM
Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés /nombre de marchés programmés) *100

2.3 Taux de codification du Matériel durable	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM
Précision Méthodologique : (matériels durables codifiés /matériels durables acquis) *100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de mise en oeuvre du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DRH
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

3.2 Taux d'exécution du programme de formation en visioconférence	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CFD
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus décentralisation et de déconcentration	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100

Objectif 5: Animer et coordonner l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
5.1 Taux annuel de mise en oeuvre des projets du schéma directeur informatique du MEF	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF
Précision Méthodologique : (nombre de projets réalisés/ nombre de projets prévus)*100

Objectif 6: Satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
6.1 Taux de couverture des besoins en produits pétroliers	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'ONAP
Précision Méthodologique : (Volume importé / Besoin de consommation) * 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	913 980	1 172 989	987 133	1 076 400
Biens et services	4 815 709	5 350 102	4 966 935	5 806 610
Transferts et subventions	4 407 492	7 797 703	7 629 151	9 046 277
Investissement	34 100 756	28 474 781	19 626 074	18 625 687
Total :	**44 237 937**	**42 795 575**	**33 209 293**	**34 554 974**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	27 808 635	25 576 930	16 257 392	16 553 910
Gestion des ressources financières et matérielles	4 819 464	5 689 046	6 168 846	6 998 892
Gestion des ressources humaines	637 617	1 109 695	545 587	571 342
Processus de décentralisation et de déconcentration	181 275	169 706	174 690	205 491
Renforcement des Capacités des cadres	850 292	950 292	741 366	815 501
Approvisionnement du Pays en Produit Pétrolier	1 241 505	1 541 505	1 096 333	1 402 432
Gestion de l'Aide	340 000	410 000	283 130	287 054
Appui à la mise en oeuvre de la réforme des Finances Publiques	5 392 043	4 450 295	5 744 096	5 637 105
Coordination et Suivi des Programmes et Projets Communautaires	330 000	330 000	273 030	275 338
Informatisation de l'Administration Financière	2 637 106	2 568 106	1 924 823	1 807 909
Total :	**44 237 937**	**42 795 575**	**33 209 293**	**34 554 974**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	120	125	130	137
CATEGORIE B1	56	57	61	68
CATEGORIE B2	41	40	44	52
CATEGORIE C	16	17	21	29
AUTRES	80	40	44	52
Total :	**313**	**279**	**300**	**338**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	599 882	652 633	607 932	662 645
Biens et services	716 253	799 945	607 560	713 272
Transferts et subventions	195 000	3 154 571	3 197 725	3 829 808
Investissement	26 297 500	20 969 781	11 844 175	11 348 185
Total	**27 808 635**	**25 576 930**	**16 257 392**	**16 553 910**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel Cabinet	622 633
1.1.2	Pilotage des activités du département	616 068
1.1.3	Appui plan d'action micro-finances	54 571
1.1.4	Entretien courant des bâtiments	403 658
1.1.5	Appui Financement PME/PMI	50 000
1.1.6	Appui Fonds DVPT Economique (FDE)	100 000
1.1.7	Construction Hôtel des Finances	3 000 000
1.1.8	Projet Filets Sociaux JIGISEMEJIRI/ IDA	17 480 000
1.1.9	Projet Reconstruction et de Relance Economique (PRRE)	150 000
1.1.10	Réalisation des activités PAGAM/PREM (CNSC)	100 000
1.1.13	Fonds de Développement de la Statistique	3 000 000
Total		**25 576 930**

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	184 956	307 415	246 108	268 684
Biens et services	3 897 486	4 377 706	4 170 275	4 871 340
Transferts et subventions	84 522	301 425	355 452	412 667
Investissement	652 500	702 500	1 397 011	1 446 201
Total	**4 819 464**	**5 689 046**	**6 168 846**	**6 998 892**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Préparation du budget	26 000
2.1.2	Exécution et suivi du budget du département	4 945 631
2.1.3	Prise en charge du personnel de la DFM	307 415
2.1.4	Archivage numérique DFM/MEF	120 000
2.1.5	Entretien Immeuble Hôtel du MEF ACI 2000	250 000
2.2.1	Mise en oeuvre du plan de passation des marchés	20 000
2.3.1	Immatriculation et codification du matériel durable	20 000
Total		**5 689 046**

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	129 142	212 941	133 093	145 071
Biens et services	168 475	146 754	158 451	186 018
Transferts et subventions	150 000	150 000	143 938	168 685
Investissement	190 000	600 000	110 105	71 568
Total	**637 617**	**1 109 695**	**545 587**	**571 342**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Prise en charge du personnel DRH	212 941
3.1.2	Elaboration et mise en oeuvre des plans de Formations	196 754
3.1.3	Appui mise en oeuvre du programme d'activité PAGAM/GFP (DRH)/PREM	100 000
3.1.4	Programme de Perfectionnement Agents MEF	250 000
3.1.5	Construction Equipement salle archives DRH-SDEF	350 000
Total		**1 109 695**

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	33 495	25 697	30 649	35 980
Transferts et subventions	147 780	144 009	144 041	169 511
Total	**181 275**	**169 706**	**174 690**	**205 491**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Organisation des activités dans le cadre du processus décentralisation et de déconcentration	99 706
4.1.2	Appui à la mise en oeuvre du programme d'activité PREM CADD	70 000
Total		**169 706**

Action 05 Renforcement des Capacités des cadres

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	650 292	650 292	589 366	648 301
Investissement	200 000	300 000	152 000	167 200
Total	**850 292**	**950 292**	**741 366**	**815 501**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1	Réalisation des formations par Visio conférence et en présentielle pour le renforcement des capacités des cadres	580 292
3.2.2	Mise en oeuvre du programme d'activité du CFD (Appui PREM)	70 000
3.2.3	Construction Centre Formation Pour le Développement	300 000
Total		**950 292**

Action 06 Approvisionnement du Pays en Produit Pétrolier

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	704 005	704 005	763 555	992 621
Investissement	537 500	837 500	332 778	409 811
Total	**1 241 505**	**1 541 505**	**1 096 333**	**1 402 432**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1	Prise en charge du personnel ONAP	309 949
6.1.2	Participation aux négociations et aux renégociations dans le cadre de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers	89 827
6.1.3	Etablissement des statistiques d'importation, de consommation et de vente des produits pétroliers	100 234
6.1.4	Concertations périodiques avec les opérateurs pétroliers, les consommateurs et les structures administratives impliquées dans la gestion du sous-secteur pétrolier	25 000
6.1.5	Contrôle de qualité des produits pétroliers et appui aux services chargés de la lutte contre la fraude	78 995
6.1.6	Réalisation d'études pour l'amélioration de la gestion du sous-secteur des hydrocarbures	147 500
6.1.7	Sécurisation des dépôts et des centres emplisseurs	190 000
6.1.8	Constitution Stock National de Sécurité	600 000
Total		**1 541 505**

Action 07 Gestion de l'Aide

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	200 000	260 000	202 000	234 320
Investissement	140 000	150 000	81 130	52 734
Total	**340 000**	**410 000**	**283 130**	**287 054**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.11	Mise en oeuvre du programme d'activité du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide	260 000
1.1.12	Appui mise en oeuvre Plan harmonisation de l'Aide	150 000
Total		**410 000**

Action 08 Appui à la mise en oeuvre de la réforme des Finances Publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 08 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	1 024 787	1 127 295	1 048 774	1 216 577
Investissement	4 367 256	3 323 000	4 695 322	4 420 528
Total	**5 392 043**	**4 450 295**	**5 744 096**	**5 637 105**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 08 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1	Mise en oeuvre du programme d'activités de la CARFIP	424 795
1.4.2	Appui à la mise en oeuvre du programme d'activités GFP de la CARFIP/PAGAM/GFP (CARFIP) PREM	385 000
1.4.3	Projets d'Appui à la Compétitivité de l'Economie Malienne (PACEM)	2 690 000
1.4.4	Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP) CARFIP	436 000
1.4.5	Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP) CNSC	47 000
1.5.1	Mise en oeuvre du programme d'activités de l'Unité Suivi Stratégie Secteur Financier	267 500
1.5.2	Projet d'Appui Cellule de Développement du Secteur Financier	150 000
1.5.3	Mise en oeuvre des mesures visant une plus grande inclusion financière des populations vulnérables	50 000
Total		**4 450 295**

Action 09 Coordination et Suivi des Programmes et Projets Communautaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	190 000	190 000	191 900	222 604
Investissement	140 000	140 000	81 130	52 734
Total	**330 000**	**330 000**	**273 030**	**275 338**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Mise en oeuvre du programme d'activité de la Cellule de Suivi Réformes UEMOA	190 000
1.3.2	Appui Cellule de Suivi des Réformes de l'UEMOA	140 000
Total		**330 000**

Action 10 Informatisation de l'Administration Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	1 061 106	1 116 106	992 400	1 151 183
Investissement	1 576 000	1 452 000	932 423	656 726
Total	**2 637 106**	**2 568 106**	**1 924 823**	**1 807 909**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.6	Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP) CAISFF	52 000
5.1.1	Informatisation CAISFF	237 500
5.1.2	Mise en oeuvre des activités PREM de la CAISFF	375 000
5.1.3	Appui à la mise en oeuvre des activités de fonctionnement de la CAISFF	449 200
5.1.4	Appui à la mise en oeuvre des activités de fonctionnement du centre de saisie des exonérations	54 406
5.1.5	Interconnexion des bases de données du MEF	900 000
5.1.6	Renforcement infrastructure équipement CAISFF	500 000
Total		**2 568 106**

Le Programme : 2.023 Conception et Coordination de la Politique Budgétaire

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Budget

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière budgétaire et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en ouvre. A ce titre, il:

- coordonne la préparation du projet de loi de finances ;
- suit l'exécution du budget de l'Etat ;
- assure l'analyse et formule des avis et des propositions sur les mesures comportant ou susceptibles d'avoir une incidence financière sur les finances publiques ;
- veille à la mise en oeuvre des actions de modernisation de la gestion budgétaire.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- élaboration et suivi de l'exécution de la loi des finances ;
- gestion de la solde ;
- gestion du Système d'Information Financière ;
- gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Les perspectives porteront sur :

- la relecture de la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois des finances ;
- la relecture des textes régissant les Directions des Finances et du Matériel;
- la poursuite de l'élaboration des projets de textes portant création des structures de gestion financière auprès des programmes;
- la poursuite des reformes institutionnelle et organisationnelle de la Direction Générale du Budget ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs ;
- l'insertion du budget-programmes dans le cursus universitaire ;
- le développement et l'opérationnalisation des outils de pilotage et de gestion des programmes ;
- l'évaluation des programmes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.023 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de sept (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique budgétaire au Mali.

Objectif 1: Améliorer la préparation de la Loi de finances par la prise en compte des règles et procédures de la budgétisation axée sur les résultats.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de documents de programmation budgétaire élaborés respectant les normes de l'UEMOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de programmation budgétaire élaborés respectant les normes de l'UEMOA / Nombre de documents de programmation budgétaire à élaborer, respectant les normes de l'UEMOA)*100 NB : DPBEP, DPPD PAP

Objectif 2: Assurer l'efficacité de l'exécution des dépenses publiques par la prise en compte des règles et procédures de la budgétisation axée sur les résultats

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage d'outils de pilotage opérationnels, respectant les normes de l'UEMOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGB

Précision Méthodologique : (Nombre d'outils de pilotage opérationnels/ Nombre de d'outils de pilotage respectant les normes de l'UEMOA)*100 NB: Outils de pilotage: (Lettres de mission, Contrat Annuel de Performance, Charte de gestion ministérielle, Lettres circulaires, plans d'engagement)

2.2 Pourcentage des documents d'exécution budgétaire élaborés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents d'exécution budgétaire élaborés/Nombre de documents d'exécution budgétaire à élaborer) *100 NB : documents : Rapports d'exécution trimestrielle, Rapport de suivi trimestriel (RST) Rapport Annuel de Performance (RAP)

2.3 Respect du délai de mise à disposition des états de salaires mensuels		-	Respecté	Respecté	Respecté

Moyen de Vérification : Rapport d'activité BCS

Précision Méthodologique : Date de mise à disposition des états de salaire de chaque mois

2.4 Pourcentage de dossiers traités relatifs aux mouvements des agents de l'Etat	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités /Nombre de dossiers reçus) *100

2.5 Pourcentage des documents d'exécution du budget régional produits	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents d'exécution du budget régional élaborés/Nombre de documents d'exécution du budget régional à élaborer) *100 NB : documents : Rapports d'exécution trimestrielle de chaque région

Objectif 3: Améliorer la transparence du budget d'Etat					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Pourcentage des principaux documents budgétaires mis à la disposition du public	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGB
Précision Méthodologique : (Nombre de documents publiés/nombre de documents à publier)*100 NB : documents : Projet de loi de finances et annexes, Loi de règlement et annexes, Rapports d'exécution trimestrielle, Rapport de suivi trimestriel (RST), Budget citoyen, Rapport genre, Rapport annuel de Performance

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 624 112	2 199 823	1 794 804	1 956 982
Biens et services	2 863 532	3 353 377	2 580 059	2 977 466
Transferts et subventions	1 082 179	1 025 380	1 090 116	1 264 532
Investissement	4 678 054	5 702 000	3 418 517	3 130 165
Total :	**10 247 877**	**12 280 580**	**8 883 496**	**9 329 145**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Elaboration et mise en oeuvre de la loi des finances et des réformes budgétaires	8 572 849	10 437 537	7 168 252	7 902 034
Gestion de la solde	1 292 403	1 366 965	1 452 940	1 212 199
Gestion du Système d'Information Financière	300 000	350 000	185 250	129 675
Gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat	82 625	126 078	77 054	85 237
Total :	**10 247 877**	**12 280 580**	**8 883 496**	**9 329 145**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	134	137	152	181
CATEGORIE B1	80	79	92	118
CATEGORIE B2	50	50	61	83
CATEGORIE C	45	45	58	84
AUTRES	83	82	96	123
Total :	**392**	**393**	**459**	**589**

Action 01 Elaboration et mise en oeuvre de la loi des finances et des réformes budgétaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 541 658	1 999 354	1 709 804	1 863 679
Biens et services	2 160 958	2 650 803	1 992 593	2 330 725
Transferts et subventions	1 082 179	1 025 380	1 090 116	1 264 532
Investissement	3 788 054	4 762 000	2 375 739	2 443 098
Total	**8 572 849**	**10 437 537**	**7 168 252**	**7 902 034**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du Personnel de la Direction Générale du Budget	898 630
1.1.2	Appui à l'élaboration des DPPD PAP et RAP	590 000
1.1.3	Réalisation des activités de recherche relatives au système de gestion des finances publiques	33 000
1.1.4	Organisation de la Conférence de lancement du processus budgétaire 2022	80 000
1.1.5	Elaboration du DPBEP	7 250
1.1.6	Organisation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)	7 250
1.1.7	Appui à l'élaboration de la mercuriale des prix	38 000
1.1.8	Formation des agents de la DGB	142 500
1.1.9	Etude et partage des outils du budget-programmes aux niveaux décentralisé et déconcentré	70 000
1.1.10	Formation des acteurs du processus budgétaire sur les réformes des finances publiques	237 500
1.1.11	Organisation des arbitrages budgétaires	17 000
1.1.12	Organisation de la revue qualité de la loi de finances	24 250
1.1.13	Organisation de la revue qualité des DPPD PAP	16 900
2.1.1	Opérationnalisation des outils de pilotage et de suivi des programmes (lettre de mission, contrat de performance, rapport de suivi trimestriel, etc.)	60 000
2.1.2	Renforcement de la mise en oeuvre du suivi évaluation des programmes	47 500
2.1.3	Exécution et suivi du budget	633 738
2.1.4	Connexions des services de la DGB aux réseaux internet et intranet	100 000
2.1.5	Diffusion des outils d'opérationnalisation du budget-programmes	50 000
2.1.6	Missions d'évaluation des programmes	30 000
2.2.1	Organisation de la revue qualité des RAP	16 850
2.2.2	Elaboration des rapports d'exécution trimestrielle	7 250
2.2.3	Acquisition terrain/Construction DRB DRCF DISTRICT BKO	200 000
2.2.4	Réhabilitation Ex-Hôtel des Finances	200 000
2.2.5	Construction Siège DGB-DNPD	1 000 000
2.5.1	Préparation, exécution et suivi du budget régional de BKO	780 242
2.5.2	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kayes	306 782
2.5.3	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Koulikoro	357 912
2.5.4	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Sikasso	608 546
2.5.5	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Ségou	296 147
2.5.6	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Mopti	320 043
2.5.7	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Tombouctou	291 493
2.5.8	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Gao	284 628
2.5.9	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kidal	271 884
2.5.10	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Taoudenit	212 459
2.5.11	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Menaka	81 701
2.5.12	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Nioro	84 600
2.5.13	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Dioila	84 600
2.5.14	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bougouni	84 600
2.5.15	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Koutiala	84 600
2.5.16	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bandiagara	85 000
2.5.17	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kita	85 000
2.5.18	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Nara	85 000
2.5.19	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB District de BKO	181 709
2.5.20	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Kayes	98 828
2.5.21	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Koulikoro	108 027
2.5.22	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Sikasso	110 394
2.5.23	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Ségou	109 042

2.5.24	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Mopti	98 120
2.5.25	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Tombouctou	79 634
2.5.26	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Gao	67 773
2.5.27	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Kidal	55 886
2.5.28	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Taoudenit	28 532
2.5.29	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Menaka	27 779
2.5.30	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Nioro	15 000
2.5.31	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Dioila	15 000
2.5.32	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Bougouni	15 000
2.5.33	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Koutiala	15 000
2.5.34	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Bandiagara	15 000
2.5.35	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Kita	15 000
2.5.36	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Nara	15 000
2.5.37	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB San	15 000
2.5.38	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Douentza	15 000
2.5.39	Préparation, exécution et suivi du budget régional de San	85 000
2.5.40	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Douentza	85 000
3.1.1	Impression des documents budgétaires	149 858
3.1.2	Conception et duplication de la Loi des finances en version Master CD ROM	9 000
3.1.3	Conception et duplication du budget citoyen	14 250
3.1.4	Impression des rapports d'exécution trimestrielle	18 850
3.1.5	Réalisation des activités de communication relatives à la réforme budgétaire	62 000
Total		**10 437 537**

Action 02 Gestion de la solde

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	59 641	134 203	61 483	67 489
Biens et services	642 762	642 762	533 929	587 318
Investissement	590 000	590 000	857 528	557 392
Total	**1 292 403**	**1 366 965**	**1 452 940**	**1 212 199**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1	Prise en charge des salaires et accessoires du BCS	134 203
2.3.2	Traitement et impression des états de salaires	642 762
2.3.3	Construction/Equipement Transit Administratif et BCS	400 000
2.3.4	Elaboration du Logiciel de gestion des soldes	190 000
Total		**1 366 965**

Action 03 Gestion du Système d'Information Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement	300 000	350 000	185 250	129 675
Total	**300 000**	**350 000**	**185 250**	**129 675**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.6	Appui à la migration PRED	350 000
Total		**350 000**

Action 04 Gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	22 813	66 266	23 517	25 814
Biens et services	59 812	59 812	53 537	59 423
Total	**82 625**	**126 078**	**77 054**	**85 237**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.1	Gestion personnel Transit administratif	66 266
2.4.2	Suivi des déplacements des Fonctionnaires	59 812
Total		**126 078**

Le Programme : 2.024 Recouvrement des Recettes Fiscales

Responsable du Programme : Le Directeur Général des impôts

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à élaborer les éléments de la politique nationale en matière de fiscalité (intérieure et de porte) et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il vise à :

- améliorer les recettes fiscales de l'Etat;
- améliorer les services aux contribuables ;
- moderniser les administrations fiscale et douanière.

Les modes d'intervention du programme.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- améliorer les recettes fiscales de l'Etat;
- améliorer les services aux contribuables ;
- moderniser les administrations fiscale et douanière.

Perspectives

Elles porteront sur :

la fiscalisation du secteur agricole ;

la fiscalisation du secteur informel ;

la lutte contre la sous-capitalisation ;

l'institution d'un système sécurisé de facture normalisée ;

le déploiement des télé-services ;

la maitrise des exonérations douanières ;

le contrôle du certificat d'origine ;

la maitrise des opérations de dédouanement en ligne ;

l'exploitation des résultats du scanning.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.024 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique fiscale au Mali.

Objectif 1: Améliorer les recettes fiscales de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de pression fiscale de (DGI)	%	10.7	8.17	8,5	8,7

Moyen de Vérification : Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE
Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles / PIB nominal) *100

1.2 Taux de pression fiscale de (DGD)	%	7.2	5.7	6	6,5

Moyen de Vérification : Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE
Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles / PIB nominal) *100

1.3 Taux d'accroissement du nombre de contribuables immatriculés à la DGI	%	>=10	>=8	>=8	>=9

Moyen de Vérification : Rapport de SIGTAS
Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables immatriculés à l'année N (-) Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1)/ Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1) * 100

1.4 Taux de recouvrement des recettes (DGI)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Document de comptabilité annuelle de la DGI
Précision Méthodologique : (Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) * 100

1.5 Taux de recouvrement des recettes (DGD)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Statistiques douanières publiées par la Direction des Recettes (DRPPV) et des Etudes de la DGD
Précision Méthodologique : (Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) * 100

Objectif 2: Améliorer les services aux contribuables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de satisfaction des contribuables de la DGI	%	66.75	70	75	75

Moyen de Vérification : Rapport de sondage d'opinion/ Site web DGI (www.dgi.gouv.ml)
Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables satisfaits / Nombre de contribuables sondés) X 100

2.2 Délai moyen de dédouanement	heures	10	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport produit par la Direction de l'Informatique et de la Statistique et la Direction des Recettes et des Etudes de la DGD
Précision Méthodologique : Le cumul des données de traitement de toutes les déclarations annuelles / le nombre total des déclarations annuelles.

Objectif 3: Moderniser l'administration fiscale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux d'informatisation (DGI)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Sous - Direction de l'Informatique (DGI)
Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter * 100

3.2 Taux d'informatisation (DGD)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de Direction de l'Informatique et de la Statistique (DGD)
Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter

3.3 Niveau d'informatisation des procédures de gestion des exonérations (DGI)	satisfaici	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant

Moyen de Vérification : Rapport Sous-direction législation fiscale et du contentieux
Précision Méthodologique : Appréciation de la chaine de gestion des exonérations

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	8 552 671	10 165 648	8 962 979	9 769 636
Biens et services	1 181 609	1 270 917	1 090 040	1 279 659
Transferts et subventions	2 011 250	1 946 250	1 849 315	2 145 204
Investissement	3 479 115	2 470 807	3 213 636	2 252 958
Total :	**15 224 645**	**15 853 622**	**15 115 970**	**15 447 457**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Amélioration des recettes intérieures	6 561 429	7 071 238	6 529 289	6 909 149
Amélioration des recettes de portes	8 663 216	8 782 384	8 586 681	8 538 308
Total :	**15 224 645**	**15 853 622**	**15 115 970**	**15 447 457**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	928	939	977	1 029
CATEGORIE B	1	1	2	4
CATEGORIE B1	791	797	831	880
CATEGORIE B2	276	294	311	341
CATEGORIE C	274	273	292	323
AUTRES	386	364	385	424
Total :	**2 656**	**2 668**	**2 798**	**3 001**

Action 01 Amélioration des recettes intérieures

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	3 005 103	3 657 912	3 203 207	3 491 489
Biens et services	500 139	548 226	476 470	559 344
Transferts et subventions	1 901 250	1 836 250	1 738 215	2 016 328
Investissement	1 154 937	1 028 850	1 111 397	841 988
Total	**6 561 429**	**7 071 238**	**6 529 289**	**6 909 149**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Renforcement en moyens matériels DGI	60 752
1.1.2	Application de la télé déclaration et renforcement du paiement bancaire de l'impôt	11 752
1.1.3	Poursuite des Actions de recoupement avec la Douane, le Trésor, la Direction des Transports, l'INPS, DNDC, DNCC	21 752
1.1.4	Renforcement en moyens matériels de la DRI de Bamako	17 933
1.1.5	Prise en charge du personnel DRI de Bamako	1 040 072
1.1.6	Renforcement en moyens matériels de la DRI Kayes	19 285
1.1.7	Prise en charge du personnel DRI Kayes	185 896
1.1.8	Renforcement en moyens matériels de la DRI Koulikoro	22 998
1.1.9	Prise en charge du personnel DRI Koulikoro	121 236
1.1.10	Renforcement en moyens matériels de la DRI Sikasso	16 047
1.1.11	Prise en charge du personnel DRI Sikasso	213 391
1.1.12	Renforcement en moyens matériels de la DRI Ségou	21 185
1.1.13	Prise en charge du personnel DRI Ségou	203 383
1.1.14	Renforcement en moyens matériels de la DRI Mopti	25 737
1.1.15	Prise en charge du personnel DRI Mopti	104 130
1.1.16	Renforcement en moyens matériels de la DRI Tombouctou	20 176
1.1.17	Prise en charge du personnel DRI Tombouctou	86 584
1.1.18	Renforcement en moyens matériels de la DRI Gao	23 132
1.1.19	Prise en charge du personnel DRI Gao	45 519
1.1.20	Renforcement en moyens matériels de la DRI Kidal	21 375
1.1.21	Prise en charge du personnel DRI Kidal	7 762
1.1.22	Renforcement en moyens matériels de la DRI Taoudénit	28 090
1.1.23	Prise en charge du personnel DRI Taoudénit	40 829
1.1.24	Renforcement en moyens matériels de la DRI Ménaka	33 583
1.1.25	Prise en charge du personnel DRI Ménaka	7 441
1.1.26	Approvisionnement en Biens et Services des Centres des impôts de Sikasso	11 305
1.1.27	Projet d'Appui à la Mobilisation des Recettes Intérieures	150 000
1.1.28	Construction Equipement Immeuble des Impôts	600 000
1.1.30	Prise en charge du personnel DGI	1 601 669
1.1.31	Approvisionnement en Biens et Services de la Direction des Grandes Entreprises (DGE)	33 180
1.1.32	Approvisionnement en Biens et Services de la Direction des Moyennes Entreprises (DME)	62 300
1.1.33	Réalisation des activités PAGAM/PREM	150 000
1.2.38	Projet d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP DGD)	276 000
1.3.2	Poursuite de la création et opérationnalisation de bureaux d'assistance aux contribuables	6 752
1.3.7	Informatisation des structures de la DGI	64 238
2.1.1	Poursuite de l'Interconnexion des réseaux informatiques	16 752
2.1.2	Appui aux org. pub. (SIGTAS)	71 250
3.1.1	Implantation de l'interface bancaire	12 752
3.3.1	Appui SIGTAS	1 615 000
Total		**7 071 238**

Action 02 Amélioration des recettes de portes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	5 547 568	6 507 736	5 759 772	6 278 147
Biens et services	681 470	722 691	613 570	720 315
Transferts et subventions	110 000	110 000	111 100	128 876
Investissement	2 324 178	1 441 957	2 102 239	1 410 970
Total	**8 663 216**	**8 782 384**	**8 586 681**	**8 538 308**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.29	: Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP)	190 000
1.2.1	Renforcement en moyens matériels et fonctionnement DGD	301 171
1.2.2	Suivi de l'application stricte des textes du PVI et du Scanning	15 000
1.2.3	Organisation de séances de formation et recyclage des agents pour le renforcement de leurs capacités	17 000
1.2.4	Duplication du Code des Douanes	14 000
1.2.5	Constatation et répression des infractions relevées au PVI et au scanning	15 000
1.2.6	Renforcement de la lutte contre la fraude transfrontalière	18 635
1.2.7	Réconciliation des AV et des déclarations	10 000
1.2.8	Prise en charge du personnel DGD	4 208 085
1.2.9	Renforcement en moyens matériels du District de Bamako	11 833
1.2.10	Renforcement en moyens matériels de la DRD Kayes	19 762
1.2.11	Prise en charge du personnel DRD Kayes	950 838
1.2.12	Renforcement en moyens matériels de la DRD Koulikoro	20 503
1.2.13	Prise en charge du personnel DRD Koulikoro	184 516
1.2.14	Renforcement en moyens matériels de la DRD Sikasso	20 984
1.2.15	Prise en charge du personnel DRD Sikasso	435 050
1.2.16	Renforcement en moyens matériels de la DRD Ségou	17 824
1.2.17	Prise en charge du personnel DRD Ségou	266 240
1.2.18	Renforcement en moyens matériels de la DRD Mopti	24 212
1.2.19	Prise en charge du personnel DRD Mopti	205 769
1.2.20	Renforcement en moyens matériels de la DRD Tombouctou	18 720
1.2.21	Prise en charge du personnel DRD Tombouctou	90 370
1.2.22	Renforcement en moyens matériels de la DRD Gao	22 645
1.2.23	Prise en charge du personnel DRD Gao	89 467
1.2.24	Renforcement en moyen matériels de la DRD Kidal	17 889
1.2.25	Prise en charge du personnel DRD Kidal	77 401
1.2.26	Renforcement en moyens matériels de la DRD Taoudénit	25 825
1.2.27	Renforcement en moyens matériels de la DRD Ménaka	20 773
1.2.28	Renforcement en moyens matériels de la DRD Bougouni	20 000
1.2.30	Renforcement en moyens matériels de la DRD Koutiala	20 000
1.2.32	Renforcement en moyens matériels de la DRD Nioro	20 000
1.2.34	Renforcement en moyens matériels de la DRD Kita	20 000
1.2.36	Construction/Equipement Directions Régionales des douanes	250 000
1.2.37	Construction / Equipement Direction Générale Douanes	1 000 000
1.2.39	Renforcement des capacités des Antennes des Douanes à l'extérieur	10 885
1.2.40	Réalisation des activités PAGAM/PREM DGD	110 000
2.2.1	Informatisation de toutes les opérations de dédouanements	10 000
2.2.2	Renforcement du contrôle des marchandises par le recours à l'analyse du risque et au ciblage	6 000
2.2.3	Facilitation de la circulation des marchandises au niveau de la chaîne logistique	5 713
3.2.7	Renforcement Equipement Centre de Formation Prof-Douane	274
Total		**8 782 384**

Le Programme : 2.025 Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics

Responsable du Programme : Le Directeur National du Contrôle financier

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière budgétaire et d'assurer la coordination et le contrôle de

sa mise en oeuvre. A ce titre, le programme « Contrôle et assistance de la gestion des deniers publics» vise à :

- exercer un contrôle permanent et a priori des finances publiques sur le territoire national (Budget d'Etat, Budgets annexes, Budgets des Collectivités et tous les autres budgets et comptes publics ainsi que les opérations de trésorerie correspondantes) et assurer l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- contrôler la gestion des deniers publics, la régularité des opérations financières, comptables résultant de l'exécution du budget d'Etat ;
- contrôler l'application de la réglementation sur les marchés publics et les délégations de service public ;
- veiller au respect de la réglementation applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés, pour permettre l'accès d'un plus grand nombre de Personnes aux Services Financiers Décentralisés, la professionnalisation de l'industrie de la micro finance et la protection des dépôts du public.

Les modes d'intervention du programme

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

-améliorer le contrôle à priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;

-aaméliorer le contrôle à posteriori des finances publiques ;

-améliorer le contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;

-améliorer le contrôle des systèmes financiers décentralisés en vue de leur viabilité.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme N°4 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs :

- aux contrôles a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- au contrôle a posteriori des finances publiques ;
- au contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- à la viabilité du système financier décentralisé.

Objectif 1: Contribuer à l'amélioration des contrôles a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des budgets contrôlés	%	99.2	99.3	99,3	99,4
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNCF					
Précision Méthodologique : (Ressources publiques contrôlées par le contrôle financier / Ressources publiques contrôlées qui devraient être normalement soumises au visa préalable du contrôle financier) *100					
1.2 Taux de contrôle d'effectivité de la prestation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport sur les indicateurs					
Précision Méthodologique : (Nombre de participation de la DNCF aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions / Nombre total d'avis de réception du même seuil) *100					
1.3 Nombre de programmes évalués par la DNCF	%	40	40	50	60
Moyen de Vérification : Rapport de la Division Evaluation des Résultats et des Performances des Programmes					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Améliorer l'efficacité du contrôle a posteriori de la gestion des deniers publics					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de vérification	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions programmées)*100					
2.2 Taux de réalisation des missions de mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle réalisées /Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle programmées)*100					
2.3 Nombre de textes de restructuration	Nbre	1	1	2	1
Moyen de Vérification : Compte rendu du Conseil des Ministres					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Contrôler les procédures de passation des marchés publics et des délégations de service public					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Pourcentage des marchés passés par appel d'offres ouvert sans dérogations (restreint et entente directe)	%	95.5	95.5	95,5	95,5
Moyen de Vérification : Base de données de la DGMP-DSP					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés par appel d'offres ouvert / l'ensemble des marchés passés) *100					

Objectif 4: Contribuer à la viabilité des Systèmes Financiers Décentralisés					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de réalisation de programme annuel des missions de contrôle des SFD	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CCS/SFD					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions programmées) X100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	2 840 459	3 758 416	3 074 828	3 351 539
Biens et services	2 541 457	2 754 707	2 337 062	2 743 618
Transferts et subventions	660 750	670 750	613 524	711 687
Investissement	795 725	587 631	594 386	397 652
Total :	**6 838 391**	**7 771 504**	**6 619 800**	**7 204 496**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Amélioration du contrôle à priori des Finances Publiques et évaluations des résultats et des performances des programmes	3 737 036	4 276 969	3 622 070	3 986 908
Amélioration du contrôle à posteriori des finances Publiques	737 336	912 211	697 884	799 467
Amélioration du contrôle et surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés.	350 750	350 750	317 061	367 790
Amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public	2 013 269	2 231 574	1 982 785	2 050 331
Total :	**6 838 391**	**7 771 504**	**6 619 800**	**7 204 496**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	295	321	344	382
CATEGORIE B1	115	129	147	180
CATEGORIE B2	77	84	95	116
CATEGORIE C	41	43	54	76
AUTRES	69	60	73	99
Total :	**597**	**637**	**713**	**853**

Action 01 Amélioration du contrôle à priori des Finances Publiques et évaluations des résultats et des performances des programmes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 937 436	2 489 212	2 145 947	2 339 069
Biens et services	1 327 631	1 447 757	1 225 297	1 438 444
Transferts et subventions	90 000	90 000	90 900	105 444
Investissement	381 969	250 000	159 926	103 951
Total	**3 737 036**	**4 276 969**	**3 622 070**	**3 986 908**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Contrôle à priori du budget d'Etat, des budgets des organismes personnalisés et des collectivités	290 000
1.1.2	Organisation de missions d'audit interne et d'appui Conseil	25 725
1.1.3	Prise en charge du personnel de la DNCF	1 663 832
1.1.4	Poursuite de la déconcentration du contrôle financier	5 500
1.1.5	Relecture du manuel de procédure du contrôle du Contrôleur financier	10 000
1.1.6	Organisation de la réunion de Direction	30 000
1.1.7	Aménagement et équipements DRCF-Délégations	250 000
1.1.8	Renforcement des capacités opérationnelles des agents du contrôle financier (formation sur PRED 5, GAR, techniques de contrôle interne, ORACLE, évaluation de la performance des programmes, nouveau manuel du contrôleur financier)	50 000
1.1.9	Dotation des délégations locales du contrôle financier en matériel informatique et kits solaires	40 000
1.1.10	Prise en charge du personnel DRCF Bamako	31 058
1.1.11	Prise en charge du personnel DRCF Kayes	132 143
1.1.12	Prise en charge du personnel DRCF Koulikoro	117 206
1.1.13	Prise en charge du personnel DRCF Sikasso	127 554
1.1.14	Prise en charge du personnel DRCF Ségou	133 150
1.1.15	Prise en charge du personnel DRCF Mopti	85 995
1.1.16	Prise en charge du personnel DRCF Tombouctou	57 632
1.1.17	Prise en charge du personnel DRCF Gao	35 291
1.1.18	Prise en charge du personnel DRCF Kidal	25 850
1.1.19	Prise en charge du personnel DRCF Taoudenit	18 095
1.1.20	Prise en charge du personnel DRCF Menaka	16 406
1.1.21	Prise en charge du personnel DRCF Nioro	5 000
1.1.22	Prise en charge du personnel DRCF Dioila	5 000
1.1.23	Prise en charge du personnel DRCF Bougouni	5 000
1.1.24	Prise en charge du personnel DRCF Koutiala	5 000
1.1.25	Prise en charge du personnel DRCF Bandiagara	5 000
1.1.26	Prise en charge du personnel DRCF Kita	5 000
1.1.27	Prise en charge du personnel DRCF Nara	5 000
1.1.28	Prise en charge du personnel DRCF San	5 000
1.1.29	Prise en charge du personnel DRCF Douentza	5 000
1.1.30	Renforcement en moyens matériels DRCF Bamako	14 524
1.1.31	Renforcement en moyens matériels DRCF Kayes	29 816
1.1.32	Renforcement en moyens matériels DRCF Koulikoro	38 610
1.1.33	Renforcement en moyens matériels DRCF Sikasso	27 663
1.1.34	Renforcement en moyens matériels DRCF Ségou	36 230
1.1.35	Renforcement en moyens matériels DRCF Mopti	35 501
1.1.36	Renforcement en moyens matériels DRCF Tombouctou	39 432
1.1.37	Renforcement en moyens matériels DRCF Gao	45 642
1.1.38	Renforcement en moyens matériels DRCF Kidal	29 418
1.1.39	Renforcement en moyens matériels DRCF Taoudenit	46 415
1.1.40	Renforcement en moyens matériels DRCF Menaka	40 043
1.1.41	Renforcement en moyens matériels DRCF Nioro	45 000
1.1.42	Renforcement en moyens matériels DRCF Dioila	45 000
1.1.43	Renforcement en moyens matériels DRCF Bougouni	45 000
1.1.44	Renforcement en moyens matériels DRCF Koutiala	45 000
1.1.45	Renforcement en moyens matériels DRCF Bandiagara	45 000

1.1.46	Renforcement en moyens matériels DRCF Kita	45 000
1.1.47	Renforcement en moyens matériels DRCF Nara	45 000
1.1.48	Renforcement en moyens matériels DRCF San	45 000
1.1.49	Renforcement en moyens matériels DRCF Douentza	45 000
1.1.50	Renforcement en moyens matériels SLCF Bamako	15 000
1.1.51	Renforcement en moyens matériels SLCF Kayes	15 443
1.1.52	Renforcement en moyens matériels SLCF Koulikoro	15 000
1.1.53	Renforcement en moyens matériels SLCF Sikasso	16 575
1.1.54	Renforcement en moyens matériels SLCF Ségou	15 000
1.1.55	Renforcement en moyens matériels SLCF Mopti	15 000
1.1.56	Renforcement en moyens matériels SLCF Tombouctou	15 000
1.1.57	Renforcement en moyens matériels SLCF Gao	15 000
1.1.58	Renforcement en moyens matériels SLCF Kidal	15 000
1.1.59	Renforcement en moyens matériels SLCF Taoudenit	15 000
1.1.60	Renforcement en moyens matériels SLCF Menaka	15 000
1.2.1	Participation aux réceptions à partir de 10 millions pour les fournitures et travaux	10 000
1.3.1	Approvisionnement en biens et services des délégattions du Contrôle financier	121 220
Total		**4 276 969**

Action 02 Amélioration du contrôle à posteriori des finances Publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	219 427	394 302	226 141	246 493
Biens et services	457 909	457 909	411 143	482 678
Transferts et subventions	60 000	60 000	60 600	70 296
Total	**737 336**	**912 211**	**697 884**	**799 467**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel de l'IF	394 302
2.1.2	Elaboration et mise en oeuvre du programme annuel de contrôle	337 909
2.1.3	Participation aux missions conjointes avec les autres structures de contrôle et Inspections des départements ministériels	50 000
2.1.4	Missions d'Audit de performance des et d'appui conseil	20 000
2.1.5	Formation des cadres en audit et aux techniques de contrôle de la GAR	60 000
2.2.1	Elaboration et mise en oeuvre des missions de suivi et de l'application des recommandations	30 000
2.3.1	Elaboration du manuel des normes de contrôle et de vérification de l'IGF	15 000
2.3.2	Elaboration du code de déontologie de l'IGF	5 000
Total		**912 211**

Action 03 Amélioration du contrôle et surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	350 750	350 750	317 061	367 790
Total	**350 750**	**350 750**	**317 061**	**367 790**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Appui au fonctionnement CCS/SFD	350 750
Total		**350 750**

Action 04 Amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	683 596	874 902	702 740	765 977
Biens et services	755 917	849 041	700 622	822 496
Transferts et subventions	160 000	170 000	144 963	168 157
Investissement	413 756	337 631	434 460	293 701
Total	**2 013 269**	**2 231 574**	**1 982 785**	**2 050 331**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Audit des structures de la chaine de passation des marchés	161 253
3.1.2	Suivi des missions de contrôle technique, administratif et financier de certains marchés	26 950
3.1.3	Prise en charge du personnel de la DGMP	718 449
3.1.4	Appui PREM	60 000
3.1.5	Appui cellule de passation des marchés	110 000
3.1.6	Renforcement en moyens matériels DRMP Bamako	34 656
3.1.7	Renforcement en moyens matériels DRMP Kayes	25 816
3.1.8	Prise en charge du personnel DRMP Kayes	25 325
3.1.9	Renforcement en moyens matériels DRMP Koulikoro	26 841
3.1.10	Prise en charge du personnel DRMP Koulikoro	28 702
3.1.11	Renforcement en moyens matériels DRMP Sikasso	26 102
3.1.12	Prise en charge du personnel DRMP Sikasso	23 739
3.1.13	Renforcement en moyens matériels DRMP Ségou	25 798
3.1.14	Renforcement en moyens matériels DRMP Mopti	23 797
3.1.15	Prise en charge du personnel DRMP Mopti	2 691
3.1.16	Renforcement en moyens matériels DRMP Tombouctou	26 362
3.1.17	Prise en charge du personnel DRMP Tombouctou	9 959
3.1.18	Renforcement en moyens matériels DRMP Gao	26 345
3.1.19	Prise en charge du personnel DRMP Gao	21 036
3.1.20	Renforcement en moyens matériels DRMP Kidal	18 097
3.1.21	Prise en charge du personnel DRMP Kidal	1
3.1.22	Renforcement en moyens matériels DRMP Taoudénit	26 444
3.1.23	Renforcement en moyens matériels DRMP Ménaka	34 011
3.1.24	Renforcement en moyens matériels DRMP Nioro	44 800
3.1.25	Prise en charge du personnel DRMP Nioro	5 000
3.1.26	Renforcement en moyens matériels DRMP Dioila	44 800
3.1.27	Prise en charge du personnel DRMP Dioila	5 000
3.1.28	Renforcement en moyens matériels DRMP Bougouni	44 800
3.1.29	Prise en charge du personnel DRMP Bougouni	5 000
3.1.30	Renforcement en moyens matériels DRMP Koutiala	44 800
3.1.31	Prise en charge du personnel DRMP Koutiala	5 000
3.1.32	Renforcement en moyens matériels DRMP Bandiagara	45 000
3.1.33	Prise en charge du personnel DRMP Bandiagara	5 000
3.1.34	Renforcement en moyens matériels DRMP Kita	45 000
3.1.35	Prise en charge du personnel DRMP Kita	5 000
3.1.36	Renforcement en moyens matériels DRMP Nara	45 000
3.1.37	Prise en charge du personnel DRMP Nara	5 000
3.1.38	Renforcement en moyens matériels DRMP San	45 000
3.1.39	Prise en charge du personnel DRMP San	5 000
3.1.40	Renforcement en moyens matériels DRMP Douentza	45 000
3.1.41	Prise en charge du personnel DRMP Douentza	5 000
3.1.42	Réhabilitation extension DGMP	300 000
Total		**2 231 574**

Le Programme : 2.026 Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier

Responsable du Programme : Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise l'exécution du budget des organismes publics et parapublics, la gestion de la trésorerie publique et la gestion comptable du portefeuille de l'Etat, l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique financière et monétaire de l'Etat, le suivi, la mise en oeuvre et l'élaboration de la politique de l'Etat en matière d'assurance. A ce titre, il:

- exécute les opérations du budget de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Etablissements publics ;
- suit et contrôle la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- élabore la réglementation de la comptabilité générale et de la comptabilité publique et suit son application ;
- assure la gestion comptable des titres et valeurs appartenant ou confiés à l'Etat et aux Collectivités territoriales ;
- applique et contrôle la réglementation des changes ;
- élabore la réglementation et contrôle le secteur des assurances ;
- assure les véhicules de l'Etat ;
- coordonne et contrôle les activités des services régionaux, subrégionaux et les services rattachés.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action relative à la gestion de la trésorerie, la tenue de la comptabilité publique et le suivi du système financier.

A cet effet, la DNTCP dispose de trois (3) services rattachés (ACCT, PGT, RGD), dix (10) trésoreries régionales et quatre-vingt-onze (91) recettes perceptions pour réaliser les objectifs assignés au programme.

Son financement s'appuie sur les dotations budgétaires de la DNTCP, de l'ACCT, la PGT, la RGD ainsi que celles des régions, les crédits du PREM et le fonds d'équipement du Trésor.

Perspectives

Elles porteront sur :

- la poursuite du rapatriement des fonds des EPN dans le compte unique du Trésor ;
- l'élaboration du premier bilan d'ouverture de l'Etat et la tenue de la comptabilité patrimoniale;
- l'acquisition d'une application de tenue de la comptabilité des établissements publics nationaux ;
- la mise en oeuvre des textes issus de la transposition de la directive portant régime financier des collectivités territoriales;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme N° 5 comprend trois (03) objectifs spécifiques et sept (7) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion de la trésorerie et la tenue de la comptabilité publique.

Objectif 1: Améliorer la gestion de la Trésorerie de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de suivi des EPN	%	5	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT					
Précision Méthodologique : (nombre d'établissements publics suivis/sur nombre d'établissements publics à suivre au cours l'exercice)*100					
1.2 Pourcentage des comptes bancaires des comptables publics rapatriés et maintenus dans le Compte Unique du Trésor	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT					
Précision Méthodologique : (nombre de comptes bancaires des comptables publics rapatries et maintenus / nombre de comptes bancaires des comptables publics ciblés)*100					

Objectif 2: Améliorer la tenue de la Comptabilité de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics et rendre compte de l'exécution des budgets à bonne date					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Pourcentage de postes comptables du Trésor utilisant les applications de tenue de la comptabilité publique:AICE2, COLLOC V2.0 et SIGA-COMPTA	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTCP					
Précision Méthodologique : (Nombre postes comptables supérieurs utilisant AICE2/Nombre total de postes comptables supérieurs prévus) *100 (Nombre postes comptables supérieurs utilisant AICE2/Nombre total de postes comptables supérieurs prévus) *100					
2.2 Pourcentage de postes comptables vérifiés.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de laDNTCP					
Précision Méthodologique : (nombre de postes comptables vérifiés / nombre de postes comptables prévus)*100					
2.3 Pourcentage d'exécution des sessions de formations des agents du Trésor	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de vérification des postes comptables de la DNTCP					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions réalisés/ nombre de sessions prévues) * 100					
2.4 Délai de production des états comptables et financiers :Compte de gestion	mois	<=45	<=6	<=6	<=6
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT					
Précision Méthodologique : dénombrement					

Objectif 3: Améliorer le suivi du secteur bancaire et financier					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Pourcentage des agents de la DBF et autres agents du trésor formés dans le suivi du secteur	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/ nombre d'agents prévus) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	2 479 005	3 127 821	2 619 364	2 855 093
Biens et services	977 696	1 028 750	1 579 597	1 854 373
Transferts et subventions	408 850	428 850	404 038	468 684
Investissement	2 687 842	1 648 787	1 561 066	1 091 487
Total :	**6 553 393**	**6 234 208**	**6 164 065**	**6 269 637**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier	6 553 393	6 234 208	6 164 065	6 269 637
Total :	**6 553 393**	**6 234 208**	**6 164 065**	**6 269 637**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	257	262	276	300
CATEGORIE B1	204	202	214	236
CATEGORIE B2	130	136	148	172
CATEGORIE C	100	101	114	139
AUTRES	79	75	87	111
Total :	**770**	**776**	**839**	**958**

Action 01 Gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	2 479 005	3 127 821	2 619 364	2 855 093
Biens et services	977 696	1 028 750	1 579 597	1 854 373
Transferts et subventions	408 850	428 850	404 038	468 684
Investissement	2 687 842	1 648 787	1 561 066	1 091 487
Total	**6 553 393**	**6 234 208**	**6 164 065**	**6 269 637**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Suivi de la Gestion de la trésorerie DNTCP	1 149
1.1.2	Gestion de la trésorerie ACCT	27 548
1.1.3	Prise en charge du personnel ACCT	294 787
1.2.1	Gestion de la trésorerie PGT	8 518
1.2.2	Gestion de la trésorerie RGD	6 788
1.2.3	Prise en charge du personnel PGT	417 442
1.2.4	Prise en charge du personnel RGD	502 498
2.1.1	Suivi de l'exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des Collectivités territoriales DNTCP	234 161
2.1.2	Impressions des documents DNTCP	50 000
2.1.7	Exécution du budget et tenue de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Kayes	16 839
2.1.8	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Koulikoro	24 503
2.1.9	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Sikasso	18 500
2.1.10	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Ségou	23 783
2.1.11	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Mopti	22 226
2.1.12	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Tombouctou	25 201
2.1.13	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Gao	33 366
2.1.14	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Kidal	23 295
2.1.15	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Taoudenit	45 607
2.1.16	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Menaka	43 273
2.1.17	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Nioro	45 000
2.1.18	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Dioila	45 000
2.1.19	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Bougouni	45 000
2.1.20	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Koutiala	45 000
2.1.21	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Bandiagara	45 000
2.1.22	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de kita	45 000
2.1.23	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Nara	45 000
2.1.24	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de San	45 000
2.1.25	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Douentza	45 000
2.2.1	Prise en charge des salaires et accessoires DNTCP	612 458
2.2.5	Prise en charge des salaires et accessoires Trésorerie Régionale de Kayes	221 213
2.2.6	Prise en charge des salaires et accessoires TR Koulikoro	169 188
2.2.7	Prise en charge des salaires et accessoires TR Sikasso	212 871
2.2.8	Prise en charge des salaires et accessoires TR Ségou	224 456
2.2.9	Prise en charge des salaires et accessoires TR Mopti	154 105
2.2.10	Prise en charge des salaires et accessoires TR Tombouctou	108 517
2.2.11	Prise en charge des salaires et accessoires TR Gao	76 137
2.2.12	Prise en charge des salaires et accessoires TR Kidal	48 529
2.2.13	Prise en charge des salaires et accessoires TR Taoudenit	19 500

2.2.14	Prise en charge des salaires et accessoires TR Menaka	21 120
2.2.15	Prise en charge des salaires et accessoires TR Nioro	5 000
2.2.17	Prise en charge des salaires et accessoires TR Bougouni	5 000
2.2.18	Prise en charge des salaires et accessoires TR Koutiala	5 000
2.2.19	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor Bandiagara	5 000
2.2.20	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor Kita	5 000
2.2.21	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor Nara	5 000
2.2.22	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor San	5 000
2.2.23	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor Douentza	5 000
2.3.1	Autres (Appui PAGAM/PREM.)	370 000
2.3.2	Autres (Appui PAAMEFIP/DNTCP)	83 000
2.3.3	Autres (Appui Budgétaire sectoriel SUISSE/PEGA-DNTCP)	55 000
2.4.1	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Bougouni	3 787
2.4.2	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Kadiolo	1 262
2.4.3	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Kolondieba	1 262
2.4.4	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Koutiala	5 050
2.4.5	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Yanfolila	1 262
2.4.6	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Yorosso	1 262
2.4.7	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Fatoma	1 504
2.4.8	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Bandiagara	1 504
2.4.9	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Ningari	1 503
2.4.10	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Bankass	1 503
2.4.11	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Djenné	1 504
2.4.12	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Douentza	1 504
2.4.13	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Boni	1 503
2.4.14	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Koro	1 504
2.4.15	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Madougou	1 503
2.4.16	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Tenenkou	1 504
2.4.17	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Youwara	1 504
2.4.18	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Sikasso	3 876
2.4.19	Appui Conseil national de la Comptabilité	59 329
2.4.20	Constructions des recettes perceptions et logement	400 000
2.4.21	Projet Constructions de sièges de la PGT et la RGD	950 000
2.4.22	Dépenses d'investissement (Migration AICE)	150 000
Total		**6 234 208**

Le Programme : 2.027 Gestion de la Dette Publique

Responsable du Programme : Le Directeur Général de la Dette Publique

Le programme « Gestion de la dette » est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'endettement et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il vise à :

- gérer la dette publique intérieure et extérieure ;
- contrôler l'émission et suivre la gestion de tous les emprunts publics ;
- recueillir et analyser toutes les informations relatives à la dette ;
- procéder au recouvrement des fonds des prêts rétrocédés ;
- donner une situation des ressources extérieures;
- animer le Comité National de la Dette Publique (CNDP).

Le programme est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui participent à l'amélioration de la gestion de la dette.

Modes d'intervention du programme

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- l'amélioration de la gestion de la dette

Pour la mise en oeuvre de cette action, dix (10) activités ont été identifiées au regard de l'enveloppe budgétaire disponible. La réalisation de

l'action permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- Assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette ;
- Améliorer le taux de décaissement des projets sur financement extérieur ;
- Assurer le service de la dette à bonne date.

Perspectives

Elles porteront notamment sur :

- l'élaboration de la politique nationale d'endettement ;
- la relecture du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation de l'immeuble de la dette publique ;
- le renforcement des capacités du personnel de la Direction Générale de la Dette Publique (formations et voyages d'études) ;
- la réalisation des missions de réconciliation de bases de données de la dette avec les bailleurs de fonds ;
- l'organisation des missions de terrain pour le suivi de l'exécution des projets et programmes financés par les PTF ;
- l'accueil et le suivi des missions de supervision des projets et programmes par les PTF.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme N° 2 027 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'amélioration de gestion de la dette.

Objectif 1: Assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Respect du taux de concessionnalité de 35% d'élément don	%	>=35	>=35	>=35	>=35
Moyen de Vérification : Base de données					
Précision Méthodologique : Elément don= (valeur nominale- valeur actualisée du prêt / valeur nominale du prêt) x100					
1.2 Taux de réalisation du plan annuel d'emprunt	%	>=80	>=90	>=90	>=90
Moyen de Vérification : Base de données					
Précision Méthodologique : Montant des Accords signés/Montant prévu dans l'année					
1.3 Ratios de Viabilité de la dette: Rapport entre la valeur actualisée et les exportations	%	<180	<180	<180	<180
Moyen de Vérification : Bulletin statistique semestriel de la dette ; Document de Stratégie d'endettement public annuel et Cadrage du FMI.					
Précision Méthodologique : Ratio 1= (VA/XGS)*100					

Objectif 2: Améliorer le taux de décaissement des projets sur financement extérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des revues des projets	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de réunions					
Précision Méthodologique : (Nombre de revues organisées dans l'année / Nombre de revues prévues dans l'année) x 100					

Objectif 3: Assurer le service de la dette à bonne date

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation du service de la dette par rapport aux prévisions	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : TOFE.					
Précision Méthodologique : montant du service de la dette payé/montant prévu dans l'année.					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	139 890	196 478	144 170	157 145
Biens et services	108 744	108 744	96 444	113 222
Transferts et subventions	211 840	211 840	209 188	242 657
Investissement	435 000	495 000	252 985	167 237
Total :	**895 474**	**1 012 062**	**702 787**	**680 261**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Amélioration de gestion de la dette	895 474	1 012 062	702 787	680 261
Total :	**895 474**	**1 012 062**	**702 787**	**680 261**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	25	24	25	27
CATEGORIE B1	8	7	8	10
CATEGORIE B2	5	5	6	8
AUTRES	10	10	11	13
Total :	**48**	**46**	**50**	**58**

Action 01 Amélioration de gestion de la dette

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	139 890	196 478	144 170	157 145
Biens et services	108 744	108 744	96 444	113 222
Transferts et subventions	211 840	211 840	209 188	242 657
Investissement	435 000	495 000	252 985	167 237
Total	**895 474**	**1 012 062**	**702 787**	**680 261**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Appui fonctionnement comité viabilité dette publique	31 540
1.2.1	Gestion de la dette	108 744
1.2.2	Réhabilitation Immeuble de la Dette	200 000
1.3.1	Analyse de la viabilité de la dette (AVD) et l'élaboration de la stratégie d'endettement public/PREM	10 000
1.3.2	Prise en charge du personnel DGDP	196 478
2.1.1	Appui fonctionnement CSPP	170 300
2.1.2	Appui Cellule CSPP	95 000
3.1.1	Appui Viabilité de la Dette	200 000
Total		**1 012 062**

Le Programme : 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Planification du Développement

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de la planification du développement et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre.

Le programme « Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques, Sectoriels» vise :

- l'appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/Programmes;
- la coordination, le suivi, l'évaluation des projets/programmes publics de développement;
- le renforcement des missions de suivi des projets/programmes publics sur le terrain;
- l'amélioration du taux de décaissement des projets/programmes publics;
- la mise en oeuvre effective du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI) sur la période 2018-2030;
- l'opérationnalisation du Fonds de Développement Durable (FDD) ;
- la réalisation d'études thématiques sur le développement socio-économique ;
- le renforcement des capacités des structures intervenant dans le processus de la planification de développement;
- la formulation et la coordination des politiques de lutte contre la pauvreté et le Développement Durable;
- le suivi de la mise en oeuvre des ODD et de la SCAP;
- le suivi régulier des recommandations issues de la revue annuelle du CREDD;
- la coordination, le suivi et l'évaluation du CREDD 2019-2023.

Modes d'intervention du programme

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- fppui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/Programmes;
- formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable.

Perspectives : Elles porteront sur :

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques, Sectoriels est bâti autour deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la planification du développement. Il s'agit d'une part, d'améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement et, d'autre part, de renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement. Le premier objectif est mis en oeuvre à travers le suivi de quatre (4) indicateurs pertinents et le second objectif à travers deux (2) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectoriels de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités de la planification	%	>=80	100	100	100
Moyen de Vérification : Comptes rendus de réunions et rapport annuel d'activités de la DNPD					
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées) ×100					
1.2 Taux de réalisation des missions de suivi des projets et programmes	%	>=75	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des missions de suivi des projets/programmes					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets/programmes suivis/Nbre de projets/programmes prévus) x100					
1.3 Niveau de mise en oeuvre du CREDD		15	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport de la Revue annuelle					
Précision Méthodologique : Appréciation des PTF					

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de réalisation des formations	%	90	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formations					
Précision Méthodologique : (Formations réalisées / Formations prévues) ×100					
2.2 Taux de réalisation des études	%	90	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'études					
Précision Méthodologique : (Etudes réalisées / Etudes prévues) ×100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	734 342	1 176 845	883 655	969 982
Biens et services	331 412	358 911	301 473	331 798
Transferts et subventions	486 536	486 536	444 247	517 998
Investissement	4 656 899	5 216 900	1 360 604	946 105
Total :	**6 209 189**	**7 239 192**	**2 989 979**	**2 765 883**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/programmes	5 454 153	6 571 656	2 474 917	2 238 604
Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable	755 036	667 536	515 062	527 279
Total :	**6 209 189**	**7 239 192**	**2 989 979**	**2 765 883**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	67	63	73	93
CATEGORIE B1	61	73	83	103
CATEGORIE B2	27	30	39	57
CATEGORIE C	37	23	30	44
AUTRES	49	45	54	72
Total :	**241**	**234**	**279**	**369**

Action 01 Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/programmes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	734 342	1 176 845	883 655	969 982
Biens et services	331 412	358 911	301 473	331 798
Transferts et subventions	69 000	69 000	66 816	80 179
Investissement	4 319 399	4 966 900	1 222 973	856 645
Total	**5 454 153**	**6 571 656**	**2 474 917**	**2 238 604**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel DNPD (niveau central)	468 154
1.1.2	Coordination des activités de planification	43 037
1.1.3	Mise en oeuvre du BSI	33 496
1.1.4	Renforcer les capacités des membres du CPM	10 000
1.1.5	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bko.	11 088
1.1.6	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bko.	80 392
1.1.7	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	82 521
1.1.8	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	33 417
1.1.9	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	79 843
1.1.10	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	17 831
1.1.11	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	107 680
1.1.12	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	15 832
1.1.13	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	121 510
1.1.14	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	14 878
1.1.15	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	101 559
1.1.16	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	15 686
1.1.17	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	46 183
1.1.18	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	17 081
1.1.19	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	46 547
1.1.20	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	17 316
1.1.21	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	33 228
1.1.22	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	17 276
1.1.23	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TAOUDENIT	9 228
1.1.24	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TAOUDENIT	21 161
1.1.25	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MENAKA	24 534
1.1.26	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bamako	6 769
1.1.27	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	2 018
1.1.28	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BAFOULABE	2 018
1.1.29	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIEMA	2 018
1.1.30	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KENIEBA	2 018
1.1.31	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KITA	2 018
1.1.32	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIORO	2 018
1.1.33	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YELIMANE	2 018
1.1.34	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	1 704
1.1.35	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANAMBA	1 702
1.1.36	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIOILA	1 702
1.1.37	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KANGABA	1 702
1.1.38	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KATI	1 702
1.1.39	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOLOKANI	1 702
1.1.40	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NARA	1 702
1.1.41	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	1 705
1.1.42	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BOUGOUNI	1 702
1.1.43	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KADIOLO	1 702
1.1.44	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOLONDIEBA	1 702
1.1.45	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOUTIALA	1 702
1.1.46	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YANFOLILA	1 702
1.1.47	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YOROSSO	1 702
1.1.48	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	1 705

1.1.49	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BAROUELI	1 703
1.1.50	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BLA	1 703
1.1.51	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MACINA	1 703
1.1.52	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIONO	1 703
1.1.53	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SAN	1 703
1.1.54	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMINIAN	1 703
1.1.55	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	1 645
1.1.56	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANDIAGARA	1 645
1.1.57	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANKASS	1 645
1.1.58	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DJENNE	1 645
1.1.59	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DOUENTZA	1 645
1.1.60	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KORO	1 645
1.1.61	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TENENKOU	1 645
1.1.62	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YOUWAROU	1 645
1.1.63	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	2 049
1.1.64	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIRE	2 049
1.1.65	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GOUNDAM	2 049
1.1.66	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. RHAROUS	1 645
1.1.67	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIAFUNKE	1 645
1.1.68	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	2 838
1.1.69	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. ANSONGO	2 635
1.1.70	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BOUREM	2 635
1.1.71	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MENAKA	1 626
1.1.72	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	2 049
1.1.73	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. ABEIBARA	2 049
1.1.74	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TESSALIT	2 049
1.1.75	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TENESSAKO	2 049
1.1.76	Projet de construction et d'équipement des infrastructures des DRPSIAP	400 000
1.1.77	Projet de construction /équipement DRPSIAP Sikasso	300 000
1.1.78	Renforcement des capacités de modélisation/prévision macro-économique	150 000
1.1.79	Intensifier les missions de suivi des projets et programmes	10 000
1.1.80	Former les acteurs sur les procédures AE/CP	20 000
1.1.81	Renforcer les capacités des acteurs chargés de l'élaboration de l'étude nationale "Prospective Mali 2040"	10 000
1.2.1	Appui à la Programmation /suivi-Evaluation des Investissements	525 000
1.2.2	Appui à la Programmation et au suivi du FDD	200 000
2.1.1	Programme de Promotion/Planification de la Gestion Développement	190 000
2.1.2	Appui à l'élaboration «Mali Émergent»	100 000
2.2.1	Fonds d'Etude et de préparation des projets	3 100 000
Total		**6 571 656**

Action 02 Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	417 536	417 536	377 431	437 819
Investissement	337 500	250 000	137 631	89 460
Total	**755 036**	**667 536**	**515 062**	**527 279**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Mise en oeuvre des activités de la CT/CSLP	417 536
1.3.2	Projet d'Appui mise en oeuvre CREDD	250 000
Total		**667 536**

Action 01 Gestion des mobiliers et des immobiliers bâtis de l'Etat

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	141 527			
Biens et services	110 083			
Transferts et subventions	117 500			
Investissement	4 120 000			
Total	**4 489 110**			

Le Programme : 2.080 Population

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Population

Ce programme vise à améliorer le niveau et la qualité de vie de la population malienne à travers la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Population sur toute l'étendue du territoire national.

a) Présentation stratégique du programme :

Il vise trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

- améliorer la coordination, et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population ;
- contribuer à une meilleure prise en compte des questions de population dans les politiques et programmes de développement;
- renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication et le plaidoyer sur les questions de population en vue de la capture du Dividende Démographique par le Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme «Population » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de population.

Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit:

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des missions de suivi programmées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi et des réunions de coordination					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi et de réunions de coordination réalisées / Nombre de missions et réunions programmées) x 100					
1.2 Nombre de rapports de suivi-évaluation de politique, projets et programmes de population	nbre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapports de suivi évaluation
Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication et le plaidoyer sur les questions de population et du Dividende Démographique ;					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux d'exécution des sessions de formation des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports des sessions de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formation réalisées /nombre de sessions de formation programmées)*100					
2.2 Taux d'exécution d'études programmées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre d'études réalisées/nombre d'études programmées)*100					
2.3 Taux d'exécution des activités de sensibilisation et de plaidoyer programmées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de sensibilisation et de plaidoyer					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100					

Objectif 3: Renforcer les capacités de production, d'analyse et de plaidoyer sur les questions de l'économie générationnelle et du dividende démographique aux niveaux national, régional et local					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de réalisation des rapports d'études, de profils et des dimensions du dividende démographique	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : (Nombre d'études et de rapports DD réalisés/nombre d'études et de rapports du DD prévus) x 100.					
Précision Méthodologique : Rapports des profils DD					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		128 945	115 404	126 678
Biens et services		76 600	50 718	55 789
Transferts et subventions		110 000	93 438	112 125
Investissement		720 000	135 469	94 827
Total :		**1 035 545**	**395 029**	**389 419**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Mise en oeuvre de la politique nationale de population		1 035 545	395 029	389 419
Total :		**1 035 545**	**395 029**	**389 419**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		14	15	17
CATEGORIE B1		3	4	6
CATEGORIE B2		3	4	6
CATEGORIE C		4	5	7
AUTRES		7	8	10
Total :		**31**	**36**	**46**

Action 01 Mise en oeuvre de la politique nationale de population

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		128 945	115 404	126 678
Biens et services		76 600	50 718	55 789
Transferts et subventions		110 000	93 438	112 125
Investissement		720 000	135 469	94 827
Total		**1 035 545**	**395 029**	**389 419**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel et accessoires DNP	128 945
1.1.2	Appui à la gestion de la politique nationale de la population	300 000
1.1.3	Mise en oeuvre du Programme Autonomisation de la Femme et Dividende Démographique	150 000
1.1.4	Organisation des missions de suivi-évaluation sur la mise en oeuvre de la PNP	44 000
1.2.1	Organisation des sessions de formation et de capacités et de plaidoyer	50 000
1.2.2	Prise en charge du personnel et accessoires ONDD	30 000
2.1.1	Organisation des activités de suivi-évaluation des sessions de formation et de plaidoyer dans le cadre du renforcement de capacité des acteurs de la PNP	6 600
2.2.1	Réalisation des études et recherches, productions et analyses des rapports sur l"économie générationnelle et le dividende démographique	50 000
2.3.1	Organisation de la Journée Mondiale de la population (JMP)	10 000
2.3.2	Organisation de la Journée de partenariat en population et développement	5 000
2.3.3	Organisation de la Journée sur l'état de la situation de la Population du Mali	5 000
2.3.4	Organisation des sessions de plaidoyer au niveau gouvernemental en faveur des questions de population et de dividende démographique	6 000
3.1.1	Appui à la mise en oeuvre ONDD	250 000
Total		**1 035 545**

Le Programme : 2.082 Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National

Responsable de Programme : Mme FOFANA Nené KEBE, Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- réaliser les actions de production, de recherche et de formation dans le domaine de la statistique ;
- renforcer les capacités institutionnelles des organes du système statistique national et des acteurs chargés du suivi et de l'analyse de la pauvreté.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.082 « Collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national» est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de quatre (04) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit:

Objectif 1: Améliorer la production des statistiques de base

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des indicateurs de suivi du CREDD renseignés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Bases de données Malikunnafoni
Précision Méthodologique : (Nombre d'indicateurs renseignés /Nombre total d'indicateurs suivis)*100

Objectif 2: Améliorer la coordination et le fonctionnement du Système Statistique National					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de réalisation des activités du programme statistique du SSN	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Revue du Schéma Directeur de la Statistique
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre total d'activités programmées) x 100

Objectif 3: Améliorer la capacité des organes du SSN et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Pourcentage des 280 agents non statisticiens en activité dans le SSN formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT					
Précision Méthodologique : (Somme des auditeurs formés au cours des différentes sessions/280)*100					
3.2 Taux d'exécution du programme indicatif 2019-2020 du SSN	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du SSN					
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/activités prévues)*100					
3.3 Nombre de Techniciens Supérieurs de la Statistique mis à la disposition du SSN	nbre	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT
Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer les capacités humaines de l'Administration publique, du Secteur privé et des organisations faîtières de la société civile.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées / Nombre d'activités de renforcement des capacités programmées) X 100

Objectif 5: Mener des études / recherches en appui à la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de réalisation des activités d'études / recherches.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités d'études/recherches réalisées / Nombre d'activités d'études/recherches programmées) X 100

Objectif 6: Diffuser et capitaliser des savoirs et savoir-faire d'intérêt pour le développement durable.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
6.1 Taux de réalisation des activités de diffusion et de capitalisation.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation réalisées / Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation programmées) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Transferts et subventions		615 302	623 184	721 579
Investissement		3 420 000	1 951 119	1 634 300
Total :		**4 035 302**	**2 574 303**	**2 355 879**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Amélioration de la Coordination et du fonctionnement du système statistique national		2 914 754	1 441 938	1 189 761
Renforcement des Capacités en Statistique		915 548	984 067	1 002 671
Renforcement des capacités d'analyse et de plaidoyer		205 000	148 298	163 447
Total :		**4 035 302**	**2 574 303**	**2 355 879**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		22	24	28
CATEGORIE B1		3	4	6
CATEGORIE B2		8	9	11
CATEGORIE C		1	2	4
Total :		**34**	**39**	**49**

Action 01 Amélioration de la Coordination et du fonctionnement du système statistique national

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		339 754	360 813	432 974
Investissement		2 575 000	1 081 125	756 787
Total		**2 914 754**	**1 441 938**	**1 189 761**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge personnel INSTAT	189 402
1.1.2	Renforcement en moyens matériels de l'INSTAT	17 884
1.1.3	Participation au fonctionnement (C. Stat.)	132 468
2.1.1	Appui au Schéma Directeur de la statistique	475 000
2.1.2	Appui à la mise en oeuvre de l'INSTAT	400 000
2.1.3	Construction et équipement siège de l'INSTAT	1 700 000
Total		**2 914 754**

Action 02 Renforcement des Capacités en Statistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		195 548	186 067	204 671
Investissement		720 000	798 000	798 000
Total		**915 548**	**984 067**	**1 002 671**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Organisation des sessions de formation de 30 agents non statisticiens du niveau central en techniques d'analyse de la pauvreté	22 000
3.1.2	Prise en charge du personnel CFP-STAT	50 281
3.1.3	Construction du Siège CFP-STAT	645 000
3.2.1	Appui Centre de Formation en Statistique	75 000
3.3.1	Organisation des sessions de renforcement des capacités du Système Statistique National en ressources humaines de qualité.	123 267
Total		**915 548**

Action 03 Renforcement des capacités d'analyse et de plaidoyer

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		80 000	76 304	83 934
Investissement		125 000	71 994	79 513
Total		**205 000**	**148 298**	**163 447**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Organisation des sessions de renforcement des capacités des acteurs du développement	60 000
4.1.3	APPUI MISE EN OEUVRE CERCAP	75 000
5.1.1	Mise en oeuvre des activités d'études et de recherches	50 000
6.1.1	Réalisation des activités de Publication et de dissémination	20 000
Total		**205 000**

Le Programme : 3.001 Remboursement des Crédits TVA

Responsable du Programme: Le Conseiller Technique, chargé de la fiscalité.

Objectif 1: Assurer le Remboursement des crédits TVA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des crédits TVA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGI

Précision Méthodologique : (Montants de crédits TVA remboursés/Montants de crédits TVA à collecter)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	69 900 000	95 300 000	74 300 000	81 300 000
Total :	**69 900 000**	**95 300 000**	**74 300 000**	**81 300 000**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Remboursement des Crédits TVA	69 900 000	95 300 000	74 300 000	81 300 000
Total :	**69 900 000**	**95 300 000**	**74 300 000**	**81 300 000**

Action 01 Remboursement des Crédits TVA

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	69 900 000	95 300 000	74 300 000	81 300 000
Total	**69 900 000**	**95 300 000**	**74 300 000**	**81 300 000**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Remboursement crédits TVA	95 300 000
Total		**95 300 000**

Le Programme : 3.008 Appui au développement de la statistique

Responsable de Programme : Seydou Moussa TRAORE, Secrétaire Général du Département.

Ce programme appui le développement de la statistique nationale.

a) Présentation stratégique du programme :

Il intervient dans la mise en oeuvre du développement du système statistique national.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.008 «Appui au Développement de la Statistique» est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et d'un (01) indicateur qui contribuent à la résolution des problèmes de développement de la statistique.

Cet objectif et son indicateur de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer le financement du secteur de la statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités du Fonds de Développement de la Statistique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées /nombre d'activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement		3 000 000	3 875 820	4 011 473
Total :		**3 000 000**	**3 875 820**	**4 011 473**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Appui au développement de la statistique		3 000 000	3 875 820	4 011 473
Total :		**3 000 000**	**3 875 820**	**4 011 473**

Action 01 Appui au développement de la statistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement		3 000 000	3 875 820	4 011 473
Total		**3 000 000**	**3 875 820**	**4 011 473**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Réalisation du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat	3 000 000
Total		**3 000 000**

Le Programme : 3.009 Fonds pour le Développement Durable

Responsable du Programme: Le Directeur National de la Planification du Développement.

Objectif 1: Assurer le développement Durable du Pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des crédits du Fonds de développement durable	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Situation d'exécution des crédits

Précision Méthodologique : (crédits Engagés /crédits ouverts) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement	40 000 000	61 626 713	75 797 279	74 341 971
Total :	**40 000 000**	**61 626 713**	**75 797 279**	**74 341 971**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Financement du développement durable	40 000 000	61 626 713	75 797 279	74 341 971
Total :	**40 000 000**	**61 626 713**	**75 797 279**	**74 341 971**

Action 01 Financement du développement durable

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement	40 000 000	61 626 713	75 797 279	74 341 971
Total	**40 000 000**	**61 626 713**	**75 797 279**	**74 341 971**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Financer les projets sélectionnés dans le cadre du développement durable	61 626 713
Total		**61 626 713**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.011	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI FINANCEMENT PME/ PMI		50 000	47 500	50 000	27 526	17 891
ENTRETIEN IMMEUBLE HOTEL DU MEF ACI 2000		250 000	200 000	250 000	117 800	82 460
APPUI MISE EN OEUVRE PLAN HARMONISATION DE L'AIDE		150 000	140 000	150 000	81 130	52 734
CONSTRUCTION HOTEL DES FINANCES		10 000 000	3 000 000	3 000 000	1 313 344	853 673
PROJET FILETS SOCIAUX JIGISEJIRI/IDA		1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 368 000	1 381 680
PROJET DE RECONSTRUCTION & DE RELANCE ECONOMIQUE (II		150 000	150 000	150 000	136 800	191 520
PROGRAMME PERFECTIONNEMENT AGENTS MEF		250 000	190 000	250 000	110 105	71 568
APPUI FONDS DVPT ECONOMIQUES (FDE)		100 000	90 000	100 000	52 155	33 900
APPUI CELLULE DVPT SECTEUR FINANCIER		150 000	150 000	150 000	86 924	56 500
ARCHIVAGE NUMERIQUE DFM / MEF		120 000	120 000	120 000	69 539	45 199
RENFORCEMENT INFRASTRUCT. EQUIP. CAISFF		500 000	475 000	500 000	275 262	178 920
INTERCONNEXION DES BASES DE DONNEES DU MEF		900 000	950 000	900 000	550 525	357 841
APPUI CELLULE SUIVI REFORMES UEMOA		140 000	140 000	140 000	81 130	52 734
PROJET APPUI COMPETITIVITE ECONOMIE MALIENNE (PACEM)		150 000	95 000	150 000	55 052	35 783
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE ARCHIVES DRH-SDEF		350 000	0	350 000	0	0
CONSTRUCTION CENTRE FORMATION POUR DEVELOPPEMENT		920 000	200 000	300 000	152 000	167 200
CONSTITUTION STOCK NATIONAL SECURITE ONAP		1 000 000	300 000	600 000	228 000	273 600
Total :		**16 980 000**	**8 047 500**	**8 960 000**	**4 705 292**	**3 853 203**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.023	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
ACQUISITION TERRAIN / CONSTRUCTION DRB-DRCF DISTRICT B		200 000	400 000	200 000	231 800	150 670
ELABORATION LOGICIEL GESTION DES SOLDES		190 000	190 000	190 000	110 105	71 568
APPUI A LA MIGRATION DE PRED 5		350 000	300 000	350 000	185 250	129 675
CONSTRUCT° / EQUIP TRANSIT ADM. ET BCS.		400 000	400 000	400 000	747 423	485 824
REHABILITATION EX-HOTEL DES FINANCES		200 000	200 000	200 000	114 000	79 800
CONSTRUCTION SIEGE DGB-DNPD		5 000 000	0	1 000 000	0	0
Total :		**6 340 000**	**1 490 000**	**2 340 000**	**1 388 578**	**917 537**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.024	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION GENERALE DOUANE		1 000 000	1 900 000	1 000 000	1 863 550	1 211 307
PROJET APPUI MOBILISATION RECETTES INTERIEURES (PAMORI		150 000	750 000	150 000	859 508	558 680
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DIRECTIONS REGIONALES DOUA		250 000	250 000	250 000	144 875	94 168
CONSTRUCTION EQUIPEMENT IMMEUBLE DES IMPOTS		600 000	0	600 000	0	0
Total :		**2 000 000**	**2 900 000**	**2 000 000**	**2 867 933**	**1 864 155**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.025	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
AMENAGEMENT/EQUIPEMENT DRCF/DELEGATIONS		250 000	250 000	250 000	159 926	103 951
REHABILITATION/ EXTENSION DGMP		300 000	285 000	300 000	408 771	265 701
Total :		**550 000**	**535 000**	**550 000**	**568 697**	**369 652**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.026	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
REHABIL. EXTENS. EQUIP. TRESORERIES ET PERCEPTIONS		400 000	400 000	400 000	231 800	150 670
Total :		**400 000**	**400 000**	**400 000**	**231 800**	**150 670**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.027	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI A LA VIABILITE DE LA DETTE		200 000	150 000	200 000	86 925	56 501
REHABILITATION IMMEUBLE DGDP		200 000	190 000	200 000	110 105	71 568
APPUI CELLULE SUIVI DES PROJETS		95 000	95 000	95 000	55 955	39 168
Total :		**495 000**	**435 000**	**495 000**	**252 985**	**167 237**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.028	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROGRAM. PROMOTION PLANIFICATION GESTION DEVELOPPEM		190 000	190 000	190 000	111 910	78 336
APPUI MISE EN OEUVRE CSCRP		250 000	237 500	250 000	137 631	89 460
FONDS D'ETUDE PREPARATION DES PROJETS		3 100 000	3 000 000	3 100 000	403 000	282 100
APPUI ELABORATION MALI EMERGENT		100 000	100 000	100 000	58 900	41 229
REHABILTATION EXTENSION EQUIPEMENT DRPSIAP		400 000	475 000	400 000	279 775	195 842
APPUI PROGRAM. SUIVI EVALUATION INVESTISSEMENTS		525 000	475 000	525 000	279 775	195 842
RENFORCEMENT CAPACITE MODELISATION / PREVIS. MACROEC		150 000	150 000	150 000	88 350	61 844
APPUI PROGRAMMATION SUIVI FDD		200 000	0	200 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT DRPSIAP SIKASSO		300 000	0	300 000	0	0
Total :		**5 215 000**	**4 627 500**	**5 215 000**	**1 359 341**	**944 653**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.080	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI GESTION POLITIQUE NATIONALE POPULATION		300 000	0	300 000	135 469	94 827
PROG. AUTONOMISATION FEMMES DIVIDENDES DEMOGRAPHIC		150 000	0	150 000	0	0
APPUI A L'ONDD		250 000	0	250 000	0	0
Total :		**700 000**	**0**	**700 000**	**135 469**	**94 827**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.082	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI MISE EN OEUVRE INSTAT		400 000	0	400 000	235 600	164 920
APPUI MISE EN OEUVRE SCHEMA STATISTIQUE		475 000	0	475 000	279 775	195 842
APPUI CENTRE FORMATION EN STATISTIQUES		75 000	0	75 000	38 000	38 000
APPUI MISE EN OEUVRE CERCAP		75 000	0	75 000	40 000	44 000
Total :		**1 025 000**	**0**	**1 025 000**	**593 375**	**442 762**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a pour mission le traitement et la transmission d'informations, en vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ce titre, elle :

1. est chargée, notamment de recueillir, d'analyser, d'enrichir et d'exploiter tout renseignement propre à établir l'origine ou la destination des sommes ou la nature des opérations ayant fait l'objet d'une déclaration ou d'une information reçue, au titre des dispositions des articles 15, 36, 43, 70, 79, 80, 86 et 111 de la loi N° 008 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
2. reçoit également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les autorités de contrôle ainsi que les officiers de police judiciaire, qu'elle traite, le cas échéant, comme en matière de déclaration d'opération suspecte ;
3. peut demander la communication, par les assujettis ainsi que par toute personne physique ou morale, d'informations détenues par eux et susceptibles de permettre d'enrichir les déclarations de soupçons ;
4. effectue ou fait réaliser des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme au niveau du territoire national ;
5. peut animer et coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité ainsi que les organismes qui y sont rattachés pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
6. participe à l'étude des mesures à mettre en oeuvre pour faire échec aux circuits financiers clandestins, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme ;
7. développe, en relation avec les directions concernées relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité, l'action internationale de lutte contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La CENTIF est également chargée d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune d'elles, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Elle émet des avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. A ce titre, elle propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La CENTIF élabore des rapports périodiques, au moins une fois par trimestre, et un rapport annuel, qui analysent l'évolution des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au plan national et international, et procède à l'évaluation des déclarations recueillies. Ces rapports sont soumis au Ministre chargé des Finances.

I.2 Les contraintes et les défis

Au regard des missions qui lui sont assignées, la CENTIF fait face à certaines contraintes et défis liées tant du point de vue juridique, institutionnel et opérationnel.

I.2.1 Contraintes

L'existence des acquis du point de vue réglementaire ne doit pas faire perdre de vue les risques et autres vulnérabilités liées à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. C'est ainsi qu'on répertorie entre autres les insuffisances du cadre légal (sur le plan opérationnel et celles liées aux assujettis).

a) Insuffisances du cadre légal

- difficulté de poursuite de l'auteur du blanchiment pour auto blanchiment ;
- absence de cadre juridique pour l'établissement de la liste nationale des personnes susceptibles de financer le terrorisme conformément à la résolution 1373 des Nations Unies ;

- absence des mesures de vigilance concernant les associations à but non lucratif ;
- absence de système d'échange d'informations en matière de transport inhabituel d'or, de métaux précieux ou de pierres précieuses ;
- absence de système informatisé de conservation d'informations relatives aux transports physiques de capitaux ;
- absence de dispositions relatives aux infractions boursières.

b) Insuffisances liées aux entités déclarantes :

- faible bancarisation de l'économie malienne (seulement 4% de la population malienne a accès aux services bancaires) ;
- développement du système alternatif de transfert de fonds ; porosité des frontières (sept pays frontaliers, Algérie, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger et Sénégal), et l'étendue du territoire national ;
- trafic d'armes, de drogue et d'êtres humains ;
- prolifération des Organisations à But Non Lucratif (OBNL) ou ONG qui mérite un contrôle renforcé ;
- détournements des deniers publics ;
- faible implication de la société civile dans les actions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

I.2.2 Défis

Les défis se déclinent suivant les axes de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :

- renforcer le cadre juridique ;
- combler les vides juridiques existants et mettre en conformité le dispositif national de lutte avec les normes internationales ;
- mettre en place un mécanisme de suivi et d'alerte afférents à l'application effective de la législation en vigueur ainsi que les recommandations attenantes ;
- améliorer la coopération et l'entraide judiciaires en matière de LBC FT ;
- diffuser les textes et la jurisprudence en matière de LBC FT ;
- Renforcer la vigilance et la capacité des assujettis ;
- Renforcer les mesures de vigilance par les Institutions Financières.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle en matière de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'inscrit dans le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2021-2023).

Il s'agit de promouvoir la transparence afin de lutter contre la délinquance financière sous toutes ces formes (blanchiment de capitaux et le financement). Pour ce faire, l'Etat envisage de doter les structures impliquées dans cette lutte en ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour les accompagner dans l'atteinte des missions qui leur sont assignées.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Assistance au traitement à la gestion de l'information financière	1 186 925	1 186 925	1 127 250	1 274 917
Total :	**1 186 925**	**1 186 925**	**1 127 250**	**1 274 917**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	400 000	400 000	412 239	449 340
Biens et services	10 620	10 620	9 838	11 549
Transferts et subventions	676 305	676 305	648 449	752 200
Investissement	100 000	100 000	56 724	61 828
Total :	**1 186 925**	**1 186 925**	**1 127 250**	**1 274 917**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.044 Assistance au traitement à la gestion de l'information financière

Responsable du Programme : le Président de la CENTIF

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme "Assistance au traitement de la gestion de l'information financière" s'occupe de:

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités de la Cellule ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme assistance au traitement et à la gestion de l'information financière est bâti autour de (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de clôture des dossiers relatifs aux déclarations de soupçon	%	70	70	85	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CENTIF					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et envoyés/Nombre de dossiers reçus) x 100					
1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations de GAFI	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de l'état des lieux du blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations satisfaites / Nombre de recommandations formulées) x 100					
1.3 Taux d'exécution du plan de formations des acteurs	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions réalisées / Nombre de sessions programmées) x 100					

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources, financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de suivi des activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés conclus / Total programmé) x 100					
2.2 Taux d'exécution du budget de la CENTIF	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte Administratif					
Précision Méthodologique : Crédits liquidés/Dotation) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	400 000	400 000	412 239	449 340
Biens et services	10 620	10 620	9 838	11 549
Transferts et subventions	676 305	676 305	648 449	752 200
Investissement	100 000	100 000	56 724	61 828
Total :	**1 186 925**	**1 186 925**	**1 127 250**	**1 274 917**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Traitement de l'information financière	1 186 925	1 186 925	1 127 250	1 274 917
Total :	**1 186 925**	**1 186 925**	**1 127 250**	**1 274 917**

Action 01 Traitement de l'information financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	400 000	400 000	412 239	449 340
Biens et services	10 620	10 620	9 838	11 549
Transferts et subventions	676 305	676 305	648 449	752 200
Investissement	100 000	100 000	56 724	61 828
Total	**1 186 925**	**1 186 925**	**1 127 250**	**1 274 917**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charges des ateliers de coordination	20 000
1.1.2	Enquêtes	19 000
1.1.3	Etudes sur l'état des lieux du LBC/FT	50 000
1.3.1	Formation du personnel	20 000
1.3.2	Formation et sensibilisation des acteurs en LBC/FT	35 000
1.3.3	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur (achat de billet d'avion)	85 000
2.1.1	Approvisionnement en biens et services	335 000
2.1.2	Opérations diverses de la CENTIF	122 925
2.2.1	Prise en charge du personnel	400 000
2.2.2	Equipement et mobilier de bureau	50 000
2.2.3	Acquisition de matériel informatique	50 000
Total		**1 186 925**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Aux termes de l'article 2 de la Loi N° 030 du 04 juin 2011 portant modification de la Loi N° 08-023 du 23 juillet 2008, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) a pour mission principale d'assurer la régulation du système de passation des marchés publics et des délégations de service public en vue d'en accroître la transparence et l'efficacité conformément aux directives de l'UEMOA dans ce domaine. Cette mission globale se décline en missions spécifiques ci-après :

a) « Définir les éléments de la politique nationale en matière de marchés publics et des délégations de service public, d'émettre des avis, de formuler des propositions ou de recommandations concernant les politiques et les mesures législatives et règlementaires en matière de marchés publics et de délégation de service public.

Dans ce cadre, l'Autorité élabore les projets de textes et mène des études relatives aux marchés publics et aux délégations de service public. Elle propose toutes mesures de réforme de nature à améliorer les procédures et les outils de passation des marchés publics et des délégations de service public.

b) Contribuer à l'information et à la formation des acteurs de la commande publique, au développement du cadre professionnel et à l'évaluation des performances des acteurs du système de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics et des délégations de service public.

Dans ce cadre, l'Autorité :

- élabore et met en oeuvre les programmes de formation et de sensibilisation des acteurs de la commande publique sur la règlementation des marchés publics et des délégations de service public en vue de renforcer leur capacité ;
- assure la publication d'une revue périodique ayant pour objet de promouvoir la transparence sur le système des marchés publics et des délégations de service public, d'informer le public sur les activités de l'Autorité ;
- diffuse la règlementation et garantit la publicité de l'information sur les procédures de passation des marchés publics ;
- assure en relation avec la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, la constitution et la gestion de banques de données sur les marchés publics et les délégations de service public.

c) Auditer les marchés publics, initier des enquêtes relatives à des irrégularités ou des violations de la règlementation communautaire ou nationale, commises en matière de marchés publics et de délégations de service public et saisir les autorités communautaires ou nationales, compétentes de toute infraction constatée.

Elle fait réaliser les audits techniques et / ou financiers en vue d'évaluer le coût et l'efficacité des marchés publics ou des délégations de service public.

d) Assurer le règlement non juridictionnel des litiges en statuant en qualité d'Autorité de recours non juridictionnels.

A ce titre, elle reçoit les réclamations et statue sur les irrégularités, fautes et infractions constatées en matière de passation ou d'exécution des marchés publics et des délégations de service public.

e) Entretenir des relations de coopération avec les institutions similaires d'autres pays et les organismes internationaux agissant dans le domaine des marchés publics et des délégations de service public. Elle est l'organe de liaison des institutions communautaires de l'UEMOA, et peut à ce titre saisir ou assister la commission de l'UEMOA dans le cadre de la surveillance multilatérale en matière de marchés publics et de délégations de service public ».

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes relatives à la réalisation des missions et les défis à relever se résument comme suit:

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- un déficit de professionnalisme en matière d'achat public ;
- la couverture partielle des acteurs des régions du nord du pays à cause de l'insécurité ;
- l'impact limité des formations sur les acteurs ;
- la mobilité des acteurs formés ;

- une motivation insuffisante des spécialistes en achat.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont :

- la professionnalisation des acteurs de la commande publique ;
- la couverture totale de l'ensemble des acteurs ;
- la création d'un corps de professionnels en achat pour l'administration.

I.3 La politique sectorielle

Les missions de l'ARMDS s'inscrivent dans le cadre de la gouvernance financière notamment l'objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable et l'objectif spécifique 1.2.3. "Gérer efficacement les finances publiques et lutter plus efficacement contre la corruption et la délinquance financière" du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Régulation de la commande publique	377 875	377 875	329 150	382 124
Total :	**377 875**	**377 875**	**329 150**	**382 124**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	24 000	24 000	22 234	26 102
Transferts et subventions	353 875	353 875	306 916	356 022
Total :	**377 875**	**377 875**	**329 150**	**382 124**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.068 Régulation de la commande publique

Responsable du Programme : le Secrétaire exécutif de l'ARMDS

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise essentiellement à développer le cadre professionnel et la performance des acteurs du système de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics et des délégations de service public. Sa mise en oeuvre est assurée par l'action « assistance aux acteurs de la commande publique ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme1 est bâti autour d'un seul objectif spécifique à savoir : (i) Renforcer les capacités des acteurs de la commande publique.

A cet objectif est associé un indicateur de résultat dont la cible permet de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Le détail de cet indicateur associé est consigné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Renforcer les capacités des acteurs de la commande publique					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux de mise en oeuvre de la stratégie nationale de formation des acteurs de la commande publique	%	25	25	28	16

Moyen de Vérification :	Rapport annuel / ARMDS
Précision Méthodologique :	(Effectif formé par exercice / effectif prévu dans le document de stratégie au terme des 5 ans)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Biens et services	24 000	24 000	22 234	26 102
Transferts et subventions	353 875	353 875	306 916	356 022
Total :	**377 875**	**377 875**	**329 150**	**382 124**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Assistance aux acteurs de la Commande Publique	377 875	377 875	329 150	382 124
Total :	**377 875**	**377 875**	**329 150**	**382 124**

Action 01 Assistance aux acteurs de la Commande Publique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	24 000	24 000	22 234	26 102
Transferts et subventions	353 875	353 875	306 916	356 022
Total	**377 875**	**377 875**	**329 150**	**382 124**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Renforcer les capacités des acteurs de la commande publique	357 875
1.1.2	Mise en oeuvre des activités du PREM	20 000
Total		**377 875**

SECTION :320 MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre du Travail et de la Fonction publique, Porte-parole du Gouvernement prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines du Travail et de la Fonction publique.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la prévention et la gestion des conflits collectifs ;
- la coordination des rapports du Gouvernement avec les organisations syndicales et patronales ;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de la législation du Travail dans le Secteur privé ;
- la lutte contre le travail des enfants, les discriminations et les harcèlements dans les lieux du travail ;
- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application des règles relatives à l'emploi du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique salariale et de rémunération de l'Etat ;
- l'amélioration de la performance du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives à la détermination de la représentativité et de la légitimité des organisations syndicales ;
- la gestion du personnel relevant du Statut général des fonctionnaires.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certains problèmes qui agissent de manière négative sur les résultats des 3 programmes.

I.2.1 Contraintes

Il s'agit de :

- la faible capacité des acteurs à appréhender les questions essentielles en matière de négociation et de gestion des conflits ;
- l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements adéquats ;
- l'instabilité institutionnelle (répartition des services entre la primature et les autres départements ministériels à la suite des remaniements) ;
- l'insuffisance des ressources financières entrainant la non réalisation de certaines activités ;
- la non opérationnalisation de certains services déconcentrés ;
- l'inexistence d'un Document de Politique du Dialogue Social ;
- l'inexistence d'un document de politique nationale de la fonction publique ;
- l'inexistence de manuel de procédures pour les structures du Département.

I.2.2 Défis

Les défis à relever sont :

- le renforcement des capacités des acteurs du dialogue social ;
- l'amélioration de la dotation en ressources financières ;
- l'amélioration du cadre institutionnel, législatif et règlementaire du dialogue social ;
- la réalisation d'infrastructures adéquates pour les services du département ;
- l'opérationnalisation des services déconcentrés ;
- l'élaboration d'un document de politique du dialogue social ;
- l'élaboration d'un document de politique nationale de la fonction publique ;
- l'actualisation du plan de PANETEM ;
- l'élaboration du manuel de procédures pour les structures du Département.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique dispose de nos jours d'une seule Politique Sectorielle à savoir la Politique Nationale du Travail. En outre, le Département contribue à la mise en oeuvre de certaines politiques notamment la Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et la Politique Nationale de Transparence.

En vue de promouvoir les relations entre les acteurs du monde du travail afin d'assurer la protection des salariés d'une part et de renforcer

Tableau 1 : **Quelques indicateurs - 2019**

la compétitivité et la rentabilité des entreprises, d'autre part, le Gouvernement a adopté une Politique Nationale du Travail (PNT).

Objectif général

La politique Nationale du Travail est un cadre conceptuel et pratique de toutes les interventions nationales dans le domaine du travail.

Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

Objectifs spécifiques

La PNT est bâtie autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

1. promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent ;
2. promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
3. promouvoir l'égalité au travail ;
4. promouvoir le dialogue social.

Par ailleurs, pour faire face à la recrudescence du travail des enfants, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres du 08 juin 2011, le Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM). L'objectif général de ce plan décennal est l'éradication de toute forme de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011-2020. Il est réparti en deux phases principales de cinq ans chacune.

- Une première phase de 5 ans (2011-2015) focalisée sur l'élimination des pires formes de travail;
- Une deuxième phase de 5 ans (2016-2020) focalisée sur l'abolition de toutes les formes de travail des enfants non autorisées, soit 40%.

Pour atteindre cet objectif, le PANETEM est articulé autour de six (06) axes stratégiques :

1. le renforcement des cadres juridique et réglementaire cohérents en matière de lutte contre le Travail des Enfants ;
2. le renforcement du cadre institutionnel ;
3. le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs ;
4. la mise en oeuvre d'actions directes de lutte contre les pires formes de travail des Enfants dans les secteurs et domaines transversaux suivants : agriculture, l'élevage, pêche, agroforesterie ; artisanat, tourisme et hôtellerie ; orpaillage traditionnel et carrières artisanales ; travail domestique ; économie informelle urbaine ; exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et la traite des enfants ;
5. la collaboration, le partenariat et la mobilisation des ressources ;
6. les mécanismes de suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

2016

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Nombre de fonctionnaires de l¿Etat	Nombre	56665	56665	57465	40458
2	Nombre de femmes fonctionnaires de l¿Etat	Nombre	17361	17361	17611	12587
3	Nombre d¿handicapés fonctionnaires de l¿Etat	Nombre	322	350	385	385

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme** En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	2 470 909	2 660 910	2 017 471	2 232 568
Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat	799 064	920 864	813 526	991 787
Amélioration du Cadre législatif du Travail	746 851	1 007 766	857 169	981 828
Total :	**4 016 824**	**4 589 540**	**3 688 166**	**4 206 183**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 044 627	1 417 343	1 338 281	1 469 023
Biens et services	1 622 306	1 692 963	1 517 236	1 971 416
Transferts et subventions	76 050	76 050	73 742	94 096
Investissement	1 273 841	1 403 184	758 907	671 648
Total :	**4 016 824**	**4 589 540**	**3 688 166**	**4 206 183**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.012 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Département.

2.1 Présentation Stratégique du programme :

Le programme s'articule autour de la conduite de l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques en matière du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique, de la gestion des ressources matérielles et financières du département, du suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Le Programme 1.012 est composé de deux (02) Actions :

Action 1 : Conduite et pilotage de la politique du travail, du dialogue social ;

Action 2 : gestion de ressources financières et matérielles.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.012 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs.

Il s'agit de :

- Objectif 1 : préserver et consolider la paix sociale ;
- Objectif 2 : promouvoir le Dialogue Social ;
- Objectif 3 : assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

Le tableau ci-dessous donne le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Préserver et consolider la paix sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des préavis de grève gérés	%	80	100	100	100
Moyen de Vérification : Arrêtés, avis de réunion et Procès-verbaux					
Précision Méthodologique : (Nombre de préavis de grève levés/nombre de préavis de grève reçus) x 100					
1.2 Taux de mise en oeuvre des points d'accords conclus avec les syndicats	%	90	100	100	100
Moyen de Vérification : Etat d'exécution des accords					
Précision Méthodologique : (Nombre de points exécutés/nombre de points d'accords conclus) x 100					
1.3 Taux d'exécution des activités Genre du département	%	90	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du comité genre du département					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /nombre d'activités prévues) x 100					
1.4 Taux d'exécution des activités d'élaboration du plan de déconcentration	%	40	60	80	90
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) x 100					

Objectif 2: Promouvoir le Dialogue Social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social	%	95	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations en dialogue social réalisées/nombre formations prévues) x 100					
2.2 Taux de Centrales syndicales ayant atteint le seuil de représentativité	%	3	75	75	75
Moyen de Vérification : Rapport des élections					
Précision Méthodologique : (Nombre de centrales syndicales ayant atteint le seuil de représentativité/nombre de centrales syndicales inscrites) x 100					

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités par la formation des agents de l'Etat	%	70	70	75	80
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) x 100					
3.2 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/dotations) x 100					
3.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés		100	100	100	100
Moyen de Vérification : Plan de passation des marchés					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	354 571	354 571	365 527	401 238
Biens et services	1 021 754	1 051 755	991 085	1 288 370
Transferts et subventions	33 250	33 250	35 350	44 187
Investissement	1 061 334	1 221 334	625 509	498 773
Total :	**2 470 909**	**2 660 910**	**2 017 471**	**2 232 568**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	1 615 474	1 795 718	1 169 009	1 155 772
Gestion des réssources Financières et du Matériels	855 435	845 436	831 681	1 054 982
Processus de décentralisation et de déconcentration		19 756	16 781	21 814
Total :	**2 470 909**	**2 660 910**	**2 017 471**	**2 232 568**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	16	16	18	22
CATEGORIE B1	11	11	13	17
CATEGORIE B2	14	14	16	20
CATEGORIE C	4	5	6	8
AUTRES	49	27	29	32
Total :	**94**	**73**	**82**	**99**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	229 101	229 101	236 180	259 254
Biens et services	356 123	336 367	297 498	386 744
Transferts et subventions	33 250	33 250	35 350	44 187
Investissement	997 000	1 197 000	599 981	465 587
Total	**1 615 474**	**1 795 718**	**1 169 009**	**1 155 772**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel	229 101
1.1.2	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du Cabinet et de la CADD	193 462
1.1.3	Mise en place des cadres de concertation pour la gestion des grèves	147 905
1.2.1	Suivi de la mise en oeuvre des accords conclus avec les centrales syndicales	33 250
1.3.1	Tenue des cadres de concertation sur le genre et/ou autres activités diverses	10 000
2.1.1	Renforcement de capacités des Ressources Humaines de l'Etat (dialogue social)	42 000
2.2.1	Organisation des élections professionnelles	40 000
3.1.1	Programme de Renforcement de capacité nationale par la formation	600 000
3.3.1	Acquisition d'équipements et de materiels pour les structures du Département	100 000
3.3.2	Construction d'un bâtiment des archives en R+2 au compte de la DFM	200 000
3.3.3	Travaux de réhabilitation des bâtiments, de la clôture et de dallage de la cour de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel	200 000
Total		**1 795 718**

Action 02 Gestion des réssources Financières et du Matériels

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	125 470	125 470	129 347	141 984
Biens et services	665 631	695 632	676 806	879 812
Investissement	64 334	24 334	25 528	33 186
Total	**855 435**	**845 436**	**831 681**	**1 054 982**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1	Prise en charge des dépenses du personnel	125 470
3.2.2	Assistance à la préparation du budget du Département et autres dépenses diverses	20 000
3.2.3	Elaboration du manuel de procédure de la DFM	8 000
3.2.4	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures du Département	691 966
Total		**845 436**

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		19 756	16 781	21 814
Total		**19 756**	**16 781**	**21 814**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1	Elaboration d'un plan de déconcentration des services du département	19 756
Total		**19 756**

Le Programme : 2.030 Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat

Responsable du Programme : le Directeur national de la Fonction publique et du Personnel

2.1 Présentation stratégique du programme :

Le Programme 2.030 « Amélioration de la gestion administrative des agents de l'Etat » est composé de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel et du Centre National des Concours de la Fonction publique.

La Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'administration et de gestion des ressources humaines de l'Etat et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique.

Le Centre national des Concours de la Fonction publique a pour mission d'organiser les concours en vue de pourvoir aux vacances d'emploi dans les services publics.

Au regard des missions des deux structures, les activités du Programme au cours de la période 2021-2023 seront consacrées au recrutement et à la gestion des carrières des agents de l'Etat.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et indicateurs du programme

Le programme est composé de quatre (04) objectifs qui concourent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources humaines de la Fonction publique de l'Etat. Il s'agit de :

- Objectif N°1 : maitriser les effectifs du personnel de la Fonction publique de l'Etat par l'harmonisation du fichier de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel avec le fichier du Bureau central de la Solde ;
- Objectif N°2 : satisfaire les besoins en formation et en recrutement ;
- Objectif N°3 : disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible ;
- Objectif N°4 : assurer l'équité genre dans la Fonction publique de l'Etat en vue de réduire l'inégalité entre les hommes et les femmes.

A ces objectifs sont associés neuf (09) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme.

Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Maîtriser les effectifs du personnel de la fonction publique d'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Proportion de données harmonisées entre le fichier solde (BCS) et le fichier Administratif (DNFPP)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : fichier solde (BCS) et le fichier administratif (DNFPP)					
Précision Méthodologique : (Nombre de fiches actualisées au BCS / Nombre d'agents) X100					
1.2 Taux de traitement des décisions d'affectation des agents de la fonction publique de l'Etat	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNFPP					
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions d'affectation traités /Nombre total de décisions d'affectation collectée) x100					

Objectif 2: Satisfaire les besoins en formation et en recrutement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de satisfaction des besoins en recrutement des services publics	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Arrêtés d'intégration					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre de besoins exprimés) X100					
2.2 Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	%	95	100	100	100
Moyen de Vérification : Application Gestion des Ressources Humaines (GRH)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents autorisés à se former/ Nombre total de demandes) X100					

Objectif 3: Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de mise à jour du système d'information national sur les ressources humaines de l'Etat	%	74	100	100	100

Moyen de Vérification : Base de donnée de la DNFPP
Précision Méthodologique : (Nombre de dossier mis à jour / Nombre total de dossiers existants) x100

3.2 Taux d'exécution du plan interne de communication	%	95	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de communication
Précision Méthodologique : (Nombre d'actions de communication / Nombre total d'actions programmées) x100

Objectif 4: Assurer l'équité genre dans la fonction publique de l'Etat					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Pourcentage de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés	%	5	5	5	5

Moyen de Vérification : ARRETE D'INTEGRATION
Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés/ Nombre total d'agents de l'Etat recrutés) x100

4.2 Pourcentage de nouveaux fonctionnaires Femmes en situation de handicap recrutés	%	19	5	5	5

Moyen de Vérification : Arrêté d'intégration
Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux fonctionnaires Femmes en situation de handicap recrutés/ Nombre total d'agents en situation de handicap recrutés) x100

4.3 Pourcentage de femmes catégories « A » dans la Fonction Publique d'Etat	%	-	25	30	30

Moyen de Vérification : Base de données DNFPP
Précision Méthodologique : (Nombre de femmes de catégorie A répertoriées/ Nombre total d'agents de l'Etat de Catégorie A) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	198 675	315 475	325 223	356 997
Biens et services	414 189	429 189	360 049	468 060
Investissement	186 200	176 200	128 254	166 730
Total :	**799 064**	**920 864**	**813 526**	**991 787**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration	799 064	920 864	813 526	991 787
Total :	**799 064**	**920 864**	**813 526**	**991 787**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	25	28	29	30
CATEGORIE B1	14	13	14	16
CATEGORIE B2	21	19	20	22
CATEGORIE C	3	3	4	6
AUTRES	29	29	30	31
Total :	**92**	**92**	**97**	**105**

Action 01 Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	198 675	315 475	325 223	356 997
Biens et services	414 189	429 189	360 049	468 060
Investissement	186 200	176 200	128 254	166 730
Total	**799 064**	**920 864**	**813 526**	**991 787**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel	315 475
1.1.2	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNFPP et du CNCFP	285 906
1.1.3	Développement des instruments de modernisation et de professionnalisation de la Gestion des Ressources Humaines	5 000
1.1.4	Utilisation du logiciel de gestion des ressources humaines	5 000
1.2.1	Collecte et mise à jour des décisions d'affectation des agents de la fonction publique de l'Etat	5 000
2.1.1	Evaluation des besoins nouveaux en personnel des services publics	10 000
2.1.2	Organisation des concours directs et professionnels et des tests de recrutement des contractuels dans la fonction publique	172 917
2.2.1	Organisation d'une session de formation à l'intention des nouveaux fonctionnaires recrutés	15 000
2.2.2	Maîtrise de la formation et du perfectionnement des agents de l'Etat	50 000
3.1.1	Mise à jour de la base des données des agents de l'Etat	5 000
3.1.2	Production des statistiques sur les Ressources Humaines	3 000
3.2.1	Communication dans les procédures de réalisation des activités	2 000
3.2.2	Organisation de la journée Africaine de la Fonction Publique	6 566
4.1.1	Renforcement des compétences des gestionnaires des ressources humaines en équité genre	30 000
4.1.2	Identification et intégration à titre exceptionnelle des personnes en situation de handicap conformément au quota	2 000
4.2.1	Recensement des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique	4 000
4.3.1	Elaboration d'un répertoire des femmes cadres	4 000
Total		**920 864**

Le Programme : 2.031 Amélioration du Cadre législatif du Travail

Responsable de Programme : le Directeur National du Travail

2.1 Présentation stratégique du programme

Le programme 2.031 « Amélioration du cadre législatif du travail » est mis en oeuvre par la DNT et la CNLTE.

La DNT a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale du travail, de la législation et de la réglementation en la matière et d'assurer leur application, la promotion du dialogue social, les études et enquêtes concernant les conditions de vie et de travail des salariés, la coordination et le contrôle technique des services et organismes qui concourent à la mise en oeuvre de la politique du travail et la coordination, l'évaluation et le suivi de l'ensemble des actions relatives à la lutte contre le travail des enfants mises en oeuvre par la CNLTE.

Ce programme vise à opérationnaliser la politique nationale du travail. Au cours des trois (03) prochaines années, il a pour perspectives l'opérationnalisation des services subrégionaux du travail, le renforcement du dialogue social et le retrait des enfants des pires formes de travail.

2.3 Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.031 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de huit (08) indicateurs qui concourent à l'amélioration du cadre législatif du travail.

Il s'agit de :

- Objectif 1 : Renforcer le dialogue social ;
- Objectif 2 : S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail ;
- Objectif 3 : Promouvoir les actions de lutte contre le travail des enfants.

Le tableau ci-dessous donne le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Renforcer le dialogue social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des conflits de travail gérés	%	83	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports annuels des Directions Régionales du Travail et de la Direction Nationale du Travail - Préavis de grève déposés					
Précision Méthodologique : (Nombre de conflits ayant reçu une issue favorable / nombre de conflits soumis aux services du travail) x 100					
1.2 Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissement relus et adoptés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de négociation des conventions et note technique des accords d'établissement - Copies des conventions et accords signés					
Précision Méthodologique : (Nombre de conventions et accords relus et adoptés / Total de conventions et accords soumis) x 100					
1.3 Taux de progression des usagers assistés et conseillés	%	10	13	16	18
Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT					
Précision Méthodologique : [(Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N / Nombre d'usagers assistés et conseillés de l4année N-1)-1] x 100					

Objectif 2: S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de progression des établissements contrôlés	%	9	10	11	12
Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de la Direction Nationale du Travail et des Directions Régionales du Travail ; copie des contrats de travail visés					
Précision Méthodologique : [(Nombre d'établissements contrôlés de l'année N/Nombre d'établissements contrôlés de l'année N-1)-1] x 100					
2.2 Taux de progression des contrats de travail visés	%	8	11	14	15
Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT ; copie des contrats de travail visés					
Précision Méthodologique : [(Nombre de contrats de travail visés de l'année N/ Nombre de contrats de travail visés de l'année N-1)-1] x 100					
2.3 Pourcentage d'Inspecteurs/Contrôleurs du Travail formés (femmes)	%	45	50	55	60
Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapports annuels					
Précision Méthodologique : (Nombre d'Inspecteurs/contrôleurs du travail formés / Nombre total d'Inspecteurs/contrôleurs du travail) x 100					

Objectif 3: Promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation du programme d'activités de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants	%	65	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants ; programme d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) x 100					
3.2 Taux de retrait des enfants victimes de pires formes de travail des enfants	%	10	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel-CNLTE					
Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants rétirés/Nombre total d'enfants identifiés) x 100					
3.3 Pourcentage des filles retirées des pires formes de travail des enfants	%	10	65	70	75
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants					
Précision Méthodologique : (Nombre de filles retirées/Nombre total d'enfants retirés) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	491 381	747 297	647 531	710 788
Biens et services	186 363	212 019	166 102	214 986
Transferts et subventions	42 800	42 800	38 392	49 909
Investissement	26 307	5 650	5 144	6 145
Total :	**746 851**	**1 007 766**	**857 169**	**981 828**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Suivi évaluation de la législation du travail et renforcement du dialogue social	746 851	1 007 766	857 169	981 828
Total :	**746 851**	**1 007 766**	**857 169**	**981 828**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	64	62	73	95
CATEGORIE B1	33	34	41	55
CATEGORIE B2	19	19	24	34
CATEGORIE C	9	9	13	21
AUTRES	117	109	118	136
Total :	**242**	**233**	**269**	**341**

Action 01 Suivi évaluation de la législation du travail et renforcement du dialogue social

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	491 381	747 297	647 531	710 788
Biens et services	186 363	212 019	166 102	214 986
Transferts et subventions	42 800	42 800	38 392	49 909
Investissement	26 307	5 650	5 144	6 145
Total	**746 851**	**1 007 766**	**857 169**	**981 828**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel	747 297
1.1.2	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNT et la CNLTE	79 804
1.1.3	Gestion des conflits de travail	15 000
1.1.4	Renforcement de capacités pour améliorer le cadre législatif du travail	105 365
1.2.1	Poursuite de la relecture des conventions et accords d'établissement	5 000
1.3.1	Assistance et conseil aux partenaires et usagers	4 000
2.1.1	Réalisation des visites régulières d'entreprises sur les conditions et milieux de travail	1 000
2.1.2	Enquête sur les comités d'hygiène et de sécurité (CHS) et les comités des délégués des entreprises	1 000
2.1.3	Elaboration, adoption et mise en oeuvre de la politique cohérente de santé et sécurité au travail	500
2.1.4	Elaboration d'un répertoire national des entreprises relevant du code du travail	500
2.1.5	Promotion des normes internationales de travail	2 000
2.2.1	Vérification des contrats de travail	500
2.2.2	Recensement et contrôle des conditions d'emploi et de travail de la main d'oeuvre étrangère	1 000
2.3.1	Tenue des sessions de formation des Inspecteurs ou Contrôleurs du travail	2 000
3.1.1	Tenue des ateliers du Comité Directeur National (CDN) de lutte contre le travail des enfants	2 000
3.1.2	Organisation des campagnes d'information, de formation et de sensibilisation sur le travail des enfants	2 000
3.1.3	Formation les agents de la CNLTE et les autres acteurs de la lutte contre le travail des enfants	5 000
3.1.4	Commémoration la journée mondiale contre le travail des enfants	1 000
3.1.5	Organisation des missions d'identification des enfants victimes ou à risque du travail et des pires formes du travail à travers le pays	10 000
3.2.1	Retrait des enfants des pires formes de travail	17 800
3.2.2	Opérationnalisation du Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants au Mali (SOSTEM)	5 000
Total		**1 007 766**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.012	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROGR. RENFOR. CAPACITE NAT. PAR LA FORMATION		600 000	600 000	600 000	370 500	259 350
CONSTRUCTION / REHABILITATION ANNEXES MTFPRE		500 000	300 000	500 000	153 480	107 436
Total :		**1 100 000**	**900 000**	**1 100 000**	**523 980**	**366 786**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle prépare et met en oeuvre la politique nationale de l'Emploi et de la formation professionnelle.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la définition de la politique d'emploi et de lutte contre le chômage et le sous-emploi ;
- la définition et le suivi de la mise en oeuvre des actions et mesures destinées soit à préserver des emplois, soit à favoriser la création d'emplois ;
- le développement de la formation professionnelle et le renforcement des capacités des structures nationales de formation professionnelle en vue de répondre aux défis de l'intégration sous régionale et du renforcement de la compétitivité des entreprises nationales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures visant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ;
- la définition et le suivi de la mise en oeuvre de mesures visant une adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est confronté aux contraintes et défis suivants :

I.2.1 Contraintes

- la faible appropriation des documents de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions par les différents acteurs ;
- l'insuffisance du financement du plan d'actions de la politique nationale de l'emploi ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles au niveau des structures publiques chargées des politiques nationales de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- l'inadaptation des locaux et des équipements dans certains centres de formation professionnelle;
- le manque de plan de développement des CFP publics dans le cadre des extensions ;
- la faible valorisation des acteurs de la formation professionnelle et des produits locaux ;
- l'inadaptation des locaux des structures du département ;
- la faiblesse du système d'information du marché du travail ;
- l'insuffisance et la faible mobilisation des financements destinés aux programmes d'emploi et de formation professionnelle ;
- le dysfonctionnement dans le dispositif institutionnel et organisationnel ;
- la faible motivation des agents des services centraux et de certains services rattachés ;
- l'absence d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ;
- la faiblesse des cadres de pilotage, de coordination, d'orientation et de mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;
- l'insuffisance de formateurs qualifiés et faible motivation des formateurs ;
- l'inadaptation des programmes de formation à l'Approche par Compétences ;
- l'inadéquation entre offre de formation et besoin du marché du travail ;
- la faible maîtrise des acteurs et des collectivités territoriales sur les reformes et les outils de décentralisation et de déconcentration ;
- la faible maîtrise de la mobilisation des ressources du DPPD-PAP.

I.2.2 Défis

- la mise en oeuvre de la politique de Décentralisation/Déconcentration;
- le renforcement Institutionnel ;
- la satisfaction des besoins immenses en matière de création d'emplois et de développement des compétences ;
- l'appropriation des documents de politiques nationales et leur plan d'actions par les différents acteurs ;
- la dissémination et/ou vulgarisation de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions ;
- la valorisation des auto- emplois et l'emploi informel notamment à travers la mise en place d'un dispositif adéquat de soutien à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat ;

- la création d'emplois directs temporaires pour les catégories sociales marginalisées à travers des filets de protection sociale ;
- la dynamisation de la synergie entre les structures chargées de la mise en oeuvre des Politiques Nationales de l'Emploi et de Formation Professionnelle ;
- l'achèvement du processus de mise en place d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ou de l'expérience ;
- la dynamisation des cadres de pilotage, de coordination, d'orientation de la formation professionnelle ;
- la mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;
- la généralisation des programmes de formation selon l'Approche par Compétences (APC) ;
- l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail ;
- l'amélioration des conditions de travail de tous les travailleurs du Département ;
- la construction de locaux adaptés pour les structures du département ;
- la résorption du dysfonctionnement dans le dispositif institutionnel et organisationnel ;
- l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des politiques transversales et sectorielles qui touchent aux secteurs productifs, en termes de création d'emploi ;
- le développement d'un partenariat public-privé autour des questions de formation professionnelle et d'emploi ;
- l'amélioration de l'employabilité par l'adaptation de la formation technique et professionnelle et de l'apprentissage aux besoins actuels et potentiels du secteur productif et plus généralement des activités économiques privées y compris le développement de la culture de l'entrepreneuriat ;
- la valorisation des acteurs de la formation professionnelle et des produits locaux ;
- l'élaboration de plan de développement des CFP ;
- le renforcement d'actions spécifiques ciblées sur les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap, les migrants de retour, les migrants potentiels etc ;
- la mise en place d'un cadre national de reconnaissance de validation des dispositifs de formation ;
- le renforcement des cadres de pilotage, de coordination et d'orientation sur la formation professionnelle ;
- la diversification des filières de formations en relation avec les besoins de l'économie ;
- la construction et /ou réhabilitation d'infrastructures de formation ;
- la formation des agents et des acteurs de la formation professionnelle ;
- l'opérationnalisation des services locaux et des centres de formation professionnelle;
- la mise en place d'une politique de communication visant à rendre la formation professionnelle plus attrayante ;
- la mise en oeuvre du mécanisme de suivi-évaluation des dispositifs et des formations ;
- l'appropriation des reformes et des outils de décentralisation et de déconcentration par les acteurs et les collectivités territoriales.

I.3 La politique sectorielle

a) La Politique Nationale de l'Emploi

La Politique Nationale de l'Emploi a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.

La PNE poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales ;
- renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emplois, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour, migrants potentiels etc.) ;
- améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique ;

- améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

b) La Politique nationale de Formation Professionnelle

La politique de la formation professionnelle se justifie au regard de l'insuffisance de la main-d'oeuvre qualifiée dans tous les secteurs de production et de l'immensité des besoins à satisfaire. Elle permettra d'orienter l'intervention de l'État, des Collectivités Territoriales, du Secteur privé ainsi que des Partenaires techniques et financiers en matière de formation professionnelle.

Elle contribuera à tendre vers l'adéquation formation/emploi. L'opérationnalisation de la politique nationale de formation professionnelle se fera à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Nouveaux emplois nets créés	Nombre	66 842	61 686	41 527	33 023
2	Taux d'emplois informel	%	96,3	94,4	97,6	95,1
3	Ratio Emploi/Population de 15-64 ans (Taux d'emploi)	%	63,5	66,3	64,7	68,4
4	Proportion des jeunes de 15-24 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation »	%	34	28,5	26,7	29,6
5	Part des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de pauvreté (Taux de travailleurs pauvres)	%	46,2	43,1	42,2	ND

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	2 319 505	3 835 616	2 639 809	3 209 637
Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	15 245 839	10 127 013	14 130 329	14 739 787
Formation Professionnelle	5 688 601	7 343 995	8 330 017	9 664 529
Total :	**23 253 945**	**21 306 624**	**25 100 155**	**27 613 953**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	746 525	1 114 119	1 088 814	1 195 184
Biens et services	1 349 624	1 660 337	1 422 602	1 849 285
Transferts et subventions	6 465 665	11 759 851	11 557 876	14 406 797
Investissement	14 692 131	6 772 317	11 030 863	10 162 687
Total :	**23 253 945**	**21 306 624**	**25 100 155**	**27 613 953**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.013 Administration Générale

Responsable du Programme : Monsieur Drissa GUINDO, Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il est la pierre angulaire des deux autres programmes. Son rôle est déterminant dans la définition des orientations politiques, l'opérationnalisation des plans d'actions, le choix des mesures de suivi et d'évaluation qui conditionnent l'atteinte des résultats.

Il assure la veille, le conseil et le contrôle des autres programmes aux fins d'établir la cohérence d'ensemble des actions et de répondre aux préoccupations liées au chômage et à l'insuffisance de qualification.

Le programme s'articule autour de :

- l'élaboration des politiques et programmes en matière d'Emploi et de Formation Professionnelle ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination et le suivi des programmes ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère ;
- la production et la diffusion d'informations statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.013 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) à la gouvernance du secteur; (ii) à l'insuffisance des ressources humaines , financières et matérielles ;(iii) au manque de synergie entre les différents acteurs de la formation professionnelle ; (iv) à la faible prise en charge des question d'emploi et de formation professionnelle par les collectivités territoriales (v) et à l'indisponibilité des données statistiques fiables pour le secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisé et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports, CR mensuels					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de coordination réalisées/Nombre d'activités de coordinations prévues)X100					
1.2 Taux de mise en oeuvre des instructions et/ou recommanadations issue des missions statutaires, de supervision et de suivi des activités	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des missions de supervisions, statutaires et de suivis					
Précision Méthodologique : (Nombre de instructions et/ou recommandations exécutées-réalisées/Nombre d'instructions et/ou recommandations formulées)X100					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	50	55	55	55
Moyen de Vérification : Rapports annuels de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés)/(Nombre d'gents à former)X100					
2.2 Taux de satisfaction des cadres organiques	%	85	90	95	98
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'emplois occupés)/(nombre d'emplois prévus)X100					
2.3 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Comptes administratifs					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés)/(crédits notifiés)X100					
2.4 Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, Tableau de suivi du PPM					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés notifiés)/(nombre de marchés programmés)X100					

Objectif 3: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre du PRODEFPE

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Nombre d'ateliers du cadre de concertation organisées	Nombre	10	3	3	3
Moyen de Vérification : Rapport d'ateliers et de sessions					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcertation au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux de compétences en matière d'emploi et de formation professionnelle transférées aux Collectivités Territorieles	%	40	37	37	37
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre de compétences transférées)/(nombre de compétences prévues à transférer)X100					
4.2 Taux d'exécution du plan de décentralisation et de déconcentration	%	45	40	40	40
Moyen de Vérification : Documents de Plan triennal de décentralisation et de déconcentration					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées)/(nombre d'activités prévues)X100					

Objectif 5: Mettre à la disposition des décideurs publics et privés des informations fiables et regulièrement actualisées sur l'emploi et la formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
5.1 Nombre d'études réalisées sur l'emploi	nbre	8	5	5	6
Moyen de Vérification : Rapport ONEF					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
5.2 Nombre d'études réalisées sur la formation professionnelle	nbre	2	6	4	5
Moyen de Vérification : Rapport ONEF					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
5.3 Nombre d'études publiées	nbre	9	11	9	10
Moyen de Vérification : Rapport ONEF					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	376 574	682 798	696 396	764 433
Biens et services	1 072 758	1 303 527	1 167 200	1 517 281
Transferts et subventions	498 292	710 799	492 544	603 615
Investissement	371 881	1 138 492	283 669	324 308
Total :	**2 319 505**	**3 835 616**	**2 639 809**	**3 209 637**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	452 073	666 858	620 809	725 103
Gestion financière et matérielle	1 290 562	2 526 462	1 523 465	1 895 073
Gestion des ressources humaines du Secteur	36 819	50 000	35 695	46 402
Processus de décentralisation et déconcentration	31 996	31 996	31 003	40 303
Production d'information statistique sur l'emploi et la formation	508 055	560 300	428 837	502 756
Total :	**2 319 505**	**3 835 616**	**2 639 809**	**3 209 637**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	52	48	51	57
CATEGORIE B1	28	27	29	33
CATEGORIE B2	16	24	26	30
CATEGORIE C	6	6	8	12
AUTRES	124	127	132	137
Total :	**226**	**232**	**246**	**269**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	217 162	393 295	404 159	443 645
Biens et services	204 040	242 063	191 144	248 483
Transferts et subventions	3 800	1 500	3 646	4 557
Investissement	27 071	30 000	21 860	28 418
Total	**452 073**	**666 858**	**620 809**	**725 103**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Coordination et pilotatge des activités du département	186 372
1.1.2	Couverture des frais de communication	20 000
1.1.3	Prise en charge du personnel	393 295
1.1.4	Acquisition d'équipements	40 000
1.2.2	Mission de supervision, de suivi des activités et d'inventaire	25 691
4.1.1	Organisation d'ateliers de partage ou d'appropriation du Décret fixant le détail des compétences à transférer	1 500
Total		**666 858**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	159 412	289 503	292 237	320 788
Biens et services	799 903	979 468	909 358	1 182 093
Transferts et subventions	283 747	509 999	283 514	342 330
Investissement	47 500	747 492	38 356	49 862
Total	**1 290 562**	**2 526 462**	**1 523 465**	**1 895 073**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1	Prise en charge des dépenses générales des strutures	1 045 121
2.3.2	Prise en charge des compléments de bourse, des bourses de vacances et des billets d'avion des étudiants malien de la formation professionnelle	110 000
2.3.3	Sensibilisation sur le VIH	623
2.3.4	Prise en charge des frais de formation des agents en passation de marchés, en comptabilité-matiére et en suivi et evaluation	21 797
2.3.5	Acquisition d'équipements pour les structures	87 492
2.3.6	Mission de supervision, de suivi des activités d'inventaire	89 573
2.3.7	Prise en chage du personnel	289 503
2.3.8	Construction et équipement des Directions Nationales de l'Emploi et de Formation Professionnelle la	700 000
2.3.9	Participation du département aux rencontres statutaires	82 353
3.1.1	Elaboration de la cartographie des projets et programmes de formation intervenant dans la mise en oeuvre et de la nomenclature des niveaux de formation du PRODEFPE	15 000
3.1.2	Organisation d'atelier de concertation technique et des sessions du cadre partenarial d'orientation et des suivi de l'emploi et de la formation professionnelle	6 500
3.1.3	Prise en charge des indemnités du personnel et du fonctionnement du PRODEFPE	71 280
3.1.4	Acquisition d'équipements et de matériels	7 220
Total		**2 526 462**

Action 03 Gestion des ressources humaines du Secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	36 819	50 000	35 695	46 402
Total	**36 819**	**50 000**	**35 695**	**46 402**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Organisation des stages et ateliers de formation	15 000
2.2.1	Organisation des missions de terrain	8 000
2.2.2	Elaboration, suivi et évaluation des fiches de poste des agents du secteur	7 000
2.2.3	Coordination et pilotage des activités de la DRH	20 000
Total		**50 000**

Action 04 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	31 996	31 996	31 003	40 303
Total	**31 996**	**31 996**	**31 003**	**40 303**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.2	Coordination et pilotage des activités de la CADD	19 021
4.1.3	Organisation d'ateliers de partage ou d'appropriation du Décret fixant le détail des compétences à transférer	12 975
Total		**31 996**

Action 05 Production d'information statistique sur l'emploi et la formation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	210 745	199 300	205 384	256 728
Investissement	297 310	361 000	223 453	246 028
Total	**508 055**	**560 300**	**428 837**	**502 756**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1	Réalisation de l'enquête Nationale Emploi auprés des Ménages (ENEM)2021	24 000
5.1.2	Production du Rapport National Emploi 2020	16 000
5.1.3	Collection des données sur les emplois crées	12 000
5.1.4	Realisation du Rapport d'analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT) 2020	9 000
5.3.1	Prise en charge des salaires du personnel EPA	33 980
5.3.2	Prise en charge des frais d'achat des fournitures de bureau, de matériels et consommables informatiques et produits alimentaires	30 000
5.3.3	Prise en chrage des frais d'achat de mobiliers de bureau	20 000
5.3.4	Prise en charge des frais d'Entretien de matériels et programme informatique	15 000
5.3.5	Securisation des locaux et amélioration des conditions d'hygiéne en milieu de travail (entretien et réparation des batiments, gardiennage)	25 000
5.3.6	Prise en charge des frais de maintenance et d'entretien des climatiseurs et des installations sanitaires et élecrtiques	13 000
5.3.7	Prise en charge des frais de carburant	8 000
5.3.8	Prise en charge des frais d'achat et d'entretien de matériels roulants	8 000
5.3.9	Prise en charge des frais de session des organisations de l''ONEF (Conseil d'administration, Comité Scientifique et Comité technique)	12 000
5.3.10	Prise en charge des frais d'études techniques et de la construction du siége de l'ONEF	300 000
5.3.11	Prise en charge des frais de Couverture de fourniture en eau, électricité, téléphone et internet	34 320
Total		**560 300**

Le Programme : 2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi

Responsable du Programme : Madame DICKO Fatoumata ABDOURHAMANE, Conseiller Technique

Présentation Stratégique du Programme :

Le programme vise à assurer la promotion de l'emploi et de l'insertion des jeunes à travers la mise en oeuvre de la politique nationale de l'emploi et d'effectuer le suivi-évaluation de ladite politique.

De la promotion de l'Emploi :

-réalisation de recherches et d'études relatives à l'emploi et propositions de mesures de nature à soutenir et promouvoir l'emploi ;

-facilitation de l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits;
-mobilisation des ressources pour la promotion et la création d'emplois pour les jeunes;
-mise en place d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes ;
-assurer l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emplois;
-promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs;
-mise en oeuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion;
-mise en oeuvre des mécanismes et des actions destinées à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin.
De l'insertion des jeunes :
-conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes ;
-facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes ;
-amélioration de l'éducation et de la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois créés par le secteur privé ;
-conception et mise en oeuvre de programmes de travaux à haute intensité de main d'oeuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieux urbain et rural,
-facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification ;
-appui aux collectivités territoriales pour la conception et la mise en oeuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes.
La Politique Nationale de l'Emploi et son Plan d'Action Opérationnel adoptés le 18 mars 2015, constituent l'un des cadres de référence du Ministère en charge de l'Emploi.
A cet effet, La PNE a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.
L'emploi est retenu dans l'objectif spécifique 22 : « favoriser les créations d'emplois, développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses » dans l'axe stratégique 2 du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018).
Les orientations de la Politique Nationale de l'Emploi ont comme fondements: le CSCRP 2012-2017, révisé en CREDD-2016-2018, les politiques sectorielles, les lois d'orientation majeures votées par l'Assemblée Nationale (Loi d'Orientation Agricole, Loi d'Orientation sur le Développement du Secteur Privé, etc.).

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme
Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit :

Objectif 1: Etablir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Nombre de sessions de dissémination et d'appropriation du plan d'action trienal de la politique Nationale de l'emploi	Nbre	1	4	-	-
Moyen de Vérification : Document du plan d'actions triennal de la politique nationale					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Taux d'exécution du plan trienal de la politique nationale de l'emploi	Nbre	20	20	60	100
Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du plan d'actions et de suivi des actions de promotion d'emploi					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Nombre de dispositifs de promotion et de création d'emploi suivi	Nbre	-	-	4	4

Objectif 2: Renforcer les actions de promotion et de création d'emploi,la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Nombre d'emploi créés par les projets/programmes et les structures de promotion d'emploi	Nbre	10500	10815	11140	11140
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'AE,ANPE,PNAERP,FIER,PROCEJ					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Nombre de jeunes diplomés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle et de stages de qualification	Nbre	3200	3200	3200	3200
Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE,APEJ					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.3 Nombre de personnes formées en entrepreneuriat	Nbre	20000	20000	20000	20000
Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE,APEJ,FIER,PROCEJ					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.4 Nombre de femmes,de migrants et de persoones handicapées soutenus et installés	Nbre	3800	2400	2400	2400
Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE,APEJ,FARE,PROCEJ,FIER,PNA/ERP					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Nombre d'actions d'information et de sensibilisation sur l'emploi	Nbre	15	15	15	15
Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNE					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.2 Nombre de cadres de concertations sur l'emploi et la formation professionnelle tenus	Nbre	2	4	4	4
Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNE					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.3 Nombre de sessions du Comité intersectoriel de suivi de la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'emploi de Ouagadougou 2004	Nbre	2	2	2	2
Moyen de Vérification : Rpports d'actvités DNE					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	130 238	163 524	134 259	147 374
Biens et services	215 967	295 989	215 007	279 492
Transferts et subventions	3 135 079	5 397 000	5 310 758	6 638 447
Investissement	11 764 555	4 270 500	8 470 305	7 674 474
Total :	**15 245 839**	**10 127 013**	**14 130 329**	**14 739 787**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Mise en oeuvre,suivi et évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi	376 404	469 013	356 937	436 838
Promotion de l'empoi et Insertion des jeunes	14 869 435	9 658 000	13 773 392	14 302 949
Total :	**15 245 839**	**10 127 013**	**14 130 329**	**14 739 787**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	15	13	19	31
CATEGORIE B1	2	2	4	8
CATEGORIE B2	4	4	6	10
AUTRES	56	57	63	75
Total :	**77**	**76**	**92**	**124**

Action 01 Mise en oeuvre,suivi et évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	130 238	163 524	134 259	147 374
Biens et services	215 967	295 989	215 007	279 492
Investissement	30 199	9 500	7 671	9 972
Total	**376 404**	**469 013**	**356 937**	**436 838**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Production de documents physiques et numériques de plan d'action (500 exemplaire et 200 clés USB)	4 130
1.1.2	Organisation de quatre (4) sessions de dissémination et d'appropriation du plan d'action triennal de la politique nationale de l'emploi	8 000
1.2.1	Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action triennal de la DNE	32 000
1.3.1	Suivi des dispositifs de promotion et de création d'emplois	12 000
3.1.1	Organisation de deux conférences sur la problématique de l'Emploi au Mali	4 000
3.1.2	Actualisation du glossaire emploi,travail et formation professionnelle	5 000
3.1.3	Actualisation du repertoire des études réalisées dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle	2 000
3.1.4	Prise en charge du personnel	46 761
3.1.5	Coordination et pilotage des activités de la DNE	17 411
3.1.6	Prise en charge du fonctionnement des DREFP	170 948
3.1.7	Prise en charge du personnel des DREFP	116 763
3.2.1	Organisation de deux cadres de concertations sur l'emploi et la formation professionnelle	30 000
3.2.2	Organisation de cadres de concertations entre les structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle	20 000
Total		**469 013**

Action 02 Promotion de l'empoi et Insertion des jeunes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	3 135 079	5 397 000	5 310 758	6 638 447
Investissement	11 734 356	4 261 000	8 462 634	7 664 502
Total	**14 869 435**	**9 658 000**	**13 773 392**	**14 302 949**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.12	Equipement des groupements de femmes (moto taxi,moulin,machine a coudre,moto pompe,kits de transformation des produits locaux)	10 000
2.1.13	Réhabilitation des pistes rurales	58 000
2.1.14	Prise en charge des frais de location des Unités de coordination Régionale (UCR)	12 000
2.1.15	Rémuneration personnel, fonctionnement et équipement del'UCP	100 000
2.1.16	Mise en oeuvre des activités sur financement IDA	300 000
2.1.17	Coordination et pilotage des activités de la PNA/ERP	40 000
2.1.18	Acquisition de matériels roulants	24 000
2.1.19	Mise en oeuvre des activités sur financement FIDA	3 641 000
2.2.1	Mise en oeuvre des activités et fonctionnement global de l'APEJ (depenses dupersonnel en materiels et services et chargés diverses	5 397 000
2.3.1	Formation en conduite et dotation des jeunes apprentis en permis de conduire	27 000
2.4.1	Formation et installation des PSH dans les domaines de la coiffure,couture et restauration	49 000
Total		**9 658 000**

Le Programme : 2.034 Formation Professionnelle

Responsable de Programme : Monsieur Yacouba Garba MAIGA, Conseiller Technique

Présentation stratégique du programme

Le programme formation professionnelle vise à assurer la mise en oeuvre et le suivi-évaluation de la Politique Nationale de Formation Professionnelle. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

-améliorer l'accès à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;

-améliorer la qualité de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;

-mobiliser davantage de ressources pour le financement de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage;

-élaborer les référentiels de formation et produire les outils et moyens pédagogiques et didactiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques suivants (i) Améliorer l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage; (ii) Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage;(iii) Développer les compétences des ressources humaines des secteurs productifs; (iv) Améliorer la qualité et l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de progression du nombre de formés	%	12	12	12	12

Moyen de Vérification : Rapports de sessions de formation des structures de formation (DNFP, FAFPA, INIFORP, CFP), Rapports de voyages d'étude (DNFP, FAFPA, INIFORP)

Précision Méthodologique : (Nombre de formés en année N) - (Nombre de formés en année (N-1) / (nombre de formés en année (N-1) x 100.

1.2 Taux de femmes formées	%	35	35	35	35

Moyen de Vérification : Rapports de sessions de formation

Précision Méthodologique : Rapports d'activités (DNFP, FAFPA, INIFORP)

Formule : (Nombre de femmes formés) / (Nombre total de personnes formées) multiplié par cent.

Objectif 2: Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de centres équipés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels (FAFPA)

Précision Méthodologique : Nombre de centres équipés en année N/ Nombre total de centres prévus à équiper en année N*100

2.2 Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des CFP	%	95	95	95	95

Moyen de Vérification : Rapport annuels (DNFP)

Précision Méthodologique : (Nombre de candidat admis en année N / Nombre de candidat total en année N)*100

2.3 Taux de réussite aux examens de certification	%	75	75	80	80

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNFP

Précision Méthodologique : :(Nombre de candidat formés certifiés en année N / Nombre de candidat total formés en année N)*100

Objectif 3: Développer les compétences des ressources humaines des secteurs productifs.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Nombre de projets / plans financés	Nbre	285	285	300	315

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de centres habilités équipés	Nbre	20	20	20	25

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Taux de contribution des promoteurs à la formation professionnelle	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : (Montant perçu des promoteurs en année N / Montant prévu en année N)*100

Objectif 4: Améliorer la qualité et l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Nombre de référentiels de formation élaborés	Nbre	10	10	10	15

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Taux de référentiels implantés	%	50	50	50	70

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : (Nombre de référentiels implantés/Nombre total de référentiels élaborés)*100

4.3 Nombre de référentiels révisés	Nbre	5	5	10	15

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	239 713	267 797	258 159	283 377
Biens et services	60 899	60 821	40 395	52 512
Transferts et subventions	2 832 294	5 652 052	5 754 574	7 164 735
Investissement	2 555 695	1 363 325	2 276 889	2 163 905
Total :	**5 688 601**	**7 343 995**	**8 330 017**	**9 664 529**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Mise en oeuvre,suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle	512 645	396 330	495 173	595 704
Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue	4 967 372	6 599 379	7 633 519	8 847 484
Ingenierie de la formation	208 584	348 286	201 325	221 341
Total :	**5 688 601**	**7 343 995**	**8 330 017**	**9 664 529**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	15	15	17	21
CATEGORIE B1	2	2	4	8
CATEGORIE B2	2	2	3	5
CATEGORIE C	1	1	2	4
AUTRES	58	58	60	64
Total :	**78**	**78**	**86**	**102**

Action 01 Mise en oeuvre,suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	151 141	162 580	166 854	183 154
Biens et services	60 899	45 321	40 395	52 512
Transferts et subventions	297 280	185 104	285 239	356 548
Investissement	3 325	3 325	2 685	3 490
Total	**512 645**	**396 330**	**495 173**	**595 704**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	124 621
1.1.2	Coordination et pilotage des activités de la DNFP	28 719
1.1.3	Acquisition de programmes de formation (Reprographie de supports) et impression des certificats	16 500
1.1.4	Organisation de missions de prospection,de supervision et de suivi des dispositifs de formation	3 427
1.1.5	Prise en charge des depenses de personnel et de fonctionnement des CFP DE Missabougou,Sénou et Sébéninkoro	223 063
Total		**396 330**

Action 02 Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	88 572	105 217	91 305	100 223
Biens et services		15 500	0	0
Transferts et subventions	2 340 680	5 268 662	5 279 517	6 599 388
Investissement	2 538 120	1 210 000	2 262 697	2 147 873
Total	**4 967 372**	**6 599 379**	**7 633 519**	**8 847 484**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.6	Mise en oeuvre des activités du Programme Formation Insertion Professionnelle (contrpartie nationale)	134 200
1.1.7	Appui au projet FAO	15 800
1.1.8	Contruction et équipement de centres de formation professionnelle (MOFA)	100 000
1.1.9	Prise en charge des dépenses de personnel et de fonctionnement des CFP déjà inscrits dans la loi de Finances (CFP Badougou DJOLIBA,CFP Tominian,CFP Kimparana,CFP Yangasso,CFP Saye,CFP Missabougou,CFP Marocain-Sébénikoro,CFP C hinoisSénou,CFP Sikasso,CFP Markala,CFP Ferme école Mofa,CPAM Fana,CPAM Diola,CPAM Bougouni,CPAM Kéléya, CPAM Yanfolila	373 879
1.1.10	Mise en oeuvre des activités du Programme Formation Insertion Profesionnelle sur contribution luxembourgeoise (MLI022)	110 000
1.1.11	Construction et équipement des centres de formation professionnelle à Koulikoro	850 000
1.2.1	Organisation des évaluations et des examens de fin d'apprentissage (apprenants)	15 500
3.2.1	Mise en oeuvre des activités et fonctionnement global du FAFPA(dépenses de personnel, matériels et services)	2 000 000
3.2.2	Mise en oeuvre des activités d'investissement,formation et équipement	3 000 000
Total		**6 599 379**

Action 03 Ingenierie de la formation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	194 334	198 286	189 818	208 799
Investissement	14 250	150 000	11 507	12 542
Total	**208 584**	**348 286**	**201 325**	**221 341**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Elaboration,révision et/ou implantation de programmes de formation	150 000
4.1.2	Prise en charge du personnels EPA	52 591
4.1.3	Prise en charge des dépenses de fonctionnement	54 568
4.1.4	Couverture des frais de déplacement pour les différentes rencontres et missions (Achat de carburants et lubrifiants	43 031
4.1.5	Prise en charge des services de consultant pour l'assistance fiscale et comptable	2 360
4.1.6	Réalisation des missions de suivi et et d'évaluation	5 000
4.1.7	Acquisition de matériels de transport	20 421
4.1.8	Organisation des rencontres et ateliers thématiques	2 500
4.1.9	Couverture des frais de fourniture en eau,électricité,téléphone et internet	17 815
Total		**348 286**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.013	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCT° EQUIPEMENT DNEFP		2 000 000	0	700 000	0	0
CONSTRUCTION SIEGE ONEF		900 000	250 000	300 000	185 250	196 365
Total :		**2 900 000**	**250 000**	**1 000 000**	**185 250**	**196 365**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.033	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROGR. NAT. ACTION EMPLOI REDUCTION PAUVRETE		150 000	150 000	150 000	111 150	117 818
PROJET DVPT COMPETENCE & EMPLOI DES JEUNES / IDA		100 000	150 000	100 000	111 150	117 818
APPUI FORMATION PROFESS. INSERTION ENTREPR. JEUNES RUR		70 000	106 000	70 000	78 546	83 258
Total :		**320 000**	**406 000**	**320 000**	**300 846**	**318 894**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.034	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROG. FORMATION. INSERTION PROFESSIONNELLE		150 000	150 000	150 000	111 150	117 819
CONSTRUCTION/ REHAB/ EQUIP CENTRES FORMAT PROFESSION		850 000	650 000	850 000	481 650	510 549
FERME ECOLE MOFA		100 000	140 000	100 000	103 740	109 964
Total :		**1 100 000**	**940 000**	**1 100 000**	**696 540**	**738 332**

SECTION :328 MINISTERE DE LA REFONDATION DE L'ETAT ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de réformes institutionnelles et administratives.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la conduite des réformes institutionnelles et administratives ;
- la modernisation de l'Etat ;
- la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie ;
- la participation à l'amélioration de la qualité de la gouvernance ;
- la facilitation et le suivi des relations entre le Gouvernement et les Institutions de la République.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans l'accomplissement de sa mission, le Ministère des Réformes institutionnelles et des Relations avec la Société civile fait face à certaines contraintes et à certains défis à relever.

I.2.1 Contraintes

- insuffisance d'une culture de résultats ;
- absence de mécanismes appropriés de motivation des ressources humaines.

I.2.2 Défis

- la systématisation de la Gestion Axée sur les Résultats, en vue d'améliorer l'efficacité et de l'efficience de l'administration publique ;
- le renforcement de la transparence dans la gestion des affaires publiques, par l'incitation, la reconnaissance du mérite et la sanction.

I.3 La politique sectorielle

La Politique nationale de Gestion axée sur les Résultats (PN-GAR) et la Politique nationale de Transparence (PN-T) sont les socles des actions du Ministère des Réformes institutionnelles et des Relations avec la Société civile.

La Politique nationale de la Gestion axée sur les Résultats a pour objectif global d'implanter la Gestion axée sur les résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

La Politique nationale de Transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert. » Elle vise à mettre l'accent sur les mesures préventives par la valorisation de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Taux de réalisation des nouveaux plans d'action des politiques nationales GAR et de Transparence	%	38	20	42	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale et Contrôle	554 450	611 522	526 607	584 825
Reformes Administratives et Institutionnelles	565 729	529 229	446 333	424 725
Total :	**1 120 179**	**1 140 751**	**972 940**	**1 009 550**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	200 240	272 812	229 616	252 047
Biens et services	577 939	577 939	511 894	571 688
Transferts et subventions	50 000	30 000	50 500	57 065
Investissement	292 000	260 000	180 930	128 750
Total :	**1 120 179**	**1 140 751**	**972 940**	**1 009 550**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.044 Administration Générale et Contrôle

Responsable de Programme: Le Secrétaire Général du Département

a) Présentation stratégique :

Le programme « Administration générale et contrôle » s'occupe de :

i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;

ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

La mise en oeuvre de ce programme vise à atteindre spécifiquement deux (02) objectifs qui sont :

- Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département ;
- Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel d'activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Taux d'exécution du plan de communication	%	-	-	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, les sketchs réalisés, reportages sur le terrain, publicités, etc..

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités de communication programmées) X 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits notifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	82 500	155 072	108 238	118 811
Biens et services	464 950	446 450	413 426	460 454
Investissement	7 000	10 000	4 943	5 560
Total :	**554 450**	**611 522**	**526 607**	**584 825**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	252 225	286 802	222 777	245 397
Gestion financière et matérielle	302 225	324 720	303 830	339 428
Total :	**554 450**	**611 522**	**526 607**	**584 825**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	5	8	10	14
CATEGORIE B1	4	4	6	10
CATEGORIE B2	2	3	4	6
CATEGORIE C	1	1	2	4
AUTRES	4	2	4	8
Total :	**16**	**18**	**26**	**42**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	37 500	87 577	38 658	42 434
Biens et services	207 725	189 225	179 176	197 403
Investissement	7 000	10 000	4 943	5 560
Total	**252 225**	**286 802**	**222 777**	**245 397**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Pilotage des activités du département	199 225
1.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du Cabinet	87 577
Total		**286 802**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	45 000	67 495	69 580	76 377
Biens et services	257 225	257 225	234 250	263 051
Total	**302 225**	**324 720**	**303 830**	**339 428**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires de salaires de la DFM	67 495
2.1.2	Exécution et suivi du budget du département	257 225
Total		**324 720**

Le Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

Responsable de Programme : le Commissaire au Développement Institutionnel

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Réformes administratives et institutionnelles » vise à élaborer les éléments de la Politique nationale de Modernisation de l'État et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. Il poursuit les objectifs suivants :

- poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert » ;
- implanter la Gestion axée sur les Résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les

populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement ;
- créer les conditions de modernisation de l'Administration à travers la promotion de la culture de résultats, l'amélioration des relations entre l'Administration et les usagers des services publics et la consolidation de la confiance entre l'Administration et les usagers.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.032 est bâti autour de deux objectifs spécifiques suivants : (i) promouvoir la culture de résultats et de transparence dans l'Administration publique; (ii) créer les conditions de modernisation de l'Administration publique.
A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Promouvoir la culture de la transparence et des résultats dans l'administration publique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Nombre de plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR adoptés	nombre	2	2	-	-
Moyen de Vérification : Rapport annuel CDI					
Précision Méthodologique : Denombrement					
1.2 Taux de réalisation des activités de mise en oeuvre des plans d'actions des Politiques Nationalesde la Transparence et de la GAR	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités mises en oeuvre /nombre total d'activités prévues) x 100					
1.3 Taux d'exécution du Programme d'accréditation des gestionnaires de programmes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100					

Objectif 2: Créer les conditions de modernisation de l'administration publique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution des activités du PDI	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées /nombre total d'activités prévues) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	117 740	117 740	121 378	133 236
Biens et services	112 989	131 489	98 468	111 234
Transferts et subventions	50 000	30 000	50 500	57 065
Investissement	285 000	250 000	175 987	123 190
Total :	**565 729**	**529 229**	**446 333**	**424 725**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Réformes Administratives	565 729	529 229	446 333	424 725
Total :	**565 729**	**529 229**	**446 333**	**424 725**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	12	10	11	13
CATEGORIE B1	3	3	4	6
CATEGORIE B2	2	2	3	5
CATEGORIE C	2	2	3	5
AUTRES	10	9	10	12
Total :	**29**	**26**	**31**	**41**

Action 01 Réformes Administratives

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	117 740	117 740	121 378	133 236
Biens et services	112 989	131 489	98 468	111 234
Transferts et subventions	50 000	30 000	50 500	57 065
Investissement	285 000	250 000	175 987	123 190
Total	**565 729**	**529 229**	**446 333**	**424 725**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Elaboration et adoption des nouveaux plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR	15 000
1.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du CDI	117 740
1.2.1	Réalisation des activités de mise en oeuvre des plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR	116 489
1.3.1	Exécution du Programme d'accréditation des gestionnaires de programmes	30 000
2.1.1	Mise en oeuvre du Programme de Développement Institutionnel (BSI)	250 000
Total		**529 229**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.032	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL		250 000	285 000	250 000	175 987	123 190
Total :		**250 000**	**285 000**	**250 000**	**175 987**	**123 190**

SECTION :330 MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'Administration du Territoire et de Décentralisation.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants de l'Etat dans les circonscriptions administratives ;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération décentralisée au niveau national, frontalier et international ;
- la gestion de l'état civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis, les groupements politiques et les associations ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique et sociale du pays ;
- la participation à l'organisation des opérations de retour des Maliens réfugiés dans les pays voisins ;
- la création, la suppression, la scission ou la fusion de Collectivités territoriales ;
- la définition de mesures propres à faciliter l'exercice des compétences des Collectivités territoriales ;
- le contrôle de la régularité juridique des délibérations des Collectivités territoriales ;
- le suivi des relations entre les Collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers ou/et les organisations non gouvernementales, en rapport avec le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des Collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou de stratégies visant à accroître les ressources financières des Collectivités locales ;
- la gestion du personnel relevant du Statut général des fonctionnaires des Collectivités territoriales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du schéma national d'aménagement du territoire ;
- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la législation relative à l'aménagement du territoire ;
- l'appui à l'élaboration et au suivi de la mise en oeuvre des schémas nationaux sectoriels, tout en assurant leur coordination et leur cohérence avec les niveaux régional et local, en vue d'un développement cohérent et harmonieux du territoire ;
- la conception et le suivi de la mise en oeuvre de stratégies et de grands pôles d'activités visant le développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
- l'appui à la définition et à la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des Collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. L'analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- l'insuffisance de ressources nécessaires pour assurer le financement des activités des programmes du ministère ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de moyens logistiques à la CPS ;
- la non signature de l'accord tripartite entre les Gouvernements Mauritanien, Malien et le HCR pour la reconnaissance des réfugiés Mauritaniens et de leur éventuel rapatriement pour ceux qui le désirent ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (véhicules, motos) pour assurer le suivi de la mission de gestion des réfugiés et des demandeurs d'asile ;
- la difficulté dans la collecte des données ;
- la non opérationnalisation du comité de coordination de la CPS ;

- l'insuffisance des ressources humaines et de moyens logistiques pour les missions de contrôle.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

La modernisation de l'Administration territoriale et le suivi des libertés publiques ont été confrontés aux problèmes suivants :

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- l'instabilité des cadres de la DGAT ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de la DGAT ;
- l'inexistence de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- l'inexistence d'archives classées et exploitables au niveau central et dans les circonscriptions administratives,
- l'insuffisance des ressources humaines pour administrer les bureaux de vote ;
- l'insuffisance de cadres ;
- l`insuffisance et la vétusté des bâtiments administratifs ;
- l'insuffisance d'équipement des bureaux et logements des Préfets et Sous-préfets ;
- l'insuffisance des textes régissant le fonctionnement de l'état civil ;
- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées pour assurer le bon fonctionnement de la Direction Nationale de l'état civil (DNec) ;
- le faible niveau et instabilité des agents de déclaration bénévoles ;
- l'absence de schéma d'approvisionnement des centres d'état civil en régistre et divers imprimés ;
- les ruptures intempestives des stocks de registres et d'imprimés ;
- l'acheminement irrégulier des volets de déclaration des faits d'état civil des centres d'état civil vers le niveau central ;
- l'insuffisance de la formation et un manque de motivation des acteurs de l'état civil ;
- la vétusté de l'outil de travail du CTDEC ;
- la faiblesse de la couverture territoriale des centres de pérennisation des acquis du RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- l'insuffisance de crédits pour la gestion des questions de frontière ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériel roulant et de bureau, équipement topographique et cartographique) ;
- l'insuffisance du personnel par rapport au cadre organique de la direction ;
- le manque de formation continue des agents pour renforcer leurs capacités ;
- le manque de local adéquat pour la Direction Nationale des Frontières.

Dans le domaine de la Décentralisation :

- l'instabilité socio-sécuritaire ;
- l'insuffisance des instruments de planification de développement territorial ;
- la faible qualité des services sociaux de base ;
- l'insuffisance des ressources.
- la non fonctionnalité des commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et logistiques au niveau de la Direction Nationale de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales ;
- le manque de local adéquat devant abriter la Direction Nationale de la Fonction Publique des CT ;

Dans le domaine du développement local:

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- difficulté de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériel roulant) et de ressources humaines des ADR.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire:

- absence d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire

I.2.2 Défis

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- doter les programmes du département en ressources suffisantes pour assurer le financement de leurs activités ;
- diligenter la signature de l'accord tripartite Mali-Mauritanie-Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) ;
- diffuser et mettre en oeuvre le plan stratégique de gestion des ressources humaines ;
- poursuivre la formation des représentants de l'Etat en GAR ;
- exécuter 20 missions de contrôle par trimestre ;
- renforcer l'effectif des Inspecteurs ;
- renforcer les capacités des agents de la CPS ;
- opérationnaliser le comité de coordination de la CPS.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

-améliorer les crédits de fonctionnement ;
- poursuivre et renforcer le programme de réhabilitation des infrastructures de la tutelle ;
- créer les conditions attractives pour retenir les cadres de la DGAT ;
- mettre en oeuvre un programme d'archivage au niveau central et dans les circonscriptions administratives ;
- élaborer le Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- former les acteurs du processus électoral ;
- mettre en place un vivier dynamique d'agents électoraux ;
- moderniser le Centre de Traitement des Données d'état civil (CTDEC);
- fidéliser les agents de déclaration bénévoles ;
- renforcer le personnel de la DNEC ;
- assurer le financement pérenne de l'état civil ;
- intensifier la communication sur l'état civil.
- produire les registres population par commune de naissance et de résidence ;
- relire la loi régissant l'état civil ;
- assurer la formation des agents de la DNEC ;
- informatiser le système de l'état civil ;
- rendre pérenne le RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- renforcer le portage politique ;
- préserver la sauvegarde de l'intégrité territoriale, la paix et la concorde entre le Mali et les voisins ;
- renforcer les capacités des acteurs sur le plan institutionnel, stratégique et opérationnel ;
- contribuer au développement des zones frontalières ;
- créer les conditions pour l'intégration régionale et sous régionale.

Dans le domaine de la décentralisation :

- la stabilité, de la sécurité et de la paix sociale ;
- le développement territorial cohérent, équilibré et durable ;
- la gouvernance inclusive du territoire ;
- l'amélioration de l'offre de services de qualité aux populations ;
- assurer le paiement régulier des salaires des agents de l'administration générale des collectivités territoriales ;
- l'acquisition d'un local adéquat devant abriter la DNFPCT ;
- la finalisation de la base de données de gestion des fonctionnaires des collectivités ;
- l'opérationnalisation des commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- le financement soutenable de la décentralisation à partir des ressources internes.

Dans le domaine du développement régional et local :

- améliorer les crédits de fonctionnement des services du département ;
- mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi dans la mise en oeuvre des actions de développement ;
- doter les ADR de moyens logistiques (matériel roulant) et de ressources humaines.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire:

- élaborer un Schéma National d'Aménagement du Territoire ;

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation poursuit la mise en oeuvre de politiques:

- Le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND), couvrant la période 2015-2024 fondé sur les conclusions de l'évaluation du DCPND 2005 -2014. Ce nouveau DCPND traduit les orientations fortes du Gouvernement en matière de renforcement de la décentralisation, fondées sur les conclusions et les recommandations des Etats Généraux de la Décentralisation. Fortement inspiré du Document de stratégie et plan d'actions prioritaires pour la mise en oeuvre des recommandations des Etats Généraux de la décentralisation, adopté par le Gouvernement en mars 2014, il met en cohérence et en synergie les dynamiques en cours et définit le cadre de mise en oeuvre des initiatives en faveur de la décentralisation. Il est assorti d'un Plan d'Actions qui donne les détails des activités à mener et leurs échéances. Cette politique vise les objectifs suivants:

* Objectif Général N°1 : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains. Cet objectif général porte sur la réorganisation territoriale pour donner plus de cohérence au développement territorial, la promotion d'une économie régionale créatrice de richesses et d'emploi, la promotion des villes comme pôles de croissance et de développement.

* Objectif Général N°2 : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales. L'ambition de cet objectif général est de rendre les collectivités territoriales plus performantes dans la fourniture des services aux populations à travers des transferts significatifs de compétences et de ressources, le renforcement des capacités du personnel et la valorisation de la fonction publique des collectivités territoriales.

* Objectif Général N°3 : Renforcer l'accompagnement de l'Etat. Une meilleure présence de l'Etat aux côtés des collectivités territoriales devra se traduire, d'une part, par une déconcentration plus efficiente des services de l'Etat sur le territoire se traduisant par un contrôle systématique et de l'évaluation des collectivités territoriales.

* Objectif Général N°4 : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire. La finalité recherchée par cet objectif est d'avoir une gouvernance territoriale qui valorise les légitimités traditionnelles, améliore la participation et le contrôle des citoyennes et citoyens, et fait de la sécurité intérieure une affaire collective qui implique fortement les collectivités territoriales et les citoyens.

* Objectif Général N°5 : Améliorer le financement de la décentralisation. Cet objectif se focalise sur l'augmentation significative des dotations financières de l'Etat aux collectivités territoriales, le renforcement de la fiscalité des collectivités territoriales pour améliorer leurs ressources propres et l'amélioration des mécanismes d'aide des partenaires techniques et financiers aux collectivités territoriales.

- La Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) adoptée par Décret n°2016-881-23 novembre 2016. Ces objectifs spécifiques sont :

a) assurer l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès aux services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national ;

b) réduire les disparités de développement entre collectivités territoriales par une péréquation de leurs ressources en fonction de leurs charges et par une modulation des aides publiques ;

c) renforcer l'attractivité, la compétitivité, la complémentarité et la solidarité entre les régions.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements de base dans les régions	%	-	60	69,05	70
2	Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	-	20	50	55
3	Taux de déconcentration du personnel	%	-	70,95	75,74	75
4	Nombre de régions fonctionnelles	Nbre	8	8	9	10

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale et Contrôle	3 966 792	4 653 676	3 778 664	4 227 390
Administration du Territoire	47 137 349	48 306 449	39 670 589	41 089 976
Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière	523 567	538 300	376 985	350 967
Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales	31 006 267	33 138 372	21 423 884	23 877 405
Développement Régional et Local	1 801 000	1 948 609	1 626 444	1 946 309
Aménagement du Territoire		602 921	455 006	472 471
Total :	**84 434 975**	**89 188 327**	**67 331 572**	**71 964 518**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	5 750 201	7 156 501	6 120 942	6 718 918
Biens et services	25 461 979	26 296 044	25 209 963	28 030 469
Transferts et subventions	12 475 873	14 203 780	12 150 188	14 464 844
Investissement	40 746 922	41 532 002	23 850 479	22 750 287
Total :	**84 434 975**	**89 188 327**	**67 331 572**	**71 964 518**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.014 Administration Générale et Contrôle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du MATD

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Administration Générale et Contrôle" vise l'amélioration continuelle du processus de travail du département. La réalisation d'une synergie à tous les niveaux est l'objectif recherché et toutes les ressources doivent concourir à la réalisation de cette synergie.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.014 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques : (i) mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets & programmes du département ; (ii) assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département; (iii) contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ; (iv) améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services ; PV de réunions et compte rendu de réunions.					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées) x 100.					
1.2 Taux d'exécution du plan de travail du gouvernement (PTG) du département.	%	90	90	100	100
Moyen de Vérification : Projet de textes					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers élaborés/ Nombre de dossiers prévus) x 100.					
1.3 Taux de rapatriement volontaire des réfugiés	%	40	40	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés					
Précision Méthodologique : (Nombre de réfugiés rapatriés volontaires/effectif recensé ayant opté pour le retour) x 100					
1.4 Taux de production de documents statistiques et de planification	%	90	90	100	100
Précision Méthodologique : Rapport annuel d'activités de la CPS					
Formule : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés) x 100					
1.5 Taux de déconcentration des activités	%	60	60	100	100
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100					

Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de déconcentration du personnel	%	80	85	80	100
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DRH					
Précision Méthodologique : (Effectifs existant dans les circonscriptions administratives / Effectifs prévus par les cadres organiques des circonscriptions administratives) x 100					
2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels, équipements et services	%	90	90	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM					
Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100					
2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM, Plan de passation des marchés publics					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés publics exécutés / Nombre de marchés publics prévus dans le PPM) x 100					

Objectif 3: Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Le taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de contrôle exécutées/ Nombre d'activités programmées) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations.
Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total de recommandation formulées) x 100

Objectif 4: Renforcer la Déconcentration.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de textes adoptés	%	80	80	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / Nombre de textes proposés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	570 304	832 188	587 925	645 364
Biens et services	2 461 042	2 861 042	2 296 979	2 557 094
Transferts et subventions	860 446	860 446	849 585	994 010
Investissement	75 000	100 000	44 175	30 922
Total :	**3 966 792**	**4 653 676**	**3 778 664**	**4 227 390**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Coordination et pilotage de la politique du département	1 511 570	1 603 102	1 421 874	1 619 243
Gestions financière et matérielle et humaine	2 322 695	2 840 030	2 214 199	2 467 409
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	132 527	157 527	95 500	88 205
Processus de décentralisation et de déconcentration		53 017	47 091	52 533
Total :	**3 966 792**	**4 653 676**	**3 778 664**	**4 227 390**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	58	60	63	68
CATEGORIE B1	24	25	27	31
CATEGORIE B2	22	22	25	31
CATEGORIE C	17	18	20	24
AUTRES	153	150	155	161
Total :	**274**	**275**	**290**	**315**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	299 568	444 117	308 824	338 995
Biens et services	584 037	535 598	490 586	551 967
Transferts et subventions	627 965	623 387	622 464	728 281
Total	**1 511 570**	**1 603 102**	**1 421 874**	**1 619 243**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Organisation des réunions de coordination élargies	325 542
1.1.2	Elaboration des rapports mensuels de suivi des instructions du Premier ministre	82 386
1.1.3	Traitement salaire et accessoires de salaire (CABINET)	350 401
1.1.4	Prise en charge du cabinet chef de file de l'opposition	500 000
1.2.1	Suivi de la mise en oeuvre du PTG	64 570
1.2.2	Evaluation du Programme de Travail Gouvernemental (PTG) du département	38 885
1.3.1	Gestion des réfugiés pour leur retour dans les pays d'origine - CNCR (recensement, détermination du statut, production de piéces d'identités...)	6 444
3.1.1	Traitement de salaires et accessoires de salaire (Inspection de l'intérieur)	93 716
3.1.2	Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle	115 423
3.2.1	Suivi de la mise en oeuvre des recommandations des missions d'inspection	25 735
Total		**1 603 102**

Action 02 Gestions financière et matérielle et humaine

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	270 736	388 071	279 101	306 369
Biens et services	1 824 948	2 224 948	1 717 604	1 906 573
Transferts et subventions	227 011	227 011	217 494	254 467
Total	**2 322 695**	**2 840 030**	**2 214 199**	**2 467 409**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Poursuite de la mise en oeuvre du plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du personnel	83 547
2.2.1	Prise en charge des salaires et approvisionnement des services en biens, matériels, équipements et services (DFM)	2 645 237
2.2.2	Elaboration, suivi et exécution du plan de passation des marchés publics (DFM)	22 335
2.3.1	Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'exécution du plan de passation des marchés publics(DFM).	77 589
2.3.2	Préparation du budget	5 661
2.3.3	Elaboration des rapports d'activités et de performance	5 661
Total		**2 840 030**

Action 03 Planification, Programmation et Suivi-évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	52 057	52 057	46 084	51 152
Transferts et subventions	5 470	5 470	5 241	6 131
Investissement	75 000	100 000	44 175	30 922
Total	**132 527**	**157 527**	**95 500**	**88 205**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1	19 ème revue sectorielle des projets/programmes (production et diffusion)	81 622
1.4.2	Production et diffusion de l'Annuaire Statistique 2020du secteur	75 905
Total		**157 527**

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		48 439	42 705	47 402
Transferts et subventions		4 578	4 386	5 131
Total		**53 017**	**47 091**	**52 533**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1	Mise en oeuvre du plan de déconcentration des activités du département	53 017
Total		**53 017**

Le Programme : 2.036 Administration du Territoire

Responsable du programme : le Directeur Général de l'Administration du Territoire

a) Présentation stratégique du programme 2.036

Le programme 2.036 vise le renforcement de la déconcentration et la protection des libertés publiques. Il assure l'administration du territoire à travers la mise en oeuvre et le contrôle des politiques relatives à :

i) l'organisation générale du territoire ;

ii) l'organisation des élections ;

iii) la gestion de l'état civil ;

iv) la promotion des libertés publiques;

v) la gestion des risques et conflits.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.036 :

Le cadre de performance du programme 2.036 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives, (ii) assurer l'exercice effectif des libertés publiques, (iii) renforcer et Améliorer le Système Electoral, (iv) adapter et renforcer le système d'Etat Civil.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de circonscriptions fonctionnelles	%	90	90	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels

Précision Méthodologique : (Nombre de régions fonctionnelles/nombre total de régions) x 100

1.2 Taux du retour de l'administration dans les circonscriptions du Nord (Cabinets des Gouverneurs, Préfets, Sous-préfets)	%	90	90	100	100

Moyen de Vérification : Actes de nomination, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de personnel en poste/Nombre de personnel prévu) x 100.

Objectif 2: Assurer l'exercice effectif des libertés publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'Associations Signataires d'Accord Cadre avec l'Etat (ASACE) ayant déposé un rapport d'activités	%	40	40	50	50

Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre d'ASACE ayant déposé le rapport / nombre d'ASACE existantes) x 100.

2.2 Taux de mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE	%	30	30	100	100

Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100.

Objectif 3: Renforcer et Améliorer le Système Electoral

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de scrutins validés	%	80	80	100	100

Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections

Précision Méthodologique : (Nombre de scrutins tenus et validés/nombre scrutins prévus) x 100

3.2 Taux de participation aux élections	%	51	51	51	51

Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections

Précision Méthodologique : (nombre de votants / nombre d'inscrits) x 100

Objectif 4: Renforcer et améliorer le système d'état civil

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Pourcentage centres d'état civil fonctionnels	-	98	98	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de supervision DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de centres fonctionnels/ nombre de centres créés) X 100

4.5 Pourcentage de centres d'état civil connectés à la base de données centrale	%	30	30	20	30

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de centres d'état civil connectés / Nombre total de centres d'état civil) x 100

4.6 Pourcentage de personnes disposant d'un identifiant unique (NINA)	%	98	98	100	100

Moyen de Vérification : Base de données population RAVEC

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes avec NINA/ nombre prévisionnel de la population) X 100

4.7 Taux d'enregistrement des naissances	%	99	99	99	99

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de naissances enregistrées/nombre de naissances attendues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	4 963 522	5 933 172	5 215 196	5 724 683
Biens et services	22 312 144	22 687 209	22 267 601	24 719 612
Transferts et subventions	1 800 052	1 894 052	1 647 155	1 927 103
Investissement	18 061 631	17 792 016	10 540 637	8 718 578
Total :	**47 137 349**	**48 306 449**	**39 670 589**	**41 089 976**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et gestion de l'Administration du territoire	46 390 791	47 559 891	38 971 262	40 313 089
Conduite et pilotage de l'état civil	746 558	746 558	699 327	776 887
Total :	**47 137 349**	**48 306 449**	**39 670 589**	**41 089 976**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	364	373	430	543
CATEGORIE B1	210	220	268	363
CATEGORIE B2	115	137	171	239
CATEGORIE C	178	186	224	299
AUTRES	966	951	1 019	1 133
Total :	**1 833**	**1 867**	**2 112**	**2 577**

Action 01 Coordination et gestion de l'Administration du territoire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	4 963 522	5 933 172	5 215 196	5 724 683
Biens et services	21 576 734	21 951 799	21 578 955	23 955 221
Transferts et subventions	1 788 904	1 882 904	1 636 474	1 914 607
Investissement	18 061 631	17 792 016	10 540 637	8 718 578
Total	**46 390 791**	**47 559 891**	**38 971 262**	**40 313 089**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Mise en oeuvre de la Politique Nationale de l'Administration	61 614
1.1.2	Traitement de salaires et accessoires de salaire (DGAT)	351 158
1.1.3	Prise en charge des salaires (Gouvernorats et District)	1 453 304
1.1.4	Prise en charge des salaires (Administration Générale des régions et du District)	4 062 190
1.1.5	Mise en oeuvre du programme "Infrastructures économiques" dans les régions et dans le District	7 748 394
1.1.6	Appui à l'installation/Equipement des nouvelles régions	5 900 000
1.1.7	Réhabilitations et équipement des infrastructures des régions et du Distrcit	2 848 394
1.2.1	Réorganisation administrative du territoire en cohérence avec l'accord d'Alger;	9 335
1.2.2	Renforcement des capacités des agents de la DGAT et des Représentants de l'Etat ;	1 952
1.2.3	Fonctionnement Gouvernorats du DistrIct et des Régions	23 099 431
1.2.4	Réhabilitation infrastructures de tutelle des collectivités	424 500
1.2.5	Poursuite du programme "Réhabilitation pied à terre"	500 000
1.2.6	Appui au fonctionnement de l'adminIstration générale des régions et du District	500 000
2.1.1	Elaboration et diffusion du rapport Synthèse des ONG signataires d'Accord Cadre avec l'Etat	5 406
2.2.1	Elaboration et mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE	21 557
2.2.2	Traitement salaire et accessoire de salaire	46 520
3.2.1	Relire la loi électorale en vue de la prise en charge des reformes qui s'imposent	26 136
3.2.2	Révision annuelle des listes électorales	500 000
Total		**47 559 891**

Action 02 Conduite et pilotage de l'état civil

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	735 410	735 410	688 646	764 391
Transferts et subventions	11 148	11 148	10 681	12 496
Total	**746 558**	**746 558**	**699 327**	**776 887**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Actualisation du manuel de l'état civil	53 362
4.1.2	Dotation des centres d'état civil en documents et imprimés	180 899
4.1.3	Extension du dispositif de pérennisation du RAVEC.	160 000
4.1.4	Suivi et contrôle des activités du système d'enregistrement des faits d'état civil par les autorités administratives et judiciaires ;	43 249
4.1.5	Formation de deux cent cinquante (250) acteurs de l'état civil	35 576
4.1.6	Elaboration et mise en oeuvre d'un plan de communication sur l'importance et l'utilité de l'état civil ;	29 125
4.1.7	Célébration du 10 Août, Journée Africaine de l'état civil.	32 835
4.5.1	Appui à l'interconnexion des centres d'état civil- base de données centrale	46 375
4.6.1	Modernisation du Centre de Traitement des Données de l'Etat Civil (CTDEC) ;	104 086
4.6.2	Production des registres population et de la fiche descriptive individuelle	32 917
4.7.1	Organisation des campagnes d'informations et de sensibilisation des acteurs des collectivités territoriales pour une meilleure utilisation des ressources provenant de l'état civil en vue de l'autofinancement du système	15 346
4.7.2	Evaluations périodiques de la qualité de l'enregistrement des faits d'état civil.	7 673
4.7.3	Coordination des activités du système d'état civil	5 115
Total		**746 558**

Le Programme : 2.037 Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière

Responsable de Programme: le Directeur National des Frontières

a) Présentation stratégique du programme 2.037

Ce programme consiste à mettre en oeuvre une politique de gestion des frontières à travers la matérialisation consensuelle des frontières, le développement harmonieux des zones frontalières et l'intégration de proximité des populations frontalières par la promotion de la coopération transfrontalière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.037

Le cadre de performance du programme 2037 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) renforcer la coopération administrative frontalière ; (ii) favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autre des frontières ; (iii) équiper et développer les zones frontalières ; (iv) matérialiser les frontières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Renforcer la coopération transfrontalière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des rencontres périodiques entre Autorités frontalières	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion					
Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées /Nombre de rencontres prévues) x 100					
1.2 Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; Rapport de la rencontre, Documents de programmation					
Précision Méthodologique : (Nombre d'espaces identifiés/ Nombre d'espaces prévus) x 100					
1.3 Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; documents plans d'Action Zonal ; documents de projet ; documents de programmation					
Précision Méthodologique : (Nombre de documents de projets réalisés/nombre de documents de projets prévus) x 100					
1.4 Taux de réalisation des rencontres des Comités de pilotage des espaces de coopération transfrontalière	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion					
Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées /Nombre de rencontres prévues) x 100					
1.5 Taux de réalisation des rencontres des Commissions Techniques Mixtes de mise en oeuvre des activités de coopération transfrontalière	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV des rencontres ou comptes rendus de réunion					
Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées /Nombre de rencontres prévues) x100					
1.6 Taux de réalisation des Accords/Conventions de coopération transfrontalière	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Accords/conventions conclus					
Précision Méthodologique : (Nombre d'accords/conventions réalisés/ Nombre d'accords/conventions prévus) x 100					

Objectif 2: Equiper et développer les zones frontalières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des infrastructures	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Contrats de marché, PV de réception					
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/ Nombre d'infrastructures prévues) x 100					

Objectif 3: Matérialiser les frontières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de rencontres de la Commission Technique Mixte de Matérialisation (CTM)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus					
Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100					
3.2 Taux de missions de reconnaissance technique conjointe	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission / Compte rendus					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nnombre de missions prévues) x 100					
3.3 Taux de traités/conventions de délimitation conclus	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Textes de traités ou de conventions signés					
Précision Méthodologique : (Nombre de traités ou de conventions signés / Nombre de traités ou de conventions prévus) x 100					
3.4 Taux de canevas de base mis en place	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission et de dossiers techniques produits					
Précision Méthodologique : (Nombre de rapports de mission et de dossiers techniques produits / Nombre de rapports de mission et de dossiers techniques prévus) x 100					
3.5 Taux de kilomètres bornés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'étapes ou rapports de fin de travaux, rapports des travaux réalisés					
Précision Méthodologique : (Nombre de km bornés/ Nombre de km prévus) x 100					

Objectif 4: Renforcer les capacités en matière de gestion des frontières					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de renforcement des capacités institutionnelles, juridiques, stratégiques et opérationnelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Textes adoptés, Décisions de mise à disposition du personnel, Rapports de mise en place des points focaux, Rapports des sessions de formation
Précision Méthodologique : (Nombre de textes, décisions et rapports réalisés/ Nombre de textes, décisions et rapports prévus) x 100

4.2 Taux d'équipements réalisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de réception établis
Précision Méthodologique : (Nombre de PV de réception établis/ Nombre de PV de réception prévus) x 100

Objectif 5: Contribuer au renforcement de la sécurisation des zones frontalières					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de rencontres tenues pour la sécurisation des zones frontalières	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus
Précision Méthodologique : (nombre de rencontres réalisées/nombre de rencontres prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	26 967	41 700	27 800	30 516
Biens et services	144 947	144 947	128 697	142 851
Transferts et subventions	51 653	51 653	49 488	57 900
Investissement	300 000	300 000	171 000	119 700
Total :	**523 567**	**538 300**	**376 985**	**350 967**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Gestion des frontières	523 567	538 300	376 985	350 967
Total :	**523 567**	**538 300**	**376 985**	**350 967**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	4	4	5	7
CATEGORIE B1	2	2	3	5
CATEGORIE C	5	4	5	7
AUTRES	8	7	8	10
Total :	**19**	**17**	**21**	**29**

Action 01 Gestion des frontières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	26 967	41 700	27 800	30 516
Biens et services	144 947	144 947	128 697	142 851
Transferts et subventions	51 653	51 653	49 488	57 900
Investissement	300 000	300 000	171 000	119 700
Total	**523 567**	**538 300**	**376 985**	**350 967**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Traitement salaire et accessoire de salaire	41 700
1.1.2	Approvisionnement de la DNFen biens et services	221 178
1.1.3	Tenue de rencontres entre le Ministre en charge des questions de frontières et ses homologues des pays voisins	29 361
1.1.4	Tenue de rencontres entre les Gouverneurs de Régions et leurs homologues des pays voisins	19 590
1.1.5	Tenue de rencontres entre les Préfets des cercles frontaliers et leurs homologues des pays voisins ;	9 690
1.1.6	Tenue de rencontres entre les Sous-Préfets frontaliers et homologues des pays voisins ;	6 460
2.1.1	Réalisation de points d'eau aux frontières Mali-Mauritanie, Mali-Guinée et Mali-Cote d'Ivoire ;	40 566
2.1.2	Réalisation d'une (01) adduction d'eau, frontière Mali-Burkina	49 096
2.1.3	Elaboration et mise en oeuvre d'un plan d'actions du programme « Bornage et développement des zones frontalières » ;	7 790
2.1.4	Construction d'un centre de santé "Frontière Mali - Mauritanie"	17 528
2.1.5	Acquisition d'équipements sanitaires	7 790
2.1.6	Réalisation d'un équipement marchand à la frontière Mali-Burkina/Mali-Cote d'Ivoire	9 738
3.1.1	Tenue de rencontres des Commissions Techniques Mixtes de Matérialisation des Frontières Mali-Mauritanie, Mali-Guinée, Mali-Burkina Mali-Niger,	30 859
3.2.2	Renforcement des capacités (canevas de base pour le bornage de la frontière Mali-Guinée)	8 511
3.4.1	Conduite de missions de sensibilisation autour des travaux de bornage aux frontières Mali-Guinée et Mali-Sénégal	13 418
3.4.2	Démarrage des travaux de bornage des frontières Mali- Guinée et Mali-Sénégal ;	8 939
3.4.3	Poursuite de la densification de la frontière Mali-Burkina	8 939
4.2.2	Acquisition de moyens logistiques, matériels et informatiques	7 147
Total		**538 300**

Le Programme : 2.038 Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales

Responsable du programme : le Directeur Général des Collectivités Territoriales

a) Présentation stratégique du programme "Dispositif d'appui technique aux Collectivités territoriales" :

Le programme vise à contribuer à l'amélioration du pilotage stratégique des politiques de décentralisation, de déconcentration et de développement des Collectivités Territoriales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.038

Le cadre de performance du programme 2.038 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales; (ii) améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ; (iii) renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT	%	80	80	90	95
Moyen de Vérification : Projets de décrets adoptés en Conseil des ministres					
Précision Méthodologique : (Nombre de décrets adoptés/ Nombre de projets de décrets programmés) X 100					
1.2 Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT	%	80	80	100	100
Moyen de Vérification : Rapports des concours organisés					
Précision Méthodologique : (Nombre de concours tenus /Nombre de concours prévus) X 100					

Objectif 2: Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/ District	%	80	80	100	100
Moyen de Vérification : copies des contrats plans signés					
Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100					
2.2 Délai de notification des droits de tirage aux Collectivités Territoriales	JOUR	20	20	10	10
Moyen de Vérification : Arrêté d'approbation du budget de l'ANICT et décisions de notification des droits de tirage aux CT					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.3 Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales	%	80	80	90	90
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration					
Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100					
2.4 Taux de mise en oeuvre des projets d'appui aux CT	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'avancement, Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100					

Objectif 3: Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Pourcentage des élus formés	%	50	50	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT					
Précision Méthodologique : (Nombre total d'élus formés /Nombre total d'élus prévus pour la formation) x 100					
3.2 Pourcentage des agents formés en formation initiale	%	50	50	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT					
Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation initiale/Nombre total d'agents prévus pour la formation initiale)x100					
3.3 Pourcentage des agents formés en formation continue	%	60	60	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT					
Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation continue /Nombre total d'agents prévus pour la formation continue) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	189 408	205 520	195 260	214 336
Biens et services	543 846	543 846	475 641	561 660
Transferts et subventions	8 153 722	9 658 020	8 085 853	9 664 103
Investissement	22 119 291	22 730 986	12 667 130	13 437 306
Total :	**31 006 267**	**33 138 372**	**21 423 884**	**23 877 405**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Assistance aux collectivités locales	26 848 941	28 990 941	20 785 463	23 130 191
Conduite de la politique de la décentralisation	3 948 326	3 938 431	461 031	516 609
Administration et gestion des ressources humaines des collectivités territoriales	209 000	209 000	177 390	230 605
Total :	**31 006 267**	**33 138 372**	**21 423 884**	**23 877 405**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	15	14	16	20
CATEGORIE B1	2	4	5	7
CATEGORIE B2	3	6	8	12
CATEGORIE C	5	5	6	8
AUTRES	22	28	29	30
Total :	**47**	**57**	**64**	**77**

Action 01 Assistance aux collectivités locales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	244 435	244 435	215 133	238 797
Transferts et subventions	8 046 222	9 540 520	7 985 118	9 546 244
Investissement	18 558 284	19 205 986	12 585 212	13 345 150
Total	**26 848 941**	**28 990 941**	**20 785 463**	**23 130 191**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5	Mise en oeuvre des résolution (états généraux décentralisation)	244 435
2.1.1	Elaboration et mise en oeuvre des Contrats Plans Etat- Régions ou District (CPER)	4 100 000
2.2.1	Accompagnement à la restructuration du FNACT (Gestion FNACT-ANICT)	1 263 583
2.2.2	Dotation garantie emprunt CT (Régions et District)	230 715
2.2.3	Appui aux investissements structurants des CT (Régions et District)	13 806 486
2.2.4	Appui technique aux CT (Régions et District)	700 000
2.2.5	Appui au fonctionnement des CT (Régions et District)	7 000 000
2.3.2	Poursuite de la mise en oeuvre du PEGA (Appui budgétaire Suisse)	1 200 000
3.1.1	Prise en charge des salaires personnel EPA-CFCT	25 118
3.1.2	Prise en charge du fonctionnement du centre	278 604
3.2.1	Formation initiale des cadres des CT	60 000
3.3.1	Mise en oeuvre des activités du PREM 2021 CFCT	82 000
Total		**28 990 941**

Action 02 Conduite de la politique de la décentralisation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	189 408	205 520	195 260	214 336
Biens et services	90 411	90 411	83 118	92 258
Transferts et subventions	107 500	117 500	100 735	117 859
Investissement	3 561 007	3 525 000	81 918	92 156
Total	**3 948 326**	**3 938 431**	**461 031**	**516 609**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Traitement salaire et accessoires de salaire. DGCT	205 520
1.1.2	Appui des CADD dans leurs missions	45 125
1.1.3	Evaluation du dispositif de mise en oeuvre des transferts de compétences et de ressources.	6 016
1.1.6	Prise en charge du fonctionnement de la DGCT	96 770
1.1.7	Mise en oeuvre PEGA DGCT (Appui budgétaire Suisse)	30 000
2.3.1	Mise en oeuvre des activités du PREM (DGCT)	172 000
2.4.1	Mise en ouevre du projet "Amélioration accès eau potable"	3 383 000
Total		**3 938 431**

Action 03 Administration et gestion des ressources humaines des collectivités territoriales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	209 000	209 000	177 390	230 605
Total	**209 000**	**209 000**	**177 390**	**230 605**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1	Organisation des concours d'entrée à la fonction publique des collectivités territoriales (éducation, sante/développement social, administration générale)	123 500
1.2.2	fonctionnement de la DNFPCT	85 500
Total		**209 000**

Le Programme : 2.064 Développement Régional et Local

Responsable du programme : Conseiller Technique chargé du développement local

a) Présentation stratégique du programme 2.064

Le programme 2.064 développement régional et local contribue à l'amélioration de la politique de développement à travers :

- la réduction des disparités régionales dans les programmes de développement économique et social ;
- l'appui à l'élaboration et le suivi des contrats-plans Etat/régions ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat;
- l'appui à l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou stratégies visant à accroître les ressources financières des collectivités locales ;
- l'appui à la définition et à la gestion des espaces agricoles et pastoraux ;
- l'appui à l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche.

Ce programme est composé d'une action "Assistance aux collectivités locales"

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.064

Le cadre de performance du programme 2.064 développement régional et local est bâti autour d'un objectif spécifique : (i) renforcer les

capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local. A cet objectif est associé un indicteur de performance dont les cibles permettent de mesurer le progrès réalisé et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local	%	75	75	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration					
Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Transferts et subventions	1 610 000	1 739 609	1 518 107	1 821 728
Investissement	191 000	209 000	108 337	124 581
Total :	**1 801 000**	**1 948 609**	**1 626 444**	**1 946 309**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Assistance aux Collectivités Locales	1 801 000	1 948 609	1 626 444	1 946 309
Total :	**1 801 000**	**1 948 609**	**1 626 444**	**1 946 309**

Action 01 Assistance aux Collectivités Locales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Transferts et subventions	1 610 000	1 739 609	1 518 107	1 821 728
Investissement	191 000	209 000	108 337	124 581
Total	**1 801 000**	**1 948 609**	**1 626 444**	**1 946 309**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	**Coût activité**
1.1.1	Appui technique aux Collectivités Locales	1 739 609
1.1.2	Renforcement des capacités des ADR	209 000
Total		**1 948 609**

Le Programme : 2.081 Aménagement du Territoire

Responsable du Programme 2.081 : Birama TANGARA, Directeur National de l'Aménagement du Territoire.

Ce programme contribue à la mise en oeuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire à travers l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des outils de planification spatiale en vue d'assurer un développement équilibré et cohérent du territoire national.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme assure :

- la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles ;
- l'amélioration et la mise en oeuvre du cadre législatif et règlementaire de l'Aménagement du Territoire ;
- le renforcement de la connaissance du territoire national.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.081 « Aménagement du Territoire » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit:

Objectif 1: Opérationaliser le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux de mise en oeuvre des activités du SNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Les rapports d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de documents de planification spatiale élaborés avec l'appui de la DNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents de planification élaborés
Précision Méthodologique : (Nombre de documents de planification spatiale élaborés/Nombre total de documents de planification spatiale prévus) x100

2.2 Taux de réalisation de la mise en oeuvre de la PNAT par la DNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x100

2.3 Taux de réalisation des missions d'évaluation des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions prévues) x 100

Objectif 3: Renforcer la connaissance du territoire national					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de réalisation des activités de collecte de données	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de collecte
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de collecte réalisées/ Nombre total de mission de collecte prévues) x 100

3.2 Pourcentage de cartes thématiques réalisées sur l'Aménagement du Territoire	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports Annuels DNAT,DRSIAP
Précision Méthodologique : (Nombre de cartes thématiques réalisées/ Nombre de cartes thématiques prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel		143 921	94 761	104 019
Biens et services		59 000	41 045	49 252
Investissement		400 000	319 200	319 200
Total :		**602 921**	**455 006**	**472 471**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Développement équilibré du territoire national		602 921	455 006	472 471
Total :		**602 921**	**455 006**	**472 471**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		17	18	20
CATEGORIE B1		5	6	8
CATEGORIE B2		9	10	12
CATEGORIE C		5	6	8
AUTRES		11	12	14
Total :		**47**	**52**	**62**

Action 01 Développement équilibré du territoire national

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		143 921	94 761	104 019
Biens et services		59 000	41 045	49 252
Investissement		400 000	319 200	319 200
Total		**602 921**	**455 006**	**472 471**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Renforcement du Dispositif Institutionnel et Juridique de l'Aménagement du Territoire	400 000
1.1.2	Prise en charge du personnel DNAT	143 921
2.1.1	Appui à l'élaboration des documents de planification spatiale	7 387
2.2.1	Suivi du plan d'actions de la mise en oeuvre de la PNAT	8 000
2.3.1	Évaluation de la mise en oeuvre des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) et des Schémas d'Aménagement du Territoire (SRAT, SLAT, SCAT, Schémas sectoriels et Schémas de zones spécifiques)	19 113
3.1.1	Alimentation de la base de données sur l'Aménagement du Territoire	8 000
3.2.1	Elaboration de cartes thématiques	8 000
3.2.2	Réalisation des activités d'analyse et d'étude spécifique sur la connaissance du territoire national	8 500
Total		**602 921**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.014	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CPS ADM. TRAVAIL FONCT. PUB. SECURITE INTERIEURE		100 000	75 000	100 000	44 175	30 922
Total :		**100 000**	**75 000**	**100 000**	**44 175**	**30 922**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.036	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION TBOUCTO		400 000	760 000	400 000	541 500	541 500
REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION GAO		300 000	475 000	300 000	338 437	338 437
REHABILITATION EQUIPEMT INFRSTRUCT. REGION DE KIDAL		700 000	665 000	700 000	473 812	473 812
REHABILITATION INFRASTR. TUTELLE COLLECT TERRITORIALE		450 000	450 000	450 000	265 050	185 535
PROGRAMME REHABILITION PIEDS A TERRE		500 000	500 000	500 000	294 500	206 150
REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION MENAK		600 000	665 000	600 000	505 400	510 454
REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION TAOUDE		600 000	665 000	600 000	505 400	510 454
PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECO. DISTRICT DE BAMAKO		1 500 000	950 000	1 500 000	722 000	902 500
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SIKASSO		1 900 000	1 900 000	1 900 000	1 083 000	758 100
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SEGOU		760 000	760 000	760 000	433 200	303 240
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KKORO		1 500 000	1 425 000	1 500 000	812 250	568 575
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KAYES		1 000 000	950 000	1 000 000	541 500	379 050
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. NARA		1 300 000	665 000	665 000	379 050	265 335
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. SAN		1 300 000	665 000	665 000	379 050	265 335
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG.. NIORO		1 300 000	665 000	665 000	379 050	265 335
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KITA		1 300 000	665 000	665 000	379 050	265 335
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DIOILA		1 300 000	665 000	665 000	379 050	265 335
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BOUGOUNI		1 300 000	665 000	665 000	379 050	265 335
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KOUTIALA		1 300 000	665 000	665 000	379 050	265 335
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BGARA		1 300 000	665 000	665 000	399 000	279 300
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DOUENTZA		1 300 000	665 000	665 000	399 000	279 300
PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES REGION DE M		760 000	0	760 000	0	0
Total :		**22 670 000**	**16 150 000**	**16 955 000**	**9 967 399**	**8 093 752**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.037	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROGR. BORNAGE DEVELOPPEMENT ZONES FRONTALIERES		300 000	300 000	300 000	171 000	119 700
Total :		**300 000**	**300 000**	**300 000**	**171 000**	**119 700**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.038	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSEIL REGIONAL KAYES (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		372 000	372 000	372 000	223 200	156 240
CONSEIL REGIONAL KOULIKORO (CONTRAT PLAN ETAT REGION		372 000	372 000	372 000	223 200	156 240
CONSEIL REGIONAL SIKASSO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		372 000	372 000	372 000	223 200	156 240
CONSEIL REGIONAL SEGOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		372 000	372 000	372 000	223 200	156 240
CONSEIL REGIONAL MOPTI (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		372 000	372 000	372 000	223 200	156 240
CONSEIL REGIONAL TOMBOUCTOU (CONTRAT PLAN ETAT REGI		372 000	372 000	372 000	223 200	156 240
CONSEIL REGIONAL GAO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		372 000	372 000	372 000	223 200	156 240
CONSEIL REGIONAL TAOUDENIT (CONTRAT PLAN ETAT REGION		372 000	372 000	372 000	223 200	156 240
CONSEIL REGIONAL MENAKA (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		372 000	372 000	372 000	223 200	156 240
CONSEIL REGIONAL KIDAL (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		372 000	372 000	372 000	223 200	156 240
CONSEIL REGIONAL BAMAKO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		380 000	380 000	380 000	228 000	159 600
Total :		**4 100 000**	**4 100 000**	**4 100 000**	**2 460 000**	**1 722 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.081	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
RENF. DISPOSITIF INSTITUT. JURIDIQUE AMENAG. TERRITOIRE		400 000	0	400 000	319 200	319 200
Total :		**400 000**	**0**	**400 000**	**319 200**	**319 200**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) instituée par la loi N°2013-015 du 21 mai 2013 portant protection des données à caractère personnel en République du Mali. Elle a pour mission (article 31 de la loi précitée) d'assurer la protection des données à caractère personnel et de participer à la réglementation du secteur. A ce titre, elle est chargée de :

-fixer les normes et finalités de la collecte, du traitement ou de la conservation des données personnelles ;

-donner l'autorisation préalable sous forme d'agrément à toute interconnexion de données ;

-autoriser le transfert de données ;

-d'informer et conseiller les personnes concernées et les responsables du traitement de leurs droits et obligations ;

-recevoir les réclamations relatives à la mise en oeuvre des traitements des données à caractère personnel ;

-procéder aux contrôles nécessaires du traitement régulier des données à caractère personnel ;

-infliger des sanctions administratives à l'égard de tout responsable de traitement en cas de manquement à ses obligations ;

-donner son avis sur tout projet de loi ou de décret relatif à la protection des données à caractère personnel ;

-demander au Gouvernement de procéder à toute modification nécessaire des textes, ou de prendre, le cas échéant, tout nouveau texte nécessaire à la saine protection des données à caractère personnel.

Pour mener à bien cette mission à tous égards importante et délicate, l'Autorité dispose d'un organe délibérant collégial de quinze (15) membres (article 21 de la loi) dont la liste nominative est fixée par décret pris en conseil de ministres sur proposition du Premier ministre (article 24).

L'Autorité est saisie de diverses requêtes émanant de responsables de traitement, tenus de déclarer les opérations de traitement qu'ils comptent effectuer (article 57). C'est dans ce cadre que de nombreuses structures (nationales ou étrangères), publiques ou privées saisissent l'Autorité aux fins de déclarer toutes les opérations qu'elles effectuent.

L'Autorité peut être aussi saisie par des particuliers qui estiment à tort ou à raison que leurs données personnelles ont été violées.

Celle-ci se prononce sur les documents qui lui sont soumis au cours des sessions.

L'Autorité se réunit de plein droit, en session ordinaire, deux (2) fois par an et peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son Président ou de la moitié de ses membres (article 39).

La durée de la session ordinaire ne peut excéder dix (10) jours et celle de la session extraordinaire cinq (5) jours.

Les sessions extraordinaires sont convoquées en fonction du volume, de l'importance et de l'urgence des dossiers en cours de traitement.

L'expérience de ses quatre (04) premières années d'existence a montré qu'au minimum, deux sessions extraordinaires sont nécessaires, voire, obligatoires entre deux sessions ordinaires.

Il en découle qu'en raison du taux élevé de sa saisine par les formalités déclaratives et surtout les demandes d'avis de la part du gouvernement dont certains ont un caractère urgent, l'Autorité peut être amenée à tenir des sessions extraordinaires dont le nombre peut largement dépasser les quatre des années écoulées.

La détermination de l'indemnité de session allouée aux membres de l'Autorité a été faite pour tenir largement compte des charges et contraintes auxquelles ils sont soumis ou exposés pendant la durée de la session.

Nombre des membres de l'Autorité ne résident, pas en effet, à Bamako et n'y viennent le plus souvent que pour les besoins des sessions.

L'organe délibérant se prononce sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour de la session.

Qui est préparée par une équipe technique placée sous la supervision d'un secrétaire général.

I.2 Les contraintes et les défis

Comme toute structure publique, l'APDP devra relever des défis de taille malgré les contraintes auxquelles elle fait face.

I.2.1 Contraintes

Il est à signaler, au niveau de l'Autorité, une insuffisance matérielle et financière qui constituent un frein à l'atteinte de ses objectifs ; il s'agit de :

-la non disponibilité d'outils d'investigation numérique ;

-l'absence de certaines compétences dans les domaines de droit et l'informatique (juristes, informaticiens) ;

-la non saisine de l'Autorité avant l'adoption ou la mise en place de textes en rapport avec les données personnelles ou encore la non prise en compte de son avis, comme ce fut le cas pour l'adoption de la loi sur la répression de la cybercriminalité ;

-l'insuffisance de ressources humaines (toutes les demandes de mise en conformité sont instruites par deux (02) juristes) ;

-la nécessité d'une relecture profonde de la loi n°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée, portant protection des données à caractère personnel en vue de l'adapter aux réalités de notre pays et aux normes internationales.

I.2.2 Défis

Pour mener à bien ses missions et atteindre ses objectifs relatifs à la protection des données personnelles et de la vie privée des personnes, l'APDP doit relever de nombreux défis.

Parmi les défis à relever, figurent :

-la relecture de la loi pour tenir compte des sanctions pénales, la procédure de sanction administrative, la hausse des amendes, la composition de l'organe délibérant;

-la mise en oeuvre effective du plan de communication et de sensibilisation;

-l'accélération du processus de ratification de la convention de Malabo sur la cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel;

-la sécurisation des données personnelles des maliens hébergées dans les pays tiers (réservation d'hôtels en ligne, paiements en ligne, etc.);

-la déconcentration des services de l'APDP ;

-la dématérialisation des procédures des services publics;

-la mise en oeuvre de la délibération portant institution du Correspondant à la Protection des Données à caractère personnel (CPD);

-l'accompagnement des structures publiques et privées dont les traitements entrent dans le champs d'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD);

-l'application intégrale du plan de formation;

-l'installation d'un laboratoire d'investigation numérique;

-le rapatriement du point «ml » au Mali;

-l'adhésion du secteur privé aux principes de protection des données à caractère personnel.

I.3 La politique sectorielle

Le programme "Protection des Données à Caractère Personnel" assorti de son plan stratégique de développement (PSD) 2020-2023 de l'APDP s'inscrit en droite ligne de la « Politique nationale des droits de l'homme, conformément l'axe 1 du CREDD 2019-2023 intitulé «Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance», spécifiquement au niveau de l'objectif spécifique 1.4.2. "Garantir les droits fondamentaux des citoyens". Cette politique, déclinant d'un Plan d'actions 2017-2021, vise à doter le Mali d'un cadre de référence des actions à mener dans le domaine des droits de l'homme dont l'application de la loi N°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée, portant protection des données à caractère personnel.

Le programme "Protection des Données à Caractère Personnel" est adossé aux axes du PSD à savoir:

-assurer le fonctionnement de l'Autorité et la régulation du numérique;

-garantir le respect des droits fondamentaux des citoyens par la protection des données à caractère personnel.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019

1	Nombre de sessions tenues par an	nbre	0	6	6	6
2	Taux d'organisation de sessions ordinaires et extraordinaires	100%	0	0	100%	100%
3	Taux de traitement des dossiers de mise en conformité	100%	0	0	98%	100%
4	Taux de réalisation des missions de contrôle.	100%	0	0	100%	100%
5	Taux d'accroissement des formalités déclaratives	100%	0	0	30%	30%
6	Taux d'accroissement des plaintes	100%	0	0	30%	30%

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Protection des Données à Caractère personnel	1 008 139	1 090 562	893 996	1 110 756
Total :	**1 008 139**	**1 090 562**	**893 996**	**1 110 756**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	193 342	195 765	199 315	218 787
Biens et services	480 486	500 486	444 924	578 399
Transferts et subventions	81 806	201 806	70 251	87 813
Investissement	252 505	192 505	179 506	225 757
Total :	**1 008 139**	**1 090 562**	**893 996**	**1 110 756**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.095 Protection des Données à Caractère personnel

Responsable du Programme : le Président de l'Autorité.

Présentation stratégique du Programme

Le présent programme permet à l'Autorité d'accomplir sa mission de protection de données personnelles et de participer à la réglementation du secteur. Il vise également à assurer la gestion administrative et financière de l'ensemble de ses services à savoir la Direction Administrative et Financière, la Direction de la Communication et des Relations Publiques, la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux, la Direction de la Technique et du Contrôle.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance de ce programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques :(i) Assurer le fonctionnement régulier de l'Autorité ; (ii) Assurer la visibilité de l'Autorité ;(iii) assurer la régulation et le contrôle du traitement de données personnelles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le fonctionnement régulier de l'Autorité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'organisation des sessions ordinaires et extraordinaires	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de sessions, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions tenues/ Nombre de sessions prévues)*100					
1.2 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif, compte de gestion					
Précision Méthodologique : (Total de crédit liquidé/ Dotation budgétaire annuelle)*100					
1.3 Taux de réalisation du plan de formation	%	100	50	75	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité, rapport de formations					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ Nombre de formations prévues)*100					

Objectif 2: Assurer la visibilité de l'Autorité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation du plan annuel de communication	%	100	0	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées/ Nombre d'activités de communication prévues)*100					
2.2 Modernisation de la gestion des archives et l'aménagement d'une salle de lecture	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Planning des travaux, rapport du suivi de chantier, contrat d'acquisition de matériel etc					
Précision Méthodologique : (Nombre d'équipement acquis / Nombre d'équipement prévus) x 100					
2.3 Taux de participation aux rencontres internationales et nationales	%	-	90	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre de participation aux rencontres internationales/ Nombre de participation aux rencontres internationales prévues)*100					

Objectif 3: Assurer la régulation et le contrôle du traitement de données personnelles					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de traitement des dossiers de mise en conformité		100	100	100	100
Moyen de Vérification : Registres de déclaration, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / Nombre de dossiers reçus) x 100					
3.2 Taux de traitement des plaintes		100	100	100	100
Moyen de Vérification : Registres de plainte, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées / Nombre de plaintes reçues) x 100					
3.3 Taux de réalisations des missions de contrôle		100	100	100	100
Moyen de Vérification : Le planning de contrôle, rapport d'activités et les rapports de mission					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées/ nombre de missions prévues)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	193 342	195 765	199 315	218 787
Biens et services	480 486	500 486	444 924	578 399
Transferts et subventions	81 806	201 806	70 251	87 813
Investissement	252 505	192 505	179 506	225 757
Total :	**1 008 139**	**1 090 562**	**893 996**	**1 110 756**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Protection des données à caractère personnel	1 008 139	1 090 562	893 996	1 110 756
Total :	**1 008 139**	**1 090 562**	**893 996**	**1 110 756**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	4	4	5	7
CATEGORIE B2	1	1	2	4
AUTRES	1	1	2	4
Total :	**6**	**6**	**9**	**15**

Action 01 Protection des données à caractère personnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	193 342	195 765	199 315	218 787
Biens et services	480 486	500 486	444 924	578 399
Transferts et subventions	81 806	201 806	70 251	87 813
Investissement	252 505	192 505	179 506	225 757
Total	**1 008 139**	**1 090 562**	**893 996**	**1 110 756**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Tenue des sessions ordinaires/extraordinaires	85 000
1.2.1	Frais de transport (billets d'avions, carburant et entretien du matériel roulant)	90 412
1.2.2	Gestion du personnel (rémunération, élaboration, adoption et mise en oeuvre du cadre organique etc.)	195 765
1.2.3	Approvisionnement du service en biens consommables, durables et autres	119 122
1.2.4	Approvisionnement en services : électricité	15 000
1.2.5	Approvisionnement en services : eau	5 000
1.2.6	Approvisionnement en services : frais de réparation (courant faible et fort, ascenseurs) , entretiens des climatiseurs, nettoyage , gardiennage, etc	21 540
1.2.7	Approvisionnement en services : redevances téléphoniques, internet et autres	30 000
1.2.8	Approvisionnement en services : frais postaux	1 020
1.2.9	Entretien des bâtiments (rénovation)	20 001
1.3.1	Taux de réalisation du plan de formation	45 000
1.3.2	Education à la protection des données personnelles dans l'environnement numérique	15 000
1.3.3	Etudes et documentations (RA , RAP, DPPD-PAP,PSD, le compte gestion et autres)	18 000
2.1.1	Réalisation du plan de communication 2020 à 2023(microprogramme, support de communication, sensibilisation, couverture médiatique et autres activités etc)	60 806
2.1.2	Vulgarisation des délibérations adoptées (article 34 de la loi portant création de l'APDP) et la sensibilisation de toutes les structures publiques et privées à intérieur du pays et à Bamako	41 931
2.1.3	Célébration de la journée mondiale de protection des données personnelles (chaque 28 janvier) et celle de la journée du 10 mars (date anniversaire de l'APDP)	15 000
2.1.4	Organisation des rencontres	48 000
2.3.1	Participation aux rencontres internationales et nationales	70 000
3.1.1	mise en place d'un système d'information et acquisition de matériels	90 965
3.1.2	Régulation des traitements de données personnelles	5 000
3.2.1	Examen et instruction des plaintes	4 000
3.2.2	Acquisition de matériels, de logiciels d'investigation numérique et la formation	80 000
3.3.1	Organisation des missions de contrôle	10 000
3.3.2	suivi de la mise en oeuvre des recommandation issues des missions de contrôle	4 000
Total		**1 090 562**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2021	2020	2021	2022	2023
2.095	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE AUTORITE PROTECT DONN		80 000	100 000	80 000	76 000	91 200
Total :		**80 000**	**100 000**	**80 000**	**76 000**	**91 200**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Affaires religieuses et du Culte prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des Convictions religieuses et des Cultes.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et de culte, à l'enseignement des religions et de culte, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux oeuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Ladite analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- difficulté de traduire sur un plan technique la dimension spirituelle du Département ;
- forte réticente de la communauté religieuse face à la régulation de l'Etat en matière de religion et de culte ;
- faiblesse dans la coordination et l'encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- méconnaissance et difficulté d'application des textes juridiques existants ;
- l'Insuffisance de textes législatifs et règlementaires de gestion des pratiques religieuses au Mali.

I.2.2 Défis

- meilleure coordination et encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- restaurer une confiance pleine et entière entre l'Etat et le monde religieux ;
- apporter la réponse appropriée à l'extrémisme violent et le radicalisme ;
- continuer à maintenir l'entente entre les différentes confessions religieuses et culturelles ;
- maintenir et renforcer le dialogue interreligieux et la bonne entente entre les différents leaders religieux;
- vulgariser davantage les textes juridiques existants;
- renforcer le cadre législatif et réglementaire en matière de religion et culte.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte assure le leadership de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le radicalisme. Il est spécifiquement chargé du Pilier N°1 (prévention).

Cette politique vise à :

- créer un cadre de concertation adéquat avec l'implication de tous les acteurs concernés ;
- identifier et évaluer les menaces afin d'éliminer toutes les conditions propices au développement de l'extrémisme violent et du terrorisme et poursuivre tous les auteurs et complices de l'extrémisme violent et du terrorisme commis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national ;
- renforcer le sentiment d'appartenance à une même nation juste et solidaire et intensifier les mesures de lutte contre l'impunité conformément aux instruments internationaux dont le Mali fait partie ;
- apporter des réponses justes et diligentes en cas d'attaque terroriste ou d'actes d'extrémisme violent perpétrés sur le territoire national dans le respect des droits humains et de l'Etat de droit.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	959 659	958 868	854 885	988 527
Religion et Culte	160 239	408 769	128 749	142 671
Total :	**1 119 898**	**1 367 637**	**983 634**	**1 131 198**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	123 323	208 956	127 132	139 551
Biens et services	531 925	716 433	475 668	563 742
Transferts et subventions	369 042	346 642	320 053	361 655
Investissement	95 608	95 606	60 781	66 250
Total :	**1 119 898**	**1 367 637**	**983 634**	**1 131 198**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.015 Administration Générale

Responsable du programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Sa mise en oeuvre est assurée à travers deux (2) actions :

- conduite et pilotage de la politique en matière d'affaires religieuses et du culte ;
- gestion des ressources financières et matérielles.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la mise en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement et (ii) la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des réunions élargies de coordination du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités, PV de réunions					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées)*100					
1.2 Taux de prévention contre l'extrémisme violent et le terrorisme	%	100	80	90	90
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de prévention réalisées/Nombre d'activités programmées)*100					
1.3 Taux d'exécution d'appui aux associations religieuses	%	85	80	90	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités du programme d'appui aux associations religieuses réalisé/Nombre d'activités prévu)*100					

Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif					
Précision Méthodologique : (Total crédits liquidés/Total crédits notifiés)*100					
2.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation					
Précision Méthodologique : (Sessions organisées/Sessions programmées)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	118 323	156 064	121 978	133 894
Biens et services	445 475	481 577	397 300	476 755
Transferts et subventions	347 753	273 121	301 770	340 996
Investissement	48 108	48 106	33 837	36 882
Total :	**959 659**	**958 868**	**854 885**	**988 527**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	635 521	673 021	570 120	657 569
Gestion et des ressources financières et matérielles	324 138	285 847	284 765	330 958
Total :	**959 659**	**958 868**	**854 885**	**988 527**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	6	6	7	9
CATEGORIE B1	4	6	7	9
CATEGORIE B2	8	6	7	9
AUTRES	14	14	15	17
Total :	**32**	**32**	**36**	**44**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	105 998	143 739	109 273	119 948
Biens et services	277 154	309 913	240 989	289 185
Transferts et subventions	252 369	219 369	219 858	248 436
Total	**635 521**	**673 021**	**570 120**	**657 569**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Pilotage des activités du département	173 163
1.1.2	Prise en charge des salaires du personnel cabinet	143 739
1.2.1	Prise en charge du Secrétariat AD hoc/ Prév.NAT. PREV. ET LUTTE CONTRE EXTR. VIOL. ET TERR	50 000
1.2.2	Prise en charge du cadre d'échanges, de partage et de capitalisation des initiatives et actions de Prévention et de lutte contre l'Extrémisme violent et le Terrorisme au Mali	22 250
1.2.3	Organisation de campagne d'information, de sensibilisations et de renforcement des capacités au niveau des différents sites des populations déplacées internes pour les accompagner et mieux préparer leurs retour face aux dangers de l'Extrémisme violent et du Radicalisme	30 000
1.2.4	Voyages et visites d'échanges d'expériences sur l'extrémisme violent et le terrorisme	20 000
1.2.5	Organisation de rencontres de coordination et d'évaluation de la PNLEVT	50 000
1.3.1	Appuis aux activités religieuses	183 869
Total		**673 021**

Action 02 Gestion et des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	12 325	12 325	12 705	13 946
Biens et services	168 321	171 664	156 311	187 570
Transferts et subventions	95 384	53 752	81 912	92 560
Investissement	48 108	48 106	33 837	36 882
Total	**324 138**	**285 847**	**284 765**	**330 958**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge du traitement et salaires de la DFM	12 325
2.1.2	Préparation du budget du Département	16 000
2.1.3	Suivi de l'exécution du budget	243 412
2.2.1	organisation de sessions de formation	14 110
Total		**285 847**

Le Programme : 2.039 Religion et Culte

Responsable du programme : le Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Il contribue à renforcer la cohésion entre les courants confessionnels (croyances et pratiques religieuses et culte).

Sa mise en oeuvre sera assurée par une action "Gestion des affaires religieuses et du culte".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Religion et culte » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Faciliter le bon accomplissement du culte

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Sondage auprès des pèlerins					
Précision Méthodologique : (Nombre de pèlerins satisfaits/ Nombre de pèlerins sondés)*100					
1.2 Taux d'appuis aux activités religieuses	%	90	90	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100					

Objectif 2: Renforcer le dialogue inter et intra religieux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux	%	95	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres tenues/ Nombre de rencontres programmées)*100					
2.2 Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels	%	60	85	90	100
Moyen de Vérification : P.V					
Précision Méthodologique : (Nombre de litiges réglés / Nombre de litiges rapportés)*100					

Objectif 3: Encadrer le verbe et l'action religieux					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux d'exécution du programme de suivi des formations religieuses	%	80	80	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Certificat					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100					
3.2 Taux de suivi des associations religieuses		90	90	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Certificat					
Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	5 000	52 892	5 154	5 657
Biens et services	86 450	234 856	78 368	86 987
Transferts et subventions	21 289	73 521	18 283	20 659
Investissement	47 500	47 500	26 944	29 368
Total :	**160 239**	**408 769**	**128 749**	**142 671**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Gestion des pèlerinages	160 239	73 521	18 283	20 659
Elaboration et pilotage de la politique des affaires réligieuses et du culte		335 248	110 466	122 012
Total :	**160 239**	**408 769**	**128 749**	**142 671**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	1	1	2	4
CATEGORIE C	1	1	2	4
Total :	**2**	**2**	**4**	**8**

Action 01 Gestion des pèlerinages

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	5 000			
Biens et services	86 450			
Transferts et subventions	21 289	73 521	18 283	20 659
Investissement	47 500			
Total	**160 239**	**73 521**	**18 283**	**20 659**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des activités de la Maison du Hadj	40 552
1.1.2	Prise en charge de certaines activités dans le cadre de l'organisation du Hadj	20 000
1.2.1	Tenue des statistiques sur les prestations de la Maison du Hadj	12 969
Total		**73 521**

Action 02 Elaboration et pilotage de la politique des affaires réligieuses et du culte

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		52 892	5 154	5 657
Biens et services		234 856	78 368	86 987
Investissement		47 500	26 944	29 368
Total		**335 248**	**110 466**	**122 012**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge des salaires de la DNARC/DRARC	52 892
2.1.2	Organisation des concertations inter/intra réligieux	10 000
2.1.4	Prise en charge du fonctionnement de la DNARC et ses demenbrements	236 356
2.1.5	Etudes sur les activités réligieuses	30 500
2.2.1	Missions de prévention de litiges/conflits confessionnels	5 500
Total		**335 248**

SECTION :341 MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Réconciliation nationale prépare et met en oeuvre la politique nationale en vue du renforcement de la Réconciliation nationale, de la Cohésion sociale et de la Paix.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet en rapport avec le ministre du Travail et de la Fonction publique ;
- le suivi de la mise en oeuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger ;
- la participation aux négociations en vue de parvenir à une paix durable ;
- la participation au suivi des relations du Mali avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales impliqués dans le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans les Régions du Nord ;
- l'instauration d'un climat de paix et de confiance entre les différentes communautés ;
- la participation à la sensibilisation et à l'information pour le retour au Mali des Maliens réfugiés à l'extérieur.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministère de la Réconciliation nationale (MRN) a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique de réconciliation nationale, de cohésion sociale et de la paix.

A ce titre, il est confronté à certaintes Contraintes dont il faut relever les défis.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes dans le cadre du processus de mise en oeuvre de la stratégie de la réconciliation nationale sont :

- l'insuffisance de cadres de concertation permanents entre l'Etat et les populations ;
- l'instabilité de la situation sécuritaire ;
- l'imprévisibilité de certaines activités de réconciliation ;
- l'insuffisance des ressources financières ;
- l'inaccessibilité de certaines zones de mission (insécurité, hivernage, état des routes, etc.).

I.2.2 Défis

Les contraintes ci-dessus évoquées engendrent les défis suivants :

- recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations
- refonder un nouveau Contrat social de vie commune ;
- réconcilier les Maliens entre eux, les citoyens et l'Etat.

I.3 La politique sectorielle

La crise politique et sécuritaire qui a secoué le Mali en 2012 a largement entamé le tissu social du pays. Le coup d'Etat militaire du 22 mars 2012 et l'occupation des deux-tiers du pays par des groupes armés séparatistes, djihadistes et narcoterroristes ont fragilisé le tissu social, les relations intercommunautaires et exacerbé les tensions sociales.

Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République et son Gouvernement. A cet effet, le Ministère de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord (MRNDRN) a été créé en 2013, avec pour mission de conduire la politique nationale concourant au retour de la paix et de la cohésion entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali.

La stratégie de réconciliation nationale vise à reconstruire les fondations de la réconciliation nationale et apporter une solution définitive aux problèmes du Nord et du Centre.

Objectif global :

Construire et renforcer une vision partagée et durable autour des priorités de paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques sont :

1. promouvoir la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;

2. soutenir et accompagner les actions de réconciliation nationale ;

3. renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

La stratégie de réconciliation nationale s'articule autour de trois principaux axes :

Axe 1 : la promotion de la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;

L'objectif est de recoudre le tissu social sérieusement altéré par la crise multidimensionnelle qui a traversé notre pays, de faire connaître des maliens le Mali profond, d'amener les maliens à se parler et à refonder de nouvelles bases de rapport humain plus solide, afin de cultiver un vivre ensemble plus harmonieux.

Axe 2 : le soutien et l'accompagnement des actions de réconciliation nationale ;

Afin d'éviter les errements du passé, d'une part, permettre aux populations à la base de s'approprier de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du Processus d'Alger et l'ensemble du processus de paix et de réconciliation, d'autre part, il est nécessaire qu'elles soient informées et impliquées en amont, que leurs préoccupations soient prises en compte, que la sécurité soit assurée et que soient mis en oeuvre des programmes d'assistance et de développement. Ce faisant, la cohérence entre les actions de développement et l'évolution du processus de paix et de réconciliation est primordiale.

Axe 3 : le renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;

L'appui institutionnel au département en charge de la Réconciliation Nationale et le renforcement des capacités des acteurs, de même que le partenariat stratégique, s'avèrent nécessaires pour orienter, soutenir et mettre en oeuvre la politique de réconciliation nationale.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Nombre de sessions de formation de médiateurs communautaires dans les zones rurales	nbre	3	5	6	12
2	Nombre de rencontres de concertations et de dialogue intercommunautaires	nbre	14	18	3	10

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	1 054 363	1 064 363	984 602	1 099 586
Renforcement du Processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale	2 258 809	2 258 809	1 939 758	2 327 709
Total :	**3 313 172**	**3 323 172**	**2 924 360**	**3 427 295**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	117 351	117 351	120 976	132 794
Biens et services	779 706	779 706	728 740	808 976
Transferts et subventions	2 416 115	2 416 115	2 074 644	2 485 525
Investissement		10 000	0	0
Total :	**3 313 172**	**3 323 172**	**2 924 360**	**3 427 295**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.016 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère

a) Présentation stratégique du programme :

le programme administration générale s'occupe de:

- la coordination , l'evaluation , le controle , l'animation et la supervision des activités du Département;
- la gestion des ressources humaines ,materielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme administration générale est bâti autour de trois objectifs spécifiques :

- coordonner l'élaboration et la mise oeuvre de la politique nationale de la Réconciliation ;
- renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;
- assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financière du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Réconciliation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de rencontres thématiques tenues	%	95	95	97	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions, rapport annuel MRNCS et les revues sectorielles de la CPS.					
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres thématiques tenues / nombre total de rencontres thématiques sollicitées) x 100					
1.2 Taux d'adoption des textes et documents de références	%	95	95	96	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de textes et documents de référence adoptés /nombre total de textes et documents de référence prévus,) x 100					
1.3 Taux de mise en oeuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Accords de partenariat/ MRN et les conventions de financement.					
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : Taux(%) = (nombre de partenariats stratégiques exécutés / nombre total de partenariats stratégiques conclus) x 100					

Objectif 2: Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions, procès-verbaux et textes de création					
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de structures opérationnelles /nombre total de structures crées) x100					
2.2 Taux de réalisation des formations du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	%	95	95	95	70
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : rapport annuel MRNCS					
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de formations réalisées /nombre total d'activités de formations programmées) x100					

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux d'exécution du budget	%	99	99	100	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : compte administratif, situations d'exécution périodique					
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (montant des crédits liquidés / montant des crédits notifiés) x 100					
3.2 Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	95	95	95	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : fichier du personnel					
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (effectifs présents / besoins en personnel) x 100					
3.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements des structures	%	90	90	90	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : documents de la comptabilité matières					
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de matériels et équipements acquis/ nombre total des besoins en matériels) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	117 351	117 351	120 976	132 794
Biens et services	779 706	779 706	728 740	808 976
Transferts et subventions	157 306	157 306	134 886	157 816
Investissement		10 000	0	0
Total :	**1 054 363**	**1 064 363**	**984 602**	**1 099 586**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	531 909	541 909	500 908	554 845
Gestion financière et matérielle	522 454	522 454	483 694	544 741
Total :	**1 054 363**	**1 064 363**	**984 602**	**1 099 586**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	6	7	9	13
CATEGORIE B1	2	2	4	8
CATEGORIE B2	2	1	2	4
CATEGORIE C	2	2	4	8
AUTRES	14	16	18	22
Total :	**26**	**28**	**37**	**55**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	91 389	91 389	94 212	103 416
Biens et services	440 520	440 520	406 696	451 429
Investissement		10 000	0	0
Total	**531 909**	**541 909**	**500 908**	**554 845**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses liées aux salaires et accessoires de salaires des cadres et agents relevant du Cabinet	91 389
1.1.2	Organisation de rencontres, forums, ateliers dans le cadre de dialogues ;	138 985
1.1.3	Appui aux initiatives de Réconciliation et de cohésion sociale.	122 908
1.1.4	Réalisation de microprojets de résilience dans le cadre de l'accompagnement et soutien à la Réconciliation	141 907
1.2.1	Sensibilisation, information & communication	12 128
2.1.1	Organisation des réunions statutaires et missions à l'intérieur et à l'extérieur dans le cadre du renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale	24 592
2.2.1	Appui budgétaire Suisse	10 000
Total		**541 909**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	25 962	25 962	26 764	29 378
Biens et services	339 186	339 186	322 044	357 547
Transferts et subventions	157 306	157 306	134 886	157 816
Total	**522 454**	**522 454**	**483 694**	**544 741**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	25 962
3.1.2	Préparation du Budget	242 817
3.2.1	Renforcement des capacités des agents	15 894
3.3.1	Exécution et Suivi du Budget	237 782
Total		**522 454**

Le Programme : 2.040 Renforcement du Processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge de la Réconciliation Nationale

a) Présentation stratégique du programme

Le programme Renforcement du processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale " vise à contribuer à l'instauration d'une paix durable à travers, entre autres, la recherche de la vérité, la réconciliation et la consolidation de l'unité nationale et des valeurs démocratiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de vérification des cas de violations graves des droits de l'Homme déclarés.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification, Rapports d'enquête de la CVJR, études et auditions
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : nombre de cas de violation graves des droits de l'homme vérifiés/nombre total des cas déclarés X 100

1.2 Taux de classement des plaintes recensées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification: rapports d'activités, procès-verbaux et actes administratifs ;
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : nombre de plaintes classées /nombre total de plaintes recensées X 100

Objectif 2: Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des missions de sensibilisation.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification: Rapports de mission/ CVJR
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : nombre de missions réalisées/nombre de missions prévues) x100

2.2 Taux de réalisation des programmes d'auditions.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'auditions, procès-verbaux d'audiences / CVJR
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre d'auditions organisées /nombre d'auditions prévues) x100

2.3 Taux de mise en place de groupes mobiles d'enquêteurs.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : Taux = nombre de groupes mobiles mis en place / nombre de groupes mobiles prévus) x 100

Objectif 3: Promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence de ces violations.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Disponibilité de la loi sur les réparations	Nbre	1	1	0	0

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités CVJR/ Journal Officiel
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : dénombrement

3.2 Nombre d'audiences publiques tenues	Nbre	6	6	20	30

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités CVJR/PV daudition
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : dénombrement

3.3 Nombre de femmes auditionnées	Nbre	30	30	40	50

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités CVJR/PV d'audition
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques :dénombrement

3.4 Nombre d'enfants auditionnés	Nbre	-	20	20	30

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	2 258 809	2 258 809	1 939 758	2 327 709
Total :	**2 258 809**	**2 258 809**	**1 939 758**	**2 327 709**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Accompagnement de la mise en oeuvre de l'accord pour la paix et la réconcilliation	2 258 809	2 258 809	1 939 758	2 327 709
Total :	**2 258 809**	**2 258 809**	**1 939 758**	**2 327 709**

Action 01 Accompagnement de la mise en oeuvre de l'accord pour la paix et la réconcilliation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	2 258 809	2 258 809	1 939 758	2 327 709
Total	**2 258 809**	**2 258 809**	**1 939 758**	**2 327 709**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des indemnités des membres, experts et agents de la Commission	934 641
1.1.2	Organisation et poursuite des enquêtes sur les cas de violation des droits de l'Homme	90 882
1.2.1	Acquisition de Biens et Services	509 236
2.1.1	Diffusion et exploitation définitive de la base de données de la CVJR	80 000
2.1.2	Poursuite des séances de Sensibilisation et information sur les audiences et les réparations	56 631
2.2.1	Elaboration et la finalisation de la politique de mémoire	80 000
2.3.1	Elaboration du Rapport Final de la CVJR et sa traduction dans six (05) langues nationales (bambara, maure, peulh, tamashek, sonhrai)	50 000
3.1.1	Mise en place d'un mécanisme de protection des victimes et des témoins	116 310
3.1.2	Poursuite de l'élaboration de la politique de réparation	63 000
3.2.1	Elaboration et suivi du processus d'adoption de la loi sur les réparations	60 000
3.2.2	Poursuite de l'organisation d'audiences publiques à Bamako	114 898
3.3.1	Organisation des auditions individuelles des victimes des cas de violations des droits de l'homme	103 211
Total		**2 258 809**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'organisation et de promotion de l'Industrie, du Commerce et des Investissements.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la création d'un environnement favorable à la promotion des industries ;
- le suivi des unités industrielles en rapport avec les ministres sectoriels compétents et la mise en oeuvre d'actions ou de stratégies de renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière d'implantation et d'exploitation des industries ;
- l'aménagement de zones industrielles ;
- la promotion et le développement de la propriété industrielle ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des normes et de la qualité dans la fabrication des produits industriels ;
- les actions de promotion du commerce intérieur et extérieur et de la concurrence ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles du commerce et de la concurrence ;
- la participation à l'élaboration des accords commerciaux et au suivi de leur mise en oeuvre ;
- la participation à l'organisation de la lutte contre la fraude en matière d'importation et d'exportation ainsi qu'en matière de distribution des biens à l'intérieur du pays ;
- le contrôle des poids et mesures, de la qualité des produits et des prix institués ;
- le contrôle de l'exécution des exonérations ou des subventions publiques accordées aux opérateurs économiques privés, en liaison avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Finances ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier du pays en produits de première nécessité et la maîtrise des prix de ces produits ;
- la protection des consommateurs ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies pour le développement des petites et moyennes entreprises ;
- la promotion et le développement de l'entreprenariat national ;
- le suivi de la mise en oeuvre des accords d'investissement ou de concrétisation de promesses d'investissement ;
- la promotion et le développement des investissements directs nationaux ou étrangers ;
- la promotion et le développement des systèmes financiers décentralisés ;
- l'élaboration des règles relatives au partenariat public privé et aux mécanismes innovants de financement de l'économie nationale, en rapport avec le ministre chargé de l'Economie ;
- la participation au processus de sélection et de pilotage des projets de partenariat public- privé ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques du Mali dans le monde ;
- l'appui au développement des initiatives privées et le renforcement de la compétitivité des entreprises, sociétés et de leur contribution au développement économique et social du pays;
- l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de l'économie nationale ;
- la coordination du dialogue entre l'Etat et les institutions représentatives du secteur privé.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes et défis sont, entre autres:

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont, entre autres :

- l'insuffisance en qualité et en nombre des ressources humaines
- l'inadéquation de certains textes en vigueur avec le contexte actuel ;
- le poids de l'informel dans le commerce intérieur.
- la faible capacité d'offres des produits nationaux sur le marché extérieur ;
- l'inadéquation et l'insuffisance de locaux pour certains services ;

- l'insuffisance et la vétusté du matériel roulant ;
- l'insuffisance des instruments de vérification métrologique ;
- la faible synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- le faible niveau de maitrise de la nouvelle approche budgétaire par les cadres ;
- l'absence de mécanisme de financement du secteur industriel.
- la non maitrise totale de la nouvelle approche budgétaire par les cadres ;
- la faiblesse de la gouvernance au niveau de certains SFD ;
- l'insuffisance de synergie entre les projets et programmes en faveur du secteur privé ;
- l'insuffisance de dynamisme de la concertation entre l'Etat et le secteur privé.

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- la dotation et le renforcement des capacités des structures en ressources humaines qualifiées et matérielles;
- la relecture de certains textes en vigueur ;
- la formalisation et la professionnalisation des acteurs du commerce ;
- l'amélioration et la diversification des capacités d'offres nationales;
- la diversification des marchés ;
- l'équipement des structures en matériels adéquats ;
- la construction et l'équipement des locaux appropriés pour abriter les structures du département ;
- une meilleure synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- la formation des cadres sur la nouvelle approche budgétaire ;
- la mise en place d'un mécanisme idoine pour mobiliser le financement nécessaire à la mise en oeuvre des Politiques, stratégies et programmes;
- formation des cadres sur la nouvelle approche budgétaire ;
- l'assainissement du secteur de la microfinance ;
- mise en place d'un mécanisme idoine pour mobiliser le financement nécessaire à la mise en ¿uvre des Politiques, stratégies et programmes ;
- la mise en cohérence des interventions des différents partenaires du secteur privé.

I.3 La politique sectorielle

Les politiques sectorielles :

1.3.1 La Politique Nationale de Développement du Commerce (PNDC).

La Politique Nationale de Développement du Commerce et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 05 octobre 2018.

Son objectif général est de créer un environnement propice au développement du commerce en vue de sa contribution à la croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir (i) améliorer la gouvernance du commerce en vue de créer un cadre favorable à l'exercice des activités commerciales; (ii) organiser et renforcer les capacités des acteurs en vue d'assurer leur participation aux activités commerciales nationales, sous régionales, régionales et internationales; (iii) développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité.

1.3.2 La Politique de Développement Industriel (PDI)

Le Gouvernement a adopté en mars 2010, l'actuel document de Politique de Développement Industriel (PDI) avec son Plan opérationnel 2010-2012.

L'objectif général de la PDI demeure un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) de 20% en 2012 et 42% en 2025. A ce titre, il s'articule autour de trois (03) objectifs spécifiques

Le premier Plan opérationnel 2010-2012 de la PDI a été évalué en 2014, à l'issue de cette évaluation un deuxième Plan d'actions 2015-2017 a été adopté en mai 2015. Son évaluation est en cours de réalisation.Aussi, la PDI qui est en cours d'actualisation sera assortie d'un plan d'actions 2019-2023.

1.3.3 Politique Nationale de la Qualité

Le Gouvernement du Mali a élaboré et adopté en 2015 un document de Politique Nationale de la Qualité (PNQ) structuré autour des quatre piliers de l'infrastructure de la qualité que sont : (i) la normalisation, (ii) la métrologie, (iii) l'évaluation de la conformité et (iv) l'accréditation.

La vision de la PNQ s'inscrit dans le cadre des Politiques et orientations stratégiques de développement socio-économique du Mali. Elle vise à « contribuer à la compétitivité de l'économie nationale tout en assurant la protection de l'environnement et le bien-être des populations, hommes et femmes, à l'horizon 2025 ».

L'objectif général de la PNQ est d'établir un cadre pour le développement et le fonctionnement d'une infrastructure nationale de la qualité pertinente, efficace et efficiente afin de faciliter l'intégration du Mali dans le commerce régional et international, protéger le consommateur et l'environnement et promouvoir un développement économique durable.

1.3.4 La Politique Nationale de Développement de la Micro Finance et son Plan D'actions (PNDMFPA) 2016-2020 ont été adoptés suivant le Décret n°2016-0498/P-RM du 07 juillet 2016.

Cette politique vise à «Construire un secteur de la micro finance professionnel qui contribue efficacement à la lutte contre la pauvreté grâce aux services offerts par des SFD majeurs viables et intégrés au système financier global ».

L'objectif général de la PNDMF est d'accroître l'inclusion financière et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres.

1.3.5 La Politique Nationale de Promotion des Investissements (PNPI) du Mali et son plan d'actions 2017-2019 ont été adoptés suivant le décret n° 2017-0197/P-RM du 06 mars 2017.

Cette politique vise à « promouvoir et susciter davantage l'investissement privé étranger et national pour une croissance inclusive et durable ».

1.3.6 Le Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAP-PME) a été adopté suivant le décret n° 2019-00527/P-RM du 23 juillet 2020.

Ce programme vise à doter le Mali d'un tissu dense de PME compétitives en vue d'augmenter la contribution de cette catégorie d'entreprises à la création de richesse et à la lutte contre le chômage.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité du Mali (Riz)	Nombre	20	19	27	21
2	Part du Commerce dans le PIB	%	10,9	10,9	11,8	11,7
3	Nombre d'entreprises industrielles	Nombre	878	901	941	957
4	Part de l'industrie dans le PIB	%	11,8	12,4	12,9	19,4
5	Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	Nombre	3	3	3	3
6	Nombre de bénéficiaires des services SFD (en milliers)	Nombre	1007	1083	1165	1225
7	Taux de pénétration des services de microfinance (population active)	%	13,92	14,66	14,93	15,02

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	1 529 536	2 682 528	2 164 816	2 662 616
Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	5 741 821	4 296 102	5 090 983	5 902 042
Développement du secteur industriel	3 037 001	2 843 164	2 576 559	2 927 016
Appui au développement du secteur privé		2 046 272	1 701 648	2 040 368
Promotion et Développement de la Micro-finance		186 659	151 814	172 401
Total :	**10 308 358**	**12 054 725**	**11 685 820**	**13 704 443**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 823 396	2 148 409	2 092 985	2 297 155
Biens et services	1 473 891	2 509 271	2 217 449	2 856 508
Transferts et subventions	1 548 746	2 606 043	2 377 589	2 847 499
Investissement	5 462 325	4 791 002	4 997 797	5 703 281
Total :	**10 308 358**	**12 054 725**	**11 685 820**	**13 704 443**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.032 Administration Générale

Responsable du Programme : Monsieur Adama Yoro SIDIBE, Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.032 est chargé de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.032 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) la gestion des services et des deniers publics du département et (iii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Nombre de documents de politiques et de stratégies sectorielles élaborés	Nombre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du département

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/Nombre d'activités programmées) x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du Budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de mise en oeuvre du Plan d'action gouvernemental de transfert de compétences et des ressources de l'État aux collectivités territoriales dans le domaine du commerce de l'industrie	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues) x100

Objectif 4: Améliorer le système de planification, programmation/suivi évaluation et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux d'exécution des activités de la CPS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	409 024	566 133	614 551	674 591
Biens et services	899 918	1 490 801	1 381 112	1 791 236
Transferts et subventions	42 594	30 594	36 579	45 723
Investissement	178 000	595 000	132 574	151 066
Total :	**1 529 536**	**2 682 528**	**2 164 816**	**2 662 616**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	310 704	328 204	324 439	378 102
Gestion financière et matérielle	947 920	2 083 412	1 607 779	2 018 837
Processus de décentralisation et de déconcentration	14 429	14 429	12 441	15 550
Planification, programmation et suivi évaluation	256 483	256 483	220 157	250 127
Total :	**1 529 536**	**2 682 528**	**2 164 816**	**2 662 616**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	30	29	33	41
CATEGORIE B1	16	17	21	29
CATEGORIE B2	18	23	27	35
CATEGORIE C	8	11	15	23
AUTRES	56	59	63	71
Total :	**128**	**139**	**159**	**199**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	189 380	209 380	215 849	236 937
Biens et services	121 324	118 824	108 590	141 165
Total	**310 704**	**328 204**	**324 439**	**378 102**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Gestion de personnel	209 380
1.1.2	Elaboration de la Stratégie de promotion des exportations	10 000
1.1.3	Suivi de la mise en oeuvre de la politique Nationale de Développement du Commerce et de la Stratégie de promotion des exportations	2 000
1.1.4	Suivi de la mise en oeuvre du Plan PTG	50 000
1.2.1	Pilotage des activités du département hors PTG	56 824
Total		**328 204**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	148 699	285 808	325 565	357 372
Biens et services	718 627	1 312 010	1 219 461	1 581 716
Transferts et subventions	42 594	30 594	36 579	45 723
Investissement	38 000	455 000	26 174	34 026
Total	**947 920**	**2 083 412**	**1 607 779**	**2 018 837**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Préparation du budget du département	3 500
2.1.2	Exécution et suivi du budget du département	1 394 104
2.1.3	Gestion du personnel	285 808
4.1.4	Construction/ Equipement DNI/CPS	400 000
Total		**2 083 412**

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	14 429	14 429	12 441	15 550
Total	**14 429**	**14 429**	**12 441**	**15 550**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental de transfert de compétences et des ressources de l'État aux collectivités territoriales en matière de commerce et d'industrie	14 429
Total		**14 429**

Action 04 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	70 945	70 945	73 137	80 282
Biens et services	45 538	45 538	40 620	52 805
Investissement	140 000	140 000	106 400	117 040
Total	**256 483**	**256 483**	**220 157**	**250 127**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Planification, programmation/suivi évaluation des projets et programmes et production d'information statistiques	45 538
4.1.2	Prise en charge des dépenses du personnel	70 945
4.1.3	Appui CPS	140 000
Total		**256 483**

Le Programme : 2.083 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés

Responsable du Programme : Monsieur Boucadary DOUMBIA, Directeur Général du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés » est chargé de :

- la promotion du commerce intérieur et du commerce extérieur ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des règles de la concurrence ;
- le suivi des accords commerciaux ;
- la lutte contre la fraude commerciale ;
- le contrôle des poids et mesures ;
- la protection du consommateur, en liaison avec les autres ministères ;
- l'appui à l'aménagement et à la gestion des équipements marchands.

Il poursuit trois (03) objectifs. Il s'agit de :
- développer le commerce;
- organiser et renforcer les acteurs du commerce intérieur ;
- contribuer au développement du commerce et à la promotion des exportations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés» vise à atteindre spécifiquement trois objectifs.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent dans le tableau suivant comme suit:

Objectif 1: Améliorer la gouvernance du commerce

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités de suivi d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGCC					
Précision Méthodologique : nombre de notes hebdomadaires réalisées/ nombre de notes hebdomadaires programmées(52) x100					
1.2 Taux de réalisation de missions d'investigation économique	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports Trimestriel et annuel de la DGCC					
Précision Méthodologique : nombre de missions réalisées / nombre de missions prévues x100					
1.3 Nombre d'instruments de mesures vérifiés	Nombre	-	15000	20000	25000
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de l'AMAM					
Précision Méthodologique : dénombrement					

Objectif 2: Organiser et renforcer les acteurs du commerce

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage des collectivités territoriales bénéficiaires d'appui-conseil dans le cadre de l'aménagement et de la gestion des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CAAGM					
Précision Méthodologique : (Nombre de collectivités appuyées/Nombre de collectivités ciblées(4)) x100					
2.2 Pourcentage des groupements et associations de commerçants bénéficiaires d'appui conseil dans le cadre de la gestion des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CAAGM					
Précision Méthodologique : (Nombre de groupements et associations de commerçants appuyés/Nombre de groupements et associations de commerçants demandeurs(6)) x100					
2.3 Pourcentage d'acteurs du commerce de détail suivis dans le cadre de la formalisation	%	8	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du PROFAC					
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs suivis/Nombre d'acteurs adhérants des centres de gestion agrées(12000)) x100					

Objectif 3: Développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités d'offre	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports semestriels et annuels de l'UMOCI
Précision Méthodologique : Nbre d'activités d'appui réalisées/Nbre d'activités d'appui prévues x100

3.2 Taux de réalisation des actions de promotion commerciale	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports trimestriel et annuel d'activités de l'APEX
Précision Méthodologique : Nombre d'action de promotions réalisées / Nombre d'action de promotions prevuesx100

Objectif 4: Améliorer les conditions d'investissement dans le domaine de la transformation du bétail en viande					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Nombre d'usines construites	Nombre	-	2	1	1

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PRODEVIM
Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Taux de réalisation de missions et de rencontres avec les acteurs du secteur privée à l'intérieur et l'extérieur du pays	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PRODEVIM
Précision Méthodologique : Nombre de missions et rencontres réalisées/Nombre de missions et rencontres prévues(7) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	679 727	992 148	844 280	926 762
Biens et services	349 128	369 502	303 126	393 843
Transferts et subventions	366 942	429 802	342 984	419 779
Investissement	4 346 024	2 504 650	3 600 593	4 161 658
Total :	**5 741 821**	**4 296 102**	**5 090 983**	**5 902 042**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Développement du Commerce	2 852 843	1 965 264	2 484 213	2 738 268
Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure.	378 328	433 404	318 020	366 016
Développement et promotion des exportations	2 202 976	1 589 760	2 059 859	2 553 882
Formalisation des acteurs du Commerce de détail	300 000	300 000	222 300	235 638
Appui à l'Aménagement et à la Gestion et des marchés	7 674	7 674	6 591	8 238
Total :	**5 741 821**	**4 296 102**	**5 090 983**	**5 902 042**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	81	82	94	117
CATEGORIE B1	76	67	77	97
CATEGORIE B2	48	52	62	81
CATEGORIE C	75	76	86	105
AUTRES	103	104	114	134
Total :	**383**	**381**	**433**	**534**

Action 01 Développement du Commerce

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	679 727	992 148	844 280	926 762
Biens et services	349 128	369 502	303 126	393 843
Transferts et subventions	1 714	1 714	1 473	1 841
Investissement	1 822 274	601 900	1 335 334	1 415 822
Total	**2 852 843**	**1 965 264**	**2 484 213**	**2 738 268**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Suivi de l'évolution des prix et des stocks des produits de première nécessité	274
1.1.2	Préparation et tenue de réunions du comité de veille	3 000
1.1.3	Organisation des sessions statutaires du Conseil National des Prix stocks des produits de première nécessité	4 000
1.1.4	Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Kayes	2 000
1.1.5	Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité koulikoro	2 000
1.1.6	Collecte des prix et stocks des produits de première nécessité Sikasso	2 720
1.1.7	Collecte des prix et stocks des produits de première nécessité Ségou	1 000
1.1.8	Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Mopti	1 000
1.1.9	Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Gao	1 000
1.1.10	Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Tombouctou	1 000
1.1.11	Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Bko	5 666
1.1.12	Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Kidal	1 000
1.1.13	Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Taoudenit	3 000
1.1.14	Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Ménaka	2 000
1.2.1	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables	20 250
1.2.2	Organisation de missions de suivi de la mise en oeuvre des engagements pris dans le cadre des exonérations	938
1.2.3	Organisation des missions d'audit interne	2 852
1.2.6	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures	102 322
1.2.7	Organisation de réunions de direction de la DGCC	1 053
1.2.8	Mise en place du Guichet Unique du commerce extérieur	132 144
1.2.9	Contribution à la suppression des entraves au commerce	1 053
1.2.10	Gestion du Personnel	992 148
1.2.11	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Kayes	3 141
1.2.12	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Koulikoro	4 460
1.2.13	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Sikasso	500
1.2.14	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Ségou	2 001
1.2.15	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Mopti	2 000
1.2.16	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits. Le montant annuel consommable dans la région de Gao	2 000
1.2.17	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Tombouctou	2 000
1.2.18	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses,	2 000

1.2.19	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Kayes	5 641
1.2.20	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Koulikoro	4 150
1.2.21	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Sikasso	8 842
1.2.22	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Ségou	3 094
1.2.23	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Mopti	3 095
1.2.24	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Gao	4 045
1.2.25	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Tombouctou	3 342
1.2.26	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Kidal	3 342
1.2.27	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Bko	10 241
1.2.28	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Bamako	2 000
1.2.30	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Taoudénit	2 000
1.2.31	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Taoudénit	4 975
1.2.32	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Ménaka	2 901
1.2.33	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Ménaka	5 360
1.2.34	Prise en charge de la consommation d'eau et électricité et l'entretien du site de la FEBAK	1 714
1.2.35	Construction de l'hôtel du commerce	500 000
4.1.1	Appui Opérationnalisation du PRODEVIM	80 000
4.2.1	Appui Opérationnalisation du PRODEVIM	20 000
Total		**1 965 264**

Action 02 Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	178 328	233 404	169 820	208 924
Investissement	200 000	200 000	148 200	157 092
Total	**378 328**	**433 404**	**318 020**	**366 016**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Organisation de mission de vérification d'instruments de mesure	30 000
1.3.2	Contrôle et surveillance métrologique	60 000
1.3.3	Acquisition des biens et services pour le fonctionnement	40 000
1.3.4	Gestion de personnel	73 404
1.3.5	Prise en charge des dépenses de télécommunication et d'énergie	20 000
1.3.6	Entretien Courant des bâtiments	10 000
1.3.7	Projet Renforcement/Equipement des capacités de l'Agence Malienne de Métrologie	200 000
Total		**433 404**

Action 03 Développement et promotion des exportations

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	179 226	187 010	165 100	200 776
Investissement	2 023 750	1 402 750	1 894 759	2 353 106
Total	**2 202 976**	**1 589 760**	**2 059 859**	**2 553 882**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Appui au cadre Intégré du commerce	1 379 000
3.2.1	réalisation des études sectorielles de développement à l'exportation.	27 000
3.2.2	Renforcement des capacités des acteurs par la formation technique et professionnelle en matière de commerce extérieur	18 086
3.2.3	Organisation de missions et manifestations commerciales au Mali et à l'étranger	69 464
3.2.4	Fonctionnement du Conseil d'Administration de l'APEX	15 000
3.2.5	Prise en charge du personnel	46 210
3.2.6	Acquisition des biens et services	20 000
3.2.7	Prise en charge des dépenses d'électricité et de communication	15 000
Total		**1 589 760**

Action 04 Formalisation des acteurs du Commerce de détail

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement	300 000	300 000	222 300	235 638
Total	**300 000**	**300 000**	**222 300**	**235 638**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1	Projet d'appui à la formalisation des acteurs du commerce de détails	300 000
Total		**300 000**

Action 05 Appui à l'Aménagement et à la Gestion et des marchés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	7 674	7 674	6 591	8 238
Total	**7 674**	**7 674**	**6 591**	**8 238**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Organisation des missions d¿appui-conseil auprès des groupements et associations de commerçants.	3 000
2.2.1	Organisation de quatre (04) missions d'appui-conseil auprès des collectivités territoriales	4 674
Total		**7 674**

Le Programme : 2.084 Développement du secteur industriel

Responsable du Programme : Monsieur Baba DIABY, Directeur National des Industries.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme développement du secteur Industriel est chargé de :

- l'élaboration des éléments des politiques et stratégies de développement industriel et le suivi de leur mise en oeuvre ;
- l'élaboration des éléments de la Politique Nationale de la Qualité et suivi de la mise en oeuvre de son plan d'action ;
- la promotion et le suivi des entreprises industrielles ;

- le suivi de la réalisation des projets industriels ;
- la promotion des normes et de la qualité au sein des entreprises et le suivi de l'application des normes ;
- la promotion de la propriété industrielle et l'application des règles y afférentes ;
- la promotion de la recherche et de la formation en industrie ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles ;
- la promotion et la diffusion des technologies industrielles ;
- la promotion de la valorisation des matières premières locales et le développement des pôles industriels.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

1. la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI);
2. la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité (PNQ);
3. la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire;
4. la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle;
5. la mise en oeuvre du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau « Phase de Relance » ;
6. la réalisation des études et recherches prospectives et formations dans le domaine de l'Industrie.
7. la mise en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles textiles.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités de la DNI	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNI

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues)*100

Objectif 2: Assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du programme annuel d'élaboration des normes	%	100	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de l'AMANORM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de normalisation réalisées / Nombre d'activités de normalisation programmées)

2.2 Nombre de nouveaux produits/ services certifiés Marque MN	Nbre	10	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre d'organismes accompagnés à une démarche qualité	Nbre	5	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Assurer la mise en ouvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Proportion des acteurs formés (femmes/hommes)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés / nombre d'acteurs programmés à la formation)*100

3.2 Taux d'entreprises agroalimentaires accompagnées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA
Précision Méthodologique : (Nombre d'entreprises accompagnées/nombre total d'entreprises à accompagner)*100

3.3 Taux d'entreprises formées à la démarche qualité	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation
Précision Méthodologique : Nombre d'entreprises formées /nombre total d'entreprises ciblées*100

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux d'accroissement des titres de propriétés industrielles	%	4	15	15	15

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI
Précision Méthodologique : (Nombre de titres enregistrés N - Nombre de titres enregistrés N-1 / Nombre de titres enregistrés N-1)*100

4.2 Nombre d'actions de promotion de la propriété industrielle	Nbre	15	15	15	15

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI
Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de CATI périphériques créées	Nbre	13	53	55	57

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI
Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Assurer la mise en oeuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau « phase de relance »

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
5.1 Taux de réalisation des actions de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles (Actions immatérielles / Actions matérielles)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN
Précision Méthodologique : [(Nombre d'activités réalisées)/ (Nombre d'activités prévues)]*100

Objectif 6: contribuer à la promotion du développement Industriel à travers la mise à disposition des études et recherches

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
6.1 Taux de réalisation des activités d'études et de recherches	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ONI
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'études et de recherches réalisées/ Nombre d'études et de recherches prévues) x100

Objectif 7: Mettre en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles des textiles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
7.1 Taux de réalisation des activités de formation et d'appui	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERFITEX
Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	734 645	516 722	563 647	618 712
Biens et services	224 845	246 169	194 983	247 876
Transferts et subventions	1 139 210	1 203 296	1 114 692	1 277 831
Investissement	938 301	876 977	703 237	782 597
Total :	**3 037 001**	**2 843 164**	**2 576 559**	**2 927 016**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Développement du tissu industriel	1 411 596	1 154 459	1 150 790	1 351 933
Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles	1 625 405	1 688 705	1 425 769	1 575 083
Total :	**3 037 001**	**2 843 164**	**2 576 559**	**2 927 016**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	37	35	43	59
CATEGORIE B1	28	27	34	48
CATEGORIE B2	10	11	16	26
CATEGORIE C	6	6	10	18
AUTRES	42	42	51	69
Total :	**123**	**121**	**154**	**220**

Action 01 Développement du tissu industriel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	734 645	516 722	563 647	618 712
Biens et services	224 845	246 169	194 983	247 876
Transferts et subventions	138 882	139 668	158 636	206 434
Investissement	313 224	251 900	233 524	278 911
Total	**1 411 596**	**1 154 459**	**1 150 790**	**1 351 933**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI) et son plan d'actions.	60 000
1.1.2	Suivi des projets industriels et entreprises industrielles.	30 000
1.1.3	Contrôle des engagements des entreprises agréées au Code des Investissements.	10 000
1.1.4	Suivi de la mise en oeuvre des contrats de performance, conventions d'établissement, protocoles d'accord signés entre l'État et certaines entreprises industrielles.	21 248
1.1.5	Prise en charge du personnel DNI/ DRI	313 741
1.1.6	Suivi des projets industriels des DRI Bamako	6 000
1.1.7	Suivi des entreprises industrielles des DRI Bamako	2 262
1.1.8	Suivi des entreprises industrielles des DRI Kayes	6 095
1.1.9	Suivi des entreprises industrielles des DRI Koulikoro	8 181
1.1.10	Suivi des entreprises industrielles des DRI Sikasso	5 876
1.1.11	Suivi des entreprises industrielles des DRI Ségou	6 095
1.1.12	Suivi des entreprises industrielles des DRI Mopti	6 095
1.1.13	Suivi des entreprises industrielles des DRI Tombouctou	6 745
1.1.14	Suivi des entreprises industrielles des DRI Gao	7 045
1.1.15	Suivi des entreprises industrielles des DRI Kidal	7 696
1.1.16	Suivi des entreprises industrielles des DRI Taoudenit	9 975
1.1.17	Suivi des entreprises industrielles des DRI Menaka	9 368
3.1.1	Formation des entreprises à la démarche qualité	3 000
3.2.1	Organisation de trois sessions de formation des acteurs de la transformation	7 000
3.2.2	Accompagnement des entreprises agroalimentaires	2 506
3.2.3	Projet d'opérationnalisation de la stratégie du secteur agroalimentaire	100 000
3.3.1	Missions d'appui technique dans les régions	4 000
3.3.2	Réalisation des Etudes	30 000
3.3.3	Prise en charge des dépenses de fonctionnement	9 121
3.3.4	Prise en charge du personnel	34 615
3.3.5	Prise en charge des factures d'électricité et de communication	7 837
4.1.1	Caractérisation des produits identifiés comme Indication Géographique	21 257
4.1.2	Mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'actions	29 678
4.2.1	Sensibilisation des entreprises sur l'importance de l'exploitation des actifs de la propriété industrielle à caractère techniques et sur l'innovation et le transfert de technologie	20 520
4.3.1	Création et suivi du fonctionnement de Centres d'Appui à la Technologie et à l'innovation (CATI)	15 200
4.3.2	Prise en charge du personnel	202 981
4.3.3	Projet de réhabilitation du CEMAPI	150 000
Total		**1 154 137**

Action 02 Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	1 000 328	1 063 628	956 056	1 071 397
Investissement	625 077	625 077	469 713	503 686
Total	**1 625 405**	**1 688 705**	**1 425 769**	**1 575 083**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Normalisation et Activités connexes	80 000
2.2.1	Activités d'Evaluation de la Conformité (Certification)	46 863
2.3.1	Prise en charge du personnel EPA	63 995
5.1.1	Fonctionnement du BRMN	51 093
5.1.2	Honoraires et frais d'études	20 000
5.1.3	Prise en charge du personnel EPA	50 023
5.1.4	Prise en charge des factures d'électricité et de communication	6 961
5.1.5	Programme de Restructuration et de mise à niveau des Entreprises Industrielles	150 000
6.1.1	Réalisation des études et recherches prospectives	59 250
6.1.2	Prise en charge du personnel EPA	40 000
6.1.3	Honoraires et frais d'études	30 000
6.1.4	Prise en charge des factures d'électricité et de communication	20 000
7.1.1	Appui CERFITEX	400 000
7.1.2	Promotion du Centre	30 000
7.1.3	Prise en charge de la formation initiale	100 000
7.1.4	Prise en charge de la formation continue appui industrie	10 000
7.1.5	Prestation de service-appui industrie	12 000
7.1.6	Etudes et Recherches appliquées	30 000
7.1.7	Prise en charge des dépenses de fonctionnement du Centre	250 862
7.1.8	Prise en charge du personnel EPA	237 658
Total		**1 688 705**

Le Programme : 2.085 Appui au développement du secteur privé

Responsable du Programme : Boubacary CISSE, Directeur National des Petites et Moyennes Entreprises.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme appui au développement du secteur privé est chargé de :

-la mobilisation des ressources financières pour alimenter les fonds d'appui au secteur privé (Fonds de garantie, Fonds à coûts partagés);

-l'examen des questions concernant le développement du secteur privé ;

-la promotion des investissements privés.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- la Promotion des investissements privés ;
- le Développement du secteur privé.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.085 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de neuf (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au Développement du Secteur Privé.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Mettre en oeuvre des mesures destinées au développement des PME

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Nombre de PME ayant bénéficié d'une formation	Nbre	20	20	35	50

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME
Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Nombre de PME mis en relation avec des structures de financement	Nbre	-	100	120	150

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME
Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Nombre d'études réalisées dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires des PME	Nbre	-	2	5	7

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME
Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Faciliter la concertation entre l'Etat et le Secteur Privé (BMCESP)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des réunions de concertations Etat/Secteur Privé	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du Département
Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer le climat et la pratique des affaires.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux réalisation des actions de réformes programmées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées) X100

3.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités du personnel de la CTRCA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/nombre de formations programmées)x 100

Objectif 4: Coordonner et suivre la mise en oeuvre des politiques et stratégies de développement du secteur privé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Nombre de rencontres institutionnelles tenues	Nombre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : rapports d'activités
Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Taux de mise en oeuvre des initiatives de développement du secteur privé	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'initiatives réalisées/ nombre d'initiatives prévues) x100

4.3 Taux d'exécution des activités du Secrétariat Technique Permanent du CSSP	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 5: Assurer la promotion des investissements privés					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de réalisation des activités programmées pour la promotion des investissements au Mali	%	-	80	90	90
Moyen de Vérification : rapport d'activités API-Mali					
Précision Méthodologique : (nombre de missions organisées/nombre de missions programmées)x 100					
5.2 Taux d'accroissement du volume des investissements agrées au Code	%	-	20	15	10
Moyen de Vérification : Rapport d'activités API-Mali					
Précision Méthodologique : (volume des investissements agrées/volume prévisionnel des Investissements)x100					
5.3 Taux de satisfaction des usagers du guichet Unique	%	-	80	85	87
Moyen de Vérification : Rapport d'activités API-Mali					
Précision Méthodologique : (nombre d'usagers satisfaits/nombre d'usagers enquêtés)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		30 000	30 926	33 947
Biens et services		312 046	255 775	326 755
Transferts et subventions		942 351	883 334	1 104 166
Investissement		761 875	531 613	575 500
Total :		**2 046 272**	**1 701 648**	**2 040 368**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Promotion des investissements privés		1 007 706	909 411	1 102 044
Développement du secteur privé		1 038 566	792 237	938 324
Total :		**2 046 272**	**1 701 648**	**2 040 368**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		1	2	4
CATEGORIE B1		2	3	5
AUTRES		1	2	4
Total :		**4**	**7**	**13**

Action 01 Promotion des investissements privés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		745 831	714 572	893 214
Investissement		261 875	194 839	208 830
Total		**1 007 706**	**909 411**	**1 102 044**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1	Missions de promotion et activités de communication	170 000
5.1.2	Formation des conseillers économiques	30 000
5.1.3	Préparation et production des documents de promotion et de communication	50 000
5.2.1	Communication institutionnelle	50 000
5.2.2	Prise en charge du personnel	13 675
5.2.3	Mise à niveau du système d'information	30 000
5.2.4	Formation du personnel	30 000
5.2.5	Renforcement des capacités oppérationnelles de l'API (Acquisition de biens et services)	402 156
5.3.1	Enquête satisfaction des usagers du guichet unique	11 875
5.3.2	Etudes pour la construction d'un immeuble pour le siège de l'API-Mali	80 000
5.3.3	Travaux de bâtiments Bamako et antennes régionales	140 000
Total		**1 007 706**

Action 02 Développement du secteur privé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		30 000	30 926	33 947
Biens et services		312 046	255 775	326 755
Transferts et subventions		196 520	168 762	210 952
Investissement		500 000	336 774	366 670
Total		**1 038 566**	**792 237**	**938 324**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Renforcement des capacités managériales des PME	38 500
1.1.2	Acquisition de biens et services	79 000
1.1.3	Prise en charge du personnel	30 000
1.2.1	Aide à la recherche de financement	48 500
1.3.1	Réalisation d'études et recherches dans le cadre de la croissance des PME.	30 000
1.3.2	Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD-PME)	150 000
2.1.1	Tenue des réunions de concertation du Partenariat Public Privé au compte du BMCESP	19 000
2.1.2	Prise en charge du personnel du bureau du modérateur de la concertation Etat Secteur Privé	28 500
2.1.3	Acquisition de biens et services pour le compte du BMCESP	9 500
3.1.1	Opérationnalisation du guichet unique électrique du commerce extérieur	2 000
3.1.2	Prise en charge des Salaires et accessoires du personnel de la CTRCA	105 095
3.1.3	Organisation et tenue des ateliers de sensibilisation et d'information des usagers sur les réformes	2 000
3.1.4	Acquisition de biens et services pour le compte de la CTRCA (carburant, entretien et réparation des	13 000
3.1.5	Opérationnalisation du Régime de l'entreprenant	3 000
3.1.6	Appui au fonctionnement du cercle de réflexion économique et de dialogue entre l'université et les chefs d'entreprises	3 000
3.1.7	Missions d'immersion dans le cadre des réformes	3 000
3.1.8	Conception et production de supports de communication sur les réformes adoptées.	2 000
3.1.9	Appui à l'informatisation du permis de construire (PC)	3 000
3.2.2	Renforcement des capacités du personnel de la CTRCA et ses partenaires	3 425
3.2.3	Appui mise en place Réforme Etat/Secteur Privé	150 000
4.1.1	Organisation de la session du CSSP	2 000
4.1.2	Organisation des Journées de Transformations et des Métiers	3 000
4.1.3	Mise en place de tribune d'échanges interactifs et tenue des sessions	1 000
4.1.4	Mise en place et animation du réseau des points focaux (RPF) dans le cadre de l'animation du dialogue Public-Privé	3 000
4.2.1	Mise en oeuvre de l'étude relative à la Construction, l'équipement et l'animation des Centres de Démonstration et de Promotion des Technologies dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal suivant leurs Potentialités »	2 000
4.2.2	Mise en place et opérationnalisation des Comités Régionaux de Développement du Secteur Privé	3 000
4.2.3	Renforcement des capacités des assistants du STP/CSSP en formulation des projets et en Gestion Axée sur les Résultats	2 000
4.2.4	Renforcement des capacités des MPME	2 000
4.2.5	Acquisition de biens et services pour le compte du STP/CSSP	5 901
4.3.1	Prise en charge du personnel du STP/CSSP	142 145
4.3.2	Appui à la Loi d'orientation Secteur Privé	150 000
Total		**1 038 566**

Le Programme : 2.086 Promotion et Développement de la Micro-finance

Responsable du programme : Demba TOUNKARA, Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.086 Promotion et développement de la micro-finance est chargé :

-de l'harmonisation et la coordination des interventions des acteurs du secteur de la micro finance ;

-de l'élaboration et la mise en oeuvre des outils de promotion du secteur ;

-du suivi des projets et programmes et d'appui au plan d'actions de la politique nationale de développement de la micro finance ;

-de la mobilisation des ressources financières pour alimenter le mécanisme de refinancement durable des SFD.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programmes 2.086 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de trois (03) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion et développement de la micro-finance.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Contribuer à une meilleure coordination des interventions dans le secteur de la microfinance					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rencontres du Groupe Consultatif National pour le développement de la Microfinance (GCNM)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CPA/SFD					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100					
1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rencontres du comité technique de suivi de la mise en Oeuvre de la PNDMF	(%)	1313	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CPA-SFD					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100					

Objectif 2: Contribuer à la professionnalisation des Systèmes Financiers Décentralisés(SFD).					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Nombre de SFD ayant bénéficié de formation	Nbre	100	20	25	30
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du CPA-SFD					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Nombre d'études ou de recherches réalisées	Nbre	-	3	3	4
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel CPA-SFD					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

<u>Tableau 1</u> : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel		43 406	39 581	43 143
Biens et services		90 753	82 453	96 798
Investissement		52 500	29 780	32 460
Total :		**186 659**	**151 814**	**172 401**

<u>Tableau 2</u> : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	**Budget**	**Prévisions**		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Développement de la micro finance		186 659	151 814	172 401
Total :		**186 659**	**151 814**	**172 401**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		5	6	8
CATEGORIE B2		1	2	4
CATEGORIE C		1	2	4
AUTRES		8	9	11
Total :		**15**	**19**	**27**

Action 01 Développement de la micro finance

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		43 406	39 581	43 143
Biens et services		90 753	82 453	96 798
Investissement		52 500	29 780	32 460
Total		**186 659**	**151 814**	**172 401**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel du CPA/SFD	43 406
1.1.2	Organisation de deux réunions du Groupe Consultatif National pour la Microfinance (GCMN)	4 000
1.2.1	Organisation de deux réunions du Comité Technique de Suivi de la mise en Oeuvre de la PNDMF	1 000
2.1.1	Acquisition de biens et services	28 591
2.1.2	Formation des acteurs du secteur en micro finance	57 162
2.2.1	Elaboration d'un plan de formation des acteurs du secteur de la microfinance	15 000
2.2.2	Etude pour l'evaluation finale du plan d'action 2016-2020 de la PNDMF et l'élaboration du plan d'actions 2021-2025	20 000
2.2.3	Visite d'échange d'expérience en finance islamique	17 500
Total		**186 659**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.032	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI A LA CPS MIN. INDUSTRIE & COMMERCE		140 000	140 000	140 000	106 400	117 040
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNI/CPS SECTEUR INDUST & COM		1 700 000	0	400 000	0	0
Total :		**1 840 000**	**140 000**	**540 000**	**106 400**	**117 040**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.083	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI AU CADRE INTEGRE		1 000 000	1 200 000	1 000 000	1 094 400	1 532 160
PROJET APPUI FORMALISATION DES ACTEURS DU COMMERCE I		300 000	300 000	300 000	222 300	235 638
PROJET APPUI OPERASIONNALISATION DU PRODEVIM MALI		100 000	100 000	100 000	74 100	78 546
RENFORCEMENT CAPACITES AMAM		200 000	200 000	200 000	148 200	157 092
Total :		**1 600 000**	**1 800 000**	**1 600 000**	**1 539 000**	**2 003 436**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.084	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROJET OPERAT. STRATEGIE DVPT SECT AGRO ALIMENTAIRE		100 000	100 000	100 000	91 200	127 680
REHABILITATION CEMAPI		150 000	190 000	150 000	140 790	149 237
PROGR. RESTRUCT. MISE A NIVEAU ENTREPRISES AU MALI		150 000	150 000	150 000	114 000	136 800
APPUI AU CERFITEX		400 000	400 000	400 000	304 000	304 000
Total :		**800 000**	**840 000**	**800 000**	**649 990**	**717 717**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.085	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI MISE EN PLACE REFORMES ETAT/ SECTEUR PRIVE		150 000	0	150 000	148 200	157 092
APPUI A LA LOI ORIENTATION SECTEUR PRIVE		150 000	0	150 000	148 200	157 092
PROJET APPUI DEVELOPPEMENT PETITES ET MOYENNES ENTRE		150 000	0	150 000	0	0
APPUI AGENCE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS		250 000	0	250 000	185 250	196 365
Total :		**700 000**	**0**	**700 000**	**481 650**	**510 549**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Education nationale prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Education préscolaire et spéciale, de l'Education non formelle, de l'Enseignement fondamental, de l'Enseignement secondaire général, technique ou professionnel.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la réalisation des objectifs de la politique d'éducation pour tous ;
- le développement de l'Education non-formelle, notamment l'alphabétisation ;
- le développement de l'Enseignement secondaire ;
- le suivi et le contrôle des établissements de l'éducation préscolaire et spéciale et des établissements d'Enseignement fondamental et secondaire, publics et privés ;
- le suivi et le contrôle des établissements publics d'Enseignement normal ;
- le développement et l'évaluation des connaissances dans l'éducation préscolaire et spéciale et dans l'Enseignement fondamental, secondaire général, technique ou professionnel ;
- la délivrance du Diplôme d'Etudes fondamentales (DEF), du Certificat d'Aptitude professionnel (CAP), du Brevet de Technicien (BT), du Baccalauréat et des diplômes des instituts de formation de maîtres ;
- le développement de l'utilisation des langues nationales ;
- la promotion de l'excellence, de la citoyenneté et du patriotisme au niveau de l'enseignement fondamental et secondaire.

I.2 Les contraintes et les défis

Le système éducatif malien est confronté à un ensemble de problèmes qui se traduisent en termes de contraintes et défis :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes se situent à cinq niveaux :

(i) en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif, les contraintes sont marquées, entre autres, par un niveau d'acquisition de compétences en deçà de ce qui est attendu au préscolaire et dans le fondamental, des taux de redoublement élevés dans les différents ordres d'enseignement. On pourrait y ajouter les lenteurs dans l'acquisition et la distribution des manuels scolaires et des fournitures, les difficultés de mise en oeuvre de l'approche curriculaire, le non-respect du calendrier scolaire, enfin, les difficultés d'insertion des sortants du système.

(ii) concernant l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants, les faiblesses sont traduites en termes de : formation initiale inadaptée, déficit en ressources humaines, utilisation timide des TIC, ruptures dans le continuum éducatif, insuffisances des formateurs en langues nationales et en linguistique dans les écoles normales, inadéquation entre les ressources formées et les besoins en enseignants, effectifs pléthoriques d'étudiants au regard des capacités d'encadrement, faible proportion des filles dans les écoles normales , méconnaissance des réformes par les enseignants.

On peut aussi noter : une politique de formation continue incohérente, la non intégration des écoles coraniques dans le système éducatif, des statuts disparates ne favorisant pas l'attractivité de la fonction enseignante, un vieillissement du personnel enseignant au supérieur, des insuffisances dans la gestion et l'encadrement des enseignants.

(iii) s'agissant de la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous, les contraintes se traduisent par le très faible taux de préscolarisation, la faible couverture de l'éducation spéciale, les inégalités de genre dans tous les ordres et types d'enseignement, les violences physiques subies par les filles, la baisse du Taux Brut d'admission de 2011 à 2014, les insuffisances dans la l'implantation et la gestion des cantines scolaires, l'insuffisante prise en compte du volet alphabétisation fonctionnelle et éducation non formelle dans les politiques de développement de l'éducation de base, la non scolarisation et la déscolarisation, la faible capacité d'accueil dans l'enseignement secondaire (technique, professionnel et général) public, les possibilités offertes par le marché du travail et l'augmentation des effectifs étudiants.

(iv) concernant le renforcement de la Gouvernance du secteur, les faiblesses sont de divers ordres. Elles sont essentiellement relatives à la gestion des flux, à la gestion des ressources financières et matérielles, à l'organisation et au fonctionnement des institutions, à la planification, à la mise à disposition de données statistiques, aux déficits de communication, aux relations et aux conflits entre les

Le diagnostic du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle a permis de dégager un certain nombre d'enjeux et de défis

acteurs.

(v) pour ce qui concerne le renforcement de la résilience, la difficulté pour l'école à s'adapter à son environnement, l'omission des questions de paix dans les programmes classiques, l'inadaptation du calendrier scolaire aux contextes de crise, l'insuffisance d'enseignants et l'amplification des difficultés liées à leur gestion, la dégradation et la destruction des infrastructures et des équipements scolaires constituent les principaux goulots d'étranglement pour la capacité de résilience du secteur.

On pourrait également y ajouter l'impréparation des autorités à gérer les crises susceptibles d'affecter le système éducatif, l'incapacité de celui-ci à détecter les signes précurseurs et visibles des crises, le déficit de formation en culture de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

I.2.2 Défis

importants à prendre en compte dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique sectorielle de l'éducation et de de la formation professionnelle. Il s'agit de :

(i) assurer l'efficacité interne et l'efficacité externe du système tout en réussissant la réforme curriculaire, l'introduction de l'APC. L'efficacité interne du système éducatif est mise à rude épreuve, depuis quelques années en raison de la forte pression de l'offre. Par ailleurs, l'inadéquation des formations avec la réalité du monde du travail est un souci majeur qu'il faut absolument prendre en compte pour crédibiliser davantage le système éducatif et contribuer à circonscrire les crises sociales qu'un taux de chômage croissant pourrait provoquer.

(ii) améliorer la formation et la gestion des enseignants et trouver des voies de motivation du personnel et de recrutement en nombre suffisant tout en introduisant les TIC : Un des défis majeurs qui va se poser au système éducatif est celui de trouver les enseignants, les enseignant-chercheurs et les chercheurs en quantité et en qualité suffisantes et surtout de pouvoir les maintenir dans le système. La revalorisation du statut de l'enseignant, de l'enseignant-chercheur et du chercheur est le chemin par lequel il faut passer.

Dans tous les systèmes éducatifs modernes, les TIC sont utilisés aussi bien au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la gestion du système, pour améliorer le rendement et la qualité. Le coût et les changements structurels qu'une telle intégration pose sont des défis énormes pour le système éducatif qui doit, pour ce faire, trouver les formules adaptées.

(iii) augmenter l'offre éducative tout en assurant la qualité et l'équité. L'accroissement rapide de la demande d'éducation commande que l'offre augmente au même rythme. Tout l'enjeu de la mise en oeuvre du PRODEC 2 sera de mener de front la poursuite de l'expansion du système de manière soutenable sans dégradation de la qualité de l'enseignement. L'existence de nombreuses disparités (genre et régions) et de nombreux enfants vulnérables (orphelins et enfants vivant avec un handicap) constitue un défi important pour la prise en compte de tous les droits des enfants et la progression du système éducatif. Le défi peut être relevé par la mise en place d'un système équitable et appliqué dans tout le pays.

(iv) renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle tout en assurant un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes : La décentralisation est une des options majeures de développement que le Mali a choisie, ces dernières années. Cependant, jusque-là, la cohérence entre ce processus et le système éducatif n'est pas très bien établie. Pour ce faire, un des défis de la présente politique sectorielle est de pouvoir adapter l'organisation administrative, la gestion et le financement du système au processus de décentralisation.

Mettre en oeuvre la politique de prévention et de réduction des risques et catastrophes dans le système éducatif : Le secteur de l'éducation peut contribuer à préparer et à faciliter la gestion des situations d'urgence, à travers la réduction de l'impact des phénomènes à risques sur le fonctionnement scolaire. Mais au-delà de la gestion des situations d'urgence, le secteur de l'éducation peut contribuer à diminuer le niveau de vulnérabilité des populations et prévenir certains désastres sur le long terme.

I.3 La politique sectorielle

Permettre à chaque malien d'achever au moins une éducation de base de qualité afin de fournir au pays des compétences indispensables à son émergence a été pendant longtemps une préoccupation centrale des différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du Mali.

C'est dans cette perspective qu'à partir de 1998, le pays s'est doté d'un Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) pour l'horizon 2008, mais réajusté jusqu'en 2010 pour tenir compte des nouveaux enjeux du secteur à la suite du diagnostic sectoriel mené en 2009.

Si la mise en oeuvre de ce programme a été essentielle dans les performances enregistrées par le Mali, la crise que le pays a traversée en 2012 n'a pas permis de progresser sur la dernière phase du programme qui devrait s'atteler à mettre en oeuvre des réformes relatives à l'amélioration de la qualité et au renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation de base. Cette crise a d'ailleurs anéanti les acquis éducatifs du PRODEC et sapé les années d'investissement dans l'éducation. De fait, la préoccupation d'une éducation de qualité pour tous reste encore d'actualité, avec une volonté politique affichée à travers plusieurs documents stratégiques nationaux, dont le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) 2019-2023, qui établit le développement des compétences comme une priorité stratégique et un enjeu national pour l'essor économique et social.

Au regard de ces enjeux et défis nationaux, mais aussi des nouveaux engagements internationaux pris par notre pays, notamment par rapport à l'agenda 2030 de l'Education et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, le Gouvernement de la République du Mali s'est engagé à élaborer un nouveau programme décennal, en capitalisant sur les leçons apprises de la mise en oeuvre du précédent programme et des études spécifiques menées.

Ce nouveau programme s'intéresse aux orientations stratégiques et aux principales réformes politiques envisagées. Ces axes de réforme sont :
(i) l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
(ii) l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants ;
(iii) la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de base de qualité pour tous ;
(iv) le renforcement de la gouvernance du secteur ;
(v) le renforcement de la résilience du secteur.
Ces réformes ne résument pas l'ensemble des politiques prévues dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Elles en sont extraites et en constituent le coeur pour les différentes phases opérationnelles. Le document de programme se situe dans un contexte institutionnel transitoire. Il est basé sur une démarche de conduite du changement portant sur trois (3) modalités :

(i) la consolidation ou le déploiement de certaines actions déjà mises en oeuvre dans le cadre du PRODEC 1 et du programme intérimaire de relance du secteur de l'Education et de la Formation professionnelle ;
(ii) l'expérimentation à petite échelle de certaines actions de réforme dans le but de préparer leur déploiement ;
(iii) l'approfondissement de la réflexion sur les actions de réforme pour lesquelles il est nécessaire de préciser les contenus ou de valider les options avant de les expérimenter ou de les mettre en oeuvre.
Un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer la mise en oeuvre des programmes. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un comité de pilotage, d'un secrétariat technique, d'un comité de veille, des comités de coordination des Collectivités Territoriales, d'un cadre partenarial prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi/évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Taux brut de scolarisation (TBS) au 1er cycle du fondamental	%	67,7	78,9	82,0	85,3
2	Taux de préscolarisation	%	4,4	5,8	6,5	7,2
3	Ratio Maître/groupe pédagogique au fondamental 1	Nombre	1,4	1	1,3	1,2
4	Pourcentage d'enseignants qualifiés au fondamental 1	%	30,6	35,9	41,2	46,5
5	Ratio manuel par élève au 2ème cycle dans les 7 matières de base (Mathématiques, Français, Histoire, Géographie, Sciences Phusiques, Sciences Naturelles et Education Civique et morale	Nombre	3,9	4,2	4,4	4,6
6	Pourcentage d'enfants orientés dans les filières professionnelles	%	36	26	18	13

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	37 682 997	30 767 493	38 488 956	41 378 530
Développement de l'Education de Base	185 430 084	253 830 326	190 203 065	210 103 698
Développement de l'Enseignement Secondaire Général	29 243 603	35 013 057	26 858 584	29 209 401
Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	57 959 234	53 218 633	54 615 819	60 276 326
Total :	**310 315 918**	**372 829 509**	**310 166 424**	**340 967 955**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	209 324 600	265 088 943	214 744 589	235 293 591
Biens et services	49 151 386	49 968 145	51 420 603	57 010 336
Transferts et subventions	11 657 917	11 654 598	12 158 178	13 382 600
Investissement	40 182 015	46 117 823	31 843 054	35 281 428
Total :	**310 315 918**	**372 829 509**	**310 166 424**	**340 967 955**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.017 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Il s'agira de :

i) Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;

ii) Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle ;

iii) Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;

iv) Renforcer le contrôle interne.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.017 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'insuffisance des ressources humaines (personnel enseignant), matérielles et financières (ii) la production des données statistiques, (iii) la gouvernance du système.

Ces objectifs sont traduits en indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs évolutions et de faire des projections à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financière					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte Administratif					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/dotations budgétaires)*100					
1.2 Taux d'execution du plan de passation de marchés publics	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Finances et du Matériel (DFM)					
Précision Méthodologique : (nombres des marchés attribués/nombres total de marchés programmés)*100					
1.3 Nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins	nbre	60	60	4991	4991
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Ressorces Humaines (DRH)					
Précision Méthodologique : Précision méthodologie: dénombrement					
1.4 Taux de réalisation des missions de suivi-Evaluation des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de CNMUI					
Précision Méthodologique : (Nombre de mission réalisées/nombre de mission programmées) X100					

Objectif 2: Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Fonctionnalité du cadre de concertation	O/N	Oui	Oui	Oui	Oui
Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation					
Précision Méthodologique : Exploitation des documents administratifs					
2.2 Pourcentage des sessions tenues par cadre de concertation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation					
Précision Méthodologique : (nombre de reunions tenues/nombre total de reunions prévues par les textes)*100					
2.3 Pourcentage des recommandations du cadre de concertation suivies et mises en oeuvre	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations préparé par le secrétariat technique					
Précision Méthodologique : (nombre de recommandations suivies et mises en oeuvres/nombre de recommandations formulées)*100					
2.4 Pourcentage d'indicateurs de résultats du PAPB renseignés	%	100	100	64	64
Moyen de Vérification : Annuaire statistiques, enquêtes statistiques CPS/MEN					
Précision Méthodologique : (nombre d'indicateurs renseignés/nombre total d'indicateurs de résultats retenus dans le cadre logique et cadre de mesure de rendement)*100					

Objectif 3: Renforcer la décentralisation et la déconcentration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Part du budget de l'Education transféré aux Collectivités Territoriales	%	57.49	57.49	64.00	64.00
Moyen de Vérification : Loi des finances					
Précision Méthodologique : (dotation budgétaire inscrite au niveau des Collectivités Territoriales/total du budget du département)*100					
3.2 Nombre de compétences exercées par les structures déconcentrées	Nbre	19	19	20	20
Moyen de Vérification : Rapport des structures déconcentrées					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.3 Nombre de Comités de Gestion Scolaire fonctionnels	Nbre	2000	2000	2000	2000
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADDE/MEN					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 4: Renforcer l'évaluation et la redevabilité (reddition et rapportage, audit)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Nombre de missions d'audit réalisées	Nbre	1	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapport d'audits annuels des comptes					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.2 Nombre de missions de contrôle et de vérification réalisées	Nbre	9	9	5	5
Moyen de Vérification : Rapport des missions de controle et de vérification de l'IGEN					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.3 Pourcentage de recommandations des missions d'audit mises en oeuvre	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de suivi des missions d'audit annuel des comptes					
Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de controle et de vérification mises en oeuvres/nombre total de recommandations formulées)*100					
4.4 Pourcentage de recommandations des missions et de vérification mises en oeuvre	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations de missions de controle et de vérification de l'IGEN					
Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de controle et de vérification mises en oeuvre/nombre total de recommandation formulées)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	23 690 619	16 887 315	24 251 640	26 191 764
Biens et services	9 577 574	9 495 374	9 886 754	10 392 522
Transferts et subventions	3 241 229	3 231 229	3 427 702	3 770 470
Investissement	1 173 575	1 153 575	922 860	1 023 774
Total :	**37 682 997**	**30 767 493**	**38 488 956**	**41 378 530**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	3 348 332	2 117 101	3 437 830	3 662 002
Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs	3 755 995	3 797 313	4 019 683	4 248 814
Gestion financière et matérielle	27 986 810	23 011 753	28 364 836	30 595 942
Gestion des ressources humaines du secteur	1 869 883	1 095 675	1 932 798	2 083 200
Processus de décentralisation et de déconcentration	202 023	192 023	206 563	224 968
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	434 156	467 830	436 948	467 603
Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali	85 798	85 798	90 298	96 001
Total :	**37 682 997**	**30 767 493**	**38 488 956**	**41 378 530**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	157	179	187	201
CATEGORIE B1	60	61	68	82
CATEGORIE B2	59	58	65	79
CATEGORIE C	29	29	35	47
AUTRES	210	198	206	216
Total :	**515**	**525**	**561**	**625**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 457 710	360 979	1 492 444	1 611 839
Biens et services	1 870 622	1 756 122	1 945 386	2 050 163
Investissement	20 000			
Total	**3 348 332**	**2 117 101**	**3 437 830**	**3 662 002**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Suivi et encadrement des stagiares	106 031
1.1.2	Prise en charge des besoins des enfants déscolarisés et non intégré dans les centres SSA/P	168 096
1.2.1	Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau des services	528 425
2.2.1	Prise en charge des dépenses du personnel	360 979
2.2.2	Acquisition de biens et services pour le fonctionement des structures	347 638
2.2.3	Suivi et évaluation des services	534 717
2.2.4	Diffusion des plans (global et sectoriel) de communication	71 215
Total		**2 117 101**

Action 02 Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	876 507	911 825	938 640	1 013 729
Biens et services	2 879 488	2 885 488	3 081 043	3 235 085
Total	**3 755 995**	**3 797 313**	**4 019 683**	**4 248 814**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3	organisation des examens nationaux	2 721 351
4.2.1	Prise en charge des dépenses du personnel	911 825
4.2.2	Réalisation des missions de suivi-évaluation des manuels scolaires	13 197
4.2.4	Acquisition d'intrants pour la Direction Nationale de la Pédagogie	59 396
4.2.5	Evaluation du système éducatif	52 786
4.2.6	Inspection et contrôle des structures pédagogiques par IGEN	38 758
Total		**3 797 313**

Action 03 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	19 391 605	14 390 248	19 795 050	21 378 651
Biens et services	4 435 401	4 461 701	4 440 824	4 666 807
Transferts et subventions	3 081 229	3 081 229	3 266 102	3 592 710
Investissement	1 078 575	1 078 575	862 860	957 774
Total	**27 986 810**	**23 011 753**	**28 364 836**	**30 595 942**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.4	Prise en charge des dépenses du personnel	14 390 248
1.1.5	Préparation, exécution et suivi du Budget-programmes	2 210 376
1.1.6	Renforcement de capacités des agents des structures du département et autres acteurs de l'éducation	223 891
1.1.7	Appui à l'enseignement privé catholique	2 583 471
1.1.8	prise en charge des dépenses diverses de transfert (Bourses IFM, pension alimentaire)	497 758
1.2.2	Entretien et réhabilitation des infrastructures scolaires	1 224 266
1.2.3	Acquisition d'équipements dans le cadre de la mise en oeuvre du contrôle interne des services	490 324
1.2.4	Acquisition de services et d'équipements	578 575
1.2.5	Construction de nouveaux bureaux de la DFM	500 000
2.2.6	Appui à la prise en charge des activités des services du MEN	226 945
2.2.7	Appui à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire	21 576
4.2.3	Appui à la réalisation des missions des structures du MEN	64 323
Total		**23 011 753**

Action 04 Gestion des ressources humaines du secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 738 466	964 258	1 792 183	1 935 557
Biens et services	131 417	131 417	140 615	147 643
Total	**1 869 883**	**1 095 675**	**1 932 798**	**2 083 200**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Prise en charge des dépenses du personnel	139 828
1.3.2	Recrutement et gestion des carrières des agents	824 430
1.3.3	Elaboration et mise en oeuvre du plan de formation d'agents des services	131 417
Total		**1 095 675**

Action 05 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	42 023	42 023	44 963	47 208
Transferts et subventions	160 000	150 000	161 600	177 760
Total	**202 023**	**192 023**	**206 563**	**224 968**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Réalisation de missions de suivi des ressources mises à la disposition des SD et CT	24 435
3.1.2	Appui PREM (CADD/MEN)	50 000
3.2.1	Participation au fonctionnement	100 000
3.3.1	Renforcement des capacités des structures d'appui en gestion de l'école en mode décentralisé	17 588
Total		**192 023**

Action 06 Planification, Programmation et Suivi-évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	187 888	221 562	193 693	209 188
Biens et services	171 268	171 268	183 255	192 415
Investissement	75 000	75 000	60 000	66 000
Total	**434 156**	**467 830**	**436 948**	**467 603**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.1	Prise en charge des dépenses du personnel	221 562
2.4.2	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la structure	10 260
2.4.3	Réalisation des travaux de gestion des flux	111 030
2.4.4	Production d'informations statistiques annuelles	49 978
2.4.5	Appui à la CPS	75 000
Total		**467 830**

Action 07 Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	38 443	38 443	39 630	42 800
Biens et services	47 355	47 355	50 668	53 201
Total	**85 798**	**85 798**	**90 298**	**96 001**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.8	Acquisition des biens de service pour le fonctionnement de la CNMUI	47 355
2.2.9	prise en charge des dépenses du personnel de la CNMUI	38 443
Total		**85 798**

Le Programme : 2.041 Développement de l'Education de Base

Responsable du programme : Le Directeur National de l'Enseignement Fondamental

a) Présentation stratégique du programme :

L'éducation de base comprend l'éducation préscolaire, l'éducation spéciale (Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux), l'enseignement fondamental, l'alimentation scolaire, l'enseignement normal, et l'éducation non formelle.

Ce programme vise l'amélioration de l'efficacité interne du système et la promotion de l'égalité et de l'équité d'accès à l'éducation pour tous. Il s'agira de :

i) Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale ;
ii) Permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire ;
iii) Renforcer la scolarisation des filles ;
iv) Améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Renforcer la capacités d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux brut de préscolarisation	%	73.2	73.2	19.50	20.80

Moyen de Vérification : Données des enquetes statistiques CPS Education
Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire/population totale d'enfants de 3-6 ans)*100

1.2 Pourcentage d'enfants dans le préscolaire public	%	76.8	76.8	46.10	46.10

Moyen de Vérification : Moyens de vérification: Données des enquetes statistiques CPS Education
Précision Méthodologique : Précision méthodologique: (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire public/ effectif total du préscolaire)*100

Objectif 2: Permettre à tous les enfants en âges scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1	%	88.7	88.7	48.60	51.70
Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tout âge admis en 6ème année d'études/population totale d'enfants 12 ans)*100					
2.2 Taux brut d'admission au fondamental 1	%	37.00	37.00	76.60	79.20
Moyen de Vérification : Données des enquetes statistiques CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7 ans/*100					
2.3 Nombre d'adultes inscrits dans les programmes d'alphabétisation	Nbre	100	100	100 000	100 000
Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques (Séminaire Bilan ENF par le CNR-ENF)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'adultes analphabètes inscrits-Population totale résiduelle d'adultes à alphabètiser)					
2.4 Proportion d'élèves bénéficiaires des cantines scolaires	%	6.7	6.7	7.10	7.40
Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves bénéficiaires de cantines/Nombre total d'élèves du fondamental)*100					

Objectif 3: Renforcer la scolarisation des filles					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1 pour les filles	%	43.1	43.1	46.60	49.10
Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre de fille à tout âge admis en 6ème année d'étude/population totale d'enfants de 12 ans)*100					
3.2 Taux brut d'admission des filles au fondamental 1	%	68.7	68.7	72	74.20
Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre de fille à tout âge admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7ans)*100					

Objectif 4: Améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Existence d'une politique cohérente de formation initiale des enseignants	Oui/Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Moyen de Vérification : Structures en charge de la formation des enseignants des départements sectoriels (MEN-MESRS-MEFP)					
Précision Méthodologique : Exploitation des documents de la Politique					
4.2 Ratio livre/élève aux 6 premières années du fondamental en lecture/écriture	%	2	2	2	2
Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre de manuels néccessaires par discpline par élève/Nombre total d'élèves du fondamental)*100					
4.3 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture/écriture	%	22	22	24.00	27.40
Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires					
Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,*** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)					
4.4 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique	%	29.2	29.2	29.2	34.2
Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires					
Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	158 345 863	222 076 175	163 244 224	179 190 956
Biens et services	21 732 527	22 667 536	22 792 891	26 322 384
Transferts et subventions	1 549 728	1 377 142	1 451 835	1 597 015
Investissement	3 801 966	7 709 473	2 714 115	2 993 343
Total :	**185 430 084**	**253 830 326**	**190 203 065**	**210 103 698**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Education préscolaire et spéciale	847 828	452 646	398 166	448 559
Enseignement Fondamental	182 713 404	251 298 374	187 890 735	207 552 039
Enseignement Normal	20 527	22 527	21 551	23 704
Education Non formelle	1 233 429	1 485 202	1 298 745	1 425 561
Développement de la recherche linguistique	614 896	571 577	593 868	653 835
Total :	**185 430 084**	**253 830 326**	**190 203 065**	**210 103 698**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	2 473	2 469	2 662	2 998
CATEGORIE B	2 174	2 186	2 240	2 292
CATEGORIE B1	434	414	483	615
CATEGORIE B2	51 208	52 244	53 915	55 759
CATEGORIE C	1 705	1 691	1 812	2 028
AUTRES	2 113	2 039	2 219	2 543
Total :	**60 107**	**61 043**	**63 331**	**66 235**

Action 01 Education préscolaire et spéciale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	141 828	152 646	158 166	184 559
Investissement	706 000	300 000	240 000	264 000
Total	**847 828**	**452 646**	**398 166**	**448 559**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Réalisation de mission de supervision des activités de DPE et EBES	22 527
1.1.2	Mise à disposition de matériels et d'équipements adaptés pour le CDPE	84 224
1.1.3	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des jardins d'enfants	21 291
1.1.4	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'école de formation des éducateurs du préscolaire	24 604
1.2.1	Projet I Programme Multi acteur appui Petite Enfance CDPE	150 000
1.2.2	Projet II Projet pilote d'appui aux EBES	150 000
Total		**452 646**

Action 02 Enseignement Fondamental

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	158 294 295	221 981 334	163 146 453	179 085 364
Biens et services	21 549 644	22 469 835	22 591 211	26 091 062
Transferts et subventions	196 267	17 000	17 170	18 887
Investissement	2 673 198	6 830 205	2 135 901	2 356 726
Total	**182 713 404**	**251 298 374**	**187 890 735**	**207 552 039**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Acquisition d'équipements pédagogiques et divers	7 889 865
2.1.2	Suivi/supervision des activités pédagogiques et renforcement des capacités des acteurs	272 437
2.1.3	Appui réparation des manuels scolaires	303 209
2.1.4	Amelioration des rendements scolaires	1 743 602
2.1.6	Prise en charge des dépenses de personnel	221 981 334
2.2.1	Entretien et réhabilitation des infrastructures administratives et scolaires	1 757 065
2.2.2	Production d'information statistiques annuelles	196 395
2.2.3	Appui Budgétaire Suisse (PAGE)	108 000
2.2.4	Acquisition de biens et services pour le fonct. des structures	5 074 681
2.2.6	Projet de construction des salles de classes (Régions)	3 300 000
2.3.1	Mise en oeuvres des activités d'éducation non formelle	100 902
2.4.1	Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants	59 121
2.4.2	Mise en oeuvre de la politique nationale de l'AlISCO	5 246 160
2.4.3	Projet de construction des cantines scolaires	700 000
3.1.1	Mise en oeuvre de la politique nationale de la SCOFI	224 127
4.1.1	Formation des enseignants (préscolaires, fondamental et normal)	1 216 659
4.1.2	Formation des enseignants (secondaire général)	139 794
4.1.3	Formation des enseignants (personnel administratif)	175 065
4.1.4	Appui aux cadres de concertation niveaux local et regional	413 144
4.1.6	Appui à la supervision des activités pédagogiques	396 814
Total		**251 298 374**

Action 03 Enseignement Normal

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	20 527	22 527	21 551	23 704
Total	**20 527**	**22 527**	**21 551**	**23 704**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.7	Acquisitions de biens et services pour le fonct. de la DNEN	22 527
Total		**22 527**

Action 04 Education Non formelle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	51 568	94 841	97 771	105 592
Biens et services	20 528	22 528	21 963	23 059
Transferts et subventions	961 333	961 333	1 019 011	1 120 910
Investissement	200 000	406 500	160 000	176 000
Total	**1 233 429**	**1 485 202**	**1 298 745**	**1 425 561**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.5	Mise en oeuvre du Projet Appui Education Bilingue	150 000
2.3.2	Prise en charge des dépenses de personnel	94 841
2.3.3	Acquisition des biens et services pour le fonct. de la DNENL-LN	22 528
2.3.4	Prise en charge des dépenses de personnel	116 982
2.3.5	Acquisition des biens et services pour le fonct. du CNR-ENF	107 811
2.3.6	Mise en oeuvres des activités d'éducation non formelle	736 540
2.3.7	Mise en oeuvre de l'Appui Budgétaire Sectoriel Suisse (PENF)	256 500
Total		**1 485 202**

Action 05 Développement de la recherche linguistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	392 128	398 809	415 654	457 218
Investissement	222 768	172 768	178 214	196 617
Total	**614 896**	**571 577**	**593 868**	**653 835**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.8	Prise en charge des dépenses de personnel	319 607
2.3.9	Réalisation des travaux de recherches linguistiques	151 970
2.3.10	Réhabilitation de l'Académie Malienne des Langues	100 000
Total		**571 577**

Le Programme : 2.042 Développement de l'Enseignement Secondaire Général

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Enseignement Secondaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.042 vise à faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures. Il est aussi chargé de veiller au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics et privés d'enseignement secondaire.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

1. améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général ;
2. accroitre l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général.

Ce programme comporte la sous-composante suivante :

- l'Enseignement Secondaire Général :

L'Enseignement Secondaire Général a pour mission de faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, des modes et des moyens de pensée constituant la base commune des diverses spécialités du savoir, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures ou de s'insérer dans la vie active.

L'enseignement secondaire général est géré par une Direction créée par l'Ordonnance N°01-050/P-RM du 25 septembre 2001, ratifiée par la Loi N°01-089 du 28 novembre 2001. La Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général a pour mission, entre autres, l'élaboration de la politique nationale en matière d'enseignement secondaire général et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique, en relation avec les structures compétentes du Ministère chargé de l'éducation.

L'Enseignement Secondaire Général est dispensé dans les lycées d'Enseignement Secondaire Général publics (73) et privés dont le nombre dépasse sept cents (700). Ces établissements ont un effectif en 2016 d'environ 197 434 élèves dont 77 770 au public et au para public et encadré par 14 346 professeurs dont 3 469 au public et para public. Les études au niveau de l'Enseignement secondaire général sont sanctionnées par le Baccalauréat Général. Cet ordre d'enseignement reçoit les élèves titulaires du Diplôme d'Etudes Fondamentales ou d'un titre équivalent, remplissant les conditions d'accès fixées par un arrêté du Ministre en charge de l'Enseignement Secondaire Général.

Suite aux recommandations du forum national sur l'éducation tenu du 30 octobre au 02 novembre 2008, le Décret N°138/PRM du 06 juin 1980 a été relu et remplacé par le Décret N°2011-234/P-RM du 12 mai 2011 portant organisation de l'Enseignement Secondaire Général en vue d'adapter les filières et séries à l'évolution de l'environnement national et sous régional.

Ainsi l'Enseignement Secondaire Général comporte :

- au niveau de la 10ème année, une série commune (10ème commune) ;
- au niveau de la 11ème année, trois (3) séries dénommées respectivement : 11ème Lettre (11ème L), 11ème Sciences Economiques et Sociales (11ème SES) et 11ème Sciences (11ème S)
- au niveau de la 12ème année, six (6) séries dénommées respectivement : Terminale Langue Lettre (TLL), Terminale Art Lettre (TAL), Terminale Sciences Sociales (TSS), Terminale Sciences Expérimentales (TSExp), Terminale Sciences Exactes (TSE) et Terminales Sciences Economiques (TSEco).

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme dès la rentrée scolaire 2011-2012, le département a procédé :

- au lancement de la formation continue des enseignants (du public et du privé) à l'Approche par Compétences (APC) ;
- au recrutement et à la formation des professeurs d'économie, de langues nationales et d'informatique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers le secondaire général	%	33	33	31.70	30.40

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire général en année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100

1.2 Pourcentage de redoublants au secondaire général	%	28.7	28.7	27.30	26.00

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Nombre total de redoublants / Nombre total d'élèves dans le secondaire général)*100

Objectif 2: Accroitre l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Nombre de lycées d'enseignement secondaire général publics construits et équipés	Nbre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Annuaires statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux brut de scolarisation au secondaire général	%	13.4	13.4	13.40	13.30

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves tout âge dans le cycle /population de la tranche d'âge correspondante)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	10 135 756	11 479 515	9 497 297	10 425 141
Biens et services	8 147 041	8 673 471	8 559 902	9 164 998
Investissement	10 960 806	14 860 071	8 801 385	9 619 262
Total :	**29 243 603**	**35 013 057**	**26 858 584**	**29 209 401**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Enseignement sécondaire général	29 243 603	35 013 057	26 858 584	29 209 401
Total :	**29 243 603**	**35 013 057**	**26 858 584**	**29 209 401**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	2 816	818	851	887
CATEGORIE B	152	1	1	1
CATEGORIE B1	22	23	30	44
CATEGORIE B2	3 016	39	45	57
CATEGORIE C	14	8	13	23
AUTRES	43	40	48	64
Total :	**6 063**	**929**	**988**	**1 076**

Action 01 Enseignement sécondaire général

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	10 135 756	11 479 515	9 497 297	10 425 141
Biens et services	8 147 041	8 673 471	8 559 902	9 164 998
Investissement	10 960 806	14 860 071	8 801 385	9 619 262
Total	**29 243 603**	**35 013 057**	**26 858 584**	**29 209 401**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	11 479 515
1.1.2	Dotation des établissements d'enseignement secondaire en kits didactiques	2 102 621
1.2.1	Facilitation de la prise en charge sanitaires des élèves et des enseignants	201 020
1.2.2	Suivi de l'application des normes assignées (encadreurs/enseig) ESG	158 498
1.2.3	Appui à la réparation des manuels scolaires	26 735
2.1.1	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures	689 475
2.1.2	Projet construction équipement de lycées	1 200 000
2.2.1	Gestion des dem-bourses des élèves orientés dans les Etabl. privés	5 195 863
2.2.2	Pise en charge des frais scolaires des élèves orientés Etabl. privés	12 149 884
2.2.3	Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'ESG	299 259
2.2.4	Acquisition d'équipements et fournitures de manuels scolaires	1 510 187
Total		**35 013 057**

Le Programme : 2.043 Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Enseignement Technique et Professionnel

a) Présentation stratégique du programme :

Depuis 1998, le Gouvernement du Mali, a entrepris la réforme de son système éducatif à travers le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), qui a fait de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETP) son second axe prioritaire après l'éducation de base.

En attendant la définition des grandes orientations du PRODEC II, les réformes en cours de l'ETP visent essentiellement :

- le développement du partenariat écoles entreprises et organisations professionnelles ;
- la redéfinition des filières de formation de l'ETP en tenant compte des besoins socio-économiques, tout en mettant l'accent sur les filières industrielles et agro sylvo pastorales ;
- l'autonomisation des Centres et Instituts de formation professionnelle publics ;
- l'implantation de l'approche par compétences comme mode de fonctionnement pédagogique, pour l'instauration de la qualité de formation et de normalisation de l'évaluation des apprentissages ;
- le suivi de l'insertion socioprofessionnelle des sortants de l'ETP.

Le programme 2.043 « Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel» vise d'une part, à former du personnel qualifié compétent à l'exercice d'un métier ou d'un emploi nécessaire au développement économique et social du pays (certificat d'aptitude professionnelle CAP deux ans après le DEF, brevet de technicien BT quatre ans après le DEF et baccalauréat professionnel BAC PRO trois ans après le DEF), et d'autre part, à offrir des formations scientifiques et techniques aux élèves pour leur accès à l'enseignement supérieur (BAC technique trois ans après le DEF).

Le programme vise trois objectifs :

- améliorer la qualité des apprentissages de l'enseignement secondaire technique et professionnel
- améliorer l'employabilité des apprenants de l'ESTP
- améliorer l'accès des apprenants de l'ESTP aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale, TIC).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer le rendement interne

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'admission par examen	%	65	65	65	65
Moyen de Vérification : Rapport des examens du CNE-CE					
Précision Méthodologique : (nombre des candidats admis/nombre total des candidats présentés)*100					
1.2 Nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins (Enseig Techn et Enseig Prof)	Nbre	14	14	156	176
Moyen de Vérification : Données administratives sur les ressources humaines DRH					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Améliorer l'accès des apprenants aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale TIC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage des élèves fréquentant les filières porteuses	%	35	35	53	53
Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP					
Précision Méthodologique : (total filles et garçons fréquentant les filères porteuses (industrie, agro-sylvo-pastorale, TIC/Total des élèves inscrits)*100					
2.2 Pourcentage de filles fréquentant les filières industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC	%	50	50	45	45
Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP					
Précision Méthodologique : (total des filles fréquentant les filières porteuses industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC)/total des filles)*100					

Objectif 3: Améliorer l'éfficacité externe					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Existence d'un mécanisme de suivi de l'insertion des sortants du système y compris ceux de la formation professionnelle	OUI/NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Moyen de Vérification : Textes réglementaires et enquêtes de suivi					
Précision Méthodologique : Exploitation des documents					

Objectif 4: Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers l'enseignement secondaire technique et prof	%	31	31	31.90	32.80
Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire technique et professionnel année N+1/Nombre total d"élèves en 9ème année en année N)*100					
4.2 Pourcentage d'élèves orientés dans l'enseignement secondaire technique et professionnel	%	30.6	30.6	29	27.50
Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves orientés dans le secondaire technique et professionnel/Nombre total d"élèves orientés dans le secondaire)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	17 152 362	14 645 938	17 751 428	19 485 730
Biens et services	9 694 244	9 131 764	10 181 056	11 130 432
Transferts et subventions	6 866 960	7 046 227	7 278 641	8 015 115
Investissement	24 245 668	22 394 704	19 404 694	21 645 049
Total :	**57 959 234**	**53 218 633**	**54 615 819**	**60 276 326**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Enseignement Technique et professionnel	57 959 234	53 218 633	54 615 819	60 276 326
Total :	**57 959 234**	**53 218 633**	**54 615 819**	**60 276 326**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	2 876	395	410	428
CATEGORIE B	24	7	7	7
CATEGORIE B1	13	9	11	15
CATEGORIE B2	381	107	115	130
CATEGORIE C	17	13	16	22
AUTRES	35	27	31	39
Total :	**3 346**	**558**	**590**	**641**

Action 01 Enseignement Technique et professionnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	17 152 362	14 645 938	17 751 428	19 485 730
Biens et services	9 694 244	9 131 764	10 181 056	11 130 432
Transferts et subventions	6 866 960	7 046 227	7 278 641	8 015 115
Investissement	24 245 668	22 394 704	19 404 694	21 645 049
Total	**57 959 234**	**53 218 633**	**54 615 819**	**60 276 326**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	14 645 938
1.2.1	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures	7 056 189
1.2.2	Suivi de l'application des normes assignées (encadreurs/enseignants)	24 439
4.1.1	Acquisition des équipements et fourniture de manuels scolaires pour le second	263 015
4.1.2	Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'ETP	118 679
4.1.3	Dotation des établissements d'ETP en kits de matériels didactiques	838 596
4.1.4	Dotation des établissements d'ETP en matières d'oeuvres	958 900
4.2.1	Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans les Etab. privés	22 131 689
4.2.2	Gestion des demi-bourses, pensions alimentaires des IFP Agro-sylvo-pastoraux	7 181 188
Total		**53 218 633**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.017	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CELLULE DE PLANIF. & STATISTIQUE		75 000	75 000	75 000	60 000	66 000
CONSTRUCTION SIEGE DFM/ MEN		2 200 000	0	500 000	0	0
Total :		**2 275 000**	**75 000**	**575 000**	**60 000**	**66 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.041	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES IFM AU MALI		300 000	300 000	300 000	240 000	240 000
APPUI DVPT PETITE ENFANCE REGIONS KAYES/KKORO/ SIKASS		150 000	150 000	150 000	120 000	132 000
PROGR. PILOTE APPUI ENFANTS BESOINS ADUCATIFS SPECIAU		150 000	150 000	150 000	120 000	132 000
PROJET APPUI EDUCATION BILINGUE DE BASE - BID		150 000	200 000	150 000	160 000	176 000
PROJET DE CONSTRCUTION SALLES DE CLASSES REGION DE SIK		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE TOMB		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE GAO		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE KIDA		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE MOPT		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE SEGO		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE KOULI		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE MENA		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE TAOUI		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE KAYE		300 000	0	300 000	0	0
REHABILITATION ACADEMIE MALIENNE LANGUES		100 000	150 000	100 000	120 000	132 000
Total :		**3 850 000**	**950 000**	**3 850 000**	**760 000**	**812 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.042	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT LYCEES /IFP		1 200 000	2 000 000	1 200 000	1 600 000	1 600 000
Total :		**1 200 000**	**2 000 000**	**1 200 000**	**1 600 000**	**1 600 000**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'adéquation entre le contenu de l'enseignement supérieur et les besoins du marché de l'emploi ;
- le développement de l'enseignement supérieur ;
- la réglementation de l'accès aux études universitaires et post universitaires ;
- la préparation aux diplômes universitaires et post universitaires ;
- la délivrance des diplômes universitaires et post universitaires et des équivalences ;
- le contrôle de l'orientation et de la gestion des flux d'étudiants ;
- le suivi des étudiants maliens à l'étranger ;
- la coordination de la recherche scientifique initiée par les départements ministériels en rapport avec les ministères intéressés ;
- le développement de la recherche scientifique et technologique;
- la définition des priorités nationales en matière de recherche scientifique ;
- la coordination des actions dans le domaine de la recherche scientifique et technologique en vue d'accroître les capacités nationales dans la maîtrise des sciences et techniques ;
- l'organisation de la communauté des chercheurs et la réglementation de la recherche scientifique ;
- le suivi de l'utilisation des fonds publics destinés au financement de la recherche scientifique.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certains problèmes qui agissent de manière négative sur les résultats des programmes.

I.2.1 Contraintes

Il s'agit de :

- le déficit de personnel enseignant, chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité ;
- l'insuffisance des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- l'insuffisance de terrains multisports ;
- l'insuffisance et/ou l'obsolescence des équipements dans les laboratoires au sein des Instituts d'Enseignements Supérieurs et de Recherches;
- l'inadaptation de l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- la faiblesse des capacités de gouvernance et d'adaptation ;
- l'absence d'un plan stratégique de la recherche au plan national ;
- l'insuffisance et la faible valorisation de la production scientifique ;
- la faiblesse de la couverture sanitaire au niveau des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES);
- le faible niveau de gestion du système d'information au niveau des IES ;
- la non fonctionnalité du dispositif sécuritaire et social ;
- le faible niveau d'introduction des fondamentaux de l'APC dans la formation Initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et ENSUP) ;
- la faible maitrise de la gestion des flux des étudiants ;
- le faible niveau de la culture scientifique et technologique ;
- la faible utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique;
- le problème d'insécurité dans l'espace Universitaire.

I.2.2 Défis

Les défis à relever sont :

- recruter le personnel enseignant, chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité en impliquant les structures techniques;

- construire et équiper des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- doter les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) de terrains multisports compte tenu de l'accroissement rapide des effectifs ;
- adapter l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- améliorer la gouvernance en termes d'autonomie au niveau des IES;
- valider et mettre en oeuvre le plan stratégique de la recherche au plan national ;
- améliorer et valoriser la production scientifique ;
- améliorer la couverture sanitaire dans les IES;
- améliorer la gestion du système d'information au niveau des IES ;
- introduire des fondamentaux de l'APC dans la formation Initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et ENSUP) ;
- maitriser le taux d'accroissement des étudiants conformément à l'attente du PRODEC 2 ;
- améliorer les procédures d'assurance qualité ;
- construire et équiper les laboratoires dans les instituts d'enseignement supérieur et de recherches;
- promouvoir la culture scientifique et technologique ;
- promouvoir l'utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

I.3 La politique sectorielle

La mise en oeuvre du Programme intérimaire initié en 2014-2015 pour le MEN, élargie en 2015-2016 pour l'enseignement supérieur et la formation Professionnelle et prorogé jusqu'en 2017. Durant cette nouvelle programmation (PRODEC II) de 2019-2028, le département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dispose deux documents politiques, il s'agit de :

- le document de politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- le document de politique nationale de la science, de la technologie et de l'Innovation.

Ainsi, les efforts déployés dans ce secteur ont permis de mettre un accent particulier sur les principaux éléments de la réforme en termes d'accès, de gestion et de qualité. C'est ainsi que des progrès significatifs ont été constatés dans les domaines suivants : l'amélioration de la qualité à travers l'habilitation des offres de formation, la mise en oeuvre de l'Agence Malienne d'Assurance Qualité (AMAQ), le financement continue des équipements des laboratoires dans le cadre des projets 2309 et 1808, l'amélioration de l'accès à travers le financement des infrastructures universitaires sur le Budget Spécial d'Investissements (BSI) dans une optique de résorption des effectifs d'étudiants et dans un objectif de gratuité de l'enseignement supérieur, l'efficience de la dépense et de la gestion, l'accompagnement des services centraux en charge de la mise oeuvre des politiques sectorielles en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

A cet effet un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer le financement des projets de recherche et de l'innovation technologique, dont le Fond Compétitif de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique (FCRIT) lancé le 08 avril 2017. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un cadre partenarial, d'un comité de pilotage et d'une équipe technique prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi/évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Nombre d'Apprenants par place d'une personne	Nombre	2	2	3	2
2	Nombre d'Apprenants/Enseignant		85	88	85	85

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	7 585 999	7 544 053	7 735 798	8 363 424
Développement de l'Enseignement Supérieur	66 463 979	75 278 901	67 784 263	74 322 502
Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique	760 824	1 767 095	716 829	797 397
Financement de la Recherche et de l'innovation technologique	2 363 200	2 500 000	3 072 160	3 179 685
Total :	**77 174 002**	**87 090 049**	**79 309 050**	**86 663 008**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	7 297 057	7 297 057	7 525 011	8 202 567
Biens et services	2 378 350	2 407 301	2 480 911	2 638 758
Transferts et subventions	60 829 643	64 901 189	63 039 893	69 357 710
Investissement	6 668 952	12 484 502	6 263 235	6 463 973
Total :	**77 174 002**	**87 090 049**	**79 309 050**	**86 663 008**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.018 Administration Générale

Responsable du Programme : Secrétaire Général

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- rendre plus efficaces et plus efficients les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ;
- améliorer le cadre institutionnel et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS.

Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.018 est bâti autour de deux objectifs spécifiques suivants :

-Rendre plus efficaces et plus efficients les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) ;

-Améliorer le cadre institutionnel, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS.

Objectif 1: Rendre plus efficaces et plus efficients les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique (MESRS)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des missions de coordination et de suivi du plan d'activités du Département	%	100	90	92	95
Moyen de Vérification : Rapport Annuel du cabinet					
Précision Méthodologique : (Nombre de mission réalisées/nombre de mission programmées) X100					
1.2 Pourcentage d'actions de communication entreprises	%	36	72	75	95
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du Cabinet					
Précision Méthodologique : (Nombre d'actions de communication réalisées/ nombre total d'actions exprimées) X 100					

Objectif 2: Améliorer le cadre institutionnel, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget alloué au MESRS	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de Suivi Technique et Financier (RSFT)					
Précision Méthodologique : (Crédit liquidé/dotations budgétaires) X100					
2.2 Proportion de poste d'encadrement du supérieur occupé	%	40	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de suivi de la DRH,					
Précision Méthodologique : :(Nombre de postes d'encadrement occupé à temps plein/ Nombre total de postes d'encadrement prévu) X100					
2.3 Taux d'élaboration des documents de planification et de suivi.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du Cabinet et de la DFM					
Précision Méthodologique : (Nombre des documents de planification, de suivi et de textes juridiques et règlementaires élaborés / Nombre des documents de planification, de suivi et de textes juridiques et règlementaires à élaborer) x 100					
2.4 Taux d'exécution du plan de passation des marchés du MESRS	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du Cabinet					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés réalisés/ Nombre total de marchés planifiés) X100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	3 069 024	3 047 024	3 163 854	3 416 959
Biens et services	1 684 571	1 643 189	1 757 898	1 847 705
Transferts et subventions	2 802 404	2 853 840	2 814 046	3 098 760
Investissement	30 000			
Total :	**7 585 999**	**7 544 053**	**7 735 798**	**8 363 424**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	4 070 124	4 037 086	4 101 368	4 464 809
Gestion financière et matérielle	3 515 875	3 506 967	3 634 430	3 898 615
Total :	**7 585 999**	**7 544 053**	**7 735 798**	**8 363 424**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		107	110	113
CATEGORIE B1		23	25	29
CATEGORIE B2		25	27	31
CATEGORIE C		5	7	11
AUTRES		57	59	62
Total :		**217**	**228**	**246**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 071 148	1 017 148	1 104 245	1 192 583
Biens et services	475 876	459 938	492 131	516 735
Transferts et subventions	2 493 100	2 560 000	2 504 992	2 755 491
Investissement	30 000			
Total	**4 070 124**	**4 037 086**	**4 101 368**	**4 464 809**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel (salaires et accessoires)	969 556
1.1.2	Suivi et mise en oeuvre des activités du département	336 763
1.1.3	Participation aux différentes compétitions internationales en robotique	1 873
1.1.4	Réalisation des activités relatives au Fonds compétitifs et de l'innovation technologique	2 500 000
1.1.5	Missions de suivi-évaluation des projets et programmes et autres missions	36 407
1.1.6	Accomplissement des appuis financier aux Sociétés Savantes et à l'Académie des Sciences du Mali	35 965
1.1.7	Elaboration des textes juridiques et règlementaires et traitement des dossiers des enseignants	47 592
1.2.1	Réalisation des activités de communication et la célébration des journées	108 930
Total		**4 037 086**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 997 876	2 029 876	2 059 609	2 224 376
Biens et services	1 208 695	1 183 251	1 265 767	1 330 970
Transferts et subventions	309 304	293 840	309 054	343 269
Total	**3 515 875**	**3 506 967**	**3 634 430**	**3 898 615**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel (salaire et accessoires)	355 581
2.2.1	Formation continue des agents du département	136 427
2.2.2	Organisation des concours de recrutement du personnel enseignants et prise en charge des recrus (assistants)	1 556 295
2.3.1	Assistance à la préparation du budget, élaboration du DPPD-PAP, du PPM et des rapports de suivi-évaluation	118 000
2.4.1	Mise en oeuvre du plan de passation et d'autres activités non-inscrits dans le plan	1 026 506
2.4.2	Prise en charge des déplacements et missions	61 654
2.4.3	Règlement des redevances	252 504
Total		**3 506 967**

Le Programme : 2.045 Développement de l'Enseignement Supérieur

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de l'Enseignement Supérieur

Présentation stratégique du programme :

Le programme « Développement de l'Enseignement Supérieur» vise la formation supérieure générale pratique et spécialisée, la diffusion de la culture et des connaissances ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et des apprenants.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme n° 2.045 est de poursuivre les objectifs suivants :

- adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur ;
- adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société ;
- améliorer l'efficacité interne du sous-secteur.

Objectif 1: Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'encadrement pédagogique	%	100	53	50	47
Moyen de Vérification : Annuaire statistique					
Précision Méthodologique : (Nombre total d'étudiants dans les IES/Nombre d'enseignants à plein temps des IES) X100					
1.2 Ratio étudiants salle de TD/TP	%	100	84	79	74
Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants des IES / Nombre de salle de TD)					
1.3 Taux d'accroissement des effectifs d'étudiants	%	35	12.82	12.73	12.64
Moyen de Vérification : Annuaire statistique					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants de l'année n des IES - Nombre d'étudiants de l'année n-1 des IES)/ Nombre d'étudiants de l'année n-1 des IES) X100					

Objectif 2: Améliorer les oeuvres universitaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Ratio étudiants/lits	%	33	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport CENOU

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants occupants le dortoir / Nombre total de lits disponibles au dortoir) X100

2.2 Taux d'exécution du budget alloué au paiement des trousseaux et bourses des étudiants nationaux	%	33	90	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité CENOU

Précision Méthodologique : (Crédit liquidé/Dotation Budgétaire)x100

Objectif 3: Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Pourcentage des filières professionnelles habilitées	%	55	67	80	85

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : (Nombre de filières professionnelles habilitées/ Nombre total des filières habilitées) X100

3.2 Proportion d'étudiants dans les filières porteuses	%	40	38	50	60

Moyen de Vérification : Annuaires statistiques (CPS, DGESRS, PADES, IES)

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants inscrits dans les filières porteuses/Nombre total des étudiants)

Objectif 4: Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Coefficient d'efficacité interne CEI	%	2	85	90	95

Moyen de Vérification : Annuaire statistique CPS-SE

Précision Méthodologique : CEI=(Nombre d'année - élèves théorique utile)/(Nombre total d'années - élèves consommée)

Objectif 5: Promouvoir la qualité dans les institutions d'enseignement et de la recherche scientifique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
5.1 Taux de mise en oeuvre du plan de formation du personnel	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues dans le plan)*100

5.2 Nombre de référentiels nationaux d'évaluation élaborés (validés)	Nombre	-	3	3	4

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 6: Développer la formation continue des travailleurs sociaux					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
6.1 Nombre d'étudiants formés	Nbre	-	730	850	893
Moyen de Vérification : Rapport d'activité de l'INFTSS					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
6.2 Proportion d'étudiants ayant suivi la formation initiale	%	-	40	40	40
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTSS					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants ayant suivi la formation initiale/nombre total d'étudiants inscrits)x100					
6.3 Proportion d'étudiants ayant suivi la formation continue	%	-	60	60	60
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTSS					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants ayant suivi la formation continue/nombre total d'étudiants inscrits)x100					
6.4 Taux de réussite aux examens de fin d'études en DUT (INFTSS)	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTSS					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants admis/nombre total d'étudiants inscrit en fin d'étutes DUT)X100					

Objectif 7: Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers de jeunesses, de sports et de loisirs					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
7.1 Taux d'adaptation de l'offre de formation à l'évolution des métiers connexes de sports	%	-	80	85	90
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS					
Précision Méthodologique : (Nombre de formation adaptées aux métiers et métiers connexes de sports/nombre total de formation dispensées) x100					
7.2 Taux de métiers connexes valorisés	%	-	20	25	30
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS					
Précision Méthodologique : (Nombre de métiers et métiers connexes valorisés/nombre total de métiers et métiers connexes) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	4 228 033	4 250 033	4 361 157	4 785 608
Biens et services	670 029	741 549	698 871	765 704
Transferts et subventions	57 480 165	60 552 667	59 680 410	65 648 392
Investissement	4 085 752	9 734 652	3 043 825	3 122 798
Total :	**66 463 979**	**75 278 901**	**67 784 263**	**74 322 502**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	6 609 343	7 697 467	6 861 264	7 532 668
Gestion des oeuvres universitaires	21 608 381	20 308 993	21 623 302	23 783 121
Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur	38 246 255	45 740 130	38 044 679	41 626 405
Formations des formateurs sportifs		589 674	563 740	620 112
Formation des travailleurs sociaux		942 637	691 278	760 196
Total :	**66 463 979**	**75 278 901**	**67 784 263**	**74 322 502**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	1 871	2 046	2 109	2 178
CATEGORIE B1	133	163	179	210
CATEGORIE B2	224	231	248	279
CATEGORIE C	114	128	144	176
AUTRES	148	157	172	201
Total :	**2 490**	**2 725**	**2 852**	**3 044**

Action 01 Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	4 228 033	4 250 033	4 361 157	4 785 608
Biens et services	670 029	741 549	698 871	765 704
Transferts et subventions	1 711 281	2 705 885	1 801 236	1 981 356
Total	**6 609 343**	**7 697 467**	**6 861 264**	**7 532 668**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Traitement et paiement des salaires du personnel et accessoires	4 097 772
1.1.2	Traitement, authentification et équivalences des dossiers de candidatures	327 261
1.1.3	Renforcement des moyens d'action de la CNELA	43 193
1.1.4	Acquisition et fourniture de matériels, équipements et autres biens et services.	553 591
1.1.5	Réalisation des missions de gouvernance universitaire assignées aux structures de pilotage et autres activités y afférentes	123 994
1.1.6	Prise en charge du paiement des bourses des étudiants à l'étranger	2 428 300
1.2.1	Mettre en oeuvre les activités relatives au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	90 250
1.3.1	Coordination de l'Organisation et la tenue du Conseil d'Administration	33 106
Total		**7 697 467**

Action 02 Gestion des oeuvres universitaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	20 997 805	20 013 945	21 372 512	23 509 761
Investissement	610 576	295 048	250 790	273 360
Total	**21 608 381**	**20 308 993**	**21 623 302**	**23 783 121**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel (salaire et accessoires)	452 731
2.1.2	Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par le personnel administratif et technique	25 000
2.1.3	Mise en oeuvre des activités relatives aux oeuvres universitaires	5 131 262
2.2.1	Traitement des bourses et trousseaux des Etudiants nationaux	14 700 000
Total		**20 308 993**

Action 03 Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	34 771 079	36 331 876	35 272 308	38 799 490
Investissement	3 475 176	9 408 254	2 772 371	2 826 915
Total	**38 246 255**	**45 740 130**	**38 044 679**	**41 626 405**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Prise en charge du personnel (salaires et accessoires) et du personnel vacataire	18 819 846
3.1.2	Renforcement de capacités à travers la formation du personnel enseignant, administratif et technique	858 795
3.1.3	Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et personnel administratif et technique	5 389 135
3.1.4	Activités relatives aux Etudes et Recherches	506 825
3.2.1	Acquisition et fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres biens et services	9 161 597
3.2.2	Construction bibliothèque universitaire	2 000 000
3.2.3	Constr / extens/ equip campus université Kabala	230 000
3.2.5	Extension infrastructures ENI	400 000
3.2.6	Construction Pôle Universitaire Ségou	400 000
3.2.7	Construction/ Equipement Salle de Classe ULSHB	250 000
3.2.8	Projet de Rénovation Extension Siège Rectorat USSGB	250 000
3.2.9	Projet de construction du centre administratif et pédagogique	585 000
3.2.10	Projet Construction Equipement Amphi et Salles de Classe	415 000
3.2.11	Projet Construction Equipement INFSS de Ségou	200 000
3.2.12	Construction Faculté de Pharmacie	2 000 000
3.2.13	Projet construction ENSUP	2 000 000
3.2.14	PROJET EQUIPEMENT ENETP	100 000
4.1.1	Organisation des examens des IES et autres frais d'examens	1 199 380
4.1.2	Actualisation des documents stratégiques	740 804
5.1.1	Constituer l'équipe permanente de l'AMAQ-SUP	20 000
5.2.1	Elaborer, exécuter le budget et définir un modèle pérenne de financement et le manuel de procédures de l'agence	158 748
5.2.2	Elaboration des documents de programmation et de suivi évaluation	22 000
5.2.3	Constituer un vivier national d'experts à partir de la CNH mais en renouvelant et en élargissant les formants	33 000
Total		**45 740 130**

Action 04 Formations des formateurs sportifs

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		589 674	563 740	620 112
Total		**589 674**	**563 740**	**620 112**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel de l'INJS	348 172
7.1.2	Acquisition de biens et services au profis de l'INJS	30 239
7.2.1	Prise en charge des bourses, des frais de recherches et autres aides sociales	20 000
7.2.2	Formation des jeunes dans les métiers connexes de sports et de loisirs	191 263
Total		**589 674**

Action 05 Formation des travailleurs sociaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		911 287	670 614	737 673
Investissement		31 350	20 664	22 523
Total		**942 637**	**691 278**	**760 196**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1	Réalisation de projets de recherche et de renforcement des capacités des laboratoires	31 350
6.1.2	Traitement et paiement des salaires du personnel (INFTSS)	194 814
6.1.3	Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et personnel administratif	173 590
6.2.1	Appui financier à la réalisation des missions assignées	132 000
6.2.2	Règlement des rédevances	110 000
6.3.1	Prise en charge des dépenses liées aux services de gardiennage, nettoyage et autres services	52 800
6.4.1	Prise en charge des dépenses diverses de transfert, frais d'examen et matériel didactique	248 083
Total		**942 637**

Le Programme : 2.046 Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de la Recherche Scientifique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à entreprendre des travaux scientifiques et technologiques de toute nature et à mettre au service du développement économique social et culturel du pays les données scientifiques et technologiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.046 est bâti autour des objectifs suivants :

-accroitre le niveau de production scientifique et de l'Innovation Technologique ;

- contribuer à valoriser les résultats de recherches

Objectif 1: Accroitre le niveau de production scientifique et de l'innovation technologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme de renforcement des capacités des chercheurs et du personnel d'appui des structures de recherche	%	33	66	75	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de renforcement de capacité réalisé/ de renforcement de capacité prévu)					
1.2 Nombre de thèses de doctorats soutenues	%	39	39	71	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités-Programme quinquennal					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Taux de réalisation des projets d'études et de Recherche des structures de recherches et d'Innovation technologique		3	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisés /Nombre total d'activités prévus) X 100					

Objectif 2: Contribuer à valoriser les résultats de recherches					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Pourcentage de publications scientifiques	%	100	79	85	90

Moyen de Vérification : Rapports d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de résultats mis à la disposition des utilisateurs/Nombre total des résultats obtenus) X100

2.2 Nombre de résultats innovants	Nombre	42	7	8	9

Moyen de Vérification : Rapports d'activités
Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	23 750	22 563	24 142	25 349
Transferts et subventions	547 074	1 494 682	545 437	610 558
Investissement	190 000	249 850	147 250	161 490
Total :	**760 824**	**1 767 095**	**716 829**	**797 397**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Mise en oeuvre de la politique nationale en matière de Recherche scientifique et d'innovation technologique	760 824	1 767 095	716 829	797 397
Total :	**760 824**	**1 767 095**	**716 829**	**797 397**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	27	34	36	39
CATEGORIE B1	5	5	7	11
CATEGORIE B2	11	11	13	17
CATEGORIE C	3	3	5	9
AUTRES	10	10	12	16
Total :	**56**	**63**	**73**	**92**

Action 01 Mise en oeuvre de la politique nationale en matière de Recherche scientifique et d'innovation technologique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	23 750	22 563	24 142	25 349
Transferts et subventions	547 074	1 494 682	545 437	610 558
Investissement	190 000	249 850	147 250	161 490
Total	**760 824**	**1 767 095**	**716 829**	**797 397**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel (salaire et accessoires)	335 722
1.1.2	Mise en oeuvre des activités de formation des chercheurs	147 826
1.1.3	Développement de la coopération entre la recherche et les secteurs de production et l¿animation scientifique	8 000
1.1.4	Réalisation du projet de Construction/équipement Institut des Sciences Humaines et paiement des redevances	256 286
1.2.1	Contribution à la prise en charge des équipements des chercheurs et à la consolidation des partenariat	819 665
1.3.1	Réalisation des projets d'Etudes et de Recherche des structures de recherches et l'Innovation technologique	59 850
2.1.1	Organisation des activités de présentation des résultats de recherche et autres dépenses y afférentes	66 691
2.2.1	Réalisation des activités relatives aux projets innovants	73 055
Total		**1 767 095**

Le Programme : 3.002 Financement de la Recherche et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Financement de la recherche et de l'innovation technologique » vise à renforcer le financement interne de la recherche scientifique et l'innovation technologique en vue d'en assurer la pérennité conformément à la politique nationale de développement économique, social et culturel du pays.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme N° 3.002 est bâti autour des objectifs suivants :

- assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.
- améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.
- contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique

Objectif 1: Assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de Projets Sélectionnés	%	5	10	15	25
Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets sélectionnés /Nombre de projets soumis) X100					
1.2 Pourcentage de Projets financés	%	60	70	80	90
Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets financés /Nombre de projets sélectionnés) X100					

Objectif 2: Améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Nombre de rapports de sessions de formation pour l'amélioration de la qualité des projets de recherche et d'innovation technologique	Nombre	100	15	20	25
Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Pourcentage de projets éligibles	%	100	85	90	95
Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets éligibles /Nombre total de projets soumis) x100					

Objectif 3: Contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Pourcentage de résultats mis à la disposition des utilisateurs (FCRIT)	%	0	30	80	100
Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre de résultats mis à la disposition des utilisateurs/Nombre total des projets financés) X100					
3.2 Pourcentage de résultats ayant fait l'objet d'un dépôt de brevet (FCRIT)	%	0	0	2	3
Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage					
Précision Méthodologique : (Nombre de résultats de recherche proposés au brevet/Nombre total de résultats) X100					
3.3 Pourcentage d'articles soumis à publication (FCRIT)	%	5	30	40	45
Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre d'articles soumis pour publication /Nombre total de projets financés) x 100					
3.4 Pourcentage d'articles publiés (FCRIT)	%	0	25	30	35
Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre d'articles publiés /Nombre total de projets financés) x 100					
3.5 Pourcentage de technologies diffusées à travers les médias (FCRIT)	%	0	3	4	5
Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage					
Précision Méthodologique : (Nombre de technologies diffusées à travers les médias/Nombre de technologies générées) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Investissement	2 363 200	2 500 000	3 072 160	3 179 685
Total :	**2 363 200**	**2 500 000**	**3 072 160**	**3 179 685**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Appui à la recherche et à l'innovation technologique	2 363 200	2 500 000	3 072 160	3 179 685
Total :	**2 363 200**	**2 500 000**	**3 072 160**	**3 179 685**

Action 01 Appui à la recherche et à l'innovation technologique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement	2 363 200	2 500 000	3 072 160	3 179 685
Total	**2 363 200**	**2 500 000**	**3 072 160**	**3 179 685**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Tenue des sessions du Comité de Pilotage et de la Cmmission Scientifique	67 500
1.1.2	Suivi-évaluation des projets soumis	5 000
1.1.3	Organisation des ateliers d'échange entre les parties prenantes sur leur rôle et leur responsabilité dans les activités de recherche et d'innovations technologiques	50 000
1.2.1	Mise à disposition des fonds pour le financement des projets de recherche et la formation des chercheurs	800 000
1.2.2	Renforcement des capacités intellectuelles, matériels et équipements de l'équipe FCRIT	115 000
1.2.3	Suivi-évaluation des projets financés	20 000
2.1.1	Renforcement des capacités intellectuelles, matériels et équipements des soumissionnaires de projets à financer	1 262 500
3.1.1	Diffusion de technologies à travers les médias (FCRIT)	80 000
3.2.1	Organisation des ateliers de la remise des prix de récompenses des meilleures équipes de recherche par des prix attribués	100 000
Total		**2 500 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.045	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE		5 000 000	0	2 000 000	0	0
CONSTR / EXTENS/ EQUIP CAMPUS UNIVERSIT KABALA		230 000	200 000	230 000	152 000	152 000
PROJET CONSTRUCTION ENSUP		8 000 000	500 000	2 000 000	380 000	380 000
EXTENSION INFRASTRUCTURES ENI		835 000	250 000	400 000	190 000	190 000
CONSTRUCTION POLE UNIVERSITAIRE SEGOU		400 000	300 000	400 000	228 000	228 000
PROJET EQUIPEMENT ENETP		100 000	200 000	100 000	233 867	247 594
CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT SALLE DE CLASSE ULSHB		750 000	200 000	250 000	152 000	152 000
PROJET DE RENOVATION EXTENSION SIEGE RECTORAT USSGB		250 000	0	250 000	0	0
PROJET CONSTRUCT° CENTRE ADMINISTRATIF PEDAGOGIQUE F		585 000	0	585 000	0	0
PROJET CONSTRUCT° EQUIPEMENT AMPHI ET SALLES DE CLASS		415 000	0	415 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT INFSS DE SEGOU		800 000	0	200 000	0	0
Total :		**17 365 000**	**1 650 000**	**6 830 000**	**1 335 867**	**1 349 594**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.046	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION/EQUIPEMENT INSTITUT DES SCIENCES HUMAIN		190 000	130 000	190 000	98 800	108 680
Total :		**190 000**	**130 000**	**190 000**	**98 800**	**108 680**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la promotion et le développement d'une culture ancrée dans les valeurs de la société malienne et de la civilisation universelle;
- la promotion de la production et de la créativité littéraires, artistiques et culturelles ;
- la protection, la conservation et la valorisation des oeuvres du patrimoine culturel national ;
- la promotion de la culture malienne à l'extérieur du Mali et le développement des échanges culturels, en liaison avec le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- la protection des droits d'auteurs et droits voisins et la lutte contre la piraterie ;
- la politique de développement régional de la culture ;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'application de la règlementation relative à l'artisanat et au tourisme ;
-l'élaboration et la mise en oeuvre des actions de promotion du secteur de l'artisanat, notamment celle visant à renforcer les capacités des acteurs, à améliorer l'offre et la qualité des produits, à moderniser les outils de production et le système de commercialisation ;
-l'élaboration et la mise en oeuvre des actions de promotion en vue d'optimiser la contribution du secteur touristique au développement du pays ;
-l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de diversification et de valorisation des sites et produits touristique.
-lélaboration de la politique de développement régional des métiers de l'art.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- insuffisance des ressources financières allouées au Département ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- insuffisance d'infrastructures et d'équipements de promotion de la culture ;
- lenteur dans la mise en oeuvre du processus de transfert de ressources et de compétences ;
- persistance de l'insécurité.
- Faible organisation des acteurs professionnels dans les deux secteurs ;
- Faible productivité et compétitivité des entreprises artisanales et touristiques;
- Faible accès des entreprises artisanales aux crédits et aux marchés ;
- Insuffisance de données fiables sur les sous-secteurs tourisme et artisanat ;
- Environnement sécuritaire instable (menaces d'attaques terroristes sur les installations touristiques quasi permanentes) ;
- Insuffisance des actions de valorisation du potentiel touristique ;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées dans le domaine du tourisme et de l'Hôtellerie ;
- Insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- Faible dynamique de la consommation du tourisme domestique.

I.2.2 Défis

- renforcement des capacités des acteurs culturels du secteur public et privé ;
- développement des industries culturelles nationales plus performantes ;
- identification des ressources budgétaires à transférer aux collectivités territoriales.
- renforcer le cadre législatif et règlementaire applicable aux activités touristiques et artisanales ;
- améliorer la compétitivité des produits artisanaux ;
- améliorer le système de financement des entreprises artisanales et l'accès aux marchés publics ;
- promouvoir le concept « produire et consommer malien »

- développer les compétences dans le secteur du tourisme ;
- diversifier l'offre touristique du Mali et promouvoir le tourisme interne ;
- renforcer le système d'information statistique sur les secteurs de l'Artisanat et du Tourisme ;
- renforcer le dispositif de sécurité autour des centres d'intérêt touristique ;
- accroitre les ressources financières et matérielles du département.

I.3 La politique sectorielle

Le département présente deux documents de politique ;le document de Politique Nationale de la culture adopté en 2013, est structuré autour de trente-sept (37) objectifs stratégiques, qui sont:

1. améliorer le cadre légal et réglementaire ;
2. développer la recherche et l'expertise, améliorer la circulation et le partage de l'information ;
3. améliorer la perception du secteur culturel et de son fonctionnement, valoriser ses activités ;
4. encourager l'entreprenariat culturel formel ;
5. sauvegarder la vitalité des activités culturelles informelles ;
6. assurer la protection juridique et sociale des artistes et travailleurs culturels ;
7. renforcer les ressources humaines pour le développement culturel ;
8. promouvoir le développement technologique du secteur ;
9. améliorer la mobilité des acteurs culturels et soutenir le développement de réseaux professionnels ;
10. sauvegarder et développer la place des biens et services nationaux dans la chaîne des industries culturelles ;
11. développer l'économie de la propriété intellectuelle au bénéfice des créateurs et des communautés ;
12. assurer un renforcement du secteur de l'animation culturelle ;
13. assurer le développement des arts du spectacle ;
14. renforcer le domaine des arts visuels et les intégrer dans la vie socioculturelle et économique ;
15. relancer le secteur du film ;
16. renforcer le secteur des lettres et de l'écrit et promouvoir toutes les formes d'expression littéraire ;
17. développer tous les métiers d'art pratiqués au Mali ;
18. assurer la sauvegarde du patrimoine immatériel et promouvoir sa prise en compte dans les industries culturelles et les autres secteurs d'activités ;
19. assurer l'identification, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel national ;
20. renforcer les missions culturelles des médias et leur contribution au développement des industries culturelles maliennes ;
21. développer l'art de l'architecture et la prise en compte de la culture dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire ;
22. développer et mettre en oeuvre, dans toutes les localités du Mali, des politiques culturelles adaptées aux réalités et priorités locales et cohérentes avec les objectifs et les orientations de la politique culturelle nationale ;
23. renforcer les interactions entre la culture et la promotion des droits et du bien-être humains ;
24. promouvoir une culture de paix ;
25. renforcer les interactions entre le secteur culturel et le secteur éducatif ;
26. soutenir le développement de l'emploi culturel ;
27. assurer la reconnaissance et l'exercice des droits culturels des femmes ;
28. améliorer l'exercice des droits culturels de l'enfant ;
29. assurer la promotion culturelle de la jeunesse et valoriser ses diverses expressions culturelles ;
30. développer les interactions entre la culture et la santé ;
31. promouvoir les interactions positives entre la culture, les sciences et le progrès technologique ;
32. promouvoir les interactions entre la culture et l'écologie ;
33. sauvegarder les sports traditionnels et développer les interactions entre sport et culture ;
34. assurer le développement d'un commerce favorable au renforcement des industries culturelles locales ;
35. soutenir le développement d'un tourisme durable qui contribue aux objectifs de la politique culturelle ;

36. promouvoir l'organisation du secteur culturel et le déploiement de ses activités au niveau sous-régional ;

37. renforcer la place de la culture dans les relations extérieures du Mali.

Le document de la politique de développement de l'Artisanat au Mali adopté en 2010, est structuré autour de cinq (05) objectifs stratégiques :

- améliorer l'environnement institutionnel et règlementaire du secteur ;
- accroitre la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales ;
- promouvoir un système de financement adapté au secteur ;
- assurer la promotion commerciale des produits artisanaux ;
- développer un système d'information performant sur l'Artisanat.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	2 721 514	3 334 821	3 085 234	3 577 455
Protection et Promotion de l'Héritage Culturel	1 033 160	1 790 230	2 260 910	2 295 925
Promotion de l'Industrie Cinématographique	560 688	539 410	542 185	650 619
Promotion de la Création Artistique et Littéraire	3 931 639	3 232 236	3 098 983	3 418 711
Promotion du Secteur de l'Artisanat		2 240 429	1 952 182	2 083 089
Promotion du Secteur du Tourisme		472 531	419 500	477 797
Total :	**8 247 001**	**11 609 657**	**11 358 994**	**12 503 596**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 239 380	1 826 507	1 668 907	1 831 840
Biens et services	2 092 706	2 928 376	2 677 842	3 146 620
Transferts et subventions	2 996 403	3 675 199	3 382 421	3 941 378
Investissement	1 918 512	3 179 575	3 629 824	3 583 758
Total :	**8 247 001**	**11 609 657**	**11 358 994**	**12 503 596**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.019 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Ministère de la Culture.

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.019 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.019 Administration générale est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs: (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la décentralisation et déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités ;					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues)*100]					
1.2 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation ;					
Précision Méthodologique : (Rapport entre le nombre de missions réalisées et le nombre de missions programmées)*100]					
1.3 Taux d'élaboration des textes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : [(Nombre de textes élaborés /Nombre de textes à élaborer)*100]					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Compte administratif ;					
Précision Méthodologique : (Crédit liquidé / Crédit notifié)*100					

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur de la Culture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de mise en oeuvre du processus de décentralisation	%	100	65	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ;					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes du processus réalisées / Nombre total des étapes du processus)*100					
3.2 Taux de mise en oeuvre du processus de déconcentration	%	100	65	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ; Culture					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes du processus réalisées / Nombre total des étapes du processus)*100					

Objectif 4: Améliorer le système de planification et de production de l'information					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités de la CPS
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues)*100

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans les sous-secteurs Artisanat et Tourisme					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration des sous-secteurs de l'artisanat et du tourisme	%	-	100	-	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CADD de l'Artisanat et du Tourisme
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

Objectif 6: Assurer le controle, l'assistance, l'appui conseil au service de l'Artisanat et du Tourisme					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
6.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de controle des structures du département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de mission de contrôle					
Précision Méthodologique : [(nbre de missions de controle réalisées/nbre de missions de controle prévues)*100]					
6.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des récommendations issues des	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'inspection
Précision Méthodologique : [(nbre de missions de suivi réalisées/ nbre de missions de suivi programmées)*100]

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	604 507	738 235	695 756	763 730
Biens et services	1 745 107	2 149 686	2 030 760	2 415 823
Transferts et subventions	287 400	287 400	258 421	292 014
Investissement	84 500	159 500	100 297	105 888
Total :	**2 721 514**	**3 334 821**	**3 085 234**	**3 577 455**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Coordination et pilotage de la politique du département	544 225	555 259	541 447	604 441
Gestion financière et matérielle	2 072 002	2 557 528	2 380 154	2 788 401
Processus de décentralisation et de déconcentration	15 399	15 399	13 247	14 835
Planification, programmation et suivi évaluation	89 888	114 888	69 402	70 642
Processus de décentralisation et de déconcentration (artisanat et tourisme)		21 845	19 595	25 472
Contrôle, Assistance, Appui conseil des services de l'artisanat et du tourisme		69 902	61 389	73 664
Total :	**2 721 514**	**3 334 821**	**3 085 234**	**3 577 455**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	56	62	65	70
CATEGORIE B1	27	29	32	38
CATEGORIE B2	21	25	28	34
CATEGORIE C	15	15	18	24
AUTRES	114	67	71	76
Total :	**233**	**198**	**214**	**242**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	429 480	440 514	442 750	486 006
Biens et services	114 745	114 745	98 697	118 435
Total	**544 225**	**555 259**	**541 447**	**604 441**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel du Cabinet	440 514
1.1.2	Pilotage et coordination des activités du département	79 777
1.2.1	Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action du département	33 068
1.3.1	Elaborations des projets de textes législatifs et règlementaires du département	1 900
Total		**555 259**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	175 027	297 721	253 006	277 724
Biens et services	1 600 075	1 912 907	1 825 430	2 169 775
Transferts et subventions	287 400	287 400	258 421	292 014
Investissement	9 500	59 500	43 297	48 888
Total	**2 072 002**	**2 557 528**	**2 380 154**	**2 788 401**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel	297 721
2.1.2	Préparation du budget du département	15 000
2.1.3	Exécution et suivi du budget	1 952 602
2.1.4	Appuis aux activités culturelles	287 400
2.1.5	Formation des agents du département	4 805
Total		**2 557 528**

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	15 399	15 399	13 247	14 835
Total	**15 399**	**15 399**	**13 247**	**14 835**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Mise en oeuvre du processus de décentralisation dans le domaine de la culture	11 717
3.1.2	Mise en oeuvre du processus déconcentration dans le domaine de la culture	3 682
Total		**15 399**

Action 04 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	14 888	14 888	12 402	13 642
Investissement	75 000	100 000	57 000	57 000
Total	**89 888**	**114 888**	**69 402**	**70 642**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Planification des projets programme du département	12 996
4.1.2	Organisation des missions de suivi-évaluation des projets et programmes du département.	1 892
4.1.3	Appui à la CPS fonctionnement lié à l'investissement	100 000
Total		**114 888**

Action 05 Processus de décentralisation et de déconcentration (artisanat et tourisme)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		21 845	19 595	25 472
Total		**21 845**	**19 595**	**25 472**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1	Mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration dans les sous-secteurs de l'artisanat et du tourisme	21 845
Total		**21 845**

Action 06 Contrôle, Assistance, Appui conseil des services de l'artisanat et du tourisme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		69 902	61 389	73 664
Total		**69 902**	**61 389**	**73 664**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1	Mise en oeuvre du programme annuel du contrôle des structures du département	39 902
6.2.1	Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle des structures du	30 000
Total		**69 902**

Le Programme : 2.047 Protection et Promotion de l'Héritage Culturel

Responsable du Programme : Le Directeur National du Patrimoine Culturel.

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme sera mis en oeuvre à travers les services qui composent le Programme et leurs structures déconcentrées avec l'implication des Collectivités territoriales, des communautés et l'appui technique et financier des partenaires.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 « Protection et Promotion de l'héritage culturel » est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à protéger juridiquement et physiquement le patrimoine (ii) à enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel (iii) à rendre accessible le patrimoine culturel au plus grand nombre.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen terme. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Protéger juridiquement et physiquement le patrimoine					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Pourcentage de biens inscrits à l'inventaire	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Registre des biens inscrits à l'inventaire					
Précision Méthodologique : [(nombre de biens inscrits / nombre de biens prévus à l'inscription)*100]					
1.2 Pourcentage de biens classés dans le patrimoine national	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Le Registre de classement des biens dans le patrimoine culturel national					
Précision Méthodologique : (Nombre biens classés / nombre de biens prévus pour le classement dans le patrimoine national)*100]					
1.3 Pourcentage de monuments restaurés et réhabilités	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : P.V. de réception					
Précision Méthodologique : (Nombre de monuments restaurés et réhabilités /nombre de monuments prévus)*100]					
1.4 Taux de réalisation des manifestations culturelles (Expositions, jeudis musicaux et ateliers)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : [(Nombre de manifestations réalisées / Nombre de manifestations prévues)*100					
1.5 5 .Taux de réalisation des expositions sur le patrimoine	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités ;					
Précision Méthodologique : [(Nombre d'exposition sur le patrimoine réalisée / Nombre d'exposition sur le patrimoine prévue)*100					

Objectif 2: Enrichir et rendre accessible la connaissance sur le patrimoine culturel					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux d'acquisition d'objets et de photographies acquis et documentés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés/Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés à acquérir)*100					
2.2 Taux de réalisation des campagnes de fouilles archéologiques organisées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre de campagnes de fouilles archéologiques réalisées/Nombres de campagnes de fouilles archéologiques prévues.)*100					
2.3 Taux de réalisation des missions de recherche	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Disponibilité des rapports de missions ;					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de recherche réalisées/Nombre de missions de recherches prévues					
2.4 Taux d'évolution des visites du musée	%	25	25	25	25
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de visite de l'année N- Nombre de visite de l'année (N-1) / Nombre de visites de l'année (N-1)) *100					
2.5 Taux de réalisations des expositions sur le patrimoine		-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'expositions réalisées/ Nombre d'expositions programmées)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	169 494	226 564	176 592	193 736
Biens et services	111 050	116 750	95 503	106 945
Transferts et subventions	437 416	437 416	419 833	503 796
Investissement	315 200	1 009 500	1 568 982	1 491 448
Total :	**1 033 160**	**1 790 230**	**2 260 910**	**2 295 925**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Protection juridique, physique et promotion des sites et monuments	614 371	771 441	1 858 694	1 814 128
Protection et promotion des collections et des objets culturels	330 097	630 097	318 563	381 415
Protection et promotion du patrimoine photographique	88 692	388 692	83 653	100 382
Total :	**1 033 160**	**1 790 230**	**2 260 910**	**2 295 925**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	43	44	52	68
CATEGORIE B1	9	7	10	16
CATEGORIE B2	14	17	21	29
CATEGORIE C	2	2	4	8
AUTRES	18	18	23	33
Total :	**86**	**88**	**110**	**154**

Action 01 Protection juridique, physique et promotion des sites et monuments

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	169 494	226 564	176 592	193 736
Biens et services	109 031	114 731	93 775	105 010
Transferts et subventions	30 146	30 146	25 889	31 066
Investissement	305 700	400 000	1 562 438	1 484 316
Total	**614 371**	**771 441**	**1 858 694**	**1 814 128**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	226 564
1.1.2	Protection juridique et physique du patrimoine	83 428
1.1.3	Renforcement des capacités dans le domaine du patrimoine	15 477
1.2.1	Recherches et études sur les biens culturels	13 458
1.3.1	Restauration et réhabilitation des monuments	7 514
1.4.1	Organisation des Journées Nationales du Patrimoine	25 000
1.4.2	Construction/réhabilitation Parcs Publics et Monuments	400 000
Total		**771 441**

Action 02 Protection et promotion des collections et des objets culturels

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	2 019	2 019	1 728	1 935
Transferts et subventions	318 578	318 578	310 291	372 348
Investissement	9 500	309 500	6 544	7 132
Total	**330 097**	**630 097**	**318 563**	**381 415**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel	181 779
2.1.2	Conservation des collections et des bases de données	31 397
2.1.3	Lutte contre le trafic illicite	26 686
2.2.1	Promotion et diffusion du patrimoine culturel	26 686
2.3.1	Organisation des expositions sur le patrimoine culturel	26 686
2.3.2	Etude et recherche	9 500
2.4.1	Organisation de manifestations culturelles	27 363
2.4.2	Renforcement de capacité et valorisation du Musée National	300 000
Total		**630 097**

Action 03 Protection et promotion du patrimoine photographique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	88 692	88 692	83 653	100 382
Investissement		300 000	0	0
Total	**88 692**	**388 692**	**83 653**	**100 382**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.5.1	Prise en charge du personnel	45 394
2.5.2	Organisation d'expositions photographiques	26 627
2.5.3	Renforcement de capacité des photographes	7 000
2.5.4	Etudes et recherche inventaire des archives photographiques	9 671
2.5.5	Construction et équipement de la MAP	300 000
Total		**388 692**

Le Programme : 2.048 Promotion de l'Industrie Cinématographique

Responsable du Programme : le Directeur Général du Centre National de Cinématographie du Mali

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.048 s'occupe de la création d'une industrie cinématographique au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 2.048 est bâti autour de deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement de l'industrie cinématographique et à la sauvegarde de la mémoire cinématographique du Mali.

Objectif 1: Développer une industrie cinématographique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de production de films	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNCM ; copies des films					
Précision Méthodologique : (Nombre de films produits /Nombre de films prévus)*100					
1.2 Pourcentage d'infrastructures de cinéma réalisées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de réception ;					
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de cinéma réalisées / Nombre d'infrastructures de cinéma à réaliser)*100					
1.3 Pourcentage de films exploités de l'année concernée	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités, contrats ;					
Précision Méthodologique : (Nombre de films exploités de l'année concernée /Nombre de films à exploiter de l'année concernée)*100					
1.4 Taux de financement des activités cinématographiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du FAIC					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités prévues)*100					

Objectif 2: Sauvegarder la mémoire cinématographique du Mali					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Pourcentage de films archivés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'archivage;					
Précision Méthodologique : (Nombre de films archivés/Nombre de films prévus)*100					
2.2 Pourcentage de films numérisés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de numérisation;					
Précision Méthodologique : (Nombre de films numérisés/Nombre de films prévus à la numérisation)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	510 688	539 410	542 185	650 619
Investissement	50 000			
Total :	**560 688**	**539 410**	**542 185**	**650 619**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Développement de l'industrie Cinématographique	560 688	539 410	542 185	650 619
Total :	**560 688**	**539 410**	**542 185**	**650 619**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	6	8	9	11
CATEGORIE B1	2	1	2	4
CATEGORIE B2	5	6	7	9
CATEGORIE C	1	1	2	4
AUTRES	6	6	7	9
Total :	**20**	**22**	**27**	**37**

Action 01 Développement de l'industrie Cinématographique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	510 688	539 410	542 185	650 619
Investissement	50 000			
Total	**560 688**	**539 410**	**542 185**	**650 619**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires CNCM	97 725
1.1.2	Renforcement des capacités du CNCM	35 000
1.2.1	Production cinématographique	135 000
1.3.1	Organisation de cinés réalités	18 000
1.3.2	Organisation de cinés clubs	18 000
1.4.1	Prise en charge des salaires et accessoires du FAIC	30 000
1.4.2	Acquisition de biens et services	30 000
1.4.3	Financement des activités cinématographiques	70 000
1.4.4	Renforcement de capacité	45 000
1.4.5	Etudes et recherches	25 000
2.1.1	Archivage des films produits	12 000
2.1.2	Restauration des films produits	12 000
2.2.1	Numérisation des films produits	11 685
Total		**539 410**

Le Programme : 2.049 Promotion de la Création Artistique et Littéraire

Responsable du Programme : la Directrice Nationale de l'Action Culturelle.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.049 a pour objectifs de :

- Promouvoir les arts et les lettres ;
- Protéger les oeuvres artistiques et littéraires ;
- Promouvoir le livre et la lecture ;
- Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles ;
- Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine ;
- Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.049 est bâti autour de (6) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à promouvoir les arts et les lettres (ii) à protéger les oeuvres artistiques et littéraires (iii) à promouvoir le livre et la lecture (iv) à améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles (v) à assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine (vi) à assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

Objectif 1: Promouvoir les arts et les lettres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités culturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : [(Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activés prévues)*100]

1.2 Taux des acteurs appuyés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nbre d'acteurs appuyés/Nbre d'acteurs prévus)*100

1.3 Taux de participation des pays aux échanges culturels	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : [(Nbre de pays participants / Nbre de pays prévus pour participer)*100]

Objectif 2: Protéger les oeuvres artistiques et littéraires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de sécurisation des oeuvres	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nbre des oeuvres sécurisées/Nbre des oeuvres à sécuriser)*100

2.2 Taux de réalisation des activités de promotion des oeuvres littéraires	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport des activités
Précision Méthodologique : (Le nombre des oeuvres artistiques et littéraires réalisées /(le nombre des oeuvres artistiques et littéraires à réaliser)*100

2.3 Taux de fréquentation des bibliothèques de lecture publique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100

2.4 Taux de Bibliothèques réhabilités	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nbre de Bibliothèques réhabilitées/Nbre de Bibliothèques à réhabiliter)*100

Objectif 3: Promouvoir le livre et la lecture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation des activités de promotion du livre et de la lecture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités.
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités promotionnelles du livre et de la lecture réalisées/Nbre d'activés] promotionnelles du livre et de la lecture prévues)*100

Objectif 4: Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux de fréquentation des infrastructures culturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100

4.2 Taux de réalisation des activités culturelles organisées au niveau des infrastructures	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activés prévues)*100]

Objectif 5: Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Pourcentage d'étudiants et d'acteurs culturels formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nbre d'étudiants formés/Nbre d'étudiants à former)*100

5.2 Taux de publication et de rapports de recherche	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nbre de rapports de recherche publiés/Nbre de rapport de recherche à publier)*100

Objectif 6: Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
6.1 Pourcentage de techniciens des Arts et de la Culture formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nbre de techniciens des arts et de la culture formés/Nbre de techniciens des arts et de la culture à former)*100

6.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nbre de formations réalisées /Nbre de formations prévues)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	465 379	490 568	479 956	526 842
Biens et services	236 549	255 711	209 329	233 869
Transferts et subventions	1 760 899	1 778 807	1 667 918	1 917 433
Investissement	1 468 812	707 150	741 780	740 567
Total :	**3 931 639**	**3 232 236**	**3 098 983**	**3 418 711**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Création artistique et littéraire	383 766	388 320	358 500	396 318
Protection des oeuvres artistique et littéraire	239 000	250 880	223 582	259 336
Promotion du livre et de la lecture	35 839	50 197	35 555	39 181
Amélioration de la fréquentation des structures culturelles	1 685 293	1 190 010	1 070 354	1 206 660
Formation et recherche dans le domaine des arts et du Patrimoine	1 094 504	859 592	938 368	997 707
Formation des techniciens des arts et de la Culture	493 237	493 237	472 624	519 509
Total :	**3 931 639**	**3 232 236**	**3 098 983**	**3 418 711**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	81	85	97	121
CATEGORIE B1	12	12	19	33
CATEGORIE B2	78	92	103	124
CATEGORIE C	7	7	11	19
AUTRES	58	59	69	89
Total :	**236**	**255**	**299**	**386**

Action 01 Création artistique et littéraire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	231 147	235 701	238 286	261 563
Biens et services	131 557	150 719	118 680	133 083
Investissement	21 062	1 900	1 534	1 672
Total	**383 766**	**388 320**	**358 500**	**396 318**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel DNAC	236 231
1.1.2	Organisation des activités culturelles	100 000
1.1.3	Renforcement des capacités de la DNAC	20 532
1.2.1	Renforcement de capacités des acteurs dans les professions artistiques et littéraires	20 000
1.3.1	Participation aux manifestations culturelles	11 557
Total		**388 320**

Action 02 Protection des oeuvres artistique et littéraire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	49 305	55 582	50 828	55 793
Biens et services	54 785	54 785	46 967	52 601
Transferts et subventions	134 910	140 513	125 787	150 942
Total	**239 000**	**250 880**	**223 582**	**259 336**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel BUMDA	58 210
2.1.2	Immatriculation des oeuvres littéraires et artistiques	38 000
2.1.3	Numérisation des oeuvres littéraires et artistiques	38 000
2.2.1	Formation en droit d'auteur et droit voisin	6 303
2.2.2	Réalisation de produits documentaires	5 500
2.2.3	Participation aux rencontres professionnelles	5 400
2.3.1	Prise en charge du personnel DNBD	55 582
2.3.2	Acquisition, traitement et mise à disposition des oeuvres littéraires	20 437
2.3.3	Animation en bibliothèques	6 000
2.3.4	Formation des acteurs de la chaine du livre	13 250
2.4.2	Achat de biens et services	4 198
Total		**250 880**

Action 03 Promotion du livre et de la lecture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	27 804	42 162	28 663	31 463
Biens et services	8 035	8 035	6 892	7 718
Total	**35 839**	**50 197**	**35 555**	**39 181**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Prise en charge du personnel CNLP	42 162
3.1.2	Missions de suivi des bibliothèques de lecture publique	5 429
3.1.3	Participation aux rencontres professionnelles CNLP	1 606
3.1.4	Formation des bibliothécaires	1 000
Total		**50 197**

Action 04 Amélioration de la fréquentation des structures culturelles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	730 293	740 010	701 554	841 860
Investissement	955 000	450 000	368 800	364 800
Total	**1 685 293**	**1 190 010**	**1 070 354**	**1 206 660**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Organisation de conférences visant à honorer la mémoire des martyrs du 26 mars 91	14 999
4.1.2	Organisation d'un colloque sur les effets des changements contemporains sur la démocratie au Mali	14 999
4.1.3	Production et diffusion des oeuvres issues des activités de la pyramide du Souvenir	4 538
4.1.4	Exposition photographique sur les martyrs africains	2 884
4.2.1	Prise en charge du personnel du PCAHB	178 276
4.2.2	Prise en charge du personnel du CICB	52 597
4.2.3	Renforcement des capacités en biens et services	29 680
4.2.4	Formation, production et diffusion des supports promotionnels pour les formations nationales	22 180
4.2.5	Prise en charge des factures et autres	92 230
4.2.6	Acquisition de biens et services pour le CICB	253 688
4.2.7	Acquisition de biens et services pour la Tour de l'Afrique	7 369
4.2.8	Parcours pédagogique Tour d'Afrique	30 000
4.2.9	Organisation des activités commémoratives à la mémoire du Président Modibo Keita	20 000
4.2.10	Organisation d'exposition de collectionneurs d'objets d'art	10 000
4.2.11	Conférence sur les pères de l'indépendance des pays africains	6 570
4.2.12	Aménagement MMK	150 000
4.2.13	Réhabilitation du Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba	200 000
4.2.14	RENOVATION/ AMENAGEMENT TOUR DE L'AFRIQUE	100 000
Total		**1 190 010**

Action 05 Formation et recherche dans le domaine des arts et du Patrimoine

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	601 754	604 342	566 922	623 612
Investissement	492 750	255 250	371 446	374 095
Total	**1 094 504**	**859 592**	**938 368**	**997 707**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1	Prise en charge du personnel CAMM-BFK	171 014
5.2.1	Acquisition de biens et services liés au fonctionnement	170 000
5.2.2	Prise en charge des dépenses d'électricité, eau et communication	79 603
5.2.3	Organisation d'évènements culturels (festivals, expositions, résidences, rencontres de professionnels des arts, etc.)	50 000
5.2.4	Prise en charge des activités pédagogiques	100 000
5.2.5	Aménagement Conservatoire Multimédia Balla Fasséké Kouyaté	200 000
5.2.6	Etudes et recherches	65 225
5.2.7	Dépenses en investissement	23 750
Total		**859 592**

Action 06 Formation des techniciens des arts et de la Culture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	157 123	157 123	162 179	178 023
Biens et services	42 172	42 172	36 790	40 467
Transferts et subventions	293 942	293 942	273 655	301 019
Total	**493 237**	**493 237**	**472 624**	**519 509**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1	Prise en charge du personnel INA	157 123
6.1.2	Renforcement des capacités pédagogiques de l'INA	184 167
6.2.1	Organisation de voyages d'études	42 172
6.2.2	Organisation des journées Culturelles INA	13 775
6.2.3	Modernisation de la médiathèque	96 000
Total		**493 237**

Le Programme : 2.050 Promotion du Secteur de l'Artisanat

Responsable du Programme : Le Directeur National de l'Artisanat

a).Présentation stratégique du programme et perspectives :

Ce programme vise à améliorer les performances des entreprises artisanales à travers le renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations, la modernisation des outils de production, l'amélioration de la qualité et l'écoulement des produits artisanaux.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action « Développement et promotion du secteur de l'artisanat»

concernant les perspectives nous avons:

- création des textes de mis en oeuvre du code de l'UEMOA;
- poursuite de la relecture de la nomenclature des métiers selon le code de l'UEMOA;
- couverture des cercles en agents;
- mission de sensibilisation et d'information sur le code de l'UEMOA;
- mise en place des chambres de métiers;
- mission de coordination et de contrôle des activités;

- atelier de renforcement de capacité des acteurs du secteur;
- poursuite de la construction des villages artisanaux, des maisons des artisans et les centres de ressources;
- participations aux salons, foires, festivals au niveau national et international;
- organisation des voyages d'études;
- activité de collecte et de diffusion d'informations sur le site;
- actualiser l'abonnement du site;
- redynamiser le site web du SIRA.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme N°2.050 « promotion du secteur de l'Artisanat » est bâtit autour de cinq (05) objectifs spécifiques et huit (08) indicateurs de performance qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion du secteur de l'artisanat.

Objectif 1: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'Artisanat.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de couverture des cercles en services de l'artisanat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : [(le nbre de cercles couverts/nbre de cercles programmé(3)*100]

1.2 Taux de mise en oeuvre des textes conformément au code communautaire de l'UEMOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNA

Précision Méthodologique : [(le nbre de textes mis en oeuvre/ nbre de textes prévus(3)*100]

1.3 Taux de mise en oeuvre du programme d'activité des chambres de métiers	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activité programmées)*100]

1.4 Taux de réalisation des missions de sensibilisation et d'information sur le code communautaire artisanat de l'UEMOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : [(nbre de missions de sensibilisation et d'information réalisées/ nbre de missions prévues)*100]

Objectif 2: Accroitre la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : [(nbre de formations réalisées/ nbre de formations prévues)*100]

Objectif 3: Assurer la promotion commerciale des produits artisanaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 taux de participation / organisation de manifestation commerciale et promotionnelle de l'artisanat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport de mission

Précision Méthodologique : [(nbre de participations/ organisations de manifestations/nbre de manifestations commerciales et promotionnelles programmées)*100]

Objectif 4: Développer un système d'information performant sur l'artisanat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux de réalisation des activités du système d'information régional sur l'artisanat(SIRA-ML)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activités prévues)*100]

Objectif 5: Développer le secteur de l'artisanat textile					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de mise en oeuvre des programme de renforcement des capacités des acteurs de l'artisanat textile	%	-	-	100	100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		357 145	297 544	326 612
Biens et services		142 965	112 679	126 383
Transferts et subventions		438 319	324 344	385 734
Investissement		1 302 000	1 217 615	1 244 360
Total :		**2 240 429**	**1 952 182**	**2 083 089**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Développement et Promotion du secteur de l'artisanat		2 240 429	1 952 182	2 083 089
Total :		**2 240 429**	**1 952 182**	**2 083 089**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		28	33	43
CATEGORIE B1		3	5	9
CATEGORIE B2		9	11	15
CATEGORIE C		5	7	11
AUTRES		115	121	130
Total :		**160**	**177**	**208**

Action 01 Développement et Promotion du secteur de l'artisanat

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		357 145	297 544	326 612
Biens et services		142 965	112 679	126 383
Transferts et subventions		438 319	324 344	385 734
Investissement		1 302 000	1 217 615	1 244 360
Total		**2 240 429**	**1 952 182**	**2 083 089**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Elaboration de textes d'application du code communautaire artisanat de l'UEMOA	12 212
1.2.2	Réalisation du programme d'activité DRA Ségou	6 502
1.2.3	Réalisation du programme d'activités DRA Mopti	6 502
1.2.4	Réalisation du programme d'activités DRA Taoudeni	14 900
1.2.5	Prise en charge du personnel DRA Taoudeni	5 231
1.2.6	Réalisation du programme d'activités DRA Ménaka	10 501
1.2.7	Réalisation du programme d'activités services Sub-Régional Kidal	2 422
1.2.8	Réalisation du programme d'activité Services locaux Tombouctou	3 634
1.2.9	Réalisation du programme d'activités des Services Sub-Rég Taoudeni	8 074
1.2.10	Réalisation du programme d'activités des Services Sub-Rég Ménaka	3 230
1.2.11	Réalisation du programme d'activités DRA Bamako	6 884
1.2.12	Réalisation du programme d'activités DRA Kayes	6 502
1.2.13	Prise en charge du personnel DRA Kayes	22 500
1.2.14	Réalisation du programme d'activités DRA Koulikoro	6 973
1.2.15	Réalisation du programme d'activités DRA Sikasso	7 446
1.2.16	Réalisation du programme d'activités DRA Tombouctou	8 202
1.2.17	Prise en charge du personnel DRA Tombouctou	9 368
1.2.18	Réalisation du programme d'activités DRA Gao	9 801
1.2.19	Réalisation du programme d'activités DRA Kidal	10 151
1.2.20	Prise en charge du personnel DNA	328 995
1.2.21	Projet de construction des villages artisanaux	700 000
1.2.22	Extension/aménagement du siège de l'APCMM	50 000
1.2.23	Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités de l'APCMM	104 989
1.3.1	Mise en place des chambres de métiers et des OPA	6 500
2.1.1	Organisation des sessions de formations de voyage d'études	12 804
3.1.1	Organisation d'une journée nationale de l'Artisanat	7 500
3.1.2	Organisation et/ou participation aux manifestations de promotions artisanales	137 648
4.1.1	Actualisation et diffusion des données statistiques sur les ventes des exportations	13 000
5.1.1	Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs de l'Artisanat Textile.	92 000
5.1.2	Mise en oeuvre de l'application de la démarche qualité	3 984 800
5.1.3	Prise en charge du personnel EPA	36 110
5.1.4	REHABILITATION ET EQUIPEMENT CENTRE DVPT ARTISANAT TEXTILE	550 000
Total		**6 185 381**

Le Programme : 2.051 Promotion du Secteur du Tourisme

Responsable du Programme : Le Directeur National du Tourisme et de l'Hôtellerie

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme N°2.051 "promotion du secteur du tourisme" découle du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD).Il vise principale à la relance de l'activité touristique, a la consolidation des acquis à travers la mise en oeuvre d'initiatives de valorisation et de promotion d'offres touristiques attractives et compétitives.Pour l'atteinte de ces objectifs, il sera procédé entre autres:

- participation aux manifestations nationales et internationales;
- appui aux organisations de manifestation nationales;
- participation aux réunions statutaires dans le domaine du tourisme;

- poursuite des missions de prospection;
- formation des acteurs du tourisme;
- ventilation des nouveaux textes régissant les établissements du Tourisme;
- la relecture des professions d'organisateurs de voyages et de séjours et de guides de tourisme.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

la cadre de performance du programme N°2.051 « promotion du secteur du tourisme» s'articule autour de quatre (04) objectifs et de dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la promotion du secteur du tourisme.

Objectif 1: Développer et diversifier une offre touristique compétitive et attractive

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Nombre de sites touristiques répertoriés et aménagés	nbre	50	50	20	20
Moyen de Vérification : répertoire des sites touristiques					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Nombre d'acteurs publics et privés formés	nbre	200	200	200	200
Moyen de Vérification : rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Taux d'execution des missions d'inspection des entreprises touristiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'activités					
Précision Méthodologique : [(nbre de missions d'inspection réalisées/nbre de missions programmées)*100]					
1.4 Taux d'exécution des missions de promotion touristique de la destination Mali	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : [(nbre de participation aux manifestations nationales et internationales/ le nbre de manifestations ciblées)*100]					

Objectif 2: Promouvoir la destination Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 taux de participation aux manifestations nationales et internationales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'activité de l'APTM.					
Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées / nbre d'activités programmées)*100]					
2.2 Taux de mise en oeuvre des activités du programme d'édition des supports	%	-	-	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'APTM					
Précision Méthodologique : (Nombre de supports édités/nombre de supports programmés)*100					

Objectif 3: Améliorer les dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion des données et prévisions relatives à l'activité touristique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux d'exécution des enquêtes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'enquêtes					
Précision Méthodologique : [(nbre d'enquêtes réalisées /nbre d'enquêtes prévues)*100]					
3.2 Publication d'annuaires statistiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTH					
Précision Méthodologique : (nombre d'annuaire édités/nombre d'annuaires programmées)*100					

Objectif 4: Améliorer l'environnement institutionnel, règlementaire et organisationnel du secteur du tourisme					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Nombre de projets de textes élaborés	nbr	100	100	2	2
Moyen de Vérification : Documents de transmission des projets de textes au département					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.2 Nombre de conférences thématiques organisées	nbr	10	10	2	2
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 5: Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le domaine du tourisme.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de réalisation des sessions de formation sur le secteur du Tourisme	%	-	-	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH					
Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formations organisées/nombre de sessions de formations prévues)*100					
5.2 Taux de réalisation de voyages d'études	%	-	-	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH					
Précision Méthodologique : (Nombre de voyages d'études effectués/nombre de voyages d'études prévus)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		13 995	19 059	20 920
Biens et services		263 264	229 571	263 600
Transferts et subventions		193 847	169 720	191 782
Investissement		1 425	1 150	1 495
Total :		**472 531**	**419 500**	**477 797**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Développement et Promotion du tourisme		472 531	419 500	477 797
Total :		**472 531**	**419 500**	**477 797**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		20	23	29
CATEGORIE B1		3	4	6
CATEGORIE B2		7	8	10
CATEGORIE C		1	2	4
AUTRES		15	17	21
Total :		**46**	**54**	**70**

Action 01 Développement et Promotion du tourisme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		13 995	19 059	20 920
Biens et services		263 264	229 571	263 600
Transferts et subventions		193 847	169 720	191 782
Investissement		1 425	1 150	1 495
Total		**472 531**	**419 500**	**477 797**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prospection et développement de nouveaux sites d'attraction touristiques	11 000
1.1.2	Réalisation du programme d'activités de la DRTH- Bamako	4 655
1.1.3	Réalisation du programme d'activités de la DRTH- Kayes	6 972
1.1.4	Prise en charge du personnel DRH Kayes	6 438
1.1.5	Réalisation du programme d'activités de la DRTH- Sikasso	2 826
1.1.6	Réalisation du programme d'activités de la DRTH-Koulikoro	7 814
1.1.7	Réalisation du programme d'activités de la DRTH- Ségou	10 000
1.1.8	Réalisation du programme d'activités de la DRTH- Mopti	6 342
1.1.9	Réalisation du programme d'activités de la DRTH- Tombouctou	8 199
1.1.10	Réalisation du programme d'activités de la DRTH- Gao	8 504
1.1.11	Réalisation du programme d'activités de la DRTH- Kidal	8 758
1.1.12	Réalisation du programme d'activités de la DRTH- Taoudéni	15 769
1.1.13	Prise en charge du personnel DRTH Taoudéni	7 557
1.1.14	Réalisation du programme d'activités de la DRTH- Ménaka.	9 975
1.1.15	Réalisation du programme d'activités des services-locaux T-H Tombouctou.	3 534
1.1.16	Réalisation du programme d'activités des services-locaux T-H Gao.	3 633
1.1.17	Réalisation du programme d'activités des services-locaux T-H Kidal.	2 422
1.1.18	Réalisation du programme d'activités des services Sub-Régionaux T-H Taoudeni	11 304
1.1.19	Réalisation du programme d'activités des services Sub-Régionaux T-H Ménaka	3 230
2.1.1	Organisation; appui et/ou participation aux manifestations promotionnelles du tourisme par l'APTM	28 878
2.1.2	Prise en charge du personnel APTM	144 969
2.2.1	Mise en oeuvre des activités du programme d'édition des supports	20 000
3.1.1	Réalisation des enquêtes quantitatives et qualitatives sur l'offre et la demande touristique au Mali	13 345
3.2.1	Organisation d'actions de promotion des sites touristiques du Mali auprès des résidents nationaux	5 000
4.1.1	Elaboration et suivi des normes règlementaires applicables à l'activité et aux équipements touristiques	6 000
4.1.2	Renforcement des outils de promotion touristique la destination et participation aux conférences-salons et foires nationaux et internationaux de tourisme	70 512
4.2.1	Renforcement des capacités opérationnelles des structures institutionnelles en charge du tourisme et de l'Hôtellerie	9 000
5.1.1	Renforcement des capacités des acteurs publics-privés intervenant dans la chaine de production, distribution,commercialisation des offres et services touristiques	10 416
5.1.2	Financement des actions de recherche et développement dans le secteur du tourisme (études prospectives, fora, voyages de brenchmarking, séminaire etc.)	10 479
5.2.1	Organisation de rencontres périodiques avec le secteur privé intervenants dans le domaine du tourisme au Mali; et formulation de projets partenariat Public-Privé dans le secteur du tourisme	5 000
5.2.2	Appuis aux opérateurs du Tourisme	10 000
Total		**472 531**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.019	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CPS SECTEUR CULTURE ET JEUNESSE		100 000	75 000	100 000	57 000	57 000
Total :		**100 000**	**75 000**	**100 000**	**57 000**	**57 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.047	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROG. CONSTRUCTION/ REHAB. PARCS PUBLICS ET MONUMENT		400 000	300 000	400 000	1 562 438	1 484 316
REHABILITATION MUSEE NATIONAL		300 000	0	300 000	0	0
CONSTRUCTION MAISON AFRICAINE DE LA PHOTOGRAPHIE		300 000	0	300 000	0	0
Total :		**1 000 000**	**300 000**	**1 000 000**	**1 562 438**	**1 484 316**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.049	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROG. AMENAGEMENT MEMORIAL MODIBO KEITA		150 000	100 000	150 000	80 000	76 000
RENOVATION/ AMENAGEMENT TOUR DE L'AFRIQUE		100 000	300 000	100 000	0	0
REHABILITATION PALAIS DE LA CULTURE		200 000	380 000	200 000	288 800	288 800
EQUIPEMENT CONSERV.ARTS METIERS MULTI.BALLA FASSEKE		200 000	450 000	200 000	342 000	342 000
Total :		**650 000**	**1 230 000**	**650 000**	**710 800**	**706 800**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.050	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION VILLAGES ARTISANAUX		700 000	0	700 000	532 000	505 400
REHAB. EQUIPEM. CENTRE DVPT ARTISANAT TEXTILE		550 000	0	550 000	532 000	585 200
EXTENSION /AMENAGEMENT SIEGE APCCM		50 000	0	50 000	152 000	152 000
Total :		**1 300 000**	**0**	**1 300 000**	**1 216 000**	**1 242 600**

SECTION :520 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Jeunesse et des Sports prépare et met en oeuvre la politique nationale de la promotion de la Jeunesse et des Sports.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la promotion, l'organisation, l'orientation et la coordination des actions visant à assurer le plein épanouissement des jeunes et leur insertion dans le processus de développement économique, social et culturel;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures aptes à répondre aux attentes des jeunes et à susciter leur pleine participation aux activités d'intérêt public, notamment celles entreprises au bénéfice des communautés ;
- le suivi de la mise en oeuvre et l'évaluation du Programme national de Volontariat ;
- le suivi de la mise en oeuvre du Service national des Jeunes ;
- le développement du Sport et des Activités physiques ;
- l'organisation et le contrôle des mouvements sportifs nationaux;
- la préparation, en relation avec les différents organismes sportifs, des équipes nationales et des athlètes en vue de leur participation aux différentes compétitions ;
- l'organisation, en relation avec les différents organismes sportifs, de manifestations sportives nationales ou internationales.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Ministère fait face à des contraintes et défis ci-après:

I.2.1 Contraintes

- faible mise en oeuvre du Programme National de la Promotion de la Jeunesse (PNPJ);
- retard dans la mise en oeuvre du Document de Politique Cadre du Développement de la Jeunesse (DPCDJ);
- insuffisance des infrastructures socio-éducatives ;
- retard dans la mise en oeuvre de la politique nationale de la citoyenneté et du civisme ;
- insuffisances constatées dans les études techniques de faisabilité et de montage des projets/programmes;
- insuffisance des inscriptions budgétaires pour la réalisation du Plan Opérationnel de la PNDS;
- faible implication des gestionnaires des projets dans les procédures de signature et de suivi des contrats ;
- manque de moyens logistiques mis à la disposition du comité de suivi des chantiers ;
- irrégularité des réunions de suivi et évaluation des projets ;
- absence de maître d'ouvrage délégué pour la réalisation de forages dans certains stades CAN.

I.2.2 Défis

- améliorer la mise en oeuvre du PNPJ.
- respecter le calendrier de mise en oeuvre du DPCDJ ;
- construire et/ou réhabiliter les infrastructures socio-éducatives au niveau national et local ;
- diligenter la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Citoyenneté et du civisme ;
- améliorer les études techniques de faisabilité et de montage des projets/programmes par des études complémentaires ;
- respecter les délais d'exécution des marchés sous peine d'application des pénalités ;
- renforcer les ressources financières allouées au Plan d'Action de la PNDS.

I.3 La politique sectorielle

Pour mener à bien les objectifs assignés, le Ministère de la Jeunesse et des Sports dispose de quatre politiques à savoir :

a) Les Politiques Nationales de la Jeunesse :

a.1) La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse :

La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ), vise comme objectif global le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque jeune soit un citoyen actif et productif et un acteur à part entière de la politique de développement du pays. Les axes majeurs de la politique cadre de développement de la jeunesse sont

les suivants :

- éducation et développement des compétences de base des jeunes ;
- formation, employabilité, entreprenariat et insertion professionnelle ;
- santé et bien-être des jeunes ;
- accompagnement psychologique, socio-éducatif, culturel et sportif des jeunes ;
- protection, accompagnement psychosocial et insertion sociale des jeunes les plus vulnérables et des jeunes migrants, dimension genre et promotion de la parité et égalité des sexes ;
- leadership de participation des jeunes au développement du pays ;
- renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs au niveau central et local.

a.2) Le Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) :Le PNPJ vise les objectifs suivants :

- définir les besoins et aspirations prioritaires de la jeunesse;
- formuler une stratégie collective pour aborder les problèmes et les questions touchant les jeunes des deux sexes ;
- inciter à la planification stratégique et prospective des actions en faveur des jeunes ;
- constituer un appel à la nécessaire concertation des efforts des Ministères, services de l'Etat et Organisation Non Gouvernementales (ONG) dans le but de promouvoir la satisfaction des besoins de la jeunesse ;
- définir la manière dont la jeunesse doit participer au processus de prise de décision du pays.

a.3) Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme (PNCC)

L'objectif général de la PNCC est de construire un nouveau modèle de citoyen malien qui soit plus respectueux de ses droits et devoirs, imbus des valeurs de civisme, de civilité, du respect des normes de transparence, de la bonne gouvernance et de la préservation des biens publics et qui participe activement à asseoir la paix, la solidarité et qui promeut le développement économique et social et le bien-être des populations à tous les niveaux. De façon spécifique elle doit :

- contribuer au développement économique, social et culturel du Mali, à travers le renforcement des attitudes, des connaissances et pratiques des populations sur les valeurs et principes de la république, de la démocratie et le respect des symboles de l'Etat ;
- promouvoir le patriotisme, la solidarité, l'unité nationale, dans le sens de la préservation des biens de l'Etat pour une amélioration des conditions de vie des populations
- développer l'engagement des citoyens pour une participation massive au vote et pour le respect des textes régissant la vie de la nation ;
- développer une meilleure coordination, de recherche et de renforcement institutionnel de mise en oeuvre des actions de citoyenneté et de civisme.

b) La Politique Nationale de Développement du Sport :

b.1) la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS)

Approuvée par Décret n° 2016-0066/P-RM du 15 février 2016 pris en conseil des ministres, la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS) vise à faire du secteur sport un instrument d'affirmation des aptitudes physiques, de promotion de la santé, d'épanouissement des valeurs humaines, un moyen d'amélioration de la qualité de la vie, de construction de la paix et de l'unité nationale.

L'objectif général de la Politique Nationale de Développement du Sport est de contribuer à travers les activités physiques et sportives au développement social et économique du Mali comme l'attestent ses Axes stratégiques au nombre de six (06) et leurs objectifs spécifiques.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Taux de participation aux compétitions internationales	%	40,20	69,38	50,8	51,00
2	Proportion des jeunes talents sportifs féminins par rapport au nombre total des jeunes talents	%	11,06	17,33	17,33	17,18
3	Taux d'insertion des jeunes formés dans les structures socio-éducatives	%	91,58	70,00	70,00	71,00
4	Nombre de jeunes conseillés et/ou dépistés au VIH/Sida	Unité	7 800	8 500	8 500	9 000

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	4 169 068	4 278 089	3 809 458	4 376 302
Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes	2 191 061	2 373 513	1 870 002	2 056 222
Développement et Promotion des activités physiques et sportives	2 214 450	3 170 360	2 658 389	2 742 041
Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents	1 304 054	748 493	684 066	752 048
Civisme, Volontariat et Citoyenneté	2 046 977	1 980 976	7 116 528	8 895 660
Total :	**11 925 610**	**12 551 431**	**16 138 443**	**18 822 273**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	2 157 992	1 734 990	1 730 413	1 899 462
Biens et services	5 027 486	3 965 248	3 540 798	4 213 168
Transferts et subventions	1 845 968	3 036 078	7 985 531	9 876 323
Investissement	2 894 164	3 815 115	2 881 701	2 833 320
Total :	**11 925 610**	**12 551 431**	**16 138 443**	**18 822 273**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.020 Administration Générale

Responsable du Programme: Le Secrétaire Général:Amadou Diarra YALCOUYE

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale s'occupe de :

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- du suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme 1.020 est bâti autour de trois objectifs spécifiques auquels sont associés des indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre des Politiques Nationales
.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées)*100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles/sous-secteur Jeunesse-Sports.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en oeuuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mise en oeuuvre /Nombre de recommandations formulées) x100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget du département.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : Crédits liquidés /Dotation budgétaire x100

2.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Sessions de formations réalisées/sessions de formations programmées)x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Pourcentage des ressources transférées aux CT	%	25	25	30	30

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Ressources transférées/Ressources à transférer)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	320 535	329 545	330 438	362 721
Biens et services	2 903 961	2 904 972	2 743 793	3 292 539
Transferts et subventions	134 585	134 585	119 163	134 653
Investissement	809 987	908 987	616 064	586 389
Total :	**4 169 068**	**4 278 089**	**3 809 458**	**4 376 302**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	829 255	838 264	738 704	865 667
Gestion financière et matérielle	3 325 310	3 425 322	3 058 097	3 495 448
Processus de décentralisation et déconcentration	14 503	14 503	12 657	15 187
Total :	**4 169 068**	**4 278 089**	**3 809 458**	**4 376 302**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	21	22	24	28
CATEGORIE B1	17	16	18	22
CATEGORIE B2	8	7	9	13
CATEGORIE C	7	8	10	14
AUTRES	43	10	12	16
Total :	**96**	**63**	**73**	**93**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	157 083	166 093	161 936	177 757
Biens et services	606 953	607 952	521 272	625 524
Transferts et subventions	55 232	55 232	47 432	53 597
Investissement	9 987	8 987	8 064	8 789
Total	**829 255**	**838 264**	**738 704**	**865 667**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires du personnel du Cabinet	166 093
1.1.2	Coordination et suivi de la mise en oeuvre des Politiques nationales et Programmes du Département	83 187
1.1.3	Elaboration des manuels de procédures des structures du département	10 260
1.1.4	Prise en charge des Entraineurs Nationaux et Assistants sportifs	361 760
1.1.5	Organisation des championnats nationaux	25 232
1.1.6	Appui Zone II ACNOA	30 000
1.1.7	Prise en charge autres dépenses de construction citoyenne	56 240
1.1.8	Appui à la réalisation des ctivités de la PNCC	95 000
1.2.1	Suivi des récommandations de la revue sectorielle 2020	6 088
1.2.2	Organisation des missions de suivi-évaluation des projets programmes	4 404
Total		**838 264**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	163 452	163 452	168 502	184 964
Biens et services	2 282 505	2 282 517	2 209 864	2 651 828
Transferts et subventions	79 353	79 353	71 731	81 056
Investissement	800 000	900 000	608 000	577 600
Total	**3 325 310**	**3 425 322**	**3 058 097**	**3 495 448**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	163 452
2.1.2	Préparation du budget du département	40 000
2.1.3	Exécution et suivi du budget du département	2 257 622
2.1.4	Frais de location des bâtiments administratifs baillés	48 000
2.1.5	Construction Hôtel des sports	500 000
2.1.6	Construction Centre de Médecine du Sport	400 000
2.2.1	Réalisation de sessions de formation	16 248
Total		**3 425 322**

Action 03 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	14 503	14 503	12 657	15 187
Total	**14 503**	**14 503**	**12 657**	**15 187**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Acquisition de biens et services pour le compte de la CADD	13 605
3.1.2	Organisation de missions de suivi des activités sur le terrain de la CADD	898
Total		**14 503**

Le Programme : 2.035 Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes

Responsable du Programme : Monsieur Sinè DEMBELE, Directeur National de la Jeunesse

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.035 « Éducation, Animation, Insertion Socio-économique des jeunes» consiste à opérationnaliser la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ). L'objectif général vise le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque d'eux soit un citoyen actif et productif ent un mot un acteur à part entière de la Politique de Développement du pays. Pour ce faire le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- rendre les conditions favorables à la participation citoyenne des jeunes au développement et à leur insertion socioéconomique ;
- améliorer de la santé reproductive des jeunes ;
- améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Le cadre de performance du programme 2.035 est bâti autour de trois objectifs spécifiques et de sept indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs.

c) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.035 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs:(i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la participation citoyenne des jeunes aux activités de développement socioéconomique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de progression de la participation des jeunes aux activités organisées	%	10	10	26	26
Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; Rapport de missions, Enquêtes et diagnostics					
Précision Méthodologique : [Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (N)-Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (n-1) divisé par le nombre de jeunes ayant participé aux activités année (n-1)] x 100					
1.2 Taux d'insertion des jeunes formés dans les infrastructures socio-éducatives de la jeunesse	%	70	70	80	80
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports de missions ;- Enquêtes et diagnostics ;					
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés /Nombre de jeunes formés) x 100					

Objectif 2: Améliorer la Santé reproductive des jeunes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'accès des jeunes aux services de Santé de la Reproduction	%	80	80	85	85
Moyen de Vérification : Fiches/registres d'accès, base de données ;- Rapport d'activités ; Rapport de missions ;- Enquêtes et diagnostics					
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes reçus dans les Centres Jeunes)/ (Nombre de jeunes sensibilisés) * 100					
2.2 Nombre de Père Éducateurs formés en santé de la réproduction	Nbre	500	500	600	600
Moyen de Vérification : Rapport d'activités ;- Rapport de missions ;- Enquêtes et diagnostics ; Base de données des volontaires nationaux					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.3 Nombre de jeunes conseillés et dépistés au VIH/Sida		8500	8500	9000	9000
Moyen de Vérification : Rapport d'activités ;- Rapport de missions ;- Enquêtes et diagnostics ; Base de données des volontaires nationaux					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesses.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation des infrastructures de Jeunesse	%	80	80	85	85
Moyen de Vérification : Rapport de suivi des chantiers ;-Procès-verbaux de réception ;-Rapport de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées année n) divisé par (Nombre d'infrastructures à construire ou à réhabiliter année n) x 100					
3.2 Pourcentage des intervenants jeunesses formés dans les techniques d'animations	%	80	80	85	85
Moyen de Vérification : Rapport de missions ;- Rapport de Formation;- Rapport d'évaluation					
Précision Méthodologique : (Nombre d'intervenants jeunesse formés année n) divisé par (nombre d'intervenants jeunesse à former en année n) x 100.					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	818 577	801 032	826 249	906 967
Biens et services	310 957	344 891	277 118	335 228
Transferts et subventions	18 240	18 240	15 664	17 700
Investissement	1 043 287	1 209 350	750 971	796 327
Total :	**2 191 061**	**2 373 513**	**1 870 002**	**2 056 222**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesses	1 100 881	1 082 255	1 054 500	1 182 591
Encadrement des jeunes	1 055 284	1 255 282	792 403	845 651
Participation citoyenne des jeunes au développement	34 896	35 976	23 099	27 980
Total :	**2 191 061**	**2 373 513**	**1 870 002**	**2 056 222**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	79	70	83	109
CATEGORIE B1	19	19	27	43
CATEGORIE B2	67	63	74	96
CATEGORIE C	13	12	17	27
AUTRES	74	65	74	92
Total :	**252**	**229**	**275**	**367**

Action 01 Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesses

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	785 686	767 061	792 343	869 750
Biens et services	274 728	291 304	241 124	289 289
Transferts et subventions	18 240	18 240	15 664	17 700
Investissement	22 227	5 650	5 369	5 852
Total	**1 100 881**	**1 082 255**	**1 054 500**	**1 182 591**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1	Prise en charge du personnel DNJ	102 415
1.2.2	Mise en oeuvre du programme d'activités de la jeunesse:Régions-Cercles-Communes	842 336
2.1.1	Appui à la formation des jeunes dans le cadre de la promotion des startups	3 300
2.2.1	Formation des paires éducateurs en santé de reproduction dans les régions de Kayes-Bamako- Mopti-Sikasso	5 500
2.2.2	Organisation de sessions de formation et équipement des jeunes dans les camps de jeunesse	11 000
2.3.1	Participation à la caravane nationale de lutte contre le Sida	3 616
2.3.2	Dépistage volontaire dans les Centres de Promotion des Jeunes (CPJ)	1 740
3.1.1	Participation du Mali à la Caravane de l'Amitié Mali - RCI	22 568
3.1.2	Participation à la SAFRA	5 500
3.1.3	Organisation de la 11è édition du Tournoi de basket: Aminata FOFANA et Salamatou MAIGA	12 920
3.1.4	Célébration de la journée africaine de la jeunesse	7 336
3.1.5	Organisation de la 11è édition des journées d'activités socio-éducative	2 160
3.2.1	Organisation de la Conférence ordinaire nationale du CNJ-Mali	11 000
3.2.2	Exécution et suivi des activités de jeunesse (FESCOCI, 8è Conseil de l'Association des Pionniers du Mali, Session de formation du PPEJ),	50 864
Total		**1 082 255**

Action 02 Encadrement des jeunes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	23 082	23 082	23 795	26 119
Biens et services	26 502	28 500	23 006	29 057
Investissement	1 005 700	1 203 700	745 602	790 475
Total	**1 055 284**	**1 255 282**	**792 403**	**845 651**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Travaux de rénovation et d'extension du Camp de jeunesse de Toukoto	54 715
1.1.2	Construction des maisons de jeunes de Mopti, Kouakourou, Téninkou et prise en charge des avenants relatifs aux camps de jeunesse de Soufroulaye; Massigui, Nioro du Sahel et du Palais des Pionniers de Bamako	852 521
1.1.3	Vacances citoyennes et équipement de la DNJ et des services rattachés et déconcentrés	208 793
1.1.4	Poursuite de la construction de la maison de jeunes de Nioro du Sahel	43 971
1.1.5	Atelier de renforcement des capacités des intervenants jeunes (2è édition)	40 000
1.2.3	Mise en oeuvre des activités de promotion des centres de jeunesse	17 048
1.2.4	Prise en charge du personnel de la maison des jeunes de Bamako	23 082
3.1.6	Suivi-évaluation des activités du Carrefour des Jeunes et de la Maison des Jeunes de Bamako	15 152
Total		**1 255 282**

Action 03 Participation citoyenne des jeunes au développement

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	9 809	10 889	10 111	11 098
Biens et services	9 727	25 087	12 988	16 882
Investissement	15 360			
Total	**34 896**	**35 976**	**23 099**	**27 980**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.5	Mise en oeuvre des activités des différents camps de jeunesse	35 976
Total		**35 976**

Le Programme : 2.052 Développement et Promotion des activités physiques et sportives

Responsable du programme : Aliou MAIGA Directeur National des Sports et de l'Education Physique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.052 « Développement et promotion des activités physiques et sportives» vise à développer et à promouvoir les activités physiques et sportives sur l'ensemble du territoire national. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

1. développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap ;
2. élaborer et mettre en oeuvre un plan pluriannuel de réalisation, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures sportives;
3. développer le partenariat public privé autour de la gestion des infrastructures sportives et des événements sportifs.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques auquels sont associés des indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour persoones en situation de handicap

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de fréquentation des infrastructures de proximité dans le cadre du sport de masse	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de missions de la DNSEP
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de proximité frequentées/nombre total d'infrastructures de proximités recensées)x100

1.2 Nombre de compétitions organisées par la fédération du sport scolaire et universitaire	Nbre	15	15	15	17

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP
Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux d'infrastructures sportives sécurisées	%	70	70	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP
Précision Méthodologique : (Nombre d'iinfrastructures sécurisées/Nombre total d'infrastructures recensées) x 100

Objectif 2: Réaliser, réhabiliter et entretenir les infrastructures sportives

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'infrastructures sportives réalisées	%	50	50	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNSEP
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/Nombre d'infrastructures programmées)x100

2.2 Taux d'infrastructures sportives réhabilitées	%	15	15	20	20

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réhabilitées/Nombre d'infrastructures à réhabiliter)x100

2.3 Taux d'infrastructures sportives entretenues	%	60	60	75	75

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures entretenues / Nombre total d'infrastructures prévues)x100

Objectif 3: Améliorer les conditions de pratiques du sport d'élite et de haut niveau

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de participation aux compétitions internationales	%	70	70	75	75

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP
Précision Méthodologique : (Nombre participation aux compétitions internationales/Nombre total de compétitions internationales programmées) x 100

3.2 Nombre de disciplines sportives qualifiées en phases finales des compétitions internationales	Nbe	12	12	12	12

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP et des organismes sportifs
Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	327 797	423 713	327 041	358 989
Biens et services	117 673	204 779	135 385	162 451
Transferts et subventions	856 397	856 397	690 650	780 432
Investissement	912 583	1 685 471	1 505 313	1 440 169
Total :	**2 214 450**	**3 170 360**	**2 658 389**	**2 742 041**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Promotion du sport de masse	752 375	808 384	624 958	707 221
Promotion du sport professionnel	1 338 933	2 238 835	1 921 880	1 909 645
Promotion du sport d'élite	123 142	123 141	111 551	125 175
Total :	**2 214 450**	**3 170 360**	**2 658 389**	**2 742 041**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	21	48	58	77
CATEGORIE B1	14	12	17	27
CATEGORIE B2	13	12	18	30
CATEGORIE C	19	20	27	41
AUTRES	31	29	38	56
Total :	**98**	**121**	**158**	**231**

Action 01 Promotion du sport de masse

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	135 343	191 352	139 525	153 156
Biens et services	85 135	85 135	78 966	94 758
Transferts et subventions	531 897	531 897	406 467	459 307
Total	**752 375**	**808 384**	**624 958**	**707 221**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires du Personnel de la DNSEP	191 352
1.1.2	Réalisation des activités sportives	521 897
1.1.3	Prise en charge des indemnités pour sportifs d'élite	31 525
1.2.1	Appui aux activités de la Fédération Malienne du Sport Scolaire et Universitaire	10 000
1.2.2	Acquisition de biens et services	14 610
1.3.1	Entretien et gardiennage des bâtiments	19 000
1.3.2	Prise en charge du fonctionnement du Champ Hippique de Bamako	20 000
Total		**808 384**

Action 02 Promotion du sport professionnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	177 079	216 986	171 666	188 435
Biens et services	29 934	116 041	54 070	64 876
Transferts et subventions	237 500	237 500	203 954	230 468
Investissement	894 420	1 668 308	1 492 190	1 425 866
Total	**1 338 933**	**2 238 835**	**1 921 880**	**1 909 645**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Appui aux fonctionnement du Comité National Olympique et Sportif du Mali	237 500
2.2.1	Rénovation du Stade Modibo Kéita	350 000
2.2.2	Réhabilitation Stade du 26 Mars	700 000
2.2.3	Amenagement des Stades CAN et Annexes	150 000
2.2.4	Réhabilitation Lycée Sportif Ben Omar SY	400 000
2.3.1	Prise en charge des salaires des stades nationaux	154 964
2.3.2	Acquisition des biens et services pour les stades nationaux	11 353
2.3.3	Entretien et gardiennage des stades nationaux	73 308
2.3.4	Prise en charge des salaires des stades régionaux	62 022
2.3.5	Acquisition des biens et services des stades régionaux	18 569
2.3.6	Entretien et gardiennage des stades régionaux	81 119
Total		**2 238 835**

Action 03 Promotion du sport d'élite

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	15 375	15 375	15 850	17 398
Biens et services	2 604	3 603	2 349	2 817
Transferts et subventions	87 000	87 000	80 229	90 657
Investissement	18 163	17 163	13 123	14 303
Total	**123 142**	**123 141**	**111 551**	**125 175**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Prise en charge du salaire du personnel du CESEK	15 375
3.1.2	Acquisition de biens et services du CESEK	2 603
3.1.3	Entretien et gardiennage CESEK	5 163
3.2.1	Prise en charge des salaires du personnel du Centre Médecine du Sport	10 000
3.2.2	Réalisation Etudes et Recherches du Centre de Médecine du Sport	13 000
3.2.3	Appui au Centre de Médecine du Sport (fonct-énergie-communication)	77 000
Total		**123 141**

Le Programme : 2.053 Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents

Responsable de Programme : Mahamadou Y. SIDIBE Conseiller Technique chargé de la formation

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.053 participe de la mise en oeuvre de la politique nationale de développement du sport à travers la formation.

Le programme assure l'atteinte de l'objectif spécifique suivant :

1. accroître la pratique sportive, et réduire l'échec scolaire des jeunes talents ;

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance, le programme est bâti autour de deux objectifs spécifiques auxquels sont associés des indicateurs de performance

pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Accroître la pratique sportive et reduire l'échec scolaire des jeunes talents					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Pourcentage des jeunes talents évoluant dans les équipes nationales	%	20	20	20	25
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activitée du Lycée Sportif Ben Omar Sy (LSBOS) et des Fédérations					
Précision Méthodologique : (Nombre des jeunes talents évoluants dans les sélections nationales/Nombre total des jeunes talents)x100					
1.2 Pourcentage des jeunes talents féminins par rapport au nombre total des jeunes talents	%	60	60	20	20
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS					
Précision Méthodologique : (Nombre des jeunes talents féminins/Nombre total des jeunes talents)x100					
1.3 Taux de réussite des jeunes talents aux différents examens nationaux	%	75	75	75	75
Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année du LSBOS					
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes talents admis/Nombre total des jeunes talents inscrits)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	238 995	180 700	246 685	270 785
Biens et services	428 210	510 606	384 502	422 950
Transferts et subventions	624 542	45 880	43 526	47 878
Investissement	12 307	11 307	9 353	10 435
Total :	**1 304 054**	**748 493**	**684 066**	**752 048**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Encadrement des jeunes talents	725 392	748 493	684 066	752 048
Formations des formateurs sportifs	578 662			
Total :	**1 304 054**	**748 493**	**684 066**	**752 048**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	38	11	12	14
CATEGORIE B1	5	1	2	4
CATEGORIE B2	8	5	6	8
CATEGORIE C	3	2	3	5
AUTRES	13	6	7	9
Total :	**67**	**25**	**30**	**40**

Action 01 Encadrement des jeunes talents

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	238 995	180 700	246 685	270 785
Biens et services	428 210	510 606	384 502	422 950
Transferts et subventions	45 880	45 880	43 526	47 878
Investissement	12 307	11 307	9 353	10 435
Total	**725 392**	**748 493**	**684 066**	**752 048**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires du personnel du LSBOS	99 303
1.1.2	Formation des enseignants du secondaire en APC et des encadreurs en methodologie d'entrainement	38 000
1.1.3	Organisation de matchs amicaux avec divers centres sportifs et autres équipes	7 880
1.1.4	Acquisition de biens et services pour le LSBOS	2 100
1.1.5	Acquisition d'équipements et fournitures de bureau	12 291
1.1.6	Entretien et gardiennage des locaux	33 307
1.1.7	Transport des jeunes talents sportifs	2 293
1.1.8	Formation des jeunes talents à la citoyenneté et à la culture de la paix	5 000
1.1.9	Achat de matériels médicaux	7 000
1.1.10	Acquisition de matériels spécifiques	110 397
1.2.1	Détection des jeunes filles talentueuses lors des compétitions	1 000
1.2.2	Organisation du concours d'entrée au LSBOS	11 064
1.2.3	Médiatisation des jeunes filles sportives talentueuses du LSBOS	3 000
1.3.1	Appui à la participation des jeunes talents aux examens nationaux	6 000
1.3.2	Alimentation des élèves du LSBOS	171 000
1.3.3	Achat de matériels didactiques	82 561
1.3.5	Heures supplémentaires, encadrement et suivi des activités sportives et accadémiques	81 397
1.3.6	Amélioration de la santé des jeunes talents du LSBOS	13 000
1.3.7	Développement du partenariat avec certaines ONG et autres services	900
1.3.8	Célébration de la journée d'excellence du LSBOS	9 000
1.3.9	Prise en charge des frais d'examen de fin d'année	30 000
1.3.10	Amélioration des conditions de vie dans les dortoirs des jeunes talents	22 000
Total		**748 493**

Action 02 Formations des formateurs sportifs

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	578 662			
Total	**578 662**			

Le Programme : 2.067 Civisme, Volontariat et Citoyenneté

Responsable du Programme : Monsieur Mohamed El Moctar Mahamar, Conseiller Technique en charge du programme 2.027: Civisme, Volontariat et Citoyenneté

a) Présentation stratégique du programme:

Le programme « Promotion du civisme, volontariat et Citoyenneté» consiste à :

-parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale ;

-promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays ;

-favoriser l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Les objectifs spécifiques du programme assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit:

Le cadre de performance du programme 2.067 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs : (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, voir le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Contribuer à parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Nombre de jeunes formés mobilisables pour les besoins de la défense nationale	Nbre	1000	1000	1000	1000
Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; Base de données des formés du SNJ					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Taux d'insertion des jeunes formés.	Nbre	60	60	65	70
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports de missions, Enquêtes et diagnostics, Rapport de Formation et d'iinsertion, Base de données des formés et insérés du SNJ					
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés/ Nombre de jeunes formés)*100					

Objectif 2: Promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Nombre de volontaires formés et déployés	No,bre	200	200	200	250
Moyen de Vérification : Fiches de prise de service ; Base de données ; Rapport de missions ; Enquêtes et diagnostics, Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Denombrement					
2.2 Taux de progression des candidats inscrits dans la base de données.	%	10	10	10	10
Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; Rapport de missions ; Enquêtes et diagnostics ; Base de données des volontaires nationaux					
Précision Méthodologique : (Nombre de candidats inscrits en l'année N - Nombre de candidats inscrits en l'année N-1) / Nombre de candidats inscrits en l'année N-1) x100					

Objectif 3: Contribuer à l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Nombre de produits d'éducation à la citoyenneté institutionalisé	Nombre	1	1	2	1
Moyen de Vérification : Rapport de présentation, Acte instituant					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.2 Proportion de la population qui se déclare informée et/ou sensibilisée sur la citoyenneté et le civisme	%	15	15	25	35
Moyen de Vérification : Rapport de mission ; Rapport de formation; Rapport de sondage					
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes qui se déclarent infomées et/ou sensibilisées / Nombre de personnes sondées) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	452 088			
Biens et services	1 266 685			
Transferts et subventions	212 204	1 980 976	7 116 528	8 895 660
Investissement	116 000			
Total :	**2 046 977**	**1 980 976**	**7 116 528**	**8 895 660**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Promotion du Civisme	1 768 773	1 768 772	0	0
Volontariat et Citoyenneté	278 204	212 204	7 116 528	8 895 660
Total :	**2 046 977**	**1 980 976**	**7 116 528**	**8 895 660**

Action 01 Promotion du Civisme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	452 088			
Biens et services	1 266 685			
Transferts et subventions		1 768 772	0	0
Investissement	50 000			
Total	**1 768 773**	**1 768 772**	**0**	**0**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Organisation de campagne d'information et d'appropriation du SNJ	202 114
1.1.2	Formation commune de base et civique des jeunes dans les centres et camps d'instruction	853 713
1.1.3	Organisation des activités de formation professionnelle et civique des jeunes	100 000
1.1.4	Prise en charge des dépenses du personnel du SNJ	452 088
1.2.1	Réhabilitation des centres de formation	50 000
1.2.2	Remise de kits d'insertion aux jeunes non fonctionnaires formés	47 658
1.2.3	Organisation d'activités de suivi et évaluation des jeunes formés et insérés	63 199
Total		**1 768 772**

Action 02 Volontariat et Citoyenneté

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	212 204	212 204	7 116 528	8 895 660
Investissement	66 000			
Total	**278 204**	**212 204**	**7 116 528**	**8 895 660**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Conception de la charte nationale de la citoyennété et du civisme	20 000
3.1.2	Biennale de la citoyennété	30 000
3.1.3	Semaine nationale d'éducation civique et d'éveil patriotique (SNECEP)	20 000
3.1.4	Campagne nationale de promotion de l'eveil civique des populations	25 000
3.1.5	Animation de l'émission "Nous les citoyens"	10 000
3.1.6	Edition de la revue "Nous les citoyens"	15 450
3.1.7	Semaine de la citoyenneté "Campus citoyens plus"	30 000
3.1.8	Etude annuelle sur le niveau d'information et de sensibilisation des populations sur la citoyenneté	20 000
3.1.9	Organisation du Concours "Champion de la citoyenneté"	11 754
3.2.1	Mobilisation et engagement des volontaires	30 000
Total		**212 204**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.020	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION CENTRE MEDECINE SPORTIVE		400 000	0	400 000	0	0
Total :		**400 000**	**0**	**400 000**	**0**	**0**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.035	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROGRAMME NATIONAL PROMOTION JEUNESSE		900 000	1 000 000	1 160 000	711 360	754 041
Total :		**900 000**	**1 000 000**	**1 160 000**	**711 360**	**754 041**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.052	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
RENOVATION STADE MODIBO KEITA		350 000	250 000	350 000	190 000	180 500
AMENAGEMENT DES STADES CAN & ANNEXES		150 000	300 000	150 000	1 242 995	1 180 845
REHABILITATION DU STADE DU 26 MARS		1 700 000	0	700 000	0	0
REHABILITATION LYCEE SPORTIF DE KABALA		500 000	0	400 000	0	0
Total :		**2 700 000**	**550 000**	**1 600 000**	**1 432 995**	**1 361 345**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Santé et du Développement social prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de Santé et de Développement social.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'extension de la couverture sanitaire et l'amélioration de l'accessibilité aux centres et établissements de santé ;
- le renforcement du plateau technique des centres et établissements de santé ;
- l'augmentation de l'offre de santé, l'amélioration de la qualité et la réduction du coût des soins de santé ;
- la prévention et la lutte contre les grandes endémies et les maladies constituant des problèmes de santé publique ;
- l'organisation efficace et rationnelle des hospitalisations et, le cas échéant, des évacuations sanitaires dans le secteur public ;
- le développement et l'appui aux structures de santé communautaires et le contrôle de leur gestion, le renforcement de l'autonomie et de la responsabilité des établissements hospitaliers ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice des professions médicales, paramédicales et pharmaceutiques ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier en médicaments et produits pharmaceutiques ;
- le développement et l'organisation de la médecine traditionnelle ;
- la promotion de l'hygiène publique ;
- le développement de la recherche et de la formation post universitaire dans les domaines de la médecine et de la pharmacie humaine ;
- la mise en place de systèmes de protection et de sécurité sociale et le suivi de la gestion des régimes y afférents ;
- le développement et l'organisation de la solidarité nationale et de la lutte contre la pauvreté ;
- le développement des coopératives et des mutuelles et la promotion de l'action communautaire ;
- la définition et la mise en oeuvre de programmes d'insertion économique et professionnelle des personnes défavorisées ou victimes de mesures économiques spécifiques ;
- la protection et la promotion des handicapés ;
- la coordination de l'organisation du retour des Maliens réfugiés à l¿extérieur et de leur réinsertion socioéconomique ;
- la coordination de la mobilisation et de l'utilisation des aides alimentaires destinées aux populations victimes de crise ;
- la coordination des actions humanitaires dans les situations de crise ;
- la prise en charge des victimes civiles d'acte terroriste.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur l'ensemble des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales, dans le cadre de la mise en oeuvre de sa mission, fait face à des contraintes et défis ci-après:

- faible capacité d'accueil des établissements de santé ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- mauvaise répartition des agents sur le territoire national ;
- insécurité dans certaines parties du territoire national ;
- insuffisance des équipements et matériels techniques adaptés ;
- faible financement des politiques et programmes ;
- insuffisance du financement des politiques et programmes du département ;
- insuffisance de la logistique roulante et sa maintenance à certains niveaux ;
- absence de plan de carrière au niveau du département ;
- insuffisance des crédits de fonctionnement à tous les niveaux ;
- absence d'inscription budgétaire au niveau local pour les services de développement social.

I.2.2 Défis

- fourniture de soins de santé de qualité à moindre coût ;
- mise en place d'un dispositif de veille permanent, capable de faire face aux menaces liées à certaines épidémies (ex. COVID 19, Ébola, la fièvre zika etc) ;
- réhabilitation des structures techniques des régions du nord ;
- renforcement des capacités des ressources humaines par des formations continues et des formations en spécialisation ;
- renforcement du plateau technique des formations sanitaires afin de réduire significativement les évacuations sanitaires (modernisation du système de santé) ;
- amélioration du système de communication pour la référence évacuation à travers la mise en place et l'opérationnalisation d'une cellule de coordination entre les formations sanitaires ;
- renforcement du transfert des ressources au profit des Collectivités territoriales dans le domaine de la Santé et des Affaires sociales ;
- mise en oeuvre de la politique nationale de gestion des déchets biomédicaux ;
- responsabilisation et sensibilisation des professionnels de la santé en vue de l'amélioration des indicateurs de santé et de la gouvernance du système de santé ;
- responsabilisation de la famille sur les questions de santé à travers une participation accrue des hommes et des femmes à la prise de décision ;
- renforcement du suivi-évaluation des activités opérationnelles ;
- renforcement des capacités des Collectivités territoriales pour la mobilisation et la gestion des ressources transférées ;
- mobilisation de financement nécessaire pour la mise en oeuvre des politiques et programmes au niveau de la DNDS et de la DNPSES ;
- assurance de l'opérationnalisation de la mise en oeuvre de la couverture maladie universelle (CMU) ;
- accélération de l'actualisation des cadres organiques des structures ;
- renforcement du parc auto et assurance de la maintenance régulière à tous les niveaux ;
- institutionnalisation de l'élaboration annuelle des comptes nationaux de la protection sociale ;
- amélioration de la collecte et l'analyse des données à tous les niveaux.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle de santé et de population, adoptée en 1990, a lancé l'approche programme pour la préparation et la mise en oeuvre des politiques, plans et programmes de santé et de développement social. Le gouvernement du Mali a adopté le deuxième Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) qui couvre la période 2014-2023.

La première tranche quinquennale couvrant la période 2014-218 a pris fin et la deuxième devant porter sur la période 2019-2023, est en cours de validation. La troisième génération du Programme de Développement sanitaire et social, intitulée PRODESS III (2014-2018), était structurée autour de onze objectifs stratégiques :

1. réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
2. réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles ;
3. réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
4. promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
5. réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
6. augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations ;
7. assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins ;
8. assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable ;

9. développer un système de financement permettant une meilleure mobilisation et utilisation des ressources financières pour la santé, une meilleure accessibilité aux services de santé, une gestion transparente et qui incite les prestataires et les utilisateurs à être plus efficients;

10. assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire ;

11. assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.

En plus de la politique nationale de la santé, le ministère met en oeuvre d'autres politiques à savoir :

- la politique nationale de la protection sociale ;
- la politique nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire ;
- la politique nationale de solidarité ;
- la politique nationale de l'action humanitaire.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Nombre de CSComs fonctionnels	Nombre	1252	1340	1368	1427
2	PMA < 5Km	%	58	58	57	58,4
3	PMA < 15Km	%	87	87	86	87,9
4	Taux de mortalité maternelle	Pour 100 000 nais	368	368	325	325
5	Espérance de vie à la naissance	An	55,6	55,6	58,5	58,5
6	Taux d'accouchement assistés	%	66,03	66,03	55,81	56,5
7	Taux d'utilisation des services de planification familiale	%	10,6	10,6	11,8	13,8
8	Taux de réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap	%	21,72	64,27	20,02	24,04
9	Nombre de femmes seules chargées de famille suivies/assistées	Nombre	6235	6835	9469	17 171
10	Nombre de ménages les plus démunis couverts par les transferts sociaux	Nombre	251643	1129328	1093763	1191726
11	Pourcentage de populations couvertes par les Institutions de sécurité sociale	%	16,14	17,85	17,29	19,60
12	Pourcentage des populations couvertes par les mutuelles de santé	%	4,97	5,02	6,25	6,28

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 7 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration, Coordination et Décentralisation	23 553 264	22 502 729	24 398 442	27 949 970
Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies	32 160 174	43 974 564	29 506 571	32 913 279
Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommableset Accessibilité financière aux soins de santé	7 823 605	7 858 606	8 268 560	9 915 923
Soins Hospitaliers et Recherche	47 071 276	47 325 584	40 133 060	43 363 854
Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion	2 274 726	4 000 401	2 640 279	3 198 506
Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	12 691 081	14 101 242	14 000 074	17 909 356
Lutte Contre la Pauvreté		1 630 975	1 315 901	1 613 313
Total :	**125 574 126**	**141 394 101**	**120 262 887**	**136 864 201**

<u>Tableau 2</u> : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	32 339 899	43 903 624	34 840 800	38 244 556
Biens et services	16 287 854	18 674 659	17 802 453	21 435 158
Transferts et subventions	43 670 190	48 204 822	46 329 079	54 856 979
Investissement	33 276 183	30 610 996	21 290 555	22 327 508
Total :	**125 574 126**	**141 394 101**	**120 262 887**	**136 864 201**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.021 Administration, Coordination et Décentralisation

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

-la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

-la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;

-la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ; le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) l'insuffisance des professionnels de santé ; (ii) la disponibilité des données statistiques; (iii) la gouvernance du secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans le tableau ci-dessous, sont consignés les objectifs ainsi que les indicateurs.

Objectif 1: Assurer la disponibilité des resssources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Ratio professionnel de santé/habitant suivant les normes de l'OMS (23 prof/10000hbts).	pour 10000	6.5	6.6	7	7,5

Moyen de Vérification : Annuaire statistique, rapports d'activités DRH, CPS
Précision Méthodologique : (le nombre total de professionnel de santé (Médecins, Infirmiers, Sages-femmes)/ la population totale) x 10 000

1.2 Proportion de médecins généralistes ayant bénéficié de formation de spécialisation	%	49	50	51	51

Moyen de Vérification : Annuaire statistique DRH, rapports d'activités DRH
Précision Méthodologique : (Nombre médecins généralistes ayant bénéficié de bourse de formation de spécialisation / le nombre de médecins ayant formulé une demande de bourse de spécialisation) x100

Objectif 2: Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires et sociales fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire et social.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Nombre d'annuaires statistiques sectoriels pour la prise de décision	Nombre	5	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CPS, DNS, DRH
Précision Méthodologique : dénombrement
Formule :

2.2 Taux de complétude de la saisie des données des consultations curatives dans le DHIS2	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : DHIS2
Précision Méthodologique : (Nombre de saisies réalisées/nombre de saisies prévues) x 100

Objectif 3: Assurer une gouvernance du système de santé performant, une leilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne et externe) et du contôle.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Proportion de réunions statutaires du programme de santé tenues conformément aux textes législatif et réglementaires en vigueur	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : RA CPS/SSDSPF					
Précision Méthodologique : (nombre de réunions statutaires tenues conformément aux textes en vigueur / nombre de réunions statutaires prévues) X 100					
3.2 Proportion de ressources financières transférées aux collectivités territoriales	%	12	20	25	30
Moyen de Vérification : RA DFM, CADD, DGB					
Précision Méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaires de la Santé) x 100					
3.3 Taux d'exécution des crédits notifiés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel DFM					
Précision Méthodologique : (Crédit liquidé /Crédit notifié) x 100					
3.4 Pourcentage de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de l'Inspection de la Santé.	%	-	100	100	100

Objectif 4: Impulser la décentralisation et la déconcentration en matière de développement social, de protection sociale et d'économie solidaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux d'exécution des missions de dissémination du décret fixant le détail des compétence et des ressources à transférées aux collectivités territoriales	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de dissémination exécutées/nombre de missions prévues sur l'ensemble du territoire du Mali)x100					
4.2 Proportion de ressources transférables transférées aux collectivités territoriales	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CADD du développement social et de la solidarité					
Précision Méthodologique : (Montant des ressources transférées/total des ressources transférables)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	11 647 566	11 681 905	11 984 452	13 155 328
Biens et services	4 553 722	4 922 264	5 678 186	6 863 034
Transferts et subventions	2 309 147	2 636 364	2 666 319	3 064 540
Investissement	5 042 829	3 262 196	4 069 485	4 867 068
Total :	**23 553 264**	**22 502 729**	**24 398 442**	**27 949 970**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	2 020 420	2 675 347	2 121 964	2 413 761
Gestion financière et matérielle	20 057 279	18 118 779	20 665 156	23 667 905
Gestion des ressources humaines du secteur	431 800	444 953	451 329	540 391
Processus de décentralisation et déconcentration	210 707	221 495	195 934	224 567
Contrôle des services de la santé	183 007	194 290	188 756	216 595
Planification, Programmation et Suivi évaluation	328 747	437 553	367 859	411 879
Contrôle des services de l'action Sociale	226 788	227 521	240 979	282 339
Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires	94 516	145 678	139 125	158 359
Processus de décentralisation et déconcentration (Solidarité et du dvpt social)		37 113	27 340	34 174
Total :	**23 553 264**	**22 502 729**	**24 398 442**	**27 949 970**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	166	190	201	218
CATEGORIE B1	48	67	74	87
CATEGORIE B2	72	79	87	101
CATEGORIE C	23	30	35	45
AUTRES	166	177	187	201
Total :	**475**	**543**	**584**	**652**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	199 605	239 605	247 008	271 140
Biens et services	303 792	307 294	318 979	382 772
Transferts et subventions	1 488 523	1 488 523	1 533 177	1 732 489
Investissement	28 500	639 925	22 800	27 360
Total	**2 020 420**	**2 675 347**	**2 121 964**	**2 413 761**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel	239 605
3.1.2	Prise charge des dépenses de suivi et supervision de la mise en oeuvre de la politique de santé et de l'hygiène publique	307 294
3.1.3	Appui aux organismes publics, organisations faitières et ménages	1 488 523
3.1.4	Réalisation des études et recherches	639 925
Total		**2 675 347**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	11 072 691	10 977 030	11 257 799	12 357 683
Biens et services	3 489 148	3 761 049	4 527 887	5 476 538
Transferts et subventions	670 770	994 381	978 414	1 154 484
Investissement	4 824 670	2 386 319	3 901 056	4 679 200
Total	**20 057 279**	**18 118 779**	**20 665 156**	**23 667 905**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.1	Prise en charge des dépenses du personnel DFM.	10 977 030
3.3.2	Prise en charge des dépenses de gestion financière et matérielle	3 761 049
3.3.3	Appui aux organismes publics, organisations faitières et ménages	994 381
3.3.4	Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures DFM	2 386 319
Total		**18 118 779**

Action 03 Gestion des ressources humaines du secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	408 245	419 388	428 656	514 385
Transferts et subventions	16 650	18 315	17 149	19 378
Investissement	6 905	7 250	5 524	6 628
Total	**431 800**	**444 953**	**451 329**	**540 391**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de la mise en oeuvre de la politique de gestion des ressources humaines	59 908
1.1.2	Renforcement des capacités opérationnelles de la DRH	18 315
1.1.3	Prise en charge des entretiens bâtiments	7 250
1.2.1	Formation des ressources humaines	359 480
Total		**444 953**

Action 04 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	43 170	53 761	45 326	54 390
Transferts et subventions	98 592	98 592	101 549	114 750
Investissement	68 945	69 142	49 059	55 427
Total	**210 707**	**221 495**	**195 934**	**224 567**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1	Prise en charges des dépenses de la mise en oeuvre de la politique de décentralisation et de déconcentration	53 761
3.2.2	Renforcement de la capacité opérationnelle de la CADD	98 592
3.2.3	Prise en charges des entretiens bâtiments	69 142
Total		**221 495**

Action 05 Contrôle des services de la santé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	93 958	93 958	96 861	106 324
Biens et services	82 637	93 600	86 766	104 117
Investissement	6 412	6 732	5 129	6 154
Total	**183 007**	**194 290**	**188 756**	**216 595**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.4.1	Prise en charge dépenses de personnel IS	93 958
3.4.2	Prise charge des dépenses de la mission de contrôle et d'inspection dans les services de santé	93 600
3.4.3	Prise en charge des entretiens bâtiments IS	6 732
Total		**194 290**

Action 06 Planification, Programmation et Suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	114 510	164 510	169 593	186 162
Biens et services	89 663	101 208	94 143	112 970
Transferts et subventions	19 412	21 353	19 994	22 593
Investissement	105 162	150 482	84 129	90 154
Total	**328 747**	**437 553**	**367 859**	**411 879**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	164 510
2.1.2	Coordination de la préparation et du suivi-évaluation des plans, programmes et projets de développement	101 208
2.1.3	Réalisation des études et recherche	23 750
2.2.1	Renforcement de la capacité opérationnelle de la CPS	21 353
2.2.2	Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	126 732
Total		**437 553**

Action 07 Contrôle des services de l'action Sociale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	125 362	125 362	129 235	141 861
Biens et services	86 226	86 959	95 708	119 632
Transferts et subventions	15 200	15 200	16 036	20 846
Total	**226 788**	**227 521**	**240 979**	**282 339**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.4.4	Prise en charge dépenses de personnel IAS	125 362
3.4.5	Prise charge des dépenses de la mission de contrôle et d'inspection dans les services des Affaires sociales santé	86 959
3.4.6	Renforcement de la capacité opérationnelle de l'IAS	15 200
Total		**227 521**

Action 09 Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	41 440	81 440	83 956	92 158
Biens et services	50 841	61 892	53 381	64 056
Investissement	2 235	2 346	1 788	2 145
Total	**94 516**	**145 678**	**139 125**	**158 359**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.5	Prise en charge des dépenses de personnel CEPRIS	81 440
3.3.6	Prise en charge des dépenses de Suivi/supervision des investissements dans les infrastructures sanitaires	61 892
3.3.7	Prise en charge des entretiens bâtiments CEPRIS	2 346
Total		**145 678**

Action 10 Processus de décentralisation et déconcentration (Solidarité et du dvpt social)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		37 113	27 340	34 174
Total		**37 113**	**27 340**	**34 174**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Réalisation des missions de dissémination du décret fixant le détail des compétence et des ressources à transférées aux collectivités territoriales	37 113
Total		**37 113**

Le Programme : 2.054 Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies

Responsable du programme : le Directeur National de la Santé.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « soins de santé primaire et lutte contre les maladies » vise à assurer l'offre de santé au niveau des soins de base et la prévention des maladies, donc assurer une bonne santé pour tous. Il fédère six objectifs stratégiques du PRODESS III en cinq objectifs spécifiques dont la finalité demeure l'amélioration de l'état de santé des populations. Il s'agit de :

-réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;

-réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;

-promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;

-réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;

-augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « soins de santé primaire et la lutte contre les maladies » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'accouchement assisté	%	69	70	71	71
Moyen de Vérification : Annuaire du Système Local d'Information Sanitaire (SLIS/PRODESSIII)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'accouchements assistés/Nombre de naissances attendues) x 100					
1.2 Taux de prévalence contraceptif	%	21.8	24.6	27.3	27,5
Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III					
Précision Méthodologique : (Nombre de couple année protection/nombre de femmes en âge de procréer)*100					
1.3 Taux de malnutrition aigüe sévère (6-59 mois)	%	1.5	1.3	1	1
Moyen de Vérification : Enquête SMART/(PRODESS III (correction))					
Précision Méthodologique : Enquête SMART (Nombre d'enfants malnutris aigu sévère (6-59 mois)/Nombre d'enfants de 6 à 59 mois enquêtés) x 100					

Objectif 2: Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Proportion de décès attribuables au paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans atteints de paludisme, vus dans les formations sanitaires	%	40	37	34	34
Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III					
Précision Méthodologique : (Nombre de cas de décès lié au paludisme chez les enfants de 0 à 5 ans/Nombre total de cas de paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans)*100					
2.2 Taux de couverture vaccinale enfants moins d'1 an en Penta3	%	>=90	>=90	>=90	>=90
Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III					
Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu 3 doses de vaccin penta/nombre total d'enfants de 0 à 11 mois) *100					
2.3 Pourcentage de personnel formé au dépistage précoce et la prise en charge efficace des maladies non transmissibles aux trois niveaux de la pyramide sanitaire	%	5	2	2.5	3
Moyen de Vérification : Rapports de Formation, Section maladies non transmissibles DNS					
Précision Méthodologique : (Nombre de prestataires formés au dépistage précoce et la prise en charge par pathologie (HTA, DIABETE, CANCER, DREPANOCYTOSE...) /nombre total de prestataires de soins) x100					
2.4 Proportion de PV/VIH sous ARV	%	-	96	98	100

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé et réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Nombre d'agents formés sur les plans de gestion en santé environnement résiliant au climat dans les centres	Nombre	5	300	400	500
Moyen de Vérification : PRODESS III/Rapport de Formation, Division Hygiène DNS					
Précision Méthodologique : Dénombrement des agents formés par an sur le changement climatique et santé					
3.2 Pourcentage d'infections postopératoires dans les CSRéf	%	<=1	<=1	<=1	<=1
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des unités de chirurgie et de maternité, la réalisation de 2015 ne prend pas en compte les données de Kayes et Sikasso.					
Précision Méthodologique : (Nombre de cas d'infections postopératoire dans les CSRéf /nombre total d'interventions chirurgicales réalisées dans les CSRéf) *100					
3.3 Nombre d'agents formés sur la prévention et le contrôle des infections dans les CSRéfs	Nombre	10	400	600	750
Moyen de Vérification : Rapport de Formation DNS					
Précision Méthodologique : Dénombrement des prestataires formés par an sur la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail					

Objectif 4: Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Ratio de nouveaux contacts avec les services de santé (nc/hbt/an)	%	0,45	0,45	0,46	0,46
Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III					
Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux cas vus en consultation curative au cours d'une année/Population totale susceptible de venir consulter au cours de cette même année) x 100.					
4.2 Taux de disponibilité des SONUB de qualité au niveau des CSCOMs	%	35	35	36	37
Moyen de Vérification : Rapports SONU/PRODESS III, Annuaire SLIS.					
Précision Méthodologique : Nombre d'établissements SONUB/Nombre total de CSCom *100					
4.3 Nombre de nouveaux CSRéf créés	Nombre	2	2	1	1
Moyen de Vérification : Annuaire SLIS					
Précision Méthodologique : Dénombrement de nouveaux CSRéf créés					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	18 551 289	29 506 720	20 458 396	22 457 003
Biens et services	3 560 321	5 073 501	3 309 910	3 971 756
Transferts et subventions	5 595 483	6 375 493	5 723 904	6 467 287
Investissement	4 453 081	3 018 850	14 361	17 233
Total :	**32 160 174**	**43 974 564**	**29 506 571**	**32 913 279**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique de la santé	24 512 522	25 172 732	22 188 972	24 778 865
Santé communautaire	5 358 615	9 164 147	4 857 007	5 360 372
Santé de reference	2 124 588	9 431 849	2 259 300	2 541 561
Communication pour le changement de comportement	164 449	205 836	201 292	232 481
Total :	**32 160 174**	**43 974 564**	**29 506 571**	**32 913 279**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	1 722	2 233	2 297	2 372
CATEGORIE B	122	59	59	59
CATEGORIE B1	2 678	1 932	1 985	2 041
CATEGORIE B2	2 349	1 895	1 956	2 011
CATEGORIE C	106	90	100	119
AUTRES	692	687	711	737
Total :	**7 669**	**6 896**	**7 108**	**7 339**

Action 01 Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique de la santé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	13 302 903	17 852 953	15 024 837	16 492 753
Biens et services	2 588 968	2 834 992	2 713 894	3 256 635
Transferts et subventions	4 324 021	4 471 115	4 439 825	5 016 978
Investissement	4 296 630	13 672	10 416	12 499
Total	**24 512 522**	**25 172 732**	**22 188 972**	**24 778 865**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise charge des dépenses de Suivi/supervision des orientations et de la mise en oeuvre de la politique de santé	2 834 992
2.2.1	Prise en charge des dépenses de personnel DNS/DRS	17 852 953
4.1.1	Renforcement de la capacité opérationnelle de la DGHP, les Drs et des Formations sanitaires.	4 471 115
4.3.1	Prise en charge des entretiens bâtiments dns/drs	13 672
Total		**25 172 732**

Action 02 Santé communautaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	4 088 202	7 126 024	3 938 955	4 323 637
Biens et services	360 854	667 000	0	0
Transferts et subventions	909 559	1 371 123	918 052	1 036 735
Total	**5 358 615**	**9 164 147**	**4 857 007**	**5 360 372**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.2.1	Mise en oeuvre du paquet minimum d'activités CSCOMs	9 164 147
Total		**9 164 147**

Action 03 Santé de reference

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 104 222	4 441 781	1 405 986	1 543 338
Biens et services	506 944	1 456 813	487 287	584 649
Transferts et subventions	361 903	533 255	366 027	413 574
Investissement	151 519	3 000 000	0	0
Total	**2 124 588**	**9 431 849**	**2 259 300**	**2 541 561**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1	Renforcement de la capacité opérationnelle des CSRéf	8 898 594
3.3.1	Réalisation des sessions formation des agents de santé sur diverses thématiques	533 255
Total		**9 431 849**

Action 05 Communication pour le changement de comportement

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	55 962	85 962	88 618	97 275
Biens et services	103 555	114 696	108 729	130 472
Investissement	4 932	5 178	3 945	4 734
Total	**164 449**	**205 836**	**201 292**	**232 481**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1	Prise en charge des dépenses de personnel CNIECS	85 962
1.3.1	Prise en charge des dépenses de promotion de la communication et d'éducation en santé	114 696
2.1.1	Prise en charge des entretiens bâtiments	5 178
Total		**205 836**

Le Programme : 2.055 Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommableset Accessibilité financière aux soins de santé

Responsable de Programme : le Directeur de la Pharmacie et du Médicament

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 3 participe à la mise en oeuvre du PRODESS III grâce à son rôle stratégique dans l'approvisionnement du pays en médicaments, vaccins et consommables d'une part, et la maîtrise des tarifs de soins, d'autre part. La Direction de la Pharmacie et du

Médicament (DPM) est chargée de définir la réglementation pharmaceutique, d'instruire et de suivre les dossiers d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) national des médicaments, d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes nationaux des médicaments et enfin de développer des outils d'aide à l'usage rationnel des médicaments.

Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

-assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins;

-assurer la règlementation pharmaceutique en matière des médicaments Vaccins et Consommables.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité Financière aux Soins de Santé et Participation» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de disponibilité des 12 médicaments du panier	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DPM, Outil bilan C, Rapport CROCEP.					
Précision Méthodologique : (nombre de médicaments du panier disponibles/ Nombre total des médicaments du panier) x100					
1.2 Taux de disponibilité des médicaments essentiels dans le secteur privé	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'étude DPM sur le secteur privé					
Précision Méthodologique : (Nombre total de médicaments essentiels disponibles / le nombre total de médicaments essentiels du secteur privé) X 100					
1.3 Nombre moyen de jour de rupture des vaccins	Nombre	0	0	0	0
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de la DNS/CNI.					
Précision Méthodologique : La somme des jours de rupture/le nombre total des vaccins.					

Objectif 2: Assurer la réglementation pharmaceutique en matières des médicaments, des vaccins et des consommables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Nombre de sessions d'AMM tenues	Nombre	4	4	4	4
Moyen de Vérification : Rapport de la commission d'AMM, Rapport d'activités.					
Précision Méthodologique : dénombrement					
2.2 Nombre de réunions du Comité Technique de Coordination et de suivi de la gestion des médicaments essentiels	Nombre	4	4	4	4
Moyen de Vérification : Rapport du comité de CTCSGME.					
Précision Méthodologique : dénombrement					
2.3 Nombre d'études réalisées dans le cadre du secteur pharmaceutique	Nombre	2	2	2	2
Moyen de Vérification : Rapport d'étude.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	40 139	60 139	61 997	68 054
Biens et services	7 777 054	7 791 735	8 201 434	9 841 715
Investissement	6 412	6 732	5 129	6 154
Total :	**7 823 605**	**7 858 606**	**8 268 560**	**9 915 923**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique	4 130 753	4 142 122	4 335 683	5 202 815
Disponibilité des vaccins et consommables	3 692 852	3 716 484	3 932 877	4 713 108
Total :	**7 823 605**	**7 858 606**	**8 268 560**	**9 915 923**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	5	5	6	8
CATEGORIE B2	1	1	2	4
AUTRES	2	2	3	5
Total :	**8**	**8**	**11**	**17**

Action 01 Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	4 124 341	4 135 390	4 330 554	5 196 661
Investissement	6 412	6 732	5 129	6 154
Total	**4 130 753**	**4 142 122**	**4 335 683**	**5 202 815**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Approvisionnement en médicaments	4 068 698
1.2.1	Entretiens bâtiments	6 732
2.1.1	Réglementation, suivi et supervision du secteur pharmaceutique	66 692
Total		**4 142 122**

Action 02 Disponibilité des vaccins et consommables

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	40 139	60 139	61 997	68 054
Biens et services	3 652 713	3 656 345	3 870 880	4 645 054
Total	**3 692 852**	**3 716 484**	**3 932 877**	**4 713 108**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Approvisionnement en vaccins et consommables	3 510 802
2.2.1	Prise en charge des dépenses de personnel du CNI	60 139
2.3.1	Suivi/supervision de la disponibilité des vaccins et consommables	145 543
Total		**3 716 484**

Le Programme : 2.057 Soins Hospitaliers et Recherche

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Soins Hospitaliers et Recherche» vise à améliorer la performance des hôpitaux, des institutions de recherches et des établissements spécialisés dans le domaine de la santé. Ce programme est chargé de mettre en oeuvre des actions pour l'atteinte des objectifs

suivants du PRODESS III :

-réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles ;

-réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles ;

-promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;

-réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité Soins Hospitaliers et Recherche» vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de mortalité maternelle intra hospitalière liée à l'accouchement	%	1.15	1.55	1,44	1.26
Moyen de Vérification : SIH, Registre d'admission de la maternité/Réanimation					
Précision Méthodologique : Nombre de parturientes décédées à l'hôpital / Nombre total de femmes ayant accouchées à l'hôpital *100					
1.2 Taux de mortalité néonatale précoce intra hospitalière	%	4.5	6.49	5.54	4.93
Moyen de Vérification : Registre d'admission de la maternité et registre d'Hospitalisation de la néonatologie					
Précision Méthodologique : Nombre de nouveaux nés décédés dans les 7 jours de l'accouchement / Nombre total de naissance vivante*100					
1.3 Proportion de résultats d'études publiée sur la santé de la mère et de l'enfant	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : les résultats des études sur la santé de la mère et de l'enfant.					
Précision Méthodologique : (Nombre d'études publié / le nombre d'études réalisé)*100					

Objectif 2: Réduire la morbidité, la mortalité et les incdicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux lamadies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Proportion de décès intra hospitaliers dans les EPH	%	3.5	6.5	5.50	4.50
Moyen de Vérification : Rapport de la DPNLP					
Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0-5 ans décédés par suite de paludisme grave à l'hôpital /Nombre total d'enfants de 0-5 ans atteints paludisme grave) x100					
2.2 Taux moyen de disponibilité de 10 examens biomédicaux	%	100	98	100	100
Moyen de Vérification : Rapports VIH et registre de dispensation des ARV des EPH					
Précision Méthodologique : (Nombre de PV/VIH sous ARV / Nombre total de PV/VIH suivies) x100					
2.3 Taux de réussite de la chirurgie dans les EPH spécialisés (cataracte, sénile simple, prothèses totales de la hanche, ostéosynthèses maxillofaciaux)	%	80	73	74	75
Moyen de Vérification : Rapports annuels, Registre opératoire des EPH spécialisés.					
Précision Méthodologique : Nombre de chirurgie réussie / Nombre total de cas réalisé *100 ;					

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de conformité de la gestion des déchets biomédicaux dans les EPH	%	77	77	79	84
Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du contrat de performance des EPH					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes conformes / Nombre total d'étapes consignées dans le manuel de procédures) x100					
3.2 Proportion d'études scientifiques sur les déterminants sociaux de la santé, dont les résultats sont disponibles	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Les rapports d'activités et recommandations des études et recherche					
Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées dont les résultats sont disponibles/ nombre total d'études prévues) x100					
3.3 Proportion de produits alimentaires autorisés par la commission natianale d'autorisation de mise sur le marché	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : les décisions d'AMM délivrées par le ministre en charge de la santé					
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions d'AMM/ nombre de dossiers soumis à la CNAMM)*100					

Objectif 4: Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Proportion de malades admis en urgence et/ou référés pris en charge dans les EPH dans l'heure suivant leur admission	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Registre du service d'accueil des urgences					
Précision Méthodologique : (Nombre de malades admis en urgence et /ou référés pris en charge dans l'heure suivant l'admission / Nombre total de malades admis en urgence et /ou référés reçus dans la structure) x100					
4.2 Nombre moyen de journées d'immobilisation de 10 équipements clés	%	100	15	10	5
Moyen de Vérification : le Manuel du plan blanc ou le projet d'établissement					
Précision Méthodologique : (Nombre d'EPH disposant d'un plan blanc pour la gestion des catastrophes/conflits /Nombre total d'EPH) x100					
4.3 Proportion d'EPH utilisant le dossier médical informatisé	%	70	83	100	100
Moyen de Vérification : les rapports d'activités des structures.					
Précision Méthodologique : (Nombre d'EPH disposant un dossier médical informatisé /le nombre total d'EPH)*100					

Objectif 5: Assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en ¿uvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
5.1 Taux moyen de satisfaction des usagers dans les hôpitaux	%	-	90	90	90
5.2 Score moyen de performance des hôpitaux.	%	-	15	17	20

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	262 391	343 031	270 497	296 923
Biens et services	55 679	99 790	68 809	78 529
Transferts et subventions	23 364 118	24 652 477	23 095 995	26 098 432
Investissement	23 389 088	22 230 286	16 697 759	16 889 970
Total :	**47 071 276**	**47 325 584**	**40 133 060**	**43 363 854**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Fourniture de Soins hospitaliers	40 978 592	41 227 619	35 488 746	38 145 732
Recherche en santé publique	5 794 579	5 782 781	4 350 506	4 882 897
Evaluation des hôpitaux	298 105	315 184	293 808	335 225
Total :	**47 071 276**	**47 325 584**	**40 133 060**	**43 363 854**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	1 224	1 252	1 294	1 341
CATEGORIE B1	357	370	396	440
CATEGORIE B2	517	464	488	529
CATEGORIE C	55	53	68	98
AUTRES	316	288	311	353
Total :	**2 469**	**2 427**	**2 557**	**2 761**

Action 01 Fourniture de Soins hospitaliers

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	262 391	343 031	270 497	296 923
Biens et services	38 199	81 740	50 455	56 505
Transferts et subventions	18 657 223	19 807 998	19 547 344	22 088 463
Investissement	22 020 779	20 994 850	15 620 450	15 703 841
Total	**40 978 592**	**41 227 619**	**35 488 746**	**38 145 732**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel des hôpitaux	10 518 862
1.2.1	Renforcement de la capacité des hôpitaux	7 121 422
1.3.2	Réalisation d'études et recherche	159 600
2.1.1	Amélioration des plateaux techniques des hôpitaux	4 500 000
2.3.1	Amélioration des soins hospitaliers	2 592 485
3.3.1	Réalisation d'infrastructures et d'équipements Hôp.	16 335 250
Total		**41 227 619**

Action 02 Recherche en santé publique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	17 480	18 050	18 354	22 024
Transferts et subventions	4 466 349	4 589 731	3 300 890	3 730 000
Investissement	1 310 750	1 175 000	1 031 262	1 130 873
Total	**5 794 579**	**5 782 781**	**4 350 506**	**4 882 897**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Promotion de la recherche	945 858
3.2.1	Renforcement de la capacité opérationnelle des structures de recherche	1 070 199
3.2.2	Prise en charge des dépenses de personnel des structures de recherche	2 591 724
3.2.3	Réalisation d'études et recherche	329 250
4.1.1	Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures de rech.	845 750
Total		**5 782 781**

Action 03 Evaluation des hôpitaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	240 546	254 748	247 761	279 969
Investissement	57 559	60 436	46 047	55 256
Total	**298 105**	**315 184**	**293 808**	**335 225**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	161 174
5.1.2	Prise charge des dépenses de la mission d'évaluation des hôpitaux	32 034
5.2.1	Renforcement des capacités opérationnelles ANEH	61 540
5.2.2	Réalisation d'études et recherches ANEH	60 436
Total		**315 184**

Le Programme : 2.061 Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion

Responsable du Programme : le Directeur National du Développement Social

a).Présentation stratégique du programme :

Le Programme concourt à la protection et à la promotion des catégories sociales vulnérables, la mobilisation sociale des communautés et l'action humanitaire.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Promouvoir l'intégration socioéconomique des catégories sociales vulnérables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de satisfaction en besoin d'appareillages	%	35	50	60	70
Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques					
Précision Méthodologique : (nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages satisfaites/nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages enrégistrées					
1.2 Nombre d'étude et recherche réalisées sur les phénomenes du viellissement	Nbre	3	3	3	3
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Pourcentage de personnes rééduquées	%	88	89	90	90
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre de personnes rééduquées/nombre de personnes en besoin de rééducation enregistrées)*100					

Objectif 2: Renforcer l'action humanitaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage d'activités génératrices de revenus (AGR) financées au profit des personnes déplacées et la population d'accueil vulnérables	%	70	75	80	80
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités génératrices de revenus financées au profit des personnes déplacées et la population d'accueil vulnérable/nombre d'activités génératrices de revenus reçues)*100					
2.2 Pourcentage de personnes en détresse victimes de catastrophes suivies	%	90	70	75	80
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre de personnes en détresse victime de catastrophes suvies/nombre de personnes en détresse victime de catastrophes enregistrées)*100					
2.3 Pourcentage de personnes en détresse déplacées retournées	%	97	20	25	30
Moyen de Vérification : Rapport de donation et bilan des structures					
Précision Méthodologique : (nombre de personnes en detresse deplacées retournées/nombre de personnes en detresse deplacées enregistrées)*100					

Objectif 3: Promouvoir la mobilisation sociale de la population autour des programmes socio-sanitaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Nombre de personne ayant assisté aux séances d'IEC	Nbre	1900000	1400000	1500000	1600000
Moyen de Vérification : Bilan des structures					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.2 Nombre de groupe d'animation appuyés	Nbre	9700	4000	4500	5000
Moyen de Vérification : Bilan des structures					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.3 Nombre de leaders d'opinion formés dans les activités de promotion de la santé	Nbre	5500	6000	6800	6800
Moyen de Vérification : Bilan des structures					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 4: Assurer la prise en charge des pupilles en République du Mali					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux d'admission au statut de pupilles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (nombre de dosiers préparés et examinés par le comité technique/nombre de dossiers de demande reçus)*100

4.2 Pourcentage de pupilles benéficiant de la prise en charge (medicale et éducative)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (nombre de pupilles pris en charge/nombre de pupilles en besoin)*100

4.3 Pourcentage de pupilles suivis		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (nombre de pupilles ayant fait l'objet d'une prise en charge suvi/nombre de pupilles pris en charge)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	300 706	410 706	423 396	464 761
Biens et services	98 955	424 082	269 780	337 222
Transferts et subventions	1 799 065	1 816 431	1 882 504	2 326 111
Investissement	76 000	1 349 182	64 599	70 412
Total :	**2 274 726**	**4 000 401**	**2 640 279**	**3 198 506**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés	1 395 349	2 837 176	1 743 626	2 167 566
Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap	542 715	854 390	564 529	637 011
Prise en charge de la vieillesse	336 662	308 835	332 124	393 929
Total :	**2 274 726**	**4 000 401**	**2 640 279**	**3 198 506**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	67	80	83	87
CATEGORIE B1	14	17	19	23
CATEGORIE B2	16	17	19	23
CATEGORIE C	7	8	10	14
AUTRES	58	55	57	61
Total :	**162**	**177**	**188**	**208**

Action 01 Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	300 706	410 706	423 396	464 761
Biens et services	98 955	424 082	269 780	337 222
Transferts et subventions	995 688	1 002 388	1 050 450	1 365 583
Investissement		1 000 000	0	0
Total	**1 395 349**	**2 837 176**	**1 743 626**	**2 167 566**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	410 706
2.2.1	Suivi/Supervision de la mise en oeuvre de la politique nationale de solidarité et de l'action humanitaire	100 541
2.3.1	Réalisation d'infrastructures et d'équipements	812 229
4.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel de l'ONAPUMA	80 000
4.2.1	Renforcement de la capacité opérationnelle de l'ONAPUMA	350 000
4.2.2	Prise en charge des dépenses de gestion des cas sociaux	83 700
4.3.1	Réalisation d'infrastructures et d'équipements au compte de l'ONAPUMA	1 000 000
Total		**2 837 176**

Action 02 Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	516 115	557 078	541 920	612 368
Investissement	26 600	297 312	22 609	24 643
Total	**542 715**	**854 390**	**564 529**	**637 011**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel (CNAOM)	179 167
1.1.2	Réalisation d'études et de recherches	14 962
1.1.3	Renforcement de la capacité opérationnelle du CNAOM	390 261
1.3.1	Réalisation d'infrastructures et d'équipements au profit du CNAOM	270 000
Total		**854 390**

Action 03 Prise en charge de la vieillesse

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	287 262	256 965	290 134	348 160
Investissement	49 400	51 870	41 990	45 769
Total	**336 662**	**308 835**	**332 124**	**393 929**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1	Prise en charge des dépenses de personnel de l'IERGG	128 407
1.2.2	Réalisation d'études et de recherches	51 870
1.2.3	Renforcement des capacités opérationnelles de l'IERGG	128 558
Total		**308 835**

Le Programme : 2.062 Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

Responsable du Programme : le Directeur National de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES)

a).Présentation stratégique du programme :

La Protection Sociale et l'Economie Solidaire visent, à terme, à étendre progressivement la couverture collective des risques sociaux à l'ensemble de la population par divers mécanismes, à améliorer l'accessibilité financière aux soins et renforcer le secteur de l'économie solidaire.

b)Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Contribuer à assurer une meilleure couverture des prestations sociales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'augmentation des assurés sociaux des ISS	%	33.39	16.8	17.10	17.60

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nombre d'assurés de l'année (n) - nombre d'assurés de l'année (n-1)/nombre d'assurés de l'année (n-1)]

1.2 Pourcentage de la population couverte par les ISS	%	1	19.85	20.15	20.35

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre total des assurés des ISS/la population totale) x100

Objectif 2: Contribuer à assurer la prise en charge socio-sanitaire des couches les plus pauvres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Nbre de nouveaux ménages les plus démunis couverts par les programmes de transferts sociaux	Nbre	200000	1196726	1201726	1206726

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Denombrement

2.2 Pourcentage de personnes indigentes immatriculées prises en charge médicalement	%	59.17	80	85	90

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes indigentes prises en charge médicalement de l'année N-1/Nombre total de personnes indigentes immatriculées de l'année N-1) x100

Objectif 3: Etendre la couverture sociale aux populations non couvertes par les régimes publics de protection sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de la population couverte par les mutuelles de santé	%	15	16	19	25

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre de bénéficiaires couverts par les mutuelles de santé/la population cible)*100

3.2 Taux d'augmentation des adhérents au régime de l'Assurance Volontaire de l'INPS	%	43	45	50	55

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : [(nombre d'adhérents de l'année (n) - nombre d'adhérents de l'année (n-1)/nombre d'adhérents de l'année (n-1)]*100

Objectif 4: Développer les capacités des structures de Protection Sociale et d'Economie Solidaire					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire ayant bénéficié d'appui (technique et/ou financier)	%	100	80	84	88
Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques					
Précision Méthodologique : (nombre d'organisations d'économie sociale et solidaire appuyées/nombre d'organisation d'économie sociale et solidaire prévues)*100					
4.2 Pourcentage de structures de protection sociale et d'économie solidaire ayant bénéficié de renforcement de capacité (construction / réhabilitation, équipement)	%	100	80	84	88
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre de structures ayant bénéficié de renforcement de capacité/nombre de structures prévues)*100					
4.3 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire fonctionnelles (sociétés coopératives, mutuelles et ASACO)	%	75.3	80	85	90
Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques					
Précision Méthodologique : (nombre d'organisations de l'économie solidaire fonctionnelles/nombre d'organisations de l'économie solidaire créées)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	1 537 808	1 901 123	1 642 062	1 802 487
Biens et services	242 123	363 287	274 334	342 902
Transferts et subventions	10 602 377	11 815 832	12 067 678	15 745 567
Investissement	308 773	21 000	16 000	18 400
Total :	**12 691 081**	**14 101 242**	**14 000 074**	**17 909 356**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Mise en oeuvre et suivi de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire	2 282 304	3 240 132	3 242 894	3 869 835
Fourniture de prestations sociales	10 266 937	10 710 536	10 612 641	13 854 021
Appui à la promotion des organisations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire	141 840	150 574	144 539	185 500
Total :	**12 691 081**	**14 101 242**	**14 000 074**	**17 909 356**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	208	206	218	239
CATEGORIE B1	25	26	35	53
CATEGORIE B2	112	113	125	149
CATEGORIE C	9	8	14	26
AUTRES	139	145	157	178
Total :	**493**	**498**	**549**	**645**

Action 01 Mise en oeuvre et suivi de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 537 808	1 901 123	1 642 062	1 802 487
Biens et services	242 123	363 287	274 334	342 902
Transferts et subventions	463 600	975 722	1 326 498	1 724 446
Investissement	38 773			
Total	**2 282 304**	**3 240 132**	**3 242 894**	**3 869 835**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel de la DNPSES et services déconcentrés	1 901 123
1.2.1	Mise en oeuvre et suivi de la PNPSES	382 287
1.2.2	Renforcement de la capacité opérationnelle des structures de la DNPSES	956 722
Total		**3 240 132**

Action 02 Fourniture de prestations sociales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	10 016 937	10 710 536	10 612 641	13 854 021
Investissement	250 000			
Total	**10 266 937**	**10 710 536**	**10 612 641**	**13 854 021**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel (ISS)	68 823
2.2.1	Prise en charge des prestations sociales	1 000 000
3.1.1	Renforcement de la capacité opérationnelle de la CMSS	7 394 858
3.1.2	Renforcement de la capacité opérationnelle de l'ANAM	209 740
3.1.3	Renforcement de la capacité opérationnelle de l'AMAMUS	1 037 115
3.1.4	Mise en oeuvre du RAMED	1 000 000
Total		**10 710 536**

Action 03 Appui à la promotion des organisations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	121 840	129 574	128 539	167 100
Investissement	20 000	21 000	16 000	18 400
Total	**141 840**	**150 574**	**144 539**	**185 500**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel du CNAPESS	26 868
4.2.1	Renforcement de la capacité opérationnelle du CNAPESS	102 706
4.2.2	Réalisation d'études et de recherche au compte du CNAPESS	21 000
Total		**150 574**

Le Programme : 2.063 Lutte Contre la Pauvreté

Responsable du Programme : Le Conseiller technique en charge des questions financières

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines, à renforcer leurs capacités ainsi que celles de l'ensemble des autres acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Réduire la pauvreté des groupes vulnérables dans les communautés rurales et urbaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage d'infrastructures socio collectives et productives réalisées	%	20	20	15	15
Moyen de Vérification : Rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (nombre d'infrastructures socio collectives et productives réalisées/nombre d'infrastructures socio collectives et productives programmées)*100					
1.2 Nombre de personnes vulnérables assistées	Nombre	4000	4000	5000	5000
1.3 Nombre d'Activités Géneratrice de Révenus initiées en faveur des personnes vulnérables	Nombre	15	15	20	25

Objectif 2: Identifier les obstacles au DHD et la lutte contre la pauvreté

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Nombre d'Etudes sur le DHD et la pauvreté réalisées	Nombre	3	3	3	3
Moyen de Vérification : Rapport d'études					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Nombre de rapports études diffusés dans le cadre du DHD	Nombre	3	3	3	3
2.3 Nombre de Communes ayant réçu une séance d' IEC	Nombre	-	200	0	0

Objectif 3: Renforcer la solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et leurs ayant droits

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Nombre de familles de millitaires appuyées	Nombre	50	150	150	150
3.2 Nombre de militaires blessés au cours des opération appuyées	Nombre	100	50	50	50
3.3 Nombre d'enfants des militaires ayant beneficiés d'un appui pour la scolarisation	Nombre	30	400	400	400
3.4 Nombre de veuves des militaires ayant beneficiés d'Activité Generatrices de Revenus	Nombre	-	100	100	100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		908 225	892 679	1 155 042
Investissement		722 750	423 222	458 271
Total :		**1 630 975**	**1 315 901**	**1 613 313**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Assistance aux démunis et acces aux services sociaux de base		538 464	564 348	711 610
Etudes et recherches sur le développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté		732 511	401 573	446 731
Solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et ayant droits		360 000	349 980	454 972
Total :		**1 630 975**	**1 315 901**	**1 613 313**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		3	5	9
CATEGORIE B1		1	2	4
Total :		**4**	**7**	**13**

Action 01 Assistance aux démunis et acces aux services sociaux de base

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		478 464	488 348	634 850
Investissement		60 000	76 000	76 760
Total		**538 464**	**564 348**	**711 610**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses relatives à la Lutte contre la Pauvreté	485 954
1.1.2	Réalisation d'Activités Géneratrice de Révenus initiées en faveur des personnes vulnérables	52 510
Total		**538 464**

Action 02 Etudes et recherches sur le développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		69 761	54 351	65 220
Investissement		662 750	347 222	381 511
Total		**732 511**	**401 573**	**446 731**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Réalisation d'études thématiques sur la pauvreté et le développement humain durable	62 750
2.1.2	Appui programme ODHD	488 508
2.3.1	Mise en oeuvre du programme national de réduction de la pauvreté dans les 200 communes les plus pauvres du Mali	181 253
Total		**732 511**

Action 03 Solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et ayant droits

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		360 000	349 980	454 972
Total		**360 000**	**349 980**	**454 972**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Prise en charge du personnel Fondation pour la solidarité	20 000
3.1.2	Elaboration des programmes d'aides et de solidarité	50 000
3.1.3	Mise en oeuvre des programmes d'aides et de solidarité	290 000
Total		**360 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.021	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CELLULE DE PLANIF. & STATISTIQUE		120 000	75 000	120 000	60 000	61 200
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CPS/CEPRIS/DRH SANTE		2 000 000	0	610 000	0	0
Total :		**2 120 000**	**75 000**	**730 000**	**60 000**	**61 200**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.054	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE SIKASS		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE TOMBC		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE GAO		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE KIDAL		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE MOPTI		300 000	0	300 000	0	0
PROJET DE CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE SEC		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRCUTION CENTRES DE SANTE REGION DE KOULI		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRCUTION CENTRES DE SANTE REGION DE MENAI		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE TAOUI		300 000	0	300 000	0	0
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE KAYE		300 000	0	300 000	0	0
Total :		**3 000 000**	**0**	**3 000 000**	**0**	**0**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.057	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE KOULIKORO		200 000	200 000	200 000	140 000	140 000
AMELIORATION PLATEAU TECHNIQUE HOPITAUX		4 500 000	4 800 000	4 500 000	3 360 000	3 360 000
CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT HOPITAUX		10 500 000	11 000 000	10 500 000	7 700 000	7 700 000
REHABILITATION/ EXTENSION IOTA		200 000	150 000	200 000	105 000	105 000
REHABILITATION EXTENSION HOPITAL .P.G		310 000	300 000	310 000	210 000	210 000
REHABILITATION EXTENSION HOPITAL G.T.		300 000	200 000	300 000	140 000	140 000
REHABILITATION/ EXTENSION HOPITAL KATI		400 000	150 000	400 000	105 000	105 000
AMENAGEMENT / EQUIPEMENT CENTRE LUTTE C/ DREPANOCYT		200 000	500 000	200 000	400 000	440 000
MISE A NIVEAU LABORATOIRE NATIONAL DE LA SANTE		250 000	200 000	250 000	160 000	176 000
APPUI POUR LA MISE EN OEUVRE ACCORD ETABLISSEMENT INS		250 000	150 000	250 000	120 000	132 000
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE KAYES		200 000	200 000	200 000	140 000	140 000
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE SIKASSO		200 000	200 000	200 000	140 000	140 000
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE SEGOU		200 000	200 000	200 000	140 000	140 000
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE MOPTI		200 000	200 000	200 000	140 000	140 000
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE GAO		200 000	200 000	200 000	140 000	140 000
Total :		**18 110 000**	**18 650 000**	**18 110 000**	**13 140 000**	**13 208 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.061	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE ONAPUMA		3 000 000	0	1 000 000	0	0
AMENAGEMENT EQUIPEMENT CNAOM		270 000	0	270 000	0	0
Total :		**3 270 000**	**0**	**1 270 000**	**0**	**0**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.063	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI PROGRAMME OBSERVATOIRE DVPT HUMAIN DURABLE		400 000	0	400 000	304 000	334 400
PROJET APPUI REINSERTION SOCIO.ECOQ POPULATIONS NORD I		60 000	0	60 000	76 000	76 760
PROG NATIONAL REDUCT° PAUVRETE 200 COMMUNES PLUS PA		200 000	0	200 000	0	0
Total :		**660 000**	**0**	**660 000**	**380 000**	**411 160**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément au Décret N°04-0106/PR-M du 31 mars 2004, le Haut Conseil National de lutte Contre le Sida est chargé de veiller à la promotion de la politique nationale de lutte contre le SIDA, de suivre les programmes d'intervention, de faire le plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources et de la pleine participation aux objectifs, stratégies et programmes de lutte contre le SIDA.

Le Haut Conseil National de lutte Contre le Sida a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA et de veiller à la mise en oeuvre et au suivi de cette politique. (Décret N°05-0307/PR-M du 08 juillet 2005 fixant les modalités de fonctionnement et d'orientation du SE/HCNLS).

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le SE/HCNLS est confronté aux contraintes et défis suivants:

I.2.1 Contraintes

- insuffisance du financement des activités de lutte contre le VIH et le SIDA ;
- faible contribution de l'Etat au budget de la lutte contre le VIH et le SIDA ;
- faible implication du niveau communautaire ;
- discrimination et stigmatisation des cibles prioritaires (PVVIH, HSH, PS, UDI) ;
- faiblesse dans l'offre de services d'IEC/CCC et de dépistage du VIH ;
- insuffisance de l'intégration de la prise en charge du VIH et du sida dans le paquet minimum de l'offre de service de santé ;
- difficultés dans la mise en oeuvre du plan d'élimination de la TME (e-TME) ;
- difficultés d'accès aux régions du nord à cause de l'insécurité persistante.

I.2.2 Défis

- mise en place effective du Fonds national de lutte contre le SIDA;
- renforcement de l'engagement à tous les niveaux (leadership politique, du secteur public, du secteur privé, de la communauté.) ;
- respect des droits humains notamment la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ;
- renforcement du niveau de connaissance de la population générale sur le VIH et sur le sida et en particulier la jeunesse;
- renforcement/amélioration de l'offre de services de santé notamment l'intensification des activités de prévention/dépistage et de traitement du VIH et du SIDA ;
- disponibilité et bonne gestion des produits de santé VIH.

I.3 La politique sectorielle

Depuis le premier cas de SIDA diagnostiqué au Mali en 1985, le pays a mis en place et exécuté plusieurs programmes de lutte contre ce fléau.

La réponse nationale en termes de lutte contre le SIDA au Mali, basée sur un fort engagement politique et communautaire et soutenue par un financement international à hauteur de 80% et national à hauteur de 20%, a donné des résultats probants en termes de prévention, de traitement, de soins et de soutien.

Ainsi en conformité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), les stratégies mondiales de l'OMS, de l'ONUSIDA, les Résolutions et les Engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des nations unies du 8 Juin 2016 pour aller à l'élimination du SIDA à l'horizon 2030; le Mali est en train de relire sa déclaration de politique de lutte contre le SIDA et de réviser son cadre stratégique pour prendre en compte les objectifs et les cibles d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Taux de prévalence séropositive au Mali	%	1.1	1.1	1.1	1.1
2	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	49	41	47	51
3	Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux	%	41	33	34	26
4	Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	39	37	45	50
5	Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	41	21	30	36

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA	2 437 364	2 464 718	2 163 077	2 446 162
Total :	**2 437 364**	**2 464 718**	**2 163 077**	**2 446 162**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	108 595	135 949	119 135	130 769
Biens et services	88 560	88 560	82 052	98 462
Transferts et subventions	2 240 209	2 240 209	1 961 890	2 216 931
Total :	**2 437 364**	**2 464 718**	**2 163 077**	**2 446 162**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.058 Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA

Responsable du programme : Le Secrétaire Exécutif

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie d'élimination du SIDA à l'horizon 2030, conformément aux engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des Nations Unies en 8 Juin 2016.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme multisectoriel de lutte contre le sida est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à l'objectif final d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Réduire les nouvelles infections par la réalisation d'activités de prévention pour l'ensemble de la population du Mali face aux risques du VIH/SIDA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	82	90	90	90
Moyen de Vérification : Rapports annuels du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM					
Précision Méthodologique : Nombre de personnes qui ont connaissance de leur séropositivité/Nombre estimé de personnes vivant avec le VIH					
1.2 Pourcentage d'enfants exposés bénéficiant d'un test virologique du VIH au cours de leurs premiers mois de vie, pendant la période de référence	%	80	76	76	76
Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM					
Précision Méthodologique : Nombre de nourrissons qui ont fait l'objet d'un dépistage virologique du VIH au cours de leurs deux premiers mois de vie, pendant la période de référence/Nombre estimé de femmes enceintes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois					
1.3 Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficace ou qui en ont commencé	%	95	95	95	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, de la CSLS/MSHP, SPECTRUM					
Précision Méthodologique : Nombre de femmes enceintes séropositives ayant accouché et reçu des ARV au cours des 12 derniers mois dans le but de réduire le risque de transmission mère/enfant au cours de la grossesse et de l'accouchement /Nombre estimé de femmes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois					

Objectif 2: Assurer la prise en charge antirétrovirale et des infections opportunistes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	56	66	74	74
Moyen de Vérification : Rapport annuel PTME de la CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM					
Précision Méthodologique : Nombre d'adultes recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'adultes vivant avec le VIH					
2.2 Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	41	63	78	78
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM					
Précision Méthodologique : Nombre d'enfants recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'enfants vivant avec le VIH					
2.3 Pourcentage de personnes sous thérapie antirétrovirale dont la charge virale a été supprimée	%	58.6	58.6	90	90
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM					
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes sous traitement antiretroviral au cours de la période de référence qui ont vu leur charge virale suprimée/Nombre de personnes actuellement sous traitement antiretroviral)x100					

Objectif 3: Promouvoir les questions de droits humains et du genre					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Pourcentage de corps constitués (parlementaires, magistrats, officiers de police judiciaire, militaires et porteurs d'uniforme) informés et sensibilisés sur les questions de droits humains et du genre lié au VIH	%	100	90	90	90
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS					
Précision Méthodologique : Nombre de corps constitués informés et sensibilisés sur le Genre et le VIH/Nombre total de corps constitués					
3.2 Pourcentage des PV-VIH adultes sensibilisées sur les textes de lois sur le SIDA	%	72	90	90	90
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS, Rapport d'enquête auprès des PVVIH					
Précision Méthodologique : Nombre de PVVIH adultes bénéficiant d'un traitement antirétroviral sensibilisés /Nombre total d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral					

Objectif 4: Coordonner et financer l'ensemble des programmes de lutte contre le VIH et le SIDA					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Pourcentage de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP					
Précision Méthodologique : Nombre de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte niveau national et régional/Nombre total de concertations prévues au niveau national et régional					
4.2 Pourcentage de missions de Supervision et d'audit réalisées avec rapports disponibles (y compris les sous-projets financés sur budget national)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP					
Précision Méthodologique : Nombre de missions de supervision réalisées avec rapports disponibles/Nombre total de missions de supervision prévues					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	108 595	135 949	119 135	130 769
Biens et services	88 560	88 560	82 052	98 462
Transferts et subventions	2 240 209	2 240 209	1 961 890	2 216 931
Total :	**2 437 364**	**2 464 718**	**2 163 077**	**2 446 162**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Lutte contre le sida	2 437 364	2 464 718	2 163 077	2 446 162
Total :	**2 437 364**	**2 464 718**	**2 163 077**	**2 446 162**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	12	11	19	35
CATEGORIE B1	6	6	10	18
CATEGORIE B2	3	3	6	12
AUTRES	18	18	26	42
Total :	**39**	**38**	**61**	**107**

Action 01 Lutte contre le sida

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	108 595	135 949	119 135	130 769
Biens et services	88 560	88 560	82 052	98 462
Transferts et subventions	2 240 209	2 240 209	1 961 890	2 216 931
Total	**2 437 364**	**2 464 718**	**2 163 077**	**2 446 162**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Promotion du dépistage et la connaissance du statut sérologique	320 000
1.2.1	Extension et le renforcement des capacités des sites de prise en charge pédiatrique en diagnostic précoce et laboratoire de diagnostic	200 000
1.3.1	Promotion du dépistage des femmes en âge de procréer et les hommes dans les services de santé de la réproduction	200 000
2.1.1	Renforcement des structures de prise en charge en produits de santé en équipements	355 339
2.2.1	Renforcement des structures de prise en charge en médicaments pédiatriques et en équipements	200 000
2.3.1	Renforcement des capacités des structures de santé en intrants pour la CV	200 000
3.1.1	Renforcement de la lutte contre les pratiques de stigmatisation et de discrimination	20 000
3.2.1	Renforcement des connaissances des PV.VIH adultes sensibilisés sur les textes et lois sur le VIH	30 000
4.1.1	Renforcement de la Coordination de la lutte à tous les niveaux (national et régional)	643 430
4.1.2	Organisation de la campagne National de lutte contre le sida (mois de décembre)	80 000
4.1.3	Organisation de la Session du Haut Conseil National de Lutte contre le Sida	20 000
4.1.4	Prise en charge des dépenses de personnel	135 949
4.2.1	Réalisation des missions de supervision d'audit et de contrôle	20 000
4.2.2	Renforcement de la mise place des outils de collecte de données à tous les niveaux	20 000
4.2.3	Réalisation d'études sur la lutte contre le VIH	20 000
Total		**2 464 718**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille prépare et met en oeuvre la politique nationale du Genre, de la Famille, de Promotion et de Protection de la Femme et de l'Enfant.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures devant assurer le bien-être de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- la politique nationale du Genre ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions visant à assurer la prise en charge des besoins spécifiques des femmes et des enfants;
- la promotion des droits de la Femme et de l'Enfant ;
- la protection de l'Enfance ;
- la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des enfants dans les programmes et projets de développement.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille est confronté à quelques contraintes et défis qui sont :

I.2.1 Contraintes

- faible fonctionnement des mécanismes institutionnels de mise en oeuvre des politiques et programmes ;
- non fonctionnalité des mécanismes de suivi cohérent des politiques et des stratégies ;
- faible appropriation des documents de politiques par les acteurs concernés ;
- insuffisance de la maîtrise des concepts (genre, enfant, famille et femme) par les acteurs institutionnels ;
- insuffisance de systèmes d'information harmonisés et fonctionnels ;
- non fonctionnalité des cadres de concertation ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- absence de plan de carrière ;
- insuffisance des ressources financières ;
- faible maitrise des instruments de planification et de suivi-évaluation ;
- faible capitalisation des acquis ;
- influence des pesanteurs socio-culturelles et religieuses.

I.2.2 Défis

- opérationnaliser le Plan Décennal de Développement pour l'Autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (PDAFEF) 2020-2029 ;
- garantir un leadership national sur le genre et sur l'épanouissement de l'enfant et de la famille ;
- renforcer les capacités des ressources humaines du département et les autres acteurs ;
- rendre fonctionnel le système d'information sur la femme, l'enfant et la famille (SIFEF) ;
- créer les conditions d'un partenariat dynamique entre tous les acteurs au développement (Etat, Société civile et Partenaires techniques et financiers) ;
- renforcer le plan de communication et le plaidoyer en faveur du changement de comportement ;
- mobiliser plus de ressources financières pour la mise en oeuvre des programmes.

I.3 La politique sectorielle

La vision de la politique sectorielle du département est de : « contribuer à l'émergence du Mali à travers l'autonomisation de la femme, de l'enfant et de la famille, fondée sur l'égalité de chances et de droits pour la constitution d'un capital humain de qualité capable de participer efficacement à la création de richesses et à la gouvernance sociale économique et politique du pays ».

Pour ce faire, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille dispose de trois politiques nationales et d'une stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre:

- la Politique Nationale Genre (PNG) vise à garantir l'épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes grâce au plein exercice de leurs droits égaux fondamentaux, à une citoyenneté active et participative et à l'accès équitable aux ressources, en vue de faire du Mali un pays émergent fort de sa croissance et fier de ses valeurs de justice, de paix, de solidarité et de cohésion sociale.

- la Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant (PNPPE) vise une société démocratique qui garantit l'épanouissement de l'Enfant grâce à la jouissance et au plein exercice de ses droits et devoirs par une responsabilisation soutenue des parents, de la communauté, des collectivités et de l'Etat en vue de le préparer à une citoyenneté effective inspirée de nos valeurs socioculturelles.

- la Politique Nationale de Promotion de la Famille (PNPF) vise une famille viable et autonome, attachée à nos valeurs socioculturelles positives, portée par nos valeurs spirituelles et respectueuses des institutions, des droits humains et de l'environnement.

- la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) vise un Mali dans lequel les filles, les femmes, les garçons, les hommes adoptent des comportements et des attitudes favorables à l'abandon des VBG d'ici à 2030.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Pourcentage de femmes aux postes électifs	%	10	25.6	25,6	25,6
2	Pourcentage de femmes aux postes nominatifs dans l¿administration publique	%	25	16	13,07	13,96
3	Pourcentage de femmes Alphabétisées	%	-	-	25,7	25,4
4	Pourcentage de Femmes au chômage	%	-	-	9,7	6,1

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles	2 262 325	2 471 133	2 246 415	2 617 664
Promotion de la Femme	2 322 692	3 023 040	1 777 588	1 962 181
Promotion de l'Enfant et de la Famille	1 269 334	1 389 529	1 104 171	1 250 756
Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant	600 000	650 000	616 320	637 891
Total :	**6 454 351**	**7 533 702**	**5 744 494**	**6 468 492**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 399 324	1 539 056	1 443 497	1 584 516
Biens et services	1 409 045	1 451 164	1 336 123	1 712 541
Transferts et subventions	1 544 628	1 686 256	1 544 135	1 689 582
Investissement	2 101 354	2 857 226	1 420 739	1 481 853
Total :	**6 454 351**	**7 533 702**	**5 744 494**	**6 468 492**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.022 Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles

Responsable du Programme :Secrétaire Général:

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. le programme intervient dans les domaines ci-après:

- la coordination et le pilotage des politiques nationales en matières de genre, enfant et famille;
- la gestion financière;
- la décentralisation et la déconcentration des ressources au sein du département.

En perspective, le programme s'attelera à:

- la mise en oeuvre du plan décennal 2020-2029;
- l'amélioration des ressources tranférées aux collectivités et la satisfaction des cadres organiques des services déconcentrés;
- le suivi de la réforme budgétaire pour le département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.022 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Comptes administratifs					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/dotation budgétaire)x100					
Formule :					
1.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de suivi du plan de passation des marchés					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés exécutés / nombre total de marchés prévus) x100.					
1.3 Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées /nombre de formations prévues) x 100.					

Objectif 2: Améliorer la planification, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et programmes du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution moyen des plans de travail annuels(PTA) des quatre (04) programmes	%	90	90	95	95
Moyen de Vérification : Rapport de suivi des programmes (1 par trimestre)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées des programmes/nombre total d'activités prévues par les programmes) X100					
2.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des instances statutaires des politiques et programmes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV/CR de Session (Cité des Enfants, FAFE, SP-PNG, PNVBG)					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre en Année N/ nombre total de recommandations formulées en Année N-1) x 100.					
2.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation des politiques et programmes	%	60	60	100	100

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité des actions menées par le département					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux d'exécution du plan de communication du PRODAFFE	%	0	90	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / nombre total d'activités prévues) X 100

Objectif 4: Impulser le processus de la décentralisation et de la déconcentration au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de transfert des ressources financières aux collectivités conformément aux compétences transférées	%	60	100	100	100
4.2 Taux de satisfaction des cadres organiques au niveau déconcentré	%	40	40	45	50

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DRPEFEF, SLPFEF et actes administratifs
Précision Méthodologique : Nombre d'agents existants/nombre total d'agents prévus x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	700 575	596 131	722 222	792 781
Biens et services	845 812	833 788	820 280	1 045 709
Transferts et subventions	666 656	707 138	664 119	735 800
Investissement	49 282	334 076	39 794	43 374
Total :	**2 262 325**	**2 471 133**	**2 246 415**	**2 617 664**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Coordination et pilotage de la politique du département	1 246 893	1 703 750	1 218 780	1 396 867
Gestion financière et matérielle	992 287	745 425	1 007 083	1 194 565
Processus de décentralisation et déconcentration	23 145	21 958	20 552	26 232
Total :	**2 262 325**	**2 471 133**	**2 246 415**	**2 617 664**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	31	34	37	43
CATEGORIE B1	17	18	21	27
CATEGORIE B2	19	20	23	29
CATEGORIE C	7	9	11	15
AUTRES	42	45	48	54
Total :	**116**	**126**	**140**	**168**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	194 188	313 241	200 188	219 745
Biens et services	415 523	403 450	380 666	474 280
Transferts et subventions	620 000	670 000	624 052	687 720
Investissement	17 182	317 059	13 874	15 122
Total	**1 246 893**	**1 703 750**	**1 218 780**	**1 396 867**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel du CNDIFE et du CABINET	313 241
1.1.2	Approvisionnement en biens et services des structures de l'action	222 087
1.1.5	Construction d'un immeuble pour les structures MPFEF	300 000
1.1.6	Activtés du FAFE	650 000
1.3.1	Renforcement des capacités du personnel du MPFEF	21 328
2.1.1	Tenue de la revue annuelle pour la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des politiques et programmes	70 000
2.2.1	Suivi de l'institutionnalisation du genre	20 000
2.2.2	Suivi de l'exécution des recommandations issues des concertations et des réunions statutaires de la PNG, du PAN de la Résolution 1 325, du FAFE, du Conseil National de la Famille, du Comité National de coordination et de suivi-évaluation de la PNPPE, CNAPN et PRODESS IV, PRECOFEM	20 000
2.3.1	Coordination des actions du FAFE	25 957
2.3.2	Missions de suivi-évaluation des politiques	20 000
3.1.1	Mise en oeuvre du plan de communication du PRODAFFE 1	13 247
3.1.2	Opérationnalisation du système d'information SIFEF	10 000
3.1.3	Entretien courant des bâtiments	6 302
3.1.4	Collecte de données et rapportage sur la situation de la femme, de l'enfant et de la famille	11 588
Total		**1 703 750**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	506 387	282 890	522 034	573 036
Biens et services	409 994	411 173	421 363	547 705
Transferts et subventions	46 656	37 138	40 067	48 080
Investissement	29 250	14 224	23 619	25 744
Total	**992 287**	**745 425**	**1 007 083**	**1 194 565**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3	Prise en charge des dépenses de personnel	282 890
1.1.4	Entretien courant des bâtiments	5 250
1.2.1	Exécution et suivi du budget du département	36 313
1.2.2	Approvisionnement en biens et services des structures	410 972
Total		**735 425**

Action 03 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	20 295	19 165	18 251	23 724
Investissement	2 850	2 793	2 301	2 508
Total	**23 145**	**21 958**	**20 552**	**26 232**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Suivi de l'effectivité des transferts des ressources financières et matérielles liées aux compétences transférées	9 219
4.2.1	Mise en oeuvre du plan de déconcentration	9 514
4.2.2	Entretien courant des bâtiments	3 225
Total		**21 958**

Le Programme : 2.059 Promotion de la Femme

Responsable du Programme : Conseillère Technique Genre

a)Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer le statut social, économique, juridique et politique de la femme.

A cet effet, il est chargé de :

-améliorer le statut social et économique de la femme ;

-promouvoir les droits sociaux, juridiques et politiques de la femme ;

-améliorer les cadres de concertation et de partenariat ;

-s'assurer de la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes genre au niveau central et déconcentré.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.059 est bâti autour de quatre objectifs spécifique suivants :

-développement d'un capital humain (femmes et hommes) apte à affronter les défis du développement socioéconomique du pays, de la réduction de la pauvreté, de l'intégration africaine et de la mondialisation.

-mise à contribution des potentialités des femmes et des hommes dans le développement du pays par leur participation égale aux sphères de décision ;

-améliorer les cadres de concertation et de partenariat ;

-s'assurer de la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes au niveau central et déconcentré..

Objectif 1: Développer la communication, l'identification et la prise en charge des cas de complication liées aux MGF/VBG.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des cas liés aux MGF/ VBG pris en charge	%	54	54	77	100

Moyen de Vérification : Rapports nationauxl du PNVBG, carte de référence
Précision Méthodologique : (Nombre de cas pris en charge / nombre de cas identifiés) x 100

1.2 Proportion de villages ayant abandonné l'excision	%	100	100	100	100

Précision Méthodologique : Rapport d'activités
Formule : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de convention /nombre de villages couvrir par an)x100

1.3 Proportion des villages ayant abandonné le mariage des enfants	%	47	47	73	100

Moyen de Vérification : : Rapports d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de convention/nombre de villages à couvrir par an)x100
Formule :

1.4 Proportion d'activités de communication holistique sur les VBG réalisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de diffusions d'acttivités réalisées/nombre d'activités de diffusions prévues) x 100

Objectif 2: Assurer une représentation équitable des femmes et de leurs associations dans les instances chargées de prévenir, réguler et résoudre les conflits.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de représentativité des femmes dans les postes nominatifs	%	30	30	35	40

Moyen de Vérification : Actes de nomination
Précision Méthodologique : (Nombre de femmes nommées/Nombre de personnes prévues dans les organes)x100

2.2 Taux de représentativité des femmes dans les postes électifs	%	30	30	35	35

Moyen de Vérification : Résultats des élections
Précision Méthodologique : (Nombre de femmes élues/nombre de personnes prévues dans les organes) x 100

Objectif 3: Développer des programmes appropriés pour soutenir l'équipement et la formation en vue d'accompagner la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales et urbaines.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Pourcentage d'organisations de femmes ayant accès aux équipements et aux infrastructures de production	%	30	100	100	100

Moyen de Vérification : Bordereau de livraison, PV de réception
Précision Méthodologique : (Nombre d'organisations de femmes bénéficiaires / Nombre d'organisations de femmes prévues) x 100.
Formule :

3.2 Taux de femmes formées dans les AGR et dans l'entrepreneuriat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation et d'activités.
Précision Méthodologique : (Nombre de femmes formées dans les AGR/nombre de femmes prévues) x 100 /nbre de femmes formées en entreprenariat/nombre de femmes prévues x 100
Formule :

3.3 Taux de réussite des activités d'AGR et d'entreprenariat	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapport d'enquêtes
Précision Méthodologique : (Nombre de femmes excerçant l'activité pendant au moins 1 an /(nombre de femmes appuyées dans les AGR) x 100

Objectif 4: S'assurer de la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes aux niveaux central et déconcentré.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de réalisation des missions de suivi et de supervision des activités.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de suivi-supervision					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi/supervision réalisées sur nombre de mission de suivi-supervision prévues) x100					
4.2 Proportion de projets programmes suivis et supervisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi supervision					
Précision Méthodologique : Nombre de projets et programmes suivis et supervisés/nombre projets et programmes existants(05) x 100					
Formule :					
4.3 Proportion de cadres de concertatrion crées et fonctionnels	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi et supervision, de concertation
Précision Méthodologique : (Nombre de cadre de concertation tenus/nombre de cadres de concertation prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	541 783	726 166	559 460	614 112
Biens et services	235 736	278 864	219 398	282 376
Transferts et subventions	21 459	21 459	18 429	22 114
Investissement	1 523 714	1 996 551	980 301	1 043 579
Total :	**2 322 692**	**3 023 040**	**1 777 588**	**1 962 181**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Amélioration des conditions de la femme	2 074 980	2 804 680	1 583 543	1 749 069
Formation et Education de la Femme	247 712	218 360	194 045	213 112
Total :	**2 322 692**	**3 023 040**	**1 777 588**	**1 962 181**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	69	73	84	106
CATEGORIE B1	22	21	30	48
CATEGORIE B2	33	31	42	64
CATEGORIE C	10	10	16	28
AUTRES	37	38	49	71
Total :	**171**	**173**	**221**	**317**

Action 01 Amélioration des conditions de la femme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	518 373	702 756	535 327	587 622
Biens et services	187 271	213 368	174 188	224 381
Transferts et subventions	21 459	21 459	18 429	22 114
Investissement	1 347 877	1 867 097	855 599	914 952
Total	**2 074 980**	**2 804 680**	**1 583 543**	**1 749 069**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	prise en charge du salaire et accessoires du personnel	702 756
1.1.2	acquisition de biens et services au profit des services et des femmes	71 984
1.1.3	Réalisation des missions de suivi et de supervision des activités	34 769
1.1.4	Voyages d''étude et d'échanges	45 000
1.1.5	Contributions nationales à la mise en oeuvre des projets en partenariat Développement de partenariats techniques entre les départements sectoriels, les ONG et les PTF	18 500
1.1.6	Réalisations d'activités d'IEC, de CCC, de plaidoyer et de communication en faveur de la promotion des droits de la femme	15 500
1.1.7	Etudes et recherches	160 000
1.1.8	Acquisitions des biens et services au profit des services regionaux et locaux des femmes	130 983
1.1.9	Entretien des locaux	16 825
1.1.10	Prise en charge du salaire du personnel d'appui de l'OPF	13 000
1.2.1	Organisation des cérémonies des déclarations publiques d'abandon des MGF1	5 198
1.3.1	Organisation de cérémonies de déclarations publiques d'abandon sur le mariage d'enfants	5 104
2.1.1	organisation des évènements spéciaux (6 février, 8 mars, 31 juillet, 15 octobre, 16 jours d'activisme)	34 000
2.1.2	Vulgarisation /dissémination des textes : la Loi n° 2015-052 du 18 décembre 2015, APR, R1325, 2030, 2063, CEDEF, Protocole de Maputo, OHADA etc.	11 000
2.2.1	Organisation de sessions de formation (Genre, GAR, SR/PF, leadership, AGR, Dynamique des sociétés coopératives de l'OHADA, VBG, R1325 paix et sécurité, gestion d'entreprise, techniques de production, environnement, énergies renouvelables, communication/plaidoyer)	12 000
3.1.1	Projet appui promotion de la femme rurale	170 000
3.2.1	Programme National Appui Femmes Opératrices économiques	35 000
3.2.2	Appui à l'Organisation Panafricaine des Femmes	40 000
3.3.1	Programme d'Appui à l'Autonomisation des Femmes dans les filières agro sylvo pastorales et le Karité	1 185 061
3.3.2	Programme d'Appui Diversification, Valorisation (filières porteuses)	90 000
4.1.1	Réunion de suivi des mission de suivi et de supervision	3 000
4.2.1	Revue des projets et programmes du Département	3 000
4.3.1	Réunion de suivi des cadres de concertation créés et fonctionnels	2 000
Total		**2 804 680**

Action 02 Formation et Education de la Femme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	23 410	23 410	24 133	26 490
Biens et services	48 465	65 496	45 210	57 995
Investissement	175 837	129 454	124 702	128 627
Total	**247 712**	**218 360**	**194 045**	**213 112**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.2	Equipement des Maisons des Femmes	50 000
3.2.3	Prise en charge du salaire et accessoires du personnel	23 410
3.2.4	Entretien courant des bâtiments	38 254
3.2.5	Formation en coupe et couture, teinture, coiffure, saponification, hôtellerie, house-keeping, informatique (maison digitale), alphabétisation	25 000
3.2.6	Formation des femmes en transformation agro-sylvo-pastorale	25 000
3.2.7	Acquisitions Biens et services des Maisons de la Femme	56 696
Total		**218 360**

Le Programme : 2.060 Promotion de l'Enfant et de la Famille

Responsable du Programme : Directeur national de la Promotion de l'enfant et de la Famille

a)Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à promouvoir la protection, le développement et la participation de l'enfant et le bien-être de la famille.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

1.Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant ;

2.Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes;

3.Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation ;

4.Renforcer la fonction socialisante de la famille

Objectif 1: Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de documents soumis à l'adoption dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, de la promotion de la famille	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services du programme					
Précision Méthodologique : (nombre de documents adoptés/nombre de documents prévus par an) x 100					
1.2 Pourcentage de cadres de concertation fonctionnel	%	50	50	70	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services du programme					
Précision Méthodologique : (Nombre d'institution éducative accompagnée/nombre total d'institution éducative) x100					
1.3 Taux de couverture géographique des missions de suivi/supervisions	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services					
Précision Méthodologique : (Nombre de régions couvertes par les missions de supervision)/(nombre total des régions et le District) x 100.					

Objectif 2: Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage d'enfants victimes de VAEN y compris ceux en situation d'urgence pris en charge	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services
Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants pris en charge) / (le nombre total d'enfants identifiés) X 100 (300 enfants)

2.2 Pourcentage de personnes formées sur les droits et devoirs des enfants	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées) /(le nombre total de personnes prévues par an)x 100

2.3 Nombre d'études réalisées sur les droits de l'enfant et la promotion de la famille	nombre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services
Précision Méthodologique : : Dénombrement

Objectif 3: Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Nombre de cadres d'expression pour enfants animés	nombre	6	6	6	6

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la cité des enfants
Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Pourcentage d'enfants ayant pris part aux activités socioéducatives	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services
Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants ayants pris part aux activités socioéducatives)/ (Nombre total d'enfants prévu)x100

Objectif 4: Renforcer la fonction socialisante de la famille

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Pourcentage de jeunes informés et sensibilisés sur la santé de la reproduction et la planification familiale	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes informés, sensibilisés) /(l'effectif total de jeunes prévus pour être formés) X100 (5500 adolescents)

4.2 Pourcentage d'enfants référés pris en charge	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services
Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants référés pris en charge) / (le nombre total d'enfants reçus) X 100

4.3 Nombre d'enfants adoptés par an	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activités
Précision Méthodologique : (nombre d'enfants adoptés/Nombre d'enfants prévu pour l' adoption)x100

4.4 Nombre de médiations familiales	%	200	200	250	300

Moyen de Vérification : rapport d'acivités
Précision Méthodologique : (Nombre de médiations réalisées/nombre de médiations prévues)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	156 966	216 759	161 815	177 623
Biens et services	327 497	338 512	296 445	384 456
Transferts et subventions	256 513	307 659	245 267	293 777
Investissement	528 358	526 599	400 644	394 900
Total :	**1 269 334**	**1 389 529**	**1 104 171**	**1 250 756**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Promotion des droits de l'enfant et de la famille	743 821	852 870	655 817	762 215
Participation des Enfants	525 513	536 659	448 354	488 541
Total :	**1 269 334**	**1 389 529**	**1 104 171**	**1 250 756**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	31	35	38	44
CATEGORIE B1	11	10	13	19
CATEGORIE B2	11	8	11	17
CATEGORIE C	4	4	6	10
AUTRES	25	23	26	32
Total :	**82**	**80**	**94**	**122**

Action 01 Promotion des droits de l'enfant et de la famille

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	156 966	216 759	161 815	177 623
Biens et services	327 497	338 512	296 445	384 456
Transferts et subventions		40 000	0	0
Investissement	259 358	257 599	197 557	200 136
Total	**743 821**	**852 870**	**655 817**	**762 215**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du salaire et accessoire du personnel	216 759
1.1.2	Célébration des journées dédiées à l'enfant et à la famille	5 000
1.1.3	Approvisionnement en biens et services des structures de coordination de l'enfant et de la famille (comité interministériel et comité paritaire, Conseil National de la Famille)	5 000
1.1.4	Approvisionnement en biens et services de la DNPEF	63 100
1.1.5	Approvisionnement en biens et services du CAPF	176 063
1.1.6	Entretien courants des Bâtiments	12 599
1.2.1	Appui en vivres et en non vivres	5 000
1.2.2	Appui conseil et formation des agents	3 000
1.3.1	Réalisation d'une mission de suivi/ supervisons des activités dans les régions	5 000
2.1.1	Prise en charge des enfants victimes des VAEN	5 000
2.1.2	Prise en charge de l'encadrement scolaire	5 000
2.2.1	Prise en charge de la formation sur les droits et les devoirs de l'enfant	9 349
2.3.1	Réalisation d'une étude sur les déterminants sociaux de l'association des enfants aux forces et groupes armés	3 750
4.1.1	Organisation d'une session de formation des jeunes sur la santé de la reproduction	3 250
4.2.1	Appui à la recherche et à la réunification familiale des enfants du CAPF	5 000
4.2.2	Prise en charges du salaire des nounous	85 000
4.2.3	Prise en charge alimentaire, vestimentaire, sanitaire et médicale	15 000
4.2.4	Couverture des frais administratifs et sociaux de l'adoption des enfants	5 000
4.2.5	Réalisation de médiation familiale	5 000
4.2.6	Entretien courantet le Gardiennage des bâtiments CAPF	16 425
4.2.7	Lutte Contre Abandon Enfants	75 000
4.2.8	Construction/Equipement Pouponnière	121 500
4.3.1	Acceuil et prise en charges des nouveaux enfants adoptés	5 000
4.4.1	Céremonie de médiation familiale	2 075
Total		**852 870**

Action 02 Participation des Enfants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	256 513	267 659	245 267	293 777
Investissement	269 000	269 000	203 087	194 764
Total	**525 513**	**536 659**	**448 354**	**488 541**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires du Personnel	119 399
3.1.2	Approvisionnement en biens et services de la Cité des Enfants	147 260
3.1.3	Célébration des journées commémorative dédie à l'enfance	7 000
3.1.4	organisation de la semaine de loisirs	5 000
3.2.1	Organisation des journées thématiques	4 000
3.2.2	Organisation des collectivités éducatives	4 000
3.2.3	Aménagement Espace de loisirs de la Cité des Enfants	250 000
Total		**536 659**

Le Programme : 3.003 Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant

Responsable du Programme : Secrétaire Général du MPFEF

a).Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à atteindre l'objectif général du Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE) qui vise à contribuer à l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du PAAFE sont :

1-Accroitre le potentiel économique des femmes ;

2-Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique et politique ;

3-Contribuer à l'épanouissement de l'enfant ;

4-Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE.

Objectif 1: Accroitre le potentiel économique des femmes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage d'organisations féminines équipées en matériels et infrastructures de production	%	75	75	80	85
Moyen de Vérification : Rapport d'activités, justificatifs des acquisitions des matériels et équipement de production					
Précision Méthodologique : (Nombre d'organisations féminines équipées /Nombre d'organisations féminines demandant à être équipées) x 100					
1.2 Pourcentage de projets d'activités génératrices de revenus/PME financés pour les femmes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de dépouillement et de validation					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets d'AGR/PME financés) / (nombre total de projets d'AGR/PME prévus) x 100					
1.3 Pourcentage d'emplois créés - Femmes	%	55	55	60	65
Moyen de Vérification : rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'emplois créés pour les femmes / nombre total d'emplois à créer prévus par les projets et activités financées) x 100					

Objectif 2: Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique et politique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de personnes formées en leadership	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de formations, rapport de suivi/évaluation					
Précision Méthodologique : (Nombre de femmes formées / nombre total de personnes prévues) x 100					

Objectif 3: Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Pourcentage de projets financés en faveur de l'épanouissement des enfants	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de dépouillement et de validation					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets financés/Nombre total de projets prévus)x100					
3.2 Pourcentage d'enfants réinsérés Filles/Garçons	%	45/35	45/35	50/40	55/45
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de filles réinsérées / nombre total d'enfants à réinsérer prévu) x 100					
3.3 Pourcentage d'enfants encadrés Filles/Garçons	%	0	0	35/45	60/40
Moyen de Vérification : rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de filles encadrés/Nombre d'enfants à encadrer prevu)x100					
Formule : (Nombre de garçons encadrés/Nombre d'enfants à encadrer prevu)x100					

Objectif 4: Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux d'exécution des missions de suivi et supervision	%	65	65	70	75
Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi et supervision					
Précision Méthodologique : (nombre de missions réalisées)/ (nombre total de missions prévues) x 100					
4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de suivi et de supervision et des sessions du Comité de Pilotage	%	60	60	65	70
Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi et supervision et des sessions du Comité de Pilotage					
Précision Méthodologique : (nombre de recommandations exécutées / nombre total de recommandations formulées) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Transferts et subventions	600 000	650 000	616 320	637 891
Total :	**600 000**	**650 000**	**616 320**	**637 891**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Autonomisation de la femme et épanouissement de l'enfant	600 000	650 000	616 320	637 891
Total :	**600 000**	**650 000**	**616 320**	**637 891**

Action 01 Autonomisation de la femme et épanouissement de l'enfant

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	600 000	650 000	616 320	637 891
Total	**600 000**	**650 000**	**616 320**	**637 891**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Analyse des besoins en matériels et équipements de production	2 500
1.1.2	Dotation des organisations féminines en matériels et équipements de production	50 000
1.1.3	Etudes architecturales pour la réalisation d'infrastructures de production	5 000
1.1.4	Acquisition de biens et services	15 000
1.2.1	Organisation des appels à propositions de projets	2 000
1.2.2	Dépouillement des projets soumis	15 000
1.2.3	Validation des projets éligibles	15 000
1.2.4	Financement des projets retenus	150 000
1.2.5	Mobilisation des ressources additionnelles auprès des PTF	2 000
1.2.6	Participation à la mise en oeuvre des activités avec les partenaires	100 000
1.3.1	Appui technique et financier à la participation des organisations aux activités commerciales et promotionnelles	10 000
1.3.2	Suivi des activités commerciales et promotionnelles	10 000
2.1.1	Identification des besoins de formations et des modules pour les bénéficiaires des projets financés et d'autres groupements de femmes et Formations des personnes identifiées	100 000
2.1.2	Identification de besoins de formations et des modules pour la CT-FAFE et formations des personnes identifiées	20 000
3.1.1	Financement des projets retenus en faveur de l'épanouissement de l'enfant	70 000
3.2.1	Appui à la réinsertion des enfants en situation difficile	20 000
3.3.1	Appui à l'encadrement des enfants en situation difficile	20 000
4.1.1	Exécution du plan de suivi/évaluation	26 000
4.1.2	Exécution du plan de communication	15 000
4.2.1	Mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi, supervision, d'évaluation et du Comité de Pilotage du FAFE	2 500
Total		**650 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.022	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROJET CONSTRUCT° SIEGE DFM/ CADD/ CELL BVG & GENRE/ PI		1 275 000	0	300 000	0	0
Total :		**1 275 000**	**0**	**300 000**	**0**	**0**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.059	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROGRAM. NATIONAL APPUI FEMMES OPERATRICES ECONOMIC		120 000	120 000	120 000	91 200	92 112
APPUI VALORISATION FILIERES PORTEUSES		120 000	150 000	120 000	136 800	191 520
APPUI ORGANISATION PANAFRICAINE DES FEMMES		120 000	150 000	120 000	114 000	115 140
EQUIPEMENT MAISONS DES FEMMES ET ENFANTS		100 000	120 000	100 000	91 200	92 112
APPUI AUTONOMISATION FEMMES FILIERS AGRO-SYLVO-PAST		100 000	200 000	100 000	152 000	153 520
PROJET APPUI PROMOTION FEMMES RURALES		200 000	200 000	200 000	152 000	153 520
Total :		**760 000**	**940 000**	**760 000**	**737 200**	**797 924**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.060	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
LUTTE CONTRE ABANDON ENFANTS		100 000	100 000	100 000	76 000	76 760
CONSTRUCTION / EQUIPEMENT POUPONNIERE BAMAKO		150 000	150 000	150 000	114 000	115 139
AMENAGEMENT ESPACE LOISIRS CITE DES ENFANTS		250 000	250 000	250 000	190 000	180 500
Total :		**500 000**	**500 000**	**500 000**	**380 000**	**372 399**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Transports et des Infrastructures prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de Transports, de développement des Infrastructures et d'Equipement de Transport.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la définition et la mise en oeuvre d'une politique de développement des transports ;
- la réglementation et le contrôle des transports routiers ;
- l'organisation et la modernisation des modes et systèmes de transport et de leur gestion ;
- la lutte contre l'insécurité routière dans toutes ses formes en collaboration avec le ministre chargé de la Sécurité ;
- le développement de la météorologie et de ses différentes applications ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- la promotion du transport en commun en milieu urbain ;
- la recherche et l'expérimentation dans le domaine des Travaux publics ;
- la conception et la construction des ouvrages d'art, des rails, des aérodromes, des ports fluviaux et des équipements d'intérêt national ;
- la conception, la construction et l'entretien des infrastructures routières d'intérêt national ;
- le suivi de l'acquisition du matériel roulant et des équipements lourds.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes principales liées au secteur sont :

- l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines ;
- l'insuffisance de ressources pour assurer le financement du secteur ;
- l'occupation anarchique des emprises des routes ;
- la vétusté et l'inadaptation des moyens de transports routiers;
- l'insuffisance de la production cartographique à grande échelle ;
- l'absence de décret d'application de la loi régissant les laboratoires de BTP;
- l'occupation anarchique des domaines aéroportuaires;
- le mauvais état et l'inadéquation des équipements et moyens des transports ferroviaires et fluvial;
- l'insuffisance des moyens de collecte (faible densité du réseau de stations météorologiques) et de transmission des données en temps réel par rapport aux exigences pour la performance des prévisions météorologiques et la satisfaction des besoins des usagers ;
- l'insuffisance d'aires de stationnement et d'entreposage ;
- Insuffisance dans les transports.

I.2.2 Défis

Quelques défis sont cités ici :

- le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- le recours à des financements innovants pour la réalisation et la gestion des infrastructures;
- l'application du Décret N°2015-0890/P-RM du 31 décembre 2015 fixant les emprises et les caractéristiques techniques minimales des différentes catégories des routes ;
- le renforcement du secteur en infrastructures et en équipements modernes;
- la disponibilité des informations géographiques à un coût optimal ;
- l'adoption du décret d'application de la loi régissant les laboratoires de BTP.
- la libération du domaine aéroportuaire et mise en oeuvre des activités du Programme de Développement Intégré de la Zone Aéroportuaire;
- le Renforcement du secteur en moyens de transport modernes;

- l'extension et la modernisation du réseau météorologique;
- le renforcement des capacités de stockage des entrepôts et la construction de parkings;
- la sécurisation des transports et l'amélioration de la fluidité du trafic;
- la modernisation et la sécurisation des documents de transport.

I.3 La politique sectorielle

Le Document de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) a été adopté en Conseil des Ministres le 28 octobre 2015. La présente politique a été élaborée de façon participative avec l'appui constant des Partenaires Techniques et Financiers et sur la base d'une vision partagée. Elle constitue une opportunité pour booster et orienter véritablement les activités du secteur jusqu'à l'horizon 2034. L'objectif général de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) est de contribuer à la croissance économique par le désenclavement intérieur et extérieur, de créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports, d'assurer une articulation entre les différentes politiques et stratégies d'intervention et contribuer au renforcement des capacités, afin de répondre aux besoins d'aménagement du territoire de façon pérenne d'un point de vue social,économique et environnemental. La Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement est structurée autour des objectifs spécifiques suivants :

-contribuer à la croissance de l'économie du pays par le désenclavement intérieur et extérieur;

-créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports ;

-assurer la formation et le développement des ressources humaines participant à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures de transport ;

-promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans l'exploitation des infrastructures et moyens de transport.

Les axes stratégiques sont:

1.renforcement de la capacité institutionnelle et humaine de l'administration et des autres acteurs par la formation, le développement de la recherche, la modernisation des outils de travail et le recrutement des jeunes;

2.entretien, réhabilitation des équipements et infrastructures existants ;

3.poursuite du désenclavement intérieur et extérieur par la construction de nouvelles infrastructures de qualité et changement des caractéristiques techniques ;

4.développement et promotion du transport rural ;

5.renforcement du mécanisme de financement de l'entretien routier;

6.développement du transport multimodal amélioration de la performance des activités de transport ;

7.promotion de la sécurité et de la sûreté des transports ;

8.promotion de l'utilisation des TIC au niveau du secteur des routes.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur des infrastructures et de l'équipement.

Tableau 1: quelques indicateurs de 2016-2019.

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses:

Le Ministère des Transports et des Infrastructures comprend quatre programmes:

1.Administration Générale; 2. Construction et entretien des routes et développement de la Cartographie et de la Topographie;

3.Développement et sécurisation des transports

II Projets Annuels de Performance (PAP)

Programme 1.024 : Administration Générale

Responsable du programme : Secrétaire Général du Ministère des infrastructures et de l'Equipement.

a) présentation stratégique du programme:

Le programme Administration Générale est un programme de pilotage. Il s'occupe de:

-la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département;

-la gestion des ressources matérielles et financières;

-la gestion des ressources humaines;

-le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

b) présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

le cadre de performance du programme 1.024 est bâti autour de six objectifs spécifiques et sept indicateurs dont le détaille se trouve dans le tableau ci-dessous:

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Longueur de routes bitumées construites	km	283	85	109.5	223.80
2	Longueur de routes bitumées entretenues	km	4823	4951	5478	5462
3	Longueur de routes bitumées en bon état	km	5110	2815	2667	2104
4	Longueur de routes en terres entretenues	km	3842	4735	10235	4464
5	Longueur de pistes construites ou réhabilitées	km	24	0	288	157
6	Accidents de la circulation	nombre	672769	681511	780514	780514
7	Délai moyen d'acheminement des marchandises (transport routier)	jours	4	4	4	4
8	Délai moyen d'acheminement des marchandises (transport ferroviaire)	jours	12	12	12	12
9	Passagers transportés arrivées, départs et transit (aérien)	nombre	672769	681511	783514	783514
10	Taux de variation de la pluviométrie	%	19,99	20	20	20
11	Passagers transportés par voie fluviale	nombre	11549	12884	12897	12897

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	2 210 162	2 323 506	1 933 984	2 349 577
Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie	149 683 597	136 274 631	60 959 684	69 095 253
Développement et sécurisation des transports		6 338 207	4 061 340	4 887 431
Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports		8 113 164	9 838 064	10 182 310
Total :	**151 893 759**	**153 049 508**	**76 793 072**	**86 514 571**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 182 114	4 748 886	4 722 793	5 021 068
Biens et services	1 182 568	4 659 316	4 937 214	5 463 534
Transferts et subventions	734 474	2 444 543	2 754 455	3 210 481
Investissement	148 794 603	141 196 763	64 378 610	72 819 488
Total :	**151 893 759**	**153 049 508**	**76 793 072**	**86 514 571**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.024 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures et de l'Equipement

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la gestion des ressources humaines;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme1.024 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles;
(ii) à la gestion efficace des ressources humaines ; (iii) la gestion de ressources matérielles et financières ; (iv) au contrôle et à l'assistance des services publics ; (v) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Le détail des objectifs ainsi que des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Coordonner et assurer le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées/activités programmées) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace des ressources matérielles et financières.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x100

Objectif 3: Assurer la gestion efficace des ressources humaines.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation du programme de formation du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents prévues dans le plan de formation) x 100

3.2 Taux de réalisation du programme des acteurs du secteur de l'équipement et des transports	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFP/BTP

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés / Nombre d'acteurs programmés) x 100

Objectif 4: Contrôler et assister la gestion des services et des derniers publics.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Pourcentage des services du département ayant reçu une mission de contrôle	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'Inspection
Précision Méthodologique : (Nombre de services contrôlés / Nombre de services programmés) x 100

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources	%	100	100	62	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADD et de la DRH
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 6: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
6.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS
Précision Méthodologique : (activités réalisées/activités programmées) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	441 507	606 175	501 538	550 537
Biens et services	939 402	1 213 078	1 136 657	1 451 192
Transferts et subventions	158 753	208 753	169 042	197 299
Investissement	670 500	295 500	126 747	150 549
Total :	**2 210 162**	**2 323 506**	**1 933 984**	**2 349 577**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Coordination et pilotage de la politique du département	506 203	395 936	335 407	386 825
Gestion financière et matérielle	1 069 192	1 603 063	1 346 602	1 661 250
Gestion des ressources humaines	38 230	38 230	34 042	44 253
Processus de décentralisation et de déconcentration	33 633	33 633	29 427	35 311
Contrôle, assistance à la gestion des services et des derniers publics	406 222	56 222	50 863	66 120
Planification, programmation et suivi évaluation	156 682	196 422	137 643	155 818
Total :	**2 210 162**	**2 323 506**	**1 933 984**	**2 349 577**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	38	43	46	51
CATEGORIE B1	39	37	41	49
CATEGORIE B2	20	20	24	32
CATEGORIE C	19	19	22	28
AUTRES	71	40	44	51
Total :	**187**	**159**	**177**	**211**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	130 274	170 007	134 299	147 420
Biens et services	93 668	93 668	83 505	108 554
Transferts et subventions	112 761	112 761	104 172	116 212
Investissement	169 500	19 500	13 431	14 639
Total	**506 203**	**395 936**	**335 407**	**386 825**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Coordination et pilotage des activités	106 284
1.1.2	Prise en charge du personnel du Cabinet	170 007
3.2.1	Poursuite de l'exécution du plan de formation des agents des structures publiques et privées du secteur de l'Equipement et des transports	119 645
Total		**395 936**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	255 057	365 252	309 328	339 549
Biens et services	692 143	965 819	916 088	1 167 404
Transferts et subventions	45 992	95 992	64 870	81 087
Investissement	76 000	176 000	56 316	73 210
Total	**1 069 192**	**1 603 063**	**1 346 602**	**1 661 250**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Préparation du budget du département	14 250
2.1.2	Suivi et exécution du budget	1 047 561
2.1.3	Prise en charge du personnel de la DFM	365 252
2.1.4	Equipement et investissement	76 000
2.1.5	Construction et équipements de salle d'archivage de la DFM/MIE	100 000
Total		**1 603 063**

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	38 230	38 230	34 042	44 253
Total	**38 230**	**38 230**	**34 042**	**44 253**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Gestion des ressources humaines du département	38 230
Total		**38 230**

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	33 633	33 633	29 427	35 311
Total	**33 633**	**33 633**	**29 427**	**35 311**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1	Mise en oeuvre du plan des transferts des compétences du département	33 633
Total		**33 633**

Action 05 Contrôle, assistance à la gestion des services et des derniers publics

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	56 222	56 222	50 863	66 120
Investissement	350 000			
Total	**406 222**	**56 222**	**50 863**	**66 120**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Exécution du programme de missions d'inspection et de contrôle	56 222
Total		**56 222**

Action 06 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	56 176	70 916	57 911	63 568
Biens et services	25 506	25 506	22 732	29 550
Investissement	75 000	100 000	57 000	62 700
Total	**156 682**	**196 422**	**137 643**	**155 818**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1	Prise en charge du personnel de la CPS	70 916
6.1.2	Planification et suivi des projets et programmes du département	25 506
6.1.3	Appui CPS	100 000
Total		**196 422**

Le Programme : 2.065 Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie

Responsable du Programme: le Directeur National des Routes

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays, la recherche et l'information technique dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et la recherche de l'information géographique. Il s'occupe de:

- développer le réseau routier
- entretenir le réseau routier ;
- assurer la recherche sur les matériaux de construction ;
- rendre disponible les informations cartographiques.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.065 «construction et entretien des routes, développement de l'information Géographique » est bâti autour de six objectifs spécifiques huit (08) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'occupation anarchique des emprises des routes ; le mauvais état et l'inadaptation des infrastructures; la vétusté et l'inadaptation des moyens de transports routiers; l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.

Le détail de ces objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Développer le réseau routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'accroissement des routes bitumées	%	4.63	4.63	13,19	18,18
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR					
Précision Méthodologique : [(linéaire routes réalisées à l'année N - linéaire cumulé réalisé à l'année N-1)] / [linéaire cumulé réalisé à l'année N-1]x100					
1.2 Taux d'accroissement des routes en terre et pistes	%	3.28	3.28	19,02	24,41
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR					
Précision Méthodologique : [(linéaire de routes en terre et piste réalisé à l'année N- linéaire cumulé réalisé à N-1)] / [linéaire cumulé réalisé à N-1] x100					
1.3 Taux d'accroissement des routes réhabilitées et ou/ renforcées	%	5.99	5.99	39,13	44,95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNR					
Précision Méthodologique : [(linéaire réalisé à l'année N) - (linéaire cumulé réalisé à l'année N-1)] / [linéaire cumulé réalisé à l'année N-1] x 100					

Objectif 2: Entretenir le réseau routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de variation du linéaire de routes entretenues	%	10.58	10.58	5,00	5,00
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR					
Précision Méthodologique : ((linéaire réalisé en l'année N-linéaire réalisé en l'année N-1)/ linéaire réalisé en l'année N-1)) x 100					
2.2 Linéaire de routes renseignées dans la Banque des Données Routières	Km	6500	6500	6 900	7 100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.3 Pourcentage de routes en bon état	%	40	40	44	47
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR					
Précision Méthodologique : (linéaire routes bitumées en bon état à l'année N/linéaire cumulé de route bitumée à l'année N-1)x100					

Objectif 3: Assurer la recherche sur les matériaux locaux de construction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux d'accroissement des ouvrages auscultés	%	45	50	55	55
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du (CNREX-BTP)					
Précision Méthodologique : (Nombre des ouvrages auscultés à l'année N - Nombre des ouvrages à l'année N-1)/Nombre des ouvrages auscultés à l'année N-1) x 100					
3.2 Pourcentage de recherches réalisées		-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance du CNREX-BT					
Précision Méthodologique : (Nombre de recherches réalisées / Nombre de recherches prévues)x100					
3.3 Taux d'accroissement des entreprises et partenaires assistés		-	-	35	35
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CNREX-BT					
Précision Méthodologique : [(nombre d'entreprise et partenaires assistés à l'année N) - (nombres d'entreprises et partenaires assistés à l'année N-1)] / [nombre d'entreprises et partenaires assistés à l'année N-1] x100					

Objectif 4: Rendre disponible les informations cartographiques					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de demandes de cartes satisfaites	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'IGM					
Précision Méthodologique : (nombre de demandes de cartes satisfaites/demandes totales de cartes) x100					
4.2 Nombre de points géodésiques implantés	Nbre	20	20	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités IGM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	740 607	810 328	753 324	826 918
Biens et services	243 166	271 713	220 753	265 639
Transferts et subventions	575 721	602 269	565 508	655 010
Investissement	148 124 103	134 590 321	59 420 099	67 347 686
Total :	**149 683 597**	**136 274 631**	**60 959 684**	**69 095 253**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Construction, entretien et réhabilitation des routes et ponts	149 002 384	135 575 880	60 348 021	68 416 328
Gestion de l'Information Géographique	681 213	698 751	611 663	678 925
Total :	**149 683 597**	**136 274 631**	**60 959 684**	**69 095 253**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	93	93	104	124
CATEGORIE B1	87	84	95	116
CATEGORIE B2	59	59	68	86
CATEGORIE C	23	23	32	50
AUTRES	145	140	153	178
Total :	**407**	**399**	**452**	**554**

Action 01 Construction, entretien et réhabilitation des routes et ponts

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	740 607	810 328	753 324	826 918
Biens et services	243 166	271 713	220 753	265 639
Transferts et subventions	140 908	149 918	133 242	166 551
Investissement	147 877 703	134 343 921	59 240 702	67 157 220
Total	**149 002 384**	**135 575 880**	**60 348 021**	**68 416 328**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Programmation et suivi de l'exécution des travaux routiers	136 758
1.1.2	Prise en charge du personnel DNR	375 957
1.1.3	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-KAYES)	127 558
1.1.4	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Koulikoro)	25 186
1.1.5	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Sikasso)	48 608
1.1.6	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Ségou)	53 195
1.1.7	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Mopti)	31 484
1.1.8	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Tombouctou)	45 015
1.1.9	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Gao)	35 752
1.1.10	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Kidal)	14 681
1.1.11	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Taoudenit)	20 912
1.1.12	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Menaka)	16 198
1.1.13	Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux	50 477
1.1.14	Travaux publics (DDR-District Bamako)	11 437
1.1.15	Travaux de bitumage de la route Macina-Diafarabé-Téninkou	500 000
1.1.16	Construction du 2ème pont de Kayes (600 ml) et ses voies d'accès	2 500 000
1.1.17	Construction et bitumage de la route kayes-Sadiola-Kéniéba	6 900 000
1.1.18	Construction et bitumage de la routeBanconi-Dialakorodji-Safo-Dabani-Nonsombougou	3 400 000
1.1.19	Construction de la ceinture ouest de Koulikoro	4 000 000
1.1.20	Construction Bretelle-Katélé-Kadiolo-Zégoua et Aménagement de 4 km de voiries	7 350 000
1.1.21	Construction d'échangeur, d'un viaduc et Aménagement de 10 km des voiries dans la ville de Sikasso	3 419 000
1.1.22	Construction 4ème pont de Bamako	3 000 000
1.1.24	CONSTRUCTION BUTIM. ROUT. KAYES -AOUROU - Frontière MAURITANIE	2 070 000
1.1.25	CONSTRUCTION REHABILITATION ROUTE TRANSSAHARIENNE (RTS) 1	2 372 000
1.2.1	Réalisations des travaux d'urgences routiers	17 712
1.2.2	Prise en charge du personnel (CETRU)	94 138
1.3.1	Réhabilitation Rte-Kati-Kolokani-Didiéni-Diéma-Sandaré-Kayes-Aourou	15 000 000
1.3.2	Réparation et acquisition de Bacs DNR	200 000
1.3.3	Aménagement en 2x2 voies 2ème pont RN6, Construction Echangeur et Réhabilitation Section Tour de l'Afrique Yirimadio	15 000 000
1.3.4	Réhabilitation de la Route Sévaré-Gao (phase I)	7 000 000
1.3.5	Aménagement section Sevaré-Mopti de la RN6, aménagement de 10 km de voiries dont 5km dans la ville de Mopti et 5 km dans la ville de Sevaré et la construction de la voie de contournement de l'aéroport de Mopti ambodedjo	4 682 000
1.3.6	PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE KAYES	400 000
1.3.7	PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE TAOUDENIT	400 000
1.3.8	PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE MENAKA	400 000
1.3.9	PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE KOULIKORO	400 000
1.3.10	PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE SEGOU	400 000
1.3.11	PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE MOPTI	400 000

1.3.12	PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE KIDAL	400 000
1.3.13	PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE GAO	400 000
1.3.14	PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE TOMBOUCTOU	400 000
1.3.15	PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE SIKASSO	400 000
1.3.16	CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE KAYES-SANDARE	5 000 000
1.3.17	CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE DE KOLONDIEBA ZANTIEBOUGOU FRONTIERE RCI	29 769 806
1.3.18	AMENAGEMENT 2X2 VOIES SECTION ROUTE SEGOU SAN 7KM BOAD	2 000 000
1.3.19	CONSTRUCTION ROUTE GOUMBOU NARA FRE MAURITANIE	4 500 000
1.3.20	BITUMAGE TRONCON GOUMA COURA TOMBOUCTOU	8 500 000
2.1.1	Entretien courant des routes	400 000
2.1.2	Entretien des pistes CMDT	1 000 000
2.1.3	Acquisition réparation/matériels CETRU	300 000
2.1.4	Programme d'Urgence Routier	1 000 000
2.2.1	Renseignement de la banque des données routières	10 588
2.2.2	Aménagement et équipement de l'AGEROUTE	200 000
3.1.1	Acquisition d'équipement Technique	200 000
3.2.1	Etudes et recherches sur les équipements Techniques	197 418
Total		**135 575 880**

Action 02 Gestion de l'Information Géographique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	434 813	452 351	432 266	488 459
Investissement	246 400	246 400	179 397	190 466
Total	**681 213**	**698 751**	**611 663**	**678 925**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Production et Diffusion des informations géodésiques	498 751
4.2.1	Contrat plan IGM	200 000
Total		**698 751**

Le Programme : 2.066 Développement et sécurisation des transports

Responsable du Programme : Monsieur Mamadou SOW, Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le développement et la sécurisation des transports terrestres, maritimes, fluviaux et aériens.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.066 est bâti autour de cinq objectifs spécifiques et de douze (12) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la sécurisation des transports et assistances météorologiques.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leurs sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer l'efficacité et la compétitivité des transports de surfaces

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de variation du coût d'approvisionnement du pays par route	%	-0,8	.15	0.63	0.15

Moyen de Vérification : Annuaire Statistique.
Précision Méthodologique : (coût d'approvisionnement à N - coût à N-1) / (coût à N-1)) x100

1.2 Délai moyen d'acheminement des marchandises par route	jrs	2	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapports CMC, CMTR
Précision Méthodologique : somme des moyennes des délais d'acheminement des marchandises sur les principaux corridors de l'année N / nombre des principaux corridors

1.3 Taux moyen de réalisation du nombre de trains voyageurs entre Bamako et Kayes	%	95	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités SOPAFER-Mali-Sa
Précision Méthodologique : (Nombre de trains voyageurs réalisés année N / Nombre de trains voyageurs prévus en année N) x 100

1.4 Taux d'exécution du programme de rotation des bateaux	%	55	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités COMANAV
Précision Méthodologique : (Nombre de rotations réalisées de N) / (Nombre de rotations prévues) X 100

1.5 Le temps moyen de traitement des documents de transport	jrs	30	14	10	10

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTTMF
Précision Méthodologique : Temps moyen de traitement des documents de transport par région/ nombre de régions

Objectif 2: Améliorer la sécurité dans le transport routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des missions d'inspection des Etablissements d'enseignement de la conduite automobile.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTTMF
Précision Méthodologique : (Nombre de missions d'inspection réalisées N/Nombre de missions d'inspection prévues en N)x100

Objectif 3: Renforcer les mesures de sûreté et de sécurité de l'aviation civile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux d'exécution du programme de vols de surveillance	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ANAC
Précision Méthodologique : (nombre d'heure de vol effectué en année N /nombre d'heure de vol programmé en année N) x 100

3.2 Taux de fonctionnalité du salon d'honneur	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ADM
Précision Méthodologique : (Activités réalisées dans le cadre de la fonctionnalité du salon/ Activités prévues dans le cadre de la fonctionnalité du salon) x 100

Objectif 4: Rendre disponible les informations météorologiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux de satisfaction des demandes d'informations des différents secteurs socioéconomiques	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI METEO)
Précision Méthodologique : (nombre de demandes satisfaites/nombre de demande reçues) x100

4.2 Taux de diffusion des bulletins	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités (MALI METEO)
Précision Méthodologique : (nombre de bulletins diffusés /nombre bulletins prévus) x100

Objectif 5: Réduire le déficit pluviométrique par les opérations de pluies provoquées					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de variation de la pluviométrie	%	20	10	10	10

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités (MALI METEO)
Précision Méthodologique : (cumul moyen période opération - cumul moyen période sans opération) / (cumul moyen opération) X 100

5.2 Taux de réalisation des opérations de pluies provoquées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI METEO)
Précision Méthodologique : (nombre d'opérations de pluie provoquée réalisés/ nombre d'opérations de pluie provoquée Prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel		855 383	866 358	950 997
Biens et services		299 052	229 389	279 079
Transferts et subventions		1 023 521	1 244 543	1 555 676
Investissement		4 160 251	1 721 050	2 101 679
Total :		**6 338 207**	**4 061 340**	**4 887 431**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Gestion et sécurisation des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux		3 659 386	2 425 108	2 851 452
Gestion, sécurité et sûreté du transport aérien		250 964	224 053	280 065
Développement des services de la météorologie		2 427 857	1 412 179	1 755 914
Total :		**6 338 207**	**4 061 340**	**4 887 431**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A		43	49	60
CATEGORIE B1		67	76	93
CATEGORIE B2		45	52	66
CATEGORIE C		60	68	83
AUTRES		89	99	118
Total :		**304**	**344**	**420**

Action 01 Gestion et sécurisation des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		855 383	866 358	950 997
Biens et services		299 052	229 389	279 079
Transferts et subventions		600 000	866 153	1 082 691
Investissement		1 904 951	463 208	538 685
Total		**3 659 386**	**2 425 108**	**2 851 452**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel de la DNTTMF	445 197
1.1.2	Suivi de la mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux	92 859
1.1.3	Etablissement et délivrance des documents de transport (certificat d'immatriculation, permis et autorisation de conduire, autorisation de transport, carte professionnelle de transporteur routier)	67 879
1.1.4	Elaboration de l'annuaire statistique et des recueils de textes sur le transport	43 049
1.1.5	Construction entrepôts maliens en Côte d'Ivoire	700 000
1.1.6	Construction entrepôts maliens au Bénin	350 000
1.1.7	Construction équipement DNTTMF	500 000
1.2.1	Suivi des accords et conventions en matière de transport et de transit entre le Mali et les pays de transit. DNTTMF	12 000
1.3.1	Suivi du trafic ferroviaire de trains voyageurs	600 000
1.4.1	Mise en oeuvre du contrat plan Etat-COMANAV	300 000
1.5.1	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux des régions et Bamako	538 620
1.5.2	Services locaux des transports de Sikasso	3 633
2.1.1	Inspection des établissements d'enseignement de la conduite automobile DNTTMF	6 149
Total		**3 659 386**

Action 02 Gestion, sécurité et sûreté du transport aérien

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		250 964	224 053	280 065
Total		**250 964**	**224 053**	**280 065**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Réalisation de vol de surveillance	236 550
3.2.1	Entretien du salon d'honneur	14 414
Total		**250 964**

Action 03 Développement des services de la météorologie

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		172 557	154 337	192 920
Investissement		2 255 300	1 257 842	1 562 994
Total		**2 427 857**	**1 412 179**	**1 755 914**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Traitement des demandes d'informations météorologiques	72 557
4.1.2	Contribution au fonctionnement de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), de la Conférence Ministérielle Africaine de la Météorologie (AMCOMET) et du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD)	5 300
4.2.1	Elaboration des bulletins météorologiques quotidiens, hebdomadaires et décadaires	100 000
5.1.1	Réhabilitation réseau d'observation Météorologique du Mali et Appui du Monde Rurale	250 000
5.2.1	Programme national de pluie provoquée	2 000 000
Total		**2 427 857**

Le Programme : 4.001 Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports

Responsable du Programme : Monsieur Mamadou SOW, Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer la gestion des installations mises à la disposition du Mali dans les pays de transit et la coordination des activités de transports et de transit des marchandises en provenance ou à destination du Mali.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

-Gestion des Entrepôts du Mali en Côte d'Ivoire;

-Gestion des Entrepôts du Mali au Sénégal;

-Gestion des Entrepôts du Mali en Guinée;

-Gestion des Entrepôts du Mali en Mauritanie;

-Gestion des Entrepôts du Mali au Ghana;

-Gestion des Entrepôts du Mali au Togo;

-Gestion des Entrepôts du Mali au Bénin.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 4.001est bâti autour de deux objectifs spécifiques et de 14 indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer le temps de passage du fret

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMACI)	jours	20	12	12	12
Moyen de Vérification : rapports d'activités des EMACI					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.2 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMASE)	jours	20	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.3 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGUI)	jours	20	18.5	18.5	18.5
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.4 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAMAU)	jours	15	15	15	15
Moyen de Vérification : rapports d'activités des EMAMAU					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.5 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGHA)	jours	20	19	19	19
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.6 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMATO)	jours	9	30	30	30
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.7 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMABE)	jours	20	15	15	15
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					

Objectif 2: Optimiser l'exploitation des installations portuaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'utilisation des installations (EMACI)	%	87,5	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMACI					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.2 Taux d'utilisation des installations (EMASE)	%	85	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.3 Taux d'utilisation des installations (EMAGUI)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.4 Taux d'utilisation des installations (EMAMAU)	%	90	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAMAU					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.5 Taux d'utilisation des installations (EMAGHA)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.6 Taux d'utilisation des installations (EMATO)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.7 Taux d'utilisation des installations (EMABE)	%	90	75	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		2 477 000	2 601 573	2 692 616
Biens et services		2 875 473	3 350 415	3 467 624
Transferts et subventions		610 000	775 362	802 496
Investissement		2 150 691	3 110 714	3 219 574
Total :		**8 113 164**	**9 838 064**	**10 182 310**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Gestion des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire		1 271 000	2 101 471	2 175 009
Gestion des Entrepôts Maliens au Sénégal		3 531 691	4 337 617	4 489 419
Gestion des Entrepôts Maliens en Guinée		796 150	822 519	851 297
Gestion des Entrepôts Maliens en Mauritanie		645 323	705 242	729 914
Gestion des Entrepôts Maliens au Ghana		740 500	755 968	782 415
Gestion des Entrepôts Maliens au Togo		789 500	755 188	781 607
Gestion des Entrepôts Maliens au Benin		339 000	360 059	372 649
Total :		**8 113 164**	**9 838 064**	**10 182 310**

Action 01 Gestion des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		427 000	501 636	519 191
Biens et services		534 000	674 321	697 914
Transferts et subventions		55 000	123 352	127 668
Investissement		255 000	802 162	830 236
Total		**1 271 000**	**2 101 471**	**2 175 009**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel (EMACI)	427 000
1.1.2	Coordination des activités de transports et de transit (EMACI)	589 000
2.1.1	Gestion des installations (EMACI)	255 000
Total		**1 271 000**

Action 02 Gestion des Entrepôts Maliens au Sénégal

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		584 500	657 884	680 909
Biens et services		1 047 000	1 199 456	1 241 428
Transferts et subventions		555 000	652 010	674 828
Investissement		1 345 191	1 828 267	1 892 254
Total		**3 531 691**	**4 337 617**	**4 489 419**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1	Prise en charge du Personnel (EMASE)	584 500
1.2.2	Coordination des activités de transports et de transit (EMASE)	1 602 000
2.2.1	Gestion des installations (EMASE)	1 345 191
Total		**3 531 691**

Action 03 Gestion des Entrepôts Maliens en Guinée

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		340 000	311 320	322 215
Biens et services		321 150	411 345	425 735
Investissement		135 000	99 854	103 347
Total		**796 150**	**822 519**	**851 297**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Prise en charge du personnel (EMAGUI)	340 000
1.3.2	Coordination des activités de transport et de transit (EMAGUI)	321 150
2.3.1	Gestion des installations (EMAGUI)	135 000
Total		**796 150**

Action 04 Gestion des Entrepôts Maliens en Mauritanie

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		248 000	279 599	289 383
Biens et services		257 323	302 293	312 866
Investissement		140 000	123 350	127 665
Total		**645 323**	**705 242**	**729 914**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1	Prise en charge du personnel (EMAMAU)	248 000
1.4.2	Coordination des activités de transport et de transit (EMAMAU)	257 323
2.4.1	Gestion des installations (EMAMAU)	140 000
Total		**645 323**

Action 05 Gestion des Entrepôts Maliens au Ghana

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		350 000	333 641	345 317
Biens et services		273 500	320 122	331 318
Investissement		117 000	102 205	105 780
Total		**740 500**	**755 968**	**782 415**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1	Prise en charge du personnel (EMAGHA)	350 000
1.5.2	Coordination des activités de transport et de transit (EMAGHA)	273 500
2.5.1	Gestion des installations (EMAGHA)	117 000
Total		**740 500**

Action 06 Gestion des Entrepôts Maliens au Togo

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		380 500	370 646	383 617
Biens et services		308 000	301 325	311 863
Investissement		101 000	83 217	86 127
Total		**789 500**	**755 188**	**781 607**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.6.1	Prise en charge du personnel (EMATO)	380 500
1.6.2	Coordination des activités de transport et de transit (EMATO)	308 000
2.6.1	Gestion des installations (EMATO)	101 000
Total		**789 500**

Action 07 Gestion des Entrepôts Maliens au Benin

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		147 000	146 847	151 984
Biens et services		134 500	141 553	146 500
Investissement		57 500	71 659	74 165
Total		**339 000**	**360 059**	**372 649**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.7.1	Prise en charge du personnel (EMABE)	147 000
1.7.2	Coordination des activités de transport et de transit (EMABE)	134 500
2.7.1	Gestion des installations (EMABE)	57 500
Total		**339 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.024	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CELLULE PLANIFICATION & STATISTIQUE		100 000	75 000	100 000	57 000	62 700
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE D'ARCHIVAGE DFM/MIE		100 000	0	100 000	0	0
Total :		**200 000**	**75 000**	**200 000**	**57 000**	**62 700**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.065	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
ACQUISITION / REPARATION MATERIELS ENGINS LOURDS / CET		300 000	250 000	300 000	190 000	227 430
AMENAGEMENT EQUIPEMENT AGEROUTE		200 000	400 000	200 000	152 000	182 400
REPARATION/ACQ. BACS DIRECTION NAT. DES ROUTES		200 000	150 000	200 000	114 000	136 458
ENTRETIEN PISTES CMDT		1 000 000	950 000	1 000 000	866 400	1 212 960
CONSTRUCTION 4EME PONT DE BAMAKO		120 000 000	3 000 000	3 000 000	0	0
REHABILITATION ROUTE SEVARE-GAO (PHASE I)		53 000 000	1 000 000	7 000 000	800 000	957 600
AMENAG. SECT° SEVARE-MOPTI RN6, 10 KM VOIRIE /CONSTRUC		500 000	0	500 000	0	0
CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE KAYES-SANDARE		70 000 000	0	5 000 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE SIKASSO		400 000	0	400 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE TOMBOUC		400 000	0	400 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE GAO		400 000	0	400 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE KIDAL		400 000	0	400 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE MOPTI		400 000	0	400 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE SEGOU		400 000	0	400 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE KOULIKO		400 000	0	400 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE MENAKA		400 000	0	400 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE TAOUDEN		400 000	0	400 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE KAYES		400 000	0	400 000	0	0
PROGRAMME D'URGENCE ROUTIER		1 000 000	500 000	1 000 000	1 135 518	1 359 215
ENTRETIEN COURANT DES ROUTES/AUTORITE ROUT.		400 000	250 000	400 000	190 000	227 430
ACQUISITION EQUIPEMENTS TECHNIQUES CNREX		200 000	200 000	200 000	0	0
CONTRAT- PLAN ETAT IGM		200 000	200 000	200 000	142 500	142 500
Total :		**251 000 000**	**6 900 000**	**23 000 000**	**3 590 418**	**4 445 993**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.066	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION ENTREPOT AU BENIN		350 000	0	350 000	68 000	74 800
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNTTMF		2 500 000	0	500 000	0	0
PROGRAMME NATIONAL PLUIE PROVOQUEE		2 000 000	0	2 000 000	1 064 000	1 330 000
REHABILITATION RESEAU OBSERV METEO. APPUI MONDE RURA		250 000	0	250 000	190 000	228 000
CONTRAT-PLAN ETAT COMANAV		300 000	0	300 000	228 000	272 916
Total :		**5 400 000**	**0**	**3 400 000**	**1 550 000**	**1 905 716**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Environnement et de l'Assainissement et veille à la prise en compte des questions de Développement durable à l'occasion de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques publiques.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'amélioration du cadre de vie des populations ;
- la mise en oeuvre d'actions de protection de la nature et de la biodiversité ;
- la lutte contre la dégradation des terres, la désertification, l'ensablement des cours d'eau et les changements climatiques ;
- la préservation des ressources naturelles et le suivi de leur exploitation économique, sociale et durable ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures destinées à prévenir ou à réduire les risques écologiques ;
- la promotion du retraitement systématique des eaux usées ;
- la prévention, la réduction ou la suppression des pollutions et nuisances ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative à la chasse, à l'exploitation des forêts, aux pollutions et aux nuisances ;
- la sauvegarde, l'entretien ou la restauration des forêts classées et des terres dégradées ;
- la création de nouvelles forêts classées ;
- la diffusion des informations environnementales et la formation des citoyens dans le domaine de la protection de l'Environnement ;
- l'élaboration et l'animation de débats publics sur les questions de Développement durable et environnementales et leurs enjeux pour le Mali.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes rencontrées et les défis qu'elles posent pour les programmes du MEADD sur la mise oeuvre de la stratégie du Ministère sont les suivants :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes sont entre autres :

- l'insuffisance des ressources humaines sur les plans qualitatif et quantitatif ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'accueil;
- l'insuffisance et la vétusté des moyens logistiques et matériels ;
- l'absence de plan de formation continue des agents (perfectionnement et requalification) ;
- le manque de plan de carrière pour les agents ;
- l'insécurité grandissante entrainant la mort de plusieurs agents forestiers;
- l'insuffisance des équipements militaires indispensables dans le contexte de l'insécurité grandissante dans le pays ;
- l'agression du domaine forestier national, par les différentes formes d'occupation (l'Agriculture, l'exploitation minière, la réalisation des réseaux de communications routiers et téléphoniques, les réseaux de transport d'électricité, la transhumance ; l'occupation illicite des Forêts Classées et Réserves de faunes etc..) sans une réelle compensation des préjudices environnementaux causés par ces actions de développement ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'assainissement dans les villes;
- l'insuffisance du dispositif législatif réglementaire relatif à la redevance auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau du fleuve Niger ;
- la faible prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques sectorielles et dans le processus de planification du développement ;
- l'absence d'une stratégie de communication sur les questions environnementales.

I.2.2 Défis

- la mise à disposition des ressources humaines adéquates et qualifiées aux structures du département ;
- la mise à disposition des infrastructures aux structures du département;

- l'équipement des structures du département en moyens logistiques et matériels ;
- les formations (continue et militaire) des agents des structures du département pour faire face aux nouveaux défis (GAR, changements climatiques, sécuritaires etc.) ;
- l'adoption de plan de carrière pour les agents des structures du département ;
- la sécurisation des dépôts de transits dans les principales villes et la construction de décharges contrôlées compactées dans les régions ;
- l'adoption de textes législatifs réglementaires relatifs au mécanisme financier de perception des redevances auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau et d'utilisation de ces redevances
en vue de générer des ressources propres par l'ABFN ;
- l'équipement des agents de la DNEF et de la DNACPN en équipements collectifs et individuels adéquats ;
- l'accréditation de l'AEDD au Fonds d'adaptation;
- la mise en place d'un système de contrôle de suivi et de surveillance continue de l'environnement et de la dynamique des ressources forestières et fauniques ;
- la sécurisation du domaine forestier classé et des zones d'intérêt cynégétique et aires protégées à travers des activités de délimitation, d'immatriculation et de déguerpissement des réserves occupées ;
- la relecture et l'adoption de textes législatifs et règlementaires dans le cadre de la mise en oeuvre de la gestion décentralisée et participative des ressources forestières et fauniques ;
- la formation des acteurs pour la prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques, plans et programmes de développement ;
- l'élaboration d'une stratégie de communication en matière de protection de l'environnement.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a élaboré des politiques dans les domaines de l'environnement, de la gestion des ressources forestières et fauniques et de l'assainissement. Il s'agit de la :

- Politique Nationale de Protection de l'Environnement ;
- Politique Nationale sur les Changements Climatiques ;
- Politique Forestière Nationale ;
- Politique Nationale sur les Zones Humides ;
- Politique Nationale d'Assainissement.

Ces politiques sectorielles sont structurées autour de vingt-trois (23) objectifs

1. Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières ;
2. Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique ;
3. Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département ;
4. Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département ;
5. Assurer le contrôle des services et organismes du département ;
6. Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
7. Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement ;
8. Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement ;
9. Organiser et développer le sous-secteur de l'Assainissement;
10. Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable ;
11. Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes et la pollution dans le bassin du fleuve Niger ;
12. Développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'agence ;
13. Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques ;
14. Assurer la gestion durable des terres ;
15. Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique ;

16. Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la biodiversité ;

17. Renforcer la résilience des systèmes de production agro sylvo pastorale et socio-économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte;

18. Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement ;

19. Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies et Plans d'action ;

20. Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées;

21. Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune ;

22. Assurer une gestion durable des forêts et des aires protégées;

23. Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Pourcentage des superficies de terres recupérées	%	53,40	89,96	95	95
2	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de massifs élaborés	%	15,5	62,5	44	44
3	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de massifs forestiers mis en oeuvre	%	-	60	44	44
4	Pourcentage de Plan d'aménagement et de gestion d'aires protégées élaboré (PAGS)	%	50	62,5	-	-
5	Pourcentage de politiques sectorielle intégrant la dimension environnementale	%	36,66	43,33	91,17	91,17
6	Pourcentage de PDESC intégrant la dimension environnementale	%	6,38	6,11	64,34	64,34
7	Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	%	25,36	24	62	62

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 8 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	1 476 573	1 747 487	1 433 343	1 749 608
Amélioration du Cadre de Vie des Populations	4 233 741	6 114 931	3 375 287	3 990 706
Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger	4 759 902	6 215 902	3 516 342	3 845 564
Protection et Conservation de la Nature	12 227 368	10 125 091	11 290 227	11 912 135
Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement	1 200 611	1 999 284	974 107	1 174 610
Appui à l'aménagement et à la protection de la faune	500 000	500 000	548 180	567 365
Appui à l'aménagement et à la protection des forêts	1 800 000	1 800 000	1 940 688	2 008 611
Fonds d'étude d'impact environnemental et social		500 080	0	0
Total :	**26 198 195**	**29 002 775**	**23 078 174**	**25 248 599**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	3 163 597	4 197 212	3 278 186	3 598 450
Biens et services	2 249 889	2 717 848	2 141 458	2 599 939
Transferts et subventions	1 227 490	1 343 529	1 182 422	1 327 345
Investissement	19 557 219	20 744 186	16 476 108	17 722 865
Total :	**26 198 195**	**29 002 775**	**23 078 174**	**25 248 599**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.025 Administration Générale

Responsable du Programme :Secrétaire Général du MEADD

Le programme concerne:

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, le suivi, la formation, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- coordination, suivi évaluation et pilotage des politiques et stratégies des secteurs de l'environnement et de l'assainissement;
- gestion financière et matérielle ;
- processus de décentralisation et de déconcentration ;
- contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département ;
- planification, programmation et suivi-évaluation.

Le cadre de performance du programme 1.025 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs de résultat qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Environnement, l'Assainissement et le développement durable.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme d'activité du département		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels des sous-secteurs du département, rapport de revue sectorielle conjointe
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) X 100

Objectif 2: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des activités de la CPS		100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapports d'activités
Précision Méthodologique : (activités réalisées/ activités programmées) X 100

2.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports semestriels de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles
Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total de recommandations formulées) X 100

Objectif 3: Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux d'exécution du Budget du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) X 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Pourcentage d'ouvrages et d'équipements d'assainissement de l'Etat identifiés et recensés en vue de leur transfert aux CT	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'ouvrages et d'équipement d'assainissement de l'Etat identifiées et recensés/Nombre d'ouvrages et d'équipement d'assainissement de l'Etat)X100					
4.2 Pourcentage de ressources forestières et fauniques du domaine de l'Etat identifiées et recensées en vue du transfert de leur gestion aux CT	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapport d'activités, informations collectés					
Précision Méthodologique : (Nombre de services crées dans le cadre des transferts de ressources / nombre de service prévus par les textes dans le cadre du transfert des ressources forestières et fauniques) X 100					

Objectif 5: Assurer le contrôle des services et organismes du département					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapports de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ nombre de missions prévues) X 100					
5.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions d'inspection	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de suivi de la mise en oeuvre des recommandations					
Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre/ nombre de recommandations formulées) X100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	354 967	625 881	365 934	401 685
Biens et services	821 606	821 606	800 282	1 031 706
Transferts et subventions	30 000	30 000	61 927	69 977
Investissement	270 000	270 000	205 200	246 240
Total :	**1 476 573**	**1 747 487**	**1 433 343**	**1 749 608**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Coordination et pilotage de la politique du département	444 096	463 858	405 342	465 451
Gestion financière et matérielle	836 013	1 087 165	867 903	1 085 154
Processus de décentralisation et de déconcentration	25 837	25 837	23 027	29 934
Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département	43 149	43 149	39 151	50 895
Planification, Programmation et suivi évaluation	127 478	127 478	97 920	118 174
Total :	**1 476 573**	**1 747 487**	**1 433 343**	**1 749 608**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	33	36	38	42
CATEGORIE B1	13	12	14	18
CATEGORIE B2	9	10	12	16
CATEGORIE C	5	5	7	11
AUTRES	53	26	28	31
Total :	**113**	**89**	**99**	**118**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	198 723	218 485	204 863	224 878
Biens et services	95 373	95 373	86 479	103 773
Investissement	150 000	150 000	114 000	136 800
Total	**444 096**	**463 858**	**405 342**	**465 451**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Coordination des activités du Département	62 256
1.1.2	Prise en charge des activités de communication	33 117
1.1.3	Prise en charge des salaires et accessoires	218 485
1.1.4	Renforcement des capacités du MEADD	150 000
Total		**463 858**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	156 244	407 396	161 071	176 807
Biens et services	649 769	649 769	644 905	838 370
Transferts et subventions	30 000	30 000	61 927	69 977
Total	**836 013**	**1 087 165**	**867 903**	**1 085 154**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5	Fonctionnement Cellule SIDA	932
3.1.1	Renforcement des capacités du MEADD	74 234
3.1.2	Prise en charge des dépenses en Eau, téléphone et Electricité	271 775
3.1.3	Organisation des missions à l'intérieur et à l'extérieur	91 752
3.1.4	Sécurisation des locaux et amélioration des conditions d'hygiène en milieu de travail (entretien et réparation des bâtiments)	163 576
3.1.5	Renforcement des capacités du personnel	47 500
3.1.6	Prise en charge des salaires et accessoires	407 396
3.1.7	Organisation des COP	30 000
Total		**1 087 165**

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	25 837	25 837	23 027	29 934
Total	**25 837**	**25 837**	**23 027**	**29 934**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Suivi de la mise en oeuvre du transfert des ouvrages et des équipements	12 919
4.2.1	Suivi de la mise en oeuvre du transfert des ressources forestières et fauniques du domaine de l'Etat	12 919
Total		**25 837**

Action 04 Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	43 149	43 149	39 151	50 895
Total	**43 149**	**43 149**	**39 151**	**50 895**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1	Mise en oeuvre du Programme annuel de contrôle des structures du Département	18 857
5.2.1	Mise en oeuvre du Programme annuel de contrôle des structures du Département	24 292
Total		**43 149**

Action 05 Planification, Programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	7 478	7 478	6 720	8 734
Investissement	120 000	120 000	91 200	109 440
Total	**127 478**	**127 478**	**97 920**	**118 174**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Appui à la Cellule de Planification et de statistique du Secteur Eau Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat	120 000
2.2.1	Organisation et tenue des rencontres, missions et revues	7 478
Total		**127 478**

Le Programme : 2.069 Amélioration du Cadre de Vie des Populations

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances.

Ce programme s'occupe de :

- Élaborer des éléments de la Politique Nationale en matière d'Assainissement et de Contrôle des Pollutions et des Nuisances et d'en assurer l'exécution ;
- Assurer la gestion durable des stations d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes;

Le programme vise à améliorer l'accès de la population du Mali au service public de l'assainissement géré de manière durable (sur le plan financier et sur le plan environnemental) au niveau local. Les populations cibles sont celles du milieu rural, semi urbain et urbain sur l'ensemble du territoire.

Les principaux axes d'intervention sont :

- l'amélioration de l'offre éducative (formation d'ingénieurs, techniciens, sociologues, financiers, etc.) ;
- l'équipement en matériels ;
- l'élaboration et diffusion d'outils pratiques.

Les perspectives sont relatives à la relecture de la Politique Nationale d'Assainissement et ses cinq (5) stratégies en cours d'exécution liée à certaines insuffisances telles que :

- l'alignement de la politique aux ODD ;
- l'alignement de la politique au CREDD ;
- la prise en compte de l'ATPC.

Le cadre de performance du programme 2.069 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs de qui contribuent à

:

- réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
- assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement ;
- réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement ;
- organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement.

Objectif 1: Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des séances de sensibilisation.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel des DNACPN

Précision Méthodologique : (nombre de séances de sensibilisation réalésées / nbre de séances prévues) X100

1.2 Pourcentage de ménages ayant construit des latrines améliorées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNACPN

Précision Méthodologique : (nombre ménages ayant construit des latrines améliorées/nombre de ménages prévus)X100

1.3 Réalisation des Plans Stratégiques d'Assainissement (PSA)	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel des DNACPN

Précision Méthodologique : (nombre des plans réalisés/nombre des plans prévus)X100

Objectif 2: Assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de caniveaux, collecteurs construits, couverts et curés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNACPN et ANGESEM

Précision Méthodologique : (nombre de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs, couverts et curés / nombre total de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs prévus à curer et à couvrir) x100

2.2 Taux de réalisation de dépôts de transit, décharges finales, de stations de boue de vidange et de stations d'épuration.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN/ANGESEM

Précision Méthodologique : dépôts de transit: (nbre de dépôts de transit , décharges finales, de stations de boue de vidange et de stations d'épuration construit/ nbre de dépôts de transit , décharges finales, de stations de boue de vidange et de stations d'épuration prévus à construire) X100

2.3 Taux de ménages raccordés à un réseau d'égouts	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel ANGESEM

Précision Méthodologique : (nbre de ménages raccordés à un réseau d'égout / nbre de ménages à raccorder) X 100

Objectif 3: Réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Pourcentage de Projets ayant un permis environnemental	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de projets ayant un permis / Nbre total de projets)X100

3.2 Taux d'élimination des pesticides obsolètes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (nbre de pesticides obsolètes éliminés /nbre de pesticides obsolètes répertoriés) X 100

Objectif 4: Organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Pourcentage de communes ou de villes ayant bénéficié d'un Plan Stratégique d'Assainissement (PSA)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (nbre de communes ou de villes ayant bénéficié d'un plan stratégique d'assainissement/ nbre de communes ou de villes prévues) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	675 666	786 890	713 177	782 847
Biens et services	387 646	417 193	354 147	456 702
Transferts et subventions	387 842	407 808	367 509	415 283
Investissement	2 782 587	4 503 040	1 940 454	2 335 874
Total :	**4 233 741**	**6 114 931**	**3 375 287**	**3 990 706**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Gestion durable des déchets et Contrôle des pollutions et des nuisances	2 898 866	4 560 090	2 295 658	2 717 527
Gestion des eaux usées et des gadoues	1 334 875	1 554 841	1 079 629	1 273 179
Total :	**4 233 741**	**6 114 931**	**3 375 287**	**3 990 706**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	94	97	110	135
CATEGORIE B1	32	28	38	58
CATEGORIE B2	38	41	50	68
CATEGORIE C	48	42	51	69
AUTRES	93	93	102	119
Total :	**305**	**301**	**351**	**449**

Action 01 Gestion durable des déchets et Contrôle des pollutions et des nuisances

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	675 666	786 890	713 177	782 847
Biens et services	387 646	417 193	354 147	456 702
Transferts et subventions	52 967	52 967	47 880	54 104
Investissement	1 782 587	3 303 040	1 180 454	1 423 874
Total	**2 898 866**	**4 560 090**	**2 295 658**	**2 717 527**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge de salaire et accessoire	786 890
1.1.2	Réalisation d'activités de sensibilisation à la radio/Télé pour le changement de comportement des populations	19 737
1.1.4	Construction du siège de la DNACPN	900 000
1.2.1	Réalisation du curage des collecteurs du district de BKO- DNACPN	52 967
1.2.2	Construction de collecteurs	23 369
1.3.1	Réalisation des activités de contrôle et supervision: DNACPN	70 082
2.1.1	Réalisation de construction et curage des collecteurs du district de BKO- DNACPN	300 000
2.2.1	Réalisation des activités de la décharge finale Noumoubougou	1 500 000
2.3.6	Projet Exploitation Infrastructures Assainissement Zone Industrielle Sotuba	400 000
3.1.1	Réalisation des activités de suivi environnemental: DNACPN	281 965
3.2.1	Réalisation des activités de suivi environnemental: DNACPN	200 000
4.1.1	Réalisation des Plans Stratégiques d'Assainissement (PSA)	25 080
Total		**4 560 090**

Action 02 Gestion des eaux usées et des gadoues

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	334 875	354 841	319 629	361 179
Investissement	1 000 000	1 200 000	760 000	912 000
Total	**1 334 875**	**1 554 841**	**1 079 629**	**1 273 179**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3	Programme d'Urgence Assainissement	400 000
2.3.1	Prise en charge des salaires et accessoires (EPA)	145 627
2.3.2	Frais de location des bâtiments baillés (EPA)	21 000
2.3.3	Approvisionnement en biens et services de l'ANGESEM	108 214
2.3.4	Prise en charge de l'électricité et de téléphone de l'Agence	80 000
2.3.5	Projet Etude Aménagement /Equipement Station Epuration Ouvrage Connexe	800 000
Total		**1 554 841**

Le Programme : 2.070 Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD)

Ce programme a pour objectif de veiller à la sauvegarde du bassin du fleuve Niger en tant qu'entité vitale du pays.

Le programme s'occupe de :

- l'organisation des acteurs locaux, le renforcement de leurs capacités, l'approfondissement des connaissances, la vulgarisation des techniques et technologies sur les mesures de sauvegarde. Il s'intéresse également aux actions de sensibilisation, de communication dans le cadre de la gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIR);
- l'amélioration de la connaissance sur les écosystèmes aquatiques et terrestres du bassin du fleuve Niger, la conduite des études stratégiques pour le choix des options pertinentes de prise en charge des dégradations identifiées dans le bassin du fleuve Niger. Il s'agira d'entreprendre au besoin des travaux de : (i) protection mécanique et/ou végétale des berges dégradées, (ii) dépollution afin de débarrasser le fleuve et ses dépendances de plantes aquatiques nuisibles et de déchets intrusifs tout en renforçant sa capacité d'autoépuration et (iii) le traitement des seuils sableux ou rocheux pour normaliser l'hydraulicité du fleuve, favoriser les activités socio-économiques et la mobilité des personnes et leurs biens;
- le renforcement des relations de partenariat et de coopération autour des projets conjoints, le développement des capacités de l'Agence et le domaine de la formation et sur les plans institutionnel, logistique, infrastructurel.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action "Protection des berges et gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du fleuve Niger".

Les différents projets/programmes en cours sont : le programme de protection/aménagement des berges du fleuve Niger, le projet protection des berges du fleuve Niger et curage du Diaka au droit de la localité de Diafarabé, le projet de réhabilitation économique et environnementale du fleuve Niger, le projet de faucardage et curage du fleuve Niger, le projet de construction et d'équipement du siège de la Direction Générale de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN).

En perspective, on peut noter le programme de Restauration des berges et Valorisation des plantes aquatiques nuisibles dans le Niger supérieur.

Les différentes interventions sont mises en oeuvre suivant des stratégies de « faire-faire », de Partenariat Public Privé, de BOT (Build Operate and Transfer) et de régie.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.070 est bâti autour de 3 objectifs spécifiques et de 8 indicateurs de résultat qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gouvernance des ressources du fleuve Niger par l'implication des acteurs locaux, la conduite des actions

d'aménagement, de dépollution, de faucardage des végétaux aquatiques flotants et proliférants, de curage/dragage de sable et de renforcement de capacités de l'agence dans les domaines technique, institutionnel, infrastructurel, logistique et partenarial.

Objectif 1: Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de fonctionnalité des cadres de concertation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Programme technique et financier, PV de réunion, Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de cadres de concertation fonctionnels /Nombre de cadres de concertation existants) x 100					
1.2 Pourcentage de membres de cadre de concertation formés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Programme technique et financier, Rapport de formation, Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de membres de cadre de concertation formés /Nombre de membres de cadre de concertation à former) x 100					
1.3 Taux d'adoption des techniques de protection biologique des berges par les membres formés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Programme technique et financier, Rapport d'enquête, rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de membres ayant adopté les techniques/Nombre de membres formés) x100					
1.4 Taux de renforcement des capacités des populations locales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'enquête, Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (populations locales formées /populations locales à former)*100					

Objectif 2: Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes et la pollution dans le bassin du fleuve Niger

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des travaux de protection et d'aménagement mécanique des berges	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Programme technique et financier, Rapport de suivi et d'évaluation, Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de mètres linéaires réalisés/Nombre total de mètres linéaires prévus) x 100					
2.2 Taux de réalisation des travaux de protection et d'aménagement biologique des berges	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de suivi et d'évaluation, Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (nombre de mètres linéaires réalisés / total de mètres linéaires prévus) x100					
2.3 Taux de faucardage de plan d'eau infesté	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Convention de Partenariat, Programme technique et financier, Rapport de suivi et d'évaluation, Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (superficie faucardée/ superficie prévues) x100					
2.4 Pourcentage de points de suivi de la qualité de l'eau du fleuve Niger	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de suivi évaluation, rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (nombre de points suivis / nombre de points prévues) X 100					

Objectif 3: Développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'agence

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Pourcentage de protocoles de partenariat mis en oeuvre	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Programme technique et financier, protocole de partenariat, rapport d'évaluation, rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets conjoints en exécution / nombre total de projets conjointement élaborés) x 100					
3.2 Taux de mise en oeuvre du Plan de Formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées /le nombre de personnes à former)x100					
3.3 Taux de réalisation des travaux de construction du siège de l'ABFN		100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel					
Précision Méthodologique : (travaux réalisés / travaux prévus) X 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	273 902	273 902	259 062	292 738
Investissement	4 486 000	5 942 000	3 257 280	3 552 826
Total :	**4 759 902**	**6 215 902**	**3 516 342**	**3 845 564**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Protection des berges et Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du Fleuve Niger	4 759 902	6 215 902	3 516 342	3 845 564
Total :	**4 759 902**	**6 215 902**	**3 516 342**	**3 845 564**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	17	16	17	19
CATEGORIE B1	3	3	4	6
CATEGORIE B2	2	2	3	5
CATEGORIE C	2	2	3	5
AUTRES	8	8	9	11
Total :	**32**	**31**	**36**	**46**

Action 01 Protection des berges et Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du Fleuve Niger

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	273 902	273 902	259 062	292 738
Investissement	4 486 000	5 942 000	3 257 280	3 552 826
Total	**4 759 902**	**6 215 902**	**3 516 342**	**3 845 564**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Renforcement des capacités, suivi et supervision des activités du projet Aménagement des Berges	10 000
1.2.1	Renforcement des capacités de l'ABFN	101 847
1.2.2	Prise en charge du personnel	120 055
1.3.1	Travaux d'Aménagement des Berges	200 000
1.4.1	Renforcement des capacités du PREFEN	80 000
1.4.2	Projet de réhabilitation économique et environnement	4 342 000
2.1.1	Travaux d'aménagement des berges et curage du DJAKA au droit de DIAFARABE	555 000
2.1.2	Renforcement des capacités dans le cadre du dragage des berges du Fleuve Niger	95 000
2.2.1	Travaux d'Aménagement Biologique des Berges	25 000
2.3.1	Travaux de Faucardage	75 000
2.4.1	Collecte et Partage continu des données sur la qualité de l'Eau du Fleuve Niger	30 000
3.1.1	Approvisionnement en biens et services (Eau, Electricité, Téléphone, location des bâtiments)	52 000
3.2.1	Etudes et Recherches dans le cadre du projet d'Aménagement et protection des Berges	60 000
3.2.2	Suivi et Supervision des activités du PREFEN	70 000
3.3.1	Travaux de construction du siège de l'ABFN	400 000
Total		**6 215 902**

Le Programme : 2.071 Protection et Conservation de la Nature

Responsable du Programme : Le Directeur National des Eaux et Forêts.

Ce programme s'occupe de :

- élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et sols;
- élaborer et diffuser les textes législatifs, réglementaires et normatifs;
- lutter contre la désertification;
- assurer la gestion durable des forêts;
- assurer la gestion de zones humides;
- préserver la diversité biologique de la flore sauvage;
- promouvoir et valoriser les produits forestiers et fauniques;
- assurer le contrôle de l'exploitation des ressources forestières;
- renforcer les capacités des acteurs de la gestion des ressources forestières;
- assurer la coordination, le suivi-évaluation de la mise en oeuvre du programme;
- centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques relatives aux ressources forestières;
- élaborer et mettre en oeuvre le plan de communication du programme.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :
- conservation de la nature, protection et valorisation de la biodiversité ;
- Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte.

Les perspectives portent sur :
- la mise en oeuvre du décret N°2018-0079/P-RM du 29 janvier 2018 fixant le détail des compétences de l'Etat transférées aux Collectivités Territoriales en matière de gestion des ressources forestières et fauniques ;
- la promotion et la valorisation de l'écotourisme et le tourisme de vision à travers la création de réserves animalières.

Le cadre de performance du programme 2.071 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de vingt-deux (22) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes.

Objectif 1: Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion des ressources forestières élaborés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion des ressources forestières élaborés /Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmés) X 100					
1.2 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relus	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs relus. /Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmé) X 100					
1.3 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion et à la valorisation des produits forestiers, des services de la faune et des AP élaborés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion et à la valorisation des produits forestiers. /Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmés) X 100					
1.4 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusé /Nombre de texte programmé) X 100					
1.5 Taux de réalisation des activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques réalisé/Nombre d'activités programmées) X 100					

Objectif 2: Assurer la gestion durable des terres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (superficies de terres récupérées /superficies totales programmées) X 100

2.2 Pourcentage de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune disposant de plan d'aménagement et de gestion (PAG)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune disposant de PAG / Nombre total de massifs forestiers classés et de réserves de faune) X 100

2.3 Pourcentage de PAG de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune mise en oeuvre	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de massifs forestiers classés et de réserves de faune sous aménagement / Nombre total de massifs forestiers classés et de réserves de faune) X 100

2.4 Pourcentage des agents forestiers et d'acteurs formés sur diverses thématiques	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents forestiers et d'acteurs formés sur diverses thématiques/Nombre d'agents forestiers et d'acteurs programmés) x100

Objectif 3: Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Pourcentage d'études réalisées pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées / nombre total d'études prévues) X100

3.2 Taux de diffusion des résultats d'études pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de séances de diffusion des résultats d'études/Nombre de séances de diffusion des résultats d'études programmés) x 100

3.3 Taux de réduction des superficies brulées par les feux de brousse.	%	10	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (superficies brulées de l'année N - superficies brulées de l'année N-1/ superficies brulées de l'année N-1) x 100

3.4 Taux de réalisation des travaux d'aménagement pour la conservation et la valorisation de la biodiversité.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de travaux d'aménagement réalisés/ Nombre de travaux d'aménagement programmés) x 100

3.5 Taux des superficies des sites inscrits des zones humides sur la liste RAMSAR	%	5	5	7	10

Moyen de Vérification : : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Superficie totale cumulée des zones humides inscrites / (Superficie du Mali = 1 241 238 km²) X100

3.6 Taux d'extension des superficies des aires protégées	%	10	10	12	15

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Superficie totale d'aires protégées réalisées/ (Superficie du Mali = 1 241 238 km²) X100

3.7 Taux de mise en place d'organisations locales pour la conservation de la nature	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'organisations locales mises en place / Nombre total d'organisations prévues) X100

3.8 Taux d'enlèvement des plantes aquatiques nuisibles dans le Bassin du fleuve Niger et des cours d'eau	%	-	-	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Quantité de plantes aquatiques nuisibles dans le Bassin du fleuve Niger et des cours d'eau enlevée/ Quantité de plantes aquatiques nuisibles dans le Bassin du fleuve Niger et des cours d'eau programmée) X100

Objectif 4: Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de réalisation des séances de Communication pour le Changement de Comportement (CCC)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de séances de CCC réalisées/Nombre de séances de CCC programmées) x 100					
4.2 Taux de réalisation de la formation militaire commune de base des agents forestiers	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents forestiers formés/Nombre d'agents programmés) x 100					
4.3 participation aux réunions statutaires des conventions, Accords et Traités Internationaux.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions statutaires participées / Nombre total de réunions statutaires prévues) x100					
4.4 Taux d'admission des élèves du centre de formation CFPF Colonel Jean Djigui KEITA en fin de cycle	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapport CFPF					
Précision Méthodologique : (Nombre de candidats admis en fin de Cycle au Centre CFPF/ Nombre total de Candidats présentés) X100					

Objectif 5: Renforcer la résilience des systèmes de production Agro-Sylvo-Pastorale, et socio-économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Nombre de fermes Agricoles Communautaires Intégrés (FACI) installées ou appuyées sur le tracé de la GMV		3	3	5	7
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, rapport de suivi					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	2 132 964	2 784 441	2 199 075	2 413 918
Biens et services	565 637	563 969	499 109	606 535
Transferts et subventions	55 135	147 535	42 969	48 554
Investissement	9 473 632	6 629 146	8 549 074	8 843 128
Total :	**12 227 368**	**10 125 091**	**11 290 227**	**11 912 135**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Conservation de la Nature, Protection et valorisation de la biodiversité	7 999 368	6 432 845	7 666 227	8 146 535
Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte	4 228 000	3 692 246	3 624 000	3 765 600
Total :	**12 227 368**	**10 125 091**	**11 290 227**	**11 912 135**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	170	176	191	218
CATEGORIE B		5	7	11
CATEGORIE B1	23	22	30	46
CATEGORIE B2	264	281	293	311
CATEGORIE C	295	344	359	382
AUTRES	181	179	191	214
Total :	**933**	**1 007**	**1 071**	**1 182**

Action 01 Conservation de la Nature, Protection et valorisation de la biodiversité

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	2 132 964	2 784 441	2 199 075	2 413 918
Biens et services	535 237	563 969	499 109	606 535
Transferts et subventions	47 535	47 535	42 969	48 554
Investissement	5 283 632	3 036 900	4 925 074	5 077 528
Total	**7 999 368**	**6 432 845**	**7 666 227**	**8 146 535**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Approvisionnement en biens et services pour la DNEF, Services regionaux et subregionaux	232 415
1.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires	2 743 751
1.1.3	CONSTRUCTION EXTENSION DNEF	500 000
1.2.1	Elaboration, relecture, diffusion de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à : (i) la gestion des ressources forestières et fauniques et (ii) la valorisation des produits et des services de la faune et des AP	21 688
1.3.1	Approvisionnement en biens et services pour l'UGF	2 706
1.4.1	Approvisionnement en biens et services pour l'OPNB	7 441
1.5.1	Organisation de missions de suivi et de supervision	23 078
2.2.1	Aménagement Parc de Tienfala	450 000
2.3.1	Elaboration Plan d'Aménagement massifs forestiers	150 000
2.4.1	Renforcement des capacités opérationnelles	90 354
3.1.1	Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase II	1 035 000
3.3.1	Appui au reboisement phase II	18 545
3.4.2	Approvisionnement en biens et services pour le PBB	49 857
4.1.1	Organisation des formations et animation des séances de CCC	20 167
4.2.1	Formation militaire commune de base	23 709
4.3.1	Programme de Développement Durable dans le Delta Intérieur du Niger	900 000
4.4.1	Approvisionnement en biens et services pour le CFPFT	164 134
Total		**6 432 845**

Action 02 Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	30 400			
Transferts et subventions	7 600	100 000	0	0
Investissement	4 190 000	3 592 246	3 624 000	3 765 600
Total	**4 228 000**	**3 692 246**	**3 624 000**	**3 765 600**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Projet reboisement intensif	250 000
2.3.2	Programme Gestion Décentralisée des Forêts Phase III	1 726 509
3.2.1	Système d'Information Forestier (SIFOR)	190 000
3.4.3	PROJET GESTION COMM RESS NAT RESTAURAT° ECOSYS AIRE REPARTIT° ELEPHANT	1 225 737
5.1.1	Appui à la Grande Muraille Verte	200 000
5.1.2	Lutte contre la désertification sur le tracé de la Grande Muraille Verte	80 000
5.1.3	Prise en charge personnel Grande Muraille Verte	20 000
Total		**3 692 246**

Le Programme : 2.072 Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au MEADD.

Le programme 2.072 cadre avec les missions de l'AEDD (la loi N°10-027/AN-RM du 12 juillet 2010). L'AEDD assure la coordination de

la mise en oeuvre de la PNPE et veille à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques. A cet effet, elle intervient dans le renforcement des capacités des acteurs, le suivi des mécanismes financiers et la mobilisation des financements, le suivi de la mise en oeuvre des Conventions, Accords et Traités (CAT), la promotion du Développement Durable, la gestion de l'information environnementale, la participation à la mise en oeuvre des programmes du Plan National d'Action Environnemental (PNAE) et la diffusion des résultats de la recherche sur la biotechnologie.

Concernant la mise en oeuvre du programme 2.072, les perspectives porteront sur : (i) la réalisation des études relatives au système national de gestion de l'information environnementale ; (ii) l'élaboration de rapports biennaux (BUR) sur les changements climatiques ; (iii) la mobilisation des ressources intérieure et extérieure ; (iv) la redynamisation du cadre de concertation des points focaux des AME ; (v) l'organisation des éditions de la quinzaine de l'environnement; (vi) le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, des secteurs publics et privés sur l'appropriation et la mise en oeuvre de la CDN et des Objectifs de Développement Durable (ODD) ; (vii) l'appui à l'intégration de l'environnement dans les programmes de développement économique, social et culturel (PDESC) des collectivités; (viii) la consolidation de la collaboration entre l'AEDD, les institutions de recherche et autres organismes; (ix) la participation à l'organisation des Conférences et Réunions des Parties aux AME; (x) la mise en oeuvre de projets et programmes pilotes d'intégration des changements climatiques (xi) la prise en compte de l'environnement dans les curricula et (xii) l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement.

Le cadre de performance du programme 2.072 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques.

Objectif 1: Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Pourcentage de structures nationales formées sur la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et le Développement Durable (DD)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre de structures nationales formées/nbre total de structures nationales prévues) x100					
1.2 Pourcentage de collectivités territoriales formées sur la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et le Développement Durable (DD)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre de collectivités territoriales formées/nbre total de collectivités territoriales prévues) x 100					
1.3 Taux d'évolution des ressources mobilisées à travers le mécanisme de financement de l'environnement (Fonds vert, fonds Climat Mali et Fonds mondial pour l'environnement)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (montants mobilisés/montants à rechercher) x 100					
1.4 Pourcentage de supports produits et diffusés sur l'environnement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre de supports produits et diffusés/nbre de supports produits et diffusés prévus) x 100					
1.5 Taux d'exécution des réunions de suivi des AME ratifiés par le Mali	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre des réunions de suivi des AME tenues/nbre des réunions de suivi des AME prévues) x 100					

Objectif 2: Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies et plans d'action.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (Nombre de politiques intégrant la dimension environnementale/Nombre de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale prévues) x 100					
2.2 Pourcentage de PDESC intégrant l'environnement et le développement durable	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapports annuels de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (Nombre de PDSEC prenant en compte la dimension environnementale/ Nombre de PDSEC prenant en compte la dimension environnementale prévus) x 100.					
2.3 Pourcentage d'indicateurs environnementaux renseignés sur la base de données du SNGIE	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapports annuels de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'indicateurs environnementaux renseignés /Nombre total d'indicateurs environnementaux dans la base) x100					
2.4 Pourcentage de projets démonstratifs mis en oeuvre	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel AEDD					
Précision Méthodologique : nombre de projets démonstratifs mis en oeuvre/nbre total de projets démonstratifs)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Transferts et subventions	390 611	394 284	358 507	405 110
Investissement	810 000	1 605 000	615 600	769 500
Total :	**1 200 611**	**1 999 284**	**974 107**	**1 174 610**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et Intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes	1 200 611	1 999 284	974 107	1 174 610
Total :	**1 200 611**	**1 999 284**	**974 107**	**1 174 610**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	15	15	16	18
CATEGORIE B1	5	4	5	7
CATEGORIE B2	1	2	3	5
AUTRES	6	8	9	11
Total :	**27**	**29**	**33**	**41**

Action 01 Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et Intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	390 611	394 284	358 507	405 110
Investissement	810 000	1 605 000	615 600	769 500
Total	**1 200 611**	**1 999 284**	**974 107**	**1 174 610**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge de salaires et accessoires EPA	103 302
1.1.2	Prise en charge de factures d'eau, de téléphone et d'électricité	45 000
1.2.1	PROJET ADAPTATION CHANGEMENT CLIMATIQUE LOCAL / FENU	225 000
1.2.7	Animation du SNGIE	15 000
1.3.1	Location bâtiments administratifs baillés	26 400
2.1.1	Construction siège AEDD	400 000
2.1.2	Organisation de la quinzaine de l'environnement	95 874
2.2.2	Approvisionnement en bien et services de l'AEDD	78 308
2.2.3	PROJET GESTION RESSOURCES NATURELLES CHANGEMENT CLIMATIQUE / IDA	50 000
2.2.4	PROJET APPUI COORD. INITIATIVES CHGMT CLIMATIQUE	280 000
2.2.5	PROJET GESTION RISQUE CLIMATIQUE INONDAT° PRESERV. VIES & BIENS (PGRCI)	600 000
2.3.2	PROGRAMME REGIONAL AMENAG. MASSIFS FOUTA DJALLON	50 000
2.4.1	Appui fonctionnement secrétariat fonds climat Mali	30 400
Total		**1 999 284**

Le Programme : 3.004 Appui à l'aménagement et à la protection de la faune

Responsable du Programme : le Conseiller Technique au MEADD.

Le Programme 3.004 «Aménagement et protection de la faune» vise à :

- assurer les travaux de prospection, de classement ou de création d'aires protégées;
- réaliser les travaux d'aménagement et de repeuplement des aires protégées;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la faune;
- créer des infrastructures de protection de la faune ;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection de la faune.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action : Aménagement et protection de la faune.

Le cadre de performance du programme 3.004 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources fauniques.

Objectif 1: Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Pourcentage de travaux de prospection des aires protégées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre d'aires protégées prospectées/Nombre d'aires protégées prévues) x 100					
1.2 Pourcentage de classement ou de création d'aires protégées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : Nombre d'aires protégées classées/Nombre d'aires protégées programmées) x 100					
1.3 Pourcentage d'aires protégées mis sous aménagement et repeuplées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : Nombre d'aires protégées et repeuplées /Nombre d'aires protégées programmées) x 100					

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux d'équipement des structures de protection de la faune	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de structures protection faune équipées/Nombre de structures protection faune programmées) x 100					
2.2 Taux de création d'infrastructure de protection de la faune	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures protection faune réalisées /Nombre d'infrastructures protection faune programmées) x 100					
2.3 Pourcentage d'agents des collectivités formés dans l'aménagement et la protection de la faune	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents des collectivités formés/Nombre d'agents programmés) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Biens et services	25 000	25 000	25 680	26 578
Investissement	475 000	475 000	522 500	540 787
Total :	**500 000**	**500 000**	**548 180**	**567 365**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Aménagement et protection de la faune	500 000	500 000	548 180	567 365
Total :	**500 000**	**500 000**	**548 180**	**567 365**

Action 01 Aménagement et protection de la faune

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	25 000	25 000	25 680	26 578
Investissement	475 000	475 000	522 500	540 787
Total	**500 000**	**500 000**	**548 180**	**567 365**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Formation des agents des CT et réalisation d'études sur la faune	50 000
1.2.1	Réalisation d'études	50 000
1.3.1	Réalisation d'infrastructure de protection de la Faune	15 000
2.1.1	Mise sous aménagement et repeuplement des aires protégées	175 000
2.2.1	Réalisation d'infrastructures	200 000
2.3.1	Organisation des missions de suivi et de supervision	10 000
Total		**500 000**

Le Programme : 3.005 Appui à l'aménagement et à la protection des forêts

Responsable du Programme : Le Directeur National des Eaux et Forêts

Le programme 3.005 «Aménagement et protection de la forêt» vise à :

- assurer les travaux de prospection et de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement ;
- réaliser les travaux d'aménagement et d'entretien du domaine forestier classé et des massifs du domaine forestier protégé faisant l'objet d'exploitation;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la forêt ;
- créer des infrastructures de protection des forêts;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection des forêts.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- aménagement et protection de la forêt.

Le cadre de performance du programme 3.005 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources forestières.

Objectif 1: Assurer une gestion durable des Forêts et des aires protégées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de travaux de prospection des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de domaines prospectés/Nombre de domaines prévus) x 100					
1.2 Pourcentage de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : Nombre de domaines classés/Nombre de domaines programmés) x 100					
1.3 Pourcentage de domaines forestiers classés et protégés mis sous aménagement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : Nombre de domaines prospectés/Nombre de domaines prévus) x 100					

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux d'équipement des structures de protection des forêts	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de structures équipées/Nombre de structures programmées) x 100					
2.2 Taux de création des infrastructures de protection des forêts	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées /Nombre d'infrastructures programmées) x 100					
2.3 Pourcentage d'agents des collectivités formés dans l'aménagement et la protection des forêts	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : : (Nombre d'agents des collectivités formés/Nombre d'agents programmés) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	450 000	450 000	462 240	478 418
Transferts et subventions	90 000	90 000	92 448	95 683
Investissement	1 260 000	1 260 000	1 386 000	1 434 510
Total :	**1 800 000**	**1 800 000**	**1 940 688**	**2 008 611**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Aménagement et protection des forets	1 800 000	1 800 000	1 940 688	2 008 611
Total :	**1 800 000**	**1 800 000**	**1 940 688**	**2 008 611**

Action 01 Aménagement et protection des forets

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	450 000	450 000	462 240	478 418
Transferts et subventions	90 000	90 000	92 448	95 683
Investissement	1 260 000	1 260 000	1 386 000	1 434 510
Total	**1 800 000**	**1 800 000**	**1 940 688**	**2 008 611**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Réalisation des travaux de classement des forets, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	700 000
1.2.1	Formation des agents des Collectivités Territoriales	20 000
1.3.1	Mise sous aménagement des domaines forestiers classés et protégés	450 000
2.1.1	Equipement des structures de protection des forêts	450 000
2.2.1	Réalisation d'infrastructures	90 000
2.3.1	Réalisation d'études	90 000
Total		**1 800 000**

Le Programme : 3.013 Fonds d'étude d'impact environnemental et social

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Nuisances

Objectif 1: Appliquer la Procédure d'Etudes d'Impacts Environnemental et Social					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Pourcentage de RFIES analysés par le Comité Technique		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNACPN - PV de validation des rapports
Précision Méthodologique : Nombre de rapports d'EIFS validés par le comité technique d'analyse / Nombre de rapports d'EIFS) x 100

1.2 Pourcentage de permis environnementaux délivrés		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Nombre de permis environnementaux délivrés par le MEADD/ Nombre de dossiers de requête de permis transmis au MEADD) x 100

Objectif 2: Réduire les impacts négatifs des projets et programmes sur l'environnement par le suivi de la mise en oeuvre des PGES.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de réalisation des activités de suivi environnemental et social des projets /programmes		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNACPN- Rapports de mission des SE
Précision Méthodologique : Nombre d'activités de suivi environnemental et social réalisées/ Nombre d'activités de suivi environnemental et social prévues) x100

2.2 Taux de réalisation des séances de formation technique en matière d'EIES		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNACPN
Précision Méthodologique : Nombre de séances de formations techniques réalisées en matières d'EIES/ Nombre de séances de formations techniques prévues) x100

2.3 Taux de renforcement des capacités matérielles et logistiques dans le cadre de l'EIES		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNCPN
Précision Méthodologique : Nombre de matériels et de logistiques acquis dans le cadre des EIES/ Nombre de matériels et de logistiques prévus) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Biens et services		440 080	0	0
Investissement		60 000	0	0
Total :		**500 080**	**0**	**0**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Etude d'impact environnemental et social		500 080	0	0
Total :		**500 080**	**0**	**0**

Action 01 Etude d'impact environnemental et social

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		440 080	0	0
Investissement		60 000	0	0
Total		**500 080**	**0**	**0**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Missions de validation des termes de référence d'EIES de projets/Programmes	93 900
1.1.2	Missions de réalisation des consultations publiques	30 000
1.1.3	Ateliers d'analyses et de validations de rapports d'EIES	116 180
1.2.1	Préparation et transmission des Rapports d'EIES validés au Cabinet en vue de l'Obtention du Permis Environnemental	75 000
2.1.1	Réalisation de missions de suivi environnemental et social	30 000
2.2.1	Organisation des sessions de formation en matière d'EIES	75 000
2.3.1	Acquisition de matériels techniques et logistiques pour le suivi	60 000
2.3.2	Achat de kits de contrôle de la qualité des eaux, de l'air et du sol lors des missions de suivi des PGES	20 000
Total		**500 080**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.025	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CPS EAU ENVIRON. URBANISME DOMAINES ETAT		120 000	120 000	120 000	91 200	109 440
RENFORCEMENT CAPACITES MEA		150 000	150 000	150 000	114 000	136 800
Total :		**270 000**	**270 000**	**270 000**	**205 200**	**246 240**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.069	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROJET CURAGE CANIVEAUX ASSAIN. DISTRICT BKO		300 000	300 000	300 000	228 000	273 600
CONSTRUCTION DECHARGE DE NOUMOUBOUGOU		12 000 000	750 000	1 500 000	570 000	684 000
PROGRAMME URGENCE ASSAINISSEMENT		400 000	200 000	400 000	152 000	190 000
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNACPN		1 900 000	300 000	900 000	228 000	273 600
CONSTRUCTION AMENAGEMENT DEPOTS DE RAMASSAGE DES (		200 000	0	200 000	0	0
ETUDE DIAGNOST. STATION EPURATION & OUVRAGES CONNEX		800 000	750 000	800 000	570 000	684 000
EXPLOITATION INFRASTRUC. ASSAINISSEMENT ZONE INDUST. S		400 000	250 000	400 000	190 000	228 000
Total :		**16 000 000**	**2 550 000**	**4 500 000**	**1 938 000**	**2 333 200**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.070	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
AMENAGEMENT PROTECTION DES BERGES DU FLEUVE NIGER		400 000	400 000	400 000	464 000	580 000
DRAGAGE & PROTECTION BERGES DIAFARABE		650 000	650 000	650 000	494 000	617 500
REHABILITATION ECONOM. ENVIRONTAL FLEUVE NIGER-IDA		150 000	150 000	150 000	114 000	142 500
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE ABFN		1 500 000	250 000	400 000	190 000	237 500
Total :		**2 700 000**	**1 450 000**	**1 600 000**	**1 262 000**	**1 577 500**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.071	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI SYSTEME INFORMATION FORESTIER		190 000	300 000	190 000	228 000	285 000
PROGRAMME DEVELOPPEMENT DURABLE DELTA INTERIEUR D		300 000	300 000	300 000	228 000	285 000
ALLIANCE GLOBALE CHANGEMENT CLIMATIQUE / UE		120 000	120 000	120 000	91 200	114 000
APPUI GRANDE MURAILLE VERTE		200 000	200 000	200 000	152 000	190 000
AMENAGEMENT PARC TIENFALA		450 000	450 000	450 000	342 000	427 500
PROMOTION DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLE (GEDEFOR III		260 000	260 000	260 000	197 600	247 000
ELABORATION PLAN AMENAGEMENT MASSIFS FORESTIERS		150 000	150 000	150 000	114 000	142 500
PROG. REBOISEMENT INTENSIF RECONSTRUCT. ECOSYS FOREST		250 000	140 000	250 000	106 400	133 000
CONSTRUCTION EXTENSION DNEF		500 000	0	500 000	0	0
PROJET GESTION COMM RESS NAT RESTAURAT° ECOSYS AIRE R		100 000	0	100 000	0	0
Total :		**2 520 000**	**1 920 000**	**2 520 000**	**1 459 200**	**1 824 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.072	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROGRAMME REGIONAL AMENAG. MASSIFS FOUTA DJALLON		50 000	50 000	50 000	38 000	47 500
PROJ. ADAPTATION CHANGEMENT CLIMAT. LOCAL / FENU		90 000	60 000	90 000	45 600	57 000
PROJET GESTION RESS. NATURE. CHANG. CLIMAT / IDA		50 000	100 000	50 000	76 000	95 000
CONSTRUCTION SIEGE AEDD		400 000	400 000	400 000	304 000	380 000
PROJET APPUI COORD. INITIATIVES CHGMT CLIMATIQUE		280 000	200 000	280 000	152 000	190 000
Total :		**870 000**	**810 000**	**870 000**	**615 600**	**769 500**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant le Décret n°02020-0095/PT-RM du 16 octobre 2020, le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources minérales, énergétiques et hydrauliques.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- le développement et le suivi des sociétés et industries minières et le renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière de recherche, d'implantation et d'exploitation des mines, des carrières modernes et du pétrole ;
- la mise en place d'une industrie minière par le développement de toutes les fonctions du Secteur ;
- la promotion de la diversification et des potentialités minérales ;
- la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des conventions minières et des accords d'établissement, en concertation avec les ministres concernés notamment le ministre chargé des Finances et le ministre chargé de la Promotion de l'Investissement ;
- l'encadrement de l'artisanat minier ;
- le développement de la recherche, l'exploitation et la valorisation des ressources minérales et des industries y afférentes ;
- la promotion de la transparence dans les industries extractives ;
- la mise en valeur des ressources énergétiques et la réalisation des infrastructures y afférentes ;
- le suivi et le contrôle de la production, du transport et de la distribution de l'énergie ;
- le renforcement du réseau électrique et de la desserte nationale en énergie ;
- le développement des énergies conventionnelles, nouvelles ou renouvelables ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles applicables en matière d'exploitation et de gestion des ressources énergétiques et hydrauliques ;
- la réalisation d'études de travaux d'aménagement des cours d'eau ;
- le développement de l'accès des populations à l'eau ;
- la maîtrise et l'économie d'énergie ;
- la promotion de la sûreté radiologique et de la sécurité des sources radioactives et des équipements associés sur le territoire national.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- le faible niveau des investissements dans les secteurs minier et pétrolier ;
- l'insuffisance dans le contrôle et le suivi des activités des sociétés minières et pétrolières ;
- l'insuffisance de personnel qualifié dans les métiers des mines et du pétrole ;
- l'insuffisance d'un mécanisme autonome et approprié de financement des activités du secteur minier ;
- l'insuffisance d'un cadre législatif et réglementaire en matière d'organisation de l'orpaillage ;
- le faible niveau d'intégration de l'activité minière à l'économie (locale et nationale) ;
- l'inadaptation du cadre législatif et réglementaire du service public de l'électricité et de l'eau ;
- le déficit d'information/communication/sensibilisation sur les enjeux et opportunités des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- le faible niveau d'appropriation des investissements dans l'hydraulique par les bénéficiaires ;
- la lourdeur des procédures d'investissement en matière d'aménagements hydroélectriques, d'énergie nouvelle renouvelable et d'hydraulique ;
- la lenteur dans le dédommagement des populations affectées par les projets des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance de ressources humaines en nombre et en qualité ;

- la faiblesse des ressources financières allouées au département compromettant la réalisation des objectifs des besoins d'accès à l'électricité et à l'eau ;
- les impacts des changements climatiques compromettant la réalisation des objectifs de la politique de l'énergie et de l'eau ;
- la dégradation de la situation sécuritaire et sanitaire au plan national affectant la réalisation des objectifs des besoins d'accès à l'électricité et à l'eau ;
- l'insuffisance de données fiables dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

I.2.2 Défis

- l'amélioration du cadre législatif et réglementaire régissant les secteurs minier et pétrolier ;
- l'accroissement du contrôle des activités minières industrielles et pétrolières ;
- la mise à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement dédié au développement des secteurs minier et pétrolier ;
- le renforcement des textes législatifs et réglementaires en matière d'organisation de l'orpaillage ;
- l'intégration d'avantage de l'activité minière à l'économie nationale ;
- la relecture des textes législatifs et règlementaires relatifs aux secteurs de l'énergie et de l'eau en lien avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) ;
- le développement et l'opérationnalisation d'une stratégie de communication des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- l'opérationnalisation de l'Arrêté interministériel n° 2018-3548/MEE-MEATD-MEADD-SG du 19 octobre 2018 instaurant un système de Suivi Technique et Financier (STeFi) des systèmes d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi urbain ;
- la simplification de la procédure d'investissement dans l'hydraulique et les énergies renouvelables, notamment l'hydroélectricité et l'énergies solaire ;
- l'anticipation et la synergie avec les Ministères chargés des finances et du foncier dans la mise en place des fonds et procédures de dédommagement découlant des projets ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de renforcement des capacités des ressources humaines des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- le développement des mécanismes de financement durables et adaptés à la forte demande des besoins d'accès à l'énergie et à l'eau du fait du développement continu du pays en lien avec le changement climatique ;
- la prise en compte de la couverture sécuritaire et sanitaire dans la mise en ¿uvre des projets et programmes ;
- le renforcement des capacités dans le processus de collecte, de traitement et de diffusion des données.

I.3 La politique sectorielle

Le document de politique nationale de développement des secteurs minier et pétrolier et son plan d'actions 2019-2023 a été adopté par le Conseil des Ministres en sa session du 15 janvier 2020.

La vision de cette nouvelle politique est « d'avoir une exploitation minière qui participe au développement du pays, par son intégration à l'économie nationale et locale, à travers le renforcement de la sous-traitance nationale, la valorisation de la chaine de valeur et la promotion de l'entreprenariat national ; par la création de richesse en rentabilisant les retombées de l'activité minière et par l'impulsion du développement durable, à travers la protection de l'environnement, la formation de ressources humaines de qualité et des actions de développement à l'endroit des communautés riveraines. »

Son objectif principal est l'accroissement substantiel de la part des produits miniers dans le PIB en vue d'améliorer le bien-être social du peuple malien grâce à une juste distribution des revenus tirés du secteur et de promouvoir le développement durable pour les communautés vivant autour des mines.

S'agissant des objectifs spécifiques, ils sont définis sur la base de sept (7) défis majeurs que sont : (i) l'amélioration de la gouvernance du secteur ; (ii) la dotation du Mali d'une base et d'un système d'informations géo scientifiques performant ; (iii) la dotation du Mali d'infrastructures de base ; (iv) l'amélioration de la structuration et de l'encadrement du secteur de l'artisanat minier ; (v) l'amélioration de la qualité des ressources humaines ; (vi) l'intégration des secteurs minier et pétrolier à l'ensemble de l'économie nationale ; (vii) la transformation du secteur des mines en un vecteur de développement durable.

Au total sept (07) axes stratégiques permettront d'assurer la mise en oeuvre de la politique de développement du secteur minier et pétrolier.

Ce sont entre autres : (i) le renforcement et l'adaptation du cadre réglementaire de l'activité minière et pétrolière du Mali à la vision et aux nouvelles ambitions du pays pour le secteur ; (ii) la satisfaction des besoins en infrastructures pour le développement minier et pétrolier au Mali; (iii) la mise à niveau, qualitativement et quantitativement, des besoins de l'Etat en ressources humaines ; (iv) le développement des synergies entre le secteur minier et le reste de l'économie; (v) la création de conditions idoines permettant aux populations riveraines de percevoir le secteur minier comme un moyen d'amélioration de leurs conditions de vie.

En mars 2006, le Gouvernement du Mali a adopté la Politique Energétique Nationale (PEN) dont l'objectif global est de contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population au moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques.

Cette Politique Energétique Nationale s'appuie sur quatre (4) Objectifs Spécifiques (OS) :

1) satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût ;

2) assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques ;

3) renforcer les capacités d'orientation, de gestion, de contrôle et de pilotage stratégique du secteur de l'énergie ;

4) renforcer pour le pays, les avantages de la coopération internationale dans le domaine de l'énergie.

S'agissant de la Politique Nationale de l'Eau, elle a été adoptée le 22 février 2006.

L'objectif général de la politique nationale de l'eau est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, afin que celle-ci ne devienne un facteur limitant du développement socioéconomique.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Nombre de sociétés d'exploitation d'or	Nombre	10	11	13	13
2	Nombre de sociétés de production de ciment	Nombre	02	01	02	03
3	Production d'or	Tonne	52,937744	55,621	66,893	71,190
4	Valeur d'exportation d'or	Milliards FCFA	1 144	1 167	1 345,6	1 651,1
5	Production en calcaire	m3	282 775,2	360 332,84	647 973,83	432 770,13
6	Part du sous-secteur minier dans le PIB	%	5,6	5,48	7,6	9,7
7	Apport agrégé du secteur minier au Trésor Public	Milliards FCFA	247, 303	304, 482	247,875	403,640
8	Taux d'accès à l'électricité	%	-	-	-	-
9	National	%	39	42	38	50
10	Urbain	%	86	94	93	96
11	Rural	%	19,39	18,63	24,94	21,12
12	Tarif social électricité 1ère tranche EDM, hors TVA (en F CFA)	FCFA	59	59	59	59
13	Consommation de gaz butane (en tonnes)	Tonne	14 530	18 263,3	19 029, 29	14 588
14	Nombre de nouvelles localités électrifiées	Nombre	0	36	0	37
15	Quantité de graines oléagineuses produites (en tonne) QGOP	Tonne	5 500	6 420	221,8	268
16	Quantité d'huile produite (en litre) QHP	Litre	740 000	818 630	5 151	15 630
17	Nombre de générateur d'énergie fonctionnant avec de l'huile de pourghère	Nombre	19	19	19	19
18	Taux d'accès à l'eau potable (National)	%	66,9	68,0	68,8	69,2
19	Taux d'accès à l'eau potable (Urbain)	%	70,6	74,4	76,0	77,7
20	Taux d'accès à l'eau potable (Rural)	%	63,3	65,3	69,9	65,8

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	31 368 518	37 711 808	32 654 899	33 254 465
Développement des Ressources Energétiques	50 132 561	91 094 387	54 418 848	59 659 380
Développement des Ressources en Eau	78 433 326	74 263 154	54 957 415	54 889 231
Développement des ressources minérales		2 901 090	2 596 559	3 071 180
Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières		350 000	359 520	372 103
Programme de développement des ressources minérales (PDRM)		230 000	236 256	244 520
Total :	**159 934 405**	**206 550 439**	**145 223 497**	**151 490 879**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 446 983	2 477 342	2 404 197	2 628 128
Biens et services	1 419 356	3 125 172	2 734 585	3 330 856
Transferts et subventions	36 523 572	37 261 435	37 377 096	39 525 020
Investissement	120 544 494	163 686 490	102 707 619	106 006 875
Total :	**159 934 405**	**206 550 439**	**145 223 497**	**151 490 879**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.026 Administration Générale

Responsable du Programme 1.026 : M. Moussa CISSE, Secrétaire Général.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé du pilotage et de la coordination de la politique Nationale de l'énergie et de l'eau. A ce titre il :

- coordonne, planifie, évalue, contrôle, anime et supervise les activités du département ;
- assure la gestion des ressources matérielles et financières ;
- suit la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- améliore la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier ;
- coordonne le système de planification et de production des statistiques du secteur.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- l'intensification de la recherche minière sur tout le territoire national ;
- la diversification de la production minière ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement des activités des secteurs minier et pétrolier ;
- le renforcement du cadre institutionnel de gestion des deux secteurs par le création de nouvelles structures ;
- le renforcement du système de suivi et de contrôle au sein du département ;
- l'amélioration de la visibilité par l'établissement et la mise en oeuvre d'importants instruments de planification ;
- la couverture normale des besoins en énergie électrique et en eau potable dans les périmètres de concession et hors concessions ;
- la promotion de l'électrification en milieu rural ;
- le renforcement des capacités d'alimentation en énergie et en eau par la réalisation de nouveaux ouvrages et équipements ;
- le lancement de nouveaux projets structurants d'infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité et de l'eau.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du Programme 1.026 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et Cinq (05) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	96	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités Annuels du Département.

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/activités programmées)x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés)x100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le secteur de l'Energie et de l'Eau					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de mise en oeuvre des activités de transfert des compétences secteurs Energie et Eau	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CADD
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)x100

Objectif 4: Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de réalisation des missions d'inspection.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées/ nombre de missions programmées)x100.					
4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de suivi de mise en oeuvre de recommandations.
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre/nombre de recommandations formulées) x100.

Objectif 5: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités menées/Nombre d'activités programmées)*100

Objectif 6: Assurer le respect des normes internationales dans les domaines minier et pétrolier					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
6.1 Statut du Mali par rapport à la norme ITIE	Satisfaisa	-	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'avancement de l'ITIE-Mali					
Précision Méthodologique : Le respect de la norme ITIE en vigueur					
6.2 Taux de réalisation des activités du BEEC	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'avancement du BEEC
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités menées/Nombre d'activités programmées)*100

Objectif 7: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le secteur des Mines et du Pétrole					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
7.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources secteur Mines et Pétrole		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CADD/MINES
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités menées/Nombre d'activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	318 851	568 589	499 068	547 824
Biens et services	788 267	1 744 319	1 533 704	1 985 564
Transferts et subventions	30 011 400	30 414 900	30 366 173	30 437 737
Investissement	250 000	4 984 000	255 954	283 340
Total :	**31 368 518**	**37 711 808**	**32 654 899**	**33 254 465**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	30 535 749	35 356 623	30 536 514	30 624 414
Gestion financière et matérielle	740 791	1 603 373	1 486 188	1 872 077
Processus de décentralisation et de déconcentration	33 889	37 004	34 449	44 783
Vérification et contrôle des services	58 089	60 301	59 047	76 760
Planification, programmation et suivi évaluation		215 078	161 849	183 826
Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier		397 918	344 173	410 124
Processus de décentralisation et de déconcentration (Mines)		41 511	32 679	42 481
Total :	**31 368 518**	**37 711 808**	**32 654 899**	**33 254 465**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	21	31	24	28
CATEGORIE B1	15	16	18	22
CATEGORIE B2	8	10	9	13
CATEGORIE C	6	7	8	12
AUTRES	40	50	40	44
Total :	**90**	**114**	**99**	**119**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	168 077	213 120	173 270	190 198
Biens et services	117 672	247 503	173 244	225 216
Transferts et subventions	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Investissement	250 000	4 896 000	190 000	209 000
Total	**30 535 749**	**35 356 623**	**30 536 514**	**30 624 414**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Pilotage des activités du département.	98 503
1.1.2	Elaboration et suivi de la mise en oeuvre du plan d'actions.	30 099 000
1.1.3	Prise en charge du personnel.	213 120
1.1.4	Organisation de missions de visites de terrain à l'intérieur et à l'extérieur du pays.	50 000
1.1.5	Fonds Etudes et Préparation Projets Eau/Energie	300 000
1.1.6	Construction Ecole Africaine des Mines	900 000
1.1.7	Projet Gouvernance Secteur des Mines	3 696 000
Total		**35 356 623**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	150 774	255 278	250 784	275 284
Biens et services	578 617	1 122 195	1 040 360	1 352 431
Transferts et subventions	11 400	225 900	195 044	244 362
Total	**740 791**	**1 603 373**	**1 486 188**	**1 872 077**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Préparation du budget.	6 000
2.1.2	Suivi et Exécution du budget.	1 123 767
2.1.3	Prise en charge du personnel	255 278
2.1.4	Organisation des missions de visites sur le terrain à l'intérieur et à l'extérieur.	218 328
Total		**1 603 373**

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	33 889	37 004	34 449	44 783
Total	**33 889**	**37 004**	**34 449**	**44 783**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Mise en oeuvre des activités du plan de transfert des compétences du secteur Energie et Eau	37 004
Total		**37 004**

Action 04 Vérification et contrôle des services

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	58 089	60 301	59 047	76 760
Total	**58 089**	**60 301**	**59 047**	**76 760**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Organisation des missions d'inspection au sein des services et organismes du département.	57 162
4.2.1	Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	3 139
Total		**60 301**

Action 05 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		100 191	75 014	82 342
Biens et services		39 887	29 835	38 784
Investissement		75 000	57 000	62 700
Total		**215 078**	**161 849**	**183 826**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1	Prise en charge du personnel	100 191
5.1.2	Planification des projets et programmes du secteur	39 887
5.1.3	Appui Cellule de Planification et Statistique Mines-Energie	75 000
Total		**215 078**

Action 06 Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		195 918	164 090	205 109
Transferts et subventions		189 000	171 129	193 375
Investissement		13 000	8 954	11 640
Total		**397 918**	**344 173**	**410 124**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1	Production, publication et dissémination des rapports ITIE à l'intérieur du pays et à Bamako	100 000
6.1.2	Suivi de la mise en oeuvre des exigences de la norme ITIE et des recommandations de l'Administrateur indépendant	10 000
6.1.3	Mise en oeuvre du plan de communication triennal 2020-2022 du Comité de Pilotage	129 000
6.1.4	Renforcement des capacités d'action des membres du Comité de pilotage et du secrétariat permanent	44 418
6.2.1	Etablissement des Certificats d'Expertise et la tenue des rapports statistiques diamants selon le Processus de Kimberley	69 000
6.2.2	Mise en oeuvre et suivi du processus de Kimberley	45 500
Total		**397 918**

Action 07 Processus de décentralisation et de déconcentration (Mines)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		41 511	32 679	42 481
Total		**41 511**	**32 679**	**42 481**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1	Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources secteur Mines et Pétrole	41 511
Total		**41 511**

Le Programme : 2.073 Développement des Ressources Energétiques

Responsable du Programme 2.073 : M. Famakan KAMISSOKO, Conseiller Technique.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière énergétique. A ce titre, il :

- satisfait aux besoins énergétiques du pays ;

- vulgarise les énergies renouvelables et de substitution ;
- assure la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques.

Dans le cadre de la poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'énergie 2017-2020, on peut citer entre autres perspectives :

- la poursuite de la mise en oeuvre de la réforme du secteur de l'électricité ;
- le projet de raccordement des unités industrielles et minières de la zone de Kayes sur le réseau électrique interconnecté d'EDM-SA ;
- la mise en oeuvre du Programme d'actions de l'Energie Durable pour tous (SEforAll).
- la poursuite de la mise en oeuvre des projets de production, transport et distribution d'électricité par la réalisation des projets ci-après :

  * la réalisation de centrales solaires et injection au réseau d'EDM-SA et la ligne 225 kV boucle de Bamako ;
  * la réalisation de la ligne 225kV Koutiala-San - Mopti double terne et des postes associés et des réalisations des lignes 33 KV ;
  * la réalisation de la ligne 225 kV Sikasso - Bougouni - Sanankoroba - Bamako double terne avec un terne équipé et des postes associés et des réalisations des lignes 33 Kv ;
  * la réalisation des centrales hybrides solaire/diesel.
- une offre de prêt proposée par DANIDA d'un montant de 120 millions d'Euros dont les composantes du projet sont :

  * la réalisation de la ligne 225 kV Manantali-Loulou -Tabakoto (100 km environ) double terne (avec un terne équipé) et des postes associés (255/33 kV) et des lignes 33 kV pour alimenter les unités industrielles ;
  * la réalisation de la ligne 225 kV Diamou-Sadiola double terne avec un terne équipé et des postes associés et des lignes 33 KV ;
  * la réalisation de la ligne 225 kV Diamou-Gangontéri (50 km environ) double terne avec un terne équipé et des postes associés et des réalisations de la ligne 33 kV.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.073 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques et de Dix (10) indicateurs.

Objectif 1: Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux d'accès à l'électricité au niveau National	nombre	54	55	58	59
Moyen de Vérification : Rapport d'activités : AMADER, EDM-SA, CPS					
Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ populations concernées)x100					
1.2 Nombre de nouvelles localités électrifiées	nombre	95	123	88	20
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNE, Annuaire CPS Mines Energie					
Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ populations concernées)x100					
1.3 Taux d'accès à l'électricité en milieu rural	%	23	25	28	28
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNE, Annuaire CPS Mines Energie					
Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ populations concernées)x100					
1.4 Nombre de nouvelles localités électrifiées.	nombre	124	123	88	20
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNE, Annuaire CPS Mines Energie.					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique (Puissance électrique installée).	%	15	23	28	31
Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMADER, EDM, DNE, AER					
Précision Méthodologique : (Puissance installée ENR sur puissance totale installée au niveau national)x100					
2.2 Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane	%	35	0	0	0
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMADER					
Précision Méthodologique : (Consommation de l'année n - Consommation de l'année n-1 sur la consommation de l'année n-1)x100					
2.3 Taux d'évolution des productions de l'huile végétale pure carburant	%	60	20	25	30
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ANADEB					
Précision Méthodologique : (Production de l'année n-Production n-1/Production de l'année n-1)x100					
2.4 Taux d'évolution des productions de bio-éthanol	%	-	-	-	-
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l' ANADEB					
Précision Méthodologique : (Production de l'année n - production de l'année n-1 / production de l'année n-1) *100					
2.5 Taux des productions de biogaz		-	-	-	-
Moyen de Vérification : Rapport d'activité ANADEB					
Précision Méthodologique : (Production de l'année n - production de l'année n-1 / production de l'année n-1) *100					

Objectif 3: Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre des risques inhérents aux services énergétiques					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Pourcentage de services sous licence.	%	65	65	70	72
Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMARAP					
Précision Méthodologique : (Nombre de services sous licences/nombre service recensés)x100					
3.2 Nombre d'accidents et d'incidents liés aux services.	Nombre	0	0	0	0
Moyen de Vérification : Rapports : AMARAP					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.3 Proportion de travailleurs sous surveillance dosimétrique.	%	80	80	85	85
Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMARAP					
Précision Méthodologique : (nombre de travailleurs sous surveillance/nombre total de travailleurs exposés)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	299 829	293 513	289 252	317 510
Biens et services	248 708	256 496	181 984	218 486
Transferts et subventions	6 011 983	6 090 721	6 167 609	8 017 888
Investissement	43 572 041	84 453 657	47 780 003	51 105 496
Total :	**50 132 561**	**91 094 387**	**54 418 848**	**59 659 380**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Approvisionnement en énergie	5 521 969	43 863 437	18 384 787	21 297 405
Promotion des énergies renouvelables	44 293 824	46 839 267	35 749 144	38 002 224
Sûreté Radiologique et sécurité des sources radioactives.	316 768	391 683	284 917	359 751
Total :	**50 132 561**	**91 094 387**	**54 418 848**	**59 659 380**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	67	62	68	79
CATEGORIE B1	38	39	44	54
CATEGORIE B2	18	18	22	30
CATEGORIE C	26	27	31	39
AUTRES	49	39	45	57
Total :	**198**	**185**	**210**	**259**

Action 01 Approvisionnement en énergie

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	299 829	293 513	289 252	317 510
Biens et services	248 708	251 496	181 984	218 486
Investissement	4 973 432	43 318 428	17 913 551	20 761 409
Total	**5 521 969**	**43 863 437**	**18 384 787**	**21 297 405**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Collecte et traitement des données énergétiques.	206 440
1.1.2	Organisation des ateliers sur les activités du secteur, publication et diffusion des données et	46 956
1.1.3	Prise en charge du personnel.	293 513
1.1.4	Appui/Cellule de Suivi des Interconnexions.	200 000
1.1.5	Programme d'urgence d'Accès à l'énergie.	2 300 000
1.1.6	Projet d'Amélioration du Secteur de l'Energie au Mali (PASEM).	9 969 128
1.1.7	Projet Construction Liaison Double Terne SIK. BOUG. BKO	13 125 000
1.1.9	Projet Interconnexion Electrique Guinée-Mali (PIEGM).	10 714 000
1.1.10	Projet Régional Accès Electricité.	3 036 000
1.1.11	Projet Centrale Hydraulique de Djenné.	3 972 400
Total		**43 863 437**

Action 02 Promotion des énergies renouvelables

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		5 000	0	0
Transferts et subventions	5 835 215	5 899 038	5 989 092	7 785 817
Investissement	38 458 609	40 935 229	29 760 052	30 216 407
Total	**44 293 824**	**46 839 267**	**35 749 144**	**38 002 224**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.8	Projet Construction Centre National Conduite et Dédoublement Capacité Sotuba	6 300 000
2.1.4	Recherche et développement dans le domaine des énergies renouvelables.	171 506
2.1.5	Personnel E.P.A AER-MALI	188 522
2.1.6	Programme de Développement des Energies Renouvelables au Mali (PDENR).	250 000
2.1.7	Projet Systèmes Hybrides Electrification Rurale (SHER).	7 770 000
2.1.8	Projet Electrification 32 Localités Rurales par Système Hybride.	6 329 620
2.1.9	Production Hybride et Accès Rural à l'électricité (PHARE).	15 870 000
2.1.10	Projet Energie Solaire pour le Développement Rural au Mali.	3 957 000
2.1.11	Mise en oeuvre et suivi des activités d'électrification en milieu rural.	324 543
2.2.1	Mise en oeuvre du plan de la promotion de gaz butane.	5 174 000
2.3.1	Personnel E.P.A	68 188
2.3.2	Opérationnalisation du programme de suivi-évaluation du sous-secteur des biocarburants.	185 888
2.3.3	Programme Développement Energie Biocarburant.	170 000
2.4.1	Programme Développement Energie Biocarburant.	50 000
2.5.1	Programme Développement Energie Biocarburant.	30 000
Total		**46 839 267**

Action 03 Sûreté Radiologique et sécurité des sources radioactives.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	176 768	191 683	178 517	232 071
Investissement	140 000	200 000	106 400	127 680
Total	**316 768**	**391 683**	**284 917**	**359 751**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Personnel E.P.A AMARAP	95 152
3.1.2	Sûreté, sécurité nucléaire, radioprotection, autorisations, inspections, carburant, missions, renforcement des capacités.	75 918
3.1.3	Renforcement de l'Infrastructure Nationale de Radioprotection (Etudes, acquisitions d'équipements)	200 000
3.1.4	Suivi dosimétrique des travailleurs, inventaires, contrôles.	20 613
Total		**391 683**

Le Programme : 2.074 Développement des Ressources en Eau

Responsable du Programme 2.074 : M. Drissa SAMAKE, Conseiller Technique.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'accès à l'eau potable. A ce titre, il contribue à :

- améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable;

- améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages ;

- favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- l'accélération du taux d'accès à l'eau potable des populations de deux points en pourcentage par an soit faire bénéficier 800 000 personnes

par an ;

- l'équipement des points d'eau modernes au niveau de 1 281 villages et sites humains dépourvus de points d'eau potable d'ici l'horizon 2020 ;
- l'optimisation ou la réalisation des systèmes d'adduction d'eau potable de tous les chefs-lieux de cercles et localités frontalières ;
- le renforcement de la production et de la distribution d'eau potable au niveau des centres du périmètre concédé y compris la réalisation de 25 000 branchements sociaux ;
- la réalisation de la phase II du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala ;
- la réalisation de 2 430 nouveaux points d'eau potable et réhabiliter 324 anciens sur financement acquis et rechercher le financement pour la réalisation de 5 580 et la réhabilitation de 3 761 anciens points d'eau potable pour 38,715 milliards de francs CFA (en milieu hors concession) et 137,522 milliards de francs CFA (dans le périmètre concédé) ;
- l'information périodique du Gouvernement sur l'état de mise en oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'eau potable 2017-2020.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques et neuf (9) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'accès à l'Eau potable (National)	%	70.75	71	72,00	73,00
Moyen de Vérification : Rapports DNH et Projections ODD.					
Précision Méthodologique : [(Population urbaine desservie + population rurale desservie/population totale)]x100					
1.2 Taux de réduction de localités sans EPEM.	%	3	7.2	7,80	8,50
Moyen de Vérification : Rapports DNH					
Précision Méthodologique : [(Nombre de villages sans EPEM en année n-1) - (Nombre de villages sans EPEM en année n)] x 100					
Formule : Nombre de villages sans EPEM en année n-1					
1.3 Proportion d'unité de service d'eau potable faisant l'objet d'un minimum de suivi régulier de la qualité de l'eau	%	-	4.4	10	15
Moyen de Vérification : Rapports DNH et LNE					
Précision Méthodologique : (Nombre d'unités de service d'eau potable de SOMAGEP SA suivi régulièrement / nombre total d'unités de service d'eau potable de SOMAGEP) *100					
1.4 Taux d'accès à l'eau potable-Urbain		-	0	84,93	88,14
Moyen de Vérification : Rapports DNH et Projections ODD.					
Précision Méthodologique : (Population urbaine desservie/Population totale) x 100					
1.5 -Rural		-	-	81,15	85,29
Moyen de Vérification : Rapports DNH et Projections ODD.					
Précision Méthodologique : (Population rurale desservie/Population totale) x 100					

Objectif 2: Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Temps de navigabilité sur le fleuve Niger (Gao-Mopti-Koulikoro)	jours	210	210	210	210
Moyen de Vérification : Rapports DNH					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Taux de réalisation de cibles annuelles programmation de points d'eau modernes pour les autres usages	%	3	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports DNH					
Précision Méthodologique : (Nombre de PEM réalisés pour les autres usages en année n/Nombre total de PEM prévus)x100					
2.3 Taux d'exécution des travaux de l'aménagement de Taoussa	%	15	15	20	25
Moyen de Vérification : Rapport de l'Autorité pour l'Aménagement de Taoussa.					
Précision Méthodologique : (Quantité de travaux exécutés / Quantité de travaux prévus)x100					

Objectif 3: Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Proportions d'observations hydrométriques faisant l'objet de suivi régulier	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports DNH					
Précision Méthodologique : (Nombre de stations hydrométrique au suivi régulier / nombre total de sites d'observation existants) * 100					
3.2 Proportion de sites d'observation de la qualité ambiante et du contrôle de pollution de l'eau faisant l'objet d'un suivi régulier	%	100	60	70	80
Moyen de Vérification : Rapports DNH					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.3 -Degré de régularité du dialogue de gestion de l'eau	%	180	100	190	200
Moyen de Vérification : Rapports DNH					
Précision Méthodologique : (Nombre d'instances formelles de dialogue de gestion de l'eau tenues par an au niveau national / Nombre d'instances formelles de dialogue de gestion de l'eau attendues par an) * 100					

Objectif 4: Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente.					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Pourcentage d'EPEM réalisés directement par les Collectivités Territoriales et les autres intervenants	%	63	60	65	70
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNH					
Précision Méthodologique : (Nombre d'EPEM réalisé par CT et autres intervenants /Nombre total d'EPEM)x100					
4.2 Pourcentage de centres AEP / AES faisant l'objet de contrôle régulier de gestion de service	%	27	25	30	30
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNH					
Précision Méthodologique : (Nombre de centres AEP/AES ayant fait l'objet d'audit STEFI/Nombre total de centres AEP/AES existant)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	828 303	867 969	873 733	959 094
Biens et services	382 381	487 463	449 735	504 815
Transferts et subventions	500 189	534 814	778 049	987 814
Investissement	76 722 453	72 372 908	52 855 898	52 437 508
Total :	**78 433 326**	**74 263 154**	**54 957 415**	**54 889 231**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Approvisionnement en Eau Potable	57 330 203	50 617 169	42 054 471	40 960 275
Gestion des ressources en eau	21 103 123	23 645 985	12 902 944	13 928 956
Total :	**78 433 326**	**74 263 154**	**54 957 415**	**54 889 231**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	96	95	102	114
CATEGORIE B1	101	115	120	127
CATEGORIE B2	22	24	28	36
CATEGORIE C	18	18	22	30
AUTRES	199	193	202	215
Total :	**436**	**445**	**474**	**522**

Action 01 Approvisionnement en Eau Potable

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	245 630	265 253	243 540	275 199
Investissement	57 084 573	50 351 916	41 810 931	40 685 076
Total	**57 330 203**	**50 617 169**	**42 054 471**	**40 960 275**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3	Projet d'alimentation en eau potable de Bamako à partir de Kabala	30 249 916
1.1.5	Programme d'approvisionnement en eau potable et assainissement (PAEP-MA)	5 595 000
1.1.7	Programme Saoudien de forages-puits et développement rural en Afrique (Phase 5)	1 580 000
1.1.8	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales en Eau et Assainissement (Phase3)	2 200 000
1.2.1	Programme d'Urgences Sociales Accès à l'Eau Potable (AEP Milieu Rural).	7 450 000
1.3.1	Projet aménagement et équipement LNE (Contrat plan Etat Laboratoire National des Eaux).	400 000
3.2.1	Personnel E.P.A. LNE	143 253
3.2.2	Suivi régulier des sites d'observations de la qualité ambiante et de contrôle de pollution de l'eau.	122 000
3.2.3	Prog. Intég. Dévelop. Adapt Changement Clim Bassin Niger (PIDACC/BN)	2 777 000
4.1.1	Appui et suivi des Collectivités et autres acteurs ayant réalisé des ouvrages hydrauliques d'alimentation en eau potable Phase III PACTEA.	50 000
4.2.1	Suivi technique et financier des centres d'adduction d'eau potable	50 000
Total		**50 617 169**

Action 02 Gestion des ressources en eau

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	828 303	867 969	873 733	959 094
Biens et services	382 381	487 463	449 735	504 815
Transferts et subventions	254 559	269 561	534 509	712 615
Investissement	19 637 880	22 020 992	11 044 967	11 752 432
Total	**21 103 123**	**23 645 985**	**12 902 944**	**13 928 956**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du Personnel DNH/DRH.	867 969
1.1.2	Suivi-évaluation des activités du sous-secteur Eau.	531 952
1.1.4	Programme de Mobilisation des Ressources en Eau/Assainissement AEP Centres Semi Urbains en 1ère, 2ème 5ème et 6ème régions	2 272 000
1.1.6	Programme BID UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural	100 000
2.1.1	Entretien chenal navigable du fleuve Niger.	100 000
2.1.2	Construction locaux DNH.	200 000
2.3.1	Personnel E.P.A. Autorité Aménagement de Taoussa.	89 202
2.3.2	Etudes et recherches Aménagement de Taoussa.	500 000
2.3.3	Fonctionnement Autorité Aménagement de Taoussa.	137 862
2.3.4	Travaux et Equipement Aménagement barrage de Taoussa.	14 500 000
3.3.1	Programme Gestion Intégrée en Eau et Développement Usages Multiples Phase II / IDA	300 000
3.3.2	Programme Commun Appui à la GIRE	2 100 000
3.3.3	Projet Appui à la Connaissance et au Suivi des Ressources en Eau.	1 947 000
Total		**23 645 985**

Le Programme : 2.075 Développement des ressources minérales

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Géologie et des Mines

a) Présentation stratégique du programme :

* Le programme 2.075 « Développement des ressources minérales» est pour élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine

de la recherche, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol et d'assurer la coordination et le contrôle des services régionaux, subrégionaux, des services rattachés et des organismes publics ou privés qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique.

* Il intervient dans :

- la recherche et études nécessaires à l'élaboration de la politique nationale ;
- la préparation de toutes mesures relatives à la réorganisation des structures, au perfectionnement des méthodes de travail et à l'amélioration des relations humaines à l'intérieur des services et de la qualité des prestations offertes au public.

* En perspective, il est attendu :

- cartographier seize (16) feuilles au 1/50.000ème de Mali sud sur 8 ans ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme (2.075) est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de sept (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : la diversification et le développement des ressources minérales, la promotion du développement de la petite mine, la promotion des matériaux de construction et la promotion de la recherche pétrolière.

Objectif 1: Assurer la diversification et le développement des ressources minérales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Part des substances autres que l'or dans les titres de recherche attribués	%	20	20	22	25
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM et de l'AUREP					
Précision Méthodologique : [(Nombre de titres attribués pour autres substances que l'or)/(Nombre total de titres attribués)] x100					
1.2 Taux de croissance des quantités d'Or produites	%	19.25	19.48	-7.95	6.65
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM					
Précision Méthodologique : [(Quantités d'Or produites en N - Quantités d'Or produites en N-1)/(Quantités d'Or produites en N-1)] x100					
1.3 Taux de croissance des quantités de Calcaire produites	%	58	59	59	60
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM					
Précision Méthodologique : (Quantités de Calcaire produites en N - Quantités de Calcaire produites en N-1)/(Quantités de Calcaire produites en N-1) x100					

Objectif 2: Assurer la promotion du développement de la petite mine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'évolution des titres d'exploitation délivrés pour la petite mine	%	40	5	5	5
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM					
Précision Méthodologique : [(Nombre de titres attribués pour la petite mine en N - Nombre de titres attribués pour la petite mine en N-1)/(Nombre total de titres attribués en N-1)] x100					

Objectif 3: Promouvoir les matériaux de construction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de croissance de la production de Dolérite	%	66	68	68	69
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM					
Précision Méthodologique : [(Production de Dolérite en N - Production de Dolérite en N-1)/(Production de Dolérite en N-1)] x100					
3.2 Taux de croissance de la production de Granite	%	12	12	12	12
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM					
Précision Méthodologique : (Production de Granite en N - Production de Granite en N-1)/(Production de Granite en N-1) x100					
3.3 Taux de croissance de la production de Marbre	%	96	65	65	70
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM					
Précision Méthodologique : (Production de Marbre en N - Production de Marbre en N-1)/(Production de Marbre en N-1) x100					

Objectif 4: Renforcer les capacités des acteurs des domaines des mines et du pétrole					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités dans les mines et du pétrole	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNGM
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		577 271	567 520	622 965
Biens et services		231 894	153 146	191 418
Transferts et subventions		221 000	65 265	81 581
Investissement		1 870 925	1 810 628	2 175 216
Total :		**2 901 090**	**2 596 559**	**3 071 180**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Développement et Promotion des ressources minières		2 256 090	2 216 559	2 618 980
Développement et Promotion des ressources pétrolières		645 000	380 000	452 200
Total :		**2 901 090**	**2 596 559**	**3 071 180**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		72	75	79
CATEGORIE B1		43	45	49
CATEGORIE B2		25	27	31
CATEGORIE C		17	18	20
AUTRES		33	35	38
Total :		**190**	**200**	**217**

Action 01 Développement et Promotion des ressources minières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		577 271	567 520	622 965
Biens et services		231 894	153 146	191 418
Transferts et subventions		76 000	65 265	81 581
Investissement		1 370 925	1 430 628	1 723 016
Total		**2 256 090**	**2 216 559**	**2 618 980**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel DNGM	550 883
1.1.2	Prise en charge du personnel DRGM/KAYES	26 388
1.1.3	Fonctionnement DRGM/KAYES	9 939
1.1.4	Fonctionnement DRGM/SIKASSO	8 243
1.1.5	Fonctionnement DRGM/GAO	8 739
1.1.6	Fonctionnement DRGM/KIDAL	11 573
1.1.7	Fonctionnement DRGM/TAOUDENIT	14 012
1.1.8	Fonctionnement DRGM/MENAKA	11 591
1.1.9	Attribution des titres miniers	85 097
1.1.10	Equipement PDRM	300 000
1.1.11	Cartographie au 1/50000ième	1 000 000
1.2.1	Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche d'Or	20 000
1.2.2	Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers d'exploitation d'Or	39 725
1.3.1	Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers d'exploitation de calcaire	31 200
2.1.1	Promotion de l'exploitation des gisements de petite taille	10 000
3.1.1	Suivi et contrôle des activités des sociétés d'exploitation de dolérite	12 200
3.2.1	Suivi et contrôle des activités des sociétés d'exploitation de granite	16 500
3.3.1	Suivi et contrôle des activités des sociétés d'exploitation de marbre	24 000
4.1.1	Renforcement des capacités des acteurs intervenant dans le domaine des mines et du pétrole	76 000
Total		**2 256 090**

Action 02 Développement et Promotion des ressources pétrolières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		145 000	0	0
Investissement		500 000	380 000	452 200
Total		**645 000**	**380 000**	**452 200**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.12	Promotion Nouvelles Zones Pétrolières	500 000
1.1.13	Prise en charge du Personnel ONRP	70 000
1.1.14	Prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'ONRP	75 000
Total		**645 000**

Le Programme : 3.007 Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département

a. Présentation stratégique du programme

* Le programme 3.007 est créé pour servir de mécanisme de financement de certaines activités des secteurs minier et pétrolier.

* Il intervient dans :

- le financement de la recherche ;

- le financement de la formation ;

- la promotion des activités minières.

* En perspective, le programme vise : l'intensification de la recherche minière et pétrolière, le renforcement des capacités des ressources humaines et à promouvoir d'avantage les activités minière et pétrolière.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.007 est bâti autour de (03) objectifs et de trois (03) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au financement de la Recherche, de la formation et de la promotion des activités minières.

Objectif 1: Assurer le financement de la recherche minière et pétrolière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Nombre de projets de recherche financés	Nombre	3	1	2	2

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds
Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer le financement de la formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds
Précision Méthodologique : [(Activités réalisées)/(Activités programmées)] x100

Objectif 3: Promouvoir les activités minières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Nombre d'évènement promotionnels	Nombre	6	5	5	5

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds
Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		350 000	359 520	372 103
Total :		**350 000**	**359 520**	**372 103**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Promotion des activités minières		350 000	359 520	372 103
Total :		**350 000**	**359 520**	**372 103**

Action 01 Promotion des activités minières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		350 000	359 520	372 103
Total		**350 000**	**359 520**	**372 103**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Financement des projets de recherche	100 000
2.1.1	Mise en oeuvre du plan de formation	125 000
3.1.1	Participation aux activités promotionnelles dans les domaines minier et pétrolier	125 000
Total		**350 000**

Le Programme : 3.010 Programme de développement des ressources minérales (PDRM)

Responsable du Programme : Le Directeur du Programme de Développement des Ressources Minérales (PDRM)

a) Présentation stratégique du programme :

* Ce programme a été créé pour exécuter les travaux de recherche minière, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol pour la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) dans l'élaboration de la politique minière nationale.

- Il a pour but de diversifier la production minière au Mali par la mise en valeur à travers la recherche, d'autres substances, ressources du sous-sol que l'or.

- Le PDRM fait des prestations (géochimie, géophysique, géotechnique, sondages, topographie, d'analyses chimiques) pour l'Etat et pour les tiers sur contrat, convention ou en régie.

- Les analyses d'échantillons sont faites en laboratoire à la suite de prélèvements d'échantillons lors des missions de géochimie et sondages.

- Le Prélèvement d'échantillons, le nombre de kilomètres linéaires en cartographie et en géophysique sont du ressort du service exploration qui est chargé des travaux d'exploration et de prospection géologiques. Ces travaux sont exécutés dans le cadre de prestations sous forme de contrats et protocoles d'accord entre le PDRM et les sociétés privées ou des projets propres de la DNGM. En plus des tâches qui lui sont assignées, le service exploration participe beaucoup dans la formation professionnelle des jeunes diplômés en géologie et autres filières connexes à travers des stages pratiques.

- La vente d'explosifs civils et accessoires, l'exécution des forages hydrogéologiques, la réalisation des sondages et échantillonnages géotechniques entrent dans les attributs du service géotechnique.

- Les perspectives sont prometteuses car le programme est en phase d'être doté d'une sondeuse RC et accessoires ce qui permettra une relance conséquente dans les travaux de sondages.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.010 est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la mono production de l'or.

Objectif 1: Assurer le développement des ressources minérales					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Nombre d'échantillons analysés	Nombre	35000	35000	37000	38000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Nombre d'échantillons prélevés	Nombre	25000	26000	27000	28000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Métrage foré	Mètre	6500	7000	8000	9000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.4 Nombre de kilomètre linéaire géophysique réalisé	kilomètre	100	150	200	250
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Comptage					
1.5 Nombre de kilomètres carrés cartographiés	km²	300	350	360	380
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Comptage					
1.6 Volume d'explosifs vendus	Kg	1000	1000	1000	1000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		170 000	174 624	180 735
Biens et services		55 000	56 496	58 470
Investissement		5 000	5 136	5 315
Total :		**230 000**	**236 256**	**244 520**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Appui au développement des ressources minérales (PDRM)		230 000	236 256	244 520
Total :		**230 000**	**236 256**	**244 520**

Action 01 Appui au développement des ressources minérales (PDRM)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		170 000	174 624	180 735
Biens et services		55 000	56 496	58 470
Investissement		5 000	5 136	5 315
Total		**230 000**	**236 256**	**244 520**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	170 000
1.1.2	Analyse des échantillons	5 000
1.2.1	Travaux de géochimie	14 500
1.3.1	Travaux de sondage	14 000
1.4.1	Travaux de géophysique	13 000
1.5.1	Cartographie géologique et topographique	12 500
1.6.1	Vente explosifs	1 000
Total		**230 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.026	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CELLULE DE PLANIF. & STATISTIQUE		75 000	0	75 000	57 000	62 700
CONSTRUCTION ECOLE AFRICAINE DES MINES		3 000 000	0	900 000	0	0
FONDS ETUDES ET PREPARATIONS PROJETS EAU ENERGIE		300 000	250 000	300 000	190 000	209 000
Total :		**3 375 000**	**250 000**	**1 275 000**	**247 000**	**271 700**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.073	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CELLULES DE SUIVI DES INTERCONNEXIONS		200 000	200 000	200 000	152 000	182 400
PROJET ELECT. 32 LOCALITES RURALES PAR SYSTEME HYBRID		200 000	150 000	200 000	114 000	136 800
PROG. URGENCE SOCIALE ACCES A L'ENERGIE/ CENTRALE SOLA		25 000 000	2 250 000	2 300 000	15 310 000	18 372 000
RENFORC. INFRAST.NATIN. RADIOPROTECTION		200 000	140 000	200 000	106 400	127 680
PROG. DEVPT ENERGIES NVELLES & RENOUVELABLES		250 000	200 000	250 000	152 000	182 400
PROJET SYSTEME HYBRIDE ELECTRIFICATION RURALE		560 000	560 000	560 000	425 600	510 720
PROGRAM. DEVELOPPEMENT ENERGIE BIOCARBURANT		250 000	250 000	250 000	110 000	132 000
Total :		**26 660 000**	**3 750 000**	**3 960 000**	**16 370 000**	**19 644 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.074	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
ENTRETIEN CHENAL NAVIGABLE FLEUVE NIGER		100 000	150 000	100 000	114 000	136 458
PROGRAMME URGENCE AEP. MILIEU RURAL		7 500 000	2 500 000	7 500 000	12 162 500	11 919 250
ETUDES ARCHITECTURALES CONSTRUCTION DNH		200 000	300 000	200 000	199 500	195 510
PROGR. NL. MOB. RESS. EN EAU 1,2,3,5,6 REGIONS		150 000	150 000	150 000	114 000	142 500
PROJET GESTION INTEGRE. EN EAU DVPT USAGE MULTIPLE PHA		300 000	300 000	300 000	228 000	285 000
PROGRAMME COMMUN APPUI A LA GIRE		200 000	200 000	200 000	152 000	190 000
PROJET AEP ET ACCOMP. CENTRES SEMI-URBAINS ET RURAUX		200 000	200 000	200 000	133 000	130 340
PROJET HYDRAULIQUE ASSAIN. MILIEU RURAL (BID-UEMOA)		100 000	150 000	100 000	114 000	142 500
PROG. SAOUDIEN FORAGES-PUITS DVPT RURAL AFRIQUE PHASE		80 000	80 000	80 000	53 200	52 136
PROJET APPUI CONNAISSANCE ET SUIVI RESS. EN EAU		100 000	100 000	100 000	70 000	68 600
PROG. APPUI COLLECTIVITE TERRITORIALE EAU POTABLE ASSA		50 000	50 000	50 000	33 250	32 585
PROG. INTEG.DEVELOP. ADAPT CHAGEMENT CLIM BASSIN NIGE		100 000	0	100 000	0	0
ETUDE AMENAGEMENT BARRAGE DE TAOUSSA		2 000 000	2 000 000	2 000 000	1 570 938	2 199 313
AMENAGEMENT / EQUIPEMENT LABORATOIRE DES EAUX(CONT		400 000	200 000	400 000	133 000	130 340
Total :		**11 480 000**	**6 380 000**	**11 480 000**	**15 077 388**	**15 624 532**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.075	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROMOTION NOUVELLES ZONES PETROLIERES		500 000	0	500 000	380 000	452 200
EQUIPEMENT PDRM		300 000	0	300 000	304 000	364 800
CARTOGRAPHIE GEOLOGIQUE BIRRIMIEN A 1/50000		1 900 000	0	1 000 000	1 064 000	1 276 800
Total :		**2 700 000**	**0**	**1 800 000**	**1 748 000**	**2 093 800**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Communication et de l'Economie numérique prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Communication, des Technologies de l'Information et de la Poste.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- le développement de la Communication et de son utilisation dans les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle ;
- le développement de l'utilisation sécurisée de la Communication dans l'Administration ;
- le développement de la presse écrite et de l'audiovisuel, publics et privés ;
- le développement et la diffusion de la création audiovisuelle ;
- la promotion de la diffusion et du rayonnement de la culture malienne dans le monde ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre de la législation régissant la publicité ;
- l'élaboration de la stratégie de communication du Gouvernement ;
- la réalisation des infrastructures de communications électroniques, l'accompagnement, la promotion des usages des TIC et le développement des services en ligne ;
- l'élaboration du cadre réglementaire pour le développement des réseaux et services de communications électroniques et du suivi de son application ;
- la préparation, la délivrance et la gestion des autorisations pour l'établissement et l'exploitation des réseaux de communications électroniques, la fourniture de services téléphoniques au public et la fourniture de capacité ;
- la certification des clés publiques pour le cryptage et la signature électroniques ;
- le développement de l'utilisation sécurisée des technologies de l'information dans l'Administration ;
- la sécurisation des réseaux de communication entre les administrations publiques et entre les autorités nationales ;
- la préparation et la gestion de la transition numérique ;
- la proposition de toute mesure visant à identifier et à mesurer l'impact des grandes évolutions notamment dans le domaine de l'économie numérique.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

. l'insuffisance de l'offre de couverture du pays en moyens de communication(infrastructures) ;

. les difficultés de rentabilisation du quotidien national dans la perspective de l'augmentation du nombre de pages ;

. les difficultés de concilier les contraintes d'un EPA avec les exigences d'une entreprise de communication ;

. les difficultés de basculement au numérique intégral ;

. l'insuffisance de ressources humaines qualifiées.

I.2.2 Défis

. l'amélioration du contenu du quotidien national ;

. la relecture des textes législatifs et réglementaires des EPA du secteur de la communication ;

. l'achèvement du processus de transition numérique ;

. le renforcement des capacités des ressources humaines.

I.3 La politique sectorielle

1.3.1.La Politique Nationale de Communication pour le Développement (PNCD)

La politique Nationale de Communication pour le Développement, adoptée en mars 2017est structurée autour de quatre (04) objectifs stratégiques :

1. promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions :
2. appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs, et des techniques entre ces communautés,

3. permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations ou d'introduire des innovations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociale et éducative leur permettant de le faire dans les meilleures conditions ;

4. promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de dialogue, de concertation et de participation plutôt que sur des stratégies de messages verticaux.

1.3.2.Stratégie de Communication Gouvernementale

Cette stratégie a été adoptée par le Gouvernement en mai 2015. Elle a pour objectif général d'impulser une dynamique de communication pour améliorer et promouvoir l'action gouvernementale dans tous les domaines (politique, économique, social, culturel, etc.)

Pour atteindre son objectif général, la stratégie s'articule autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont :

. bâtir un cadre de communication gouvernementale et définir ses mécanismes de coordination ;

. améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action gouvernementale dans les domaines économique et social ;

. contribuer à la promotion de la réconciliation nationale, de la paix et de la cohésion sociale ;

. contribuer à la réussite d'élections municipales et régionales transparentes, crédibles et justes.

La mise en oeuvre de la Stratégie de Communication Gouvernementale se fera à travers cinq (05) axes stratégiques :

. le renforcement des compétences en communication ;

. le renforcement des moyens de production et de diffusion ;

. l'information et la sensibilisation ;

. le renforcement des structures de communication gouvernementale ;

. le plaidoyer.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Pourcentage de population couvertes par la radiodiffusion%	%	96	96	96	96
2	Densité téléphonique nationale	lignes/100hbts	132	139	ND	ND
3	Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	%	72	75	ND	ND

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	948 950	1 107 053	921 602	1 151 355
Medias et Communication Publics	7 698 367	7 614 372	6 681 143	8 341 842
Poste et Nouvelles Technologies		2 797 873	2 517 761	3 127 911
Total :	**8 647 317**	**11 519 298**	**10 120 506**	**12 621 108**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	199 682	241 785	249 255	273 606
Biens et services	664 674	816 674	715 612	930 225
Transferts et subventions	5 541 961	7 889 839	7 344 919	9 181 142
Investissement	2 241 000	2 571 000	1 810 720	2 236 135
Total :	**8 647 317**	**11 519 298**	**10 120 506**	**12 621 108**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.028 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du département.

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.028 s'occupe de :

-la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;

-la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.028 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de la politique nationale dans les domaines de la communication, de la poste, de la télécommunication et des technologies de la communication.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Cabinet du département					
Précision Méthodologique : [(Nombre d'activités réalisées) / (Nombres d'activités programmées)] x 100					
1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des conseils de cabinet, des comités d'orientation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Cabinet du département					
Précision Méthodologique : [(Nombre de recommandations mises en oeuvre) /(Nombres de recommandations formulées)] x 100					
1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation sur terrain.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports des Missions de suivi évaluation					
Précision Méthodologique : [(Nombre de missions exécutées) /(nombre de Missions prévues)] x100					

Objectif 2: Assurer la gestion des ressources financières, matérielles et humaines du MC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : compte administratif du département					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits notifiés) x100					
2.2 Taux d'exécution du plan de formation du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/Nombre de formations prévues) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	199 682	207 785	214 205	235 132
Biens et services	664 674	664 674	635 228	825 728
Transferts et subventions	77 094	77 094	66 469	83 085
Investissement	7 500	157 500	5 700	7 410
Total :	**948 950**	**1 107 053**	**921 602**	**1 151 355**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	383 083	383 083	355 843	435 615
Gestion financière et matérielle	565 867	723 970	565 759	715 740
Total :	**948 950**	**1 107 053**	**921 602**	**1 151 355**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	18	13	15	19
CATEGORIE B1	8	5	6	8
CATEGORIE B2	9	8	10	14
CATEGORIE C	6	5	7	11
AUTRES	32	25	27	31
Total :	**73**	**56**	**65**	**83**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	114 673	114 673	118 216	129 765
Biens et services	197 160	197 160	176 441	229 368
Transferts et subventions	71 250	71 250	61 186	76 482
Total	**383 083**	**383 083**	**355 843**	**435 615**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel Cabinet	114 673
1.1.2	Mise en oeuvre du programme d'activités du département	96 211
1.1.3	Organisation du Festival Ondes de Liberté	29 032
1.1.4	Appui à la presse	71 250
1.2.1	Mise en oeuvre des recommandations issues des conseils de cabinet, des comités d¿orientation	60 000
1.3.1	Missions de suivi-évaluation sur terrain.	11 917
Total		**383 083**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	85 009	93 112	95 989	105 367
Biens et services	467 514	467 514	458 787	596 360
Transferts et subventions	5 844	5 844	5 283	6 603
Investissement	7 500	157 500	5 700	7 410
Total	**565 867**	**723 970**	**565 759**	**715 740**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel DFM	93 112
2.1.2	Préparation du budget du département	10 000
2.1.3	Exécution et suivi du budget du département	421 336
2.1.4	Appui CIGMA	5 844
2.1.5	Renforcement de la capacité de la DFM Communication	150 000
2.2.1	Mise en oeuvre du plan de formation du département	43 678
Total		**723 970**

Le Programme : 2.076 Medias et Communication Publics

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge des Médias publics

Le programme 2.076 poursuit deux (02) objectifs. Il s'agit de :

- promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international ;
- développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objet d'assurer l'information, la communication, la régulation, la publicité, la sensibilisation et le divertissement dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique nationale de communication pour développement.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.076 « Médias et Communication » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Taux de réalisationdes activités de l'ORTM	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) x 100					
1.2 Taux de réalisation des activités du Contrat plan Etat/ANCD	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ANCD					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) x 100					
1.3 Taux de couverture géographique de la presse écrite	%	95	95	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuelde l'AMAP					
Précision Méthodologique : (superficie du territoire couvert/superficie totale) x 100					
1.4 Taux de progression de tirage du quotidien national	%	15	15	20	20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels de l'AMAP					
Précision Méthodologique : (nombre de tirage journaux (l'Essor) de l'année N- nombre de tirage de l'année N-1/ nombre de tirage de l'année N-1) x 100					

Objectif 2: Développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de mise en oeuvre du contrat Plan Etat/La Poste	%	-	100	-	-
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Poste					
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues)/100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	5 464 867	5 730 872	5 276 787	6 595 980
Investissement	2 233 500	1 883 500	1 404 356	1 745 862
Total :	**7 698 367**	**7 614 372**	**6 681 143**	**8 341 842**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Promotion de la communication et de l'Information	6 630 072	6 840 072	6 022 516	7 529 960
Amélioration de la presse écrite et de la publicité	768 295	774 300	658 627	811 882
Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux	300 000			
Total :	**7 698 367**	**7 614 372**	**6 681 143**	**8 341 842**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	115	113	117	122
CATEGORIE B1	46	44	47	52
CATEGORIE B2	94	92	96	100
CATEGORIE C	21	22	23	25
AUTRES	33	32	34	37
Total :	**309**	**303**	**317**	**336**

Action 01 Promotion de la communication et de l'Information

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	4 996 572	5 256 572	4 846 160	6 057 698
Investissement	1 633 500	1 583 500	1 176 356	1 472 262
Total	**6 630 072**	**6 840 072**	**6 022 516**	**7 529 960**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel ORTM	1 000 304
1.1.2	Poursuite de la diffusion de programme de l'ORTM en bande KU	190 000
1.1.3	Prise en charge de la diffusion des matchs internationaux	257 250
1.1.4	Gestion, exploitation et maintenance des ressources matérielles	2 530 256
1.1.5	Renforcement en équipements et immobilisations incorporelles	683 500
1.1.6	Frais de Transmission	1 032 000
1.1.7	Renforcement équipements et infrastructures de l'ORTM	700 000
1.2.1	Prise en charge du personnel ANCD	8 952
1.2.2	Renforcement de capacité ANCD	237 810
1.2.3	Mise en oeuvre contrat plan Etat/ANCD	200 000
Total		**6 840 072**

Action 02 Amélioration de la presse écrite et de la publicité

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	468 295	474 300	430 627	538 282
Investissement	300 000	300 000	228 000	273 600
Total	**768 295**	**774 300**	**658 627**	**811 882**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Prise en charge du personnel AMAP	119 300
1.3.2	Poursuite de la distribution du quotidien national à des nouvelles localités	288 000
1.4.1	Production du quotidien national	67 000
1.4.2	Construction équipement bureaux régionaux de l'AMAP	300 000
Total		**774 300**

Action 03 Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement	300 000			
Total	**300 000**			

Le Programme : 2.077 Poste et Nouvelles Technologies

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique MENP

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la conception, la réalisation, l'entretien des infrastructures TIC ;
- le développement de contenus ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du plan national de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour les services publics, parapublics et les collectivités territoriales ;
- la promotion et la vulgarisation des TIC en faveur des masses les plus larges ;

- la consolidation des infrastructures.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.077 «Poste et Nouvelles Technologies » est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la consolidation et l'approfondissement de l'informatisation de l'Administration publique (ii) au désenclavement numérique des communes et des écoles du Mali.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés se présente comme suit:

Objectif 1: Consolider et approfondir l'informatisation de l'Administration publique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Nombre de structures connectées au réseau intranet	Nbre	10	30	50	50
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Nombre de structures de l'administration assistées par tous les projets TIC	Nbre	80	80	80	80
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Nombre de structures couvertes par l'étude de l'impact de l'Intranet sur les structures de l'Administration	Nbre	10	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Assurer le désenclavement numérique des communes et des écoles du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Nombre de communes et écoles connectées à Intranet/Internet	Nbre	12	12	10	10
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Consolider les infrastructures du réseau postal

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activité de la Poste	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		34 000	35 050	38 474
Biens et services		152 000	80 384	104 497
Transferts et subventions		2 081 873	2 001 663	2 502 077
Investissement		530 000	400 664	482 863
Total :		**2 797 873**	**2 517 761**	**3 127 911**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Développement des Technologies de l'Information et de la Communication		2 497 873	2 289 761	2 854 311
Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux		300 000	228 000	273 600
Total :		**2 797 873**	**2 517 761**	**3 127 911**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		35	37	40
CATEGORIE B1		11	13	17
CATEGORIE B2		18	20	24
CATEGORIE C		11	13	17
AUTRES		38	39	40
Total :		**113**	**122**	**138**

Action 01 Développement des Technologies de l'Information et de la Communication

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		34 000	35 050	38 474
Biens et services		152 000	80 384	104 497
Transferts et subventions		2 081 873	2 001 663	2 502 077
Investissement		230 000	172 664	209 263
Total		**2 497 873**	**2 289 761**	**2 854 311**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel AGETIC	581 717
1.1.2	Extension du Réseau Intranet de l'Administration	571 390
1.1.5	Développement de contenues pour les structures de l'Administration	205 638
1.1.6	Vulgarisation du nom de domaine point ml	16 372
1.1.7	Promotion des TIC auprès des jeunes, des femmes et des associations TIC	40 840
1.1.8	Prise en charge du personnel de la Direction Nationale de l'Economie Numérique	34 000
1.1.10	Mise en oeuvre des activités de la Direction Nationale de l'Economie Numérique	102 000
1.1.11	Appui CNTN	112 500
1.2.1	Appui aux structures de l'Administration pour leurs projets TIC	570 343
1.2.2	Réalisation des activités de certification et de signature électronique	50 000
1.3.1	Etude de l'impact de l'Intranet sur les structures de l'Administration	13 073
2.1.1	Connexion des communes et des écoles du Mali	200 000
Total		**2 497 873**

Action 02 Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement		300 000	228 000	273 600
Total		**300 000**	**228 000**	**273 600**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Mise en oeuvre Contrat plan Etat/La poste	300 000
Total		**300 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2021	2020	2021	2022	2023
1.028	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
RENFORCEMENT CAPACITE DFM COMMUNICATION ET ECONOM		150 000	0	150 000	0	0
Total :		**150 000**	**0**	**150 000**	**0**	**0**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2021	2020	2021	2022	2023
2.076	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION EQUIPEMENT BUREAUX REGIONAUX DE L'AMA		750 000	300 000	300 000	228 000	273 600
CONTRAT PLAN ETAT ANCD		200 000	250 000	200 000	190 000	228 000
RENFORCEMENT INFRASTRUCTURES ORTM		2 670 000	500 000	700 000	380 000	456 000
Total :		**3 620 000**	**1 050 000**	**1 200 000**	**798 000**	**957 600**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2021	2020	2021	2022	2023
2.077	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROJET CONNEXION ECOLES & COMMUNES A INTERNET		200 000	0	200 000	152 000	182 400
CONTRAT PLAN ETAT ONP		300 000	0	300 000	228 000	273 600
Total :		**500 000**	**0**	**500 000**	**380 000**	**456 000**

SECTION :732 HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Au terme de l'article 5 de l'ordonnance n° 2014-006/P-RM du 21 janvier 2014, la Haute Autorité de la Communication a pour mission, la régulation du secteur de la Communication, dans les domaines de la communication audiovisuelle, de la presse écrite, de la publicité par voie de presse audiovisuelle et écrite, de la distribution, de la mise à disposition et de la commercialisation d'images par voie hertzienne terrestre, par satellite ou par câble et dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Elle a également pour mission, l'autorisation de création, d'établissement et/ou d'exploitation des services privés de radiodiffusion sonore et télévisuelle et des services de distribution de programme à la demande.

Elle a, en outre, des attributions de veille et d'alerte, de consultation, de recherche, de contrôle et de sanction.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de la mission ci-dessus présentée, la Haute Autorité de la Communication fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par la HAC se résument essentiellement :

- aux irrégularités et aux violations de la loi ou de la convention d'autorisation ;
- au parc auto inexistant rendant difficile les missions des membres et du personnel administratif ;
- au faible moyen en matériel et équipement pour la bonne marche des missions ;
- au manque de bâtiment adéquat pour abriter toutes les structures techniques.

I.2.2 Défis

Les deux (2) défis majeurs que la HAC se propose de relever sont :

- l'application correcte et stricte des lois et règlements régissant le secteur de la Communication ;
- l'appui au développement de la liberté d'expression au Mali.

I.3 La politique sectorielle

La Haute Autorité de la communication, en tant qu'instance de régulation, est acteur de la mise en oeuvre de la Politique nationale de Communication pour le Développement (PNCD). Cette politique, définie en 1993 et mise à jour en 2017, se justifie principalement par les besoins de :

- promotion de l'écoute, le dialogue, la concertation, la réflexion, la participation et la responsabilisation des populations à l'analyse de situation, la prise de décision, la planification, la mobilisation des ressources et la gestion du développement ;
- mise en place d'un mécanisme de coordination entre les différents intervenants en matière de communication et un système de suivi-évaluation ;
- large accès des populations au débat démocratique et à la gouvernance, par le biais des médias ;
- renforcement et accompagnement des actions de communications sociales, éducatives et institutionnelle.

Pour ce faire, la création de la Haute Autorité de Communication constitue une opportunité.

Les objectifs généraux de la Politique nationale de Communication pour le Développement sont :

- promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions ;
- appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs et des techniques entre ces communautés ;
- permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociale et éducative leur permettant de le faire dans les meilleures conditions ;
- promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de messages verticaux.

En outre la PNCD doit participer à la consolidation des acquis démocratiques, institutionnels et politiques, y compris la prise de conscience par les citoyens de leurs droits et devoirs et par l'Etat de ses responsabilités et de son autorité.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

Indicateurs		Unité	2016	2017	2018	2019

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Régulation de la Communication	1 546 106	1 588 771	1 435 259	1 694 225
Total :	**1 546 106**	**1 588 771**	**1 435 259**	**1 694 225**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	694 710	694 710	716 176	786 146
Biens et services	24 000	28 320	22 444	29 177
Transferts et subventions	577 396	615 741	534 569	668 211
Investissement	250 000	250 000	162 070	210 691
Total :	**1 546 106**	**1 588 771**	**1 435 259**	**1 694 225**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.096 Régulation de la Communication

Responsable du Programme: Monsieur Fodié TOURE, Président de la Haute Autorité de la Communication.

Le programme vise à assurer la disponibilité permanente des lois et textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la communication et à veiller au respect de l'éthique et à la déontologie et au règlement des conflits. Il assure la promotion, le développement du secteur de la communication et le renforcement des capacités de la Haute Autorité de la Communication en ressources humaines, financières et matérielles.

Objectif 1: Renforcer le cadre juridique et assurer la veille, l'alerte, la consultation et la recherche pour le secteur de la communication

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de traitement des projets de textes législatifs et règlementaires et des plaintes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de projets de texte reçus et/ou initiés traités/Nombre de projets de texte initiés dans le secteur de la communication) x 100

1.2 Indice national de liberté de la presse	indice	fourni	fourni	fourni	fourni

Moyen de Vérification : Rapport de classement national de la liberté de la presse; rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Disponibilité d'un indice national de la liberté de la presse

Objectif 2: Autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés des radiodiffusions et de télévision

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de signature de conventions d'installation et d'exploitation	%	100	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de conventions signées/Nombre de demandes en situation irrégulière) x 100

Objectif 3: Assurer le contrôle et la sanction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de structures émettant sur des fréquences autorisées	%	100	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de structures contrôlées/Nombre total de structures de communication) x 100

Objectif 4: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matériels et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux d'exécution du programme de formation du personnel	%	100	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées/Nombre de formations programmées) x 100

4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations et décisions des réunions et sessions de la HAC	%	100	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapport financier, PV de réunions et de sessions

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions et de recommandations exécutées/Nombre formulé) x 100

4.3 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines, matérielles et en équipements	%	100	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits/Nombre de besoins exprimés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	694 710	694 710	716 176	786 146
Biens et services	24 000	28 320	22 444	29 177
Transferts et subventions	577 396	615 741	534 569	668 211
Investissement	250 000	250 000	162 070	210 691
Total :	**1 546 106**	**1 588 771**	**1 435 259**	**1 694 225**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Régulation de la communication	1 546 106	1 588 771	1 435 259	1 694 225
Total :	**1 546 106**	**1 588 771**	**1 435 259**	**1 694 225**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	1	1	2	4
AUTRES	13	13	14	16
Total :	**14**	**14**	**16**	**20**

Action 01 Régulation de la communication

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	694 710	694 710	716 176	786 146
Biens et services	24 000	28 320	22 444	29 177
Transferts et subventions	577 396	615 741	534 569	668 211
Investissement	250 000	250 000	162 070	210 691
Total	**1 546 106**	**1 588 771**	**1 435 259**	**1 694 225**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Proposer des projets de mesures législatives et règlementaires en matière de communication ainsi que des mesures d'aide à la presse, recevoir et donner un avis motivé sur les projets de mesures règlementaires et législatives en matière de communication	2 000
1.1.2	Recevoir les plaintes et contribuer au règlement à l'amiable des conflits entre les médias et entre les médias et le public ou les Institutions.	2 000
1.2.1	Définir un indice national de liberté de la presse dans le cadre de la veille et de l'alerte	2 000
2.1.1	Lancer les appels à candidature, recevoir et examiner les dossiers, autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés de radiodiffusion et de télévision, conformément à la réglementation en vigueur (signature de conventions	6 000
3.1.1	Elaborer et mettre en oeuvre un programme annuel de contrôle des services de communication	10 500
3.1.2	Prendre et appliquer les sanctions contre les violations des dispositions législatives et règlementaires en matière de communication	2 000
4.1.1	Recenser les besoins en formation de la HAC, exécuter le programme annuel de formation	14 000
4.2.1	Tenir les sessions et les réunions conformément au règlement intérieur de la HAC,	60 000
4.3.1	Paiement des salaires et accessoires de salaires et autres dépense du personnel	694 710
4.3.2	Elaborer les avant-projets de budget 2019, 2020, 2021, organiser les ateliers de la revue des projets / programmes de la HAC	2 000
4.3.3	Elaborer et publier des rapports	12 000
4.3.4	Entretenir les matériels, équipement, bâtiments et garder les locaux	70 000
4.3.5	Assurer le fonctionnement des Services	298 241
4.3.6	Exécuter le programme d'investissement (acquisition d'un centre de monitoring)	60 000
4.3.7	Exécuter le programme d'investissement (acquisition de matériel audiovisuel, informatique, de mobiliers de bureau, de matériel de bureau, de matériel roulant et pièces auto, F/P de moquettes et autres)	190 000
4.3.8	Assurer les missions à l'intérieur et à l'extérieur.	50 000
4.3.9	Autres activités	85 000
4.3.10	Assurer le paiement des contrats de bail	28 320
Total		**1 588 771**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Affaires foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière foncière, domaniale, d'urbanisme et d'Habitat.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'élaboration et l'application de la législation domaniale et foncière ;
- la détermination des biens du domaine public et privé de l'Etat et des Collectivités territoriales et l'étude de toutes les questions relatives à ces biens ;
- la gestion des biens du domaine de l'Etat ;
- la gestion du patrimoine immobilier bâti de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- le suivi de la gestion des biens du domaine des Collectivités territoriales et des autres personnes publiques ;
- le recensement et l'immatriculation des bâtiments et ouvrages publics et le suivi de leur réalisation, de leur affectation et de leur entretien ;
- le suivi et le contrôle de la gestion des biens meubles de l'Etat, des organismes publics et des Collectivités territoriales ;
- l'acquisition et l'expropriation des biens immobiliers au profit de l'Etat ;
- la location des immeubles de l'Etat au profit des tiers et le contrôle de la location des immeubles au profit de l'Etat ;
- l'inventaire des participations de l'Etat dans le capital social de sociétés et le suivi des opérations afférentes à ces participations ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des outils de planification dans le domaine de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- la promotion d'un développement harmonieux des agglomérations à travers la mise en oeuvre d'une politique visant à assurer l'accès du plus grand nombre de maliens à un logement décent ;
- l'amélioration de la qualité du logement et de l'habitat ;
- la valorisation et la promotion des matériaux locaux de construction ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la construction et à l'urbanisme ;
- la mise en oeuvre de programme de développement des villes et de réhabilitation de quartiers spontanés ;
- la réalisation des programmes de logements sociaux en rapport avec le ministre de l'Economie et des Finances ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives aux conditions d'attribution de logements sociaux ;
- la mobilisation des ressources financières pour la réalisation de logements sociaux.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes du Département ainsi que les défis qui y sont liées se déclinent ci-dessous.

I.2.1 Contraintes

- l'absence de textes pour la constatation du droit coutumier ;
- des lacunes dans la procédure d'immatriculation des terres et de la tenue du Livre Foncier ;
- la multiplicité d'intervenants dans l'attribution des terres ;
- la spéculation foncière et l'accaparement des terres ;
- la faible capacité des agents de recouvrement en fiscalité minière et en procédures de vérification des bilans des sociétés minières ;
- la faible maitrise de l'information foncière.

I.2.2 Défis

- l'adoption par l'Assemblée Nationale la nouvelle loi Domaniale et Foncière, afin de rationaliser et de maitriser la gestion du domaine national ;
- la poursuite des actions permettant l'élargissement de l'assiette des recettes fiscales et domaniales ;
- la sécurisation des archives de la conservation foncière à travers la mise en place de système d'archivage physique et numérique ;
- la mise en place d'un Système d'Informations Foncières : guichet unique du foncier ;
- la poursuite du recensement et de l'immatriculation des bâtiments publics de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur du Mali ;

- la constitution des réserves foncières ;
- le rattachement de tous les titres fonciers dans un référentiel unique.

I.3 La politique sectorielle

Le département dispose trois (03) documents politiques qui sont : la politique Nationale Domaniale et Foncière, la Politique Nationale de la Ville (PONAV) et la politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU).

L'objectif général de la politique Nationale Domaniale et Foncière est d'améliorer la qualité des services et des ressources portant sur les domaines mobilier et immobilier .

La politique Nationale Domaniale et Foncière est structurée autour de quatre (04) sous- objectifs dont chacun est articulé autour d'axes d'intervention comme suit :

1- assurer l'accès équitable à la terre et veiller à la sécurisation domaniale et foncière pour tous;

2-renforcer les capacités des acteurs et promouvoir la recherche sur les questions domaniales et foncières ;

3-promouvoir le potentiel de développement par les domaines et le foncier;

4- assurer l'usage durable des terres.

La Politique Nationale de la Ville (PONAV) a été adoptée le 26 février 2014 et est structurée autour de quatre (4) objectifs stratégiques :

1) Améliorer la qualité de vie dans les villes par un meilleur cadre de vie;

2) renforcer les économies locales pour améliorer les capacités d'autofinancement des villes et lutter contre le sous-emploi et la pauvreté;

3) favoriser l'expression des diversités socioculturelles, le renforcement de la citoyenneté locale et l'affermissement des principes démocratiques;

4) améliorer la gestion des villes et maitriser leur étalement.

La politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU) a été adoptée le 25 septembre 1996 et est structurée autour de trois(03) objectifs stratégiques:

1. mieux maitriser la croissance des villes;
2. plus grande amélioration des conditions de vie dans les villes;
3. développement urbain plus harmonieux.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Collectivités territoriales (CT) disposant d'un livre foncier fonctionnel	nbre	55	55	-	-
2	Missions de contrôle externes effectuées et suivies d'effets	nbre	11	11	-	-
3	Code domanial et foncier et textes d'application actualisés	%	-	-	-	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme** En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	4 435 954	5 368 880	4 012 591	4 384 221
Gestion des Biens de l'Etat		4 903 943	3 111 936	3 592 243
Gestion Cadastrale et Foncière	3 953 346	4 581 284	3 370 056	3 631 580
Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires		7 096 542	6 303 990	6 496 661
Total :	**8 389 300**	**21 950 649**	**16 798 573**	**18 104 705**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	2 032 375	3 861 196	3 268 969	3 587 498
Biens et services	1 562 486	2 348 304	1 879 428	2 265 786
Transferts et subventions	441 139	735 949	722 594	819 912
Investissement	4 353 300	15 005 200	10 927 582	11 431 509
Total :	**8 389 300**	**21 950 649**	**16 798 573**	**18 104 705**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.029 Administration Générale

Responsable du Programme 1.029 : le Secrétaire Général du département.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de: i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;ii) la gestion des ressources matérielles et financières ; iii) la reforme domaniale et foncière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.029 « Administration Générale » est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

i) la mise en oeuvre de la politique ;

ii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières ;

iii) la gestion des services et des deniers publics ;

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long terme. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des activités du Département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des différentes structures du Département					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) X 100					
1.4 Taux de mise en oeuvre du plan de suivi de la Politique National des Villes (PONAV)	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CS-PONAV (Comité de Suivi de la Politique Nationale des Villes (CS PONAV)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées) X 100					
1.5 Taux de réalisation des activités dans le cadre d'amélioration de prévention et de résorption de quartiers précaires	%	-	100	-	-
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de Projet Ville du Mali Sans Bidon Ville (PVMSBV)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités prévues)X100					

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Comptes Administratifs					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/ Crédits notifiés) x 100					
2.2 Taux de réalisation des formations	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/Nombre de formations programmées) x 100					
2.3 Taux de réalisation des activités de constructions/équipement immeuble R+2		-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du DFM/CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X100					

Objectif 3: Contribuer à l'amélioration de la gestion en matière domaniale, foncière, d'urbanisme et de construction					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des Collectivités Territoriales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de contrôles effectués / Nombre de contrôles programmés) X 100					
3.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports d'inspection	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi réalisées/ Nombre de missions de suivi prévues) X 100					
3.3 Taux de réalisation des formations des inspecteurs	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions des formations réalisées/ Nombre de sessions des formations programmées) X 100					

Objectif 4: Assurer la sécurisation domaniale et foncière					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités du secrétariat permanent	%	60	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Secrétariat Permanent					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) X100					

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales		-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	773 254	855 307	797 146	875 026
Biens et services	1 072 761	1 221 074	1 038 629	1 246 344
Transferts et subventions	62 639	165 199	133 277	150 601
Investissement	2 527 300	3 127 300	2 043 539	2 112 250
Total :	**4 435 954**	**5 368 880**	**4 012 591**	**4 384 221**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Coordination et pilotage de la politique du département	556 353	746 466	625 594	704 166
Gestion financière et matérielle	1 409 782	2 011 782	1 434 772	1 685 574
Vérification et contrôle de la gestion domaniale et foncière	222 319	314 925	214 062	245 942
Réforme domaniale et foncière	2 247 500	2 247 500	1 712 790	1 718 092
Processus de décentralisation et de déconcentration		48 207	25 373	30 447
Total :	**4 435 954**	**5 368 880**	**4 012 591**	**4 384 221**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	45	49	52	57
CATEGORIE B1	26	24	27	33
CATEGORIE B2	27	28	31	37
CATEGORIE C	16	16	19	25
AUTRES	108	97	101	106
Total :	**222**	**214**	**230**	**258**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	379 949	440 002	391 689	429 957
Biens et services	161 265	188 765	141 418	169 700
Transferts et subventions	15 139	117 699	92 487	104 509
Total	**556 353**	**746 466**	**625 594**	**704 166**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge de salaire	440 002
1.1.2	Tenue des rencontres de suivi et de contrôle des tâches du département	84 059
1.1.3	Pilotage des activités du département	89 734
1.1.4	Mise en oeuvre du plan de communication du département	15 730
1.1.5	Appui aux établissements publics	14 382
1.4.1	Mission de suivi de suivi de la PONAV concertation régionale pour l'élaboration du PRODEV 2019-2023 (Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso, Mopti, Gao, Tombouctou	20 000
1.4.2	Mise en place du fonds social urbain	7 560
1.4.3	Appui aux activités de développement des villes du Mali	15 000
1.4.4	Tenue des rencontres statutaires de la PONAV	15 000
1.5.1	Tenue des réunions statutaires des différents comités (Pilotage et Technique)	10 000
1.5.2	Réalisation des activités de missions d'installations et d'identification des points focaux de chaque ville de quartiers précaires	15 000
1.5.3	Réalisation des activités de prévention et de résorption des quartiers précaires	20 000
Total		**746 466**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	289 653	261 653	298 603	327 776
Biens et services	792 829	822 829	764 630	917 548
Investissement	327 300	927 300	371 539	440 250
Total	**1 409 782**	**2 011 782**	**1 434 772**	**1 685 574**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires	261 653
2.1.2	Exécution et suivi du budget du département	931 129
2.2.1	Mise en oeuvre du plan de formation du département	19 000
2.2.2	Projet de renforcement des capacités du domaine, des affaires foncières et de l'urbanisme	300 000
2.3.1	Construction/équipement d'immeuble R+2 DFM/ARCHIVES/CADD DOMAINES	500 000
Total		**2 011 782**

Action 03 Vérification et contrôle de la gestion domaniale et foncière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	103 652	153 652	106 854	117 293
Biens et services	118 667	161 273	107 208	128 649
Total	**222 319**	**314 925**	**214 062**	**245 942**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Prise en charge des salaires	153 652
3.1.2	Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des C.T.	111 873
3.2.1	Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de vérification.	11 400
3.3.1	Organisation des sessions de formation	38 000
Total		**314 925**

Action 04 Réforme domaniale et foncière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions	47 500	47 500	40 790	46 092
Investissement	2 200 000	2 200 000	1 672 000	1 672 000
Total	**2 247 500**	**2 247 500**	**1 712 790**	**1 718 092**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Restitution des enquêtes de Bamako	4 275
4.1.2	Organisation des travaux de levé et enquête par la Commission de délimitation et de bornage	5 320
4.1.3	Organisation des réunions des groupes sectoriels	9 500
4.1.4	Communication sur le NINACAD et DOC sécurisé	14 155
4.1.5	Supervision des travaux cadastraux	14 250
4.1.6	Reforme domaniale et foncière	2 200 000
Total		**2 247 500**

Action 05 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		48 207	25 373	30 447
Total		**48 207**	**25 373**	**30 447**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1	Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales	48 207
Total		**48 207**

Le Programme : 2.029 Gestion des Biens de l'Etat

Responsable de Programme : Le Directeur Général de l'Administration des Biens de l'Etat.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une meilleure gestion du patrimoine de l'Etat, le suivi des participations de l'Etat dans le capital social des sociétés et la réforme des entreprises publiques. Il est bâti autour des activités de la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat (D.G.A.B.E).

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action relative à la gestion des biens de l'Etat

Les perspectives porteront sur :

- l'application des nouveaux textes adoptés, régissant la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat;
- le suivi du portefeuille de l'Etat (collecte des informations financières sur les sociétés et entreprises d'Etat) ;
- le développement de la phase II du logiciel de la Comptabilité matières ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'utilisation du logiciel.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme n°8 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion du patrimoine de l'Etat et en conséquence à la mise en oeuvre du Décret n°2014-0349/P-RM du 22 mai 2014 portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique de l'Etat.

Objectif 1: Assurer la bonne gestion des matériels et équipements durables de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des matériels roulants	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission ; base de données					
Précision Méthodologique : (nombre de matériel roulants/Nombre total de matériel recensé) x 100					
1.2 Pourcentage des équipements durables valorisés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission; bases de données					
Précision Méthodologique : (nombre de bâtiments valorisés/Nombre de bâtiments recensés) x 100					
1.3 Pourcentage des bâtiments publics immatriculés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission					
Précision Méthodologique : (nombre de bâtiments immatriculés/Nombre de bâtiments recensés) x 100					
1.4 Taux de déploiement du logiciel de la comptabilité matières	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de suivi					
Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux comptables connectés au logiciel/Nombre total de bureaux comptable programmés) x 100					

Objectif 2: Contribuer à la bonne gestion du portefeuille de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage des entreprises publiques suivies	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Répertoire des entreprises publiques et rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre des entreprises suivies/ nombre total d'entreprises répertoriées) x 100.					
2.2 Pourcentage des concessions et administrations provisoires suivies		100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de mission					
Précision Méthodologique : (Concessions et administration provisoires suivies/nombre total des concessions et administrations mises en place)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		226 360	145 868	159 283
Biens et services		110 083	99 637	116 023
Transferts et subventions		117 500	112 783	130 828
Investissement		4 450 000	2 753 648	3 186 109
Total :		**4 903 943**	**3 111 936**	**3 592 243**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Gestion des mobiliers et des immobiliers bâtis de l'Etat		4 903 943	3 111 936	3 592 243
Total :		**4 903 943**	**3 111 936**	**3 592 243**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		10	11	13
CATEGORIE B1		6	8	12
CATEGORIE B2		1	2	4
CATEGORIE C		3	4	6
AUTRES		14	16	20
Total :		**34**	**41**	**55**

Action 01 Gestion des mobiliers et des immobiliers bâtis de l'Etat

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		226 360	145 868	159 283
Biens et services		110 083	99 637	116 023
Transferts et subventions		117 500	112 783	130 828
Investissement		4 450 000	2 753 648	3 186 109
Total		**4 903 943**	**3 111 936**	**3 592 243**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel DGABE	126 824
1.1.2	Poursuite du recensement et évaluation des matériels et équipements durables de l'Etat	15 000
1.1.3	Dotation des services publics en matériels roulants	2 850 000
1.1.4	Prise en charge du personnel du Parc Outil	99 536
1.1.5	Approvisionnement en biens et services du Parc Outil	16 463
1.2.1	Recensement, immatriculation et évaluation des bâtiments de l'Etat (Appui PREM)	70 000
1.2.2	Entretien courant des bâtiments	10 553
1.2.3	Construction Equipement DGABE	1 000 000
1.2.4	Réhabilitation des bâtiments publics	600 000
1.3.1	Suivi de l'application effective de la comptabilité-matières	23 067
1.3.2	Poursuite de la formation des Comptables-matières sur les procédures et la tenue de comptabilité-matières	10 000
1.3.4	Poursuite de la Formation des Comptables-matières sur le nouveau logiciel de la comptabilité-matières	10 000
1.4.1	Poursuite du déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	7 000
2.1.1	Renforcement des capacités des administrateurs représentant l'Etat dans les conseils d'administration et des agents de la DGABE	10 000
2.1.2	Actualisation du répertoire du portefeuille de l'Etat (collecte de données en vue de l'élaboration du répertoire)	47 500
2.2.1	Suivi des opérations de réforme et de liquidation des sociétés et entreprises publiques	6 000
2.2.2	Poursuite du recensement, l'évaluation et suivi des actifs résiduels des sociétés et entreprises publiques privatisées	2 000
Total		**4 903 943**

Le Programme : 2.078 Gestion Cadastrale et Foncière

Responsable du Programme 2.078 : le Directeur National du Cadastre

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à contribuer à l'amélioration de la gestion, de la conservation, de la sécurisation des droits fonciers, de la réforme du cadre institutionnel, de l'amélioration de la connaissance du foncier et de la mobilisation des ressources pour le Trésor Public.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.078 « Gestion Domaniale et Foncière » est bâti autour de (03) objectifs spécifiques assortis d'indicateurs de performance.

Objectif 1: Renforcer les capacités de la DNC et de la DND

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des études administratives	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC					
Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées/Nombre d'études programmées)x100					
1.2 Taux de réalisation de session de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d' activités DNC					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/Nombre de formation prévues)x100					
1.3 Taux de recouvrement des recettes (DND)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DND					
Précision Méthodologique : Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) X100					
1.4 Taux de réalisation des activités de construction de la DND et de la DNC	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X100					
1.5 Taux de réalisation des activités de construction		-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DND					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X100					

Objectif 2: Maitriser la Gestion cadastrale et Foncière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des travaux cadastraux	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers techniques traités/Nombre de dossiers techniqes reçus)x100					
2.2 Nombre de dossiers mis à jour	Nbre	100	3000	3000	3000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Recenser, valoriser et sécuriser le patrimoine foncier et immobilier de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux de recensement/ou évaluation des immeubles de l'Etat des Collectivités et des particuliers	%	200	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC					
Précision Méthodologique : (Nombre de recensement /ou évaluation des immeubles traités/Nombre de recensement/ou évaluation des immeubles reçus)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 259 121	1 494 738	1 249 467	1 371 534
Biens et services	489 725	622 046	437 443	524 908
Transferts et subventions	378 500	338 500	382 285	431 982
Investissement	1 826 000	2 126 000	1 300 861	1 303 156
Total :	**3 953 346**	**4 581 284**	**3 370 056**	**3 631 580**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Gestion domaniale	2 098 230	2 842 347	2 162 889	2 396 731
Gestion foncière et cadastrale	1 855 116	1 738 937	1 207 167	1 234 849
Total :	**3 953 346**	**4 581 284**	**3 370 056**	**3 631 580**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	120	130	141	160
CATEGORIE B1	93	103	112	130
CATEGORIE B2	48	64	73	90
CATEGORIE C	55	59	66	80
AUTRES	169	165	174	190
Total :	**485**	**521**	**566**	**650**

Action 01 Gestion domaniale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 059 121	1 494 738	1 249 467	1 371 534
Biens et services	334 609	383 109	299 026	358 809
Transferts et subventions	378 500	338 500	382 285	431 982
Investissement	326 000	626 000	232 111	234 406
Total	**2 098 230**	**2 842 347**	**2 162 889**	**2 396 731**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Prise en charge des salaires	1 494 738
1.3.2	Dématérialisation des archives foncières et cadastrales (Appui PAMORI)	178 500
1.3.3	Recouvrement des recettes domaniales et fiscales	185 594
1.3.4	Renforcement des capacités des structures de recensement et de recouvrement des produits domaniaux (Produits des participations de l'Etat dans le capital des sociétés, mines et pétroles etc.)	57 356
1.3.5	Poursuite de la mise en place du système d'archivage physique et numérique performant et sécurisé	71 250
1.3.6	Interconnexion du système informatique de la DND avec ceux de la DGI, de la DNGM, de la DNTCP	68 908
1.3.7	Appui PAGAM/PREM	160 000
1.5.1	Travaux de construction du bureau de Kati	400 000
1.5.2	Etudes et recherches	26 000
1.5.3	CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPCETION DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES	200 000
Total		**2 842 347**

Action 02 Gestion foncière et cadastrale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	200 000			
Biens et services	155 116	238 937	138 417	166 099
Investissement	1 500 000	1 500 000	1 068 750	1 068 750
Total	**1 855 116**	**1 738 937**	**1 207 167**	**1 234 849**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2	Confection des imprimés des copies de TF et de PV de bornage contradictoire	280 087
1.1.3	Réalisation des études administratives et des travaux techniques	20 000
1.1.4	Opérationnalisation et renforcement des capacités des Divisions Cadastre des Directions Régionales	40 000
1.2.1	Formation des agents	20 000
1.4.1	Construction et équipement	1 300 000
2.1.1	Contrôle des travaux cadastraux	26 600
2.2.1	Mise à jour du cadastre(y compris la densification et l'entretien du réseau cadastral)	14 250
3.1.1	Recensement, enquêtes foncières et évaluations immobilières	38 000
Total		**1 738 937**

Le Programme : 2.079 Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires

Responsable du programme 2.079: Le Directeur National de l'Urbanisme et de l'Habitat

a)Présentation stratégique du programme

Ce programme contribue à améliorer le cadre de vie des populations et à réaliser les études et recherches nécessaires à la mise en oeuvre des politiques du Département, d'assurer la coordination et le contrôle des Services Régionaux, Subrégionaux, des Services rattachés et des Organismes Personnalisés.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.079 « Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

- maitriser la croissance des villes ;
- faciliter l'accès au logement dans un cadre viabilisé pour un plus grand nombre de personnes ;
- contribuer à la promotion des matériaux locaux de construction ;
- contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans le Quartiers précaires.

Objectif 1: Maitriser la croissance des villes.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités de la DNUH	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNUH, PDSU, PACUM					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues)X100					
1.2 Nombre d'études et de recherches effectuées dans le domaine du développement urbain durable	Nbre	-	3	4	4
1.3 Taux de réalisations des missions dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la PONAV	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports et compte rendus des réunions de programmation et de vérification de la mise en oeuvre des tâches.					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ Nombre de missions programmées) X100					

Objectif 2: Restructuration des dettes de l'OMH dans le cadre de la réalisation des logements sociaux (conformément au protocole d'accord signé le 10 Août 2018)					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Taux de remboursement des dettes de l'OMH	%	100	100	100	100

Précision Méthodologique : Rapport d'activités annuel de la DNUH, de l'Office Malienne de l'Habitat (OMH) et de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Habitat
Formule : (Dotation budgétaire annuelle transférée / Dotation budgétaire annuelle prévue) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		1 284 791	1 076 488	1 181 655
Biens et services		395 101	303 719	378 511
Transferts et subventions		114 750	94 249	106 501
Investissement		5 301 900	4 829 534	4 829 994
Total :		**7 096 542**	**6 303 990**	**6 496 661**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Développement harmonieux des villes		7 096 542	6 303 990	6 496 661
Total :		**7 096 542**	**6 303 990**	**6 496 661**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		61	71	90
CATEGORIE B1		142	152	172
CATEGORIE B2		67	75	90
CATEGORIE C		89	100	121
AUTRES		145	155	173
Total :		**504**	**553**	**646**

Action 01 Développement harmonieux des villes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		1 284 791	1 076 488	1 181 655
Biens et services		395 101	303 719	378 511
Transferts et subventions		114 750	94 249	106 501
Investissement		5 301 900	4 829 534	4 829 994
Total		**7 096 542**	**6 303 990**	**6 496 661**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	1 284 791
1.1.2	Missions de supervision dans le cadre de l'élaboration et la révision des outils de planification urbaine	164 094
1.1.3	Traitement, investigation ,enquête et supervision des dossiers d'opérations d'urbanisme	30 000
1.1.4	Traitement, investigation ,enquête et supervision des dossiers d'opérations foncières	30 000
1.1.5	Traitement, investigation ,enquête et des demandes d'autorisation de construire	38 891
1.1.6	Missions de contrôle des constructions et servitudes d'urbanisme	94 000
1.1.7	Travaux des commissions et frais d'études	300 000
1.1.8	Confection des imprimés	40 016
1.2.1	Tenue des réunions statutaires de l'ONAV (Comité d'Orientation et Comité de gestion)	10 000
1.2.2	Supervision de la réalisation des études et recherches effectuées dans le domaine du développement urbain durable	69 750
1.3.1	Suivi-évaluation de la PONAV et du PRODEV	15 000
1.3.2	Gestion de la base de données	15 000
1.3.3	Suivi des ODD 11	5 000
2.1.1	Remboursement des dettes de l'OMH	5 000 000
Total		**7 096 542**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.029	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROJET RENFORCEMENT CAPACITE DOMAINE AFF FONCIERES U		300 000	200 000	300 000	142 499	142 499
MISE EN OEUVRE REFORME FONCIERE SECURISEE		2 200 000	2 200 000	2 200 000	1 672 000	1 672 000
CONSTRUCTION EQUIPEMENT IMMEUBLE R+2 DFM/CADD-DOMA		2 000 000	0	500 000	0	0
Total :		**4 500 000**	**2 400 000**	**3 000 000**	**1 814 499**	**1 814 499**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.029	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DGABE		1 000 000	0	1 000 000	405 650	263 672
PROGRAMME REFECTION BATIMENTS PUBLICS		600 000	0	600 000	433 200	433 200
Total :		**1 600 000**	**0**	**1 600 000**	**838 850**	**696 872**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.078	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
CONSTRUCTION EQUIPEMENT BUREAU DOMAINE ET CADASTRE		1 000 000	300 000	400 000	213 750	213 750
PROGRAMME RATTACHEMENT ET MISE A JOUR DES TITRES FON		200 000	0	200 000	0	0
CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPCETION DOMAINES ET AFFA		200 000	0	200 000	0	0
Total :		**1 400 000**	**300 000**	**800 000**	**213 750**	**213 750**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.079	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
ELABORATION/REVISION SDU		300 000	0	300 000	228 000	228 000
PROGRAMME CONSTRUCTION 50 000 LOGEMENTS SOCIAUX		5 000 000	0	5 000 000	4 600 000	4 600 000
Total :		**5 300 000**	**0**	**5 300 000**	**4 828 000**	**4 828 000**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'accroissement de la production et de la productivité agricoles en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production agricole;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en matériels, intrants et semences et l'amélioration de leur qualité en rapport avec le ministre chargé de l'Industrie ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs agricoles et des exploitations familiales ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production agricole ;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisation des productions agricoles en rapport avec le ministre chargé du Commerce;
- l'amélioration du cadre de vie des producteurs agricoles en milieu rural ;
- la contribution au développement et à la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion du foncier agricole, en rapport notamment avec les ministres chargés des Finances, de l'Administration du Territoire et de l'Aménagement du Territoire ;
- la conservation et la restauration des sols cultivés ;
- la protection des cultures et la conservation des récoltes ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans le domaine de l'agriculture ;
- la réalisation de travaux d'aménagements hydro-agricoles, d'équipements ruraux et de maîtrise de l'eau ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en équipements ;
- l'accroissement de la production et de la productivité pastorale et aquacole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production animale ou aquacole ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production animale ;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisation des productions animales et aquacoles, en rapport avec le ministre chargé du Commerce ;
- la contribution au développement et à la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion des espaces pastoraux ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans les domaines de l'Elevage et de la Pêche ;
- la prévention et la lutte contre les maladies animales.

I.2 Les contraintes et les défis

L'une des principales caractéristiques du sous-secteur agricole est l'existence d'exploitations agricoles familiales de taille réduite. Ces exploitations se caractérisent par leur faible niveau de modernisation, la pratique de techniques de production extensives et peu liées aux marchés.

I.2.1 Contraintes

- la forte vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques (sécheresse, inondations; mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) et aux risques majeurs (prédateurs) ;
- la faible performance des exploitations agricoles (faible recours aux engrais et aux semences améliorées, faible niveau de mécanisation) ;
- la faible maitrise des problèmes environnementaux (dégradation des sols) ;

- l'insuffisance de financement ;
- l'insuffisance du système d'appui conseil et le faible niveau de formation des producteurs ;
- la faiblesse du système d'information notamment les statistiques agricoles ;
- la problématique de la gestion du foncier agricole.
- la faible prise en compte de l'aspect genre dans les activités du développement agricole;
- l'absence de système national d'assurance agricole;
- le problème de conservation des produits agricoles;
- faible adaptation des textes législatifs et règlementaires à l'évolution des conditions socio-économique.

I.2.2 Défis

Au regard des contraintes sus évoquées; les principaux défis peuvent être résumés comme suit :

- l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population de plus en plus croissante ;
- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité agricoles en vue de valoriser et de positionner les produits agricoles maliens sur les marchés nationaux, sous régionaux et internationaux ;
- la sécurisation et l'accroissement du revenu des exploitants agricoles;
- l'amélioration des capacités d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques;
- relecture des textes législatifs et règlementaires pour leur adaptation à l'évolution des conditions socio-économique,environnemental et politique.

I.3 La politique sectorielle

Le secteur agricole constitue l'épine dorsale de l'économie malienne. Pour faire face aux défis et enjeux et assurer un développement rural durable, les autorités maliennes ont pris des engagements et des mesures législatives et règlementaires fortes qui orientent les interventions publiques dans le secteur du développement rural au Mali. Ces interventions publiques sont mises en oeuvre à travers les projets et programmes.

On peut citer entre autres les documents de références ci-après :

- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- le plan de passage à l'approche sectorielle du Secteur développement agricole ;
- le Pacte ECOWAP/PDDA du Mali ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Taux de réalisations des superficies Aménagées	%	57.20	55.10	95.41	138.38
2	Taux de réalisation de linéaire de réseaux entretenus	%	61.14	100.38	80.09	135.20
3	Taux d'accroissement des productions céréalières	%	22	15.26	10	190
4	Pourcentage des superficies infestées traitées	%	56.8	86.02	27.42	98.09
5	Taux de couverture en postes d'inspection phytosanitaire frontaliers	%	45.45	63.63	63.63	81
6	Nombre de technologies et innovations techniques produites	%	10	5	27	117.65
7	Taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations et techniques générées	Nbre	100	100	100	-

I.5 **La Programmation Pluriannuelle des Dépenses**

Cette section possède 8 programmes.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Administration Générale	43 717 766	46 692 881	37 093 932	40 618 827
Appui au Monde Rural	33 024 830	44 280 273	53 130 966	57 426 711
Aménagement et Equipement Rural	60 508 966	63 753 012	50 999 806	56 940 545
Recherche et Formation	11 647 152	9 985 816	11 128 741	12 794 103
Développement des Productions et Industries Animales		9 258 310	9 196 654	11 555 304
Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles		3 129 233	3 074 877	3 710 647
Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire		3 227 081	3 046 757	3 891 123
Appui au financement de l'Agriculture	5 000 000	5 000 000	6 114 999	5 997 591
Total :	**153 898 714**	**185 326 606**	**173 786 732**	**192 934 851**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	5 738 878	10 635 323	9 306 084	10 888 080
Biens et services	3 232 729	4 886 036	4 462 710	6 336 705
Transferts et subventions	34 201 712	33 728 071	38 961 654	45 388 199
Investissement	110 725 395	136 077 176	121 056 284	130 321 867
Total :	**153 898 714**	**185 326 606**	**173 786 732**	**192 934 851**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.034 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

i) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;

iii) la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;

iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.034 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

(i) la mise en oeuvre des politiques sectorielles ;

(ii) la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières ;

(iii) la gestion des services et des deniers publics ;

(iv) la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100					
1.2 Taux de réalisation des activités de communication	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : compte rendu des conseils de Cabinet					
Précision Méthodologique : (recommandations exécutées / recommandations formulées) x 100					
1.3 Taux d'application des textes adoptés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel du SP/CEN-CSA					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes appliqués/Nombre de textes adoptés) X100					
1.4 Taux d'exécution du plan de communication	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport du plan de communication					
Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100					

Objectif 2: Planification, programmation et suivi évaluation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 taux de réalisation des activités de planification des projets et programmes du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport de la revue sectorielle conjointe					
Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100					

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Mise en oeuvre et suivi du plan de transfert de compétences du sous-secteur de l'agriculture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de CADA

Précision Méthodologique : (Nbre d'infrastructures transférées / Nbre d'infrastructures prévues) X 100

3.2 Mise en oeuvre et suivi du plan de déconcentration des services du sous-secteur de l'agriculture	%	100	100	100	100

Précision Méthodologique : plan déconcentration

Formule : (Nbre de services déconcentrés / Nbre de services prévus) X 100

Objectif 4: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/crédits notifiés) x100

4.2 Taux de réalisation des activités du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (formations réalisées/ formations prévues) X100

4.3 Taux de satisfaction du cadre organique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport DRH/SDR

Précision Méthodologique : (Besoins satisfaits en personnel/Besoins exprimés) X100

Objectif 5: Renforcer le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
5.1 Taux d'exécution des missions de vérifications de gestion et de performance	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées/nombre de missions programmées) x100

5.2 Taux d'exécution des missions de suivi des recommandations	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / recommandations issues des missions de suivi) x100

Objectif 6: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous secteur elevage et pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
6.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences des sous-secteurs élevage et pêche aux collectivités territoriales	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 7: Renforcer le contrôle et l'assistance à la gestion des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
7.1 Taux d'exécution des missions de vérification	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel IEP

Précision Méthodologique : (nombre de missions effectuées / nombre de missions programmées) x 100

7.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport IEP

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi des recommandations réalisées / nombre de missions de suivi des recommandations programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	1 491 326	2 721 755	1 533 163	1 793 798
Biens et services	2 568 100	3 239 377	3 062 361	4 348 509
Transferts et subventions	25 922 993	420 258	366 844	495 236
Investissement	13 735 347	40 311 491	32 131 564	33 981 284
Total :	**43 717 766**	**46 692 881**	**37 093 932**	**40 618 827**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	38 548 808	39 254 158	31 368 565	32 808 922
Gestion financière et matérielle	3 439 964	3 480 477	3 339 506	4 596 468
Gestion des ressources humaines	476 743	2 415 550	1 130 762	1 490 813
Processus de décentralisation et de déconcentration	40 335	48 175	38 006	53 965
Contrôle, assistance à la gestion du sous-secteur de l'agriculture	128 824	135 288	122 539	163 208
Loi d'Orientation Agricole	152 665	161 100	136 280	193 516
Planification, programmation et suivi évaluation	930 427	1 096 933	863 899	1 177 928
Processus de décentralisation et de déconcentration (Elevage et pêche)		32 788	30 515	43 329
Contrôle, assistance à la gestion des sous secteurs de l'élevage et de la pêche		68 412	63 860	90 678
Total :	**43 717 766**	**46 692 881**	**37 093 932**	**40 618 827**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	121	124	129	138
CATEGORIE B1	39	36	40	48
CATEGORIE B2	29	89	94	102
CATEGORIE C	99	134	140	150
AUTRES	301	177	185	199
Total :	**589**	**560**	**588**	**637**

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	472 999	462 999	477 305	558 446
Biens et services	337 962	227 168	204 089	289 802
Transferts et subventions	25 600 000			
Investissement	12 137 847	38 563 991	30 687 171	31 960 674
Total	**38 548 808**	**39 254 158**	**31 368 565**	**32 808 922**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Pilotage des activités du département	217 168
1.1.2	Prise en charge du personnel	462 999
1.1.3	Mise en oeuvre des recommandations du conseil de Cabinet	6 390
1.1.5	Financement inclusif des filières agricoles au Mali	6 987 991
1.1.6	Construction du siège de l'institut du sahel	800 000
1.1.7	CPR et équipements agricoles	475 000
1.1.9	Construction Equipement DNA & DNGR	400 000
1.1.10	Projet Appui Développement elevage au Mali (PADEL M)	8 200 000
1.1.11	Projet Développement Durable Exploitation Pastorale Sahel Mali (PDDEPS-MALI)	5 681 000
1.1.12	Projet Développement Intégré Ressources Animales Aquacoles au Mali (PDIRAM)	11 720 000
1.1.13	Programme Régional Appui Pastoralisme au Sahel (PRAPS)	3 650 000
1.1.14	Projet de Construction Hotêl Département Elevage & Pêche	500 000
1.2.1	Suivi de la mise en oeuvre du plan de communication du département	2 610
1.4.1	Mise en oeuvre du plan de communication	1 000
2.1.4	Appui cellule planification statistique secteur Dvpt rural	150 000
Total		**39 254 158**

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	424 678	424 678	437 800	512 226
Biens et services	1 857 032	1 897 545	1 863 883	2 646 703
Transferts et subventions	310 754	310 754	277 430	374 529
Investissement	847 500	847 500	760 393	1 063 010
Total	**3 439 964**	**3 480 477**	**3 339 506**	**4 596 468**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1	Exécution du budget du département	1 897 545
4.1.2	Prise en charge du personnel	424 678
4.1.3	Exécution des activités du plan de formation	47 500
4.1.4	Construction équipement DFM/DRH-MA	800 000
4.1.6	Participation au fonctionnement (KR2)	3 610
4.1.7	Subvention aux organismes publics (activités agricoles)	262 200
4.1.8	Dépenses diverses de transfert (ACODEP)	44 944
Total		**3 480 477**

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	418 793	1 659 222	437 800	512 225
Biens et services	57 950	661 824	615 757	874 363
Transferts et subventions		94 504	77 205	104 225
Total	**476 743**	**2 415 550**	**1 130 762**	**1 490 813**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.5	Subvention aux établissements publics	88 804
4.1.9	Prise en charge des activités de fonctionnement	376 913
4.1.10	Prise en charge des journées & salon de l'élévage et enquête UEMOA et dépenses de Formation	187 920
4.2.1	Sensibilisation et appui-conseil des chefs de service du secteur du développement rural dans le domaine de la gestion des ressources humaines (droit et devoirs du fonctionnaire, formation disciplinaire, position statuaire	69 107
4.2.2	Prise en charge du personnel	1 659 222
4.3.1	Organisation de missions d'inventaire et d'évaluation des cadres organiques	33 583
Total		**2 415 550**

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	40 335	48 175	38 006	53 965
Total	**40 335**	**48 175**	**38 006**	**53 965**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Mise en oeuvre et suivi du plan de transfert de compétences du sous-secteur de l'agriculture	43 175
3.2.1	Mise en oeuvre et suivi du plan de déconcentration des services du sous-secteur de l'agriculture	5 000
Total		**48 175**

Action 05 Contrôle, assistance à la gestion du sous-secteur de l'agriculture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	38 565	38 565	39 756	46 514
Biens et services	78 020	81 723	70 574	100 212
Transferts et subventions	12 239	15 000	12 209	16 482
Total	**128 824**	**135 288**	**122 539**	**163 208**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1	Organisation du programme annuel de vérification de gestion et de performance	55 723
5.1.2	Prise en charge du personnel	38 565
5.2.1	Organisation des recommandations suite aux missions de vérification de gestion et de performance	41 000
Total		**135 288**

Action 06 Loi d'Orientation Agricole

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services	152 665	161 100	136 280	193 516
Total	**152 665**	**161 100**	**136 280**	**193 516**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1	Diffusion des textes d'application de la LOA	126 100
1.3.2	Organisation matérielle du CENA et du CSA	35 000
Total		**161 100**

Action 07 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	136 291	136 291	140 502	164 387
Biens et services	44 136	60 642	39 397	55 941
Investissement	750 000	900 000	684 000	957 600
Total	**930 427**	**1 096 933**	**863 899**	**1 177 928**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Planification des projets et programmes du département	14 365
2.1.2	Organisation des missions de suivi évaluation des projets et programmes du département	46 277
2.1.3	Prise en charge du salaire personnel	136 291
2.1.5	Projet appui mise en oeuvre enquête agricole de conjoncture (EAC)	450 000
2.1.6	Recensement général Agricole Elevage et Pèche	450 000
Total		**1 096 933**

Action 08 Processus de décentralisation et de déconcentration (Elevage et pêche)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 08 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		32 788	30 515	43 329
Total		**32 788**	**30 515**	**43 329**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 08 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1	Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences des sous-secteur élevage et pêche aux collectivités territoriales	32 788
Total		**32 788**

Action 09 Contrôle, assistance à la gestion des sous secteurs de l'élevage et de la pêche

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Biens et services		68 412	63 860	90 678
Total		**68 412**	**63 860**	**90 678**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1	Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des structures du département	48 412
7.2.1	Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de vérification	20 000
Total		**68 412**

Le Programme : 2.087 Appui au Monde Rural

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Appui au Monde Rural" vise à :

- assurer la promotion et la modernisation des filières agricoles ;
- concevoir et suivre la mise en oeuvre des actions de formation, de conseil, de vulgarisation et de communication à l'intention des producteurs agricoles ;
- protéger les cultures et récoltes contre les nuisibles ;
- élaborer et veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle phytosanitaire et au conditionnement des produits agricoles ;
- participer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique de recherche agricole ;
- participer à l'élaboration et au suivi des normes de qualité des produits et intrants agricoles ;
- réaliser la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion de données dans le domaine agricole ;
- faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

Le budget programme 2021 est élaboré en tenant compte des orientations du Mali en matière de développement consignées dans les documents suivants :

- la déclaration de Politique Générale du Gouvernement;
- le Programme d'Action Gouvernemental ;
- le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 ;
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA) ;
- le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA);
- la Politique Semencière Nationale;
- le Plan d'Actions National sur la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme d'Appui au monde rural est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des objectifs ci-dessous:

-augmentation de la production et de la productivité agricoles en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle;

-amélioration des conditions de vie des populations rurales en contribuant à la réduction de la pauvreté;

Objectifs spécifiques

-accroitre la production et la productivité agricoles à travers l'intensification;

-assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles;

-améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale;

-promouvoir et diversifier les filières agricoles.

Objectif 1: Accroître la production et la productivité Agricoles à travers l'intensification

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'accroissement des productions céréalières	%	2	0	6	8
Moyen de Vérification : Rapports DNA et CPS/SDR					
Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100					
1.2 Taux d'accroissement du rendement des principales cultures céréalières	%	0	0	-	-
Moyen de Vérification :					
Précision Méthodologique :					
1.3 Riz	%	959	0	1.23	1.23
1.4 Maïs	%	732,5	0	1.53	1.53
1.5 Blé	%	894,25	0	1.64	1.64
1.6 Sorgho	%	240	0	1.09	1.09
1.7 Mil	%	214,75	0	1.24	1.24
1.8 Fonio	%	149,25	0	0.5	0.5
Moyen de Vérification : Rapports DNA et CPS/SDR					
Précision Méthodologique : [Rendement(n) - rendement (n-1)/rendement (n-1)]x100					
1.9 Taux de couverture des superficies en semences améliorées et adaptées des principales céréales	%	-	0	33	33
Moyen de Vérification : Rapport DNA					
Précision Méthodologique : (Superficies couvertes par les semences améliorées et adaptées des principales céréales/superficies totales ensemencées en principales céréales)x100					

Objectif 2: Assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de superficies infestées traitées	%	90.83	0	99.24	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'OPV et CNLCP					
Précision Méthodologique : (Superficies traitées/ superficies infestées) X 100					
2.2 pourcentage de superficies prospectées	%	-	0	90.83	90.83
Moyen de Vérification : rapport annuel du CNLCP					
Précision Méthodologique : (Superficies Prospectées/superficies prévues) x 100					

Objectif 3: Améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Pourcentage de textes législatifs et réglementaires harmonisés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Journal officiel					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes harmonisés/nombre de textes programmés)x100					
3.2 Nombre de missions de contrôle de qualité et normes des végétaux et produits végétaux, des intrants agricoles et des denrées alimentaires d'origine végétale	%	100	0	2	2
Moyen de Vérification : Rapport DNA					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.3 Pourcentage de produits saisis à l'importation et à l'exportation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports DNA					
Précision Méthodologique : (Quantité de produits saisis/quantité de produits contrôlés)X100					
3.4 Pourcentage de produits exportés notifiés de rejet	%	100	100	100	1000
Moyen de Vérification : Rapports DNA, cadre intégré, lettre de notification de rejets					
Précision Méthodologique : (Quantité de produits exportés notifiés non conforme/ quantité totale de produits exportés) X 100					

Objectif 4: Promouvoir et diversifier les filières Agricoles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
4.1 Nombre de filières enregistrées	Nbre	2	0	2	2
Moyen de Vérification : Rapport: DNA, APCAM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.2 Nombre de session du Comité National et de Dialogue pour la Promotion des Chaines de Valeur riz local (CNCDPCV)	Nbre	20	0	6	6
Moyen de Vérification : Rapport DNA					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.3 Nombre d'infrastructures de stockage construites	Nbre	-	0	8	10
Moyen de Vérification : Rapport APCAM, DNA, Offices et projets programmes					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.4 Nombre d'EAF et EA enregistrés et immatriculés	Nbre	3077	0	411600	-
Moyen de Vérification : Rapport APCAM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.5 Nombre foires CRA	Nbre	3545	0	7	7
Moyen de Vérification : Rapport APCAM, DNA					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.6 Fruits et légumes	Nbre	7650	7650	33 660	37 026
4.7 Coton et dérivées	Nbre	19164	19164	84 319	92 751
4.8 Produits de cueillette	Nbre	5020	5020	22 088	24 297
Moyen de Vérification : Rapport PCDA, Cadre intégré, DNA, CMDT					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	3 627 749	3 895 106	3 736 443	4 371 627
Biens et services	436 951	463 274	394 102	559 564
Transferts et subventions	1 466 362	22 085 441	27 240 973	29 565 301
Investissement	27 493 768	17 836 452	21 759 448	22 930 219
Total :	**33 024 830**	**44 280 273**	**53 130 966**	**57 426 711**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Intensification de la production agricole	25 462 551	40 843 694	46 530 618	50 190 489
Protection des cultures	6 767 335	2 088 369	6 274 675	6 819 701
Diversification des filières agricoles	605 669	1 155 891	154 760	188 390
Organisation de la profession agricole	189 275	192 319	170 913	228 131
Total :	**33 024 830**	**44 280 273**	**53 130 966**	**57 426 711**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	291	308	328	362
CATEGORIE B1	30	30	39	57
CATEGORIE B2	478	491	512	544
CATEGORIE C	483	532	558	594
AUTRES	239	234	251	279
Total :	**1 521**	**1 595**	**1 688**	**1 836**

Action 01 Intensification de la production agricole

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	3 348 748	3 662 839	3 500 140	4 095 157
Biens et services	386 587	410 403	348 772	495 199
Transferts et subventions	435 500	21 035 500	26 259 204	28 239 922
Investissement	21 291 716	15 734 952	16 422 502	17 360 211
Total	**25 462 551**	**40 843 694**	**46 530 618**	**50 190 489**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Appui conseil aux producteurs	354 509
1.1.2	Prise en charge du Personnel de la DNA, DRA et CAR	3 668 208
1.1.3	Prise en charge des activités de la DNA, DRA, CAR et secteurs agricoles	230 904
1.1.4	Prise en charge des activités de l'OMVF	164 000
1.1.5	Prise en charge du personnel de l'OMVF	36 676
1.1.6	Projet (Mise en valeur du Système Faguibine)	200 676
1.1.9	Projet de développement de la ferme rizicole de sabe (SABE)	180 500
1.1.10	Programme de renforcement de la résilience à la sécurité (PRIA)	2 635 000
1.1.11	Projet de renforcement de la résilience au sahel (P2RS)	9 385 000
1.1.12	Projet d'amélioration de la productivité des petits exploitants en Afrique sub saharienne (SAPEP)	1 586 721
1.1.14	Appui budgétaire Suisse PAFA	600 000
1.1.15	PROJET DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE KITA (PDRIK) II	1 191 500
1.1.16	Prise en charge des intrants agricoles	15 600 000
1.1.17	Transfert Fonds Nat de l'Agriculture	5 000 000
1.2.1	Suivi des rendements des principales cultures céréalières	5 000
1.3.1	Diffusion à grande échelle des techniques et technologies éprouvées	5 000
Total		**40 843 694**

Action 02 Protection des cultures

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	102 754	102 754	105 929	123 936
Biens et services	44 963	47 470	40 457	57 447
Transferts et subventions	817 566	836 645	791 343	1 068 310
Investissement	5 802 052	1 101 500	5 336 946	5 570 008
Total	**6 767 335**	**2 088 369**	**6 274 675**	**6 819 701**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Surveillance et lutte contre les nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages	273 026
2.1.2	Prise en charge du personnel de l'OPV	351 230
2.2.1	Surveillance et lutte contre le criquet pèlerin	100 000
2.2.2	Prise en charge du personnel CNLCP	102 754
2.2.3	Prise en charge des autres activités du CNLCP	58 457
3.2.1	Programme développement rural sécurité alimentaire (ML021)	697 000
3.2.2	Prise en charge du personnel de l'OMB	49 885
3.2.3	Prise en charge du fonctionnement de l'OMB	456 017
Total		**2 088 369**

Action 03 Diversification des filières agricoles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	162 259	112 481	115 954	135 663
Biens et services	5 401	5 401	4 873	6 918
Transferts et subventions	38 009	38 009	33 933	45 809
Investissement	400 000	1 000 000	0	0
Total	**605 669**	**1 155 891**	**154 760**	**188 390**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1	Prise en charge du fonctionnement du service semencier	23 285
3.1.2	Prise en charge du personnel	112 481
3.1.3	Prise en charge personnel contractuel & saisonnier	20 125
3.1.4	PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES	1 000 000
Total		**1 155 891**

Action 04 Organisation de la profession agricole

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	13 988	17 032	14 420	16 871
Transferts et subventions	175 287	175 287	156 493	211 260
Total	**189 275**	**192 319**	**170 913**	**228 131**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.1	Prise en charge des activités des chambres régionales d'agriculture	72 000
3.3.2	Prise en charge du personnel des Chambres d'Agriculture	17 032
4.1.1	Etablissement de la situation de référence (état des lieux) des OP par filière	20 000
4.1.2	Appui à la structuration des OP par filière	16 956
4.2.1	Organisation des sessions du CNCDPCL	8 700
4.3.1	Formation des OP par filière sur les techniques de production, de transformation, de conservation et de commercialisation	9 000
4.4.1	Suivi de l'enregistrement et immatriculation des exploitations agricoles	48 631
Total		**192 319**

Le Programme : 2.088 Aménagement et Equipement Rural

Responsable de Programme : le Directeur National du Génie Rural

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objectif l'élaboration des éléments de la Politique du Gouvernement en matière d'Aménagement et d'Equipement Rural ainsi que le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite Politique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Aménagement et l'Equipement Rural.

Objectif 1: Aménager progressivement les terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro-agricoles (PI, PM, PIV, Bas-fonds, Pistes Agricoles...)					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Superficies aménagées	ha	-	-	-	-
1.2 Nouveaux	ha	6906	0	17325	5575
1.3 Réhabilitées	ha	27624	0	3465	3465
Moyen de Vérification : Rapport bilan du PGA					
Précision Méthodologique : Mesure de superficies réalisées et réhabilitées					
1.4 Linéaires des pistes rurales réalisées		-	-	-	-
1.5 Nouveaux	km	43	0	10	10
1.6 Réhabilitations	km	120,5	0	40	40
Moyen de Vérification : Rapport de suivi des Agences, offices et projets/programmes					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Moderniser et augmenter le niveau d'équipements des producteurs					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Nombre d'exploitations agricoles équipées		-	-	-	-
2.2 Attelés	Nombre	7042	0	30	30
2.3 Motorisées	Nombre	133	0	800	800
Moyen de Vérification : Rapport bilan du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.4 Nombre de magasins mis à la disposition des producteurs	Nombre	32	0	4	4
Moyen de Vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel	613 372	678 093	641 468	750 511
Biens et services	196 804	228 052	181 936	258 300
Transferts et subventions	2 865 865	2 955 305	2 844 522	3 840 096
Investissement	56 832 925	59 891 562	47 331 880	52 091 638
Total :	**60 508 966**	**63 753 012**	**50 999 806**	**56 940 545**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Aménagement, réhabilitation et équipement des terres agricoles	60 508 966	63 753 012	50 999 806	56 940 545
Total :	**60 508 966**	**63 753 012**	**50 999 806**	**56 940 545**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A	208	200	218	251
CATEGORIE B1	31	30	43	69
CATEGORIE B2	197	193	210	242
CATEGORIE C	218	228	242	264
AUTRES	235	212	229	259
Total :	**889**	**863**	**942**	**1 085**

Action 01 Aménagement, réhabilitation et équipement des terres agricoles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	613 372	678 093	641 468	750 511
Biens et services	196 804	228 052	181 936	258 300
Transferts et subventions	2 865 865	2 955 305	2 844 522	3 840 096
Investissement	56 832 925	59 891 562	47 331 880	52 091 638
Total	**60 508 966**	**63 753 012**	**50 999 806**	**56 940 545**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1	Organisation de missions de suivi/supervision (terrain) des structures rattachées	90 599
1.2.2	Suivi-évaluation des projets et programmes	17 511
1.2.3	Prise en charge du personnel DNGR & DRGR	678 093
1.2.5	Exécution des travaux d'aménagement de 250 ha de la plaine de togobéré	800 000
1.2.6	Projet appui irrigation de proximité de IPRO-GAO et Ménaka	4 714 000
1.2.7	Prise en charge des activités des DRGR	94 323
1.3.1	Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et ON (services centraux et services déconcentrés)	5 000 000
1.3.2	Prise en charge du fonctionnement de l'Office Riz Ségou (y compris personnel)	527 916
1.3.3	Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et ORS	380 000
1.3.4	Mise en oeuvre du contrat plan ADRS	350 000
1.3.5	Prise en charge du personnel E.P.A (ODRS)	227 216
1.3.6	Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et ODRS	380 000
1.3.7	Prise en charge du fonctionnement de l'Office haute vallée du Niger (OHVN)	303 396
1.3.8	Mise en oeuvre du contrat plan OHVN	300 000
1.3.9	Prise en charge du fonctionnement de l'Office Riz Mopti (y compris personnel)	283 366
1.3.10	Mise en oeuvre du contrat plan ORM	400 000
1.3.11	Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et OPIB	200 000
1.3.12	Prise en charge du personnel E.P.A (ADRS)	249 427
1.3.13	Prise en charge des activités ADRS	387 572
1.3.14	Prise en charge des activités de l'OPIB (y compris personnel)	381 063
1.3.15	Prise en charge des activités de fonctionnement de l'ODRS	279 276
1.3.16	Prise en charge du personnel OHVN	342 323
1.5.1	prise en charge des activités de l'ATI (y compris personnel)	648 001
1.5.2	Projet de Dvpt INTEGRE résilience climatique plaines delta II	891 000
1.5.3	Projet d'appui au développement l'Office du Niger (PADON)	535 671
1.5.4	Projet productivité de l'eau à l'Office du Niger (PRODEAU)	897 663
1.5.5	Projet N'debougou Phase IV	5 245 000
1.5.6	Projet de Dvpt agriculture zones ARIDE du Mali	12 647 272
1.5.7	Projet d'aménagement proximité renforcement résilience COMM.Changement	145 000
1.5.8	Projet renforcement sécurité alimentaire devlt cult irrig (PRESA-DCI)	4 300 000
1.5.9	Projet de renforcement sécurité alimentaire nutritionnelle région de Koulikoro (PRESAN-KL)	2 630 000
1.5.10	Projet d'appui Régional Initiative irrigation au Sahel pour le Mali (PARIIS)	4 524 055
1.5.11	IPRODI/programme Mali Nord	2 535 000
1.5.12	Projet Irri Proximité Initiative Renforcement IPRO IRRIGAR III composante KLKRO	846 556
1.5.13	Projet Initiative Irrigation Sahel Mali (PAIS-Mali)	768 253
1.5.15	Projet Aménagement & mise en valeur des PIV	200 000
1.5.16	Projet Irri Proximité Initiative Renforcement IPRO IRRIGAR III composante SIKASSO	778 363
1.6.1	Programme de développement irrigation	8 700 000
1.6.2	Prise en charge du com. gestion suivi prog. pil. subv.équip.agr.	6 859
1.6.3	Prise en charge des services locaux du Génie Rural et de Bamako	68 238
2.3.2	Projet d'appui au développement du périmètre (PAD) de Baguinéda	1 000 000
Total		**63 753 012**

Le Programme : 2.089 Recherche et Formation

Responsable du Programme : le Directeur Général de l'IER

a) Présentation stratégique du programme

Le Programme porte sur le développement institutionnel et le renforcement des capacités des structures de recherche dont l'objectif global est de Contribuer à l'augmentation de la production et de la qualité des productions agricoles, animales, forestières, halieutiques par des recherches mieux adaptées aux besoins du monde rural pour l'amélioration des revenus et la sécurité alimentaire des populations.

Les principales missions du Programme se résument comme suit :
-assister les ministres chargés du secteur agricole dans l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la politique nationale en matière de recherche Agricole ;
-procéder à la mise au point de technologies appropriées dans les domaines des cultures irriguées et pluviales, des productions animales, des productions forestières et halieutiques, des systèmes de production et gestion des ressources naturelles et du machinisme agricole pour l'accroissement de la production et de la productivité du monde rural ;
-diffuser à travers des fiches techniques : les technologies, les innovations techniques et les conseils transférables issus des travaux de recherche et d'étude.

a) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme
Le cadre de performance du programme 2.089 est bâti autour de trois objectifs spécifiques constituant des actions. Il s'agit de :
- améliorer durablement la productivité des chaines de valeurs agricoles dans les exploitations Agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
- renforcer les capacités des structures et du personnel de recherche dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des activités de recherche adaptées aux besoins des acteurs des chaines de valeur des filières agricoles et péri-agricoles ;
- renforcer les capacités des agents du conseil agricole, des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et des Collectivités Territoriales sur l'utilisation durable des technologies et innovations générées.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Améliorer durablement la productivité des chaines de valeurs agricoles dans les exploitations agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Nombre de technologies et innovations produites	Nombre	17	17	20	25

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER
Précision Méthodologique : Dénombrement des technologies et innovations produites

Objectif 2: Renforcer les capacités des structures et du personnel de recherche dans l'élaboration, la mise en Oeuvre et le suivi-évaluation des activités de recherche adaptées aux besoins des chaînes de valeur des filières agricoles et péri-agricoles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de rapports de recherche validés par la Commission Scientifique du CNRA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : (nombre de propositions et de rapports de recherche validés (Dv) /nombre total de documents soumis à validation (Ds)) x 100.

2.2 Pourcentage de propositions de recherche validées par la Commission Scientifique du CNRA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Rapport entre le nombre de propositions et de rapports de recherche validés (Dv) en une année et le nombre de document soumis à validation (Ds) la même année. Le calcul est effectué pour chaque type de document comme suit: (Dv / Ds) x 100.

2.3 Taux de réalisation des activités de recherche	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées (Ae)/Nombre total d'activités planifiées (Ae/Ap) x100.

2.4 Taux de satisfaction des besoins exprimés en infrastructures, matériels et équipements de recherche	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre total de marché exécuté / nombre de marchés planifiés) x100

Objectif 3: Renforcer les capacités des agents du Conseil agricole, des OPA et des Collectivités Territoriales sur l'utilisation durable des technologies et innovations générées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Taux d'exécution du nombre d'activités médiatiques programmées sur les technologies et innovations générées	%	23,75	23,75	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités médiatiques réalisées (AMr) /nombre total d'activités médiatiques planifiées (AMr/AMp)) x 100

3.2 Nombre d'agents d'encadrement, de producteurs et autres acteurs de chaines de valeur Agricole formés sur les technologies et innovations générées	Nombre	1750	1750	8000	10000

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Dénombrement du nombre d'agents et d'acteurs de chaînes de valeur Agricole formés sur les technologies et innovations générées dans les différents domaines de recherche Agricole

3.3 Taux de réalisation de fiches techniques et de guides pour une application des technologies et innovations générées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : (Nombre de fiches techniques réalisées en année N (FTn) / nombre de projets recherche clos en année N-1 (PRn-1))*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	6 431	8 174	8 363	9 784
Biens et services	30 874	39 974	27 845	39 533
Transferts et subventions	3 946 492	3 943 697	4 075 973	5 502 560
Investissement	7 663 355	5 993 971	7 016 560	7 242 226
Total :	**11 647 152**	**9 985 816**	**11 128 741**	**12 794 103**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Recherche et formation	11 647 152	9 985 816	11 128 741	12 794 103
Total :	**11 647 152**	**9 985 816**	**11 128 741**	**12 794 103**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	115	121	125	128
CATEGORIE B1	8	8	9	11
CATEGORIE B2	50	52	55	58
CATEGORIE C	59	60	62	64
AUTRES	86	83	85	88
Total :	**318**	**324**	**336**	**349**

Action 01 Recherche et formation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	6 431	8 174	8 363	9 784
Biens et services	30 874	39 974	27 845	39 533
Transferts et subventions	3 946 492	3 943 697	4 075 973	5 502 560
Investissement	7 663 355	5 993 971	7 016 560	7 242 226
Total	**11 647 152**	**9 985 816**	**11 128 741**	**12 794 103**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du fonctionnement du CNRA	45 634
1.1.2	Suivi-évaluation des activités de recherche	10 000
1.1.3	Projet d'Appui Transformation Agro-écologique zone cotonnière du Mali	1 109 520
1.1.4	Projet d'Appui à la Compétitivité Agroindustrielle au Mali	3 643 000
2.1.1	formation et recyclage des agents de l'IER	56 216
2.2.1	Prise en charge des activités de l'IER	739 179
2.2.2	Prise en charge des activités des centres régionaux d'animation rurale	31 216
2.3.1	Prise en charge du personnel de l'IER et des Centre rég d'Animation Rurale	3 214 531
2.4.1	Appui conseil aux producteurs et à l'encadrement technique	5 000
3.1.1	Atelier de formation des agents	13 569
3.3.1	Projet d'Adaptation Agricole élevage Changement Climatique (ACC) au Mali	917 951
3.3.2	Travaux d'achèvement du laboratoire de technologie alimentaire	200 000
Total		**9 985 816**

Le Programme : 2.090 Développement des Productions et Industries Animales

Responsable du Programme : Le Directeur National des Productions et des Industries Animales

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et sous-produits animaux et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre :

Il poursuit quatre (04) objectifs. Il s'agit de :

1. promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales ;
2. renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'élevage ;
3. améliorer l'alimentation du cheptel à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.
4. suivre la mise en oeuvre et évaluer les politiques et stratégies visant à promouvoir les productions et les industries animales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.090 « Développement des Productions et des industries

Animales » est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Promouvoir par des pratiques durables, les filières de productions animales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux d'augmentation des productions de viande	%	18	18	18	18
Moyen de Vérification : Rapport annuel activités					
Précision Méthodologique : [Quantité de l'année n)-(Quantités n-1) / (Quantités de l'année n-1)] / (Quantités de l'année n-1)] x 100					
1.2 Taux d'augmentation des productions de lait	%	10	10	10	10
Moyen de Vérification : Rapport annuel activités					
Précision Méthodologique : [Quantité de l'année n)-(Quantités n-1) / (Quantités de l'année n-1)] / (Quantités de l'année n-1)] x 100					
1.3 Taux d'accroissement du volume des exportations contrôlées de cuirs et peaux	%	18	18	40	40
Moyen de Vérification : Rapport annuel activités					
Précision Méthodologique : [volume des exportations contrôlées de l'année n)- (volume des exportations contrôlées de l'année n-1) / (volume des exportations contrôlées de l'année n-1)] x 100					
1.4 Taux d'accroissement du volume des productions contrôlées de cuirs et peaux	%	10	10	18	18
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : [volume des exportations contrôlées de l'année n)- (volume des exportations contrôlées de l'année n-1) / (volume des exportations contrôlées de l'année n-1)] x 100					
1.5 Taux d'augmentation des productions d'oeufs de consommation	%	-	-	10	0
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport annuels d'activités					
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : [Production de l'année n)-(Production de l'année n-1) / (Production de l'année n-1)]x100					
1.6 Nombre de vaches inséminées	Nombre	-	-	10000	10000
Moyen de Vérification : Moyens de Vérification : Rapports annuels d'activités					
Précision Méthodologique : Précisions Méthodologiques : Dénombrement					

Objectif 2: Renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'élevage

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Pourcentage des organisations et coopératives de producteurs et productrices ayant bénéficié l'appui leur permettant de mieux valoriser leurs productions	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel activités /					
Précision Méthodologique : (Nombre OP ayant bénéficié d'appui / Nombre OP prévu) x 100					
2.2 Nombre de professionnels des filières de productions animales encadrées formés et équipés	Nombre	3000	3000	3500	3500
Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Améliorer l'alimentation du cheptel à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Superficie de parcelles de cultures fourragères mises en place dans les zones de production	Ha	12500	12500	13000	13000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : Mesure					

Objectif 4: Suivre et évaluer la mise en oeuvre des politiques et stratégies visant promouvoir les productions et les industries animales					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
4.1 Nombre des missions de supervisions	Nombre	4	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de missions
Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Former dans le domaine de l'élevage					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
5.1 Nombre de diplômés des centres de formation en élevage	Nombre	-	-	60	70

Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation organisées
Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		1 229 487	1 204 981	1 409 821
Biens et services		329 918	290 198	412 022
Transferts et subventions		3 257 005	3 376 866	4 558 766
Investissement		4 441 900	4 324 609	5 174 695
Total :		**9 258 310**	**9 196 654**	**11 555 304**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants		9 258 310	9 196 654	11 555 304
Total :		**9 258 310**	**9 196 654**	**11 555 304**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		92	104	127
CATEGORIE B1		8	12	20
CATEGORIE B2		105	119	147
CATEGORIE C		145	157	181
AUTRES		71	84	110
Total :		**421**	**476**	**585**

Action 01 Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		1 229 487	1 204 981	1 409 821
Biens et services		329 918	290 198	412 022
Transferts et subventions		3 257 005	3 376 866	4 558 766
Investissement		4 441 900	4 324 609	5 174 695
Total		**9 258 310**	**9 196 654**	**11 555 304**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du salaire du personnel et accessoires DNPIA	229 957
1.1.2	Intensification des activités d'embouche et organisation de vente promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses	15 000
1.1.3	Appui à l'amélioration de l'aviculture traditionnelle (dotation de femmes et jeunes en unités wassaché et intrants, construction de poulaillers améliorés)	300 000
1.1.4	Installation de jeunes pour la production de poulets de chair	200 000
1.1.5	Mise en oeuvre du programme d'appui au développement de l'apiculture	15 000
1.1.6	Renforcement des capacités du projet d'Appui au Développement Elevage au Sahel Occidental (PADESO)	36 184
1.1.7	Projet de Développement Intégré Zone Ondy/Madina Diassa (BSI)	100 000
1.1.8	Projet Elevage Nord Est	32 573
1.1.9	Appui au Renforcement de l'Elevage et de l'Economie Pastorale dans la Région de Koulikoro	2 390 000
1.1.10	Renforcement des capacités du CCMD/BRE	28 500
1.1.11	Prise en charge du personnel DRPIA du District de Bamako	36 141
1.1.12	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA du District de Bamako	6 269
1.1.13	Prise en charge du personnel de la DRPIA de Kayes	131 945
1.1.14	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Kayes	7 553
1.1.15	Prise en charge du personnel de la DRPIA de Koulikoro	114 524
1.1.16	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Koulikoro	8 818
1.1.17	Prise en charge du personnel de la DRPIA de Sikasso	147 400
1.1.18	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Sikasso	6 422
1.1.19	Prise en charge du personnel de la DRPIA de Ségou	116 422
1.1.20	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Ségou	13 470
1.1.21	Prise en charge du personnel de la DRPIA de Mopti	110 388
1.1.22	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Mopti	14 013
1.1.23	Prise en charge du personnel de la DRPIA de Tombouctou	56 888
1.1.24	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Tombouctou	8 361
1.1.25	Prise en charge du personnel de la DRPIA de Gao	47 479
1.1.26	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Gao	8 362
1.1.27	Prise en charge du personnel de la DRPIA de Kidal	32 724
1.1.28	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Kidal	11 590
1.1.29	Prise en charge du personnel de la DRPIA de Taoudenit	12 692
1.1.30	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Taoudenit	14 232
1.1.31	Prise en charge du personnel de la DRPIA de Menaka	18 166
1.1.32	Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Menaka	14 821
1.1.33	Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Bamako	2 421
1.1.34	Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Kayes	8 478
1.1.35	Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Koulikoro	1 615
1.1.36	Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Sikasso	8 074
1.1.37	Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Ségou	3 248
1.1.38	Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Mopti	1 615
1.1.39	Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Tombouctou	2 826
1.1.40	Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Gao	1 615
1.1.41	Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Kidal	4 037
1.1.42	Appui aux producteurs	3 000 000
1.1.43	Renforcement des capacités de l'ONDY	30 262
1.2.2	Etude de Développement et de Valorisation de la production laitière au Mali (PRODEVALAIT II)	250 000

1.3.1	Suivi de l'approvisionnement des marchés à bétail et de l'exportation des animaux et produits animaux	3 230
1.4.1	Renforcement des capacités de la Cellule d'Appui à la Valorisation des sous-produits d'Abattage	38 764
1.5.1	Installation des jeunes pour la production d'oeufs de consommation	10 000
1.6.1	Promotion de l'insémination artificielle pour la production de lait dans les bassins de production (suivi des activités d'insémination chez les éleveurs)	5 000
1.6.2	Prise en charge du salaire du personnel CNIA	19 527
1.6.3	Renforcement des capacités du CNIA	80 320
1.6.4	Mission de sensibilisation et de supervision des activités d'insémination dans les bassins de production	10 000
1.6.5	Campagne d'intensification de l'insémination artificielle	300 000
1.6.6	Centre National d'Insémination Artificielle Animale (Projet BSI)	400 000
2.1.1	Formation des producteurs et encadreurs en aviculture (techniques de production d'oeufs, de chair et aviculture traditionnelle améliorée)	5 000
2.2.1	Formation des Femmes dans divers thèmes en avicultures	5 000
3.1.1	Diffusion des cultures fourragères	500 000
4.1.1	Mise en oeuvre du plan de campagne Agricole	30 000
5.1.1	Prise en charge des salaires du CPPE	109 162
5.1.2	Formation/recyclage des agents et des producteurs dans les filières d'élevage	142 222
Total		**9 258 310**

Le Programme : 2.091 Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Pêche.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » a pour mission l'élaboration des éléments de la Politique Nationale en matière de Pêche et d'Aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

-Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,

- Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.

-Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA, 2012).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme.

Objectif 1: Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
1.1 Quantité de poissons produits	Tonne	120000	120000	112423	115765
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP et Rapport plan de campagne					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	7	7	6,3	6,7
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP					
Précision Méthodologique : (Quantités production aquacole / quantité totale) x 100					
1.3 Quantités de poisson exportées	Tonne	7400	7400	7500	8000
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP et Rapport plan de campagne					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Assurer le contrôle et la surveillance des pêcheries et veiller à l'application des textes législatifs et règlementaires relatifs à la pêche et à l'aquaculture dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Nombre de plan d'eau mis en défens	Nombre	730	730	750	800

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de permis de pêche délivrés	Nombre	5500	5500	6000	6500

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Taux de réalisation des missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles / Nombre de missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles) *100

2.4 Taux de mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi contrôles et surveillance (SCS)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /nombre de recommandations formulées) x 100

Objectif 3: Former dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
3.1 Nombre de diplômés des centres de formation en pêche et aquaculture	Nombre	-	3000	3500	3500

Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formations organisées

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		791 506	761 504	890 954
Biens et services		255 455	220 291	312 751
Transferts et subventions		307 372	276 092	372 723
Investissement		1 774 900	1 816 990	2 134 219
Total :		**3 129 233**	**3 074 877**	**3 710 647**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants		3 129 233	3 074 877	3 710 647
Total :		**3 129 233**	**3 074 877**	**3 710 647**

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A		47	56	74
CATEGORIE B1		14	19	29
CATEGORIE B2		68	77	95
CATEGORIE C		126	135	153
AUTRES		61	70	88
Total :		**316**	**357**	**439**

Action 01 Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		791 506	761 504	890 954
Biens et services		255 455	220 291	312 751
Transferts et subventions		307 372	276 092	372 723
Investissement		1 774 900	1 816 990	2 134 219
Total		**3 129 233**	**3 074 877**	**3 710 647**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du salaire du personnel et accessoires DNP	148 976
1.1.2	Mise en oeuvre des projets et programmes	20 380
1.1.3	Collecte, traitement et diffusion des informations et données statistiques du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture	20 000
1.1.4	Programme Quinquennal d'Aménagement Aquacoles (PQAA 2016-2020)	100 000
1.1.5	Approvisionnement en glace de conservation des producteurs (Agence Central Poisson de Bamako)	56 500
1.1.6	Appui à l'installation et à l'organisation des producteurs	20 000
1.1.7	Appui conseil pour le stockage et conservation du poisson frais	15 000
1.1.8	Renforcement des capacités de l'Office de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture dans le Delta Intérieur du Niger (ODPA-DIN)	152 000
1.1.10	Projet d'Appui au Filière Halieutique au Mali (PAFH-Mali)	973 000
1.1.12	Appui Office de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture dans le Delta Intérieur du Niger (ODPA-DIN BSI)	150 000
1.1.13	Prise en charge du personnel DRP du District de Bamako	91 924
1.1.14	Approvisionnement en biens et services de la DRP du District de Bamako	8 409
1.1.15	Prise en charge du personnel de la DRP de Kayes	46 976
1.1.16	Approvisionnement en biens et services de la DRP de Kayes	8 057
1.1.17	Prise en charge du personnel de la DRP de Koulikoro	65 333
1.1.18	Approvisionnement en biens et services de la DRP de Koulikoro	8 444
1.1.19	Prise en charge du personnel de la DRP de Sikasso	99 024
1.1.20	Approvisionnement en biens et services de la DRP de Sikasso	7 261
1.1.21	Prise en charge du personnel de la DRP de Ségou	90 900
1.1.22	Approvisionnement en biens et services de la DRP de Ségou	8 057
1.1.23	Prise en charge du personnel de la DRP de Mopti	144 314
1.1.24	Approvisionnement en biens et services de la DRP de Mopti	14 517
1.1.25	Prise en charge du personnel de la DRP de Tombouctou	61 126
1.1.26	Approvisionnement en biens et services de la DRP de Tombouctou	9 269
1.1.27	Prise en charge du personnel de la DRP de Gao	42 933
1.1.28	Approvisionnement en biens et services de la DRP de Gao	9 007
1.1.29	Approvisionnement en biens et services de la DRP de Kidal	11 186
1.1.30	Approvisionnement en biens et services de la DRP de Taoudenit	10 782
1.1.31	Approvisionnement en biens et services de la DRP de Menaka	13 015
1.1.32	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Bamako	2 421
1.1.33	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Kayes	5 653
1.1.34	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Koulikoro	1 615
1.1.35	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Sikasso	8 074
1.1.36	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Ségou	1 615
1.1.37	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Mopti	1 615
1.1.38	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Tombouctou	5 652
1.1.39	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Gao	1 615
1.1.40	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Kidal	7 266
1.1.41	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Taoudenit	8 882
1.1.42	Approvisionnement en biens et services de la SLP de Menaka	9 690
1.1.43	Projet appui marche central poisson Bamako	250 000
1.2.1	Diffusion des techniques de pisciculture	5 000
1.2.2	Appui à l'amélioration de la pisciculture (Alevins)	300 000
1.3.1	Diffusion des techniques de conservation et de transformation du poisson	5 000
2.1.1	Mise en défens des plans d'eau	5 000

2.2.1	Diffusion des textes législatifs et réglementaires en matière de pêche et d'aquaculture	5 000
2.3.1	Mission de suivi contrôle et surveillance des pêcheries	10 000
2.4.1	Mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi, contrôle et surveillance	5 000
3.1.1	Formation/recyclage des agents et des producteurs dans les filières pêche et l'aquaculture	83 745
Total		**3 129 233**

Le Programme : 2.092 Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire

Responsable du Programme : Le Directeur National des Services Vétérinaires.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la protection sanitaire et de la santé publique vétérinaire, le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

-Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,

-Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.

-Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE, 2004).

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Assurer la lutte contre les principales maladies animales y compris les zoonoses, les mouches tsé-tsé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de couverture vaccinale contre la PPCB	%	80	80	80	80
Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV					
Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100					
1.2 Taux de couverture vaccinale contre la peste des petits ruminants	%	30	30	30	30
Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV					
Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100					
1.3 Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle	%	50	50	60	70
Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV /					
Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100					
1.4 Taux de réduction de la population de mouches tsé-tsé	%	95	95	95	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, Rapport de suivi, Rapport d'activités de CCLMT					
Précision Méthodologique : (Densité apparente de mouches avant lutte - Densité apparente de mouches après la lutte) / Densité apparente de mouches avant la lutte x 100					
1.5 Taux de production de vaccins	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'actités du LCV					
Précision Méthodologique : (Nombre de doses produites/Nombre de doses programmées) x 100					

Objectif 2: Assurer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et des aliments pour animaux					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
2.1 Pourcentage d'établissements de production, transformation et de commercialisation inspectés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV
Précision Méthodologique : Nombre d'établissements inspectés / Nombre d'établissements prévus x 100

Objectif 3: Assurer le suivi et l'évaluation des activités de protection sanitaire et santé publique vétérinaire					
Indicateurs	**Unité**	**Estimation**	**Cibles**		
		2020	**2021**	**2022**	**2023**
3.1 Taux de réalisation des missions de suivi et évaluation.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100					
3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issue des missions de suivi-évaluation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de la DNSV
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandation mise en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Personnel		1 311 202	1 420 162	1 661 585
Biens et services		329 986	285 977	406 026
Transferts et subventions		758 993	780 384	1 053 517
Investissement		826 900	560 234	769 995
Total :		**3 227 081**	**3 046 757**	**3 891 123**

Tableau 2 : **Récapitulatif du programme par action** (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Protection sanitaire et santé publique vétérinaire		2 295 448	2 108 399	2 615 221
Recherche animale et production de vaccins		931 633	938 358	1 275 902
Total :		**3 227 081**	**3 046 757**	**3 891 123**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
CATEGORIE A		141	155	180
CATEGORIE B1		22	29	43
CATEGORIE B2		165	178	203
CATEGORIE C		183	195	218
AUTRES		43	54	76
Total :		**554**	**611**	**720**

Action 01 Protection sanitaire et santé publique vétérinaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel		1 311 202	1 420 162	1 661 585
Biens et services		329 986	285 977	406 026
Transferts et subventions		27 360	24 426	32 975
Investissement		626 900	377 834	514 635
Total		**2 295 448**	**2 108 399**	**2 615 221**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel DSNV	280 083
1.1.2	Organisation de la campagne de vaccination contre la PPCB	200 000
1.1.3	Approvisionnement en biens et services de la DNSV	21 886
1.1.4	Prise en charge du personnel DRSV du District de Bamako	128 526
1.1.5	Prise en charge du personnel DRSV de Kayes	170 072
1.1.6	Prise en charge du personnel DRSV de Koulikoro	162 902
1.1.7	Prise en charge du personnel DRSV de Sikasso	138 374
1.1.8	Prise en charge du personnel DRSV de Ségou	113 192
1.1.9	Prise en charge du personnel DRSV de Mopti	133 428
1.1.10	Prise en charge du personnel DRSV de Tombouctou	68 167
1.1.11	Prise en charge du personnel DRSV de Gao	77 480
1.1.12	Prise en charge du personnel DRSV de Kidal	15 540
1.1.13	Prise en charge du personnel DRSV de Taoudenit	13 500
1.1.14	Prise en charge du personnel DRSV de Menaka	9 938
1.1.15	Approvisionnement en biens et services de la DRSV du District de Bamako	6 146
1.1.16	Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Kayes	7 553
1.1.17	Approvisionnement en biens et services de la DRSV du District de Koulikoro	7 846
1.1.18	Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Sikasso	6 422
1.1.19	Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Ségou	13 471
1.1.20	Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Mopti	14 013
1.1.21	Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Tombouctou	8 361
1.1.22	Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Gao	8 675
1.1.23	Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Kidal	13 204
1.1.24	Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Taoudenit	14 012
1.1.25	Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Menaka	15 034
1.1.26	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires du District de Bamako	2 507
1.1.27	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Kayes	5 814
1.1.28	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Koulikoro	3 633
1.1.29	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Sikasso	4 036
1.1.30	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Ségou	7 308
1.1.31	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Mopti	3 633
1.1.32	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Tombouctou	4 844
1.1.33	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Gao	3 633
1.1.34	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Kidal	5 652
1.1.35	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Taoudenit	8 882
1.1.36	Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Menaka	9 690
1.2.1	Organisation de la campagne de vaccination contre la PPR	150 000
1.2.2	Formation sensibilisation sur la vaccination contre la PPR	24 129
1.2.3	Projet d'Appui Contrôle Surveillance Epizooties	150 000
1.3.1	Organisation de la campagne de vaccination contre la maladie de Newcastle	125 000
1.4.1	Appui à la Cellule de Coordination de la Lutte contre les Mouches Tsé-Tsé	27 360
1.5.6	Analyse des échantillons	15 000
2.1.1	Mise en oeuvre du programme de contrôle des produits et denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux à l'importation et à l'exportation	40 000
3.1.1	Organisation des missions de suivi évaluation des activités de protection sanitaire et santé publique vétérinaire	45 000
3.2.1	Mise en oeuvre des recommandations issues des missions de suivi évaluation	11 502
Total		**2 295 448**

Action 02 Recherche animale et production de vaccins

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Transferts et subventions		731 633	755 958	1 020 542
Investissement		200 000	182 400	255 360
Total		**931 633**	**938 358**	**1 275 902**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1	Mise en place des intrants de production de vaccins (LVG)	44 665
1.5.2	Prise en charge du salaire du personnel (LVG)	16 118
1.5.3	Mise en oeuvre Contrat Plan Etat/LCV	200 000
1.5.4	Approvisionnement en biens et services du LCV	159 464
1.5.5	Prise en charge du salaire du personnel LCV	511 386
Total		**931 633**

Le Programme : 3.006 Appui au financement de l'Agriculture

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme

Le programme «Appui au Financement de l'Agriculture s'occupe du financement des activités agricoles et péri-agricoles.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.006 est bâti autour de l'objectif spécifique suivant : assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).

A cet objectif, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités du Fonds National de l'Agriculture (FNAA)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités
Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement	5 000 000	5 000 000	6 114 999	5 997 591
Total :	**5 000 000**	**5 000 000**	**6 114 999**	**5 997 591**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Fonds National d'Appui à l'Agriculture	5 000 000	5 000 000	6 114 999	5 997 591
Total :	**5 000 000**	**5 000 000**	**6 114 999**	**5 997 591**

Action 01 Fonds National d'Appui à l'Agriculture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Investissement	5 000 000	5 000 000	6 114 999	5 997 591
Total	**5 000 000**	**5 000 000**	**6 114 999**	**5 997 591**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Prise en charge des activités financées sur le fonds national d'appui à l'agriculture	5 000 000
Total		**5 000 000**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
1.034	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
APPUI CELLULE PLANIF. & STATISTIQUE		150 000	100 000	150 000	91 200	127 680
APPUI A ENQUETE AGRICOLE DE CONJONCTURE (EAC)		450 000	400 000	450 000	364 800	510 720
RECENSEMENT GENERAL AGRICOLE ELEVAGE & PECHE		450 000	350 000	450 000	319 200	446 880
PROJET APPUI DVPT ELEVAGE AU MALI (PADEL-M)		200 000	0	200 000	192 000	268 800
FINANCEMENT INCLUSIF DES FILIERES AGRICOLES AU MALI		250 000	150 000	250 000	136 800	191 520
CONTRUCTION SIEGE INSTITUT DU SAHEL		2 610 949	600 000	800 000	547 200	766 080
PROJET DEV. DURABLE EXPLOIT. PASTORALES SAHEL MALI (PD		300 000	0	300 000	182 400	255 360
PROG. DVPT INTEGRE RESS. ANIMALES. AQUACOLES AU MALI (		200 000	0	200 000	182 400	255 360
PROG. REGIONAL APPUI PASTORALISME AU SAHEL(PRAPS)		150 000	0	150 000	136 800	191 520
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DFM/DRH MA		1 998 696	800 000	800 000	729 600	1 021 440
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNGR ET DNA		2 500 000	0	400 000	0	0
PROJET DE CONSTRUCTION HOTEL DEPARTEMENT ELEVAGE ET		2 000 000	0	500 000	0	0
Total :		**11 259 645**	**2 400 000**	**4 650 000**	**2 882 400**	**4 035 360**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.087	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
POJ. AMEL. PRODTVITE AGR. SS. EXPOIT. AFR. SUD SAHARIEN		40 000	80 000	40 000	72 960	102 144
PROG. RENF. RESILIENCE SECURITE ALIMENTAIRE (PRIA)		300 000	250 000	300 000	228 000	319 200
PROPJET RENFORCEMENT RESILIENCE AU SAHEL (P2RS)		800 000	750 000	800 000	684 000	957 600
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES		1 000 000	0	1 000 000	0	0
PROJET DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE KITA (PDRIK) II		150 000	250 000	150 000	228 000	319 200
OFFICE DU MOYEN BANI		300 000	300 000	300 000	273 600	383 040
MISE EN VALEUR DU SYSTEME LAC FAGUIBINE		200 000	285 000	200 000	259 920	363 888
Total :		**2 790 000**	**1 915 000**	**2 790 000**	**1 746 480**	**2 445 072**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.088	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROGRAMME DEVELOPPEMENT IRRIGATION		1 700 000	2 500 000	1 700 000	1 800 000	2 519 999
PROJ. RENFORC. SECU. ALIMENT. DVPT CULT. IRRIG. (PRESA-DC		100 000	300 000	100 000	273 600	383 040
PROJ. RENF.SECU. ALIMENT. NUTRIT. REGION KKORO (PRESAN-		100 000	200 000	100 000	182 400	255 360
PROJET APPUI REG. INITIATIVE IRRIGAT° AU SAHEL POUR LE M		250 000	250 000	250 000	228 000	319 200
IPRODI / PROGRAMME MALI NORD		200 000	250 000	200 000	228 000	319 200
PROJET APPUI IRRIGAT° PROXIMITE (IPRO) GAO ET MENAKA		150 000	0	150 000	0	0
PROJET AMENAG. PROXIMITE RENFORC. RESILIENCE COMM. CH		150 000	100 000	150 000	91 200	127 680
CONTRAT PLAN ETAT OFFICE NIGER EXPLOITANTS AGRICOLES		5 000 000	4 750 000	5 000 000	4 332 000	6 064 799
PROJET AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DES PIV		200 000	0	200 000	0	0
CONTRAT-PLAN ETAT OHVN		300 000	380 000	300 000	346 560	485 184
CONTRAT PLAN ETAT / ODRS		380 000	380 000	380 000	346 560	485 184
CONTRAT PLAN ETAT OPIB EXPLOITANTS		200 000	300 000	200 000	273 600	383 040
CONTRAT PLAN ETAT ADRS		350 000	350 000	350 000	319 200	446 880
CONTRAT PLAN ETAT/OFFICE RIZ MOPTI (ORM)		400 000	400 000	400 000	364 800	510 720
CONTRAT PLAN ETAT OFFICE RIZ SEGOU EXPLOITANTS		380 000	380 000	380 000	346 560	485 184
TRAVAUX AMENAGEMENT 250 HA PLAINE TOGOBERE		2 800 000	500 000	800 000	456 000	638 400
PROJET APPUI DEVELOPPEMENT PERIMETRE BAGUINEDA		6 000 000	0	1 000 000	0	0
Total :		**18 660 000**	**11 040 000**	**11 660 000**	**9 588 480**	**13 423 870**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.089	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROJET APPUI COMPETITIVITE AGRO-INDUST. AU MALI.		100 000	0	100 000	0	0
PROJET ADAPT AGRICOLE ELEVAGE CHANGEMENT CLIMATIQU		170 000	170 000	170 000	155 040	217 056
TRAVAUX ACHEVEMENT LABORATOIRE TECHNOLOGIE ALIMEN		200 000	0	200 000	0	0
Total :		**470 000**	**170 000**	**470 000**	**155 040**	**217 056**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.090	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROGR. DVPT. INTEGRE ZONE ONDY/MADINA DIASSA		100 000	0	100 000	91 200	127 680
APPUI RENF. ELEVAGE ET ECO. PASTORALE REG. KKORO		100 000	0	100 000	45 600	63 840
ETUDE DEV. VALORISATION PRODUCT. LAITIERE MALI (PRODEV		250 000	0	250 000	228 000	319 200
CENTRE NATIONAL INSEMINATION ARTIFICIELLE ANIMALE		400 000	0	400 000	620 160	868 224
Total :		**850 000**	**0**	**850 000**	**984 960**	**1 378 944**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.091	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROJET APPUI MARCHE CENTRAL POISSON BAMAKO		250 000	0	250 000	254 400	356 160
PROGRAMME QUINQUENAL AMENAGEMENTS AQUACOLES		100 000	0	100 000	0	0
APPUI OFFICE DEV. PECHE & AQUACULTURE DELTA INTERIEUR		150 000	0	150 000	136 800	191 520
Total :		**500 000**	**0**	**500 000**	**391 200**	**547 680**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.092	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROJET APPUI CONTROLE SURVEILLANCE EPIZOOTIES		150 000	0	150 000	91 200	127 680
CONTRAT PLAN ETAT LCV		200 000	0	200 000	182 400	255 360
Total :		**350 000**	**0**	**350 000**	**273 600**	**383 040**

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Les missions du Commissariat à la Sécurité Alimentaire sont définies dans l'article 2 du Décret N°2017-0309/P-RM du 05 avril 2017, institué auprès du Président de la République, il a pour mission principale d'élaborer et d'assurer la mise en oeuvre de la politique nationale de sécurité Alimentaire.

A ce titre, il est chargé :

- de proposer les stratégies, préparer et mettre en oeuvre, en rapport avec les départements ministériels concernés, les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires et nutritionnels du pays ;
- d'analyser et établir la situation alimentaire et nutritionnelle prévisionnelle du pays, compte tenu des résultats de l'évaluation de la campagne agricole et des variables liés aux marchés et aux prix ;
- de déterminer les zones à risque, les besoins à couvrir et les types de réponses à apporter aux populations en situation d'insécurité alimentaire ;
- de planifier, coordonner et suivre les opérations d'assistance alimentaire et nutritionnelle mises en oeuvre par les différents acteurs ;
- de soutenir les activités de relèvement des populations touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- de veiller à la constitution, à la reconstitution et à la bonne gestion des outils d'intervention (stocks et fonds) et des banques de céréales ;
- de veiller à la préparation concertée du Plan de contingence et du Plan national de Réponses et suivre leur exécution ;
- de réaliser une réflexion-action, en collaboration avec les structures publiques et privées concernées, sur les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires ;
- d'assurer le suivi régulier de la situation alimentaire et nutritionnelle par la mise en place et la mise à jour d'une base de données et d'une cartographie y afférente et la diffusion d'informations sur les facteurs qui impactent la sécurité alimentaire (prix, production agricole, etc.) ;
- de contribuer à la constitution et au suivi du stock sous régional de sécurité alimentaire logé au Mali ;
- de veiller au bon fonctionnement des structures du Dispositif national de Sécurité alimentaire.

En outre, l'organisme et les structures chargées de la mise en oeuvre sont rattachés par Décret N°2017-0309/P-RM du 05 avril 2017au Commissariat à la Sécurité Alimentaire et les projets/programmes sont :

- le Secrétariat Technique et Financier (STF-DNSA) ;
- l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) ;
- le Système d'Alerte Précoce (SAP) ;
- la Direction Nationale des Projets (PAM) ;
- l'Observatoire des Marchés Agricoles (OMA) ;
- le Programme de Renforcement du Dispositif National de la Sécurité Alimentaire (PRESA);
- le Programme Intégré du Développement Rural de la Région de Kidal (PIDRK) ;
- le Programme Intégré de Développement Rural des Régions du Nord (PIDRN) ;
- et le Projet Présidentiel « Brigade verte pour l'emploi et l'environnement ».

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la non déconcentration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans les régions, cercles et communes;
- la faible opérationnalisation des organes décentralisés de gestion du cadre institutionnel de gestion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'enclavement de certaines zones d'insécurité alimentaire chronique;
- l'insuffisance d'infrastructures de stockage et de marchés;

- la faible capacité des collectivités à jouer leur rôle dans la sécurité alimentaire;
- l'insuffisance de ressources pour la mise en oeuvre de la stratégie de communication;
- la capacité limitée du dispositif de suivi-évaluation des politiques et stratégies de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'insécurité dans une partie de la région de Mopti et dans les régions du Nord;
- la pandémie sanitaire du COVID 19 dans le pays;
- l'insuffisance des ressources financières du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

I.2.2 Défis

- la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels d'une population en forte croissance démographique;
- la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- le renforcement des capacités de résilience des communautés vulnérables;
- la mise en oeuvre du plan national de réponse face à la pandémie sanitaire du COVID 19 en denrées alimentaires, en matière de transport et achat d'aliments bétail;
- la dotation en ressources financières pour accomplir ses missions à hauteur de souhait.

I.3 La politique sectorielle

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dispose d'une stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SSNSA) adoptée en 2002 et une Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire (POLNSAN) adoptée en conseil de ministres du 24 mai 2019 et son plan d'action 2019-2028.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : **Quelques indicateurs 2016 - 2019**

	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	2019
1	Taux de mise en oeuvre des recommandations du CSA	%	100	100	70	100
2	Proportion de population sous pression	%	15,28	17,12	18,15	16,71
3	Niveau des stocks nationaux de céréales composés du Stock National de Sécurité (SNS) et de stock d'intervention de l'Etat (banques de céréales)	Tonnes	34072, 25	56 038,4	73 442,600	60 000
4	Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans	%	26	24	26,2	26,6
5	Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	%	17	16	20,1	18,1

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : **Répartition des dépenses par programme**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Sécurité Alimentaire	10 797 726	15 292 783	10 528 188	13 986 121
Total :	**10 797 726**	**15 292 783**	**10 528 188**	**13 986 121**

Tableau 2 : **Répartition des dépenses par nature économique**

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	221 798	221 798	228 651	267 521
Biens et services	6 230 943	6 362 737	6 602 103	9 374 978
Transferts et subventions	741 546	841 601	662 025	893 730
Investissement	3 603 439	7 866 647	3 035 409	3 449 892
Total :	**10 797 726**	**15 292 783**	**10 528 188**	**13 986 121**

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.093 Sécurité Alimentaire

Responsable du Programme 2.093 : le Commissaire à la Sécurité Alimentaire

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, le suivi-évaluation, le contrôle et l'animation des activités de sécurité alimentaire;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques de sécurité alimentaire.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme de sécurité alimentaire est bâti autour de (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la sécurité alimentaire.

Objectif 1: Assurer la bonne gouvernance du cadre institutionnel de la gestion de la Sécurité Alimentaire.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités du CSA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CSA et comptes rendus

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion et la prévention des crises alimentaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2020	2021	2022	2023
2.1 Niveau de stock atteint par rapport aux 100 000 tonnes à l'horizon 2021	tonnes	60000	60000	100000	100000

Moyen de Vérification : Rapports, Comptes rendus Contrat Plan Etat/OPAM

Précision Méthodologique : Stock initial+les achats de l'année+les entrées de dons

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	221 798	221 798	228 651	267 521
Biens et services	6 230 943	6 362 737	6 602 103	9 374 978
Transferts et subventions	741 546	841 601	662 025	893 730
Investissement	3 603 439	7 866 647	3 035 409	3 449 892
Total :	**10 797 726**	**15 292 783**	**10 528 188**	**13 986 121**

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Coordination de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	10 797 726	15 292 783	10 528 188	13 986 121
Total :	**10 797 726**	**15 292 783**	**10 528 188**	**13 986 121**

Tableau 3 : **Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie**

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2020	2021	2022	2023
CATEGORIE A	12	14	16	20
CATEGORIE B1	1	2	4	8
CATEGORIE B2	6	6	8	12
CATEGORIE C	2	2	3	5
AUTRES	25	14	16	20
Total :	**46**	**38**	**47**	**65**

Action 01 Coordination de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2020	2021	2022	2023
Personnel	221 798	221 798	228 651	267 521
Biens et services	6 230 943	6 362 737	6 602 103	9 374 978
Transferts et subventions	741 546	841 601	662 025	893 730
Investissement	3 603 439	7 866 647	3 035 409	3 449 892
Total	**10 797 726**	**15 292 783**	**10 528 188**	**13 986 121**

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1	Approvisionnement du CSA en Biens & Services	1 595 849
1.1.2	Prise en charge du Personnel CSA	221 798
1.1.3	Renforcement des capacités des agents du CSA	8 489
2.1.1	Reconstitution du Stock National de Sécurité Alimentaire	5 790 000
2.1.2	Appui au système d'alerte précoce	650 000
2.1.3	Lutte contre l'insécurité alimentaire et malnutrition	1 498 181
2.1.4	Programme de soutien au dispositif national de la sécurité alimentaire	897 400
2.1.5	Appui à l'observatoire du marché agricole	300 000
2.1.6	Prestations de service de l'OPAM	560 000
2.1.7	PROJET BRIGARDE VERTE POUR EMPLOI ET ENVIRONNEMENT AU MALI	3 771 066
Total		**15 292 783**

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	**Source de financement**	**2021**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
2.093	**DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES**					
PROPGRAMME SOUTIEN DISPOSITIF NATIONAL SECURITE ALIM		100 000	0	100 000	0	0
PROJET BRIGARDE VERTE POUR EMPLOI ET ENVIRONNEMENT A		100 000	0	100 000	0	0
Total :		**200 000**	**0**	**200 000**	**0**	**0**